

L'ESPRIT DES
JOURNAUX
UN PÉRIODIQUE
EUROPÉEN AU
XVIII^e SIÈCLE

ACTES DU COLLOQUE
DIFFUSION ET TRANSFERTS
DE LA MODERNITÉ DANS
L'ESPRIT DES JOURNAUX
ORGANISÉ PAR LE GROUPE
D'ÉTUDE DU XVIII^e SIÈCLE DE
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

ÉDITÉS PAR DANIEL DROIXHE

LE CRI

ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE
ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES



L'Esprit des journaux : un périodique européen au XVIII^e siècle

L'Esprit des journaux : un périodique européen au XVIII^e siècle

Actes du colloque « Diffusion et transferts de la
modernité dans *l'Esprit des journaux* » organisé
par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle
de l'Université de Liège
(16-17 février 2009)

Édités par Daniel Droixhe
avec la collaboration de Muriel Collart



ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE
ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES



Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

L'Esprit des journaux : un périodique européen au xviii^e siècle /
éd. par Daniel Droixhe.

p. cm.

Inclut des références bibliographiques et un index.

I. Presse — Europe — 18^e siècle.

ISBN 978-2-8710-6516-6

D/2009/3257/25

Imprimé en Belgique.

Copyright © 2009 Le Cri, pour l'édition papier
Copyright © ARLLFB, pour l'édition électronique

Tous droits de reproduction, par quelque procédé que ce soit, d'adaptation ou
de traduction, réservés pour tous pays.

Sommaire

Allocution d'ouverture	7
Bernard Rentier, recteur de l'Université de Liège	
Une certaine idée du bonheur	II
Daniel Droixhe (Liège)	
Pierre-Augustin Guys à Constantinople : un regard méconnu sur le Levant à la fin du XVIII ^e siècle	54
Étienne Famerie (Liège)	
Les conceptions britanniques de l'histoire naturelle de l'homme dans l' <i>Esprit des journaux</i>	76
Ann Thomson (Paris)	
L'électricité dans l' <i>Esprit des journaux</i> : des miettes de savoir ou le savoir en miettes ?	92
Anne-Marie Mercier-Faivre (Lyon)	
Turneps, forts-bœufs et grosses charrues : l'agriculture dans l' <i>Esprit des journaux</i>	115
Muriel Collart (Liège)	
L' <i>Esprit des journaux</i> aux premières loges	151
Jacques De Decker (Bruxelles)	

Voltaire et l' <i>Esprit des journaux</i> : images et actualité d'un philosophe des Lumières	162
Samy Ben Messaoud (Lyon)	
Roucher dans l' <i>Esprit des journaux</i> : une poésie en quête de renouvellement	187
Marie Breguet (Paris)	
Les échos relatifs à Spa et à son rôle de diffusion culturelle dans l' <i>Esprit des journaux</i>	203
Bruno Bernard (Bruxelles)	
L' <i>Esprit des journaux</i> entre tourmente et désespérance (1793-1800) !	216
Daniel Jozic (Liège)	
La vie littéraire et savante allemande dans l' <i>Esprit des journaux</i> de 1772 à 1789	235
Gérard Laudin (Paris)	
La Russie dans l' <i>Esprit des journaux</i> (années 1770-1780)	263
Alexandre Stroeve (Paris)	
L' <i>Esprit des journaux</i> et la Pologne	283
Marian Skrzypek (Varsovie)	
Les Helvetica dans l' <i>Esprit des journaux</i> , 1772-1782	309
Jean-Daniel Candaux (Genève)	
La culture italienne dans l' <i>Esprit des journaux</i> . Des chiffres et des lettres	333
Nadine Vanwelkenhuyzen (Liège)	
Index des noms cités	354
<i>Annexe. Programme du colloque</i>	367

Allocution d'ouverture

BERNARD RENTIER,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ce colloque est le deuxième organisé par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle de l'Université de Liège. Ce groupe interdisciplinaire, fondé en 2004, entend rassembler les recherches menées sur l'époque des Lumières, d'un point de vue général ou plus régional, dans les divers départements de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Un premier congrès international s'était tenu en octobre 2006 sur le thème de « L'Encyclopédisme au XVIII^e siècle ». Il était lié à la commémoration du 250^e anniversaire de la création à Liège du célèbre *Journal encyclopédique*, un des plus importants périodiques du temps, connu pour son engagement dans le mouvement philosophique qui devait aboutir à la Révolution française. Les actes de cette manifestation, que j'avais eu le plaisir d'introduire, viennent de paraître dans les collections de notre Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres. Ils sont efficacement distribués par la maison Droz à Genève.

On peut se réjouir qu'une nouvelle réunion se tienne aussi rapidement dans nos murs pour célébrer un autre périodique important des Lumières lié à l'histoire locale. Qu'il soit permis de citer à nouveau le témoignage bien connu d'un auteur qui enseigna dans notre Université. Sainte-Beuve a écrit :

Il m'est arrivé aux champs, dans la bibliothèque d'un agréable manoir, de rencontrer et de pouvoir dépouiller à loisir plusieurs années de cette considérable et excellente collection intitulée : *l'Esprit des journaux*, laquelle, commencée à Liège en 1772, s'est poursuivie jusque vers 1813. Je ne revenais pas de tout ce que j'y surprenais à chaque pas d'intéressant, d'imprévu, de neuf et de vieux à la fois, d'inventé par nous-même hier. Cet *Esprit des journaux* était une sorte de journal (disons-le sans injure) voleur et compilateur, qui prenait leurs bons articles aux divers journaux français, qui en traduisait à son tour des principaux journaux anglais et allemands, et qui en donnait aussi quelques-uns de son cru, de sa rédaction propre.

C'est donc à la circulation de l'information culturelle et scientifique la plus large, telle que la formule cette sorte de *Reader's Digest* ou de *Courrier international* du XVIII^e siècle, que seront consacrées ces deux journées. Comment notre Institution ne serait-elle pas sensible au mouvement de vulgarisation dont participe *l'Esprit des journaux*, à un moment où, avec le projet ORBi, l'Université de Liège s'est donné « pour ambition de se positionner en pointe du combat pour un accès ouvert et libre à l'information scientifique » ?

Ainsi que l'indique Sainte-Beuve, l'entreprise de *l'Esprit des journaux* pourrait dans une certaine mesure, et à première vue, être considérée comme frauduleuse. À cet égard, on la rangerait volontiers à côté du « piratage » qui faisait la réputation de l'imprimerie liégeoise, mise en évidence par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle dans le cadre du projet Môriane. On sait que la typographie de la cité principautaire — défiant sans trop de difficultés les règles et injonctions de la censure cléricale — se spécialisa notamment dans la reproduction clandestine des best-sellers du temps. Les rentrées financières de ce « commerce gris », où dominait le libertinage, compensaient les scrupules et problèmes de conscience que pouvaient éprouver les autorités responsables du maintien des bonnes mœurs et de l'orthodoxie.

Si ce marché souterrain de la contrefaçon du livre suscitait l'indignation conjointe des auteurs et des éditeurs lesquels avaient déboursé

pour acquérir leurs manuscrits, les emprunts faits par l'*Esprit des journaux* à d'autres périodiques comme le *Mercur de France* relevaient plutôt d'une stratégie médiatique cumulative que les grandes entreprises de presse d'aujourd'hui ont rendue familière. Quand l'*Esprit des journaux* ne volait pas, purement et simplement, des articles à des concurrents, il donnait aux uns et aux autres un supplément de caisse de résonance dans le débat public. Les auteurs du temps n'étaient pas moins soucieux que ceux d'aujourd'hui de « visibilité », et l'on sait qu'il vaut mieux, journalistiquement parlant, être dénigré qu'ignoré.

Bref, l'*Esprit des journaux* indiquait l'horizon qui sera celui d'un accès de plus en plus étendu et partagé à l'information et au savoir. Notre établissement s'est suffisamment investi dans l'*open access informatique* pour que l'on invoque ici, au prix d'un léger anachronisme, le patronage d'un périodique constituant un des fleurons de la presse liégeoise, et en partie bruxelloise, des Lumières.

Il ne m'appartient pas d'aborder ici la question des progrès — intellectuels, techniques, sociaux, humains — engrangés par le XVIII^e siècle. Ceux-ci sont d'une importance et d'une diversité que rend bien sensibles la table des articles parus dans l'*Esprit des journaux* pendant les années qui précèdent la Révolution. Cette richesse apparaît aujourd'hui d'autant mieux que l'on dispose de l'inventaire informatisé de plusieurs années de parution. Le crédit d'impulsion accordé par l'Université en vue de celui-ci semble bien engagé.

Quel projet ou programme de recherche, aujourd'hui, ne se réclame du grand œuvre européen ! Ce n'est certes pas qu'une affaire de mots, dans le cas des travaux consacrés à l'*Esprit des journaux*. Le colloque évoquera quelques facettes du transfert d'information qui permettait au lecteur de se familiariser avec l'histoire, l'actualité politique, les ressources économiques et intellectuelles de plusieurs pays européens : Suisse, Italie, Danemark, Allemagne, Pologne, Russie. Vers l'Est s'annonce l'image des tensions politiques et religieuses qui déchireront les deux siècles suivants. Le récit de voyages y apporte dépaysement et découverte de l'autre. En même temps, il invite à renouer avec une Antiquité qui fournit à la littérature comme à

l'archéologie des modèles et des terrains d'exploration où la Grèce prend une place privilégiée.

On peut imaginer que le colloque abordera par ailleurs des questions de santé et d'alimentation dont nous ressentons aussi certains échos. La « fée électricité », que découvrent les Lumières, soignera-t-elle certaines affections ? Qu'en est-il de celles dont souffre la « femme vaporeuse » ? Le recours au « flux magnétique », à la chimie fera-t-il pousser mieux et plus vite les végétaux que réclament les besoins d'une population confrontée à de grandes crises de subsistance ? Exigence humanitaire et perspective d'expansion technologique se donnaient volontiers comme faisant cause commune. Les temps qui suivront remettront en question de trop belles, et parfois naïves, espérances.

Le XVIII^e siècle nous lègue, avec toutes ses conquêtes, ces interrogations. On peut parier que les rencontres de ces deux journées en susciteront d'autres, au seuil de notre modernité.

Une certaine idée du bonheur

DANIEL DROIXHE (LIÈGE)

Dans le kaléidoscope de la culture des Lumières que représente l'*Esprit des journaux*, un certain nombre de repères nous sont nécessaires pour apprécier le poids historique et la modernité de ce que diffusa le périodique né à Liège en 1772, notamment en matière d'échanges internationaux¹. Il conviendrait donc, dans l'idéal, de nous redemander en guise d'introduction : quel fil rouge nous guiderait à travers l'héritage des Lumières ? Quelles idées sont demeurées familières à l'homme moyen d'aujourd'hui, au moins au titre de revendication contre les mouvements contraires de l'histoire ? Quel nouveau type d'hommes — de « pierres vives », comme disait Rabelais — le XVIII^e siècle a-t-il construit, dont on aperçoit l'avènement dans les centaines de comptes rendus et d'annonces de livres nouveaux que renferme la collection de l'*Esprit des journaux* ?

Pas moyen d'échapper ici à quelques banalités. Le XVIII^e siècle ? Mais n'est-ce pas, d'abord, la Révolution ? L'invention des Lumières n'est-elle pas pour l'essentiel inscrite, en lettres tremblées et souvent ambiguës, il est vrai, dans la devise de la République française : « Liberté, égalité, fraternité » ? « Ô Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! », écrivait déjà Madame Roland. Les excès et dérives d'un certain libéralisme nous le rappellent tous les jours. Sans doute

les Lumières se définissent-elles plus précisément et plus « réactivement » — comment on dit aujourd'hui — par le kaléidoscope des droits de l'homme. Thomas Paine, dont on fête cette année le deux centième anniversaire de la disparition, rassembla les conquêtes intellectuelles du siècle en 1791 sous le titre de *Rights of Man*. Mais on sait que ceci ne suffit pas à le mettre à l'abri du regard acéré de Robespierre et sa vision du changement fut quelque peu modifiée dans son *Age of Reason*, publié après la Terreur.

Porte-parole par excellence de ces droits, Voltaire fut parfois en discrédit auprès des intellectuels, en tant que point de fixation d'une « mode récente de dénigrement du siècle des Lumières² ». Mais il fait régulièrement son retour sur la scène des débats concernant la tolérance ou le respect de l'autre, y compris pour être contesté. Ph. Val a mis sous son drapeau, dans *Reviens, Voltaire, ils sont devenus fous*, le travail critique justifiant la fidélité à un combat contre toute forme de fanatisme, de racisme et d'exclusion, à travers l'obstinée séparation de l'État et de l'Église³.

D'autres historiens ont situé la conquête essentielle des Lumières dans la théorisation de l'idée de progrès, notamment chez Turgot et Condorcet. On voudrait privilégier ici une exigence ou une espérance peut-être supérieure : celle qu'a étudiée R. Mauzi quand il montrait dans l'idée de bonheur l'invention décisive du siècle. La formule, bien sûr, doit être modulée⁴. Quelle époque n'a pas produit, depuis l'Antiquité, une philosophie, un mouvement d'idées visant la recherche du bonheur ? Dès les débuts de la pensée, souligne P. Veyne, « le bonheur antique n'est pas celui dont parlent les Modernes », car il couronne d'abord une réussite de vie, une excellence publiquement reconnue, etc.⁵. Mais si le bonheur devenait ainsi « un problème philosophique public », celui-ci ne comportait évidemment rien de la dimension sociale que vont apporter les « Modernes ». Le *carpe diem* des poètes de la Renaissance, la « promptitude à jouir » de Montaigne, l'idéal casanier de Pascal, l'« économie des appétits » de Saint-Évremond, la recherche de l'équilibre entre nature et raison, chez Spinoza, par la connaissance et la maîtrise de nos désirs : autant de conceptions du bonheur centrées sur la satisfaction personnelle.

Il appartiendra aux Lumières de développer l'idée d'une véritable « politique du bonheur » visant la collectivité autant que l'individu. De cette « invention » témoignent déjà les titres de quelques-uns des ouvrages dont rend compte *l'Esprit des journaux : Des causes du bonheur public* de l'abbé Gros de Besplas (1774), *De la félicité publique* du marquis de Chastellux (1772, réimprimé avec modifications en 1776 par la Société typographique de Bouillon), *Combien le respect des mœurs contribue au bonheur des États* de Jacques-Vincent Delacroix (1776), à côté de *l'Essai sur le bonheur* de l'abbé de Gourcy (1777) ou de *l'Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur* de John Gregory (1776)⁶.

Arrêtons-nous un instant à l'ouvrage de Delacroix, moins en raison de son appel général à un comportement plus « vertueux » de la part de ceux qui sont en charge de « la prospérité de la patrie », que parce qu'il permet de signaler d'emblée une particularité trop peu connue de *l'Esprit des journaux*. Celui-ci se présenta dès le premier numéro comme une chambre d'écho de ce que fournissait Jean-François de La Harpe au *Mercur de France* puis au *Journal de politique et de littérature*. La liste des reproductions intégrales ou des références partielles aux comptes rendus du célèbre auteur a été établie par Chr. Todd⁷. Plusieurs des recensions citées dans les articles qui suivent lui sont dues, même si elles ne portent pas sa signature.

Un ouvrage d'une tout autre réputation, arc-bouté à la mutation philosophique la plus considérable du XVIII^e siècle, domine cependant tous ces titres dans sa simplicité : *Le bonheur* de Claude-Adrien Helvétius, *poème en six chants*, dont *l'Esprit des journaux* traite également dans une de ses premières livraisons⁸.

Plongé dans les ennuis, l'homme, disais-je un jour,
 Est-il donc au malheur, condamné sans retour ?
 Quels vents impétueux, ô puissante sagesse !
 De l'île du bonheur me repoussent sans cesse ?

Ainsi commence la quête versifiée de la véritable félicité, à travers les mirages de la « fausse espérance » et « les songes consolants », qui ne

calment qu'un temps « le trouble des sens ». « Est-ce dans les plaisirs, les biens ou la grandeur / Que l'homme doit poursuivre et trouver le bonheur ? » On attend de l'*Esprit des journaux* qu'il donne pour le moins une idée de cette recherche. Mais son compte rendu, qui ne cite en référence aucune autre recension susceptible de l'avoir inspiré⁹, se borne à présenter un aperçu biographique de la vie d'Helvétius. Serait-ce déjà là une illustration de la manière de travailler, quelque peu cavalière, pour ne pas dire trompeuse, qui caractérise un journal « voleur et compilateur » ? La réponse de Jean-Jacques Tutot et de ses collaborateurs — Coster, Outin, Lignac ? on ne sait¹⁰ — pourrait être celle-ci : après tout, l'existence du philosophe des traités *De l'esprit* et *De l'homme*, si étroitement chevillée au quotidien du groupe des Encyclopédistes, peut concentrer en elle l'idéal même, la substance des espoirs du siècle.

Considérant l'article de l'*Esprit des journaux* sur le *Bonheur* d'Helvétius, avec d'autres références à Voltaire ou Montesquieu, J. Proud conclura que si l'on trouve un « élément pro-philosophique clairement perceptible » dans le « contenu idéologique de 1772¹¹ », on n'y relève cependant pas de ces « traits ouvertement polémiques qui sont si visibles dans de nombreux périodiques contemporains ». Ainsi, il n'y a pas de raison suffisante « pour qualifier le journal de “ revue consacrée à la propagande philosophique ”, ainsi que l'a fait un historien » — celui-ci étant H. Pirenne dans son *Histoire de Belgique*¹². « Quand des sources rivales ont été utilisées, les articles particuliers qui sont choisis ne se présentent pas comme représentatifs des partis pris de ces publications, et dès lors, aucun élément de conflit ou de dissension n'est apparent. » En fait, bien souvent, « il est impossible de distinguer quels éléments sont pris de telle ou telle source particulière », ce qui rend la lecture de ces amalgames de comptes rendus, du point de vue philosophico-idéologique, « quelque peu décevante ».

Revenons à la biographie d'Helvétius. Celui-ci, nous dit le journal, « avait reçu de la nature la beauté, la santé et le génie ». Tant qu'à être favorisé par la fortune, il reçut également la richesse et, encore jeune, exerça la fonction de fermier-général — une charge située entre banque et fiscalité. Mais ce golden boy tint d'emblée, précise-t-on, à

se démarquer de l'image attachée à ceux que le marquis de Mirabeau appelait les « vampires » de la finance. « Nulle part il ne se fit une loi de donner toujours raison aux Préposés de la Ferme, et toujours tort au peuple. Il ne voulait point recevoir l'argent des confiscations ; et souvent il dédommagea le malheureux ruiné par les vexations des employés. » N'étant « pas plus fait pour la Cour que pour la Finance », il se retira sur sa terre de Voré, où il n'était occupé « que de ses ouvrages, du bonheur de ses vassaux et de celui de Madame Helvétius ». Mais « il s'était préparé depuis longtemps une autre source de bonheur ». Un gentilhomme qui lui payait une redevance lui ayant fait l'aveu qu'il ne pouvait s'en acquitter, Helvétius « lui donne une quittance générale, l'embrasse, lui parle avec l'intérêt le plus noble et le plus tendre, et lui fait accepter une pension de mille livres pour élever ses enfants ».

Les traits de bienfaisance s'enchaînent dès lors sans surprise dans la légende dorée.

Si ses fermiers essayaient quelque perte, si l'année n'était pas féconde, il leur faisait d'abord des remises, et souvent leur donnait de l'argent. Il avait fixé dans ses terres un chirurgien, homme de mérite. Il avait établi une pharmacie bien fournie de tout, et dont les remèdes étaient distribués à tous ceux qui en avaient besoin. Dès qu'un paysan tombait malade, il recevait de la viande, du vin, et tout ce qui convenait à son état. (...) Il excitait le travail dans toutes ses terres ; et il voulait exciter l'industrie à Voré, parce qu'elle pouvait seule donner aux habitants une aisance que leur refuse la stérilité du terrain. Il y établit une manufacture de bas au métier qui fait de jour en jour de nouveaux progrès.

Pour qui a parcouru quelques périodiques du XVIII^e siècle, la masse d'articles mettant en évidence l'imbrication des perspectives industrielles et des initiatives philanthropiques ne peut être une surprise. Les unes et les autres se lisent dans les panégyriques de Louis XV, dit « le Bien Aimé », sur le socle de la statue de Stanislas à Nancy ou dans les commémorations du règne de notre prince-évêque Velbruck,

fondateur de la Société Libre d'Émulation, de l'École de dessin pour les arts mécaniques, etc. « Il n'y a point de livres plus à la mode dans ce siècle », lit-on dans l'*Esprit des journaux*, « que ceux qui roulent sur des matières d'économie... ». Ceci est illustré par un ouvrage italien.

Se référant aux *Effemeridi di Roma* et au *Giornale enciclopedico di Liegi*, l'*Esprit des journaux* publie en juin 1777 un compte rendu du *Saggio di economia civile* du comte Donaudi delle Mallere¹³. Le livre se recommande en ce qu'il traite « de la partie de l'administration la plus solide et en même temps la moins brillante, puisqu'elle a pour unique objet le bonheur de la société qui s'opère toujours sans éclat ». Une préoccupation dominante, typique de l'économie politique des Lumières, concerne le degré de population, c'est-à-dire « la multiplication des hommes réunis en société », qu'une administration éclairée a la charge de favoriser. Sont envisagées des mesures d'incitation. « D'abord lorsqu'on veut augmenter le nombre des hommes, il faut commencer par procurer à ceux qui existent, une subsistance aisée. C'est une condition nécessaire... » S'y ajouteront : « des avantages particuliers accordés aux pères de famille sur les célibataires » — les allocations familiales — ; une politique tendant à « faciliter les mariages, soit par des grâces et des exemptions pour ceux qui se marient, soit par des secours sagement administrés aux indigents, aux malades, aux veuves et aux orphelins » — quelque chose comme un salaire minimum d'aide sociale — ; la mise en culture des « terrains infructueux » et leur division en « propriétés », « pour autant que la justice le permet » — un partage des terres qui, même relatif, constituait pour l'époque un objet de provocation. Tout ceci nous ramènerait également à Paine et à son *Agrarian Justice*, où l'on a parfois vu l'amorce du Revenu Minimum d'Insertion.

Une inflexion « collectiviste » se lit également dans l'énumération des « moyens nécessaires ou utiles pour faire fleurir l'Agriculture ». Une heureuse gouvernance associera, selon le comte, « la division des propriétés dont il a déjà exposé les avantages par rapport à la population » ainsi que « le partage des fruits entre les propriétaires et les colons, au lieu d'un salaire fixé pour ceux-ci ». Il s'agira aussi de « maintenir le prix des grains » par « l'interposition d'une police

éclairée et bienfaisante ». Celle-ci, note l'*Esprit des journaux* à propos de l'ouvrage de Donaudi delle Mallere, constitue « la seule exception qu'il propose à la liberté générale du commerce ». D'un côté, cette dernière dessine une perspective de bien-être général qui ne peut que séduire (avant d'éblouir). La route est tracée : il faut « favoriser les manufactures nationales », « accorder des privilèges exclusifs », « mettre des droits un peu forts sur les produits des manufactures étrangères ». « Tout ce qui peut arrêter l'industrie ou éteindre l'émulation, est nuisible et dangereux. » Cependant, « l'administration ne saurait être ni trop vigilante pour observer, ni trop circonspecte pour agir », quand il s'agit d'« établissements qui procurent du travail aux habitants d'un État ». S'il « est juste et naturel de les favoriser », « en accordant des récompenses à l'industrie des fabricants », « il est aussi essentiel, pour le bien même de ces derniers, de s'assurer par des examens, de leur habileté... ». En d'autres termes, que les dirigeants d'entreprise méritent par leur qualification les « récompenses » financières que leur octroient les pouvoirs publics.

Dans le même esprit, « comme il n'y a point de genre de manufacture où le dessin ne soit très utile, M. Donaudi veut qu'on établisse des écoles de cet art pour les jeunes apprentis ». S'il s'agit d'extraire « les divers fossiles, tels que les terres argileuses et autres, les pierres, les sels, le soufre, etc. », le rêveur réformiste entend que chacun profite de cette économie régulée. « Il veut qu'il soit libre à celui qui a découvert une mine, de l'exploiter à sa volonté après en avoir obtenu la permission, et avoir acquitté les droits royaux » — les taxes normalement dues à l'État. Comment passer ici sous silence les limites, voire les impasses d'une politique économique dont les générations ultérieures éprouveront la stricte application ?

Que l'entreprise collective, exigeant la participation de tous, prenne éventuellement un caractère autoritaire, sinon totalitaire, qui s'en étonnerait ? Les meilleurs esprits réformateurs du XVIII^e siècle — songeons à notre chevalier de Heusy, philosophe liégeois¹⁴ — n'imaginaient guère d'autre réponse au paupérisme que la création d'un « hôpital-général » qui mettrait les indigents au service de l'entreprise. Pour le comte Donaudi, résumé par l'*Esprit des journaux*, « c'est encore

une bonne politique de joindre tous les enfants trouvés à la classe des agriculteurs, et de détruire cette classe oisive de mendiants qui tirent sans cesse de la société sans rien lui rendre, et qui consomment aux dépens des travailleurs ».

La question agricole s'annonce prioritaire dans la préoccupation économique-philosophique des Lumières. Aussi occupe-t-elle une grande place dans le périodique liégeois. Le brassage international des théories et des propositions est large : celles-ci sont avancées par les Britanniques William Donaldson (1775)¹⁵ et James Anderson (1777)¹⁶, par Johan Gottskalk Wallerius (1774)¹⁷ et Hans Caspar Hirzel (1784)¹⁸, pour le domaine germanique, etc. S'éloigne-t-on du « philosophisme » en parcourant avec eux sillons et labours ? Ce serait ignorer le fait qu'on attribue à d'Holbach la traduction française de l'*Agriculture réduite à ses vrais principes* de Wallerius¹⁹ ? Hirzel ne collabore-t-il pas à la diffusion largement européenne d'un autre auteur suisse ? Il a préfacé l'*Avis au peuple sur sa santé* de Samuel Tissot, qui brosse un saisissant tableau de la misère paysanne ; il a aussi traduit en allemand son *Traité sur la petite vérole*²⁰.

L'agriculture occupe effectivement une place remarquable au palmarès, établi par J. Proud, des « Mots-clés les plus souvent utilisés dans la base de données », c'est-à-dire pour les livraisons des années 1772, 1780, 1789 et 1790 de l'*Esprit des journaux*. Son score s'élève à 127 points. Mais sans doute faut-il tenir compte des résultats de référence qu'obtiennent des secteurs connexes comme ceux rangés sous la rubrique « économie rurale », « physiocratie », etc.²¹. Celle de l'« économie » n'obtiendrait que 30 points, mais là aussi, il convient probablement d'ajouter ceux enregistrés pour le « commerce » (37), les « inventions » (26), les « machines » (12), les « matériaux de construction », etc. Faut-il insister sur la place qu'occupe dans notre périodique, du seul point de vue littéraire, la figure de l'artisan, du travailleur « mécanique », du commerçant ? Prenons pour l'illustrer un des auteurs dramatiques les plus présents dans les premières années du journal.

Sébastien Mercier s'affirme sans surprise comme le peintre du peuple revendiquant sa dignité et ses droits. Il « a déjà publié beau-

coup de drames », apprécie l'*Esprit des journaux* de mars 1776, à propos de sa *Brouette du vinaigrier*, « et tous ont le mérite de toucher, d'attendrir, et de présenter les plus beaux exemples de vertu et de bienfaisance²² ». Toute la lyre... Le périodique emprunte au *Journal encyclopédique* le résumé de ce drame en trois actes. Monsieur Jullefort, animé de la plus « basse avarice », veut épouser une femme richement dotée. Telle est, en principe, la fille du négociant Delomer, qu'il courtise et pour laquelle le fils du vinaigrier Dominique éprouve un vif penchant. La faillite du marchand détourne Jullefort de celle qu'il convoitait, révélant son vrai visage. Dominique sauvera Delomer en lui apportant « 3 778 louis d'or en rouleaux bien comptés », fruit d'un inlassable travail. La scène au cours de laquelle le vinaigrier apparaissait « en bonnet de laine et en veste rouge », poussant « un petit baril sur une brouette », déclenchait, rapporte le *Mercur de France*, un tonnerre d'applaudissements et un déluge de larmes.

Il est vrai qu'une certaine presse s'accorde à regretter un « ton de familiarité » qui paraît déplacé à la scène. On fait la moue devant un personnage principal auquel il « échappe souvent des choses trop triviales ». « M. Mercier a raison, dit M. Linguet » — dans le *Journal de politique et de littérature*, dont la direction allait bientôt lui échapper au profit de La Harpe — « de croire que le talent de l'auteur dramatique consiste dans l'imitation de la nature ; mais tout ce qui est dans la nature n'est pas pour cela digne du pinceau de l'imitateur ». L'auteur n'ignore rien de ces reproches. Il se défend dans la préface « de l'espèce de bassesse que quelques critiques pourraient trouver à la nature de son sujet » (*Journal encyclopédique*). On ne s'étonnera donc pas que l'on accole à Mercier un adjectif définissant bien la nouvelle perspective dans laquelle s'inscrit son théâtre : il tranche par « ses qualités sociales ».

Ainsi se caractérise une entreprise littéraire mettant en évidence, à travers la représentation du monde du travail, l'ébranlement d'un ordre ancien. Quand le vinaigrier sollicite pour son fils la main d'une fille d'une classe plus élevée, il bouscule le système des unions qui constitue un des ciments de la hiérarchie traditionnelle. Il revendique la légitimité d'un mariage que l'on aurait, en d'autres temps, « regardé comme la plus monstrueuse des alliances ». Plus crûment, il montre

« que l'orgueil des rangs, si haut, si intraitable dans ses discours, sait s'humaniser à propos, et qu'il ne s'agit au fond que des conditions pécuniaires ». « Voilà donc », s'écriera le vinaigrier, « ma brouette anoblée... ». « La poule aux œufs d'or, si elle existait, pondrait fièrement sur le trône des Rois. Me voilà donc réconcilié avec le bon goût. »

Notre périodique se fait aussi l'écho des critiques remâchées par Fréron dans *l'Année littéraire*. Celui-ci

conseille à M. Mercier de mettre sur le théâtre tous les corps de métier dont Paris abonde, et de nous donner, en drames bien relevés et bien pathétiques, le *Sac du charbonnier*, l'*Auge du maçon*, la *Tasse du quinze-vingt*, le *Chaudron de la vendeuse de châtaignes*, la *Chauffèrette de la marchande de pommes*, ... la *Hotte du crocheteur*, la *Sellette du décrotteur*, etc. etc. etc.

On voit comment la revue des petits métiers s'achève symboliquement dans la gadoue de la société. Mais sur la scène, c'est le peuple qui triomphe par les applaudissements du public. Ce que Fréron appelle le « genre ridicule », radicalisation du « drame bourgeois » de Diderot, est « donné avec succès sur plusieurs théâtres de province ». La *Brouette du vinaigrier* « a même été traduite en allemand et représentée à Vienne ».

La valorisation du travail manuel réservé aux plus humbles s'exprime ici sur le plan financier, par l'échange quelque peu symbolique entre un pactole et la promotion sociale. Mais que vaut l'égalité *de facto* dans un système qui consacre en droit son contraire et qui, dans un autre ordre de faits, se targue éventuellement d'insulter la masse des sujets par les privilèges qu'il accorde ? En mai 1775, *l'Esprit des journaux* rend compte d'un autre drame de Mercier, le *Juge*²³. « Le nœud de cette pièce », annonce le journal, « est fort simple ».

Il s'agit d'une maison de paysan et de quelques arpents de terre situés dans la seigneurie de Monrevel, et revendiquée par le seigneur de ce nom. Le paysan nommé Girau n'a point de titre écrit : mais il allègue une possession de deux cents ans, qui est un assez bon titre ; et d'ailleurs sa propriété se trouve reconnue par d'anciens

terriers de la seigneurie. Le procès est donc évidemment injuste... Animé d'une « prodigieuse envie de ce terrain situé au bout de son parc, vis-à-vis de son château », le comte affronte donc en justice un paysan non moins « obstiné à le garder ». L'intendance intervient bien sûr en faveur du noble. « On a commencé par saisir les terres du paysan et par abattre sa maison... » Le juge voudrait rendre une sentence équitable, mais il « doit tout au comte », qui le menace de « le réduire dans l'indigence ». Les journalistes regrettent certaines invraisemblances de la pièce ainsi que le traitement caricatural du comte de Monrevel, présenté comme « un fou furieux dont le rôle n'est pas soutenable », comme « un tyran exécration et ridicule ». Mais ils doivent bien convenir que le personnage, tel quel, égaré par un sens de la propriété qui « produit des atrocités », « révolte absolument ».

En considérant le compte rendu de ce drame, on ne peut s'empêcher de songer aux procès qui opposèrent régulièrement au pays de Liège, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, la bourgeoisie à talents ou certaines communautés villageoises à des seigneurs prétendant faire valoir des privilèges médiévaux. Comment le « citain » liégeois qu'on invitait à lire la pièce de Mercier n'aurait-il pas eu en tête l'affaire dite des *Disciples de Laverne*, du nom d'une brochure parue en 1765. Celle-ci racontait de quelle manière le « négociant et bourgeois » Jean-Joseph Coster, de Dinant, avait été arnaqué par un prétendu chevalier Stapleton dont les agissements frauduleux étaient béatement couverts par le bourgmestre Dupont de Weve. On se moquait — assez crûment, dans des termes que la bienséance réproouve — d'un mayer qui suivait comme son ombre, la queue entre les jambes, un homme se réclamant d'une « race illustrée par dix-huit amiraux, une vingtaine d'évêques, quelques généraux d'armée, et particulièrement par un Viceroi d'Irlande ».

Le déni de justice illustré par le *Juge* de Mercier pouvait aussi trouver un écho chez les habitants de Florennes qui portent devant les tribunaux liégeois, en 1773, le conflit qui les oppose au seigneur et à sa cour, dont le clientélisme, les détournements de fonds publics, l'appropriation des produits de la pêche et de la chasse sont notoires. La communauté fait paraître un factum intitulé *Plaintes d'un peuple désolé et*

opprimé. On y évoque la proposition de conciliation offerte par le seigneur. Que les opposants abandonnent leur droit, au prix d'une somme valant bien celle cachée par le vinaigrier dans sa brouette. « Quoi », répondent ceux-ci, « dix-huit mille florins effaceront des crimes de révolte et de sédition que vous nous imputez, vous citoyens prévaricateurs... ». « Le sacrifice que nous aurions fait de cette liberté allait achever et consommer notre esclavage. »

Les séditieux de Florennes rejettent « le joug d'une tyrannie déclarée et humiliante pour des sujets nés dans le sein de la liberté ». Sans doute n'entendent-ils pas les protestations qu'adressent, en ces mêmes années 1772-1773, leurs homologues d'Amay au groupe constitué par les chanoines, le bourgmestre et le seigneur, qui usent des biens communaux comme il leur plaît. En justice, la partie était inégale. Le pouvoir, qui gagne le procès, rit au nez des « quarante-huit bourgeois, manants et habitants » qui ont signé contre lui une pétition. S'imaginent-ils qu'un bourgmestre doit « faire attention à ce que demandent les sujets », qu'il est un « mandataire de la généralité qui l'environne », une « machine », un « domestique » au service de la collectivité ? Le seigneur n'a que faire de ces « piailleurs » (comme il les appelle), au sein desquels s'organise cependant une fronde qui, comme chez Mercier, apprend à réclamer ses droits. Certains, aux côtés des « manants », veulent pousser « la discussion plus loin », comme dit le *factum* qu'ils présentent au public : les avocats Libert et Anceau, le notaire Faverly, le médecin Dandoy... « Plus loin » : comment désigner alors, au début des années 1770, l'improbable horizon d'une Révolution ?

Dans le *Juge*, le paysan Girau venait avec sa famille remercier celui qui lui avait rendu justice et exhortait ses enfants à s'adresser à lui, pour le cas où l'on voudrait leur « faire du tort ». Songez, leur disait-il, qu'un tel homme « vous protégera contre qui que ce soit au monde ». « Car, voyez-vous, tous les grands seigneurs ne sont, devant son tribunal, pas plus qu'un homme comme moi. »

Le discours économique-social des Lumières est volontiers agrémenté d'épanchements de sentimentalité qui peuvent aujourd'hui faire sourire, quand ils n'agacent pas un lecteur ayant trop fait l'expérience, depuis deux siècles, de la rhétorique convenue, autrement dite

langue de bois. Encore convient-il, pour apprécier justement ce discours humanitaire (avec lequel le nôtre rivalise souvent de figures obligées), prendre la mesure des immenses espoirs de progrès qu'a libérés la révolution intellectuelle représentée par le sensualisme. Faut-il rappeler quelle nouvelle image de l'homme s'est construite sur la « table rase » que présentait à la naissance l'esprit de chacun ? L'individu le plus ordinaire devenait désormais capable, en principe, de la plus grande variété d'accomplissements, en fonction du travail mental opéré sur ses perceptions ? Un siècle avant la Révolution, l'égalitarisme de départ des cerveaux préfigurait sur le plan de la pensée l'égalité revendiquée sur le plan civil²⁴.

Aussi l'*Esprit des journaux* consacre-t-il près de cent pages, dans le dernier trimestre de 1776, à celui qui radicalise la philosophie de Locke : Condillac. Le *Cours d'étude* de celui-ci, destiné à l'*instruction du prince de Parme*, venait de paraître l'année précédente en seize volumes, notamment à l'adresse de « Bouillon, à la Société Typographique ». Chez le philosophe de la « statue », le message constituant la sensation va déployer une arborescence qui, bien conduite, bien éduquée, permettrait à chacun de maîtriser une « langue des calculs », une syntaxe des idées aux perspectives exponentielles sans limites. Le compte rendu de l'*Esprit des journaux* s'ouvre par une exposition générale des conceptions de l'auteur empruntée au *Journal encyclopédique*, à la *Gazette des Deux-Ponts*, dite *Gazette universelle de littérature*, et à l'*Année littéraire*. Le résumé s'avère remarquable²⁵.

En réfléchissant sur les diverses méthodes d'instruire les enfants, Monsieur l'abbé de Condillac a reconnu que la plus simple et la meilleure était celle à laquelle nous sommes redevables de la création des Arts et des Sciences, c'est-à-dire, qu'on devait les conduire, sans cesse, par la voie de l'observation, du connu à l'inconnu : il a jugé en même temps, que pour employer cette méthode dans l'éducation, il fallait d'abord donner à l'élève une juste idée des facultés de son âme, lui faire sentir le besoin de s'en servir, et que si l'on réussissait à l'un et à l'autre, tout deviendrait facile (...).
Pourquoi donc ne pourrait-on pas le faire réfléchir sur ce qui s'est

passé en lui, lorsqu'il a formé des jugements et des raisonnements, lorsqu'il a eu des désirs ; lorsqu'il a contracté des habitudes ? (...) Or, dès qu'un enfant connaîtra l'usage des facultés de son esprit, il n'aura plus qu'à être bien conduit pour saisir le fil des connaissances humaines, pour les suivre dans leurs progrès depuis les premières jusqu'aux dernières, et pour apprendre en peu d'années ce que les hommes n'ont appris qu'en plusieurs siècles.

L'Esprit des journaux reviendra sur le principe égalitaire à propos d'un ouvrage qu'il dit imprimé « À Bruxelles, chez Emmanuel Flon, et chez les principaux libraires de l'Europe » : *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'instruction de la jeunesse, ou découverte de la meilleure manière possible d'enseigner les sciences et les langues aux enfants de l'un et l'autre sexe ; ouvrage encyclopédique contenant un corps complet de traités élémentaires, avec lesquels deux écoliers pourront facilement se donner des leçons tour à tour, et se passer de maîtres*²⁶. Dû à un certain François-Paul Barletti de Saint-Paul, l'ouvrage annonce dès le titre sa vocation à s'adresser à un public qui entend développer ses compétences en dehors des circuits rigides que doit trop souvent emprunter une jeunesse soumise à la hiérarchie sociale. Celui qui se sent une compétence dans un monde plus ouvert s'adresse à des outils pédagogiques lui permettant de s'affirmer en tant qu'individu pour accéder éventuellement à la bourgeoisie à talents. L'histoire des manuels d'éducation manifeste souvent cette adaptation à la conquête individuelle de la réussite.

« L'opinion du philosophe genevois, et celle de M. Helvétius sur la possibilité de plier indistinctement tous les esprits au mécanisme d'une même méthode », lit-on dans *L'Esprit des journaux* à propos de cet « ouvrage encyclopédique », « avait besoin d'être appuyée de quelques expériences ». Celles-ci seront apportées par d'Alembert qui, prenant l'exemple de la géométrie, soutient qu'« il n'est guère de science dont on ne puisse instruire *l'esprit le plus borné*, avec beaucoup d'ordre et de méthode ».

Toute différence raciale s'abolissait dans le devenir d'une nouvelle humanité. Toute culture du monde devenait susceptible d'affir-

mer, d'imposer son universalité. Extraordinaire mutation de l'horizon planétaire que Bossuet avait limité aux frontières d'une Europe blanche naturellement supérieure. La peinture naïve des Goths et des Ostrogoths, valorisée sous le regard de Herder, justifiait par avance les « arts premiers ». Le lyrisme sauvage des Celtes appelait chez Diderot ou Turgot la légitimité primitiviste. Voltaire pronostiquait, à la manière de Mathieu Laensbergh, que les Noirs n'arriveraient jamais à inventer le violon ou l'épinette parce qu'ils avaient autant de sens musical que les éléphants. Avec lui, ce n'était pas Mozart qu'on assassine : c'était Louis Armstrong ou Charlie Parker. Le changement qui s'opère en matière de conception raciale se traduit dans l'*Esprit des journaux* par la place qu'occupent régulièrement les nouvelles du mouvement anti-esclavagiste, qui eût mérité un examen dans le présent volume.

P. Gossiaux pourrait nous rappeler ici à quel point le combat contre la traite n'était pas sans contradiction. Jusqu'à quel point une préoccupation nationale de rentabilité, d'intérêt personnel et d'enrichissement, après la perte des « quelques arpents de terre » du Canada, en limite-t-elle trop souvent la portée humaniste, habillée en dénonciation des cruautés cléricales de la conquête du Nouveau Monde ? J. Ehrard a apporté à cette question la réponse d'un défenseur des Lumières et d'un historien se fondant sur des documents historiques précis. N'est-ce pas, cependant, dès la parution de la fameuse *Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal et de Diderot, qu'est mise en doute l'absolue sincérité, voire l'honnêteté, de la dénonciation de la traite ? Le périodique ne manque pas de relever des variations qui paraissent affecter le discours de l'auteur : « Tantôt il a l'esclavage en horreur. Il le croit inutile et nuisible autant qu'odieux ; et tantôt il cherche à prouver la nécessité des esclaves, et les avantages de la traite des Nègres²⁷. »

Revenons au thème central de l'éducation pour nous tourner vers l'Allemagne et nous arrêter au compte rendu d'un ouvrage anonyme de 1775 intitulé *Boerne tuchten, eller Kunsten, etc.*, c'est-à-dire *L'art d'élever les enfants*²⁸. Cette fois, l'*Esprit des journaux* emprunte la recension au *Journal littéraire de Berlin*. Si l'auteur germanique met en

garde contre une éducation conduisant à former des « incroyables », « pernicieux et nuisibles à la société », il n'incrimine pas moins l'enseignement naguère prodigué par les Jésuites, alors que Clément XIV vient de supprimer la Compagnie. On ne prétendra pas, lit-on dans l'essai, inculquer à l'enfant des « idées métaphysiques » qui n'entrent pas dans « le temps de son développement » : on songe à Rousseau, hostile aux apprentissages prématurés. Au lieu de lui « remplir la tête de fables », ses parents et ses maîtres lui proposeront « des traits, bien choisis dans l'histoire, de bienfaisance et d'humanité, même de perfidie et de cruauté » pour inspirer l'horreur du mal. « Une conversation d'un quart d'heure produit, comme l'a remarqué l'auteur d'*Émile*, plus d'effet que des heures entières de lecture et d'étude. »

Nous avons conservé chez nous plusieurs anciennes pratiques superstitieuses de nos devanciers ; nous avons des espèces de saints qui viennent, certains jours de l'année, régaler et effrayer les enfants ; nous avons nos sorciers, nos revenants, nos fées ; nous avons des esprits qui apportent de l'argent, pourvu qu'on observe de certaines cérémonies à telle et telle heure de la nuit : enfin nous avons conservé un grand nombre d'extravagances qui font une bonne partie des frais de l'éducation des enfants. Il est plus commode de les faire taire en les menaçant du loup-garou, du revenant et de l'esprit, que de les apaiser d'une autre manière.

On est bien placé, à Liège, pour éprouver la rudesse des attaques contre les « sottises dangereuses » dont on berce le peuple comme les enfants. *L'Almanach de Mathieu Laensbergh*, notre production nationale par excellence, est unanimement dénoncé ou moqué par Voltaire, Gresset, Tissot ou Sterne comme symbole d'obscurantisme. Celui-ci, bien sûr, se trouve volontiers associé, dans un périodique comme le *Journal encyclopédique*, au fanatisme, particulièrement en matière de religion.

« On a beaucoup écrit sur l'éducation », écrivait *l'Esprit des journaux* en annonçant l'ouvrage allemand dont il vient d'être question. « Les uns se sont attachés de préférence à celle du corps, les autres à

celle de l'esprit, le plus petit nombre s'est appliqué à celle du cœur. » Sont ainsi allégués « Locke, Fénelon, Jean-Jacques, Helvétius ». L'éducation corporelle occupe en effet une place importante dans ce que l'époque désigne plus largement comme la question de l'amélioration physique de l'homme²⁹.

En 1777, l'*Esprit des journaux* rend compte du *Cri de la nature en faveur des enfants nouveaux-nés* de Pierre-François Nicolas³⁰. Notre colloque n'a malheureusement pas comporté, malgré nos efforts, de communication sur l'obstétrique, matière qui tracasse particulièrement les Lumières³¹. S'il fallait une illustration littéraire de la préoccupation, on la trouverait sous sa forme la plus plaisante dans le *Tristram Shandy* de Sterne, dont la traduction française par Frenais fait l'objet d'une longue et enthousiaste critique dans l'*Esprit des journaux*³². La recension apparaît presque totalement empruntée à l'*Année littéraire*. Ce périodique jésuite ne peut en l'occurrence que se joindre aux applaudissements unanimes des autres journaux mentionnés en référence dans la publication liégeoise, à savoir le *Journal des sciences et des beaux-arts*, le *Mercur de France*, le *Journal encyclopédique* et les *Affiches et annonces de Paris*.

On se souvient que le père de Tristram, « philosophe entiché de systèmes particuliers », recommandait que les nouveaux-nés soient « introduits dans le monde, non par la tête, selon l'usage, mais par les pieds ». L'*Esprit des journaux* en reproduit intégralement l'explication. On ne peut que faire de même.

La lecture d'un grand nombre de livres de physique et de métaphysique lui avait appris que le siège de l'âme est dans la *medulla oblongata* ; que la tête encore tendre, molle et flexible d'un enfant, au moment de l'accouchement, était accablée par la violence des efforts de la femme, d'un poids de quatre cent soixante-dix livres, et que cette énorme compression, en altérant plus ou moins le tissu délicat du cerveau, était la cause des différences qu'on observait dans l'esprit, la mémoire et l'intelligence des hommes. Cette opinion lui servait à expliquer sans embarras tous les phénomènes de génie ou de stupidité dont il était témoin. Il apercevait sur le

champ, par quelle raison le fils aîné était ordinairement le plus sot de la famille : cela ne doit pas surprendre, disait-il, le pauvre diable ! c'est lui qui a frayé la route à ses cadets. Ils lui ont, sans le savoir, l'obligation d'avoir plus d'esprit que lui. Ce système avait conduit surtout le père de Tristram à s'engouer des merveilleux effets de l'opération césarienne, etc.

Que lisons-nous par ailleurs dans *l'Esprit des journaux* de septembre 1779, où est rapportée une des premières séances de la Société Libre d'Émulation de Liège, tenue le 18 juillet ?

Monsieur M. Dehousse, chirurgien aussi connu par son habileté dans la théorie que par ses succès dans la pratique, lut un mémoire sur les inconvénients de la mauvaise habitude qu'ont les sages-femmes de pétrir la tête des enfants nouveaux-nés, et il eut la gloire, bien précieuse pour un citoyen, d'entretenir le premier la société d'objets d'une utilité directe et d'un intérêt vraiment pressant.

C'est au cours de la même séance que fut — inévitable exigence du protocole d'hommage aux Lumières — couronné le buste du prince-évêque Velbruck. Mais la manifestation connut un autre temps fort, dont on ne pouvait alors concevoir à quel point il fut probablement décisif pour l'avenir de la principauté. Un jeune homme, Nicolas Bassenge, y fit lire « une pièce de vers qu'il avait composée pour cette occasion ». Une « louable timidité » l'empêcha de s'en charger lui-même. Mais le poème « excita des applaudissements universels » : « on distingua surtout une superbe tirade qu'on fit répéter au lecteur deux fois de suite... » Ainsi le futur leader intellectuel de la Révolution liégeoise faisait-il son entrée sur la scène médiatique liégeoise, en chantant les valeurs du siècle.

Le compte rendu de l'ouvrage de Sterne dans *l'Esprit des journaux* souligne par ailleurs, à l'unisson des autres périodiques, la fantaisie digressive d'une œuvre affirmant un affranchissement absolu des normes narratives, à l'instar du récit du *Fataliste* chez Diderot.

L'histoire de l'oncle Tobie y est particulièrement mise en évidence. On se souvient de cette figure pittoresque de vieux militaire occupé à reconstituer par des jeux enfantins le siège de Namur, où un éclat de boulet l'atteignit à l'aine. De cette blessure à son éloignement pour les femmes et à l'infidélité que lui inflige son épouse, le cheminement du destin est plus direct que celui emprunté par le sautellement même de l'écriture chez Sterne.

Notons encore un autre tour que prit l'apparition de l'humour britannique dans le « goût » français, en relation apparente avec l'espèce de détachement qu'implique la mise à distance d'un sujet de plaisanterie. Dorat met à la scène, dans la *Feinte par amour*, ce qu'une chronique de La Harpe, reproduite par l'*Esprit des journaux* au début de 1774, appelle « un des ridicules du moment » : c'est-à-dire « ce que l'on a nommé de nos jours le persiflage³³ ». Celui-ci est d'abord « un certain langage très usité dans plusieurs sociétés et qui est inconnu dans beaucoup d'autres ». « Ce n'est pas que le persiflage soit absolument moderne », convient La Harpe : « il tenait à une tournure d'esprit qui faisait dire plaisamment les choses sérieuses, et sérieusement les choses plaisantes ». Il doit s'apparenter, croirait-on aujourd'hui, à une forme d'humour noir quelque peu britannique. On trouve ce type de trait chez Hamilton, par exemple. « Lorsque le comte de Grammont dit au roi d'Angleterre, en parlant de son valet de chambre Termes : *je l'aurais infailliblement tué, si je n'avais craint de faire attendre Mademoiselle d'Hamilton*, il dit une chose très gaie. Mais depuis, des gens qui avaient beaucoup moins d'esprit se sont fait un langage décousu, néologique, vague et burlesque... » Ce travers constitue souvent, note La Harpe, un des ressorts de la « diction comique » chez Dorat.

Ne quittons pas la Grande-Bretagne, les Shandy et les questions d'accouchement, pour faire brièvement une place à un ouvrage dont l'*Esprit des journaux* rend compte en se référant aux recensions parues dans le *Journal de médecine* et le *Mercur de France*. Dans son *Treatise on the Management of Pregnant and Lying-In Women*, Charles White, « membre du Collège de chirurgie de Londres et chirurgien de l'Hôpital de Manchester », offre une véritable « charte de libération »

à des femmes en couches trop souvent « asservies aux préjugés, et obéissant aveuglément à l'usage³⁴ ». Il s'agit d'abord de les délivrer de « l'abus que l'on fait de la saignée dans cet état ». Pourquoi agresser ainsi les femmes enceintes présentant « une constitution faible, délicate et sensible » ? Qu'on traite plutôt celles-ci au « lait d'ânesse », au « quinquina », par « l'élixir acide de vitriol », voire par « l'exercice du cheval » — « modéré » — ou par un « bon bain froid ». Les autres recommandations font davantage penser aux conceptions rousseauistes ou annoncent clairement l'hygiénisme du XIX^e siècle. Le médecin anglais « regarde comme une chose essentielle d'entretenir le ventre libre » :

Il blâme beaucoup la coutume de faire porter aux femmes enceintes des vêtements étroits ; il leur conseille de porter des corsets lacés d'une manière très lâche, dont les épaulettes soient larges et faciles, et dont tout le bord inférieur soit garni de rubans de fil bien cousu, et auxquels on puisse attacher les jupes et les poches ; en sorte que le ventre ne soit ni serré, ni comprimé, et que tout le poids des vêtements, lorsque la femme sera dans une position verticale, soit supporté par les épaules.

La libération du vêtement s'accompagne d'une ouverture de l'espace, lors de l'accouchement.

Au commencement du travail, dit-il, loin de vouloir assujettir la femme à garder une position déterminée, on ne la condamnera pas même à rester dans sa chambre, mais on la laissera se promener d'une chambre à l'autre... Pendant tout le temps du travail, elle respirera l'air le plus libre, elle ne sera pas environnée d'un plus grand nombre de parents et d'amis que la nécessité ne le requiert ; la porte et même les fenêtres de sa chambre, si l'on est en été, seront ouvertes.

Après l'accouchement, les femmes seront méritoirement laissées « dans le plus parfait repos de corps et d'esprit », mais l'auteur n'approuve pas qu'elles « gardent longtemps le lit, il voudrait qu'elles se levassent le second ou le troisième jour au plus tard ».

Défendant l'utilité de la saignée pour les femmes qui sont « d'une constitution très sanguine », Nicolas entend pour sa part, dans le *Cri de la nature*, ranimer par les bains celle de l'enfant né faible. Il invoquera pour cela l'exemple de la « force extraordinaire » développée par un bambin « baigné à six mois, dans l'eau d'une rivière extrêmement rapide qui était glacée ». Nicolas traitera par ailleurs du recours aux nourrices, de l'inoculation, de la rougeole, de la dentition, mais aussi de la thérapie par la musique. Il gardera ses considérations les plus mordantes pour l'alimentation des futures mères.

Si tous les hommes doivent s'observer à l'égard des substances dont ils se nourrissent, les femmes enceintes ne sauraient porter une attention trop scrupuleuse sur cet objet : il n'est point de goût, de fantaisie qu'elles ne doivent sacrifier aux besoins de l'enfant qu'elles portent dans leur sein : il n'est point d'excuse qui puisse les mettre à l'abri des reproches d'inhumanité, lorsqu'elles veulent couvrir du prétexte de grossesse, les bizarreries de leur imagination. Tout le monde pourrait citer des anecdotes d'envies singulières de femmes grosses ; et l'on sait assez jusqu'où peut aller leur caprice à cet égard. (...) Ces goûts passagers coûtent souvent la vie au fœtus, ou lui préparent, s'il voit jamais le jour, une vie triste et languissante : c'est ainsi que les enfants portent souvent la peine qu'eût méritée l'intempérance de leur mère. C'est donc un devoir sacré pour les maris de ces femmes à appétits désordonnés, de ne point les perdre de vue, et de leur interdire absolument toutes les substances que leur goût dépravé pourrait leur faire désirer.

Si éloignées que soient les approches de la nature féminine chez White ou chez Nicolas, un même souci anime leurs recommandations : rapprocher la mère et l'enfant de la nature en les affranchissant des vieilles consignes ou des préjugés qui enferment un corps appelant la régénération. Le XVIII^e siècle va afficher de plus en plus clairement un souci de propreté qui se décline en déclamations contre l'air pollué des villes, en propositions urbanistiques réclamant hygiène et clarté.

Rétif de La Bretonne dans les *Nuits de Paris*, Sébastien Mercier dans le *Tableau de Paris* écrivent bien des pages connues sur ces thèmes. La fraîcheur de l'environnement pour les femmes en couches et la douche froide pour les enfants participent de cette tendance générale qui évolue entre écologie et naturisme.

La littérature a fortement intégré ce mouvement général des esprits, qui en appelle aussi à une autre forme de vie quotidienne et donc de bonheur. *L'Esprit des journaux* en répercute la montée, après que les poètes Écouchard Le Brun, Saint-Lambert ou Delille aient ouvert la voie dans les années 1760 en proposant ce que R. Mauzi et S. Menant appellent le nouvel idéal d'un « bonheur philosophique et champêtre³⁵ ». Delille : « Ô Chantre incomparable ! ô Poète divin », s'écriera le Liégeois Dieudonné Malherbe. Souvenons-nous aussi que son concitoyen Clément Plomteux publiera les *Géorgiques* de Virgile dans la traduction de Delille et que François Lemarié réimprimera les *Mois* de Roucher, dont il est question dans ce volume.

Ce retour à la nature est notamment illustré par le principal poète suisse de langue allemande, Salomon Gessner. *L'Esprit des journaux* annonce en 1774 la publication de ses *Œuvres choisies*, dans un compte rendu emprunté au *Journal encyclopédique*³⁶. Le thème central, est-il annoncé, tient dans l'opposition entre le mode d'existence qui pèse sur l'homme des villes et l'évocation d'un retour « aux mœurs de l'âge d'or, les seules où la simplicité du bonheur réel puisse se présenter ». Dans les temps où la société n'en était encore qu'à ses origines régnait « une félicité parfaite qu'on ne reconnaît pas même dans la cabane d'*Annette et Lubin* » — référence à un conte de Marmontel dont on sait, au pays de Liège, combien sa genèse serait liée à un épisode de la chronique verviétoise³⁷. Mais la réalité moderne décrite par Gessner est bien différente. « Au lieu de cet amour pour la culture de terre, continue-t-il, au lieu de cette liberté qui la favorise, je ne vois que des traces de l'oppression : ici des paysans attachés à la glèbe et vendus avec elle ; là des hommes excédés par des corvées, presque partout l'inaction et la misère. »

Accordée à une nouvelle société, une autre littérature doit « célé-

brer les charmes d'une vie vertueuse » sans négliger de satisfaire à « la plus douce des passions », « l'amour ». « Rien n'est plus opposé au caractère des hommes du XVIII^e siècle ; mais rien n'est plus fait pour leur inspirer la honte d'eux-mêmes, et le désir d'un bonheur qu'ils ont immolé à la foule des illusions des villes. » Comment celui qui considère son mode d'existence dans une société à tel point frelatée ne ressentirait-il pas l'appel de Jean-Jacques à une inversion de l'histoire et du prétendu « progrès » ?

Prenons ici le temps, par esprit de clocher, de signaler la place qu'accordent nos deux journaux à un auteur ayant exercé sur les bords de la Meuse une grande influence. À propos d'un écrit inspiré par Gessner, on lit : « La noble simplicité de cette petite pièce sera peut-être difficilement sentie par quelques-uns de nos beaux esprits français ; mais nous imaginons que la muse de M. Léonard ne la dédaignera pas plus que quelques morceaux qu'il a fait passer dans notre poésie. » On sait que Nicolas-Germain Léonard, un des « poètes créoles » du XVIII^e siècle, venait d'arriver à Liège, où il séjournera jusqu'en 1782 en tant qu'attaché à l'ambassade de France. Le groupe poétique liégeois dit « des trois amis » — Bassenge, Henkart, Reynier — lui doit beaucoup³⁸.

À parcourir les annonces de l'*Esprit des journaux*, un mot attire l'attention, auquel fait écho la bibliographie des éditions locales. Sans lui accorder une signification trop moderne, on remarque les occurrences d'ouvrages comportant un appel « érotique ». Lemarié publie en 1780 les *Œuvres de M. le chevalier de Parny contenant ses opuscules poétiques et ses poésies érotiques*. Il y ajoutera en 1800 les *Œuvres érotiques et morales* de Masson de Pezay. On peut croire que la réimpression de l'ouvrage de Parny a été influencée par le compte rendu qu'en donne l'*Esprit des journaux* en 1778³⁹. Celui-ci s'inspire notamment du *Journal de politique et de littérature*, où La Harpe déroule sur plusieurs pages une louange qu'avait annoncée sa *Correspondance littéraire* quand il informait le grand-duc de Russie de la parution d'un recueil de poésies « pleines de naturel, de grâce et d'élégance, et les meilleures qu'on ait faites depuis Chaulieu⁴⁰ ». Le *Journal dit de Bruxelles* avait amplifié l'appréciation dans des termes que reprend l'article de l'*Esprit des*

journaux. « Naturel » et « délicatesse », « grâce dans les tournures », « pureté », « antique simplicité », « heureux choix de circonstances dans ces serments amoureux » : le recueil paru à l'adresse de « l'Île de Bourbon » annonce un véritable poète héritier de Tibulle et Catulle. « Il n'exprime que ce qu'il a senti ; il ne peint que les plaisirs qu'il a goûtés. Son expression toujours élégante embellit les plus petits détails, et son goût ne lui permet de choisir que ceux qui sont susceptibles d'agrément. Je demande si ce n'est pas l'amour même qui a dicté à une imagination poétique la Pièce suivante. » Et *l'Esprit des journaux* de reprendre avec La Harpe ces beaux vers :

Oui, j'en atteste la nuit sombre,
 Confidente de nos plaisirs,
 Et qui verra toujours son ombre
 Disparaître avant mes désirs ;
 J'atteste l'étoile amoureuse,
 Qui pour voler au rendez-vous,
 Me prête sa clarté douteuse ;
 Je prends à témoin ce verrou,
 Qui souvent réveilla ta mère
 Et cette parure étrangère
 Qui trompe les regards jaloux.

L'Esprit des journaux ajoute au bouquet de La Harpe quelques lignes acérées opposant le « véritable talent » de Parny — un talent « sans affiche, sans prôneur », dont « on se demande d'où il vient » — à la « médiocrité active » de la masse des rimeurs d'occasion. La mise au point n'est pas sans intérêt, outre qu'elle est plaisante⁴¹.

Avons-nous depuis quelques années assez de poètes *légers, badins, Anacréontiques, Érotiques*, qui ne se donneraient pas pour Anacréon ni pour Chaulieu ; qui ont plus de maîtresses que de lecteurs, qui sont plus embarrassés de leurs bonnes fortunes que de leur gloire, et croient, quand ils ont pris à Ovide sa Corinne, et à Tibulle sa Délie, qu'ils ont tout le talent de ces charmants écrivains, embellis de ce qu'ils appellent *l'Esprit Français*. Avons-nous eu dans les almanachs et dans les recueils de toute espèce assez de ces pièces

dans le goût de la galanterie moderne, faites *une heure avant, une heure après*, remplies d'innombrables jouissances, qui n'en étaient pas pour le lecteur, de rendez-vous qui ne fatiguaient que le public, et de grâces et de volupté qui n'étaient que dans les estampes ?

Quand la « galanterie moderne » ne donne pas dans ce que R. Mauzi et S. Menant qualifient de « Folies-Bergères de la poésie française⁴² », elle gagne des terrains où on ne l'attendrait pas nécessairement, du moins si l'on en croit certains titres d'ouvrages. Charles-Pierre Colardeau publie en 1775 des *Hommes de Prométhée*. *L'Esprit des journaux* en rend compte en se référant au *Journal encyclopédique*⁴³. Ce long poème a pour objet l'œuvre prométhéenne par excellence, c'est-à-dire « la création du couple humain ». On y remarque la découverte du corps d'Ève par Adam. Quand l'homme s'éveille aux côtés de la femme,

Tout irrite à la fois ses désirs curieux ;
Sur des globes d'albâtre il arrête ses yeux.

Adam « voudrait plus, sans doute » : « il craint, il tremble, il n'ose ». Sa « voluptueuse compagne », elle-même saisie d'une « ivresse nouvelle », l'encourage. Une singulière métaphore apicole intervient. Voici qu'Ève emprunte à une « abeille industrielle » un « rayon détaché » de la ruche, qui « s'abandonne à sa main ».

Sur ses lèvres bientôt doucement exprimée,
S'épanche à longs flots d'or la liqueur parfumée.

Notons, pour faire encore un sort à l'édition liégeoise, que les *Hommes de Prométhée* sont réimprimés l'année suivante par Denis de Boubers, imprimeur français réfugié puis installé dans la capitale principautaire depuis les années 1760. L'édition est inconnue à la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux⁴⁴. En 1768, Lemarié, gendre de Boubers, procurera des *Œuvres complètes* de Colardeau, également inconnues à la bibliographie locale. Les spécialistes des Collections artistiques de

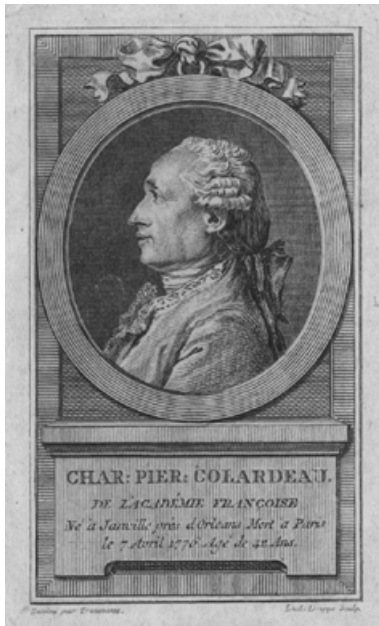
l'Université de Liège nous diront quel rapport éventuel entretient avec ces ouvrages un portrait de l'écrivain, signé par Louis Dreppe, que conservent celles-ci.

Que de chemins vers l'amour et le plaisir n'ouvre pas l'œuvre de cet artiste liégeois, incontestablement acquis aux idées nouvelles, mort prématurément. Les « inconnus à de Theux » recèlent encore une édition de *l'Art d'aimer* de Gentil-Bernard due à Clément Plomteux qui s'orne d'un portrait également signé de Louis Dreppe.

L'Esprit des journaux rapportait par ailleurs que la séance de la Société Libre d'Émulation du 24 janvier 1780 avait donné lieu à l'exposition d'œuvres d'artistes locaux. Y figurait un dessin à l'encre de Chine « ayant pour sujet l'invention de la peinture par Dibutade, qu'on voit dessinant sur le mur, à la lueur d'une lampe, le contour de la tête de son amant occupé en ce moment à lire ». Une œuvre de Dreppe sur ce thème est conservée au Cabinet des Estampes et Dessins de la Ville de Liège⁴⁵. L'idée de reprendre le sujet ne lui aurait-elle pas été inspirée par une peinture du Brugeois Joseph-Benoît Suvé, dont les œuvres, exposées à Paris, font l'objet d'un compte rendu dans *l'Esprit des journaux* en 1779⁴⁶ ? Par ailleurs, on n'a pas assez remarqué, semble-t-il, que Léonard Defrance avait illustré l'histoire de Dibutade dans une peinture vendue à Bruxelles vers 1945 mais aujourd'hui perdue⁴⁷.

Que l'histoire de l'art soit absente du programme d'un colloque portant sur *la modernité* des Lumières, voilà qui constitue une lacune. Quand l'absence s'étend au nom de Grétry, elle devient une faute — au moins régionale⁴⁸. Il n'est évidemment pas de figure liégeoise plus présente que lui dans *l'Esprit des journaux*. Son culte peut aujourd'hui impressionner l'amateur local considérant le pauvre sort qui lui est réservé dans certaines sphères de l'institution culturelle. Il est vrai que le succès de Gluck, qui occupe le devant de la scène dans la confrontation avec Piccini, jette parfois une ombre sur le Liégeois. « La querelle de la musique », écrit La Harpe, « ne cesse de partager la littérature et la société, et d'occuper les esprits. Les journaux et les cafés sont des arènes toujours ouvertes, où les champions de l'un et l'autre partis rompent des lances⁴⁹ ».

L'Esprit des journaux reflète aussi certaines variations de la popu-



Portrait de Colardeau par Louis Dreppe (Université de Liège, coll. artistiques). - Louis Dreppe, *L'invention de la peinture* (Cabinet des Estampes et Dessins de la Ville de Liège).

larité ou les tensions qui partagent la critique, et quelquefois le public, à l'égard de Grétry⁵⁰. En mai 1774, le périodique reproduit l'article du *Mercure de France* saluant la représentation de *Céphale et Procris* à Versailles⁵¹. L'enthousiasme du chroniqueur n'a pas de mots assez flatteurs pour célébrer le duo que forment Marmontel pour le livret et Grétry, « dont tous les travaux sont des succès ».

Il nous a paru que son récitatif s'appropriait sans effort aux formes de notre langue ; qu'il saisissait et rendait l'expression juste du sentiment ou de la passion ; qu'il était commandé par la prosodie ; qu'il ne gênait ni la voix, ni le jeu de l'acteur, et qu'enfin il était une vraie déclamation musicale. Ses chants jamais vagues sont toujours inspirés par le sentiment et indiqués par les paroles. Ils les expliquent et les embellissent avec un choix et dans le mouvement le plus ana-

logue et le plus juste. Comme tout ce que chante l'Aurore a de grâce, de fraîcheur, d'élégance ! Que les chants de Céphale conviennent bien à un chasseur, à un amant fier et passionné ! Que Procris est tendre, douce et sensible dans l'expression de son amour, de ses plaintes et de sa douleur ! La jalousie ne s'est jamais fait entendre avec plus de force et d'énergie.

On voudrait dire : bref, Grétry « a développé dans cet opéra les charmes et les ressources de son génie » — un mot dont le sens moderne s'affirme à l'époque, et qui est répété. Mais l'admiration, sans faiblir, s'étend à toutes les parties de l'œuvre.

Les chœurs de cet opéra sont du plus grand effet et de la plus riche composition. Les airs de danse sont tous très saillants et d'une mélodie agréable, neuve et pittoresque. On ne s'attendait pas à la réussite de cette partie des danses, toute nouvelle pour M. Grétry : le succès n'en est pas même encore librement avoué par ceux qui ne font point attention que le musicien qui a le génie de l'invention, qui sait créer des motifs et les moduler, qui, en un mot, est le maître de ses chants, l'est nécessairement de son art, et doit traiter toutes les parties subordonnées à l'expression, avec autant de facilité que de supériorité⁵².

Voici que *Céphale et Procris* est repris à Paris le 23 mai 1777. *L'Esprit des journaux* y consacre un article⁵³. Certaines allusions du compte rendu de 1774 s'éclairent et donnent à la réception de l'œuvre une autre couleur. C'est qu'en réalité l'opéra, apprend-on, « n'avait pas eu de succès quand il fut représenté il y a quelques années ». Au reste, témoigne le rédacteur des *Affiches et annonces de Paris* à propos de cette reprise : « Le public n'a pas beaucoup goûté les paroles de M. Marmontel, et la musique de M. Grétry. » « Cet opéra n'est pas absolument tombé, ajoute-t-il, mais il se traîne avec assez de langueur. » *L'Esprit des journaux*, qui se doit de faire part de cet écho négatif, trouve la réplique chez La Harpe, selon qui *Céphale et Procris* connut en 1777 la faveur méritée du public, « attira une grande affluence de spectateurs, et reçut

de grands applaudissements ». Tant de morceaux « qui portent le caractère d'un talent supérieur et de la composition la plus mélodieuse, la plus variée, la plus soutenue, suffisent pour faire juger de tout ce qu'on doit attendre de M. Grétry⁵⁴... »

Aussi le périodique liégeois, imitant à nouveau le *Journal de politique et de littérature*, peut-il quelques mois plus tard apporter au public local la réaffirmation d'un sacre attendu, dans l'*Essai sur les révolutions de la musique* de Marmontel⁵⁵. Celles-ci se lisent selon une chaîne royale consacrant « les variations successives de notre goût » en matière d'opéra : « de Lully à Rameau, de Rameau à Grétry, de Grétry à Gluck ». Sous la plume de Marmontel, « le portrait qu'on fait de M. Grétry », doit convenir l'*Esprit des journaux*, « semble tracé avec plus de complaisance » que pour d'autres musiciens, sans pouvoir « être désavoué ».

Une imagination vive et sage, un goût exquis, une justesse de perception qui participe également de la sagacité de l'esprit et de la sensibilité de l'âme, démontre aux plus incrédules, dit-il, que notre langue est susceptible de tous les caractères, de toutes les nuances de l'expression musicale ; qu'elle pouvait se prêter aisément à toutes les inflexions de la mélodie, à toutes les variétés du nombre, et non seulement aux finesses du comique noble, mais aux traits les plus énergiques d'un sentiment passionné.

Tandis que paraissait dans le périodique liégeois le compte rendu de l'*Essai* « complaisant » de Marmontel, on créait à Paris, à la Comédie italienne, le 23 février 1778, un ouvrage où Grétry prêtait son concours à une autre forme de « comique », moins noble. *Matroco* allait réserver au musicien une amère déconvenue, qui met en jeu le statut du burlesque et la réception du merveilleux.

Sans doute retrouvait-on dans cette « espèce de parodie », lit-on dans l'*Esprit des journaux*⁵⁶, « le talent de ce célèbre compositeur », mais sa musique se trouvait mise au service d'un drame sans « rien d'attachant », alors qu'elle est « faite pour parler au cœur » comme « dans *Sylvain*, dans *Lucile*, dans *Zémir et Azor*, etc., etc. ». Quant à l'argument, dû à Laujeon, ou Laujon, il semble assez peu connu pour

mériter d'être reproduit.

L'auteur de ce drame burlesque n'a eu, dit-il, d'autre but que de travestir les héros et les héroïnes de chevalerie. Dans les tableaux variés que présentent les ouvrages de ce genre, il a choisi les incidents qui prêtent le plus à la plaisanterie, pour la faire ressortir de la pompe même du spectacle. Les cérémonies et sacrifices magiques, les métamorphoses, les désenchantements, les délivrances de chevaliers, leurs combats avec les géants et nains, les attaques et brisements de tours, sont les principaux objets que l'on a réunis dans un même sujet, pour les présenter sous le masque de la parodie.

De là une galerie de personnages manifestant à suffisance que l'on s'est ici occupé « de donner un spectacle de plaisanteries et non pas d'intérêt » : « géants fanfarons et brutaux », « héros langoureux qui ne perdent point l'occasion de haranguer quand il faut agir », « héroïnes prudes, précieuses, toujours pressées de conter leur histoire », « un enchanteur poltron », etc. Bref, pour dire le moins : « Cette pièce a eu peu de succès, quoique assez bien faite, dans ce genre bizarre » — qui mériterait un traitement à la Jérôme Savary — « mais ce genre a déplu ». « Avec tant de moyens, de bruit, de mouvement, l'ouvrage est sans intérêt, sans action. » Le chroniqueur hasarde bien une défense des auteurs. « Le public a cependant été trop rigoureux. Il fallait regarder cette production comme une plaisanterie de carnaval, comme une parade héroïque, comme un bâtard du père de *l'Amoureux de quinze ans*. On a fini par huer ce qu'il y avait de plus agréable dans l'ouvrage... » « Le public, une fois lâché, ne connaît plus de bornes. » Un artiste doit accepter que « le parterre du lendemain casse souvent les arrêts du parterre de la veille ». Au reste, *Matroco* était d'avance voué à l'échec. Il « n'est guère possible de se persuader que ce sujet puisse se soutenir au théâtre » : on préfère aujourd'hui, « avec raison », « les tableaux de la vie ordinaire ».

Restons un moment encore avec La Harpe. On l'a vu à plusieurs reprises exercer sa verve contre la « médiocrité active » des écrivains du temps. L'intérêt de ses chroniques, telles que les transmet *l'Esprit*

des journaux, est aussi de nous désigner d'un doigt vengeur les tendances du moment, quand il donne libre cours à son acidité et à ses goûts relativement classiques. D'une façon générale, il s'exaspère du grand-guignol qu'offrent celles-ci : « des caractères hors de nature, des événements hors de toute raison », « cet échafaudage aujourd'hui si commun de sentiments exaltés qui sont pris partout, ou qui ne ressemblent à rien... ». « C'est ainsi », dit l'*Esprit des journaux*, « que l'auteur du *Journal de politique et de littérature* apprécie l'ouvrage de M. Imbert », c'est-à-dire les *Égarements de l'amour*⁵⁷.

Plus particulièrement, la montée du « genre sombre » l'énerve. Aussi approuve-t-il joyeusement *Monsieur Cassandre, ou les effets de l'amour et du verd-de-gris*, comédie de 1775 signée « Doucet, de plusieurs académies », attribuée à Charles-Georges Coqueley de Chaussepierre⁵⁸. Enfin une parution qui dénonce une nouveauté par laquelle certains ont cru pouvoir « divertir les honnêtes gens » lors de spectacles faits pour « *crisper* leurs nerfs » ! Dans une œuvre qui « n'omet aucun des mots techniques par lesquels on est convenu d'exprimer, depuis quelques années, nos sentiments, nos affections », « tout est parodié d'une manière aussi ingénieuse que plaisante ». *Monsieur Cassandre* se présente, rapporte le *Journal de politique et de littérature*, avec une dédicace à une marquise « qui s'est généreusement évanouie à une lecture que l'auteur fit de son ouvrage, il y a deux mois chez Madame la Comtesse de *** ». « Après cette épître *liminaire*, une préface fort savante nous apprend que cette pièce n'a point l'avantage d'être imitée de l'anglais, mais que l'auteur en doit le sujet à Sir James Darkinigt, Anglais, qui s'est cassé la tête l'été dernier, et qui eût été fort loin, sans cela. » L'exposé de l'argument dramatique poursuit dans la même veine. « C'est un père de famille, brûlé d'une flamme adultère, qui, désespéré de voir ses vœux rejetés, conçoit et exécute le projet d'empoisonner son rival qu'il ne connaît pas ; (et quel est ce rival ? son fils, son propre fils !) et qui finit par s'empoisonner lui-même. »

Une polémique occupant La Harpe dans les tout premiers numéros de l'*Esprit des journaux*, en 1772, met en lumière une autre nouveauté venue d'Angleterre — non sans paradoxe, puisque son

adversaire, cette fois, le dépasse en répulsion à l'égard de l'expression échevelée de « sentiments exaltés ». Celui auquel va l'opposer un duel sans merci est Jean-Marie-Bernard Clément, auteur de *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*⁵⁹. On lit dans le périodique liégeois :

Le succès des Nuits d'Young, dit M. Clément, est un de ces prodiges littéraires qu'aura peine à comprendre la postérité, et qui n'est concevable que pour ceux qui ont examiné le goût de notre siècle, et l'influence de la littérature anglaise sur la nôtre.

Dans quel genre de poésie sont les Nuits d'Young ? Ce n'est pas un poème, ce ne sont point des odes, des élégies, des épîtres, quoique adressées à différentes personnes : on n'écrit pas à quelqu'un pour apostropher continuellement les astres, le ciel, les morts et les ténèbres. Qu'est-ce que c'est donc ? « Un mélange confus de tous les tons et de tous les genres, une rhapsodie lugubre, où le lyrisme est à côté du syllogisme ; où le poète devient tout à coup théologien, et prêche dans toutes les formes ; où le sublime le plus haut est voisin du familier le plus commun ; où les idées les plus sages sont revêtues souvent des expressions les plus extravagantes. »

Et Clément de citer un petit nombre d'images « qui reviennent sans cesse dans le même cercle » : « *la création qui dort ; la nature qui fait une pause, c'est la cloche funèbre qui sonne la dernière des heures ; la nuit solitaire qui est l'image de la mort, qui étend son crêpe, et dont les nuages et les ombres composent l'immense draperie de sa robe éclatante...* » Une clarté toujours « mélancolique », « pâle et triste », baignant les « malheurs de l'espèce humaine » : « *C'est toujours la mort qui est la souveraine propriétaire des êtres ; (...) c'est toujours le drap mortuaire, la tombe, les vers, la poussière, la pourriture, l'éternité, la nature, qui tantôt est une table rase, tantôt un livre que les hommes ne lisent que par feuillets détachés, etc.* »

Voilà le poète Young, borné par le choix de son sujet, à un cercle étroit de peintures nocturnes, et par conséquent très monotone et

très ennuyeux. (...) Telle est la tournure ordinaire des sarcasmes anglais. Cette misanthropie est devenue très commune dans nos écrits, où elle remplace la plaisanterie fine et naïve. Cette misanthropie domine dans les ouvrages éloquentes de M. Rousseau de Genève ; c'est elle qui lui a dicté cette phrase digne de Timon : « Les laquais sont l'espèce d'homme la plus méprisable *après leurs maîtres*. »

Les réactions aux diktats de Clément n'allaient pas manquer. Le ton en est donné dès l'article qui suit celui sur les *Nouvelles observations*, où le *Journal des savants* déplore chez le critique un goût qui « n'est pas encore parvenu à sa maturité⁶⁰ ». La Harpe exécutera Clément en démontant méthodiquement son affirmation hasardeuse à propos des « systèmes nouveaux qu'on a bâtis dans la littérature », lesquels accorderaient notamment la préférence à Voltaire sur Racine. La Harpe renverra à une *Satire* de son adversaire *sur les abus du luxe*, dont il juge les vers « plats et prosaïques, tout à fait insipides⁶¹ ».

Étranges citoyens d'Albion, qui prennent avec la mort tant de libertés, tandis qu'ils se montrent si soucieux du prix de la vie animale. Nul pays, en effet, qui ait produit davantage d'écrivains amis des bêtes. *L'Esprit des journaux* rappelle que Hogarth, l'artiste britannique le plus souvent cité, « avait fait graver une estampe d'après ses dessins, dans laquelle il avait représenté avec une énergie étonnante, les divers tourments qu'on fait éprouver aux animaux ». « Peu de temps après, un bon homme voyant un charretier brutal fouetter impitoyablement ses chevaux, lui dit, touché de compassion : *Misérable ! tu n'as donc pas vu l'estampe d'Hagard ?* » Cette série de gravures — les *Quatre étapes de la cruauté* — pourrait avoir influencé un conte publié en 1784 dans *L'Esprit des journaux* par un oublié de la littérature liégeoise, Charles Millon : le *Conte moral, tiré de l'anglais*⁶².

À la litanie morbide de Young fait d'une certaine manière écho le « ton frénétique » d'une œuvre allemande. J. De Decker a consacré une de ses lectures, lors de notre colloque, à la réception du *Werther* de Goethe. Il nous faut y revenir pour inscrire ses observations dans le tableau des littératures européennes que dresse *L'Esprit des journaux*

pour la courte période considérée.

La Harpe avait d'emblée formulé dans la *Correspondance littéraire* les réserves qui seront développées dans le *Journal de politique et de littérature* puis reprises par l'*Esprit des journaux*⁶³. « Il est vrai que nous avons reproché aux Allemands une prolixité de style, une surabondance de détails minutieux qui produit la monotonie et prouve le défaut d'invention. (...) Les Allemands croient qu'il suffit de peindre au hasard tout ce qu'on rencontre ; non, il faut choisir son objet et faire un tableau. » Les journaux retrancheront seulement de la formulation initiale une incise : « Ces défauts se retrouvent dans le roman de M. Goethe, qu'on nous représente comme le plus grand génie de l'Allemagne, après M. Klopstock. » Un récit « dénué de situation et d'événement », réduit au « développement d'une passion malheureuse », dans un style « vague et décousu » : l'œuvre se sauve *in extremis* de l'ennui par la dernière entrevue de Werther et de Lotte, « vivement tracée et remarquable par des circonstances heureuses ». Mais à nouveau, quel est donc cet attrait morbide qu'exercent le suicide et le « désespoir d'un homme qui a le transport au cerveau » ? « Il grince des dents : au lieu d'intéresser, il fait peur. » Toute la différence est là : le Français attend de la « tendresse », du « touchant » dans l'évocation de l'amour, de sorte qu'il ne pourra lire quelques extraits « sans partager l'attendrissement du jeune Werther » ; l'Allemand porte quant à lui sa sensibilité vers les troubles et les tempêtes du moi.

Concluons. On a vu s'exprimer l'idéologie ou la politique dans les jugements portés par Fréron sur Mercier ou par le voltairien La Harpe sur un chéri de l'*Année littéraire*. On peut croire que d'autres comptes rendus de l'*Esprit des journaux* font également apparaître les différences de l'esprit national comme dans le cas du « genre sombre » ou de Goethe, malgré la relative neutralité dans laquelle veut se cantonner le périodique.

Sur la toile de la *Weltliteratur*, ou de la « littérature-monde » de Le Clézio, la presse projette à la fois le distinctif et le commun des cultures respectives. On espère que le type de colloque auquel invite ici le périodique bruxello-liégeois dessinera, au-delà de ces diversités, quelques éléments de la formation du patrimoine intellectuel, scienti-

fique et artistique constitutif de notre modernité.

NOTES

1. On se limitera pour l'essentiel, dans ce qui suit, à ce qu'on peut considérer comme la période proprement liégeoise du périodique, c'est-à-dire celle qui s'étend de sa fondation principautaire, en juillet 1772, à décembre 1782, moment où apparaît comme adresse principale et internationale celle du Parisien Valade, « rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves ». Le premier numéro sortit donc de presse sous l'adresse de Liège, « De l'Imprimerie de J. J. Tutot », qui donna le journal jusqu'en juin 1773, après quoi celui-ci connut une période indéfinie d'impression à Bruxelles, sous la protection de Charles de Lorraine, avant de revenir à Liège. Le mouvement typographique général, qui allait transporter de Liège à Bruxelles, au XIX^e siècle, la capitale « belge » de l'édition, atteignit *l'Esprit des journaux* dès la fin du XVIII^e, à partir de 1797. Le périodique allait survivre à Bruxelles jusque 1818. Pour les références des comptes rendus parus dans celui-ci, on voudra bien se reporter à l'inventaire établi par M. Collart sur le site www.gedhs.ulg.ac.be. Sur l'histoire externe du journal, voir : Ph. Vanden Broeck, « L'Esprit des journaux », *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, dir. J. Sgard, Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, t. I, 1991, p. 396-397 ; P. Gilissen, « Jean-Jacques Tutot, imprimeur, libraire et éditeur au pays de Liège à la fin du XVIII^e siècle », *L'Encyclopédisme au XVIII^e siècle. Actes du Colloque organisé par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle de l'Université de Liège (Liège, 30-31 octobre 2006)*, éd. Fr. Tilkin, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fascicule CCXCVI, Diffusion Genève, Droz, 2008, p. 213-230. J. Proud a consacré à « The publishing history of l'Esprit des journaux » le chap. II de sa thèse inédite sur *L'Esprit des journaux (Liège, Bruxelles, 1772-1818)*, Univ. of Exeter, 1990, p. 60-94, dont elle a bien voulu nous communiquer un exemplaire. Certains de ses éléments sont repris dans « La fiction devant la révolution : le témoignage de l'Esprit des journaux », *Journalisme et fiction au 18^e siècle*, éd. M. Cook et A. Jourdan, Bern, Lang, 1999, p. 51-62, qui porte essentiellement sur la période révolutionnaire. Sauf contre-indication, nos références à J. Proud concernent la thèse. L'auteur n'a malheureusement pu participer au colloque de l'Université de Liège, ce que nous regrettons vivement.
2. Voir la réplique très argumentée de J. Ehrard, *Lumières et esclavage. L'esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIII^e siècle*, Bruxelles, André Versaille Éditeur, 2008.

3. Paris, Grasset, 2008.
4. Je remercie Monsieur Roland Mortier d'avoir relu la présente communication en y apportant ses remarques toujours éclairantes.
5. Sénèque, *Entretiens ; Lettres à Lucilius*, éd. P. Veyne, Paris, Laffont, 1993, p. xl-xliii.
6. Respectivement : *EdJ*, 30 avril 1774, t. X, partie II, p. 108-113 ; 15 déc. 1772, t. VI, partie I, p. 19-28 ; février 1777, p. 27-33 ; avril 1778, p. 56-61 ; oct. 1776, p. 171-176. Comme l'écrit J. Proud, p. 128 : « Le profil critique de l'*Esprit des journaux* reflète pour l'essentiel celui de la majorité de ses contemporains, en dépit de son caractère particulier de compilation. En accord avec les préceptes qui étaient alors acceptés, la majorité de ses comptes rendus montrent que leur auteur (ou la voix qui amalgame les différents auteurs rassemblés par l'*Esprit*) a choisi de ne passer en revue que la meilleure littérature produite à l'époque, et toujours, en plus, de mettre en évidence autant d'aspects positifs de l'ouvrage qu'il est possible. Ainsi, le plus grand nombre de livres recensés reçoivent une appréciation franchement favorable de la part du journaliste. Dans l'ordre de fréquence, la forme d'article qui vient ensuite ne contient aucun véritable jugement de l'ouvrage soumis à la critique, se bornant à informer le lecteur du contenu, du style et souvent du contexte social ou historique du livre considéré, mais sans discussion de ses mérites relatifs ; c'est l'*ex-trait* du XVIII^e siècle dans sa forme la plus pure. »
7. *Bibliographie des œuvres de Jean-François de La Harpe*, Oxford, The Voltaire Foundation, Studies on Voltaire and the eighteenth century 181, 1979. Ainsi, l'ouvrage de Delacroix figure dans l'« Appendice C. *Journal de politique et de littérature* », sous l'indice D319, p. 291 : *Journal de politique et de littérature*, 15 déc. 1776, iii, p. 544. Le *Journal de politique et de littérature* était aussi dit *Journal de Bruxelles*, par référence à son adresse typographique, mais il était édité à Paris par Panckoucke et imprimé par Clousier. On conserve ici pour l'essentiel le mode de références utilisé par Todd pour celui-ci et le *Mercur de France*.
8. *EdJ*, oct. 1772, t. IV, p. 50-60.
9. Il est en tout cas différent de celui de La Harpe que publiera le *Mercur de France* en déc. 1772, p. 75-94.
10. J. Proud envisage dans une section particulière les « Articles with no source » (p. III *sqq.*). Une fois mis à part ce qui ne réclamait pas la signature d'un auteur, comme les notices bibliographiques, ou ce qui résulte d'une erreur technique, reste d'abord « une proportion relativement limitée » de contributions fournies par des lecteurs — « lettres, courtes histoires, essais et parfois aussi de la poésie » — soumises au journal en

réponse à tel article ou à l'invitation que celui-ci leur adresse « régulièrement à partir de 1774 ». À cette catégorie appartiennent certaines des interventions relevées par A. Body dans sa « Table de l'*Esprit des journaux* en ce qui concerne la principauté de Liège », *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, 2, 1884-1885, p. 119-136. Vient ensuite la part de recensions due aux éditeurs du journal : catégorie qui regroupe sans doute « un grand nombre des contributions sans revendication d'attribution », mais où « aucune indication d'auteur n'est jamais fournie ». « Certains détails au sujet des auteurs d'articles peuvent être tirés de l'enseignement des archives. » Ainsi en est-il de la référence à une notice « de *la vraie Philosophie* », reconnue comme due à sa plume par l'abbé Coster, dans un document de censure de Bruxelles, en 1774. De manière contrastée, « Lignac ne considérait pas la rédaction de comptes rendus comme faisant partie de son travail éditorial », tandis que « son successeur Rozin ne se montrait pas peu satisfait d'apporter de cette manière sa contribution ». Voir encore : M. Florkin, « Lignac à Liège », *Revue médicale de Liège*, 11/8, 1956, p. 235-245 ; reprod. dans *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1850)*, Liège, Vallant-Carmanne, 1957.

11. J. Proud, « Editorial policy », p. 134 *sqq.* ; « The testimony of the journal: Ideological content in 1772 », p. 136 *sqq.* ; sur les références à l'anti-philosophisme, p. 139 *sqq.* ; « Specific examples of editorial intervention », p. 141 *sqq.* (sur les références à l'*Année littéraire*, au *Journal ecclésiastique*, au *Journal encyclopédique*, aux *Éphémérides du citoyen*, etc.).
12. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1983, t. III, p. 399.
13. *EdJ*, juin 1777, p. 113-123. On mentionnera désormais dans la langue de l'original et d'après le compte rendu de l'*EdJ* le titre de l'ouvrage concerné, ainsi que la traduction française donnée par le périodique. J. Proud note que l'*EdJ* ne mentionne que 14 sources périodiques différentes pour 1772, soit pour ses six premiers mois d'existence, « sans référence à des journaux italiens ou allemands » et avec deux renvois seulement à la presse britannique, la *Monthly Review* et le *Gentleman's Magazine*. La liste des journaux cités en 1780 atteint 42 mentions et 52 en 1789. La référence aux sources disparaissant en 1794 (p. 103 *sqq.*). Voir notre « De la *Critical Review* à l'*Esprit des journaux*. L'apport de l'information anthropologique anglaise de 1772 à 1789 », à paraître dans *France, Grande-Bretagne, Irlande : Transferts culturels et parcours des savoirs au siècle des Lumières*, colloque organisé les 18-20 septembre 2008 par le Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones (LARCA) de l'Université Paris Diderot. Sur les *Effemeridi*, voir J. Proud,

- p. 115.
14. Voir notre « Un diplomate-philosophe : le chevalier de Heusy », *Les Wallons à Versailles*, dir. C. Carpeaux, La Renaissance du Livre, 2007, p. 89-97.
 15. *EdJ*, sept. 1779, p. 178-83 (d'après la *Monthly Review* et la *Gazette universelle de littérature*) : *Agriculture considered as a Moral and Political Duty, etc. L'agriculture considérée comme un devoir moral et politique, dans une suite de lettres adressées à Sa Majesté, et recommandées à la lecture et à l'attention de tous les gentilshommes qui ont des terres dans l'étendue des trois royaumes.*
 16. *EdJ*, août 1778, p. 71-90 (d'après la *Monthly Review*) : *Observations on the Means of Exciting a Spirit of National Industry, etc. Sur les moyens d'exciter un esprit d'industrie nationale ; principalement destinées à faire fleurir l'agriculture, le commerce et les manufactures d'Écosse.*
 17. *EdJ*, 30 déc. 1774, t. VI, partie II, p. 115-127 (d'après le *Journal encyclopédique*) : *L'agriculture réduite à ses vrais principes.*
 18. *EdJ*, janv. 1776, p. 100-103 (d'après la *Gazette universelle de littérature*) : *Der philosophische Kaufmann, etc. Le Marchand philosophe par l'auteur du Paysan philosophe.*
 19. C'est en tout cas l'hypothèse avancée par le bibliographe Barbier.
 20. *Der Herrn Tissot und Rosenstein Abhandlungen von der Natur und Cur der Kinderblattern*, Langensalza, J.C. Martini, 1768. Titre de la première partie : *Herrn S.A.D. Tissot, Abhandlung... nach der dritten Ausgabe aus dem Französischen übersetzt von Herrn Dr. Hirzel*. On a résumé ailleurs les éléments du réquisitoire de Tissot : « excès de travail », « épuisement », courte durée de vie due à un « tempérament ruiné » par des conditions de vie insupportables. Comment éviter « langueur », « pleurésie », ou les « maladies putrides » quand on vit, témoigne Tissot, dans des chambres dont certaines « renferment, jour et nuit, le père, la mère, sept ou huit enfants et quelques animaux » ? Comment rendre des enfants « sains et vigoureux » quand on les contraint à un « travail précoce », à « porter des fardeaux au-dessus de [leurs] forces », alors qu'ils « ne devraient être occupés que de jeux » ? (*Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire. Philosophie et culture commune*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995, p. 92-95 ; Liège, Mōriâne, 2009, en ligne sur www.gedhs.ulg.ac.be).
 21. J. Proud, « Appendix 2 », p. 200 *sqq.* On touche ici à l'une des difficultés du classement par matière ou genre des articles parus dans l'*EdJ*, comme dans d'autres périodiques des Lumières. J. Proud consacre d'utiles pages, au chapitre sur « The general content of the journal » (p. 95 *sqq.*), aux rubriques et catégories sous lesquelles se présentent les recensions. « Quand

le journal apparaît en juillet 1772, il contient trois sections, “ Meilleurs livres ”, “ Notices littéraires ” et “ Annonces des livres nouveaux ”. » Ces premières livraisons offrent « une couverture complète du large éventail de thèmes intéressant le lecteur contemporain, la relative popularité de ceux-ci se trouvant également reflétée dans le journal ». Comme ailleurs, « les ouvrages de théologie et de jurisprudence apparaissent beaucoup moins fréquemment que les *belles-lettres*, l’histoire moderne, la littérature de voyage et les sciences ». Celles-ci, pour les six premiers mois du journal, se partagent de même que les « lettres » à peu près un tiers de la matière mise en compte rendu. Mais ces deux domaines se chevauchent plus d’une fois. Comme on le verra plus loin à propos de la polémique entre La Harpe et Clément, le genre hybride de la « poésie savante » constitue aussi un des genres en ascension au XVIII^e siècle. Au demeurant, la présentation de travaux scientifiques revêt en général une forme censée les rendre relativement accessibles à un assez large public, de même que dans les périodiques que l’on peut considérer comme « spécialisés ». J. Proud donne comme exemple l’emprunt à l’*Encyclopédie militaire*, à propos de l’*Art militaire des Chinois*, qui trouve non seulement un écho dans le *Journal des savants* ou le *Journal encyclopédique*, mais aussi dans l’*Année littéraire* ou les *Éphémérides du citoyen* (p. 118 ; voir R. Comoth, « L’image de la Chine dans le *Journal encyclopédique* et l’*Esprit des journaux* », *La Vie wallonne*, 57, 1983, p. 94-108). L’intention vulgarisatrice déterminerait aussi une différence avec les principaux prédécesseurs de l’*EdJ*, le *Journal des journaux* et le *Littérateur impartial*. Ceux-ci « ajoutent de la valeur au matériel spécialisé qu’ils transmettent en complétant la présentation par leurs propres commentaires, leurs critiques et leurs appréciations qui témoignent qu’ils ont effectivement lu les œuvres concernées et qu’ils en connaissent un morceau sur le sujet en discussion. Au contraire, les éditeurs de l’*EdJ* donnent clairement plus de prix à la possibilité d’inclure une plus large sélection d’articles plus courts, accordant peut-être un plus grand degré d’intérêt à leur manière de travailler qu’à une discussion détaillée et érudite. Le fait que l’*EdJ* survécût si longtemps à ses prédécesseurs constitue peut-être aussi le signe qu’il avait correctement évalué les goûts de dilettante du lecteur contemporain, et l’exact degré de spécialité et de détail que celui-ci était disposé à tolérer dans une publication de cette nature » (p. 119). Voilà qui est finement observé. Les informations générales sur l’évolution des rubriques du journal sont reprises dans J. Proud, 1999.

22. *EdJ*, mars 1776, p. 123-140 (d’après le *Journal de politique et de littérature*, le *Journal encyclopédique*, la *Gazette universelle de littérature* et l’*Année lit-*

téraire).

23. *EdJ*, mai 1775, p. 92-101.
24. On peut s'étonner que, dans le palmarès des mots-clés établi par J. Proud (voir note 10), l'éducation, si elle obtient une note de fréquence remarquable (110), se présente sous la sous-catégorie de l'« éducation de la royauté » (p. 202).
25. *EdJ*, oct. 1776, p. 3-29 ; nov., p. 3-32 ; déc., p. 3-32. On n'attendra pas du célèbre journal jésuitique de l'abbé Grosier et de Fréron une appréciation favorable. « Le seul aspect de cette Encyclopédie m'épouvante », écrit le rédacteur de *l'Année littéraire*. Condillac ? « Grand Philosophe, Métaphysicien profond, célèbre Académicien ; avec tous ces titres, on peut encore ennuyer ses lecteurs : le talent d'embellir la raison est si rare. » On espérait que l'auteur « aurait daigné descendre des régions intellectuelles ». Au lieu de cela : une manière de « s'appesantir longuement sur tous les détails minutieux de la grammaire », « de ne faire que ressasser ce que tant d'autres Écrivains ont déjà dit avant lui », etc. Sur l'utilisation de sources diverses par l'*EdJ*, voir le chapitre de J. Proud sur « The confrontation of differing literary appreciations », p. 120 *sqq.*
26. *EdJ*, juill. 1781, p. 169-176 (d'après le *Journal politique, civil et littéraire, ouvrage périodique, pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*). Le catalogue de la Bibl. nat. de France ne connaît qu'un exemplaire se présentant la même année sous l'adresse parisienne de Ballard.
27. *EdJ*, sept. 1772, p. 128-130 (d'après les *Éphémérides du citoyen*). Pour le reste, l'*EdJ* aligne une impressionnante série de mises en cause de l'esclavagisme, qui reflète une forte commotion de l'opinion publique.
28. *EdJ*, juin 1775, p. 15-24 : « sans nom de lieu, ni d'imprimeur, sans dédicace, préface, ni table des matières ».
29. On a traité ailleurs de ce sujet à propos du *Journal encyclopédique*, dont la première livraison recensait en 1757 l'*Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine* de Charles-Augustin Vandermonde. Voir *Le cri du public. Culture populaire, presse et chanson dialectale au pays de Liège (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Bruxelles, Le Cri, 2003, p. 33-45.
30. *EdJ*, févr. 1777, p. 67-77 (d'après la *Gazette salutaire*, les *Affiches et annonces de Paris* et le *Journal encyclopédique*).
31. J. Proud, p. 201 *sqq.*, attribue une note de fréquence favorable aux mots-clés *childbirth* (17 références) et *children* (14), mais une part de l'intérêt voué à la santé des enfants figure sans doute sous les rubriques « inoculation » (20) et surtout « médecine » (319).
32. *EdJ*, mai 1777, p. 63-74.
33. *EdJ*, 15 févr. 1774, t. VIII, partie I, p. 3-14 ; *Mercur de France*, janv. 1774, i,

- p. 101-135 (Todd, *op. cit.*, A48, p. 243).
34. *EdJ*, mai 1775, p. 54-65 : *Avis aux femmes enceintes et en couches, ou traité des moyens de prévenir et de guérir les maladies qui les affligent dans ces deux états : traduit de l'anglais (...); et augmenté d'un traité sur l'allaitement maternel*. Par M. ***, docteur en médecine.
 35. *Littérature française. Le XVIII^e siècle. II. 1750-1778*, Paris, Arthaud, 1977, p. 103.
 36. *EdJ*, 30 nov. 1774, t. V, partie II, p. 131-137.
 37. Le débat suscité à cette occasion a été remis à l'ordre du jour par l'exposition Fragonard, qui s'est tenue à Paris au Musée Jacquemart-André d'octobre 2007 à janvier 2008.
 38. Voir R. Mortier, « Le siècle des Lumières aux pays de Liège, de Namur et de Hainaut », *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*, dir. R. Lejeune et J. Stiennon, t. II, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1978, p. 87-90. Une note infrapaginale, chez J. Proud, souligne « l'importance de la poésie à Liège », laquelle « occupa une place importante dans le renouveau culturel du pays » (p. 98).
 39. *EdJ*, mai 1778, p. 102-111 (d'après le *Journal de Paris*, les *Affiches et annonces de Paris* et le *Journal de politique et de littérature*). J. Proud souligne « l'appréciable introduction », parmi les sources journalistiques utilisées, du *Journal de Paris*, le premier quotidien français, qui devient le plus fréquemment référencé en 1779 (p. 104).
 40. *Journal de politique et de littérature*, 25 mars 1778, i, p. 408-413 ; *Correspondance littéraire*, 1820 – Genève, Slatkine, 1968, t. II, lettre 82, p. 17.
 41. Il ne nous est pas actuellement possible de dire si la critique vient du *Journal de Paris* ou des *Affiches et annonces*.
 42. *Littérature française. Le XVIII^e siècle. II. 1750-1778, op. cit.*, p. 106.
 43. *EdJ*, sept. 1775, p. 58-69 ; *Journal encyclopédique*, sept. 1775, p. 282-292.
 44. Voir sur ce type d'édition le *Supplément*, malheureusement toujours inédit, à la *Bibliographie liégeoise de X. de Theux pour le XVIII^e siècle. Première partie* de Ph. Vanden Broeck.
 45. Qui n'a malheureusement pas pu en fournir une autre copie que celle disponible sur le site Internet de l'Institut royal du Patrimoine artistique.
 46. Sa version de « Dibutade inventant la peinture » est aujourd'hui conservée au Getty Center de Los Angeles.
 47. Fr. Dehousse, P. Pacco, M. Pauchen, *Léonard DeFrance, l'œuvre peint*, Liège, Éd. du Perron, 1985, n° 190.
 48. Madame Th. Malengreau a accepté, en dernière minute, d'évoquer rapidement le sujet.

49. *Correspondance littéraire, op. cit.*, t. I, lettre 77, p. 506.
50. Comme l'écrit J. Proud, l'*EdJ*, dans les chroniques de scène, « fournit l'intéressante évidence de la disparité qui existait au XVIII^e siècle, comme aujourd'hui, entre la critique et l'appréciation populaire d'une œuvre » (p. 96).
51. *EdJ*, 30 mai 1774, t. XI, partie II, p. 147-155.
52. On peut aujourd'hui entendre — et même voir sur YouTube — l'interprétation de l'aria « Naissantes fleurs » par la soprano malmédienne S. Karthäuser. L'extrait est tiré du film d'Ol. Simonnet, *La petite musique de Marie-Antoinette* (2006).
53. *EdJ*, juillet 1777, p. 279-280.
54. Si « M. Marmontel a fait peu de changements dans les paroles de cet opéra », Grétry en a opéré dans la musique : « il a approprié un rôle, chanté autrefois par une basse-taille, pour le Sieur Legros, haute-contre célèbre ; il a supprimé l'ancienne *Ouverture*, pour y substituer celle des *Mariages samnites* ».
55. *EdJ*, janv. 1778, p. 3-21 (d'après le *Journal de politique et de littérature*, le *Journal encyclopédique*, le *Mercure de France* et la *Gazette universelle de littérature*) ; *Journal de politique et de littérature*, 25 juill., 1777, ii, p. 538-544.
56. *EdJ*, avril 1778, p. 301-305 (d'après le *Journal des théâtres*, le *Mercure de France*, les *Affiches et annonces de Paris* et le *Journal de Paris*). Il y aurait à démêler la part prise par la référence à l'article de La Harpe paru dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 mars 1778, i, p. 308-309 (Todd, *op. cit.*, A363, p. 305).
57. *EdJ*, déc. 1776, p. 116-128 ; *Mercure de France*, 15 août 1776, ii, p. 515-518 (Todd, *op. cit.*, A307, p. 286).
58. *EdJ*, mai 1775, p. 92-101 ; *Mercure de France*, déc. 1774, p. 107-118 (Todd, *op. cit.*, A60, p. 246). Voir *Paradrames : parodies du drame*, éd. M. de Rougemont, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998.
59. *EdJ*, juill. 1772, t. I, p. 85-90.
60. *Ibid.*, p. 90-94, à propos de la traduction de l'*Iliade* par Guillaume Dubois de Rochefort.
61. *Ibid.*, p. 103-111.
62. J. Proud note à ce propos : « Les premières livraisons du journal comportaient un certain nombre de courts ouvrages de fiction, en prose ou en vers ainsi que de brefs essais et des lettres sur différents sujets en rapport avec les lettres et humanités. Avant 1775, de tels ouvrages étaient toujours mélangés avec les comptes rendus critiques sous la rubrique générale de " Meilleurs livres " , une fausse classification dans la mesure

où la majorité de ces courtes œuvres n'avaient jamais été publiées de façon indépendante. Avec le changement éditorial de 1775, ce matériel reçut ses propres sections, sous l'intitulé de "Mélanges" et de "Poésies fugitives". » On est dès lors fondé à mettre en évidence « la popularité croissante » d'un genre comme la poésie, parfois considéré comme relevant du troisième rayon par l'histoire littéraire en raison de l'absence de « connexion immédiate » avec la philosophie, les sciences ou la « politique contemporaine ». Le terme *poésie* devient ainsi celui qui recueille le plus grand nombre d'occurrences (571) dans la classification de mots-clés utilisés dans la base documentaire (J. Proud, « Appendix 2 », p. 205). Dans la mesure où « la forme périodique est particulièrement adaptée à la publication d'œuvres brèves », la production de certains auteurs pouvait se trouver réservée à des journaux, de sorte que ceux-ci constituent parfois la source principale, et quelquefois la seule, offrant une image de certains pans d'activité. Tel paraît être le cas des dialogues des morts de La Dixmerie, en ce qui concerne l'*Esprit des journaux* et le *Journal encyclopédique*. Voir N. Masson, *La poésie fugitive au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2002. « La séparation de la poésie et des "mélanges" par rapport aux recensions d'ouvrages », ajoute J. Proud, « a marqué en 1775 le début d'une claire et importante distinction dans le journal entre les comptes rendus d'ouvrages publiés ou portés à la scène et la reproduction d'un matériel original — essais, lettres, poèmes et courtes histoires — imprimé sans commentaire critique ». Ainsi apparaissent cette année-là quatre nouvelles rubriques, significatives des intérêts du public, comportant des œuvres originales : les « Traits de bienfaisance », la section intitulée « Histoire naturelle, physique, chimie et botanique », une autre sous l'étiquette « Médecine, chirurgie » et une dernière embrassant « Agriculture, économie, industrie, commerce ».

63. *Correspondance littéraire, op. cit.*, t. I, lettre 79, p. 513-515 ; *Journal de politique et de littérature*, 5 janv. 1778, i, p. 41-46 ; *EdJ*, mars 1778, p. 91-100 (d'après le *Journal de politique et de littérature*, le *Journal de Paris* et les *Affiches et annonces de Paris* ; Todd, *op. cit.*, A357, p. 304). Voilà un roman, avait noté La Harpe dans la *Correspondance littéraire*, dont le titre français est bien curieux, puisqu'il n'y est question « que d'une seule passion, et la plus exclusive qu'il soit possible ». « Un Allemand fort lettré, établi à Paris et sachant très bien notre langue, m'a assuré que ce titre français est un contresens, et que le texte allemand dit *les souffrances* et non pas *les passions*. »

Pierre-Augustin Guys à Constantinople : un regard méconnu sur le Levant à la fin du XVIII^e siècle

ÉTIENNE FAMERIE (LIÈGE)

Les lettres classiques ne constituent pas un domaine auquel l'*Esprit des journaux* accorde une attention privilégiée. Dans le contexte pré-révolutionnaire, le foisonnement des idées nouvelles commandait peut-être d'explorer en priorité de nouveaux champs du savoir dans une Europe en pleine effervescence intellectuelle.

L'Antiquité gréco-romaine tient une place assez modeste dans le journal et sa représentation pourrait même paraître assez conventionnelle. Certes, elle y est présente grâce à l'archéologie, à la faveur de la redécouverte d'Herculanum à partir des années 1760, qui donne à voir, en quelque sorte, une Antiquité « nouvelle ». Mais, dans l'ensemble, elle y est davantage latine que grecque (et autant spartiate qu'athénienne), ce qui offre un reflet assez juste des publications dans ce domaine à l'époque¹. Pour ce qui regarde le champ des lettres grecques, la grande majorité des notices de l'*Esprit des journaux* porte sur des traductions ou des adaptations d'œuvres littéraires (Homère, Xénophon, Pausanias, Lucien, etc.²).

Parmi les publications dont l'*Esprit des journaux* s'est fait l'écho, deux ouvrages sortent pourtant du lot. Il s'agit de deux *Voyages*, à la fois proches et différents l'un de l'autre : ceux de Pierre-Augustin Guys (1771) et du comte de Choiseul-Gouffier (1782).

Je dirai seulement un mot du second, qui est resté célèbre à plusieurs titres.

Le comte de Choiseul-Gouffier (1752-1817), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1782) et ambassadeur de France près la Porte (1784-1792), avait entrepris, en jeune aristocrate, un voyage en Grèce en 1776-1777, dont il tira une superbe publication, le *Voyage pittoresque de la Grèce*³. Le *Discours préliminaire* de l'ouvrage (1782), dans lequel on a pu voir le premier manifeste français du philhellénisme politique, a fait grand bruit dans le monde savant, artistique et intellectuel de l'époque⁴. Ce grand in-folio est organisé autour de planches superbes, dont le texte constitue le commentaire. Faisant découvrir une Grèce figée par l'image, l'ouvrage abonde en relevés de monuments antiques et de ruines, mais cède aussi au goût pour l'exotisme levantin, en représentant notamment des gens de l'endroit en costume traditionnel⁵. *L'Esprit des journaux* réservera une place remarquable au *Voyage pittoresque de la Grèce*, dont le premier tome fera l'objet, à lui seul, de huit comptes rendus en moins de deux ans, au rythme de la parution des cahiers⁶.

Le second ouvrage remarquable, à mon sens, est celui de Pierre-Augustin Guys, intitulé *Voyage littéraire de la Grèce ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes avec un parallèle de leurs mœurs*. Beaucoup moins célèbre que celui de Choiseul-Gouffier au moment de sa publication, il est tombé dans l'oubli depuis le début du XIX^e siècle⁷.

Lors du dépouillement des tables de *l'Esprit des journaux*, il m'a paru significatif qu'une telle revue consacre, en l'espace de sept ans, deux longues notices à l'ouvrage de Guys (19 pages en 1777, 40 pages en 1784), dont je connaissais par ailleurs la grande originalité. Mon intérêt pour cette œuvre date de l'époque où je préparais l'édition *princeps* d'un autre voyage dans le Levant, celui de l'helléniste d'Ansse de Vilvoison, le savant éditeur de *l'Iliade* d'Homère et de ses scholies⁸.

Envisager aujourd'hui l'œuvre de Guys par l'intermédiaire de *l'Esprit des journaux* revient à aborder la question de la réception de l'œuvre dans un « journal reproducteur », selon la formule d'Eugène Hatin⁹. N'étant ni spécialiste de la littérature française du XVIII^e siècle,

ni même de l'*Esprit des journaux*, j'ai conscience des dangers de la démarche et de la fragilité des conclusions auxquelles il est permis d'aboutir. Modestement, je tenterai de vérifier ici une hypothèse de travail : l'accueil réservé par l'*Esprit des journaux* à une œuvre de cette nature, loin d'être le fruit du hasard, trouve sa justification à la lumière des ambitions et des motivations du journal liégeois.

L'AUTEUR

Pierre-Augustin Guys, issu d'une vieille famille de notables et de négociants provençaux, est né à Marseille le 1^{er} août 1721¹⁰. À l'âge de 20 ans, doté d'une solide éducation classique, il est envoyé à Constantinople chez ses oncles maternels pour se former au métier du négoce dans les Échelles. Il en profite pour visiter le Levant et escorter divers diplomates français et étrangers sur leur route. On le voit ainsi tour à tour dans les îles de l'Archipel, à Smyrne, à Sofia, etc. Ce premier séjour dans l'empire ottoman durera dix ans.

De retour à Marseille en 1752, Guys joue un rôle important dans la vie intellectuelle de sa ville. Membre de la Classe des belles-lettres de l'Académie de la cité phocéenne depuis 1752, il en sera le directeur en 1754 et 1772, puis le secrétaire perpétuel de 1781 à 1784¹¹. Il ne manque d'ailleurs pas de rappeler les liens antiques qui unissent sa ville natale et le monde grec¹². Les affaires de la famille Guys sont alors prospères et le patriarche se consacre davantage, semble-t-il, à livrer le témoignage de son séjour levantin qu'au commerce. Pour des raisons mal établies, peut-être liées à un associé défaillant, il connaît la faillite en 1783.

En 1789, il accompagne à Constantinople Octave de Choiseul-Gouffier, le fils de l'ambassadeur en poste à la Porte. Ce second séjour au Levant durera, lui aussi, dix ans. Il revoit Constantinople, Smyrne et l'Archipel. À Athènes, par l'entremise du consul Louis-François-Sébastien Fauvel, il reçoit le diplôme de citoyen d'honneur de la ville, et est élu, en 1796, comme associé non-résident de la Classe de littérature et beaux-arts de l'Institut de France¹³.

Guys finit par s'établir à Zante (Zakynthos), alors sous domination vénitienne, chez l'un de ses fils, qui est en poste comme vice-consul. L'île passe sous le régime français en 1797, avant d'être annexée, l'année suivante, par la flotte russo-turque. C'est là, sans avoir revu la France, que Pierre-Augustin Guys meurt le 18 août 1799, à l'âge de 78 ans. Son décès sera annoncé notamment dans *l'Esprit des journaux*¹⁴.

L'ŒUVRE

La principale publication de Guys est un *Voyage littéraire de la Grèce*, qui porte en sous-titre : *Lettres sur les Grecs anciens et modernes avec un parallèle de leurs mœurs*. Il en donnera trois éditions (1771, 1776, 1783¹⁵), chaque fois revues et augmentées. L'ouvrage se présente sous la forme de lettres adressées à un ami carcassonnais amateur d'art, M. Bourlat de Montredon, qui avait été longtemps, comme l'auteur, négociant à Constantinople. La seconde édition sera augmentée de lettres relatives à divers voyages accomplis entre 1744 et 1772¹⁶ ; la dernière ressemble davantage à des *Opera omnia*, où figurent en outre les autres écrits à caractère littéraire¹⁷.

Au cours de son second séjour en Orient (1789-1799), Guys avait entrepris de compléter son œuvre majeure, le *Voyage littéraire*. Le travail, interrompu par la mort de l'auteur, a été retrouvé en deux exemplaires manuscrits (l'original et une copie) dans les années 1970 par un chercheur grec, qui avait projeté d'en donner l'édition. Cette suite est toujours inédite, et, fait curieux, aucune indication n'a été fournie alors qui permette au lecteur de connaître le lieu de conservation des manuscrits¹⁸.

Dès sa parution (1771), le *Voyage littéraire* rencontra un vif succès dans les salons parisiens et connut les honneurs, l'année suivante, d'une traduction anglaise et allemande¹⁹. Élisabeth Santi-Lomaca, une Grecque phanariote mieux connue sous le nom de Madame Chénier (1729-1808), fut une ardente lectrice de Guys, à qui elle adressa deux lettres qu'il s'empessa d'intégrer dans sa deuxième édition²⁰. De la même manière, il fera figurer, dans la troisième édition,

la dédicace en vers adressée à Voltaire et la réponse de ce dernier²¹. C'est de bonne guerre, Guys utilise ces envois comme autant de cautions censées attester de la qualité de son travail.

Dans la dernière édition, le *Voyage littéraire de la Grèce* consiste en 46 lettres décrivant les usages des Grecs modernes, illustrés de références abondantes (fastidieuses, selon certains) à la vie des Grecs anciens (citations d'Homère, de Pindare, de Théocrite, d'Athénée, de Pausanias, etc.). Les sujets abordés sont multiples : vie privée et domestique (habitat, toilette, vêtements, repas), cérémonies (naissance, fiançailles, mariage, funérailles), religion (rites, croyances), art (architecture, musique), folklore (fêtes, chansons, contes, superstitions), etc.

L'œuvre, qui relèverait aujourd'hui de l'anthropologie culturelle et de l'histoire des mentalités, est le premier essai systématique d'une étude comparée des Grecs anciens et modernes²². Les spécialistes qui ont bien lu Guys sont d'accord pour souligner l'originalité de la démarche : on a affaire à un homme de terrain, d'expérience, qui s'intéresse aux Grecs de son temps. Car il faudra longtemps pour concevoir qu'il existe une Grèce moderne. L'anecdote suivante est révélatrice :

Lorsque, sous la Révolution, Adamantios Coray, savant grec vivant en France, va chercher un passeport à la Convention, l'annonce de sa nationalité, raconte-t-il, jette la stupeur dans l'Assemblée.

Certains Conventionnels iront jusqu'à le toucher pour s'assurer qu'un Grec peut être un homme fait de chair et de sang. La proximité avec l'Antiquité grecque est telle, que l'on ne peut alors imaginer qu'il existe une Grèce moderne, peuplée de Grecs bien vivants²³.

Guys s'intéresse aux Grecs comme tels, à la fois par obligation et par inclination. Par obligation, car l'auteur n'est pas un antiquaire professionnel, mais un négociant, dont le succès dépend pour beaucoup de la connaissance du milieu dans lequel il évolue :

Si quelqu'un est à portée d'étudier et de connaître le caractère des nations, c'est le négociant qui commerce avec elles, qui voit les

hommes dans ces occasions où leur intérêt ne leur permet plus de se déguiser, et qui, s'attachant à découvrir leurs vices, leurs vertus, leurs passions, leurs besoins, et même jusqu'à leurs fantaisies, tâche d'en faire son profit, et de les faire servir à sa propre utilité. (Lettre II, t. I, p. 6²⁴)

J'ai ramassé mes notes sur les Grecs, en lisant les anciens auteurs, en considérant attentivement les hommes avec lesquels j'étais obligé de vivre. Je n'aurais pas entrepris de faire le parallèle des Grecs anciens et modernes, si je n'avais trouvé parmi ceux-ci que des usages communs à d'autres nations. (...) Je l'ai déjà dit, on a trop méprisé les Grecs d'aujourd'hui, parce qu'on ne les a pas assez étudiés. (...) Méfiez-vous de certains voyageurs ; tous n'ont pas vu les Grecs du même œil. (Lettre XLVI, t. II, p. 188-190)

Par inclination aussi, favorisée par sa formation classique :

Je me suis principalement attaché aux Grecs, parce que ce peuple sera toujours intéressant ; parce qu'on ne peut lire l'histoire ancienne, sans commencer par celle des Grecs ; enfin parce qu'il est bon que les voyageurs, curieux de retrouver chez eux des monuments qui n'existent plus, sachent qu'à leur défaut les habitants des lieux qu'ils embellissaient, méritent encore notre attention. (Lettre I, t. I, p. 2)

Je vous exposerai les traits de ressemblance que j'ai trouvés entre les anciens Grecs et les modernes dans un grand nombre d'usages que ceux-ci ont fidèlement conservés. (...) Je ne ferai mention des Turcs, qui vous sont connus, que relativement aux anciens usages qu'ils ont adoptés. Je suivrai les Grecs de préférence, et j'ajoute, par inclination. (Lettre I, t. I, p. 4)

Le point de vue de Guys n'est pas dénué de parti pris. Il envisage principalement les Grecs, sans faire référence aux Turcs et au monde ottoman comme tels. Pour lui, les Grecs forment comme une entité culturelle autonome. Il passe également sous silence l'héritage essentiel de

la Grèce byzantine et médiévale, un domaine auquel il ne connaît probablement pas grand-chose. Mais cette ignorance même a pour effet que la religion orthodoxe, notamment, ne « brouille pas sa vue », pour garder l'image de *l'Esprit des journaux*²⁵. Il établit entre deux mondes un rapport de filiation directe, où les Grecs modernes seraient les descendants immédiats de la vieille Hellade. Le raccourci est donc pour le moins saisissant, et l'auteur a raison de craindre, selon ses propres termes, de « paraître forcer quelquefois les ressemblances ».

Si le caractère peu scientifique d'une telle approche n'est pas sans conséquence, il n'enlève rien à la qualité du témoignage de Guys. Son regard, qui n'est pas toujours indulgent, est *a priori* sympathique et son jugement positif ; on ne trouve pas chez lui cet esprit chagrin qui est souvent de règle chez les antiquisants de son époque, confinés dans leur cabinet. Son témoignage offre un réel intérêt, au moment précis où la Society of Dilettanti organise les premières missions archéologiques en Grèce²⁶. Le négociant marseillais n'éprouve pas de nostalgie amère pour la Grèce antique, car il perçoit qu'elle vit encore chez les Grecs modernes. Il sacrifie bien quelquefois aux clichés en flânant dans les ruines²⁷, mais ne recherche pas pour elles-mêmes les traces d'une Antiquité révolue. Ce ne sont pas les vieilles pierres, mais les gens qui intéressent le négociant. Il accepte de passer pour un antiquaire, mais d'un genre particulier :

Je ne sais si je me fais illusion, en rassemblant de cette manière tous les traits de conformité, que je puis apercevoir entre les anciens et les nouveaux peuples de la Grèce ; mais il me semble qu'il doit être bien satisfaisant pour un voyageur instruit, de retrouver avec une agréable surprise ce qu'on croit perdu ; je veux dire, ces Grecs que l'histoire, la poésie, les arts nous rendent si intéressants, et qu'il faut véritablement étudier un peu, pour les bien connaître. Mais, pour en avoir une juste idée, ce n'est pas dans une terre étrangère, ni à côté des Turcs, qu'il faut voir les Grecs modernes : c'est dans leur propre pays, dans une ville, ou dans un village tout grec. (...) Peut-être trop prévenu pour mon plan, vous paraîtrai-je forcer quelquefois les ressemblances, pour rapprocher le Grec moderne de

l'ancien. En tout cas, regardez-moi comme un antiquaire, qui, au lieu de négliger, comme tant d'autres voyageurs, une médaille de cuivre, parce qu'elle est brute et mal conservée, prend la peine de la laver, de la nettoyer avec soin, et découvre enfin des caractères qu'on croyait entièrement effacés, ou une tête, un revers rare et précieux. J'ai toute la satisfaction de cet antiquaire, lorsqu'en observant pas à pas le Grec moderne, et le comparant à l'ancien, dont j'ai tous les signalements, je reconnais celui que je cherche. (Lettre XXIV, t. I, p. 383-385)

Un autre élément souvent négligé doit encore être souligné : le moyen le plus sûr de faire l'expérience personnelle de la Grèce moderne est, pour Guys, d'en connaître la langue. Sur ce plan aussi, en tant que résident établi au Levant, il se distingue d'un helléniste de passage : il connaît le grec « vulgaire », comme on dit alors, ce qui est tout à fait exceptionnel pour un Occidental au XVIII^e siècle²⁸. Il développe d'ailleurs longuement les avantages que lui procure cette connaissance :

Vous me trouverez, peut-être, un peu Grec. (...) Il est vrai qu'à force de vivre avec des étrangers, et dans leur pays, on prend insensiblement leurs manières, et qu'on parvient à s'identifier avec eux. Je parle déjà leur langue ; et vous le savez, la langue d'une nation est ordinairement l'image de sa décadence, ou de ses progrès. Elle se perfectionne, et s'enrichit à mesure que la nation s'éclaire, se polit, s'instruit ; elle s'affaiblit, s'altère, et se corrompt, lorsque, par une chute sensible, la nation retombe dans la misère et dans l'ignorance. À peine un petit nombre d'hommes privilégiés conserve encore dans sa pureté le précieux dépôt de la langue de leurs pères. Telle est la langue grecque vulgaire, ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui, quoiqu'elle ait pris du latin et de l'italien moins de mots que les Romains n'en avaient pris anciennement d'elle : langue défigurée en apparence, et souvent par des expressions turques qu'on ne peut s'empêcher d'adopter, mais qui conserve tout le fond, toute la richesse et toute la douceur de l'ancienne. (Lettre VIII, t. I, p. 98-99)

Voulez-vous bien connaître les hommes, avec lesquels vous serez obligés de vivre en pays étrangers ? Voulez-vous leur plaire et en être recherchés ? Apprenez leur langue. Celle des Grecs ne vous sera pas inutile, et vous ne la parlerez bien qu'avec eux. (...)

Apprenez le grec à Paris, mais apprenez des Grecs eux-mêmes à le prononcer. Je ne conçois pas comment leur prononciation, infiniment plus douce que la nôtre, et qui leur a été transmise par une tradition non interrompue, avec tant d'autres usages, ne nous a pas servi de règle, et n'a pas terminé les disputes élevées à ce sujet entre les hellénistes. (...) Le plus fort argument en faveur de la prononciation des Grecs modernes, c'est que toutes les églises répandues en Asie, en Europe, et dans la Grèce, ne varient pas plus à cet égard que sur les rites et les cérémonies qu'elles ont également conservés. Les Perses, les Romains et les Turcs ont bien pu subjuguier les Grecs, leur enlever leur pays, leur faire perdre leur liberté et leur gouvernement, détruire leurs monuments, et s'emparer de leurs principaux temples ; mais ils n'ont pu les contraindre à changer de langage, ni de religion. C'est dans l'asile de cette religion et de l'ancien culte, que la langue grecque, avec son ancienne prononciation, est gardée comme un dépôt sacré. (Lettre XLVI, t. II, p. 201-204)

On est loin des querelles académiques sur la prononciation du grec ancien et des cénacles des professionnels de l'Hellade. Pour mesurer l'originalité du propos, il est bon de rappeler que les études grecques en France, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, se caractérisent avant tout par un hellénisme de cabinet et de vulgarisation²⁹, qui culminera avec le *Voyage en Grèce du jeune Anacharsis* de l'abbé J.-J. Barthélemy (1788). L'auteur de ce best-seller réussit le tour de force de promener un jeune Scythe pendant quatre ou sept tomes (selon les éditions) dans la Grèce du IV^e siècle, sans jamais avoir mis lui-même le pied sur le sol grec³⁰.

Il est indéniable que la maîtrise du grec « vulgaire », dispensant Guys de recourir à un interprète, a contribué à nourrir chez lui un fort sentiment de proximité et de sympathie à l'égard des Grecs modernes. P. Brun conclut à juste titre : « Ce n'est certainement pas un hasard

s'il nous livre un tableau fort différent des Grecs, voyant en eux les descendants directs de leurs ancêtres de l'Antiquité, et ayant conservé la plupart de leurs coutumes et rites religieux³¹. »

Enfin, la démarche de Guys s'inscrit dans un contexte politique troublé, marqué par l'intervention croissante de la Russie, protectrice de l'orthodoxie, dans les affaires du Levant (guerre russo-turque, 1768-1774) et par le déclin de l'empire ottoman, en Grèce et dans l'Archipel, à l'issue de sa défaite à Çesme (1770). L'époque connaît alors, particulièrement en France, un débat sur la nature des régimes politiques des civilisations orientales, notamment sur celle du despotisme ottoman, débat qui ne manquera pas d'interférer avec celui sur la monarchie absolue, qui agite la France à la veille de la Révolution³². L'œuvre de Guys doit donc s'analyser à la lumière des rapports complexes et ambigus que vont entretenir avec le phénomène grec, avant et après 1789, les milieux intellectuels français, partagés entre philhellénisme et mishellénisme³³. Tel est bien le débat, en dernière analyse, auquel contribue l'*Esprit des journaux* à sa manière.

LE VOYAGE LITTÉRAIRE DANS L'ESPRIT DES JOURNAUX

Dès sa parution, l'ouvrage de Guys connut un franc succès. Comme son titre l'indique, il ne s'agit pas d'un journal de voyage archéologique, mais littéraire (qui deviendra « sentimental » dans la traduction anglaise³⁴). Et il fut apprécié comme tel. Mais il avait aussi quelques prétentions scientifiques, ce qui lui valut notamment un compte rendu positif dans le prestigieux *Journal des savants*³⁵, ainsi que dans l'*Année littéraire* de la première époque, celle de Fréron père³⁶.

L'*Esprit des journaux*, fondé en 1772, environ un an après la publication du *Voyage littéraire*, n'a pas rendu compte de la première édition. On se gardera d'interpréter cette absence dans les pages d'une revue naissante. Il est vrai qu'elle aurait pu s'inspirer, comme elle le fera pour les éditions ultérieures, des articles de l'*Année littéraire* ou du *Journal des sciences et des beaux-arts*, qui figurent parmi ses sources fréquentes³⁷. Comme il s'agit d'une œuvre française, on peut compren-

dre, en revanche, que la revue n'ait pas utilisé les comptes rendus de la traduction anglaise de Guys (1772), parus dans la *Critical Review* et la *Monthly Review*, qui comptent aussi parmi ses sources³⁸. Mais la recension sévère de la *Monthly Review* n'était pas, à vrai dire, de nature à inciter les reprises³⁹. Il faudra attendre la deuxième édition (1776), puis la troisième (1783), pour que paraissent dans l'*Esprit des journaux* deux longs comptes rendus (le premier devant beaucoup à celui de l'*Année littéraire*⁴⁰).

Un détail passé inaperçu jusqu'ici mérite de retenir l'attention, car il intéresse de près l'histoire de l'*Esprit des journaux* : le compte rendu de 1777 a été reproduit intégralement la même année dans une revue éphémère, le *Journal étranger de littérature, des spectacles et de politique*⁴¹, publiée par un certain Antoine Le Texier, alors en exil à Londres. Je n'ai trouvé aucune mention de cette reprise, y compris dans le *Dictionnaire des journaux* de J. Sgard et ses compléments disponibles en ligne : le collaborateur du *Dictionnaire* pense en effet que la revue n'a connu qu'un numéro unique (juin 1777). Le compte rendu de Guys se trouve bien dans un autre fascicule, paru en septembre 1777⁴².

Mais il y a mieux. Dès juin-juillet 1762, trois des lettres de Guys avaient été publiées de manière isolée dans les derniers numéros du *Journal étranger* d'Arnaud et Suard⁴³. Deux d'entre elles seront d'ailleurs retenues par le même Suard pour figurer dans ses *Variétés littéraires* en 1768⁴⁴, toujours, donc, avant la parution du *Voyage littéraire* en volume⁴⁵.



Le succès de l'œuvre de Guys est certainement lié au regard neuf et original qu'un marchand pétri de belles-lettres jette sur les Grecs de son temps. Mais, comme on l'a vu, le succès du *Voyage littéraire* a été préparé, en quelque sorte. Il est aussi lié, à un certain degré, à l'activité éditoriale d'Arnaud et Suard, du *Journal étranger*, de l'*Année littéraire* et de l'*Esprit des journaux*.

Je me risquerai même à déceler une certaine évolution de ton entre les différents comptes rendus. L'*Année littéraire* de 1771 (texte n° 2)

introduit l'ouvrage par des propos convenus sur la Grèce moderne, avilie, déchue, dégénérée. Mais Guys s'exprime à peine en ces termes. Tout son livre est consacré à une autre Grèce que celle-là.

Le ton du compte rendu de l'*Année littéraire* de 1776 (texte n° 4) est déjà un peu différent, ce qui correspond peut-être à un changement de ligne éditoriale sous l'impulsion de Fréron fils, qui accorde un intérêt renouvelé pour l'Antiquité grecque.

Dans l'*Esprit des journaux* de 1777 (texte n° 5), le thème de la Grèce dégénérée n'est plus l'élément premier. Son état actuel n'altère pas suffisamment sa nature profonde, « antique » dirait Guys, qui la fait encore reconnaître, pour peu qu'on la regarde bien.

En 1784, toujours dans l'*Esprit des journaux* (texte n° 6), un pas supplémentaire est franchi : sous la plume de Guys, la Grèce ressuscite de ses ruines. Le mot est lâché : la résurrection de la Grèce, avec tous les rêves, les fantasmes, mais aussi les désillusions que va susciter un peu plus tard le philhellénisme militant.

Certes, l'ouvrage de Guys n'est pas celui d'un révolutionnaire. Mais ce n'est plus celui d'un homme d'Ancien Régime. Il fait œuvre de pionnier, il faut oser le mot, lui qui, à sa manière et de façon empirique, va, dès les années 1760, attirer véritablement l'attention en France sur la Grèce moderne. Son philhellénisme n'est pas au service d'une cause politique et n'appelle pas encore au soulèvement contre l'oppresseur ottoman. Mais, par ses observations de terrain, il ouvre la voie à d'autres qui, quelques années plus tard, verront la Grèce avec d'autres yeux, nourriront d'autres motivations, d'autres ambitions, pour mettre en marche la « Grande idée » et prendront les armes en faveur de la libération d'une Grèce à restaurer et à réinventer.

L'*Esprit des journaux* a bien décelé tout ce que contenait en germe le *Voyage littéraire* de Pierre-Augustin Guys à l'aube de la Révolution. Par le choix de l'ouvrage traité, nul doute que la revue participe pleinement à la diffusion et au transfert de la modernité.

ANNEXE

Extraits de comptes rendus du *Voyage littéraire* de P.-A. Guys1. *Le Journal des savants*, 1771

Ces *Lettres* intéressantes sur la Grèce et sur les mœurs de ses habitants n'ont point été fabriquées dans un cabinet par un homme qui n'eut pas voyagé. Elles ont été réellement écrites sur les lieux par M. Guys (...) qui a vu toutes les choses dont il parle. M. Guys est un négociant distingué par ses connaissances et par son savoir, on en jugera ainsi après la lecture de son ouvrage : persuadé que les belles-lettres ne sont point incompatibles avec le commerce, il les a cultivées avec soin. La manière dont il a traité son sujet prouve qu'il a approfondi les Anciens : il les a eus continuellement sous les yeux et dans la mémoire, et il en fait partout un usage utile. Il nous représente les Grecs actuels vivant encore, en beaucoup de circonstances comme les Anciens, ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes préjugés.

2. *L'Année littéraire*, 1771

Que l'état actuel de la Grèce est bien propre, Monsieur, à faire naître de tristes réflexions sur les vicissitudes humaines ! Cette contrée, autrefois si célèbre, si riche, si florissante, éclairée par les Arts, habitée par un peuple poli, fier, industriel, conquérant ; cette contrée, l'asile et le séjour de la liberté, la mère des grands hommes, des Lettres, de l'Éloquence et de la Philosophie, n'offre plus aujourd'hui, sous la domination turque, que le spectacle de la misère, de la barbarie et de l'esclavage.

Les Grecs dégradés ne sont pas néanmoins absolument méconnaissables. Malgré leur avilissement, on aperçoit en eux certains traits qui décèlent leur ancienne origine. M. Guys, qui les a longtemps observés, trouve une conformité frappante entre les mœurs actuelles et celles des anciens Grecs. C'est ce parallèle intéressant

qui fait le principal objet des *Lettres* qu'il publie, et qui toutes méritent d'être lues. (...)

Ceux qui ont du goût pour l'Antiquité grecque trouveront abondamment dans ces *Lettres* de quoi se satisfaire. J'aurais voulu cependant que l'auteur en eût élagué cette foule de textes et de citations qu'il emploie pour dévoiler l'origine des usages modernes des Grecs. Au reste, cette érudition sera sûrement agréable à tous les lecteurs versés comme M. Guys dans la connaissance de la littérature ancienne, connaissance très précieuse et très rare aujourd'hui.

3. *The Monthly Review*, 1772

It is by enquiries into the climate, the religion, the government, the morality and the customs of nations, that we are enabled to form an adequate idea of their genius and spirit. Speculations of this kind are of the very highest importance; and no people in that ancient or modern world, present to our observation such a multitude of interesting particulars, as the Greeks. But, though M. De Guys has been fortunate in the choice of his subject, he has not, in general, been successful in treating it. His classical knowledge is, indeed, considerable; and a long residence at Constantinople, under the protection of the king of France, allowed him frequent opportunities of making excursions into Greece. The most extensive erudition, however, joined to a situation, the most favourable for turning it to advantage, are but a poor compensation for the want of philosophy and acuteness of mind. (...)

The English title [*Sentimental Journey*] has no property, and must therefore considered, though perhaps not justly, as used with a view to mislead the public, as pirates and privateers hang out false colours to deceive and entrap the unwary voyager. It is likewise observable, that in the title page of the original work, M. De Guys mentions himself under the designation of *Merchant*; but this the translator has wholly omitted. He fancied, probably, that it might impress the reader with a less favourable opinion of the performance.

4. *L'Année littéraire*, 1776

La Grèce, qui fut si longtemps la patrie des arts, de la poésie et de l'éloquence, a conservé des droits pour intéresser tout homme de lettres. Cette contrée (...) n'offre plus aujourd'hui que des traces de dépopulation et de vastes amas de ruines ; (...) le voyageur curieux cherche péniblement, à travers les ronces, quelques vestiges des temples, des cirques et des théâtres (...). En un mot, les Grecs ne conservent plus que le triste souvenir de ce qu'ils ont été. Dans les îles de l'Archipel, c'est un vil peuple, livré à la misère, à l'ignorance et à la servitude. Cependant, les Grecs, jusque dans cet état de dégradation, offrent encore des traits de caractère qui annoncent leur origine, et auxquels il est aisé de les reconnaître. (...)

Ces traits de ressemblance entre les Grecs modernes et les anciens étaient échappés à la plupart des voyageurs, qui en parcourant les îles de l'Archipel, ont plus observé les lieux que les hommes. (...)

5. *L'Esprit des journaux*, 1777

L'esclavage et le despotisme n'ont pu dégrader le caractère fier et mâle de l'ancienne Grèce au point de le rendre méconnaissable. M. Guys retrouve presque ses usages, une grande partie de ses mœurs, le fonds de son génie, ses vices et ses vertus, quoiqu'altérées, dans la Grèce moderne. Il a suivi les Grecs actuels dans leur vie privée, au sein de leurs familles ; il les a confrontés avec leurs ancêtres, en remontant jusqu'à Homère, et il a trouvé presque tout dans le même état. (...) Le parallèle des mœurs actuelles avec les mœurs antiques est un des spectacles les plus intéressants pour quiconque connaît l'Antiquité. (...)

Ces traits de ressemblance entre les Grecs modernes et les anciens étaient échappés à la plupart des voyageurs, qui en parcourant les îles de l'Archipel, ont plus observé les lieux que les hommes. (...)

Il n'y a pas une page de ce voyage qui ne soit amusante et instructive. Peut-être y a-t-il cependant quelques détails où M. Guys croit voir trop clairement l'Antiquité. On aurait aussi désiré qu'il eût un peu moins prodigué l'érudition grecque, et que pour établir le rapport d'un usage moderne avec ceux de l'Antiquité, il se fût borné à une ou deux citations de passages anciens, sans trop les multiplier.

6. *L'Esprit des journaux*, 1784

Plein de la lecture des auteurs de l'ancienne Grèce, M. Guys a su retracer le tableau de ses mœurs avec autant d'agrément que de vérité. Il montre les Grecs tels qu'ils ont été, et tels qu'ils sont encore aujourd'hui, légers, vifs, ardents, sensibles, se portant avec passion vers les objets qui les touchent et les affectent, pleins en un mot de vertus et de défauts qui deviennent aimables chez ce peuple le plus aimable qui ait existé. Ce n'est point leur gouvernement, leur politique qu'il considère ici ; assez d'autres en ont parlé. Il s'attache à des détails qui, pour être plus petits, n'en sont pas moins importants, et servent peut-être davantage à les faire bien connaître. (...)

Le but principal que s'est proposé l'auteur est de faire voir que malgré les révolutions qu'ont éprouvées les Grecs, malgré le despotisme sous lequel ils gémissent depuis longtemps, malgré l'espace considérable qui se trouve entre les beaux jours de cette contrée heureuse autrefois et le siècle où nous vivons, leur caractère, leurs habillements, leurs cérémonies et leurs fêtes se sont conservés les mêmes ; que la religion chrétienne, toute différente qu'elle est des idées folles et bizarres du paganisme, ne les a point guéris entièrement de cet esprit de superstition auquel ils ont toujours été livrés, qu'ils sont encore susceptibles des mêmes qualités qui ont illustré leurs ancêtres, qu'ils ont du génie, de l'élévation, et le germe de cet ancien amour pour la patrie, qu'en un mot il ne leur manque pour être ce qu'ils ont été, que de se trouver dans des circonstances plus favorables. (...) Nous voyons cet ingénieux écrivain (...) ressusciter, pour ainsi dire, la Grèce de ses ruines.

NOTES

1. Pour les études grecques en France, voir, p. ex., P. Vidal-Naquet, *La démocratie grecque vue d'ailleurs : essais d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Flammarion, 1990.
2. Homère (*EdJ*, juillet 1772, t. I, p. 90-94), Xénophon (*EdJ*, août 1777, p. 3-31), Lysias et Isocrate (*EdJ*, juillet 1778, p. 179-191), Lucien (*EdJ*, mai 1781, p. 75-107), etc. Pour la période pré-révolutionnaire, je me fonde sur un dépouillement personnel, ainsi que sur le précieux index établi par les soins de Muriel Collart et mis en ligne sur le site www.gedhs.ulg.ac.be.
3. 2 t. en 3 vol., Paris, 1782-1822 (le dernier volume est paru à titre posthume). Voir en dernier lieu, *Le voyage en Grèce du comte de Choiseul-Gouffier*, éd. O. Cavalier, Avignon, Éditions Alain Barthelemy, 2007 (avec bibl., p. 151-159) ; I. Koubourlis, « Autour d'un mystère de l'histoire du livre. Les trois versions du premier volume du Voyage pittoresque de Choiseul-Gouffier », *Revue historique/Historical Review*, 5 (2008), p. 67-94.
4. O. Augustinos, *French Odysseys: Greece in French Travel Literature from the Renaissance to the Romantic Era*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1994, p. 157-173 ; S. Moussa, « Le débat entre philhellènes et mishellènes chez les voyageurs français de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle », *Revue de littérature comparée*, 68 (1994), p. 411-434 ; Ch. Grell, « Les ambiguïtés du philhellénisme. L'ambassade du comte de Choiseul-Gouffier auprès de la Sublime Porte (1784-1792) », *Dix-huitième siècle*, 27 (1995), p. 223-235.
5. Sur le traitement du costume oriental dans les récits de voyages français, voir I. Apostolou, « L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 66 (2003), p. 1-14.
6. *EdJ*, juillet 1778, p. 123-135 ; déc. 1778, p. 146-149 ; mai 1779, p. 102-118 ; août 1779, p. 56-65 ; juin 1780, p. 34-41 ; sept. 1780, p. 52-58 ; août 1781, p. 35-44 ; oct. 1781, p. 58-67.
7. L'œuvre n'a pas été rééditée depuis la fin du XVIII^e siècle ; on en trouvera quelques extraits avec un bref commentaire chez J. de Maussion de Favières, *Des matelots de l'Archipel aux pachas de Roumélie. La vie quotidienne en Grèce au XVIII^e siècle vue par Pierre-Augustin Guys*, Paris, Kimé, 1995. Elle est accessible sur les sites « Gallica » de la BnF (2^e éd., 1776) et « books.google.com » (3^e éd., 1783) ; en outre, le site « Gallica » donne le

texte en mode « allégé » (extrait de la base « Frantext »), c'est-à-dire sans les notes, ni les citations en grec.

8. J.-B.-G. d'Ansse de Villoison, *De l'Hellade à la Grèce. Voyage en Grèce et au Levant (1784-1786)*, éd. Ét. Famerie, Hildesheim, Georg Olms, 2006.
9. E. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, t. III, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859, p. 197-211.
10. Sur P.-A. Guys, la notice la plus complète est celle de son petit-fils, H. Guys, *Notice biographique et littéraire sur Pierre-Augustin Guys*, Marseille, 1858 (extrait du *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 21 [1858], p. 32-67). Voir aussi H. Barré, *Voyageurs et explorateurs provençaux*, Marseille, Barlatier, 1905, p. 110-118 ; I. Anastasiadou, « O Philhellen Gallos periegetes Petros Augustinos Gkys kai to aneurethen hexatomon anakodoton ergon tou », *Praktika tes Akademias Athenon*, 47 (1972), p. 130-145 ; *Id.*, « Les Russo-Turcs à Zante en 1798 (d'après un manuscrit inédit de P.-A. Guys) », *Balkan Studies*, 14 (1973), p. 12-46 ; O. Cavalier, *La Grèce des Provençaux au XVIII^e siècle. Collectionneurs et érudits*, Avignon, Musée Calvet, 2007, p. 60-72.
11. L.-T. Dassy, *L'Académie de Marseille*, Marseille, Barlatier-Feissat, 1877, p. 578-579, 589 ; Ch. Vincens, *Les sciences, les lettres et les arts à Marseille en 1789*, Marseille, Flammarion et Aubertin, 1897, p. 50.
12. Voir, en particulier, P. Échinard, *Grecs et philhellènes à Marseille, de la Révolution française à l'indépendance de la Grèce (1793-1830)*, Marseille, Institut historique de Provence, 1973.
13. Dans la Section d'antiquités et monuments : voir Ch. De Franqueville, *Le premier siècle de l'Institut de France*, t. II, Paris, J. Rothschild, 1896, p. 121.
14. Avril 1800, p. 158-159.
15. Sur les éditions du voyage, voir I. Anastasiadou, « Abibliographetes ekdoseis tou P.A. Gkys », *Melissa ton biblion*, 2 (1975-1976), p. 119-142.
16. *Journal d'un voyage de Constantinople à Sophie*, avril-juin 1744 (t. II, p. 245-318) ; *Voyage de Marseille à Smyrne et de Smyrne à Constantinople*, janvier-février 1748 (t. II, p. 215-244) ; *Voyage en Hollande et en Danemarck*, mars-juin 1762 (t. III, p. 75-102) ; *Journal d'un voyage fait en Italie*, mai-novembre 1772 (t. III, p. 103-237).
17. Pour l'essentiel : *Discours à la chambre de commerce de Marseille*, 1755 (t. III, p. 261-302) ; *Éloge de René Duguay-Trouin, lieutenant général des armées navales de France*, 1761 (t. III, p. 303-371) et un *Essai sur les élégies de Tibulle*, 1779. Guys publiera encore, en 1786, un ouvrage intitulé *Marseille ancienne et moderne*.
18. Voir *supra*, n. 10, les articles d'I. Anastasiadou (parus en 1972 et 1973).

19. *A Sentimental Journey through Greece*, 3 vol., Londres, 1772 ; *Literarische Reise nach Griechenland oder Briefe über die alten und neuern Griechen nebst einer Vergleichung ihrer Sitten*, 2 vol., Leipzig, 1772. Il paraîtra aussi plus tard une traduction italienne : *Viaggio letterario della Grecia o Lettere su i Greci antichi e moderni con un parallelo de'loro costumi*, 4 vol., Rome, 1828.
20. Les deux lettres, datées de 1774, ont été suscitées par la lecture des lettres XIII (*Sur les danses*, t. I, p. 187-210) et XVIII (*Sur les enterrements*, t. I, p. 282-287). Autres éd. : *Œuvres anciennes d'André Chénier*, éd. D. Ch. Robert, Paris, 1826, p. 317-345 ; *Lettres grecques de Madame Chénier*, éd. R. de Bonnières, Paris, 1879.
21. T. IV, p. 237-238 ; Volt., *Épîtres*, 117 (22 décembre 1776).
22. D. Constantine, *Early Greek Travellers and the Hellenic Ideal*, Cambridge University Press, 1984, p. 147-167 ; O. Augustinos, *op. cit.*, p. 147-157.
23. M.-P. Macia-Widemann, « Grèce ancienne, Grèce moderne dans l'intelligentsia française de 1797 à 1832 », *Revue de synthèse*, III (1990), p. 459-472 (cit. p. 459).
24. Sauf indication contraire, toutes les références sont celles de la 3^e édition (1783).
25. Cf. texte n° 5 en annexe.
26. J. Stuart, N. Revett, *The Antiquities of Athens*, 4 vol., Londres, 1762-1816 ; R. Chandler, *Travels in Greece*, Londres, 1776 (trad. fr. 1806). Sur la Society dans la seconde moitié du XVIII^e s., voir L. Cust, S. Golvin, *History of the Society of Dilettanti*, Londres, 1898, p. 68-106.
27. Le témoignage de Guys a été étudié récemment dans une perspective intéressante (l'attitude occidentale face au fléau de la peste levantine) par C. Fernandez-Alamoudi, « Rencontrer la peste en Orient », *L'invention de la catastrophe au XVIII^e siècle. Du châtime divin au désastre naturel*, éd. A.-M. Mercier-Faivre, Ch. Thomas, Genève, Droz, 2008, p. 319-334. Cependant, les conclusions de l'enquête me paraissent discutables, car son auteur, faisant de Guys un voyageur de passage au contact de l'« altérité », mésestime le caractère particulier de son témoignage, qui ne peut se réduire à un récit de voyage traditionnel.
28. Les voyageurs du XVIII^e siècle ne s'abaissent pas à apprendre le grec vulgaire, y compris ceux intéressés par les perspectives commerciales de la Grèce moderne : voir P. Brun, dans Ch.-S. Sonnini, *Voyage en Grèce et en Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 14 ; *Id.*, « Voyager en Grèce aux alentours de la Révolution : deux exemples atypiques », *Voyageurs et Antiquité classique*, éd. H. Duchêne, Dijon, EUD, 2003, p. 121-133 (à propos de Sonnini et Olivier).

29. Voir Ch. Grell, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)*, t. I, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 123-142 : « Les érudits, engagés dans un considérable effort de traduction et de "vulgarisation" dont le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de l'abbé Barthélemy fut l'expression la plus élaborée, ne voyaient guère l'utilité d'un travail technique et ingrat qui les ennuyait » (p. 131). Sur les études classiques à l'Académie, voir Cl. Nicolet, « Des Belles-Lettres à l'érudition : l'Antiquité gréco-romaine à l'Académie au XVIII^e siècle », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Klincksieck, 2001, p. 1 627-1 637.
30. Voir Chr. Peltre, *Retour en Arcadie. Le voyage des artistes français en Grèce au XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 67 : « Ce n'est pas un moindre paradoxe que d'assister, au moment où s'impose la nécessité de voir la Grèce, au triomphe d'un livre qui l'imagine. » Sur Barthélemy, voir Ch. Grell, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)*, *op. cit.* (n. 29), t. I, p. 302-303, 716-717 ; t. II, p. 1 149-1 153.
31. Voir *supra*, n. 28. Guys ne pouvait manquer de bien connaître le seul lexique français-grec « vulgaire » de son temps (*Lettre VIII*, t. I, p. 99), qu'un voyageur avait joint un siècle plus tôt à son récit de voyage, « en faveur des curieux et de ceux qui voudront voyager dans ce pays-là » : voir J. Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant fait aux années 1675-1676*, t. II (Lyon, 1678), p. 388-415 (= p. 465-478, éd. R. Étienne, Genève, Slatkine, 2004).
32. Voir Th. Kaiser, « The Evil Empire? The Debate on Turkish Despotism in Eighteenth-Century French Political Culture », *Journal of Modern History*, 72 (2000), p. 6-34 ; R. Tlili Sellaouti, « La France révolutionnaire et les populations musulmanes de la Turquie d'Europe au moment de l'expédition d'Égypte : une mise à l'épreuve du cosmopolitisme », *Ottoman Rule and the Balkans, 1760-1850: Conflict, Transformation, Adaptation (Proceedings of an International Conference, Rethymno, 13-14 December 2003)*, éd. A. Anastasopoulos, E. Kolovos, Rethymno, University of Crete, Department of History and Archaeology, 2007, p. 95-120.
33. La bibliographie, immense, est à la mesure du sujet, mais davantage, à vrai dire, pour la période qui commence avec le soulèvement des Grecs en 1821 : L. Droulia, *Philhellénisme. Ouvrages inspirés par la guerre de l'indépendance grecque (1821-1833)*, Athènes, 1974, recensait, il y trente-cinq ans déjà, quelque 2 085 titres. Pour la période antérieure et les seuls voyageurs français, voir l'étude toujours utile d'E. Malakis, *French Travellers in Greece (1770-1820): An Early Phase of French Philhellenism*, Philadelphie, University of Pennsylvania, 1925 ; plus récemment : La

Révolution française et l'hellénisme moderne (Actes du III^e colloque d'histoire, Athènes 14-17 octobre 1987), éd. V. Panagiotopoulos, R.D. Argyropoulos, T.E. Sklaventis, Athènes, Centre de Recherche Néohellénique, 1989 ; S. Moussa, « Le débat entre philhellènes et mishellènes chez les voyageurs français de la fin du xviii^e siècle au début du xix^e siècle », *Revue de littérature comparée*, 68 (1994), p. 411-434 ; K. Jaeckel, « L'engagement philhellène et l'image de la Grèce dans la littérature française de 1770 à 1830 », *Der Philhellenismus in der westeuropäischen Literatur, 1780-1830*, éd. A. Noe, Amsterdam, Rodopi, 1994, p. 86-109 ; G. Tolia, *La médaille et la rouille. L'image de la Grèce moderne dans la presse littéraire parisienne (1794-1815)*, Athènes, Hatier, 1997 ; *Id.*, « Graecophile et mishellène : Jean-Baptiste Gaspard d'Ansse de Villosion (1750-1805), le premier néohelléniste », *Les mishellénismes (Actes du séminaire tenu à l'École française d'Athènes, 16-18 mars 1998)*, éd. G. Grivaud, Athènes, École française d'Athènes, 2001, p. 57-67.

34. Ce choix de fausse traduction, révélateur en soi, sera critiqué par un critique anglais (cf. texte n° 3 en annexe).
35. Août 1771, p. 523-527 (cf. texte n° 1 en annexe).
36. *L'Année littéraire*, févr. 1771, t. II, p. 237-256 (cf. texte 2 en annexe).
37. *Journal des beaux-arts et des sciences*, juillet 1771, t. III, p. 142-158.
38. *The Critical Review*, 33 (juin 1772), p. 456-462 ; 34 (juillet 1772), p. 18-25 ; *The Monthly Review*, 44 (*Appendix*, 1771), p. 505-518 ; 47 (sept. 1772), p. 222-227.
39. Cf. texte n° 3 en annexe. Il y aurait probablement beaucoup à dire sur cette différence d'appréciation assez nette, qui est isolée dans l'ensemble des comptes rendus, y compris par rapport à celui de la *Critical Review*. Sur la rivalité entre les deux revues, voir D. Roper, *Reviewing before the Edinburgh, 1788-1802*, Londres, Methuen, 1978.
40. *L'Année littéraire*, 1776, t. VIII, p. 240-264 (d'où *EdJ*, mai 1777, p. 78-96) ; *L'Année littéraire*, 1783, t. II, p. 216, simple mention (*EdJ*, janv. 1784, p. 3-42). Cf. textes 4-6 en annexe.
41. Sept. 1777, p. 31-54.
42. L'information donnée par M. Fabre, dans le *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, dir. J. Sgard, t. II, Paris, Universitas, 1991, s.v., n° 733, doit être complétée. À en juger d'après le contenu des deux volumes, consultables sur « books.google.com », la revue a connu au moins 9 livraisons (bimensuelles ?), de juin à octobre 1777.
43. « Fragment d'un ouvrage qui a pour titre : Comparaison des mœurs des Grecs modernes avec celles des Grecs anciens », *Journal étranger*, juin 1762, p. 162-180 (= *Lettre XIII*, t. I, p. 160-186) ; « Des tombeaux que l'on

- trouve encore dans la Grèce », *Journal étranger* (juillet 1762), p. 96-105 (= *Lettre XIX*, t. I, p. 288-308). Voir « Lettre de M. Guis, négociant et député de la Chambre de commerce de Marseille, à M. Bourlac [*sic*] de Montredon, à Paris », *Journal étranger* (juillet 1762), p. 5-15 (= *Lettres sur les Turcs* [*sic*], IV, t. III, p. 93-102).
44. *Variétés littéraires*, t. III (Paris, 1768), p. 307-325, 412-421. Sur Suard et Guys, voir E. Francalanza, *Jean-Baptiste-Antoine Suard, journaliste des Lumières*, Paris, Champion, 2002, p. 52, 80-81.
45. Les deux premières figureront dans la première édition du *Voyage littéraire* (1771), la troisième, relative à un voyage en Hollande et au Danemark (1762), sera ajoutée dans l'édition des *Opera omnia* (3^e éd., 1783).

Les conceptions britanniques de l'histoire naturelle de l'homme dans l'*Esprit des journaux*

ANN THOMSON (PARIS)

L'*Esprit des journaux* s'intéresse beaucoup, de toute évidence, aux publications britanniques. De très nombreux articles sont consacrés aux livres publiés de l'autre côté de la Manche, articles tirés souvent à partir de la fin de 1775 de la *Critical Review* ou de la *Monthly Review*. Ce sont les périodiques « littéraires » britanniques les plus importants de la période, dont le succès était fondé sur une connaissance du goût du public et qui rivalisaient pour lui fournir un récit aussi complet que possible de tout ouvrage digne d'intérêt qui sortait de presse. Ils consacraient des articles, quelquefois écrits par des auteurs célèbres, à la plupart des livres nouveaux, souvent accompagnés de commentaires qui se veulent aussi objectifs et bien informés que possible. Cependant, dans la période précédant la Révolution française, dont il sera question ici, la *Critical Review* fondée par Tobias Smollet en 1756 est à tendance plutôt conservatrice à la différence de sa rivale et aînée la *Monthly*, fondée par Ralph Griffiths en 1749, qui manifeste une idéologie « whig » plus critique de l'Église établie et des institutions¹.

Le présent article ne vise qu'à indiquer quelques pistes à propos de la façon dont l'*Esprit des journaux* rend compte des écrits britanniques sur l'histoire naturelle de l'homme pendant la période qui s'étend de sa fondation jusqu'en 1789. Cette période correspond à la

floraison de publications dans ce domaine, notamment de la part des Écossais. Sous cette étiquette on peut regrouper ce qui sera appelé par la suite anthropologie : il s'agit d'un côté de la description de l'être humain (*man*) du point de vue physiologique et de l'étude des facteurs internes et externes (y compris le climat ou le mode de gouvernement) qui façonnent le moral ; et de l'autre, de l'histoire de l'être humain en société (*mankind*). Si l'ouvrage important d'Adam Ferguson, *An Essay on the History of Civil Society*, est publié avant le commencement de l'*Esprit des journaux*, en 1767, ces années voient néanmoins la publication d'ouvrages importants comme les *Sketches of the History of Man*, de Henry Home Lord Kames, dont la première édition en 1774 fut suivie d'une deuxième élargie en 1778, l'*Origin of the Distinction of Ranks* de John Millar, qui connaît plusieurs versions à partir de 1771, l'*Histoire de l'Amérique* de William Robertson (1777), ou les *Remarks on the Influence of Climate* de William Falconer, publiées en 1781. Ces livres développent des réflexions concernant l'être humain, les facteurs physiques qui forment les individus, les mœurs, les coutumes et le gouvernement. D'autres ouvrages traitent du même sujet du point de vue physiologique, tandis qu'une série de livres écrits par le chimiste anglais Joseph Priestley développent une analyse historique ou religieuse jointe à la présentation d'une conception matérialiste de l'être humain.

À ces ouvrages, il faut ajouter des récits de voyages lointains qui contiennent souvent une discussion des variétés de l'être humain, des mœurs des différents peuples ou du progrès de la société. Parmi ces derniers écrits, notons en particulier les livres résultant des voyages de James Cook dans les mers du sud, notamment ceux des Forster père et fils. Je ne propose ici qu'une première approche de la question² : il ne s'agira que d'un survol assez rapide des articles les plus importants afin de cerner la façon dont l'*Esprit des journaux* rend compte de ces lectures.

Ces comptes rendus seront comparés aux articles auxquels renvoie le journal, pour essayer enfin d'en tirer quelques conclusions générales mais forcément provisoires.

LIVRES RECENSÉS

Dès décembre 1773, l'*Esprit des journaux* consacre un article, repris fidèlement du *Mercure de France*, à la traduction française de l'ouvrage important de Millar, sous le titre d'*Observations sur les commencements de la société*. L'article souligne que « le savant professeur de Glasgow a écarté de celles-ci toute théorie métaphysique et abstraite » pour n'utiliser que « la voie des faits et de l'expérience ». On estime que « l'histoire naturelle du genre humain y est éclaircie dans plusieurs points importants³ ». Le résumé qui suit est consacré majoritairement au premier chapitre de l'ouvrage de Millar, portant sur les relations entre les sexes et sur la condition des femmes dans les différents états de la société. Les autres chapitres du livre sont traités de façon nettement plus succincte, et on ne fait qu'évoquer rapidement la discussion consacrée aux constitutions et aux aspects politiques. Dans la conclusion de l'article, après avoir souligné le fait que Millar cherche avant tout à expliquer les causes des différences entre les sociétés et non à comparer ces sociétés, le journaliste critique les récits de voyages sur lesquels Millar s'appuie pour décrire « l'histoire naturelle du genre humain dans les pays policés ». Le journaliste estime que les voyageurs trompent le lecteur de bonne foi. S'il ne s'agit pas d'une critique de l'essai de Millar, le commentaire est de nature à réduire la confiance qu'on peut avoir en celui-ci. On ne trouve pas vraiment d'analyse du but de l'auteur écossais. À noter que l'intérêt manifesté dans cet article pour la condition des femmes se retrouve dans d'autres articles : par exemple, en mars 1777, on tire du *Journal encyclopédique* des « Observations sur la différente condition des femmes dans les diverses contrées du monde, traduites de l'anglais », article qui relie cette condition au progrès de la société ainsi qu'au climat, au mode de gouvernement, etc.⁴.

On peut s'étonner de ne trouver aucun article consacré aux trois volumes de Lord Kames, dans lesquels l'auteur développe cependant de nombreuses discussions sur l'histoire et l'état de la société, du gouvernement, des mœurs, etc., mais qui choque bien des lecteurs par sa tentative de concilier, contre Buffon, une position polygéniste avec le

récit biblique⁵. La *Monthly Review* critique cet aspect de son livre en 1774 sous la plume de l'Écossais W. Rose⁶, mais la *Critical Review* ne semble pas avoir parlé de l'ouvrage, ce qui pourrait expliquer le silence de l'*Esprit des journaux*. Le seul écho du livre dans ce dernier journal se trouve en octobre 1774 dans un petit article de trois pages intitulé « Observations historiques sur la naissance des arts utiles en Angleterre », avec l'indication : « Ces Observations sont tirées du livre intitulé : *Sketches of the History of Man*, Esquisses de l'Histoire de l'homme, in-4, 2 vol., à Londres chez Cadell. » Ces considérations, extraites de la *Gazette littéraire*, portent uniquement sur des détails illustrant le peu d'avancement des arts en Angleterre, lesquelles notations sont contenues dans une citation de Hollingshead.

Le silence concernant l'ouvrage de Kames, auteur soupçonné d'opinions hétérodoxes, ne veut pas dire que l'*Esprit des journaux* se désintéresse de l'histoire naturelle du genre humain, car il consacre en 1780 un article plus important aux *Essays on the History of Mankind* de James Dunbar, qui étudie de nombreux aspects des différents états de la société. On reproduit fidèlement un article de la *Critical Review* qui, après des louanges appuyées de l'auteur, le cite concernant d'abord la langue et la musique des différentes nations, et ensuite l'influence du climat, en particulier sur l'économie animale, pour terminer avec une longue citation consacrée au génie. Le rédacteur de l'*Esprit des journaux* ajoute deux notes : la première commente l'affirmation de Dunbar selon laquelle la musique européenne n'est point du goût des Orientaux, avec référence à l'exemple de l'Arménien cité par Jean-Jacques Rousseau ; une deuxième note explicative plus longue est consacrée à Chatterton⁷. On constate ici comme ailleurs l'intérêt du journal liégeois pour des faits précis concernant les différents peuples.

L'INFLUENCE DU CLIMAT

La question de l'influence du climat, traitée dans ce dernier article, suscite un intérêt particulier chez les rédacteurs de l'*Esprit des journaux*. En effet, un article est consacré en 1781 aux *Observations Relative*

to the Influence of Climate on Vegetable and Animal Bodies d'Alexander Wilson, et un autre aux *Remarks on the Influence of Climate* de William Falconer en 1782. Pour ce qui est du livre de Wilson, si la première partie de la recension concerne l'effet de la phlogistique sur les plantes et notamment dans le processus de putréfaction, on passe ensuite à la discussion de l'influence de la nourriture et du climat sur le corps humain par l'effet de la fermentation et de l'air, pour aborder enfin celle du climat sur la physionomie et sur le caractère des nations. On cite la discussion consacrée par l'auteur à la peau des Africains, qui aboutit à la conclusion que « les nègres sont une variété dans l'espèce humaine » dont l'organisation est plus favorable à la sécrétion du phlogistique, ce qui implique que les climats chauds leur conviennent mieux. Si l'on souligne bien l'origine commune des peuples et le fait que les variations proviennent des causes évoquées, celles-ci offrent, nous le voyons, une différence d'organisation. Ceci introduit entre les peuples une distinction (notamment ici entre les Africains et les autres) qui va au-delà de l'effet du climat et qui pourrait être innée. Malgré les affirmations du contraire, une telle interprétation tendrait à soutenir le polygénisme. On termine en soulignant l'aptitude des habitants des climats tempérés pour la liberté. L'article reproduit assez fidèlement celui de la *Critical Review*, en ajoutant seulement aux louanges de l'auteur, à la fin de l'article, une phrase faisant remarquer que celui-ci s'est appuyé « sur les expériences qu'il a faites lui-même, et sur les observations des philosophes les plus éclairés », phrase absente de l'article anglais⁸.

L'article consacré à l'ouvrage célèbre de William Falconer, dont on rend compte en juin 1782, signale comme sources non seulement la *Critical Review* mais également la *Monthly Review*. Il suit cependant fidèlement la première qui lui avait consacré deux assez longues recensions. On indique les détails fournis par l'auteur concernant l'effet des différents climats sur de nombreux aspects de l'humeur, du caractère et des mœurs, et sur les facultés intellectuelles, les lois, coutumes, formes de gouvernement et religions. Le journaliste signale que le chapitre qui traite du genre de vie et du progrès de la civilisation occupe la moitié du livre. Cependant, ce compte rendu de la *Critical*

Review accorde plus de place à d'autres aspects, mais pas autant que celui de la *Monthly* qui traite surtout des passions, des effets de certaines boissons, et de la poésie. Si l'*Esprit des journaux* suit assez fidèlement la *Critical Review*, on en change néanmoins la conclusion. Le journal anglais se montre plutôt réservé à propos de ce livre, dont une partie des propositions serait fondée sur la conjecture, et il dit pour terminer :

though we cannot always agree with him in opinion, in respect to the efficacy of the causes which he assigns, we acknowledge that he, in general, applies with judgment the various facts collected for the establishment of his doctrines; and he discovers an extent of enquiry, which must place his industry in the most favourable point of view⁹.

Le journal liégeois, par contre, conclut ainsi :

Ce sujet a été traité par d'autres écrivains, et particulièrement par M. Hume et le baron de Montesquieu. Le premier a peut-être attribué trop peu, le second beaucoup trop à l'influence du climat. Le docteur Falconer paraît suivre les traces de l'écrivain français, dont il a étendu la théorie par une variété de spéculations compliquées¹⁰.

Si les deux journalistes critiquent la démonstration de l'auteur, ils ne donnent pas la même raison pour expliquer leur attitude. Ceci indique à mon avis — au-delà de l'accusation suggérée de plagiat de Montesquieu portée envers Falconer — un parti pris du journaliste de Liège vis-à-vis de l'influence du climat sur l'être humain et sur la société humaine. Ce journal choisit en effet souvent des articles qui contiennent une critique ou au moins expriment des réserves concernant l'effet du climat.

Notons par exemple l'article rendant compte en 1785 des *Essays Historical and Moral* de George Gregory : une recension reprise à la *Critical Review*, mais avec l'addition de commentaires sur les *Principes de la philosophie morale et politique* de William Paley¹¹. Le livre de

Gregory aborde des questions concernant l'origine des peuples, l'histoire de la société et le progrès des mœurs, ainsi que l'effet du climat sur les mœurs, en quoi il s'oppose aux vues de Montesquieu. Sa critique de la théorie du climat repose en grande partie sur un fondement religieux et sur le danger que représente selon lui l'argument climatique : une telle théorie peut favoriser le matérialisme. Cet aspect n'est pas souligné dans l'article de la *Critical Review* qui fait cependant ressortir l'accent mis sur les mœurs et la religion. *L'Esprit des journaux* renforce cette tonalité religieuse en associant le livre à celui de Paley¹².

LE BON SAUVAGE

Le climat n'est pas le seul sujet qui semble intéresser particulièrement les rédacteurs de *L'Esprit des journaux*. Dans celui-ci paraît en 1777 un compte rendu de *l'Histoire de l'Amérique* de William Robertson, qui exerça beaucoup d'influence sur les contemporains. Une étude de l'article consacré à cet ouvrage et une comparaison avec ses sources (des articles dans la *Critical Review* et la *Monthly Review*) sont instructives. Tout d'abord, le journaliste liégeois ajoute dès le début de sa recension une défense de la description faite par Robertson des « scènes d'horreur et de délire qui ont accompagné la conquête de l'Amérique », en rappelant que le récit est accepté aujourd'hui par les Espagnols eux-mêmes et qu'une des premières académies de l'Espagne a même récompensé l'auteur « par une distinction jusqu'alors inouïe et sans exemple¹³ ». On souligne ainsi d'entrée de jeu le fanatisme des conquistadors, ce que ne font pas les deux périodiques britanniques. Ensuite *L'Esprit des journaux* consacre de nombreuses pages à ce qui correspond essentiellement au premier des trois articles de la *Critical Review* : il s'agit du voyage de Christophe Colomb, avec une longue citation concernant l'arrivée au Nouveau Monde et la rencontre avec ses habitants. Le reste de l'ouvrage, qui constitue la matière des deuxième et troisième extraits de la *Critical Review*, n'occupe que quatre pages de l'article du journal liégeois. On reproduit grossièrement le résumé rapide du quatrième livre avec sa

description des habitants de l'Amérique au moment de la découverte (que la *Critical Review* appelle des « rude and savage tribes »). Mais la longue description de la conquête espagnole du Mexique et du Pérou, contenue dans les cinquième et sixième livres de Robertson, est réduite à un bref résumé qui mérite d'être cité :

Ce dernier événement [la conquête du Pérou] est le sujet d'un ouvrage fameux qui a paru dernièrement en France, et dont on a taxé l'Auteur d'avoir falsifié certains faits, à dessein d'augmenter l'horreur qu'il voulait inspirer pour le fanatisme. Cependant Mr Robertson se trouve souvent d'accord sur les faits les plus graves avec l'Académicien français¹⁴.

On poursuit en citant des exemples qualifiés de révoltants ou fanatiques. Ici encore, c'est le comportement barbare des Espagnols qui est souligné. Le reste de l'article résume très brièvement les autres parties du livre, omettant la quasi-totalité de la discussion réservée par la *Critical Review* aux empires du Mexique et du Pérou. De la description du commerce et de l'administration espagnole en Amérique, qui occupe le troisième article du journal britannique, on ne relève qu'une référence au gouvernement des Espagnols, pour disculper Robertson de l'accusation de favoriser le despotisme. La recension se termine ainsi en louant les intentions de l'historien écossais : « le bon citoyen se montre dans ses ouvrages autant que le grand écrivain¹⁵ ». Cet article, qui condense les trois longs articles de la *Critical Review*, n'en garde dès lors qu'une petite partie et passe sous silence des développements importants.

C'est notamment le cas des passages d'ordre anthropologique, malgré la référence au « spectacle intéressant d'une nature nouvelle et d'un monde peuplé de sauvages¹⁶ ». Comme indiqué plus haut, dans le résumé du quatrième livre, repris du journal anglais, la référence aux « sauvages » disparaît¹⁷. À noter aussi qu'à la différence de l'*Esprit des journaux*, la *Critical Review* souligne l'intérêt du tableau des mœurs des sauvages américains et renvoie le lecteur au livre de Robertson, tout en regrettant l'impossibilité de le résumer. De même, aucun des

passages concernant les Américains n'est repris. Citons à titre d'exemple la *Critical Review* :

of the many curious spectacles furnished by America at the time of its discovery, the most curious were the singular situations in which it presented the human race. Poets had sung, philosophers and politicians had speculated, concerning the state of nature, the origin of society, and the source of law: but these fine theories were the work of imagination, unsupported by experience; it was reserved to the discoverers of America to see those speculations realized. These bold adventurers beheld a great part of mankind, in the infancy of society, living on the spontaneous productions of nature, or, like other ravenous animals, procuring subsistence from the spoils of the chance. They observed their first attempts to relinquish that miserable and insecure state in which force decided concerning right and wrong, and their feeble efforts towards political combinations for security and protection. They discovered even different stages of rude society¹⁸...

Le journal revient à la question des sauvages dans la conclusion du troisième article en reprochant à l'historien écossais une contradiction dans sa façon de les peindre : selon le journaliste, le caractère principal que Robertson leur attribue — le manque de prévision — ne cadre pas avec ce qu'il rapporte concernant leur souci de sécurité pour la tribu.

L'intérêt pour les habitants de Nouveau Monde se retrouve dans les trois articles de la *Monthly Review*, qui ne sont pas vraiment mis à contribution par l'*Esprit des journaux* tout en étant indiqués comme sources. Ce périodique donne une longue citation du début du quatrième livre de l'*Histoire* de Robertson où il est question d'un côté de la géographie et de l'autre des Américains. Le deuxième extrait poursuit en traitant de la question de l'origine du peuplement de l'Amérique — passée totalement sous silence par l'*Esprit des journaux* — avant de discuter du caractère des Américains à l'époque de la découverte. Le journal britannique souligne l'importance de l'histoire de la société civile, développée notamment par les Écossais, qu'il

appelle « this noblest part of philosophy¹⁹ ». Pour le journaliste britannique :

the history of the new world gives us the spectacle of savage life in a more perfect form than it is any where else to be found (...) here only we remount to the first footsteps of the human race; we trace the nations from the nursery and the cradle, and behold man in his original state, new from the hand of Nature²⁰.

Le livre IV est traité très longuement, un accent particulier étant placé sur la question de la constitution physique des Américains, leur « domestic state » (où l'on souligne la condition des femmes), leur mode de vie et la façon de faire la guerre. Rien de tout ceci n'est repris par le journal liégeois malgré l'intérêt manifesté ailleurs pour ces questions. Cet intérêt se voit par exemple dans un article publié en avril 1783 et tiré du *Mercure de France*, à propos « Des nations sauvages avant l'établissement de la propriété », où l'on lit :

Quelle multitude de faits intéressants pour l'historien de l'homme !
 Quel spectacle pour le philosophe ! Toute recherche cependant sur ce sujet serait prématurée, avant de s'être fait une idée générale de notre espèce dans la vie sauvage, avant d'avoir distingué l'ignorance de la stupidité, et le défaut des arts du défaut du génie qui les crée. C'est pour avoir confondu ces choses, que l'homme sauvage est si peu connu, et l'homme social si vain.

Cet article fournit peut-être un indice pour expliquer le traitement accordé au livre de Robertson et le peu de place accordée à la version écossaise de l'histoire naturelle de l'homme. Car il fournit une vision nettement moins négative des Amérindiens. Se référant à la confédération des Iroquois, on écrit :

ainsi, avec un gouvernement sans forme déterminée, avec une union dont on n'aperçoit point les nœuds rassemblés par les inspirations de l'instinct plutôt que par les vues de la raison, ces nations sauvages se conduisaient avec autant de concert et de force que les

nations civilisées. Les étrangers, sans pouvoir découvrir quel est le magistrat et comment le sénat est composé, trouvent toujours des conseils qui délibèrent et des armées qui se battent. La police n'y est nulle part, et la justice y est partout ; et l'absence des vices y est la meilleure sûreté contre les crimes.

On souligne également leur bienveillance, leur générosité et un esprit d'égalité primitive qui contraste singulièrement avec les vices de notre société²¹. Ce thème revient dans les articles qui traitent des voyages de Cook dans les mers du Sud. En effet, ce type de récit semble attirer particulièrement l'attention des journalistes de Liège. Pendant la période étudiée, ce sont en premier lieu les pérégrinations de Cook qui donnent lieu à plusieurs ouvrages recensés dans *l'Esprit des journaux*.

Le premier est le livre de Georg Forster, *A Voyage Round the World*, recensé en 1777 en deux articles tirés de la *Critical Review*. Le livre de Forster attire des louanges (qui contrastent avec la critique du livre publié sous le nom de Cook lui-même) notamment pour ses observations anthropologiques :

Il n'a rien omis de tout ce qui lui a paru neuf, utile et instructif, et il a porté une attention particulière sur le caractère des habitants de l'hémisphère méridional qu'il a visités ; ne les représentant pas, comme ont fait quantité de voyageurs, sur des vues générales et arbitraires, mais entrant scrupuleusement dans tous les détails importants de leur vie domestique et de leurs mœurs, suivant les rencontres ou il s'est trouvé avec les naturels du pays, et dont il pouvait s'assurer par ses observations²².

L'article suit le journal anglais, tout en abrégant plusieurs des citations ; il reproduit plus longuement des descriptions favorables de Tahiti mettant en valeur « l'hospitalité et l'amitié qui s'y exercent », mais il ne fait que résumer la description du « commerce (...) infâme » des hommes qui offraient leurs sœurs et leurs filles aux matelots en échange de cadeaux. Les réflexions visant la façon dont les Européens

corrompent la morale des sociétés moins civilisées sont cependant reproduites²³. À noter aussi que là où le journaliste britannique informe le lecteur que Forster impute leur penchant pour la concupis-
cence au climat, le texte français écrit qu'il « en attribue la cause aux tentations que leur donnent les Européens²⁴ ». On n'omet pas la discussion de l'anthropophagie des habitants de la Nouvelle-Zélande, description qui la relativise en la comparant au comportement d'un Européen « qui, pour s'amuser, arrache un enfant du sein de sa mère et le jette sur la terre pour nourrir ses chiens²⁵ ». Mais on omet un passage qui tente d'expliquer l'origine de l'anthropophagie par un excès de passion chez des barbares qui sont moins sous l'emprise de la raison que les peuples civilisés : ils y auraient pris petit à petit goût et se seraient mis habituellement à manger leurs ennemis,

since the action of eating human flesh, whatever our education may teach us to the contrary, is certainly neither unnatural nor criminal in itself. It can only become dangerous as far as it steels the mind against that compassionate fellow-feeling which is the great basis of civil society; and for this reason we find it naturally banished from every people as soon as civilization has made any progress among them²⁶.

De même, on omet, dans la longue citation relative aux habitants de l'Île de Pâques, un développement sur les indices — tirés de la physionomie, des vêtements, de la nourriture et surtout de la langue — suggérant une origine commune avec les tribus de la Nouvelle-Zélande.

Le deuxième article que l'*Esprit des journaux* consacre au livre de Forster consiste presque exclusivement en deux extraits qui célèbrent la vie agréable des habitants de Tahiti et des Îles de la Société en général. On oppose cette vie à celle que pouvait espérer un matelot anglais, passage d'où l'on omet cependant des détails concernant la dure vie laborieuse des paysans en Grande-Bretagne²⁷. Ces passages sont cités par la *Critical Review* pour souligner la différence avec les passages abordant le même sujet dans le récit publié sous le nom de Cook, afin

de montrer la supériorité de l'ouvrage de Forster. Le journal anglais donne également un extrait de la préface de Forster pour indiquer à quel point ses préoccupations pendant le voyage diffèrent de celles du capitaine. L'extrait est omis par l'*Esprit des journaux* qui ajoute un bref article consacré au *Voyage* de Cook, article presque entièrement critique²⁸.

Le journal publiera encore un compte rendu, en décembre 1778, du récit du voyage fait par Johann Reinhold Forster, le père de Georg ; cet article, qui suit fidèlement celui de la *Critical Review*, comporte un long passage concernant les habitants des mers du sud et la question de leur origine, avec des réflexions fondées sur les différentes variétés humaines qui s'y trouvent et notamment la langue qu'ils parlent. Comme l'indique le journaliste anglais dans une introduction non reprise par l'*Esprit des journaux*, Forster cherche à formuler des principes généraux à partir d'une multitude d'observations particulières²⁹. C'est peut-être cette caractéristique qui plaît au journaliste liégeois : à mon sens, l'impression qui se dégage du traitement de ces ouvrages anglais est que les rédacteurs de l'*Esprit des journaux* s'intéressent moins aux discussions plutôt abstraites d'histoire naturelle de l'homme qu'aux descriptions plus concrètes de la vie des autres peuples.

Deux autres articles sont encore consacrés au voyages de Cook en 1784 : le journal rend compte de la publication du troisième voyage, de 1776 à 1780, où le récit fut achevé par le capitaine King qui décrit la mort de Cook. Cet ouvrage fait l'objet de plusieurs articles dans la *Critical* et la *Monthly Review*, ainsi que dans le *Gentleman's Magazine*, périodiques indiqués comme sources par l'*Esprit des journaux*. Dans le deuxième article, consacré essentiellement à la religion, à la langue et à l'histoire naturelle de Tahiti, on revient sur la question des sacrifices humains, avec une longue description de la cérémonie à laquelle assista Cook. Cette relation tend, selon le journaliste, à confirmer les assertions de Bougainville sur les sacrifices humains à Tahiti : « cependant, plusieurs philosophes, admirateurs de la nature humaine dans son état non-civilisé, ou, comme ils le disent, dans cet état où elle n'est point corrompue par le luxe, ont affecté de révoquer en doute

l'existence d'une coutume si frappante³⁰. » On tient ici à remettre en cause des présupposés « philosophiques » exaltant le bon sauvage, à la faveur d'une connaissance plus exacte de « l'autre », et à défendre une position moins tranchée concernant la nature humaine et les méfaits de la civilisation.

CONCLUSION

Que peut-on conclure de la manière dont l'*Esprit des journaux* transmet au lecteur francophone des informations sur l'histoire naturelle de l'homme envisagée par les auteurs dont il vient d'être question ? À partir de la fin de l'année 1775, les articles traitant de celles-ci sont essentiellement tirés de périodiques britanniques comme la *Critical Review*, préférée, ainsi qu'on l'a vu, à la *Monthly*, même quand on indique cette dernière en tant que source. Comme le point de vue exprimé est par conséquent, en premier lieu, celui des journalistes britanniques, il est difficile de déceler une ligne éditoriale claire, au-delà de la critique du fanatisme et de la réticence envers l'explication climatique des variétés humaines et sociales. De la sorte, si par moments on perçoit de la sympathie pour une sensibilité « rousseauiste », en d'autres occasions, c'est le contraire qui prévaut.

Ce sont plutôt les choix et les omissions qui peuvent donner une indication des préoccupations des rédacteurs du journal liégeois. On peut dire qu'on manifeste le plus souvent moins d'intérêt pour des spéculations générales ou théoriques, sur l'histoire ou sur les variétés de l'espèce humaine, que pour des détails concernant les différents états de la société humaine et les coutumes de différents peuples. Par ailleurs, on semble éviter les sujets « sensibles » : par exemple, si l'on rend bien compte de plusieurs des livres publiés par Joseph Priestley, notamment pour ce qui est de l'étude de l'histoire, on n'a pas un mot pour son édition de Hartley en 1775, et encore moins au sujet de ses *Disquisitions Relating to Matter and Spirit* publiées en 1777, qui défendent une conception matérialiste et déterministe de l'être humain.

Il est difficile de tirer des conclusions générales à propos de la connaissance de l'histoire naturelle de l'homme développée outre-Manche, telle qu'elle est transmise au lecteur francophone par *l'Esprit des journaux*. En grande partie, celui-ci reproduit l'opinion de la *Critical Review*, mais avec quelques infléchissements et une sélection opérée dans le choix des extraits traduits. L'impression qui en ressort est qu'on fournit un savoir disparate en minorant la discussion théorique, ce qui ne livre guère qu'une vision partielle de l'anthropologie en question et ne permet pas vraiment au lecteur d'en saisir la spécificité.

NOTES

1. Voir D. Roper, *Reviewing before the "Edinburgh"* 1788-1802, London, Methuen, 1978, p. 20-22 ; E.A. Bloom, « "Labours of the Learned": Neoclassic book reviewing aims and techniques », *Studies in Philology*, 54 (1957), p. 537-563.
2. Il ne sera notamment pas question de la traduction, qui mériterait cependant une étude.
3. *EdJ*, 30 décembre 1773, t. VI, partie II, p. 323.
4. *EdJ*, mars 1777, p. 228-238.
5. Voir C. Kidd, *The Forging of Races. Race and Scripture in the Protestant Atlantic World, 1600-2000*, Cambridge University Press, 2006, p. 99-107.
6. Voir S. Sebastiani, *I limiti del progresso. Razza e genere nell'Illuminismo scozzese*, Bologna, Il Mulino, 2008, p. 222-223.
7. *EdJ*, décembre 1780, p. 73, 80-83.
8. *EdJ*, février 1781, p. 117-140.
9. *The Critical Review*, septembre 1781, t. 53, p. 201.
10. *EdJ*, juin 1782, p. 237.
11. George Gregory, 1754-1808, pasteur anglais de l'Église d'Angleterre, qui a fait ses études à l'Université d'Edimbourg.
12. *EdJ*, octobre 1785, p. 131-159.
13. *EdJ*, décembre 1777, p. 132.
14. *Ibid.*, p. 150. Il s'agit de l'ouvrage de Jean-François Marmontel, *Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou*, Paris, Lacombe, 1777.
15. *Ibid.*, p. 153.
16. *Ibid.*, p. 132.
17. *Ibid.*, p. 149.
18. *The Critical Review*, juillet 1777, t. 44, p. 49.

19. *The Monthly Review*, juillet-décembre 1777, t. 57, p. 46.
20. *Ibid.*, p. 47.
21. *EdJ*, avril 1783, p. 230-244.
22. *EdJ*, juillet 1777, p. 143.
23. *Ibid.*, p. 153-154.
24. Il s'agit peut-être d'une confusion du traducteur avec la cause assignée à la tendance au vol.
25. *EdJ*, juillet 1777, p. 163.
26. *The Critical Review*, janvier-juillet, 1777, t. 43, p. 300.
27. *EdJ*, septembre 1777, p. 56-63.
28. *Ibid.*, p. 63-65.
29. *The Critical Review*, juillet 1778, t. 46, p. 37.
30. *EdJ*, décembre 1784, p. 168.

L'électricité dans l'*Esprit des journaux* : des miettes de savoir ou le savoir en miettes ?

ANNE-MARIE MERCIER-FAIVRE (LYON)

Quand un journal comme l'*Esprit des journaux* traite de physique et de médecine, plusieurs questions se posent :

- quelle image de la circulation et de l'élaboration des sciences propose-t-il ?

- quel rôle joue-t-il dans la diffusion des savoirs : s'agit-il de vulgarisation à l'usage des lecteurs cultivés, ou de diffusion pour les savants de l'Europe ?

- de quelle science se fait-il l'écho ? Quels sont ses modalités, son langage ?

- quel usage fait-il des autres journaux, plus spécialisés dans les sciences ? Sur quelles bases se fait la sélection des articles et leur combinaison ?

- quel est l'impact de cette forme journalistique originale dans la présentation des savoirs ?

Ces questions sont trop nombreuses et trop complexes pour pouvoir être toutes traitées en détail. Mais elles seront abordées à travers un corpus d'articles portant sur l'électricité et le magnétisme. Le choix de ce thème a été guidé par le fait que l'électricité est à cette époque la science reine, celle qui explique tout (à l'image du magnétisme, d'ailleurs) et qui suscite des discours enthousiastes, comme celui-ci à propos du mémoire de Thoury :

On ne tardera peut-être guère (...) à regarder l'électricité comme le grand principe vivifiant de la nature, au moyen duquel elle fait les plus importantes opérations : c'est un cinquième élément, parfaitement différent des autres, qui ne sont que les parties naturelles des corps, tandis que ce fluide subtil et actif, est une espèce d'âme qui les pénètre et les vivifie¹.

À la recherche de cette « âme » nouvelle, j'ai travaillé sur la période 1772-1784, grâce à l'index électronique proposé par le site du Groupe d'étude de Liège pour 1772-1779, et grâce aux tables pour les années suivantes. Constatant que cette méthode laissait passer certains textes, j'ai retravaillé la période 1779-1784 de façon plus complète, « à l'ancienne », afin d'établir des chiffres à peu près fiables. Ils ne le sont pas (les textes courts, lettres, etc. échappent), mais donnent une image d'ensemble.

Quarante-huit textes rentrent dans ce corpus, ce qui fait une moyenne de quatre par an, ce qui est fort peu par rapport à la quantité d'articles publiés par l'*Esprit des journaux* sur cette période (1 100 environ). Les articles sur l'électricité ne traiteront donc pas d'une grande partie de l'*Esprit des journaux*, mais, peut-être, d'une partie de son âme.

Je donnerai tout d'abord une image rapide de la place de cette question dans l'*Esprit des journaux* entre 1779 et 1784 avant de tenter de répondre aux questions posées sur ce qu'est cette science dans l'imaginaire et les connaissances du temps et sur les méthodes utilisées par le journal pour la présenter.

I. LES SAVOIRS ET LEUR ÉLABORATION

Plusieurs types de savoirs sont convoqués dans ces articles, selon la nature des ouvrages recensés par les journaux : ils peuvent toucher à l'histoire et à la localisation des progrès de la science ; ils peuvent aussi concerner des savoirs autres que ceux relevant proprement de la physique, l'électricité touchant à tous les domaines des sciences de la vie à

cette époque, et notamment à la médecine. Par ailleurs, ces savoirs relèvent de modes de connaissance particuliers, marqués la plupart du temps par l'esprit du temps qui accorde une grande place à l'expérience et refuse aussi bien les systèmes que les mystères et tentent de trouver un nouveau langage qui corresponde à ce changement.

I.I. LE TEMPS DE LA SCIENCE : HISTOIRE ET DURÉE

On trouve quelques ouvrages qui font la synthèse des recherches sur l'électricité, notamment à travers l'histoire de ces recherches. Ainsi, en avril 1773, à travers un mémoire du Père Toderini, de l'Académie de Forlì, *Dissertazione sulle punte preservatrici dal fulmine* (Dissertation sur les pointes qui préservent de la foudre, Soliani, Modène), on évoque les noms des précurseurs : Hauksbée, Gray, du Fay, Musschenbroek, puis Franklin (Lettres à Collinson, 1747-1751). D'autres évoquent les expériences de Saussure et Jalabert². À propos d'un travail de Mauduit, qui s'intéresse à l'influence de l'électricité sur le corps humain en juillet 1778, on cite Linné, Haller et Zetzl. Sur Thoury, qui en octobre de la même année s'intéresse au même sujet, on cite Haller, Newton, Nollet, Marmaduke Berdot, Brydone, l'allemand Haën, M. de Sauvages, et pour leurs cures l'abbé Sans et Marrigues. Sur un ouvrage de Cavallo on trouve mentionnés en mai 1781 l'*Histoire de l'électricité* de Priestley, les expériences de Jalabert, les mémoires de Gerhard (de l'Académie de Berlin). *L'Esprit des journaux* propose donc régulièrement des ouvrages qui donnent des synthèses sur les sciences modernes, mais sans se répéter : il s'agit de ne pas lasser.

La volonté de tracer une histoire de la science se rapproche parfois du souci d'établir la paternité des découvertes. Dans cette période, on trouve plusieurs disputes. En décembre 1774, on lit que le comte de Milly a eu le malheur de rendre compte dans les *Observations de physique* d'une expérience sur la réduction des chaux sans citer Beccaria qui l'avait devancé, ni Comus. Milly s'excuse dans le même journal, et cela est repris par *L'Esprit des journaux*, mais il s'excuse sur Beccaria³ et non sur Comus, sur lequel il conteste⁴. La lettre de soutien à Comus est placée par les rédacteurs juste après la lettre d'excuses de Milly.

Cela donne une impression de suspens : la lettre de Milly publiée sans cette apostille aurait mis un point final provisoire. En évitant cela, le journal imite le mouvement des sciences : non seulement ses progrès et ses disputes, mais aussi ses incertitudes et peut-être, pour ceux qui liront chez Comus beaucoup d'aventurisme et une pointe d'esprit alchimique, ses reculs.

1.2. GÉOGRAPHIE DE LA SCIENCE

La dissertation sur les pointes qui préservent de la foudre du Père Toderini dont rend compte le *Journal des savants* cite, comme tout le monde, Franklin. Il est l'autorité incontestée dans le journal. Mais elle signale en passant qu'avant Franklin « Bianchini avait déjà remarqué dans le Frioul deux anciennes barres de fer au Château de Duino qui paraissaient en feu une demi-heure avant les tempêtes et les orages » (p. 60). Sur l'expérience de Leyde, elle indique qu'avant Musschenbroek, un Allemand, le chanoine Kleist, avait fait une semblable expérience ; enfin, elle cite beaucoup d'Italiens : le marquis Maffei (*Lettre sur la formation de la foudre, Vérone 1747*), le P. Beccaria, l'abbé Fontana (Toscane) ; mais elle cite aussi l'abbé Chappe, faute de quoi on aurait pu penser que les Italiens ne citent que les Italiens... Cela dit, hors Franklin et Beccaria, la plupart des auteurs cités sont de la même nationalité que les auteurs des ouvrages : la science n'est pas encore tout à fait internationale.

Sur la géographie des nouvelles données dans l'*Esprit des journaux*, il est frappant de voir que seules trois zones sont présentes de façon significative : la France principalement, suivie par l'Angleterre, puis l'Italie. Sur les quarante-huit rubriques relevées entre 1772 et 1784, huit à dix se rapportent à des découvertes anglaises, trois à quatre⁵ concernent la zone géographique de l'Italie (Forli en Emilie-Romagne, Florence, Milan, avec Cavallo et Volta), une vient de l'Académie de Bruxelles (mémoire de l'abbé d'Everlange de Vitry), une autre de Suisse (observation de Saussure).

On peut s'interroger sur les choix des rédacteurs : certains auteurs sont favorisés, apparaissent souvent comme Sigaud de la Fond, ancien

professeur de mathématiques, démonstrateur de physique expérimentale de l'Université, de la Société royale des sciences de Montpellier, ou comme Bertholon, de l'Académie de Lyon. Mais d'autres comme Le Roy, très présent dans les *Observations de physique* sur la prévention de la foudre, sont absents. Un recensement de tous les articles parus dans les journaux scientifiques de cette période permettrait de voir quels sont les choix opérés par l'*Esprit des journaux* mais excèderait la dimension de cette étude. On peut d'emblée supposer que certains ouvrages ne sont pas recensés pour éviter des redites. L'hypothèse que l'on peut faire à travers ce corpus, c'est celle d'une géographie relativement restreinte tout en étant assez ouverte à travers une présence des provinces assez forte.

1.3. LE CHAMP DES SAVOIRS

Les savoirs concernés par l'électricité sont ceux que l'*Encyclopédie* lui assignait : elle dépend de la physique, mais aussi de la médecine :

Que l'électricité soit d'une grande ressource dans le traitement de plusieurs maladies, c'est une chose tellement démontrée par l'expérience, qu'il n'est pas possible d'en douter. L'usage que la médecine fait de cet agent merveilleux a suivi de près l'invention de la bouteille de Leyde, dont les effets étonnants sur le corps humain, attirèrent l'attention de ceux qui en furent les premiers témoins, et leur fit naître l'idée qu'un agent qui, semblable à d'autres remèdes, occasionnait du désordre dans la machine animale, pouvait aussi comme eux posséder la vertu d'y remédier⁶.

Dix-huit nouvelles sur quarante-huit (en incluant les éléments sur le magnétisme animal) concernent la santé par l'électricité. Celle-ci est présentée comme un antispasmodique, soigne l'épilepsie, la paralysie, l'amaurose (une affection des yeux), les tumeurs, la surdité, les maux de dents... et la grande question porte sur les précautions à prendre en administrant des commotions aux patients. L'électricité apparaît comme la vie même :

tous les corps languissent, quand la partie de notre atmosphère que nous respirons, est comme dépouillée de son électricité, ou de l'activité de ce fluide vivifiant. Dans les grandes chaleurs (...) il n'y a plus d'élasticité, plus d'action et de réaction ; il n'y a plus de mouvement, parce qu'il n'y a plus d'équilibre à rétablir⁷.

On n'est pas loin ici d'une nouvelle théorie des climats qui permettrait de légitimer un classement des nations. Physique et physiologie s'unissent, se rapprochent de la chimie, et la psychologie et la sociologie ne sont pas loin.

Le journal s'oriente vers la question de la santé comme de la sécurité. La prévention des risques de la foudre occupe aussi une grande place, à travers six textes très développés et accompagnés de nombreux détails qui en font des modes d'emploi du paratonnerre pour les amateurs. Un charmant mémoire de Brydone, membre de la Société royale de Londres, propose des actions de prévention aux femmes à la mode. Il s'intéresse au cas d'une femme suisse sujette à des malaises par temps d'orage. Il incrimine ses vêtements et ses parures de tête ; il déconseille la soie sur le corps, la poudre et les fils d'archal sur les cheveux — sans illusion sur l'efficacité de sa mise en garde :

Supposons qu'il ne soit pas possible que les femmes renoncent aux carcasses et aux épingles ; pourquoi ne porteraient-elles pas un préservatif tel qu'une petite chaîne ou fil d'archal qu'elles attacheraient dans un temps orageux, et qu'elles ôteraient à leur volonté. Cette chaîne pendrait à la carcasse, et descendrait sur le chignon (les cheveux empêchant la communication du feu électrique du conducteur à la tête) et de là jusqu'à terre⁸.

On observe ainsi dans *l'Esprit de journaux* un équilibre qui semble voulu entre théorie complexe et conseils pratiques ou remarques plaisantes. On traite de la cause du tonnerre (rejet de l'hypothèse d'un air dont la composition serait proche de celle de la poudre à canon, mai 1773), de la présence d'électricité dans les brouillards (six articles). On

évoque les appareils de mesure : l'Électromètre de Canton (septembre 1774), le microscope solaire utilisé par Marat⁹.

1.4. LE « FLAMBEAU DE L'EXPÉRIENCE »

L'Esprit des journaux donne l'image d'une science fondée sur l'expérience. En janvier 1780, il reprend mot à mot le *Mercur*e à propos de l'ouvrage de Marat sur le feu : « au lieu de consulter l'expérience, les physiciens s'étaient abandonnés à leur imaginative. (...) Tel était l'état de cette belle branche de la physique, lorsque Marat entreprit d'y porter le flambeau de l'expérience » (p. 33). Tous les textes, même théoriques, proposent des récits d'expériences écrits à la première personne et ce sont ceux-ci que le journal choisit ; en somme, c'est ce qui intéresse le lecteur, surtout ce qui est à sa portée. Ainsi, sur l'ouvrage de Sigaud de La Fond, on passe rapidement sur la théorie de Franklin et la réfutation de Nollet, pour arriver à un long récit émaillé de formules telles que « Si on veut voir circuler cette matière d'une surface à l'autre, on fera l'expérience suivante (...) si [ces personnes] font l'expérience dans l'obscurité, elles verront (...). L'expérience suivante est convaincante ; électrisez une bouteille selon la méthode ordinaire, et lorsque vous la croirez suffisamment chargée, [etc.]¹⁰ ». Le langage des sciences se rapproche souvent de la recette pour une société curieuse d'expérimenter par elle-même.

À l'inverse, le mystère est banni. L'expérience est le monde de ce qui se voit, ce qui s'imprime, s'imite, se fait et se répète. On indique ainsi que l'abbé Sans a écrit un ouvrage, *Guérison de la paralysie par l'électricité* (Cailleau, 1772), pour lever les soupçons entraînés par son secret. Le mystère condamne d'avance une science, comme il la sauvait autrefois, et ce non seulement aux yeux des scientifiques mais aux yeux du pouvoir. Dans l'introduction au rapport sur le magnétisme animal (novembre 1784), on évoque ainsi la mode de Mesmer :

le gouvernement a laissé dire et faire. (...) Il est même vraisemblable que si M. Mesmer et ses partisans, ne se fussent pas enveloppés des ombres du mystère, s'ils eussent fait connaître dans toute leur étendue leurs principes et leur méthode, s'ils les eussent assez esti-

més pour les abandonner à l'épreuve d'une discussion libre, le gouvernement ne s'en serait jamais mêlé [ils en ont fait un secret pour s'enrichir]. Alors le gouvernement qui n'aime pas à *proscrire*, mais qui doit *connaître*, a jugé convenable d'être instruit ; et des opérations qui n'auraient dû naturellement occuper que les savants et les gens de l'art, ont attiré les regards de l'administration¹¹.

L'Esprit des journaux donne l'image d'une science contrôlée, réglée. Le savoir s'inscrit dans un champ social rassurant. Certains articles insistent aussi sur son utilité, opposant les merveilles gratuites des périodes antérieures aux bons principes des temps nouveaux :

M. Ledru, si connu sous le nom de Comus, après avoir longtemps amusé le public et causé son étonnement par des phénomènes qui tenaient du prodige, et qui ont toujours fait admirer ses connaissances en physique, s'est livré, depuis quelques années, à un genre de travail bien plus sérieux, bien plus utile, et bien plus fait pour exciter l'étonnement du public. (...) Ainsi, après avoir acquis des droits à l'admiration des hommes par des talents extraordinaires, il vient d'en acquérir de nouveaux à la reconnaissance publique par le service qu'il rend à l'humanité [soins à l'épilepsie]¹².

À propos de l'épisode Mesmer, *l'Esprit des journaux* affiche une belle distance, ne rendant compte que d'ouvrages hostiles ou méfiants à l'égard de cette théorie, contrairement au *Journal de Paris* qui ouvre largement ses colonnes au débat. Les *Doutes sur le magnétisme animal* présentés en octobre 1784 font de cette théorie un exemple de la crédulité humaine. L'auteur, Thouret, reprend cette théorie pour montrer qu'elle se présente comme une médecine universelle et que d'autres théories de ce type se sont succédé depuis l'Antiquité et « sont successivement tombées dans le mépris et l'oubli et que, cependant chacune à leur époque, elles avaient eu de brillantes destinées¹³ ». Il se livre à une réflexion générale sur les pratiques des imposteurs :

Voulez-vous faire des hommes ce que vous voudrez ? venez à bout de les persuader. Pour y parvenir, servez-vous de leur penchant pour

le merveilleux : ajoutez-y la séduction et l'intérêt ; et les esprits que vous aurez frappés par de grandes vues et gagnés par de grandes promesses, seront entièrement à votre disposition. Voyez les différentes histoires des imposteurs, et vous en aurez la preuve¹⁴.

Clarté, connaissance fondée sur l'expérience, utilité, telles sont les caractéristiques de la science dans l'*Esprit des journaux*. Cependant, dans le cas de cet ouvrage, on peut ajouter aussi la volonté d'une certaine neutralité : le rédacteur du *Journal des savants*¹⁵ qui rend compte du même ouvrage est beaucoup plus affirmatif sur la ruine future du système de Mesmer ; si celui des *Affiches* est moins hostile, il conclut cependant : « M. Mesmer se trouve dans la nécessité de démentir hautement M. Thouret si celui-ci, en le traduisant, n'a pas exactement développé son système. Ou bien son silence deviendra un terrible préjugé contre lui¹⁶. » C'est à travers la voix du *Journal de Paris*¹⁷ qui annonce le soutien de la Société royale de médecine qui a « adopté les conclusions de ses commissaires » chargés d'examiner l'ouvrage que l'*Esprit des journaux* prend position, en recopiant scrupuleusement, avec ses italiques, tout le passage qui rend compte de ce soutien officiel.

1.5. LANGAGE

La validité de la science se manifeste à travers son langage et l'*Esprit des journaux* offre quelques exemples de ce que doit être le discours scientifique à l'usage des hommes du monde, c'est-à-dire de ses lecteurs. En juin 1782, un ouvrage anonyme (de Thouvenel) sur la baguette divinatoire (ou baguette des sourciers) est sauvé par son vocabulaire, autant que par son ancrage dans la théorie de l'électricité. Thouvenel fait un lien entre les baguettes de sourcier et les phénomènes électriques en établissant un parallèle entre les eaux souterraines et les « traînées d'eau atmosphériques ».

C'est là en effet [dit le *Journal de Nancy* cité par l'*Esprit des journaux*], ce qui doit nous faire distinguer son ouvrage de ceux qui avaient été composés jusqu'ici sur cette matière : sans ce trait de

lumière, (...) on serait peut être tenté de confondre (...) le mémoire physique et médicinal avec la physique occulte, ouvrage très connu depuis longtemps¹⁸.

Le *Journal des beaux-arts* est cité pour l'aspect langagier :

il a substitué au balbutiement ancien de la physique occulte et corpusculaire des péripatéticiens et des cartésiens, le langage clair et précis de la physique d'aujourd'hui, devenue presque toute électrique et aérienne (...) il a eu au moins le bon sens de bannir toute la catégorie vague et indéfinie des vapeurs, des exhalaisons, des écluses terrestres, des nuées, des corpuscules ou des tourbillons de matière subtile, dont on amusait nos ancêtres¹⁹.

À travers les extraits proposés par l'*Esprit des journaux* se dégage ce qu'on attend du discours scientifique : il faut un langage précis qui soit aussi clair et de bon ton. Sur Mesmer, cette question du ton est soulignée. Sur les *Doutes sur les écrits de Mesmer*, voici les conclusions de l'article :

[c'est] ce qui a paru de mieux jusqu'à présent sur le magnétisme animal. Recherches exactes et curieuses, raisonnements justes et pressants, inductions claires et poussées en quelque sorte jusqu'à l'évidence, tout y est mis en usage sans passion, sans aigreur, sans persiflage, d'une manière grave²⁰.

Les conclusions de l'article sur le rapport sur le magnétisme sont du même ordre²¹ :

il est écrit avec une noble simplicité et une élégance qui n'est pas ordinaire dans un sujet de cette nature ; (...) ce qui nous a surtout frappés dans ce rapport, c'est l'enchaînement des expériences et des faits, d'où découlent tout naturellement les conséquences les plus lumineuses. Les commissaires vous conduisent pour ainsi dire par la main. Vous vous élevez insensiblement avec eux de la simple observation des effets à la recherche des causes : cette recherche produit

des doutes : ces doutes amènent des expériences : ces expériences, avec une apparence de simplicité, sont faites et enchaînées avec tant d'art et tant d'intelligence ; elles sont présentées avec tant d'ordre, de précision et de clarté, que le lecteur le moins attentif arrive nécessairement et sans effort avec les commissaires, à un résultat décisif renfermé dans la conclusion²².

Le texte scientifique idéal, celui qui plaît aux rédacteurs de journaux, est celui qui mime pour le lecteur une pratique expérimentale : on le conduit par la main, on lui fait voir une vérité par ses propres yeux. On lui propose des récits d'expérience clairs et brefs, on lui donne à lire du bien écrit et du bien pesé, on lui donne à voir à la fois l'histoire et le moment : la connaissance sûre et celle qui donne lieu à controverse. Le journal fabrique une forme de texte scientifique qui contient juste ce qu'il faut de théorie, des faits, une illusion du témoignage en direct.

2. LA FORME DU JOURNAL

Les journaux utilisés sont ceux qu'indique la liste fournie par la notice du *Dictionnaire des journaux*²³ consacrée à ce périodique. À partir de 1778, la moyenne du nombre de journaux cités est de cinq pour les nouvelles françaises alors qu'avant 1777 elle est de un.

Sur un total de quarante-huit articles recensés pour l'établissement du corpus entre 1772 et 1784, la variété des titres de journaux augmente de façon significative au fil du temps (dans certains cas cela peut être dû à la création de nouveaux journaux, comme le *Journal de Paris* qui fait son apparition dans l'*Esprit des journaux* en juin 1778, soit un an et demi après sa première publication).

Le calcul du nombre de citations de chaque journal²⁴ montre que le *Journal encyclopédique* est le plus souvent cité. Le *Journal des savants*, le *Journal de Paris*, les *Affiches, annonces et avis divers*, la *Critical Review* et les *Observations de physique* sont à peu près à égalité, suivis par la *Gazette de santé*, la *Monthly Review*, le *Mercure de France* et le *Journal de littérature, des sciences et des arts*, la *Gazette d'agriculture*, les *Novelle*

lettere, le *Journal général de France* et l'*Année littéraire*. Pour une seule citation, le *Journal de Monsieur*, le *Journal des beaux-arts*, les *Nouvelles de la république des lettres et des arts*, la *Gazette universelle de littérature* (Journal de Deux-Ponts).

La forme du journal est importante. On trouve des traces du travail de synthèse opéré par les journalistes, soit assumé par les sources premières et choisi par l'*Esprit des journaux* ce qui suppose une volonté et une conscience de ce qui lui est bon, soit élaboré entièrement par l'*Esprit des journaux*.

2.1. LE FEUILLETON DE LA POLÉMIQUE

Un journal est par définition « périodique », ce qui implique des risques de répétition, si le lecteur lit scrupuleusement, ou de rupture du fil de l'information, dans le cas contraire. On a vu que l'*Esprit des journaux* choisissait d'équilibrer les matières, les contenus, afin de ne pas lasser. Pour fidéliser son lectorat il utilise aussi des procédés qui se rapprochent de ceux du feuilleton. Il suit la carrière de ceux qu'il annonce. Il rend compte d'une lettre de Caen²⁵ sur les guérisons opérées par Thoury dont, et ici c'est l'*Esprit des journaux* qui parle lui-même, « nous avons fait connaître un excellent mémoire sur l'électricité dans le journal de mars²⁶ ». Les auteurs qui apparaissent plusieurs fois comme Sigaud de la Fond²⁷ sont accompagnés de renvois à d'autres articles, sur d'autres œuvres, ou de prévision du futur comme c'est le cas pour Marat.

Nous nous garderons bien de devancer le jugement de l'Académie des sciences sur cet ouvrage. (...) mais en attendant leur décision, nous croyons ne pas trop hasarder en disant que les résultats nouveaux qu'elle présente, semblent devoir intéresser tous les physiiciens. Au reste, cette brochure n'est que le précis d'un traité plus considérable que M. Marat publiera bientôt sous le titre de *Recherches physiques sur le feu*. On conçoit avec quelle impatience les savants doivent attendre un ouvrage de nature à faire époque dans l'histoire des sciences²⁸.

Ces annonces impliquent forcément de temps en temps des démentis, et dans cette affaire il est éclatant : le 10 juin 1780, Lavoisier dénonce dans une séance de l'Académie une nouvelle parue la veille dans le *Journal de Paris* indiquant que cette Académie aurait approuvé les découvertes de Marat²⁹. Il s'ensuit une brève polémique dans ce journal (réponse de Le Roy au nom de l'Académie, réponse à Le Roy de Filassier — qui se sert des expériences de Marat dans son cours de physique³⁰). *L'Esprit des journaux* ne relate pas cette polémique mais le traitement qu'il fait des découvertes de Marat permet d'avancer quelques hypothèses sur sa façon de traiter l'information scientifique.

Le *Journal de Paris* soutenait l'ouvrage de Marat avec enthousiasme depuis 1778-1779 : deux lettres d'un lecteur enthousiaste (de Gassonville ou Gassenville, capitaine de cavalerie), annonce et résumé du prospectus en août 1779³¹, lettre insistant sur l'intérêt et l'avenir de ces découvertes qui vont « faire époque » en octobre de la même année³² et s'étonnant que les autres journaux n'en aient jusqu'ici pas parlé³³. La deuxième lettre du lecteur et les textes d'août et d'octobre du *Journal de Paris* mettent tous déjà en avant une approbation de l'Académie des sciences, affirmation qui sera reprise en juin 1780 comme on l'a vu plus haut. *L'Esprit des journaux*, après avoir publié en janvier 1779 la courte lettre du lecteur enthousiaste³⁴ tirée de ce journal publiée en septembre de la même année la deuxième lettre :

Ces découvertes (...) sont constatées par une suite d'expériences qui viennent d'être vérifiées par MM. les commissaires de l'Académie des sciences et sous les yeux de M. Franklin³⁵.

M. Morat [*sic*], médecin des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois, est l'auteur de ces découvertes³⁶.

Mais *L'Esprit des journaux* qui suivait ici de près le *Journal de Paris* annonce le prospectus avec cinq mois de retard, en janvier 1780, ce qui pourrait montrer une certaine hésitation, ou l'attente que d'autres journaux manifestent leur intérêt. Il reprend des passages du *Mercur* de novembre, du *Journal encyclopédique*³⁷ et des deux derniers textes du *Journal de Paris* (celui d'octobre ayant été lui-même plagié par le

*Mercur*e de novembre 1779...) ; il est frappant de voir que l'*Esprit des journaux* coupe ceux-ci systématiquement juste avant les moments où la mention d'une approbation de l'Académie apparaît³⁸ et il conclut au contraire :

Nous nous garderons bien de devancer le jugement de l'Académie des sciences sur cet ouvrage. C'est aux commissaires qu'elle a chargés de vérifier les expériences de M. Marat ; d'en apprécier le mérite. Mais en attendant leur décision, nous croyons ne pas trop hasarder en disant que les résultats nouveaux qu'elles présentent semblent devoir intéresser tous les physiciens³⁹.

Que cette prudence soit celle du *Journal encyclopédique* ou soit pleinement le fait de l'*Esprit des journaux*, le résultat est le même : le lecteur enthousiaste est désavoué. La conclusion de l'article de janvier 1780 que nous avons citée plus haut, copiée du *Journal de Paris* d'août (« on conçoit avec quelle impatience les savants doivent attendre un ouvrage de nature à faire époque dans l'histoire des sciences »), reste très favorable. Mais le journal ne se risque plus à impliquer l'Académie. L'extrait sur le livre lui-même ne paraît qu'en juillet 1782, alors que le *Journal de Paris* l'a chroniqué le 9 juin 1780. Ici encore, retard ; ici encore un compte rendu très favorable (« un ouvrage classique (...) un ouvrage précieux à tout connaisseur⁴⁰ »), et qui ne relate pas la polémique antérieure ni n'engage directement l'Académie, mais se glorifie d'avoir évoqué ces découvertes depuis 1779 et donne les références des articles antérieurs. Ceux-ci étant contradictoires, c'est une illusion de cohérence plus qu'un tissage fort qui est ici établi.

D'autres polémiques, anciennes ou fraîches créent une continuité dans le discontinu du temps du périodique. Un rédacteur constate qu'un auteur s'est rétracté :

C'est une observation qu'on doit regarder comme l'aveu sincère de l'erreur où M. de la Fond était à ce sujet lorsqu'il publia son traité de l'électricité en 1771. (...) Il se trompa alors dans le jugement qu'il porta à l'efficacité des pointes ; et je dois, dit-il, cette rétractation à l'amour de la vérité qui m'a toujours dirigé dans mes recherches⁴¹.

Pour jouer ce rôle de feuilleton et tenir ses lecteurs en haleine, l'*Esprit des journaux* utilise des ruses fournies par ses confrères. Ainsi il relaie tel quel le petit conflit, publié par les *Observations de physique*, entre le comte de Milly et le duc d'Orléans à propos de l'antériorité réelle ou non de Comus sur une expérience⁴². Un échange de lettres espacé de plusieurs semaines relate une controverse d'académiciens sur les paratonnerres, modèle de courtoisie mais de ferme opposition⁴³.

Les journaux sont présents à l'intérieur du texte : on cite les mémoires insérés dans la presse qui ont inspiré les auteurs, ou à l'inverse ceux qui ont été refusés. Le mémoire de Henry Eeles, contredisant en partie Franklin et refusé par les *Transactions philosophiques*, est présenté ainsi par le *Journal encyclopédique* : « comme cette Compagnie a négligé d'en faire usage, il a cru devoir les soumettre au jugement du public⁴⁴ ». Le journal s'affiche donc comme un espace où la science est libre et s'offre à la vue du « public », souverain juge. L'*Esprit des journaux* rapporte des propos du *Journal encyclopédique* faisant l'éloge du *Journal de physique*, qui imprime en entier certains mémoires qui sans cela resteraient inconnus du public : « il serait à désirer que les Académies qui ne font pas imprimer les pièces de leurs concours les adressassent à M. l'abbé Rozier, pour être, comme celle-ci, insérées dans un recueil dont on sent de plus en plus l'importance⁴⁵ ».

2.3. L'EXTRAIT ET LA CONFRONTATION

La gêne de devoir produire des extraits, donc de devoir résumer, apparaît plusieurs fois. Ainsi dans ce passage : « Nous n'en dirons pas davantage sur ce mémoire, qui contient des vues très neuves, et qui peuvent devenir très utiles, parce qu'il est du nombre de ceux qu'il faut lire en entier dans l'ouvrage même⁴⁶. » Cette formule, « à lire dans l'ouvrage même » revient souvent et note les passages à la fois importants et complexes, donc difficiles à condenser⁴⁷.

Un autre aspect du texte scientifique pose problème au faiseur d'extraits : une démonstration procède par étapes et l'on ne peut en omettre une sans que tout l'édifice s'effondre. La théorie du feu vue par Marat ne peut donc être resserrée autant qu'il le faudrait :

Pour ne pas affaiblir des preuves qui se fortifient mutuellement dans une suite d'expériences, nous invitons à lire dans l'ouvrage même celles de ces expériences, par lesquelles il conste que la matière ignée diffère essentiellement de la matière lumineuse et du fluide électrique ; mais nous nous arrêterons un moment sur celles qui font connaître les lois et les propriétés du mouvement du fluide igné⁴⁸.

On trouve cette même difficulté exprimée à propos de *Mesmer justifié* (septembre 1784), mais pour d'autres raisons. L'ouvrage est écrit sur le mode ironique, avec des sous-entendus licencieux et rien n'est plus difficile à condenser que l'esprit. On devine que, pour des raisons différentes, le métier d'extracteur est aussi rude pour les articles littéraires que pour les articles scientifiques.

L'Esprit des journaux ajoute à la tâche de publicité, commune à tous, une tâche supplémentaire : il s'agit non seulement de diffuser ce qui a été écrit par les scientifiques, mais aussi de dire ce qu'on en a dit, de diffuser du commentaire, de suivre un mouvement et surtout de dire que ce mouvement existe. On peut ainsi ajouter aux fonctions de la presse évoquées par M. De Decker dans ce volume une fonction de « buzz ». Cela est affirmé nettement à propos des *Recherches physiques sur le feu* de Marat :

comme l'ouvrage que nous annonçons a déjà fait époque dans l'histoire de la physique, nous nous dispenserions d'en donner même une courte analyse, s'il n'entraît dans notre plan de faire connaître ce qu'en ont dit les autres journaux. Nous allons donc extraire ; mais nous serons laconiques⁴⁹.

Parfois, ce travail d'extraction montre sa dimension polyphonique et fait voir l'une des caractéristiques de *L'Esprit des journaux*, sa qualité première, sans doute. Utilisant différents journaux, il doit recomposer l'organisation, calculer la place des différents paragraphes qu'il choisit de prendre çà et là dans chaque article. S'il serait trop long de détailler le travail de composition d'un article comme celui sur les *Doutes sur*

le magnétisme (octobre 1784), on peut cependant affirmer qu'il montre la qualité du rédacteur : une introduction est replacée en fin de texte. Il ne se contente pas de citer les différents journaux les uns à la suite des autres mais sélectionne plusieurs paragraphes dans chacun et recompose tout. Le texte est un patchwork, une mosaïque qui donne une illusion d'unité.

Lorsqu'il présente différents points de vue, le travail du journaliste consiste à tenter de produire un texte cohérent sans gommer les différences. Sur les sciences, cela apparaît sans doute moins que lorsqu'il est question de goût, mais on peut citer deux exemples très significatifs.

Le premier porte sur le *Mémoire physique et médicinal* de Thouvenel à propos des sourciers. *L'Esprit des journaux* procède à un montage de textes assez élogieux mais prudents : *Journal des savants*, puis *Journal encyclopédique*, *Journal de Monsieur*, *Journal des beaux-arts*. Celui-ci décrit l'ouvrage et conclut que c'est

un ouvrage vraiment curieux, très piquant et bien au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé et nous craignons bien qu'à l'imitation d'Icare, ce ne soit pour faire une chute plus éclatante. (*Journal des beaux-arts*)

Mais en attendant l'événement de cette chute, on verra par le compte que nous allons rendre des expériences faites par M. T... et des vues lumineuses qu'elles lui ont suggérées, combien il y avait encore loin des idées vagues et générales de ses prédécesseurs, aux véritables découvertes que nous offre le mémoire physique et médicinal⁵⁰.

Il est tout à fait exceptionnel que la mention du journal cité soit comme ici placée entre parenthèse dans le corps du texte et non à la fin ; ce dispositif, appliqué à tout l'article, indique la difficulté du rédacteur : la synthèse est impossible. On exhibe alors les sutures que l'on cache avec art habituellement. Après la référence au *Journal des beaux-arts*, et avant de donner la parole à un journal plus favorable, le rédacteur de *L'Esprit des journaux* a écrit une transition plus que

visible, peu élégante certes, mais qui joue bien son rôle — de césure aussi bien que de ciment.

Le deuxième exemple montre encore davantage ce double rôle ; face à un ouvrage original, *Le philosophe sans prétention, ou l'homme rare, ouvrage physique, chimique, politique et moral, Par M. D. L. F. (de la Follie), de l'Académie de Rouen*, Paris, Clousier, 1775, le rédacteur exprime un certain embarras :

Cet Ouvrage a paru vers la fin de l'année dernière, a été annoncé dans un des catalogues de notre journal. Pour le faire connaître plus particulièrement, nous avons cru devoir attendre que les Rédacteurs des ouvrages périodiques en eussent donné des extraits plus étendus que ce que nous avons alors sous les yeux ; [résumé du texte]. Après avoir ainsi présenté le cadre de l'ouvrage, le Rédacteur des *Annonces* abandonne le détail aux Journalistes. C'est un homme bien rare qu'un philosophe sans prétention, disent les Rédacteurs du *Journal encyclopédique* [etc. sur la « philosophie » de l'ouvrage] Quant à nous, toutes nos *prétentions*, ici, se borneront à dire qu'il y a de l'érudition, de l'esprit et beaucoup d'agrément dans cet ouvrage. Nous souhaitons que l'Auteur nous les pardonne, et que le public ne les désavoue pas.

M. L'abbé Rozier, aux *prétentions* près, fait les mêmes observations que le *Journal encyclopédique*. Nous ne ferons point l'analyse détaillée de cet ouvrage, ajoute-t-il ensuite ; c'est aux savants, à qui l'Auteur a dédié son livre, à juger si ses preuves sont fondées (...) Ce Livre est un ouvrage d'imagination, disent les Auteurs du *Journal des savants* ; il roule principalement sur la haute Chimie (...) Les Rédacteurs du *Mercur de France* invitent l'Auteur à donner sous la même forme un cours entier de philosophie (...). Rien n'est plus ingénieux et mieux présenté, observent les mêmes Journalistes, que ce que dit l'Auteur sur l'électricité, le feu (...). L'Auteur rend agréables et intéressants tous ces différents objets de la Physique qui semblaient le moins susceptibles d'ornement⁵¹.

Le texte se clôt sur la fin des propos de ce journal, sans autre commentaire. Mais comme on le voit dans ce passage situé à l'intérieur des propos qu'on vient de lire, le rédacteur de *l'Esprit des journaux* avait tout dit et pouvait bien s'effacer ensuite :

M. de Querlon annonçait l'ouvrage comme susceptible de plusieurs bons extraits, et devant fournir aux Journaux une ample matière ; M. de Querlon a été trompé dans son attente, et nous également. Cinq ouvrages périodiques réunis ne peuvent donner du *Philosophe sans prétention* qu'une idée générale, et la courte notice que l'on en trouve dans les *Annonces* de Paris est encore ce qui nous a paru de plus suivi sur cet objet. (...) Si nos Lecteurs ne peuvent, après cela, apprécier par eux-mêmes le travail de M. de la Follie, du moins seront-ils instruits du jugement qu'en ont porté les Journalistes⁵².

La presse, miroir de la presse, parlant de la presse, *l'Esprit des journaux* est ici en avance sur son époque et sur les suivantes (ce sont les médias modernes qui nous donnent sans cesse ce spectacle). Mais il signale bien ce qui est son essence même : il est comme son nom le dit un « Esprit » des journaux, un concentré de ce qui s'écrit et de ce qui s'en dit. Il en est aussi quelque peu l'âme, contradictoire et mouvante.

La science est présente dans ce périodique davantage comme signal récurrent que comme préoccupation majeure. Peu présente en quantité de texte, elle se développe surtout sur un plan pratique : questions d'actualité aussi propres à faire savoir le neuf qu'à protéger le public des charlatans (Mesmer), prévention contre les maladies et les accidents, publicité pour les découvertes qui peuvent améliorer la vie des hommes (médecine, paratonnerres). À travers elle, *l'Esprit des journaux* se construit une allure respectable. Il se présente comme un relais des académies et des journaux sérieux tout en offrant un espace de liberté aux savants rejetés par les cercles officiels. Il se tait prudemment lorsque les électrons libres qu'il a soutenus s'opposent aux premiers (affaire Marat). Mais dans le même temps, malgré cette prudence, il suit l'enthousiasme du siècle pour cette science reine. Il contribue à diffuser l'image d'un fluide électrique quasi magique et

propre à guérir toutes les affections, comme le magnétisme animal de Mesmer.

La discontinuité du journal donne à la science une vie, un inachèvement que n'a pas le livre. La polyphonie introduite par les polémiques y ajoute du sel, de la vie et de la temporalité. La science, aussi consensuelle soit-elle, apparaît de cette façon de manière diffractée, sous des modes et des langages différents, des temps et des espaces changeants. Tout en s'exprimant à travers des livres, elle n'a plus la fixité du livre, mais la mobilité du journal. Elle se fait fluide, réaction, électricité, cinquième élément. Ainsi, tout en tentant de faire la part de l'officiel et du non reconnu, tout en donnant des bribes de savoir à ses lecteurs et en tentant de suivre l'actualité des sciences, l'*Esprit des journaux* nourrit leur imaginaire et propage la croyance en une science vivante, active et proprement merveilleuse.

NOTES

1. *EdJ*, mars 1778, p. 73.
2. *EdJ*, 15 juin 1774, t. XII, partie I, p. 45.
3. Il cite la lettre du comte de Saluces, secrétaire de la Société royale de Turin, qui l'a averti du fait et donne le titre et la date de l'ouvrage de Beccaria (*Electriscimo Atmosferico Lettere dy gion Bella Beccaria*, 1758).
4. L'extrait est pris des *Observations de physique*, t. 3, janvier 1774 (1775), p. 40-46. Le personnage de Comus semble être au centre de bien des polémiques sans intervenir lui-même. Il fait partie de l'entourage du duc d'Orléans et est soutenu par une lettre de protestation émanant de celui-ci. Une dispute similaire a lieu curieusement sur un autre sujet un an plus tard (une expérience qui porte sur le changement de couleur de l'or) entre Sigaud de La Fond et Rouelle d'Arcet qui lui aussi revendique une paternité pour Comus.
5. Un ouvrage de Cavallo est annoncé en anglais.
6. *EdJ*, mai 1781, p. 134 sur l'ouvrage de Cavallo qui propose des précautions pour diminuer les principaux écueils : la crainte de la douleur chez les patients, la longueur du traitement et ses dangers.
7. Sur le mémoire de Thoury, *EdJ*, mars 1778, p. 64. Sur cette question d'action/réaction, voir l'ouvrage de J. Starobinski, *Action et réaction, vie et aventures d'un couple*, Paris, Seuil, 1999.

8. *EdJ*, 15 juin 1774, t. XII, partie I, p. 45-49.
9. « Avant lui l'usage du microscope solaire était fort restreint (...) on ne pouvait examiner que de petits objets (...) mais entre les mains de M. Marat, le microscope solaire est devenu l'instrument de physique le plus universel » (janvier 1780, p. 34, tiré du *Mercur*).
10. *EdJ*, juin 1778, p. 129.
11. *EdJ*, novembre 1784, p. 144-145.
12. *Sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie et dans la catalepsie (...)* de Nicolas-Philippe Ledru (dit Comus), article dans l'*EdJ*, août 1783, p. 58-59.
13. *EdJ*, octobre 1784, p. 75.
14. *Ibid.*, p. 76.
15. *Journal des savants* : annonce en août 1784, p. 565, analyse par l'abbé Tessier en octobre 1784, p. 653-662.
16. *Affiches*, 14 août 1784, p. 462.
17. *Journal de Paris*, 11 août 1784.
18. *EdJ*, juin 1782, p. 157.
19. *Ibid.*, p. 159-160.
20. *EdJ*, octobre 1784, p. 82. Ces qualités sont à opposer au texte *Mesmer justifié*, ironique, d'où une justification du journal : « il s'agit ici de la cause publique ; les lumières de ce siècle, que l'on vante tant, sont compromises ; et il ne faut point juger par le plus ou le moins d'ascendant que la cabale a sur nous du mérite des découvertes que M. Mesmer prétend avoir faites. Mais laissons parler l'auteur de cette singulière brochure » (septembre 1784, p. 72).
21. À opposer au rapport des commissaires de la Société royale de médecine publié en décembre 1784 (*EdJ*, p. 189-194) : l'*EdJ* critique un embarras qui brouille les idées, un retard par rapport aux faits qu'on attend ; et un simple résumé des expériences faites par les commissaires et leurs conclusions.
22. *EdJ*, novembre 1784, p. 166-167.
23. Paris, Universitas, 1991.
24. *Journal encyclopédique* : 15 ; *Journal des savants* : 9 ; *Journal de Paris* et *Affiches, annonces et avis divers* : 8 chacun ; *Critical Review* et *Observations de physique* etc. : 7 chacun ; *Gazette de santé* : 5 ; *Monthly Review*, *Mercur de France* et *Journal de littérature, des sciences et des arts* : 4 chacun ; *Gazette d'agriculture* : 3 ; *Novelle lettere*, *Journal général de France* et *Année littéraire* : 2 chacun.
25. Cette nouvelle provient de la *Gazette salulaire*, absente lors du compte rendu du mémoire.

26. *EdJ*, mai 1778, p. 347.
27. *EdJ*, juin 1778, présentation d'*Éléments de physique théorique et expérimentale pour servir de suite à la description et à l'usage d'un cabinet de physique expérimentale*. Commentaire à propos d'un 1^{er} ouvrage signalé sur les leçons de physique de La Fond en 2 vol. (1767) ; « nous annonçâmes dans notre journal de janvier 1776 la description et l'usage d'un cabinet de physique expérimentale » (p. 118). « Les talents et les lumières de ce célèbre professeur doivent lui mériter de plus en plus l'approbation du public, et piquer la curiosité, pour suivre les cours de physique qu'il fait chaque année dans la capitale » (p. 132).
28. *EdJ*, janvier 1780, p. 40.
29. « M. Lavoisier a lu à l'Académie un article du *Journal de Paris* dans lequel on rapporte les observations par lesquelles M. Marat a prétendu rendre l'élément du feu visible comme approuvées de l'Académie : comme il ne se trouve rien de pareil dans le rapport dont ce travail a été l'objet. M. Le Roy s'est chargé d'y répondre » (Procès verbaux, Académie royale des sciences, t. 99 (1780), 10 juin (38^e), p. 148-149 : <http://gallica2.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k557751>). Je remercie M. Halleux qui m'a indiqué cette polémique.
30. *Journal de Paris*, 22 juin et 30 juin.
31. *Journal de Paris*, 4 août 1779.
32. *Journal de Paris*, 25 octobre 1779.
33. Il est possible que cette remarque ait poussé le *Mercure* et le *Journal encyclopédique* à intervenir sur le sujet...
34. *EdJ*, janvier 1779, p. 332-333.
35. La polémique entre Le Roy et Filassier est une intéressante explication de texte : l'Académie a reconnu la validité des expériences, mais non celle de la théorie complète.
36. *EdJ*, septembre 1779, p. 301-302.
37. Je n'ai pas pu localiser pour l'instant cette nouvelle dans ce journal.
38. Le *Journal de Paris* du 25 octobre est repris par l'*EdJ* jusqu'à la page 34 (... « rendre visibles leurs plus fertiles émanations ») ; le *Journal de Paris* continue ainsi « aussi est-elle faite pour ouvrir un vaste champ aux recherches des physiciens, ainsi qu'en a jugé l'Académie des sciences » (le *Mercure* de novembre avait lui aussi censuré ce passage tout en recopiant ce texte : l'*Esprit des journaux* suit peut-être ce journal — je n'ai pas pu consulter le troisième, le *Journal encyclopédique*) ; p. 40, c'est le texte du 4 août du *Journal de Paris* qui sert de base : « cent seize expériences (...) de concert avec l'expérience ». La suite du *Journal de Paris* disait :

« on voit quel vaste champ elle ouvre aux physiciens, ainsi qu'en a jugé l'Académie royale des sciences ».

39. *EdJ*, janvier 1780, p. 40.
40. *EdJ*, juillet 1782, p. 144.
41. Sur La Fond, *EdJ*, juin 1778, p. 130-181.
42. Lettres à l'auteur des observations de physique, *EdJ*, décembre 1774, tiré mot à mot des *Observations de physique*, t. 5, partie 2 (juillet-octobre 1774, p. 316-317).
43. *EdJ*, août 1776 et novembre 1776 ; échange entre Morveau et Damoreau sur un paratonnerre.
44. 30 mai 1773, p. 131.
45. *EdJ*, octobre 1778, p. 65, sur le mémoire de Thoury.
46. *Ibid.*, p. 201 ; mémoire de l'abbé d'Everlange, de Vitry sur les dangers de la commotion électrique : il propose des « arrosements électriques sur les membres paralysés, ainsi qu'on le pratique à l'égard des plantes ».
47. Notamment à propos du livre de l'abbé Bertholon (octobre 1781).
48. *EdJ*, janvier 1780, p. 37.
49. *EdJ*, juillet 1782, p. 141.
50. *EdJ*, juin 1782, p. 160.
51. *EdJ*, juin 1776, p. 157.
52. *Ibid.*, p. 154.

Turneps, forts-bœufs et grosses charrues : l'agriculture dans *l'Esprit des journaux*

MURIEL COLLART (LIÈGE)

Poste d'observation de la vie de son temps, organe de répercussion de l'information destiné au lecteur avide d'être éclairé sur les enjeux de son époque, *l'Esprit des journaux* laisse peu de domaines de l'actualité et du savoir en friche, et certainement pas l'agriculture.

Un défi auquel se trouva confronté le xviii^e siècle fut la nutrition d'une population en forte croissance démographique. En France, dans le cadre des frontières actuelles, le nombre d'habitants passa, de 20 millions en 1700 à 29,1 millions en 1790¹ (45,5 %). Cette augmentation conduisit à s'interroger sur les cultures à favoriser et sur les façons de les produire.

En un siècle, 1 214 livres d'agronomie sortiront de presse contre 130 au xvii^e siècle². Entre 1745 et 1789, 21 journaux spécialisés en « économie et agriculture » seront lancés³. Les sociétés d'agriculture se créeront à partir de 1757⁴. Elles offrent à des mémoires innovants des prix tels que la rétrocession d'une fraction de la dîme⁵ ou l'attribution de médailles d'or de poids variables⁶. Elles rendent aussi des « avis d'expertise » qui consistent par exemple à certifier que telle charge de foin ne contient nulle trace de rats ou de souris⁷... Les académies participent à cet intérêt pour la chose agricole en mettant également au concours des mémoires sur des questions quelquefois appelées « sujets

de physique » ou « de physique rurale ». L'essor est évidemment encouragé, à la fin des années 1750, par le mouvement physiocratique pour lequel les produits de la terre constituent la seule richesse d'un pays. Les principes et tendances agronomiques définissant une « philosophie de la ferme » sont posés : extension des surfaces cultivables (abandon de la jachère, développement des prairies artificielles, assèchement des zones humides), introduction de cultures alternatives (céréales, pommes de terre, maïs), modification des modes de production (bestiaux, engrais, outillage), accroissement des cultures industrielles (chanvre, lin, mûrier), développement de l'élevage (bêtes à laine, bêtes à cornes).

L'Esprit des journaux se révéla un puissant relais de diffusion de cette agriculture nouvelle dont l'émergence se manifeste dans des épîtres et fables relatives au monde rural autant que dans des recensions et extraits d'ouvrages spécialisés. Les rubriques « Mélanges » et « Poésies fugitives » évoquent les caractères ou problèmes de la vie paysanne, celle des « Académies et sociétés diverses » prodigue, avec les comptes rendus d'activité des sociétés d'agriculture, conseils, questions et témoignages. Parmi les « Traits de bienfaisance » se multiplient les relations de mesures charitables en faveur du monde rural. La « Bibliographie de l'Europe » et le « Catalogue des livres nouveaux » enregistrent des préoccupations qui traversent *L'Esprit des journaux* de part en part et apparaissent aussi dans des rubriques où on ne les attend pas, par exemple dans la catégorie « Médecine », où le journal, fervent partisan de la pomme de terre, présente celle-ci comme un remède aux brûlures de la peau⁸.

Quelle image cette littérature renvoie-t-elle d'abord : celle d'un secteur en pleine réforme structurelle ou celle d'un savoir tentant d'avancer vaille que vaille au gré d'adaptations conjoncturelles ? Si une lecture chronologique du journal fait apparaître que les déclarations d'intention imprimées dans les traités d'agronomie semblent souvent rattrapées par les mesures d'urgence qui s'imposent lors des crises de subsistance présentant un risque vital (1775, 1782-1785 et 1789), ces dernières ne font en réalité que répéter, préciser et précipiter les grands principes de l'agriculture nouvelle.

Dans la masse d'articles parus de 1772 à 1789, on a retenu trois thèmes à propos desquels il est instructif de saisir comment le périodique se positionne. On verra que celui-ci, bien qu'il se prétende en quelque sorte le miroir des journaux de son temps, s'écarte volontiers de sa simple vocation de « digest du lecteur » pour devenir un inspirateur d'opinion, voire un maître à penser, soucieux d'assister son audience dans le taillis serré des dilemmes et des inquiétudes du temps. On constatera aussi que nous sommes loin d'une histoire événementielle cantonnée dans les circonstances du moment, mais au contraire dans la longue durée et, pour ainsi dire, dans l'histoire des besoins élémentaires de l'espèce.

I. LE COMMERCE DES GRAINS

En matière agricole, la première grande préoccupation répercutée par *l'Esprit des journaux* concerne sans conteste le commerce des grains. Le périodique n'avait pas encore atteint ce qu'on a coutume d'appeler sa « vitesse de croisière » que Turgot est nommé contrôleur général des finances, le 24 août 1774, et ministre d'État, deux jours plus tard. Le jeune intellectuel, collaborateur de *l'Encyclopédie*, ami des philosophes, arrive aux Finances auréolé des réformes fiscales, économiques et administratives entreprises entre 1761 et 1774 comme intendant du Limousin. On sait qu'une de ses premières initiatives consista à libérer le commerce des grains, par un arrêté du 13 septembre. La mesure va donner lieu à des échanges de vues d'une grande vivacité dont résonne le périodique. En s'en défendant et sans prendre trop ouvertement parti, celui-ci va adopter une position (en faveur de cette libéralisation) dans le débat.

Rien ne laissait présager la réception que le journal réserverait dès janvier 1775 à cette nouvelle législation. À peine un an plus tôt, en octobre et novembre 1773⁹, il avait reproduit les extraits de deux éloges rendus à Colbert. L'ancien contrôleur général des Finances n'était-il pas honni de Turgot, au nom des principes physiocratiques ? Necker avait signé le premier de ces discours : on sait comment il s'opposera

bientôt aux idées de Turgot sur la question des grains, quand il prendra la relève des Finances. L'autre éloge était dû à Joseph-François Coster, frère du fondateur et rédacteur de *l'Esprit des journaux*, Jean-Louis Coster¹⁰. Le morceau commençait par un paragraphe qui laissait peu de doutes sur les opinions du journaliste :

Il était temps que l'Académie française proposât l'Éloge du grand Colbert, pour le venger enfin de la foule de ses détracteurs. Jamais leur nombre n'avait été si considérable que dans ces dernières années, où de prétendus Économistes l'ont accusé avec aigreur d'avoir encouragé les manufactures en France aux dépens de l'agriculture¹¹.

Entre 1773 et 1775, la situation, tant du point de vue du contexte politique que sous l'angle rédactionnel, a changé. La France connaît un nouveau roi et un nouveau maître des Finances. Une nouvelle équipe s'est mise en place à la tête du périodique. Elle se compose maintenant, pour autant que l'on sache, de Louis-François de Lignac¹² et de l'abbé Outin¹³, qui ont remplacé Coster. Plus qu'à l'opportunisme, c'est sans doute à ce changement qu'il faut attribuer le culte que la publication va vouer à Turgot à partir de 1775, sans qu'il s'éteigne après qu'il ait été démis de ses fonctions.

Pour évoquer l'esprit de libéralisation qui s'installe, le journal a rassemblé dans sa première livraison pour 1775 les éléments d'une controverse, sous l'intitulé « Querelle entre M. Linguet, auteur du *Journal de politique et de littérature*, et M. l'Abbé Roubaud, auteur du *Journal* et de la *Gazette d'agriculture*, etc.¹⁴ ». Sont ainsi compilées, dans l'ordre chronologique, les lettres que Linguet, partisan d'une « économie morale », et Pierre Joseph André Roubaud, partisan d'une économie de marché, ont échangées via leurs périodiques respectifs entre le 25 octobre 1774¹⁵ et décembre 1774. Ce duel épistolaire par voie de presse a pour objet *l'Avis au peuple sur l'impôt forcé qui se percevait dans les halles et marchés sur tous les bleds et toutes les farines*¹⁶ de Nicolas Baudeau.

Les adversaires ne sont pas inconnus des lecteurs de *l'Esprit des journaux*. Celui-ci a mentionné Linguet à propos de sujets littéraires¹⁷.

De Roubaud, il a reproduit une lettre¹⁸ sur la très discutée question anthropologique des Patagons¹⁹ et consacré un long article aux tomes X, XI et XII de son *Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*²⁰. Baudeau, l'auteur de l'objet de la polémique, est physiocrate. En novembre 1765, il a créé le premier journal économiste, les *Éphémérides du citoyen* qui, abandonné en novembre 1772, sera repris deux ans plus tard sous l'intitulé *Nouvelles Éphémérides économiques*. De surcroît, il serait également l'inventeur du mot « physiocratie²¹ ». Son *Avis au peuple* est en fait une réédition. Il l'avait fait imprimer une première fois, sans le signer, en 1770²², à l'époque où l'abbé Terray, le prédécesseur de Turgot, durcissait la réglementation sur le commerce des grains en établissant l'obligation de vendre et d'acheter exclusivement ceux-ci sur les marchés. L'essai a la forme d'une lettre de 16 pages datée du 14 novembre 1770, adressée par un fermier des droits de halle et de marché à un de ses confrères. On s'y félicite, arithmétique à l'appui, des bénéfiques que cette contrainte va leur rapporter. Dans le texte introductif de l'impression de 1774, l'éditeur justifie la réédition en écrivant que l'auteur n'a pas pu en 1770 donner « à cette plaisanterie toute la publicité qu'elle aurait méritée ».

Épinglé par Linguet, le mot « plaisanterie » va mettre le feu aux poudres. Est-il bien adéquat, demande-t-il de « plaisanter sur les lois » ? « La plaisanterie », réplique Roubaud, « n'est que dans la tournure ou dans le caractère des personnages qu'elle introduit » et non dans le sujet, qui est évidemment « très grave ». Le ton de l'échange est donné, et les 64 pages de la dispute ne le démentiront pas. Elles roulent notamment sur la forme, chacun reproche à l'adversaire d'employer un vocabulaire inadéquat, de s'exprimer de façon obscure, d'être de mauvaise foi, de tendre des pièges grotesques, voire d'être l'agresseur par qui le combat a commencé. Peu à peu, on en vient au fond.

Linguet, partisan de l'interventionnisme, défend l'idée que seule une réglementation forte permet d'assurer la stabilité du prix de pain en le rendant indépendant des aléas climatiques :

Les premiers froids sont venus. Le pain est aujourd'hui à trois

sols : il n'y restera pas, Monsieur, je vous le prédis avec douleur : il augmentera, et il faudra, tout en prêchant la *liberté*, chercher des moyens pour suppléer à l'insuffisance de ce fantôme qui vous a trop séduit.

Pour Roubaud, partisan du laissez-faire, seule la liberté du commerce est à même d'assurer l'intérêt du plus grand nombre :

L'intérêt de ce peuple est que les subsistances et les moyens de se salarier se multiplient ; et les subsistances et les moyens de salarier ne se multiplient que par l'extension et l'amélioration de la culture ; l'extension et l'amélioration de la culture dépendent du bon prix habituel des denrées ; et le bon prix habituel des denrées dépend de la liberté et de l'immunité du commerce.

Le débat ouvert par Linguet sera refermé par Roubaud qui, dans un ultime paragraphe, fera remarquer à son adversaire qu'on dit « entrer » et non pas « rentrer » en matière....

À ce stade, rien ne permet de définir une position de l'*Esprit des journaux*, qui a offert à deux adversaires de même gabarit²³ un espace d'expression identique. Mais le rapport change un mois plus tard. En février 1775, le périodique publie simultanément quatre textes qui militent tous en faveur de la liberté du commerce des grains.

Le premier a la forme d'un petit écrit signé d'un des pseudonymes les plus reconnaissables de Voltaire²⁴ : « F. de V***. S. de F. & T. Gent. Ord. D. R. », pour « François de Voltaire, seigneur de Ferney et Tourney, gentilhomme ordinaire du Roi ». Il est extrait de la *Gazette universelle de littérature* (nous reviendrons encore sur ce texte lorsque nous évoquerons l'engagement du périodique liégeois en faveur de la culture de la pomme de terre). Le deuxième texte présente une question posée par un paysan, le bien nommé Duchamp, suivie de la réponse²⁵. Il avait paru d'abord dans la *Gazette d'agriculture*. Le troisième se donne comme la lettre adressée par un journalier et soldat provincial de la Généralité de Tours à l'abbé Baudeau²⁶, telle qu'elle avait été publiée dans les *Nouvelles Éphémérides économiques*. Le

quatrième texte, une poésie fugitive porte comme paraphe D. G., une signature du pré-physiocrate Ange Goudar, lequel compare Turgot à Sully, considéré par les physiocrates comme le véritable père de leur mouvement²⁷.

La variété de ces témoignages, dus à des auteurs présentant des statuts différents, à partir de périodiques non moins divers, assure d'une certaine manière la légitimité du recueil fourni par l'*Esprit des journaux* à ses lecteurs, susceptibles d'appartenir à des milieux sociaux et à des tendances intellectuelles également contrastées. Ce procédé typique sera également adopté quand le journal accompagnera Parmentier dans sa croisade en faveur de la pomme de terre.

En avril 1775, Turgot entre dans la tourmente. Les mauvaises moissons de 1773 et 1774 ont provoqué une hausse brutale du prix du pain et le soulèvement populaire connu sous le nom de « Guerre des farines », que les adversaires du ministre attribuent à la libéralisation du commerce du blé. Ce même mois, le périodique liégeois reproduit, dans la partie « Mélanges », dix pages de *Maximes générales du gouvernement agricole le plus avantageux au genre humain* de François Quesnay, un des fondateurs de la physiocratie²⁸. Une trentaine de pages plus loin est reproduite une poésie fugitive anonyme, composée par l'académicien Bernard-Joseph Saurin, intitulée « Épître à M. Turgot²⁹ ».

Necker publie au même moment, avec privilège, son ouvrage *Sur la législation et le commerce des grains* où il s'oppose à la réglementation de Turgot, en particulier sur l'exportation des grains. Le journal en propose le compte rendu en juin³⁰. La proximité des dates de publication plaide fortement en faveur d'une rédaction due à un des journalistes de la feuille liégeoise. En voici l'introduction :

Cet ouvrage est tout à fait contraire aux principes du gouvernement actuel de France, qui par une suite de ces mêmes principes ne s'est pas opposé à ce qu'il fût rendu public³¹. (...) Si M. Necker ne persuade pas toujours, du moins fait-il douter, et n'adoptant pas son opinion, on a quelque crainte de se tromper ; ce qui est beaucoup dans une discussion de cette nature, et pour un objet qui tient aux plus grands principes de la Société, ramène aux droits les plus

anciens de la nature humaine, intéresse l'ordre public, tout l'État en général, et chacun de ses membres en particulier ; le plus grand comme le plus petit ; le pauvre comme le riche.

On voit que les commentaires restent circonspects. Que disent-ils des modalités de la suppression des frontières régionales ?

La seconde partie qui traite de la liberté intérieure, offre des observations intéressantes, mais non des arguments assez forts pour faire rejeter cette liberté ; si elle a quelques inconvénients, elle a des avantages, et nous la croyons même de justice ; car tous les membres d'une société politique, ne pouvant être considérés que sous l'aspect d'une grande famille, doivent tous être également traités par le père commun, le Souverain. La loi qui commande à l'un, doit être la même que celle qui oblige l'autre.

Dans le même volume, un article sur la mise en vers du *Pygmalion* de Jean-Jacques Rousseau, par Berquin³², duplique une idylle mettant en scène un couple de laboureurs menacés de quitter leur habitation.

Viens, ne crains point, nous serons tous heureux :
 L'ami du laboureur est assis près du trône. (...)
 Grâce te soit rendue, ô notre jeune Prince !
 Pour le choix bienfaisant qu'a su former ton cœur.
 Turgot faisait fleurir une vaste province ;
 Tu veux que tout l'État lui doive son bonheur.
 Tes vœux seront comblés, ô Louis, il nous aime ;
 Qui connaît mieux que lui nos besoins et nos maux ?

L'Esprit des journaux affirme que le médaillon a pour base une anecdote « que conservera l'histoire » :

Dans une famine cruelle qui ravageait le Limousin, on a vu M. Turgot parcourir les campagnes de cette province, descendre dans les chaumières pour en consoler les malheureux habitants, et après avoir goûté lui-même leur pain mêlé de cendre, leur

prodiguer les plus généreux secours.

Nouvel éloge de Turgot en septembre. Des « Vers pour le portrait de M. Turgot, Contrôleur-Général des Finances³³ » de Jean-François de La Harpe, célébrant ses bienfaits aux pauvres et aux opprimés, sont reproduits dans les « Poésies fugitives » :

Ses talents, son courage et sa raison profonde,
Sont dignes de sa place et du choix de Louis.
Le pauvre et l'opprimé sont ses premiers amis.
Et le vœu de son cœur serait de faire au monde
Le bien qu'il fait à son pays.

Celles-ci proposeront encore, en janvier 1776, une pièce de Feutry, « Imitation d'un Fragment d'Ennuis³⁴ », tout à la gloire des qualités du ministre, qui n'est que sagesse, probité, désintéressement.

Ce fragment, dont je n'ose à Turgot faire hommage,
Est un tableau fidèle où l'on voit son image

En février, le journal reprendra le poème de Saurin³⁵ paru dans le numéro d'avril de l'année précédente. L'auteur signe cette fois son épître mais son destinataire est maintenant dissimulé derrière une initiale : « Monsieur T. » Caprices de la fortune...

Turgot est en effet « démissionné » le 13 mai 1776. Pourtant, en juin et août, l'*Esprit des journaux* s'étendra longuement sur les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations* d'Adam Smith, un des textes fondateurs du libéralisme économique, qui vient de paraître en anglais, et dont les idées auraient été influencées par Turgot³⁶. En septembre, le journal rendra compte des deux premiers tomes de l'édition dressée par Baudeau des *Économies royales* de Sully³⁷. Au cours des années qui suivront, le périodique ne ratera aucune occasion de rendre hommage à l'ancien contrôleur des Finances, quitte à la créer. Ainsi, en juillet 1779, il terminera sa recension des *Mois* de Roucher³⁸ par la reproduction d'un extrait de l'éloge du poète à Turgot :

Ministre, de qui Rome eût adoré l'image,

Au nom du laboureur je viens te rendre hommage.
 Ton éloge, en ce jour, me doit être permis ;
 Quand la faveur des rois te faisait des amis,
 Je me suis tu : mon vers suspect de flatterie,
 Eût été vainement l'écho de la patrie.
 Mais lorsque tu n'as plus d'autre éclat que le tien,
 Lorsque de ton pouvoir mon sort n'attend plus rien ;
 Je puis, libre de crainte, ainsi que d'espérance,
 Bénir mon bienfaiteur et l'ami de la France.

Et bien au-delà des limites historiques de notre étude, au mois de thermidor an 7 (19 juillet-17 août 1799)³⁹, l'*Esprit des journaux* agré-mentera sa critique de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*, d'Antoine Diannyère, de ce jugement :

Le sage Turgot voulait ôter au commerce des grains ses entraves :
 M. Necker fit un gros livre pour empêcher ce progrès de la raison.

2. LE VIN

De toutes les productions de la terre, il n'en est point qui, après le bled, soit plus précieuse que la vigne, principalement en France, dont les vins pour l'usage ordinaire de la table ont une supériorité décidée sur ceux des autres pays. C'est donc travailler utilement pour la patrie que de chercher, comme l'a fait M. Maupin, à perfectionner cette seconde branche de l'agriculture⁴⁰.

Il faut dire que la « branche » en question est en plein essor. Sévèrement réglementée voire prohibée au cours de la première moitié du XVIII^e siècle — les pouvoirs publics redoutant qu'elle n'occupe des terrains labourables ou pouvant servir de pâturages —, la culture de la vigne est libérée par un édit de 1759 qui supprime toute limitation ou interdiction. L'exploitation de cette culture à haut revenu ira en s'accroissant au cours des décennies suivantes. En 1789, 1,6 millions d'hectares seraient couverts par des vignobles, soit 25 % de plus qu'à la

fin des années 1720, et la production de vin serait passée annuellement à 27 millions d'hectolitres, soit à 50 % de plus que dans ces mêmes années. Sur cet énorme réservoir à libations, 700 mille hectolitres seraient consommés par la population parisienne⁴¹... *L'Esprit des journaux* a donc toutes les raisons, en mai 1780, d'évoquer ici une « seconde branche de l'agriculture ».

Parmi les agronomes qui écrivent sur le sujet, *l'Esprit des journaux* a choisi Maupin pour incarner la boisson qui « fait (...) deux ou trois fois par jour du bien à un très grand nombre d'hommes⁴² ». Entre 1772 et 1781, le périodique rendra compte de quatre de ses ouvrages : *l'Art de bien faire le vin, à l'usage de tous les vignobles*, en septembre 1772 ; *l'Art de faire le vin rouge, contenant les premiers procédés publiés par l'auteur, et les nouveaux qu'il a imaginés depuis*, en mai 1776 ; *l'Art de la vigne* en mai 1780 ; et enfin la *Richesse des vignobles* en 1781. Après cette date, Maupin continuera à écrire sur le sujet mais le journal ne donnera plus d'échos à ses publications, ni d'ailleurs à celles d'autres agronomes étudiant cette matière. Nous tenterons d'apporter une explication à cette désaffection.

Mais qui est ce spécialiste, qui inonde le marché de ses livres et brochures (plus de trente titres parurent sous son nom entre 1763 et 1791⁴³) ? Peu d'informations circulent à son sujet. Son véritable nom est inconnu ainsi que ses dates de naissance et de mort mais il semble à peu près certain qu'il fut un des valets de chambre de la reine Marie Leszczyńska, épouse de Louis XV⁴⁴. Si on connaît peu de choses sur sa vie, *l'Esprit des journaux* en apprend beaucoup sur sa personnalité. Autant qu'à ses procédés, il s'est en effet intéressé à son caractère et à ses querelles. Chacune des recensions s'accompagne de déclarations où Maupin se plaint d'être incompris et menace de garder pour lui ses découvertes s'il n'obtient pas plus de reconnaissance ou de souscripteurs. L'image qui ressort est ainsi celle d'un « écrivain agronomique pittoresque⁴⁵ », pour reprendre l'image d'A. J. Bourde.

Son principal adversaire, et le plus visible, est l'abbé Rozier qui, par le biais de ses *Observations sur la physique* et de son *Cours complet d'agriculture*, critique ses expériences et lui reproche de s'octroyer la paternité de procédés antérieurs, bref de recycler des vieilles méthodes.

Reproches que notre journal va s'empresse de relayer tout en déplorant qu'ils aient lieu et en se défendant d'entrer dans « des querelles qu'il faut bien appeler querelles littéraires, puisqu'elles s'élèvent dans le sein de la littérature⁴⁶ »...

Recycler de vieilles méthodes ne représente pas une accusation négligeable de la part de Rozier. Les deux hommes évoluent en effet sur un nouveau territoire : l'œnologie, entendu comme l'art d'améliorer la valeur des produits de la vigne. Un tel progrès ne peut intervenir qu'au prix d'un abandon des pratiques traditionnelles et d'une réforme des procédés de fabrication. Il est vrai que le mot *œnologie* n'était pas récent, à l'époque où nous nous trouvons. Il apparaît dès 1636 dans le titre d'un ouvrage de Lazare Meyssonnier, *l'Œnologie ou discours du vin et de ses excellentes propriétés*, mais sera popularisé par Edme Béguillet en 1770 dans *Œnologie ou Discours sur la meilleure méthode de faire le vin et de cultiver la vigne*. C'est à partir de cette publication que les agronomes spécialisés vont s'attacher à systématiser, théoriser et perfectionner, avec le secours de la science, ce qui apparaissait jusque-là comme un ensemble de pratiques locales.

Dans le discours préliminaire au *Cours complet de chimie économique, pratique, sur la manipulation et la fermentation des vins* paru en 1779, Maupin a résumé les enjeux de cette « science agricole nouvelle⁴⁷ » :

Où finit l'art de la vigne en commence un autre dont le but n'est pas de faire croître la denrée, de la cultiver et de la multiplier, mais de la façonner et de lui donner une plus grande valeur. Cet art est celui des vins... Art purement chimique et qui peut se regarder, en France, comme le plus important des arts de la chimie, non seulement par son influence sur la seconde partie de notre agriculture et la première branche de notre commerce, mais encore par son rapport avec la santé et la conservation des hommes. Si, faute de cet art, les vins sont faibles, de petites qualité, ou mauvais, ils seront mal vendus et nos pays de vignoble seront dans la détresse surtout dans les années abondantes. La culture des vignes n'en souffrira peut-être pas, mais ce sera les cultivateurs, c'est-à-dire ce que nous

avons de plus cher dans la culture. Si nos vins ne se vendent pas ou se vendent mal, ce ne sera pas seulement notre agriculture qui en souffrira ; ce sera encore le commerce et le commerçant, car l'intérêt du commerçant est de vendre beaucoup et de vendre bien. Or, en général on vend peu et mal une mauvaise denrée. Si nos vins sont sans chaleur et, en outre, verts et mordants, comme il n'arrive que trop souvent, ils nuiront essentiellement à la santé et à la conservation d'une portion considérable de la nation. Ce sera un fléau public qui sera d'autant plus grand que les vins seront plus communs⁴⁸.

S'ils sont d'accord sur les objectifs, les agronomes ne le sont pas sur les procédés. La discorde entre Maupin et Rozier porte en particulier sur l'égrappage. En 1776, dans *l'Art de faire le vin rouge*, le premier préconise de laisser une partie des tiges fermenter avec les raisins : « (...) la rafle durcit le vin et lui donne plus de grossièreté, [mais] en même temps elle excite la fermentation et contribue en certains cas à améliorer les vins faibles (...) le vin doit être fait de raisins égrappés seulement aux trois quarts ou aux deux tiers. » Il défie ainsi l'abbé Rozier qui, quatre ans plus tôt, dans son *Mémoire sur la meilleure manière de faire et de gouverner les vins de Provence* recommandait un égrappage radical. Rozier contre-attaquera dans les *Observations sur la physique*⁴⁹ en accusant son adversaire de publier un ouvrage qui « n'est qu'une répétition de ce qu'il a fait imprimer et réimprimer plusieurs fois depuis 1772 » : « Dans cet ouvrage, comme dans les précédents », Maupin montre « qu'il ne sait pas la chimie ». Chez lui, « ni découvertes, ni procédés nouveaux » : « tout ce qui est imprimé a été déjà dit et redit par tous les auteurs qui l'ont devancé ». L'abbé Rozier contracte l'engagement envers le public qu'il prouvera ses trois assertions — une attitude jugée assez positive par *l'Esprit des journaux*, qui en profite pour préciser les termes en vue de la souscription au prochain ouvrage de Maupin⁵⁰.

En mai 1780, le journal expose la méthode infaillible et universelle de Maupin pour cultiver la vigne⁵¹. Le secret de la réussite réside ici dans un écartement idéal des ceps, soit « un juste milieu entre un trop

grand écartement et un trop grand rapprochement ». En plus d'être favorable à la vigne, ce système, souligne la recension, requiert moins de main-d'œuvre et moins d'engrais. « Ce qui tourne à l'avantage de toute l'agriculture. En effet, cette grande quantité de fumier qui n'est plus nécessaire aux vignes, peut être employée à l'amendement des terres à bled. » La réussite de l'opération reposant sur la stricte observance des « principes de l'art », le périodique consacra quinze pages à la description des étapes de la méthode de Maupin. L'article se terminera, comme le précédent, par l'annonce de la souscription à un nouveau livre de l'agronome. Celui-ci précise cependant qu'elle n'aura lieu que « sur le vœu exprès des corps municipaux, ou plutôt de toutes les provinces ». Le journaliste ne pourra qu'exhorter l'auteur « à la patience, vertu nécessaire à tous ses pareils ».

La relation privilégiée entre Maupin et le périodique prend fin en octobre 1781 avec la recension de la *Richesse des vignobles*⁵². Au-delà des redites, l'occasion sera offerte de se plaindre de l'absence de règles aussi précises à propos des vendanges. « Personne ne serait plus en état de nous instruire sur ce point essentiel, que M. Maupin ; mais malheureusement il déclare qu'il ne traitera cette matière que sur le vœu des provinces mêmes. » Le spécialiste s'en explique : « C'est une matière de chicane, ou du moins d'une longue discussion, que je n'entreprendrai sûrement pas, que je ne sois bien assuré que ce ne sera pas inutilement. »

Le débat sur la culture de la vigne ne se limite pas toujours à des échanges aussi techniques. En 1776, dans un mémoire sobrement intitulé *De la vigne*, dont l'*Esprit des journaux* rend compte en quelques pages dans son numéro de février 1778⁵³, l'avocat Claude Durival dénie au Nouveau Monde le pouvoir de faire fructifier la vigne. Comment s'étonner de la place que trouve celle-ci dans les polémiques contemporaines relatives à la vitalité naturelle du « jeune » continent ou à l'atonie de ses sauvages habitants ? Le périodique, en particulier, s'était fait l'écho des paradoxes de Corneille De Pauw sur la dégénération de l'Amérique, contenues dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains*. On peut d'ailleurs trouver curieux que le journal reproduise la thèse de Durival sans l'assortir de commentaires.

Maupin ne partageait manifestement pas cette thèse. Il aurait au contraire cherché de l'aide auprès de Benjamin Franklin et de Thomas Jefferson pour y implanter des vignobles⁵⁴. Envoyant ses *Éclaircissements concernant plusieurs points de la théorie et de la manipulation des vins* à Franklin, en 1783, il l'accompagna de cette dédicace : « (...) vous y verrez que j'ai trouvé une nouvelle méthode plus simple, plus économique et plus parfaite pour planter et cultiver la vigne⁵⁵ ». Franklin ne manifesta sans doute pas à Maupin la gratitude que celui-ci escomptait car le 20 janvier 1789, dans une lettre à Jefferson, l'agronome français, après s'être plaint que la France profite de ses découvertes « sans lui en marquer aucune espèce de reconnaissance », il affiche amèrement le regret que les plantations de vignes n'aient pas été faites en Amérique selon ses principes :

Ce qu'il y a de certain, Monsieur, et pour le bien même des États-Unis, je crois devoir le dire à Votre excellence, c'est que j'ai donné mes découvertes pour l'Amérique comme pour l'Europe, que je les ai annoncées à Monsieur Franklin comme très utiles pour son pays, et que si les plantations de la vigne y eussent été faites suivant mes principes, elles auraient beaucoup moins coûté, la vigne rapporterait davantage, et les raisins mûriraient plus tôt. Il est encore certain qu'en y faisant les vins comme je l'enseigne, ils seraient beaucoup meilleurs⁵⁶.

Maupin accordera cependant un bon point à Jefferson pour avoir souscrit à son prochain ouvrage⁵⁷.

Au début de cette section consacrée au vin, on a dit que l'*Esprit des journaux* avait cessé de rendre compte des questions vinicoles à partir de 1781. La raison de cet abandon se trouve sans doute dans la crise qui frappe le secteur au début des années quatre-vingt. Une surproduction de quatre années (1778, 1779, 1780, 1781) superposée à une sous-consommation intérieure (augmentation du prix du pain ; désaffection progressive à l'égard du vin provoquée par des années de haut prix) et extérieure (blocus anglais) se traduit par un effondrement des prix

avec, comme corollaire, un écroulement du revenu viticole⁵⁸. Il ne s'agit donc plus d'encourager la culture de nouvelles vignes, ni d'augmenter la productivité des cépages existants. Le périodique ne consacre aucune ligne à ces questions lorsqu'il rend compte en décembre 1785 de la traduction en français des deux tomes du *Dictionnaire des jardins* de Philip Miller⁵⁹, alors que celui-ci traitait notamment des « moyens nouveaux de faire et conserver le vin suivant les procédés actuellement en usage parmi les vigneronns les plus instruits de plusieurs pays de l'Europe ». La crise fera sentir ses effets jusqu'en 1787, année où le vin réapparaît dans le périodique dans son numéro de septembre, à propos d'un discours d'Antonio Fulgoni sur sa conservation⁶⁰. En 1788 paraîtront encore deux recensions de livres italiens figurant sur le même rayon⁶¹. Dans les trois cas, il s'agit d'ouvrages non traduits en français.

S'il n'a guère été prolixe sur les vertus du vin, le journal vantera néanmoins, aux dates extrêmes de notre étude, les qualités fortifiantes de la boisson. Le premier texte recensé est constitué d'une lettre anonyme écrite, en 1773, à M. C., médecin⁷², dans laquelle il est question de l'interdiction de boire du vin décrétée par Mahomet. Son auteur attribue à cette prohibition la vulnérabilité des habitants du Levant aux maladies « épidémiques et funestes » telles que petites véroles malignes, fièvres putrides et pestilentiennes. « Je ne sais, Monsieur, ce qui arriverait si l'on interdisait le vin aux Français ? », reprend à son tour le journal en citant l'épistolier :

Je crois qu'ils perdraient bientôt cette gaieté qui les distingue de toutes les nations ; les vendanges inspirent joie, et nos vins sont très propres à l'entretenir. Il se peut bien aussi qu'il y eût alors plus de maladie. Depuis quelques années il règne en France des fièvres épidémiques très malignes, et qui ne sont pas loin d'être pestilentiennes. Cela ne pourrait-il pas venir de ce qu'on boit moins de vin qu'autrefois ?

Le frelatage par les marchands et l'augmentation du prix de vente

seraient aussi responsables de cette baisse de consommation, obligeant la population à recourir à l'eau. Si l'auteur ne met pas en cause l'adéquation de cette dernière comme boisson, il estime qu'elle n'est pas suffisante pour corriger « le mauvais air et la mauvaise nourriture ». Contrairement au vin, elle ne peut servir « d'aliment et de remède tout ensemble ». « Depuis que cette lettre est écrite, ces fièvres ont ravagé les campagnes et les villes, particulièrement l'été dernier, et l'on peut dire qu'elles font plus de ravages à proportion de la disette de vin, qu'à proportion de la disette d'eau. » De là à conseiller de nourrir de vins doux les nourrissons et les gros bestiaux... Pour les premiers, le remplacement du lait maternel par le produit de la vigne donnerait des hommes « très sains et très robustes ». Quant aux animaux, une ration de vin administrée plusieurs fois par jour diminuerait sans doute leur mortalité...

En août 1789, l'*Esprit des journaux* reproduit l'*Avis sur la santé des moissonneurs* rédigé le 10 juillet 1789⁷³ par l'abbé Tessier à la Ferme royale de Rambouillet, dont il est le directeur. Sorte de recette pour fortifier un journalier, cet avis plaide pour la consommation vinicole pour pallier la malnutrition des ouvriers saisonniers que la misère et la disette rendent inexploitable. Tessier conseille aux fermiers « de les faire venir chez eux quelques jours avant de commencer leur récolte, afin de les accoutumer par degrés à une meilleure nourriture, et de les fortifier d'avance ». Il leur recommande diverses boissons alcoolisées à cet effet — bière, cidre, hydromel —, le vin constituant la plus « fortifiante et la plus agréable » d'entre elles. En l'absence de ces breuvages, l'abbé conseille de suppléer avec un mélange de miel, d'eau-de-vie et d'eau, dans des proportions variables et selon les prix pratiqués dans les diverses régions.

Ces moyens réunis (...) mettront ceux qui viennent de loin en état d'emporter dans leur pays, avec la santé, de quoi payer ce qu'ils doivent, et de quoi nourrir leurs familles ; les fermiers eux-mêmes y gagneront, puisque leur récolte se faisant mieux et plus promptement, sera à l'abri de beaucoup d'accidents.

3. DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES BESTIAUX

L'Esprit de journaux affronte ici trois événements majeurs : l'épizootie de 1775, le retour des grands traités vétérinaires en 1782, la crise fourragère de 1785.

Plus que par sa gravité et son étendue, l'épizootie de 1775 est restée dans l'histoire par la modernité des mesures sanitaires prises par Turgot pour la juguler. La peste bovine qui décima les bêtes à cornes des provinces méridionales du sud-ouest de la France entre 1774 et 1776 s'était révélée d'autant plus préoccupante que cette région n'utilisait pas le cheval de culture, les bœufs apparaissaient donc comme l'unique source d'engrais et de traction des charrues. Ce qui amplifiait le risque, toujours latent, de disette⁶⁴. Pour nous, qui avons en mémoire les règles sanitaires prises ces dernières années lors des épidémies de peste porcine, de grippe aviaire, de fièvre aphteuse et d'encéphalopathie spongiforme bovine, les réglementations imposées par Turgot ont une résonance familière : abattage massif des animaux, indemnisation des propriétaires, amendes aux agriculteurs qui cacheraient l'état de maladie de leurs bestiaux, interdiction de déplacer les bêtes, mise en quarantaine, perquisitions, cordons sanitaires, destruction des cadavres, primes d'encouragement⁶⁵... Une dernière mesure⁶⁶, fixée après l'éradication de la maladie, établira une commission — on dirait aujourd'hui un institut de veille sanitaire —, qui, fusionnant en août 1778 avec la « Commission pour l'examen des remèdes secrets et des eaux minérales », deviendra la Société royale de médecine.

C'est en relayant une action philanthropique plutôt qu'en recensant les ouvrages écrits à l'occasion de l'épidémie (le plus célèbre étant *l'Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes* de Félix Vicq d'Azir) que le périodique liégeois va informer ses lecteurs de cette crise agricole. En avril 1777, il pouvait ainsi rendre compte de la *Lettre pastorale* de Marc-Antoine de Noé, évêque de Lescar, capitale du Béarn, sur les ravages causés dans son diocèse par la mortalité des bestiaux⁷⁷. Le message

est typique des actions que réclame une politique sociale des Lumières. Il s'agit de convaincre le clergé et les riches habitants de la région de verser de l'argent aux deux caisses de secours qu'il a créées. L'humanité impose de secourir les « malheureux qui, en perdant leurs bestiaux, ont perdu toute espèce de ressources pour l'agriculture ». Avant de lancer cet appel à la bienfaisance, l'évêque aurait obtenu de Louis XVI un million de livres⁶⁸. Noé peut faire valoir une voix qui porte ; évêque de Lescar depuis 1763, il est aussi, à ce titre, président des états de Béarn et premier conseiller au parlement de Pau. Aussi sa lettre commence-t-elle par une verte menace à l'adresse des gens fortunés qui manqueraient de générosité. Il est à craindre qu'une terre nourricière du riche comme du pauvre, laissée à l'abandon par manque de labourage et d'engrais, « ne se couvre de ronces et ne se venge de vos refus par les siens ». Ne peut-on redouter que l'indigent « retombe à la charge du riche, ou par la mendicité, ou par les rapines » ? Par suite de la misère et de l'émigration, l'homme dans l'aisance trouvera-t-il encore des bras pour exploiter ses champs, ou des acheteurs à qui en vendre le produit ? Le ton se durcit quand l'évêque s'adresse aux membres du clergé :

Nous, Ministres du Seigneur, nourris des dons offerts sur ses autels, enrichis des largesses des peuples ; Nous qui, moissonnant où nous n'avons pas semé, et recueillant où nous s'avons pas labouré, jouissons de la rosée du Ciel et de la graisse de la terre. Refuser à Dieu, en la personne de ses enfants, une partie de ses bienfaits, la refuser aux descendants des pères qui nous ont enrichis aux dépens de leur postérité, à ceux mêmes qui partagent avec nous le fruit de leurs travaux, ce serait et pour vous, riches du siècle, et pour nous, Ministres des autels, je ne dis pas une injustice, mais un sacrilège ; je ne dis pas une ingratitude, mais un homicide digne du courroux du Ciel, et de l'animadversion des hommes.

Encore faut-il veiller à la bonne organisation des secours. À Pau, « deux caisses » se répartiront les « sommes que les divers corps ou les

particuliers y verseront soit à titre de don, soit à titre de prêt ». Un trésorier, un secrétaire et des administrateurs se réuniront chaque semaine en bureau et rendront compte de leur gestion aux assemblées générales au moins deux fois par an. Pour obtenir réparation, les laboureurs sont, de leur côté, tenus de présenter un dossier décrivant l'état de leurs pertes et de leurs besoins. Lorsqu'un d'entre eux ne pourra rembourser la somme reçue à titre de prêt, l'évêque propose qu'elle soit prise dans les 15 000 livres qu'il a lui-même versées à la caisse. Plus haute la position sociale, plus grand le devoir. *L'Esprit des journaux* n'aura pas de termes assez élogieux pour qualifier la campagne de l'évêque qui, outre les bienfaits dont bénéficie le peuple, ne profite pas moins à la religion. « C'est, nous osons le dire, la meilleure réponse à tous les blasphèmes de l'impiété, aux cris de ces hommes insensibles qui s'élèvent contre le christianisme, et qui ont l'audace de présenter un tableau chargé des couleurs les plus infidèles, en relevant les maux prétendus qu'il a faits au genre humain. »

Notons qu'un courrier adressé par La Harpe⁶⁹ au grand-duc Paul de Russie se réfère à la lettre de Noé, en s'étonnant que celle-ci soit de sa main et non de celle d'un secrétaire, comme il était assez souvent d'usage. « C'est un morceau écrit avec éloquence, et les vérités qu'il contient acquièrent un nouveau prix dans la bouche d'un évêque. Il est le premier qui ait parlé avec tant de franchise et de désintéressement des richesses que le clergé doit à la piété des premiers âges. » Aussi la *Lettre pastorale* a-t-elle « eu beaucoup de succès ». L'engagement personnel d'un aussi grand personnage permet aussi à La Harpe le rappel d'une plaisante saillie : « Ainsi on ne lui répétera pas le mot de l'abbé Boileau, attribué mal à propos à Piron. Un évêque disait un jour à cet abbé, *Monsieur, avez-vous lu mon dernier mandement ?* – *Non, monseigneur, et vous ?* »

Les événements d'ordre historique qu'on vient de rapporter — et qui doivent être replacés dans une perspective économique plus large — expliquent la démultiplication d'une littérature agronomique. On détachera ici les trois grands traités vétérinaires de l'année 1782.

Les *Observations sur plusieurs maladies de bestiaux* d'Alexandre-

Henri Tessier donnent à l'*Esprit des journaux* l'occasion d'une considération de méthode⁷⁰.

Tous ceux qui s'appliquent à la science vétérinaire (...) ne devraient écrire qu'après avoir vu et observé par eux-mêmes : ce n'est pas assez dire, ils ne devraient écrire que sur ce qu'ils ont eux-mêmes vu et approfondi. Dans un art qui est encore au berceau, et dont les principes ne sont point connus, un homme sage, un homme éclairé, un homme qui n'est point un charlatan, ne peut compter que sur ses observations ; il ne peut que multiplier ses expériences et vérifier celles des autres ; en un mot, il ne peut que voir : heureux quand il a de bons yeux.

Tessier fait incontestablement partie de ce type d'observateur. Envoyé dès 1778 en Sologne et en Beauce par la toute jeune Société royale de médecine, pour examiner les bêtes malades, il fait état des observations qu'il a rassemblées sur les maladies épidémiques ayant touché moutons et vaches des deux régions. Les moyens proposés pour conjurer l'infection sont de type préventif, les seuls qui soient « vraiment utiles dans les épizooties ». Frappant une région particulière de manière récurrente et ne franchissant pas certaines limites régionales, la « maladie de Sologne » se présente du reste davantage comme une affection enzootique qu'épizootique. Tessier en conclut que cette « maladie rouge » trouve ses causes dans les pâturages humides du pays, où prolifèrent des plantes dangereuses, ainsi que dans les eaux stagnantes et corrompues ; s'y ajoutent le manque de fourrage en hiver, le confinement des bêtes dans des étables mal construites et mal entretenues, et le fait que les animaux sont trop souvent confiés à des « jeunes filles, incapables d'attention ».

Parmi les moyens « les moins douteux » pour préserver les moutons de la maladie, Tessier propose de creuser des canaux et ruisseaux qui feraient s'écouler les eaux stagnantes : la préoccupation relative à la qualité de l'eau est loin de constituer un sujet propre à l'agronomie des Lumières⁷¹. L'*Esprit des journaux* ne manque pas d'applaudir à cette idée. Assainir les terrains tout en permettant une circulation des marchandises par voie d'eau : « Quel est l'honnête homme qui ne

désirerait pas que le gouvernement s'occupât de ces objets, qu'il y employât le soldat ; et qu'en enrichissant la Sologne, il augmentât les revenus de l'État ? » Ainsi, les bergeries seront placées dans des lieux secs. Les litières seront régulièrement renouvelées, afin de préserver de l'humidité. Il s'agit que, dans de plus vastes abris, « les animaux y soient à l'aise »...

Augmenter la nourriture des bestiaux est une autre mesure préconisée par l'agronome.

Pour suppléer au manque de fourrages, il serait à désirer que l'on établit dans la Sologne des cultures de pommes de terre, de carottes et de turneps, espèce de navets, que les bêtes à laine mangeraient facilement, même dans les champs, et dont on les nourrit pendant l'hiver dans toute l'Angleterre.

Aux solutions proposées par Tessier, le journal liégeois en ajoute une autre : le partage des communes.

Si chaque habitant de la campagne avait la portion de pâturage, (...) on conçoit qu'il pourrait, en cas de besoin, l'enclore d'une bonne haie ; qu'il pourrait y fabriquer des ombrages, des remises, un bercail ; qu'il pourrait en détruire les insectes et les plantes dangereuses, en combler les fondrières, en faire écouler les eaux puantes ; qu'il pourrait la garnir d'herbes odorantes et salutaires ; qu'il pourrait y pratiquer des réservoirs propres à purifier les eaux ; en un mot, qu'il pourrait la changer en un parc délicieux qui fournirait un air pur, des aliments sains, et un terrain sûr.

Le journaliste décline les avantages qu'entraînerait ce nouvel ordre des campagnes. Les bestiaux ne seraient plus exposés aux ravages des maladies contagieuses. Chaque propriétaire ayant le loisir d'observer ce qui convient le mieux à son cheptel, « l'art de nourrir, de multiplier, de guérir les troupeaux, serait bientôt parvenu à son point de perfection ». On pourrait mieux déterminer le nombre et l'espèce de bétail pouvant être nourri par l'enclos.

On comprend assez que tous ces objets de réforme et d'utilité publique sont incompatibles avec l'état actuel des communes. Tant que les troupeaux seront condamnés à errer dans des pâturages communs, il sera aussi difficile de découvrir les vraies causes de leurs maladies, qu'il sera difficile d'y apporter du remède.

Un autre écrit se préoccupe du « bien-être » des animaux de la ferme : Le *Traité du charbon ou antrax dans les animaux* du directeur et inspecteur-général des écoles royales vétérinaires de France, Philibert Chabert⁷². L'antrax se présente sous la forme d'une tumeur qui affecte les chevaux, ânes, mulets, chien, bœufs, moutons, chèvres et cochons. Selon les espèces, elle revêt un caractère plus ou moins inflammatoire. Ici également, le degré d'humidité se trouvera incriminé, ainsi que la mauvaise qualité de l'eau. La maladie étant contagieuse, Chabert préconise une série de règles — touchant notamment au commerce du cuir — pour en éviter la propagation.

Daubenton veut quant à lui mettre très directement et pratiquement ses connaissances à la portée du peuple des campagnes, dans ses *Instructions pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux* de 1782. L'ouvrage — fruit de quatorze années d'observations faites sur les bêtes à laine par ordre du gouvernement — est impatientement attendu : l'*Esprit des journaux* a annoncé sa parution prochaine dans plusieurs articles. L'homme appartient à de nombreuses académies et a collaboré à l'*Histoire naturelle* de Buffon. Le journaliste⁷³ va ainsi souligner le didactisme de l'essai, fait de questions-réponses rédigées dans une écriture simple, claire et précise qui permet de l'utiliser pour apprendre à lire tout en apprenant un métier : « (...) les maîtres d'écoles des villages pourront s'en servir pour les jeunes gens qu'ils voudront exercer à la lecture, et instruire en même temps sur la manière de soigner les troupeaux. » Former des bergers est essentiel pour Daubenton, opposé à l'habitude de confier les animaux aux enfants peu à même de percevoir leurs besoins. L'*Esprit des journaux* avait plaidé pour le partage des communes, Daubenton préconise d'intéresser les bergers aux bénéfices, excellent moyen de les motiver à

améliorer les troupeaux confiés à leurs soins. Il prend également position dans un des grands débats qui divise les agronomes : faut-il ou non élever les bêtes à laine en plein air et sans couvert ? Daubenton est partisan de cette option qui, dit-il, a fait ses preuves en Angleterre.

Dans quelle mesure de telles recommandations s'adressent-elles à un lectorat spécifique ? Qui est visé par des traités comme ce *Parfait bouvier*, lequel atteint en 1808 sa onzième édition⁷⁴ ? Comment se répandent les préceptes agronomiques répertoriés par Pons-Alletz — grand vulgarisateur des Lumières — dans son *Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*, que Jean-François Bassompierre publie à Liège en 1770⁷⁵ ? Comme le note Chastellux dans son célèbre ouvrage sur la *Félicité publique* de 1772 :

Il y a certainement beaucoup de malheureux dans les campagnes, mais ce ne sont pas en général les laboureurs. En effet, ceux-ci sont séparés en deux classes, les fermiers, les métayers avec leurs domestiques, et les petits propriétaires, qui cultivent eux-mêmes leurs champs : or, ce ne sont pas ces deux classes qui sont les plus à plaindre. Ce sont les paysans sans propriété, qui ne possédant qu'une chaumière et leurs bras, dépendent, pour leur subsistance, d'un salaire incertain et toujours trop modique. C'est de ces infortunés dont les cœurs bienfaisants doivent être principalement occupés⁷⁶.

On ne rappellera pas ici la chronologie de la crise fourragère que connaît la France au printemps de 1785, annonciatrice de la tourmente révolutionnaire. Face à la sécheresse, Calonne, Contrôleur général des Finances depuis fin 1783, décrète diverses mesures : ouverture des bois appartenant au roi ou aux communautés religieuses aux bêtes à cornes et chevaux, distribution gratuite de graines de turneps, etc. Une *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages, et d'augmenter la subsistance des bestiaux* paraît en mai. Émanant de la Société royale d'agriculture, elle est tantôt attribuée à Lavoisier, tantôt à Parmentier. Celui-ci va donner bientôt une *Instruction sur la culture et l'usage du maïs en fourrage*. L'agronome Broussonnet privilégie quant à

lui un autre légume, dans son *Instruction sur la culture des turneps ou gros navets*. Même *la manière de cueillir les feuilles des arbres, de les conserver et de les donner à manger aux bestiaux* fait l'objet d'une instruction, par Servières.

De ces publications, rédigées et distribuées dans l'urgence, retenons les points suivants, tels que les met en évidence l'*Esprit des journaux* dans ses numéros d'août et de septembre 1785⁷⁷. La première *Instruction* pose le cadre général du débat. Il s'agit de considérer les « différentes méthodes qui pourraient être employées utilement selon les cantons, pour suppléer au défaut de nourriture ordinaire, et assurer partout la subsistance des bestiaux ». Le principe directeur est évidemment de favoriser les cultures moins dépendantes des aléas climatiques. Divers moyens sont à développer :

(...) la liberté de faire paître les bestiaux dans les bois, de cueillir l'herbe qui y croît, d'enlever la glandée ; l'emploi de l'émondage des arbres ; l'extraction des racines nutritives ; la préparation de quelques végétaux ; la récolte de plusieurs autres qu'on néglige ordinairement ; l'extension de cultures propres à fournir une nourriture abondante, entre autres celles de la pomme de terre et des navets, particulièrement de ceux connus sous le nom de turneps ; les prairies artificielles ; le fauchage anticipé des prés ; la conversion des jachères en prairies momentanées ; le chaulage du grain ; le parcage des moutons et autres bestiaux.

Ces propositions reçoivent dans le journal un traitement inégal, peut-être dû à la préoccupation de ménager la reproduction fourragère. Ainsi, il est traité plus longuement des conditions de pâturage dans les bois, qui peuvent compromettre celle-ci. Serait-ce pour la même raison que le périodique fera l'impasse sur l'*Instruction sur la manière de cueillir les feuilles des arbres* ? On ne trouve pas de trace de sa recension jusqu'à ce que l'ouvrage soit mentionné dans un article d'août 1786 sur les *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestiques* de la Société royale d'agriculture de Paris⁷⁸.

C'est au *Journal de Paris* que l'*Esprit des journaux* empruntera sa

recension du mémoire de Parmentier en faveur du maïs. Pour évoquer les expériences agricoles menées par ordre du gouvernement, le périodique liégeois s'inspirera, pour la plupart de ses comptes rendus, du même journal, dès la parution de son premier numéro, en janvier 1777.

Le mémoire de Pierre-Marie-Auguste Broussonnet, de 1782, sur les turneps mérite davantage notre attention. À 24 ans, âge auquel il rédige cette instruction destinée à accompagner la distribution gratuite des graines de navets, son auteur cumule les distinctions : secrétaire de la Société royale d'agriculture, traducteur de J. R. Forster, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des sciences, suppléant de Daubenton au collège de France et son adjoint à l'école vétérinaire... On apprend dans la recension de l'*Esprit des journaux* que la culture de la plante a été développée dans la généralité de Paris par Bertier de Sauvigny, son intendant, et que le nombre d'arpents semés en 1785 a été décuplé par rapport à l'année précédente (on passe de 600 à 6 000).

Si la promotion du turneps est à l'ordre du jour dans les traités d'agronomie depuis plusieurs décennies, il n'en est pas de même de sa propagation dans les campagnes où la plante est généralement confondue à tort avec la rabioule. « Je ne sais », rapporte Rozier, « d'où vient la manie d'introduire des mots nouveaux et de franciser des noms anglais pour distinguer des plantes qui sont connues de toute ancienneté en France » ; le turneps n'est-il pas en somme « le gros navet que l'on cultive de temps immémorial en Dauphiné, dans le Lyonnais, le Beaujolais, la Savoie⁷⁹ » ? Arthur Young s'irritera de la confusion qui conduit les Français à sous-estimer la supériorité du véritable *turnip made in Norfolk*. Ne mesure-t-il pas le degré de développement d'un pays à l'aune de sa superficie cultivée en turneps ? À cet égard, il considère que la France se situe plutôt au x^e siècle qu'au xviii^e. L'*Esprit des journaux* conclut plus sobrement : « On pourrait dire que le turneps est pour le bétail ce que le blé est pour l'homme, un des plus riches présents de l'agriculture. »

Pour compléter notre analyse de trois thématiques agricoles mises en évidence par l'*Esprit des journaux* (grains, vin, maladies/fourrage du bétail), il est indispensable de se pencher sur la principale conquête agro-alimentaire des Lumières : la pomme de terre. Celle-ci fait son entrée dans l'*Esprit des journaux* en février 1775, à la faveur du petit écrit de Voltaire sur l'arrêt de Turgot relatif au commerce des grains⁸⁰. Le philosophe y célébrait les « ressources infinies » qu'offrent au peuple, dans « l'année la plus stérile en blé », ces « pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui partout avec un très grand soin » et dont on fait « le pain le plus savoureux avec moitié de farine ». Une phrase a suffi pour résumer les arguments de Parmentier⁸¹. Le Genevois exagérait sans doute quelque peu en prétendant que le légume est cultivé partout. Dans les années 1770, seules quelques régions françaises en pratiquent systématiquement la culture : Flandre, Picardie, Franche-Comté, Alsace, Bourgogne. Les cultivateurs des autres provinces sont réticents — résistance que les rédacteurs de l'*Esprit des journaux* vont s'employer à vaincre en se faisant l'écho du plaidoyer de Parmentier.

On trouve trace du pain de pommes de terre confectionné par Voltaire dans une lettre qu'il écrit à Parmentier en avril 1775⁸² après que celui-ci lui ait adressé deux écrits. Le premier, un *Mémoire sur les végétaux nourissants*, a remporté le 24 août 1772 le prix du concours organisé par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon sur le thème : « Indiquer les végétaux qui pourraient suppléer en temps de disette à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes et quelle devrait en être la préparation. » Le second mémoire, intitulé *Examen chimique de la pomme de terre*, apportait de nouveaux arguments en faveur du rapport rendu par la Faculté de médecine de Paris à l'abbé Terray, attestant la salubrité de l'aliment.

Le pain de Voltaire se constituait pour moitié de farine. Parmentier estime qu'on pourrait se passer de celle-ci, de sorte que le tubercule « ennobli par la panification⁸³ » devienne l'ingrédient incontournable de l'alimentation française. L'expérience du « pain-tout-pommes de terre » est réalisée le 20 octobre 1778 à la boulangerie de l'Hôpital royal des Invalides, en présence du baron d'Espagnac, du commissaire de police Jean-Charles-Pierre Lenoir et de Benjamin Franklin...

L'Esprit des journaux de février 1779⁸⁴ en relate fièrement la fabrication dans un article emprunté au *Journal de Paris*. La formule permettrait de remplacer le pain des pauvres en période de disette, car sa matière première ne craint ni les insectes, ni les gelées, ni la grêle et « croît presque partout ». En outre, ce pain pourrait être confectionné par le cultivateur lui-même, « qui peut à six heures du matin déterrer la pomme de terre de son champ et avoir d'excellent pain à midi », sans aide extérieure. La perspective était pour le moins illusoire. Le journaliste s'en rendra compte quand il tentera d'expliquer le procédé, quatre mois plus tard⁸⁵, à l'occasion de la recension de la *Manière de faire le pain de pommes de terre, sans mélange de farine*, petit ouvrage de 55 pages dû à Parmentier. Il faut en effet, pour mener à bien l'entreprise, disposer de plusieurs machines extrêmement complexes qui ne peuvent se trouver que dans un atelier de boulangerie.

L'Esprit des journaux reproduit dans le même numéro la lettre d'un cultivateur⁸⁶ qui témoigne du caractère révolutionnaire du pain de pommes de terre. Sa découverte « pourra devenir une des plus utiles pour tous ; mais surtout pour nous autres pauvres habitants des campagnes ». Mais voici qu'en juillet 1780, le périodique reproduit sans l'assortir d'aucun commentaire une *Réfutation du pain de pommes de terre, sans mélange de farine*⁸⁷, qui lui est tout spécialement adressée. L'invention de Parmentier y apparaît non seulement impossible mais inutile : « La pomme de terre n'a besoin que d'être cuite dans l'eau ou sous la cendre pour servir de nourriture, et ne demande aucune préparation ; le pain [de pommes de terre] au contraire est très long à fabriquer et très coûteux : prix qui sera toujours très grand, si l'on calcule la perte de temps que l'on sera obligé d'employer pour y réussir. »

Le pain de pommes de terre ne sera plus désormais évoqué que de façon marginale. Ceci n'empêche pas le journal de faire écho à un nouvel écrit de Parmentier : ses *Recherches sur les végétaux nourrissants, qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre*, de 1781⁸⁸. On y propose une analyse chimique des aliments en général, considérés dans leur rapport avec la digestion, pour convaincre les lecteurs

qu'après le froment, la pomme de terre reste bien un aliment idéal, où le principe nourrissant est présent dans la meilleure proportion. L'occasion est fournie de revenir sur la question du pain totalement réalisé avec le tubercule. « Il ne faut pas regarder (...) le bénéfice de changer la pomme de terre en pain comme satisfaisant seulement l'imagination du peuple. » *L'Esprit des journaux* acquiesce : là « où il ne vient que des pommes de terre », le pain qui en procède offre « aux habitants de la campagne » l'unique moyen de se « sustenter toute l'année », sans que l'auteur exclue les « autres formes sous lesquelles on les mange ordinairement ».

L'histoire des moyens de subsistance nous apprend quel événement modifia la donne en faveur du tubercule. La disette des fourrages de 1785 conduit l'intendant de Paris, ainsi que le rapporte *l'Esprit des journaux* d'octobre 1786⁸⁹, à autoriser la « Société royale d'agriculture à disposer d'une partie de la plaine des Sablons pour voir jusqu'à quel degré le terrain le plus aride et le plus ingrat pourrait être propre à la culture de la pomme de terre ». On y mettra en concurrence quatre arpents de celle-ci, contre quatre arpents de turneps. Les résultats s'avéreront égaux et fourniront une autre occasion à l'esprit de bienfaisance. Bertier de Sauvigny, poursuit le journal en 1787, a offert la double récolte à la Société philanthropique de Paris qui l'a distribuée à ses vieillards, ainsi qu'à ses veufs et veuves⁹⁰. Le périodique apprendra encore à ses lecteurs, en reproduisant un extrait d'un article du *Journal de Paris* du 3 août 1787, que l'expérience est renouvelée⁹¹. Il se félicite des succès obtenus sur une plaine « dont le nom seul caractérise la stérilité ». Le bienfait n'est-il pas redevable, par ailleurs, à ce Nouveau Monde, d'où provient un aliment qui, là-bas, « constitue la principale nourriture » ?

On sait que la période précédant la Révolution connut des conditions climatiques extrêmes. L'orage de grêle qui frappe la France le 13 juillet 1788 impose une réflexion sur la gouvernance agricole. Un *Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle du 13 juillet 1788* récuse, sous la plume de Parmentier, le « préjugé » selon lequel la grêle porterait « avec elle un poison mortel ». Sans doute agit-elle « mécaniquement en brisant, en hachant les végétaux, ce qui les fait

nécessairement ou souffrir ou périr ». Mais les pommes de terre figurent parmi les végétaux qui peuvent être sauvés, si on les réchauffe, écrit *l'Esprit des journaux*⁹², « soit par un léger binage, soit en les buttant ». Elles peuvent « braver la grêle que les autres végétaux ont tant à redouter ».

Nouveau plaidoyer de Parmentier dans un écrit dont le journal liégeois rend compte en juin 1789⁹³ : le *Traité sur la culture et les usages des pommes de terre, de la patate et du topinambour*. « La grêle et le froid, joints à la médiocre récolte de l'année dernière, ayant dû forcer d'ouvrir les yeux sur les avantages incontestables de la culture des pommes de terre, M. Parmentier a présumé que la leçon du malheur et du besoin vaudrait mieux, dans ces circonstances, que le succès de l'expérience la plus concluante. » Va en témoigner l'exemple irlandais.

L'Irlande offre au XVIII^e siècle le tableau d'une région particulièrement frappée par la misère. Richard Twiss dresse celui-ci dans son *Tour in Ireland in 1773*, paru en 1776, qui ne sera traduit en français qu'en 1798 (par le Liégeois, et rédacteur de *l'Esprit des journaux* de 1794 à 1805, Charles Millon), mais dont des extraits sont publiés en traduction dans *l'Esprit des journaux* dès octobre 1776. C'est du reste une particularité du journal liégeois que d'avoir proposé dans la « langue de l'Europe » des extraits d'ouvrages qui n'atteindront le lectorat français que plus tard⁹⁴.

Les dehors de Dublin [écrit Twiss] sont remplis de huttes, qu'on appelle Cabbins ; elles sont construites de terre sèche, et le plus souvent sans fenêtre ni cheminée ; c'est dans ces tristes demeures que la plus grande partie des Irlandais traînent leur misérable existence. À côté de chaque Cabbin, il y a ordinairement un petit champ qui produit quelque peu de pommes de terres, c'est avec cela, et du lait, que les Paysans Irlandais se nourrissent pendant toute l'année, sans manger de pain ni de viande, excepté peut-être une ou deux fois, comme à Noël et à quelque autre fête semblable⁹⁵...

L'Esprit des journaux, à la faveur du *Traité* de Parmentier de juin 1789,

renchéra sur le propos en rappelant que la pomme de terre a sauvé les Irlandais de la pauvreté mais aussi de la maladie, car « rien n'est moins rare désormais de voir parmi eux des vieillards et des jumeaux autour de la cabane des paysans ». Le périodique égrène ensuite les noms de variétés que l'agronome « a cultivées et propagées dans le royaume » : la Grosse-blanche, la Blanche-longue, la Jaunâtre-ronde-aplatie, la Rouge-oblongue, la Rouge-dite-souris, ou Corne-de-vache, la Pelure-d'oignon ou Langue-de-Bœuf, la Petite-jaunâtre-aplatie ou Espagnole, la Rouge-longue-marbrée, la Rouge-ronde, la Violette, la Petite-blanche... Dans une sorte de ballet chorégraphié s'animent maintenant sous sa plume vieillards, femmes et enfants au milieu des vaches et des moutons. Que la vie se fait simple et belle « quand on réunit l'inspiration de l'intérêt personnel aux conseils d'un homme éclairé ».

On imagine Marie-Antoinette vaquant dans la bergerie du Petit Trianon, la truette à la main, récoltant les « parmentières ». *L'Esprit des journaux* ne rappellera pas comment le roi et la reine avaient arboré quelques années plus tôt, lors de l'expérimentation des Sablons, le bouquet de fleurs de pommes de terre glissé à la boutonnière ou accroché à la perruque. Quand les cultures avaient commencé à porter, le pouvoir s'était gardé de les entourer d'une garde trop vigilante, car les charardeurs du nouvel aliment en faisaient aussi la propagande et l'essai. Il n'entrevoit pas ce que pouvait produire une « émeute » faute de pain, et moins encore une « révolution » par manque de « brioche ».

NOTES

1. J. Dupâquier, « Démographie », *Dictionnaire européen des Lumières*, dir. M. Delon, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1997, p. 368-373 ; *Idem*, « Un grand tournant dans l'histoire de la population française (1750-1850) », *La Révolution, la France et l'Allemagne. Deux modèles opposés de changement social*, dir. H. Berding, E. François, H.-P. Ullmann, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1989, p. 14.
2. V.-D. Musset-Pathay, *Bibliographie agronomique ou Dictionnaire raisonné*

des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, Paris, Imprimerie D. Colas, 1810. Chiffres cités par G. Béaur, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, coll. « Regards sur l'histoire », 2000, p. 168.

3. Chronologiquement : *Journal historique du commerce et des arts et manufactures* (1745), *Journal économique ou Mémoires* (1751-1772), *Gazette universelle de Commerce* (1757-1758), *Journal de Commerce 1* (1759-1762), *Recueil de mémoires concernant l'économie rurale* (1760-1761), *Recueil contenant les délibérations de la Société d'agriculture de la généralité de Paris* (1761), *Mémoires et observations recueillies par la Société économique de Berne* (1762-1773), *Délibérations de la Société d'agriculture de Rouen* (1763-1767), *Gazette du commerce* (1763-1783), *Éphémérides du citoyen* (1765-1772), *Journal de l'agriculture* (1765-1774, 1778-1783), *Journal de Commerce 2* (1769), *Journal historique et physique* (1769), *Nouvelles Éphémérides économiques* (1774-1788), *Choix économique et moral* (1777), *Journal économique et politique de Genève* (1777), *La Gazette du commerce et littéraire* (1778-1779), *Bibliographie physico-économique* (1782-1826), *Journal d'agriculture de l'Ain* (1783-1848), *Mémoires d'agriculture* (1785-1791), *Supplément au Journal général de France* (1787-1790) (*Dictionnaire des journaux* (1600-1789), dir. J. Sgard, Paris, Universitas, t. II, 1991, p. 1 134). Treize d'entre eux seront, au moins en partie, contemporains de l'*EdJ*.
4. La première société d'agriculture établie en France fut celle de la province de Bretagne, le 20 mars 1757.
5. *EdJ*, février 1775, p. 272.
6. Voir par ex. *EdJ*, avril 1775, p. 250.
7. *EdJ*, mai 1775, p. 267.
8. *EdJ*, mai 1785, p. 323.
9. Respectivement, *EdJ*, 15 octobre 1773, tome IV, partie I, p. 38-42, et *EdJ*, 15 novembre 1773, tome V, partie I, p. 3-14.
10. L. Trénard, « Coster, Jean Louis », *Dictionnaire des journalistes* (1600-1789), dir. J. Sgard, Oxford, Voltaire Foundation, t. I, 1999, p. 259.
11. *EdJ*, 15 novembre 1773, tome V, partie I, p. 3.
12. P. Vanden Broeck, « Lignac, Louis François Luc de », *Dictionnaire des journalistes* (1600-1789), *op. cit.*, t. II, p. 651.
13. L'abbé Outin ne possède d'entrée ni dans le *Dictionnaire des journalistes* de J. Sgard, ni dans les suppléments électroniques à ce dictionnaire.
14. *EdJ*, janvier 1775, p. 220-284.
15. Date du premier numéro du *Journal de politique et de littérature* fondé par Linguet.
16. [S.l.] : [s.n.], 1774.

17. « Lettre à l'auteur de l'*Année littéraire* sur l'inscription mise au bas de la statue de Louis XV », *EdJ*, 15 mai 1773, t. V, partie I, p. 41-47 ; « Extraits d'observations sur les deux Éloges de La Fontaine », *EdJ*, janvier 1775, p. 107-112.
18. « Fragment d'une lettre à M. de G. de la Société électorale de... sur les grands Patagons », *EdJ*, 28 février 1773, t. II, partie II, p. 152-158.
19. Voir D. Droixhe, « De la *Critical review* à l'*Esprit des journaux*. L'apport de l'information anthropologique anglaise de 1772 à 1789 », à par. dans *France, Grande Bretagne, Irlande : Transferts culturels et parcours des savoirs au siècle des Lumières. Actes du colloque international, Université Paris Diderot, 18-20 septembre 2008*.
20. *EdJ*, 15 mars 1773, t. III, partie I, p. 34-40.
21. G. Dulac, « Éphémérides du citoyen », *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 353-355.
22. Son titre était alors *Avis au peuple sur l'impôt forcé qui se perçoit dans les halles et marchés sur tous les bleds et toutes les farines*. C'est nous qui soulignons.
23. Linguet est avec Necker, Galiani et Mably un des porte-drapeaux des interventionnistes, comme Roubaud est avec Turgot, Baudeau et Mirabeau un des fers de lance de la liberté absolue du marché.
24. *EdJ*, février 1775, p. 189-195.
25. *Ibid*, p. 196-203.
26. *Ibid*, p. 204-211.
27. *Ibid*, p. 231.
28. *EdJ*, avril 1775, p. 178-189.
29. *Ibid*, p. 219-221.
30. *EdJ*, juin 1775, p. 92-104.
31. Que Turgot n'interdise pas la publication de textes qui le contredisent a été souligné par Voltaire dans son *Petit écrit...* : « Le ministre certain de la bonté de ses vues, permet qu'on écrive sur son administration, et on se sert de cette permission pour le blâmer » (*EdJ*, février 1775, p. 191). Le 23 avril 1775, Necker fit parvenir un exemplaire de son ouvrage (Paris, Pissot, 1775) à Turgot qui lui répondit par cette lettre : « J'ai reçu, Monsieur, l'exemplaire de votre ouvrage que vous avez fait mettre à ma porte ; je vous remercie de cette attention. Si j'avais eu à écrire sur cette matière et que j'eusse cru devoir défendre l'opinion que vous embrassez, j'aurais attendu un moment plus paisible où la question n'eût intéressé que les personnes en état de juger sans passion. Mais, sur ce point comme sur d'autres, chacun a sa façon de penser. » Necker se justifia en disant qu'il avait reçu l'autorisation d'imprimer avant l'élévation des prix

- du grain et donc *a fortiori* avant les troubles.
32. *EdJ*, juin 1775, p. 135-141.
 33. *EdJ*, septembre 1775, p. 251.
 34. *EdJ*, janvier 1776, p. 269-270.
 35. *EdJ*, février 1776, p. 269-271.
 36. *EdJ*, juin 1776, p. 82-104 et août 1776, p. 66-85.
 37. *EdJ*, septembre 1776, p. 38-47.
 38. *EdJ*, juillet 1779, p. 256-260.
 39. *EdJ*, thermidor an 7, t. XI, p. 28.
 40. *EdJ*, mai 1780, p. 33, à propos de *l'Art de la vigne ; contenant une nouvelle méthode économique de cultiver la vigne ; avec les expériences qui en ont été faites, et l'approbation de l'Académie royale des sciences de Paris*.
 41. G. Béaur, *op. cit.*, p. 201 ; J. Bart, É. Wahl, « De grappe en verre : état des questions », *Dix-huitième siècle*, n° 29, 1997, p. 10.
 42. Maupin, *L'art de faire le vin*, nouv. éd., Paris, Musier fils, 1772, p. 4.
 43. Sur base du catalogue de la BnF, de la *Bibliographie agronomique* de Musset-Pathay (*op. cit.*) et de la *France littéraire* de Quérard (Paris, F. Didot, 1833, p. 642-644).
 44. H.W. Paul, Science, *Vine and Wine in Modern France*, Cambridge, University Press, 1992, p. 230.
 45. A. J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., « Les hommes et la terre » XIII, 1967, t. II, p. 674.
 46. *EdJ*, mai 1776, p. 114-129.
 47. A. J. Bourde, *op. cit.*, p. 664.
 48. *Cours complet de chimie économique, pratique, sur la manipulation et la fermentation des vins*, Paris, 1779, p. 3-4 (extrait reproduit par A. J. Bourde, *op. cit.*, p. 686).
 49. *Observations sur la physique*, t. 6, juillet 1775, p. 265-266, à propos de *l'Art de faire le vin rouge*, de Maupin.
 50. *EdJ*, mai 1776, art. cit., p. 128-129.
 51. *EdJ*, mai 1780, p. 33-51.
 52. *EdJ*, octobre 1781, p. 164-169.
 53. *EdJ*, février 1778, p. 93-100.
 54. J.R., Hailman, *Thomas Jefferson on Wine*, University Press of Mississippi, 2006, p. 426, n. 27.
 55. E. Wolf, K.J. Hayes, *The Library of Benjamin Franklin*, Philadelphia, American Philosophical Society, 2006, p. 547.
 56. J.P. Boyd, *The Papers of Thomas Jefferson*, Princeton University Press, vol. 14, 1950, p. 477.
 57. *Le Manuel des vigneronns de tous les pays*, apparemment.

58. C.-E. Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'ancien régime et au début de la Révolution*, Paris, PUF, 1944.
59. *EdJ*, décembre 1785, p. 200-210.
60. *EdJ*, septembre 1787, p. 115-123.
61. *EdJ*, avril 1788, p. 110-114, et juin 1788, p. 141-149.
62. *EdJ*, novembre 1773, p. 140-149.
63. *EdJ*, août 1789, p. 377-379.
64. Sur les épizooties du XVIII^e siècle, voir Fr. Vallat, « Les épizooties en France de 1700 à 1850 », *Histoire et sociétés rurales*, Vol. 15 2001/1, p. 67-104.
65. « Arrêt du 18 décembre 1774, qui prescrit des mesures pour arrêter cette maladie », « Arrêt du 8 janvier 1775, qui accorde des gratifications pour l'importation des chevaux et mulets propres au labour dans les provinces affligées de l'épizootie », « Arrêt du 30 janvier 1775, qui prescrit de nouvelles dispositions pour arrêter les progrès de la maladie épizootique », « Arrêt du 29 octobre 1775, prorogeant pour un an les gratifications accordées à l'importation des mulets et des chevaux propres à la charrue dans les provinces affligées de l'épizootie », « Arrêt du 1^{er} novembre 1775, concernant l'exécution des mesures ordonnées par le Roi pour arrêter les progrès de la maladie épizootique dans les Provinces qui en sont attaquées ».
66. « Arrêt du 29 avril 1776, qui établit une Correspondance médicale pour tout ce qui a rapport aux maladies épidémiques ou épizootiques. »
67. *EdJ*, mars 1777, p. 61-71.
68. J.-B.-L. Brayer de Beauregard, *L'honneur français, ou, Tableau des personnages qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont contribué à quelque titre que ce soit, à honorer le nom français*, t. II, Paris, Léopold Collin, 1808, p. 52.
69. *Correspondance littéraire : adressée à Son Altesse impériale Mgr. le grand-duc, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte André Schowalow, chambellan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1789*, t. II, Paris, Migneret, 1801, lettre LX, p. 42.
70. *EdJ*, octobre 1782, p. 65-86 et novembre 1782, p. 91-109.
71. Voir *Le sain et le malsain, Dix-huitième siècle*, n° 9, 1977.
72. *EdJ*, décembre 1782, p. 82-99.
73. *EdJ*, janvier 1783, p. 189-211.
74. Ouvrage de J.-G. Boutrolle, augmenté par J.-M. Coupé (1737-1809).
75. Voir D. Droixhe, *Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire. Philosophie et culture commune*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995, p. 92-95 (Liège, Môriane, 2009, en ligne sur www.gedhs.ulg.ac.be).
76. *Loc. cit.*
77. *EdJ*, août 1785, p. 342-359 ; septembre 1785, p. 349-352 et p. 354-358.

L'*Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages, et d'augmenter la subsistance des bestiaux* paraît dans l'*EdJ* avec un décalage important, difficilement explicable vu l'urgence du sujet. Le *Journal politique ou Gazette des Gazettes* publié à Bouillon, par exemple, l'a déjà reproduite dans son numéro de la seconde quinzaine de juin et le *Journal encyclopédique* dans celui de juillet.

78. *EdJ*, août 1786, p. 132-133.
79. *Cours complet d'agriculture*, t. VIII, Paris, 1789, p. 485, n. 1.
80. *EdJ*, février 1775, p. 189-195.
81. Dans le même numéro, l'*EdJ* reproduit l'« Épître à M. de Voltaire, sur un pain qu'il avait composé avec des pommes de terre » de Barthélemy Imbert (février 1775, p. 245-246).
82. Voltaire, « Lettre XXVI à M. Parmentier », *Œuvres complètes*, Imprimerie de la Société littéraire typographique, 1784, p. 45.
83. Antoine Augustin Parmentier, *Recherches sur les végétaux nourrissants, qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre*, Paris, Imprimerie royale, 1781, p. 440.
84. *EdJ*, février 1779, p. 340-343.
85. *EdJ*, juin 1779, p. 90-98.
86. *Ibid.*, p. 336-341.
87. *EdJ*, juillet 1780, p. 339-355.
88. *EdJ*, octobre 1781, p. 94-108.
89. *EdJ*, octobre 1786, p. 357-3588.
90. *EdJ*, mars 1787, p. 395-399.
91. *EdJ*, septembre 1787, p. 351.
92. *EdJ*, septembre 1788, p. 179-187.
93. *EdJ*, juin 1789, p. 89-102.
94. Voir notre communication sur « Les traductions d'ouvrages anglais dans l'*Esprit des journaux* », Atelier « Traduction » organisé par le groupe de recherches sur l'histoire intellectuelle (EA 1569), Université Paris 8 dans le cadre du réseau ANR « transferts culturels », 29-30 mai 2009.

L'Esprit des journaux aux premières loges

JACQUES DE DECKER (BRUXELLES)

J'ai doublement l'impression d'être un intrus parmi vous. Je ne suis pas un dix-huitiémiste, et je ne suis pas même romaniste, aussi étrange qu'il y puisse paraître. J'irais jusqu'à dire que ce n'est pas même mon maigre bagage universitaire, qui se réduit d'ailleurs à quelque compétence de germaniste, qui m'a conduit à oser l'outrecuidance de prendre la parole au cours de cette journée. J'en ai tout simplement, et abusivement, puisé la légitimité toute relative dans mon expérience de journaliste, et plus précisément de journaliste culturel, fonction et discipline à propos de laquelle j'ai quelque peu médité, et même, à l'occasion de cours donnés ici ou là, théorisé.

Je me suis, de fait, interrogé sur les fonctions de la critique journalistique, que j'ai exercée dans divers domaines, le théâtre et le cinéma notamment, avant de me concentrer sur la littérature, par laquelle j'avais au demeurant abordé le secteur culturel. Et j'en suis ainsi venu à la définition des trois fonctions principales de la critique d'ondes courtes, comme disait Michel Butor, désignant ainsi celle qui paraît dans les journaux, la distinguant de la sorte de celle d'ondes moyennes, publiée dans les revues et de celle d'ondes longues, que l'on appellera plutôt essayistique, et qui est destinée à prendre forme de livre.

Une critique, dans un journal, ne se distingue pas des autres articles qui y sont proposés, et a donc, comme ceux-ci, d'abord une fonction d'information. Elle annonce que tel ouvrage a paru, que tel spectacle ou concert a eu lieu, en tel endroit, par tels interprètes, et dans telles conditions. C'est son aspect journalistique commun. Vient ensuite une autre fonction, très particulière, que je nommerais d'orientation. Elle incite ou non le lecteur à prendre connaissance lui-même du livre dont il est question, d'aller voir le spectacle évoqué, s'il est encore à l'affiche. C'est la valeur « prescriptive » de la critique, comme on dit aujourd'hui. On classe de nos jours les critiques selon leur puissance d'influence sur la circulation des œuvres, et donc premièrement sur leur vente, quand il s'agit de livres — ou, de nos jours, d'enregistrements dans toutes leurs déclinaisons — ou sur leur résultat au box office, ce qu'on appelle en français plus imagé la boîte à sel. Il est remarquable, soit dit en passant, que cette capacité d'influence soit d'autant plus prise en considération aujourd'hui qu'elle a perdu beaucoup de son efficacité. Les critiques bon vendeurs sont de moins en moins nombreux, leur évocation, dès lors, renvoie plutôt à la nostalgie d'un âge d'or, celui où Octave Mirbeau, par exemple, par un simple compte rendu de la *Princesse Maleine* même pas encore portée à la scène, fait du jour au lendemain de Maurice Maeterlinck une vedette. Ces prodiges-là, en un temps où tout le monde s'improvise critique, allez-y voir dans les blogs si vous en doutez, sont de plus en plus rares.

Troisième fonction, selon moi : celle qu'on peut appeler de substitution. Elle part du principe que bien plus de gens prennent connaissance du compte rendu que de l'œuvre proprement dite. Il est bon dès lors, et c'est ce qui se vérifie souvent, que ces articles distillent une part de la dimension artistique des ouvrages commentés, qu'il y ait comme un mimétisme stylistique, que l'article reflète, par sa facture, un peu de l'émotion dont l'ouvrage dont il parle est porteur. Cet aspect, qui peut paraître déconcertant, se vérifie pourtant aisément, ne fût-ce que par la différence d'écriture qui se remarque, dans les journaux, entre les « papiers » qui traitent de ces sujets et les autres. Cela tient à ce que leurs auteurs sont parfois eux-mêmes des écrivains, ou sont

suffisamment familiers de la littérature pour en être en quelque sorte contaminés.

C'est à la lumière de cette triade de critères que j'ai examiné une poignée d'articles prélevés dans *l'Esprit des journaux*. Avec une autre attente encore. Le choix auquel j'ai procédé ne portant que sur des œuvres illustres, et demeurées dans la mémoire collective, il est bon de savoir comment elles ont été reçues en leur temps, et comment la presse de l'époque les a accueillies « à chaud ». D'où l'expression « aux premières loges » employée dans mon titre. Tout critique sait qu'il peut lui arriver d'être confronté le premier à des œuvres qui feront date. Son réflexe, dans ce cas, peut être inscrit à son débit ou à son crédit. A-t-il repéré le chef-d'œuvre, ou l'a-t-il ignoré lamentablement ? On se gausse des rendez-vous manqués de certains commentateurs des plus influents avec des textes qui leur survivraient longtemps. Jean-Jacques Gautier, critique dramatique du *Figaro* naguère, doit paradoxalement sa réputation au nombre de ses fins de non-recevoir. Il n'a pas décelé, par exemple, qu'*En attendant Godot* était une pièce-jalon, qui définirait un « avant » et un « après », reléguant ceux qui n'auraient pas vu ses mérites dans le clan des myopes incapables de voir les grands virages de la création. Honte sur lui !

Quoiqu'il faille demeurer prudent dans ce procès des juges. Ceux qui, par exemple, sont restés indifférents au Nouveau Roman, n'avaient peut-être pas, s'avise-t-on aujourd'hui, aussi tort que cela. Tant il est vrai, dans le secteur culturel comme dans le domaine politique, que ceux qui tiennent le haut du pavé un jour peuvent très bien se retrouver dans le ruisseau le lendemain.

Si je puis me permettre une confidence personnelle, je me souviens d'avoir été deux fois littéralement « giflé » par des livres que je venais de trouver dans ma boîte aux lettres, expédiés par leur éditeur. Chaque fois, les ayant déballés debout, et ayant commencé de les lire, j'ai été obligé de m'asseoir. L'un était le *Nom de la Rose* d'Umberto Eco, à propos duquel je me suis tout d'abord contenté d'écrire à la hâte un bref article annonçant « Attention chef-d'œuvre », l'autre la *Vie devant soi* d'Émile Ajar, dont je ne me doutais pas à l'époque qu'il s'agissait

d'un prête-nom de Romain Gary (je ne l'apprendrais que plus tard par une confidence de mon ami René Kalisky, avant que la chose ne devienne de notoriété publique). Dans les deux cas, l'impact avait été immédiat, de même que la certitude qu'il s'agissait de livres qui allaient danser bien plus qu'une saison. Dans ces moments-là, le critique a l'impression d'exercer, une fois n'est pas coutume, un métier utile et formidable. En sélectionnant, dans le corpus de l'*Esprit des journaux*, quatre comptes rendus, je me suis placé dans cette perspective.

Le premier exemple est la critique, en mai 1777, de « La Vie et les opinions de Tristram Shandy, traduites de l'Anglais de Stem par M. Fresnois ». Elle est composée de références multiples, renvoyant au *Journal des sciences et des beaux-arts*, à l'*Année littéraire*, au *Mercur de France*, au *Journal encyclopédique*, aux *Affiches et Annonces de Paris*. Ce premier coup de sonde est des plus édifiants. On verra que de tous les textes que j'ai retenus, c'est celui qui est commenté avec le moins de réserves. Éclatant démenti à l'idée reçue et tant répandue de nos jours encore qu'un texte expérimental serait forcément réservé à un public averti. On voit à présent en Laurence Sterne qui avait publié son livre en quatre parties parues entre 1760 et 1767 un irrégulier qui annoncerait Joyce et serait dès lors difficile d'accès. On s'attendrait donc à ce que les critiques du temps de l'émergence de l'œuvre prennent les précautions d'usage pour ne pas déconcerter leurs lecteurs. Quelle bévue. En fait, cela n'a pas du tout été le cas.

Jugeons-en par le démarrage foudroyant de l'éloge : « Toutes les saillies d'une imagination libre et originale caractérisent la production facétieuse que nous annonçons, production qui, malgré ses irrégularités bizarres, étincelle d'esprit, de gaieté et de bonne philosophie. » On ne saurait, même aujourd'hui, mieux dire en si peu de mots. Toutes les composantes du livre y sont : imagination, liberté, originalité, facétie, irrégularité (!), bizarrerie, esprit, gaieté et philosophie. Et le but premier semble bien de stimuler le public à y aller voir, par les louanges chantées d'entrée de jeu, et par une déferlante de compliments qui est bien dans le style de l'ouvrage. Cette première phrase répond aux trois

fonctions, dans une terminologie particulièrement moderne, que l'on ressent dans l'emploi du mot production. En plus, il est précisé aussitôt après que s'il fallait comparer Sterne à quelqu'un de français, ce serait à Rabelais, le « jovial Curé de Meudon ». Suivent deux longues citations qui montrent très bien en quoi consiste la manie des digressions du narrateur, et le sens bondissant que l'auteur a du dialogue. L'article paraphrase ensuite les avantages de la césarienne avec une conviction qui n'a rien d'ironique au premier abord : « la tête encore tendre, molle et flexible, d'un enfant au moment de l'accouchement, était accablée par la violence des efforts de la femme, d'un poids de quatre cent soixante-dix livres, et que cette énorme compression, en altérant plus ou moins le tissu délicat du cerveau, était la cause des différences qu'on observait dans l'esprit, la mémoire et l'intelligence des hommes ».

Le compte rendu évoque aussi la personnalité de Sterne, « dont il paraît que l'âme était aussi honnête et aussi sensible que son caractère était gai, et son esprit ingénieux et plaisant ». La traduction éveille bien quelques critiques, mais elles sont adoucies par le fait, toujours aussi notoire, « que la plaisanterie est souvent attachée à des termes ou à des métaphores qui ont une signification locale ».

Deuxième test : la lecture que propose l'*Esprit des journaux*, en mars 1778, au départ d'articles parus dans le *Journal de politique et de littérature*, le *Journal de Paris* et les *Affiches et annonces de Paris*, des « Passions du jeune Werther, ouvrage traduit de l'Allemand de M. Goethe ; par M. Aubry ». Édité à Mannheim (il est révélateur de voir que la traduction est assurée par le pays d'origine de l'œuvre, où elle a paru quatre ans auparavant), il se trouve à Paris, chez Pissot, rue de Hurepoix, et chez Mérimot le jeune, quai des Augustins. Il s'agit d'un in-octavo de 260 pages. L'ouvrage est précédé, nous est-il précisé, d'une plaidoyer pour la littérature allemande, trop ignorée des « gens-de-lettres » français en regard de l'anglaise et de l'italienne. L'auteur de cette préface, dont on ne connaît que les initiales, attribue cette désaffection au fait que les Allemands sont plus féconds en ouvrages de sciences et d'érudition qu'en livres « d'imagination, de poésie,

d'agrément et de philosophie ». Les Allemands, à ses yeux, ont pris du retard, comparés aux Italiens, détenteurs de « la langue des restaurateurs des lettres » (Le Tasse, L'Arioste, Boccace), aux Anglais qui se sont imposés par leurs philosophes (Bacon, Locke, Milton), et aux Français qui ont établi « le règne de notre langue dans le monde lettré ». Les Allemands ne se sont manifestés sur ce plan que depuis vingt ans. Et si cet essor est survenu, dit toujours l'auteur, c'est encore grâce à la France, car « notre langue étant beaucoup plus connue que la langue allemande, ces ouvrages ont été plus généralement lus dans la traduction que dans l'original ». Malgré leurs défauts, d'ailleurs, qui tiennent de « la prolixité de style », de la « surabondance de détails », de « leurs descriptions éternelles ».

L'ouvrage de Goethe n'échappe pas à ces travers, même si l'auteur est « après Klopstock le plus grand génie de l'Allemagne ». N'empêche que « le style d'ailleurs en est vague et décousu » et « qu'il n'y a guère d'attachant que le moment du suicide ». Suivent de longues citations textuelles du livre, où la fonction substitutive est exercée dans sa littéralité. Le commentateur, plutôt dur à la détente, a la bonté cependant de déceler ce qu'il appelle un « trait de génie » : l'idée que Werther, pour mettre fin à ses jours, doit emprunter des pistolets au mari de celle qu'il aime. Celui-ci y consent malgré l'inquiétude de sa femme, qui ne croit pas au projet de voyage dont Werther a pris prétexte pour s'armer. Et il est vrai que la phrase d'Albert disant à sa femme « Donne-lui les pistolets... je lui souhaite bon voyage » mérite amplement d'être mise en évidence de la sorte. Mais une fois de plus, la traduction fait question : le style « est souvent obscur, ampoulé ; il y a des endroits qu'il est impossible de comprendre ». Cet intérêt porté à la traduction, bien plus évident qu'il ne l'est aujourd'hui, révèle aussi une attention réelle et, semble-t-il, experte, ce que beaucoup de traducteurs actuels seraient en droit d'envier à leurs collègues de l'époque. Manifestement, à propos de ces deux ouvrages étrangers, l'attention est portée sur les conditions de la circulation interlinguistique, considérée comme un enjeu majeur. Goethe avait raison d'annoncer qu'était en train de voir le jour de son temps ce qu'il nommait une « Weltliteratur », concept qui n'a trouvé son équivalent en français que

plus de deux siècles plus tard, avec cette « littérature-monde » dont Le Clézio a cosigné il y a deux ans à peine le manifeste.

Que nous apprennent ces deux premiers examens ? D'une part que, dans les deux cas, les fonctions d'information, d'orientation et de substitution, et dans le dernier exemple du fait de l'usage abondant de la citation, ont été prises en considération. Et d'autre part, et c'est peut-être la plus déconcertante des observations, que le livre le plus original et le plus déroutant, celui de Sterne, a été le plus favorablement accueilli.

Passons maintenant à un événement bien plus considérable, puisqu'il concerne la parution d'un ouvrage littéraire de langue française, et probablement celui qui apparaîtra comme l'un des plus retentissants pour l'avenir, les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos. Dans le compte rendu paru en août 1782, et qui est prélevé dans l'*Année littéraire*, le nom de l'auteur n'est pas divulgué, puisque la mention se présente comme suit : « Les liaisons dangereuses, ou lettres recueillies dans une société, et pour l'instruction de quelques autres par M. C. de L. : avec cette épigraphe empruntée de J. J. Rousseau : J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. »

L'article commence par un pronostic qui se verra amplement confirmé par la postérité : « Parmi la foule de ces productions éphémères, dont le seul mérite est d'amuser, pour un instant, l'oisive société, plusieurs raisons, qui sont bien opposées, feront distinguer ce *recueil de lettres*. » La formule est devenue un truisme : que de fois le critique, pour attirer l'attention sur le livre qu'il présente, a recours à ce genre de pari. Il est rare, cependant, qu'il se trouve confirmé comme il le sera dans ce cas-ci. La particularité du point de vue adopté, c'est qu'il est celui de la complicité non dupe. Mettant en italique l'expression « recueil de lettres », le commentateur laisse entendre que les lettres sont forgées de toutes pièces. Il ajoute que le rédacteur, qui limite son intervention à un choix pratiqué dans la masse épistolaire qui lui a été remise, est un « soi-disant » rédacteur, qu'il faut entendre au sens d'éditeur, et qu'il s'agit donc, ce qui est induit implicitement, d'un auteur à part entière, mais que l'on se gardera bien de dénoncer. On

ne peut non plus s'empêcher de lire quelque ironie dans l'assurance qui nous est donnée que le rédacteur juge la lecture de ces lettres « très utile à l'entretien des bonnes mœurs ». Car c'est évidemment sous cet angle, celui du devoir d'édification auquel doit se tenir la littérature qu'est abordé ce que l'on ne se permet pas encore d'appeler d'emblée un roman, mais dont on n'hésite pas à insinuer qu'il est le fruit d'une création littéraire. Sans cela, tenterait-on la comparaison avec Crébillon fils, ou avec Marivaux ? Or, si on compare leurs écrits à celui-ci, « ils ne nous avaient offert que les superficielles » alors qu'« ici, c'est le mécanisme même de la scélératesse développé dans tous ses ressorts ». Et le mot est lâché : il nous est dit, sans pour autant nous en dévoiler l'identité, que « *l'écrivain*, d'une main courageuse, a levé le voile qui nous dérobe ces excès monstrueux ».

Quelques lignes plus loin, le commentateur fait appel à la périphrase et nous dit que « *l'auteur des Liaisons dangereuses* a déféré au tribunal de la vertu la plupart de ces hommes du jour, qui à l'abri de leurs noms, de leurs richesses, jouissent avec une effronterie scandaleuse de l'impunité, et répandent partout la contagion de leurs mœurs perverses ». On le voit, plus on avance dans le compte rendu, plus il est admis que le livre est une œuvre d'art, et non le document brut pour lequel on voudrait le faire passer. Cette évolution lexicale, qui passe de « rédacteur » à « écrivain », puis à « auteur », enfin à « romancier », puisqu'il nous est dit qu'« il y a (...) dans cet ouvrage une profondeur d'idées que peu de romanciers de ce genre nous avaient fait voir jusqu'à présent », cette transition d'un statut littéraire à un autre est une manière élégante d'introduire l'œuvre dans le champ de la littérature, dont elle s'était intentionnellement et tactiquement tenue à l'écart. On voit dès lors que dans ce cas la fonction substitutive est remarquablement remplie, puisqu'à la stratégie de non-dévoilement de Choderlos de Laclos correspond un dévoilement non moins stratégique de la part du critique de *l'Année littéraire* répercuté par *l'Esprit des journaux*.

Dans une dernière pirouette, l'article parle d'un « écrivain, quel qu'il soit, qui a publié ces lettres », formule médiane qui mettrait tout le monde d'accord : oui, il s'agit bien de lettres, mais celui qui en a

assuré la rédaction finale est un écrivain. L'intervention créatrice, dans ce cas se serait limitée à la sélection des documents et à leur disposition. Rend-elle moins urgente la divulgation de l'identité du mystérieux M. C. de L. ? Elle permet de la différer sans dommage, en tout cas, et de ne pas trop mettre à mal son souci de discrétion. Comme elle autorise le commentateur à faire la leçon à ce mystérieux personnage à qui il reproche de n'avoir pas opposé aux monstres qu'il exhibe « ceux qui les combattent et les étouffent », comme l'aurait fait un Richardson « qui nous a présenté un Lovelace ; mais à côté de ce prodige du vice, est l'image de la vertu même : Clarisse, la touchante Clarisse, nous console en quelque sorte des horreurs auxquelles s'abandonne son amant ». Et ce commentateur quelque peu sentencieux de citer une phrase tirée de l'ouvrage lui-même et qui vient confirmer opportunément ses dires : « Je vois bien dans tout cela les méchants punis, mais je n'y trouve nulle consolation pour leurs malheureuses victimes. »

Enfin, quatrième arrêt dans le vaste corpus, que je n'aurai survolé que fort superficiellement, du reflet que donne *l'Esprit des journaux* de la vie culturelle de son temps : le compte rendu, qui paraît en juin 1784, de la première à la Comédie française, le 27 avril précédent, de « La Folle journée, ou le Mariage de Figaro, comédie en cinq actes et en prose, par M. de Beaumarchais ». Il s'agit de la relation qu'en avait donné le *Mercur de France*. Je ne prétendrai pas apporter du neuf à propos de cet article célèbre, auquel il est très souvent fait allusion dans les histoires de la littérature et du théâtre. Il est cependant intéressant, dans la perspective que nous avons adoptée, par le souci de sa valeur substitutive. L'auteur tient à ce que le lecteur puisse apprécier l'intrigue et veille dès lors à la relater à grands renforts de détails, même s'il prétend ne pas vouloir s'« appesantir sur quelques objets nécessaires au théâtre pour la liaison des scènes et l'intelligence des développements ».

Il va pourtant jusqu'à détailler très précisément des jeux de scène, comme les effets dramatiques résultant de la robe de la comtesse jetée sur un fauteuil, qui permet de dissimuler, au regard de Bazile, le

Comte et Chérubin qui sont cachés dessous. Il s'agit, on le voit, de bien davantage que d'un résumé, mais de la description scrupuleuse de comportements, prévus par Beaumarchais qui était un redoutable mécanicien de l'action dramatique, et indispensable au compte rendu afin que le spectateur se figure bien la représentation.

Or, c'est de cela qu'il s'agit. Le but est de donner au lecteur l'illusion d'avoir occupé son fauteuil à la Comédie française, installée à cette époque au théâtre de l'Odéon, et où la pièce vient d'obtenir son permis de représentation, après quelque six censures successives. Cette intention préfigure le rôle que jouera l'information théâtrale à l'avenir. Tout au long du XIX^e siècle, on verra proliférer les publications investies de ce souci, et dont le plus éclatant exemple sera la *Petite Illustration*, principal organe de propagande de la vie théâtrale parisienne jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. Le lectorat de province aura droit, dans ce supplément à l'*Illustration*, au texte intégral des pièces données sur les boulevards, accompagné d'illustrations, d'abord graphiques, ensuite photographiques. En non moins de douze pages, la *Folle journée* est contée par le menu, et brillamment au surplus, ce qui permet au lecteur de vivre l'action, et de s'en faire une idée assez claire, susceptible de mieux comprendre le commentaire qui s'ensuit.

Il porte d'abord sur le personnage de Figaro, dont il nous est dit que « nous ne connaissons pas au théâtre de rôle plus original ». C'est sa versatilité qui surtout réjouit le critique : « Frondeur cynique, plaisant aimable, mystificateur ingénieux, philosophe austère et raisonnable, misanthrope sombre et farouche, il varie suivant les circonstances et l'on pourrait dire de lui : omnibus, omnia factus. » Ses jugements sur la société ont de quoi offrir « des idées, sinon neuves pour tout le monde, au moins pour la plus grande partie des spectateurs ». De là à penser que la pièce a mis le feu aux poudres à des événements qui ne se produiront que quatre années plus tard, la tentation est grande, il faut l'avouer.

Beaumarchais s'y trouve loué pour ses multiples qualités : « Au total, une conception telle que celle de la *Folle journée* annonce de l'esprit, de la gaité, de la raison, de la philosophie, du talent et une tête

bien organisée. » Cela se marque notamment par son souci d'individualiser la langue de ses personnages (« tout le monde ne parle pas le même langage »), de « couvrir par une gaieté constante autant qu'agréable la vérité quelquefois un peu forte des traits dont il s'est servi », et de ne point sortir « des règles qui fixent à l'espace de vingt-quatre heures l'étendue d'une représentation dramatique ». On le voit, le compte rendu se veut positif, et tient compte de cette loi que j'ai longtemps observée, qui fait que lorsqu'on pimente d'un zeste de critique sévère un jugement que l'on veut élogieux, le lecteur souvent ne retient que le piment en question. Aussi, tout en sachant fort bien, comme Beaumarchais l'exprima lui-même dans sa phrase demeurée la plus célèbre, que « sans la liberté de blâmer il n'est pas d'éloge flatteur », le commentateur se garde d'« entrer dans quelques détails », parce que « ce serait nuire à l'effet de cet éloge ».

Que conclure de ce rapide survol ? Que le lecteur de *l'Esprit des journaux* n'était, sur le plan de l'actualité culturelle, certainement pas mal loti. Il était informé, certes, il était remarquablement encadré dans son jugement et, surtout, même vivant éloigné de centres de rayonnement artistiques et littéraires, il pouvait capter quelques brillantes retombées des fusées propulsées depuis ce qui ne s'appelait pas encore, par exemple, la Ville Lumière. On peut donc en déduire sans se méprendre qu'il pouvait se sentir, même éloigné d'icelles, véritablement aux premières loges.

Voltaire

et l'*Esprit des journaux* : images et actualité d'un philosophe des Lumières

SAMY BEN MESSAOUD (LYON)

Il suffit de feuilleter au hasard un volume de l'importante collection de l'*Esprit des journaux* (480 volumes), pour constater que Voltaire ou « M. V. » occupe une place de choix. Effectivement, le Sophocle français, le Nestor de la littérature, le vieillard de Ferney est souvent mentionné, argument d'autorité, par les rédacteurs de la feuille de Liège, l'*Esprit des journaux*. Fondée en juillet 1772, Voltaire, accablé par la maladie, n'avait pas commercé avec les directeurs de l'*Esprit des journaux*, l'abbé Outin puis Louis-François de Lignac.

Les livres de Voltaire, traduits en italien, allemand, anglais... sont recensés dans la presse périodique européenne, autant de feuilles lues et traduites par l'*Esprit des journaux*. Ce « “ digest ” de la presse internationale¹ », pour reprendre une expression de Ph. Vanden Broeck, ne faisait que reproduire un phénomène médiatique : l'omniprésence de Voltaire, célèbre figure des Lumières à Berlin, Rome, Londres, Amsterdam, Liège, Cologne, etc. Outre la traduction des feuilles étrangères, l'*Esprit des journaux* ne se contentait pas de les publier *in extenso*. Les rédacteurs de la feuille de Liège proposaient à leurs lecteurs des articles originaux ou réécrits. Le corpus de journaux, servant de source d'information, est mentionné à la suite du compte rendu².

Traduit en allemand, le livre de Jean-Baptiste Mailly, *Histoire des révolutions arrivées en France pendant la minorité de Louis XIV*, est recensé sous la rubrique, la « Bibliographie de l'Europe ». Cet article est écrit par le rédacteur de l'*Esprit des journaux*. Il s'agit d'un commentaire philologique concernant l'usage des notions historiques en allemand et en français. Aussi le journaliste mentionne un jugement de Voltaire pour lequel « tous les mouvements de la Fronde ne lui ont paru mériter que des sifflets³ ». Meticuleux, les auteurs de l'*Esprit des journaux* prenaient soin d'insérer des informations pratiques à l'usage de leurs lecteurs. En effet, les comptes rendus contiennent des renvois à d'autres livraisons : « L'auteur est M. le docteur Vergani, déjà connu par un traité sur le duel qui lui a attiré une lettre flatteuse de M. de Voltaire, insérée dans notre journal d'avril 1777 page 215⁴. »

Théâtre, histoire, poésie, sciences, musique, contes, Voltaire, écrivain encyclopédique, a pratiqué toutes ces matières ou genres littéraires. De plus, l'*Esprit des journaux* évoque les opinions et polémiques de Voltaire, exprimées le plus souvent dans ses lettres. L'œuvre épistolaire du patriarche de Ferney, la plus importante du siècle des Lumières, occupe une place de choix dans les périodiques en général et la feuille de Liège en particulier⁵.

La présente étude de l'*Esprit des journaux* se limite aux livraisons de 1778, une année particulièrement riche et dense concernant l'actualité de Voltaire. La meilleure illustration consiste dans la poésie légère du patriarche de Ferney, si appréciée des lecteurs des périodiques. L'ultime voyage du Sophocle français à Paris, les différents hommages académiques rendus au philosophe, les ovations reçues à chacune de ses sorties à la Comédie française sont abondamment commentés dans les journaux. Ainsi, le *Journal de Paris*, le *Mercure de France* et le *Journal encyclopédique* ont consacré à cet événement de longs récits, autant d'informations reproduites aussi dans l'*Esprit des journaux*, une feuille aucunement hostile aux idées de Voltaire si répandues dans la République des lettres européennes.

POÉSIE

Surnommé le Sophocle français, Voltaire, auteur de « vers brillants et philosophiques⁶ », fut à l'époque de l'*Encyclopédie*, poète et dramaturge de renom. Toutes ses tragédies ainsi que le reste de ses œuvres, objet de multiples contrefaçons, sont diffusées malgré la censure et les interdictions⁷ dans l'Europe des Lumières. Admirateur de Boileau et Racine, Voltaire fut aussi un poète proluxe, auteur de vers légers et de circonstance. Ils sont rassemblés dans plusieurs recueils de poésies mêlées ou diverses, vu leur grande variété formelle et thématique. « La place de la poésie dans l'œuvre de Voltaire est considérable : elle lui a valu la célébrité dès sa jeunesse, et il n'est pas un aspect de sa pensée et de sa sensibilité qui ne s'exprime dans des œuvres en vers⁸. » Il convient de préciser ici que la quasi-totalité des impromptus et épigrammes de Voltaire est publiée dans les périodiques, sous la rubrique « Poésies fugitives ». C'est le cas entre autres de l'*Esprit des journaux*, lequel consacrait au philosophe de Ferney une place de choix. Étant donné la rareté des manuscrits de ces écrits poétiques, les journaux représentent une source primordiale pour l'établissement d'un inventaire exhaustif.

Fin connaisseur des règles de la rhétorique, Voltaire adaptait la forme de ses textes versifiés (épître, strophe, ode, satire...) à leur contenu. Plus qu'un simple exercice de style, dont l'apprentissage remonte à ses années de formation au collège Louis-Le-Grand, Voltaire propose à ses auditeurs et lecteurs des feuilles périodiques, une peinture subtile ou tableaux de sentiments, relatifs à sa vie quotidienne. Plusieurs correspondances de Voltaire sont écrites en vers. En effet, le poète de Ferney « est attaché au vers parce qu'il y voit une formule plus parfaite que la prose, un ornement qui peut embellir toute pensée, un moyen d'introduire des effets littéraires émouvants, amusants, frappants⁹ ». En ce sens, la poésie offre au-delà d'une prosodie aucunement contraignante, une esthétique de l'impromptu. Pour Voltaire, le discours versifié est non seulement un moyen de communication privilégié, mais aussi un outil performatif, puisqu'il capte l'attention de l'auditeur. Ces « Vers de M. de Voltaire à Madame Hébert,

qui lui avait envoyé deux remèdes, l'un contre l'hémorragie, l'autre contre une fluxion sur les yeux », ne laissent pas le lecteur indifférent¹⁰ :

Je perdais tout mon sang, vous l'avez conservé.
 Mes yeux étaient éteints, et je vous dois la vue.
 Si vous m'avez deux fois sauvé,
 Grâce ne vous soit point rendue.
 Vous faites autant pour la foule inconnue
 Deux cents mortels infortunés.
 Vos soins sont votre récompense.
 Doit-on de la reconnaissance
 Pour les plaisirs que vous prenez ?

Point d'envolée lyrique, le ton de ce poème recèle néanmoins de l'émotion sous-tendue par l'ironie voltairienne, autant de vers qui expriment de fait un profond sentiment de reconnaissance, de la part du philosophe envers sa bienfaitrice, Madame Hébert.

Connu pour son activité épistolaire intense, Voltaire, esprit communicatif, débutait souvent ses journées par la dictée de billets ou missives à l'adresse de ses nombreux correspondants ; une séquence quotidienne si bien illustrée par Jean Huber¹¹. Aussi le philosophe épistolier recourt à la poésie pour communiquer avec ses amis. Dans sa réponse à Claude-Étienne Darget¹², secrétaire de Frédéric II, la lettre de Voltaire contient un long poème (33 vers). Elle est précédée de quelques éléments introductifs, par le biais desquels le journaliste avait pris soin de décrire le contexte de ces vers : « Au commencement du mois de juin 1749, le roi de Prusse avait invité M. de Voltaire à venir auprès de lui ; et pour dissiper les inquiétudes qu'il témoignait sur la rigueur du climat de Berlin, ce prince lui envoya des attestations sur la beauté de la saison dans ce pays-là¹³. » En guise de réponse, Voltaire compose un poème dithyrambique¹⁴ :

Vous [Darget] et Frédéric votre appui,
 Que j'appelle toujours grand homme
 Quand je ne parle pas à lui,

Ce roi, ce Trajan d'aujourd'hui,
Plus gai que le Trajan de Rome.

Dans sa conclusion en prose, Voltaire émet un souhait, celui de retrouver ses amis philosophes à Berlin : « Je viendrai dans votre charmante cour, si je suis en vie¹⁵. » Notons enfin, que les lettres de Cl.-É. Darget et Voltaire, publiées dans le *Mercure de France* (juin 1777, p. 7-10), puis l'*Esprit des journaux* (octobre 1778, p. 282-284), sont méconnues de Théodore Besterman, éditeur de la *Correspondance* de Voltaire¹⁶.

En outre, le rédacteur de l'*Esprit des journaux* a publié un long article de recension (avril 1778, p. 100-115) sur la nouvelle édition des *Œuvres de M. Desmahis*¹⁷. Les matériaux de ce compte rendu proviennent de sept feuilles littéraires, telle le *Mercure de France* (janvier 1778, 2^e partie, p. 31-34 : extraits de l'œuvre poétique de Desmahis). Pour sa part, Pierre Rousseau a publié sur le même ouvrage et d'une manière concomitante que la feuille de Liège (*Journal encyclopédique*, avril 1778, p. 91-103), un article exhaustif.

Décédé en 1761, Joseph Desmahis, né en 1722, fut le disciple de Voltaire. Sa « mort prématurée [l']enleva presque à la fleur de son âge¹⁸ ». Dès son introduction, le journaliste mentionne un fait susceptible d'attirer l'attention des lecteurs : « Tout le monde connaît ces vers charmants de M. de Voltaire à M. Desmahis : Vos jeunes mains cueillent des fleurs / Dont je n'ai plus que les épines ; / Vous dormez dessous les courtines / Et des grâces et des neuf sœurs¹⁹. » Le soutien de Voltaire, figure tutélaire du Parnasse à l'époque des Lumières, fut décisif dans l'éclosion et l'épanouissement de Desmahis poète. Pour sa part, le journaliste insiste sur le caractère déterminant de l'influence de Voltaire : « Ce fut à M. de Voltaire qu'il [Desmahis] porta son premier hommage. Sous les auspices de ce poète célèbre, il fut accueilli avec empressement, et prôné par tous ceux qui faisaient alors les réputations²⁰. » L'œuvre poétique du patriarche de Ferney, appréciée au sein de la République des Lettres, a suscité de nombreuses vocations : « Voltaire règne sans partage au dix-huitième siècle sur le monde des lettres en général et sur la poésie en particulier : aussi de jeunes poètes en herbe recherchent-ils la protection et l'aide du grand maître²¹. »

Pour Desmahis, sa rencontre de Voltaire, au début de sa carrière, fut déterminante. Il en a gardé un souvenir indélébile : « Formé par ce grand poète, M. Desmahis s'était rendu digne de ses éloges ; et s'il ne lui dispute pas la couronne, il en approche du moins assez, pour qu'on lise ses ouvrages avec plaisir, après même qu'on a admiré ceux de son maître, qui n'a eu et n'aura peut-être jamais d'égal dans la poésie légère²². »

L'œuvre poétique de Desmahis, assez médiocre, est complètement tombée en désuétude. Aussi les affirmations de l'éditeur concernant le talent poétique de Desmahis paraissaient au journaliste fort excessives : « Il nous semble que la postérité ne le laissera pas au rang où il [Roubaud de Tresséol] l'a placé²³. » En outre, le rédacteur de *l'Esprit des journaux* avait mis en évidence la qualité du travail éditorial, une enquête délicate : « Cette entreprise était difficile. M. de Tresséol vient de l'exécuter et de remplir les désirs du public, en donnant une édition complète des œuvres de cet agréable auteur²⁴. » Enfin, dès la parution de cette édition, Roubaud de Tresséol avait envoyé à Voltaire un exemplaire, lequel l'avait chaleureusement remercié. « Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages [Desmahis] et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur », observe Voltaire²⁵. Sa lettre est aussitôt publiée dans les périodiques : *Journal de Paris* (23 janvier 1778), *Mercur de France* (février 1778, p. 185-186), *Affiches, annonces, et avis divers* (ou *Affiches de Paris*) (28 janvier 1778).

La lecture de ces articles de recension offre une synthèse bien informée sur un poète mineur des Lumières. Si la production intellectuelle de Desmahis n'est pas conséquente, vu son décès prématuré, celle de François de Neufchâteau, autre poète influencé par Voltaire, est au contraire assez importante. Comme Desmahis, François de Neufchâteau, poète précoce, avait correspondu avec le patriarche de Ferney en lui communiquant ses premiers textes en vers : « Les succès d'estime de ses dons de versificateur dans les milieux lettrés de province et l'accueil bienveillant réservé par Voltaire à ses productions incitent François de Neufchâteau à tenter une carrière de littérateur à Paris²⁶. »

Publié dans l'*Esprit des journaux* (juillet 1778, p. 249-258), le *Discours sur les goûts de la littérature* de François de Neufchâteau fut aussi envoyé à Voltaire²⁷ :

Et toi, Voltaire, et toi, dont la muse adorée
A, par ses longs succès, irrité si souvent
Les ennemis jaloux du mérite vivant (...)
Si tu ne forças pas les pédants à se taire,
Qui les y forcera ? quel autre que Voltaire.

Outre les lettres adressées au patriarche de Ferney, François de Neufchâteau exprimait publiquement son admiration au Sophocle français en lui dédiant ce poème : *Le Mois d'Auguste. Épître à M. de Voltaire* (Paris, Valade, 1774, 8 p.). Sa rencontre de Voltaire à Paris, quelques semaines seulement avant son décès, l'a profondément marqué : « J'ai eu le bonheur, Messieurs, de voir avant-hier M. de Voltaire pendant plus d'une heure ; et cette heure a fait de ce jour-là le plus beau de ma vie²⁸. »

Chez Voltaire, un esprit vif et exubérant, l'amitié stimule son éloquence et sa verve poétique. Aussi le mariage du marquis de Villette, célébré à Ferney, 20 novembre 1777, a inspiré Voltaire²⁹ :

Lorsque Tibulle et Délie,
Avec l'hymen et l'amour,
Ont embelli mon séjour,
Et m'ont fait aimer la vie.

Intitulée « À M. le marquis de Villette sur son mariage avec Mlle de Varicourt au château de Ferney³⁰ », cette épître paraphrase une élégie de Propertius. En effet, le Sophocle français puise aussi dans l'Antiquité les sujets de ses poèmes³¹ :

Sans doute ils vous diront que Vénus la friponne,
La Vénus des soupers, la Vénus d'un moment,
La Vénus qui n'aime personne,
Qui séduit tant de monde, et qui n'a point d'amant.

Il ne manque à ces vers, appréciés des lecteurs de feuilles littéraires, que la diction voltairienne. Le patriarche de Ferney, éternel malade, se montre en présence de ses hôtes, un poète exubérant et volubile, autant de traits distinctifs de sa verve poétique.

Pour sa part, Alexandre-Toussaint de Gaigne a dédié son *Encyclopédie poétique* à Voltaire, note le rédacteur de l'*Esprit des journaux* dans la rubrique « Catalogue de livres nouveaux³² ». Cette collection de 18 volumes (1778-1781) est ornée d'une « estampe allégorique, en l'honneur de M. de Voltaire, qu'on trouve à la tête de ce volume », « si chargée, qu'il a fallu deux grandes pages à l'auteur pour en donner l'explication³³ ».

RETOUR À PARIS

L'information concernant l'arrivée de Voltaire à Paris a suscité, au-delà des clameurs du grand public, la joie de la République des philosophes. Tout Paris ne parle que de Voltaire et la grande foule guette avec impatience ses sorties³⁴. Quant à l'hôtel du marquis de Villette³⁵, son lieu de résidence, il est assiégé par les visiteurs. « Rien de plus flatteur pour M. de Voltaire, que la sensation qu'a produit ici son arrivée. Les grands, les gens de lettres, les amateurs des arts, tous se sont empressés de lui rendre hommage, et ont reçu l'accueil le plus satisfaisant », observe le quotidien de Paris³⁶. On assiste, en ce mois de février 1778, à un véritable engouement populaire en faveur de Voltaire.

Aussi les journaux ont publié à l'occasion de cet événement, Voltaire à Paris, plusieurs pièces en vers, composées en l'honneur du défenseur de Calas. L'*Esprit des journaux*, quoique publié à Liège, a amplifié ce concert d'éloges en rééditant sous la rubrique « Poésies fugitives », des poèmes adressés à l'auteur de *Candide*. Les « Vers de M. Le Brun à M. de Voltaire, sur son arrivée imprévue à Paris », publiés initialement dans le *Journal de Paris*, sont représentatifs de ces discours laudatifs³⁷ :

Ô toi ! qui de la Seine enfin comblant les vœux,
Reparais sur ses bords honorés par tes veilles,

Toi, dont ma lyre osa, pour le sang des Corneilles,
 Implorer le cœur généreux :
 Phénix qui renaît de ta cendre,
 Étonnement du monde, honneur du nom Français,
 Voltaire ne cesse jamais
 De nous plaire et de nous surprendre !

Retrouver la figure de proue de l'âge des Lumières est sans conteste un événement majeur pour les Parisiens. Ce retour, après une si longue absence, inspire à la fois les poètes et les lecteurs des journaux. Aussi chanter la gloire de Voltaire en insistant sur l'originalité de son œuvre, telle est la thématique la plus récurrente de cette poésie légère. Intitulé « À M. de Voltaire, arrivé à Paris le même jour que Lekain fut enterré », le poème de Barthélemy Imbert est conçu comme une information versifiée ; la rime et les assonances lui confèrent autant de rythme que d'effets mélodieux³⁸ :

Le même jour qu'on vit le célèbre Lekain
 S'acheminer vers l'inférieure rive,
 Ô Voltaire, Paris t'as reçu dans son sein :
 Roscius s'en va le matin,
 Sophocle, le soir, nous arrive.

Outre ces vers de circonstance, les amis et partisans du philosophe, enthousiasmés par sa présence à Paris, ne cessent de lui exprimer leur sentiment de bonheur. Datée du 19 février 1778, cette lettre de Nicolas Bricaire de La Dixmerie à Voltaire en est une éloquente illustration³⁹ :

Toujours aux dieux nous devons quelque offrande ;
 Mais dans le temple du seigneur
 Je suis un simple enfant de chœur,
 Et j'attache à l'autel ma chétive guirlande.
 En vain j'essayai quelquefois
 De joindre ma débile voix
 À celles qui vous entonnaient des cantiques ;

Dans ce nombreux concours, dans ce bruyant concert,
 Mon faible fausset fut couvert
 Par des accents plus énergiques.
 Ne fait-on pas aussi que du docte Pigal,
 Pour vous le ciseau s'évertue ?
 Que déjà sur son piédestal
 On couronne votre statue ?
 Mais d'un ciseau divin les efforts triomphants
 Le sont bien moins que vos ouvrages !
 Vous êtes l'émule du temps,
 Vous survivez à vos images.
 Vous faites mieux encore, vous revoyez ces lieux,
 De vous avoir vu naître à jamais orgueilleux ;
 Ces lieux qu'ont illustrés vos chants et votre gloire ;
 Ces lieux qui sont pour vous le champ de la victoire.
 Vous revoyez ce peuple affable et médisant,
 Si perfide, si caressant,
 Qui, sans raison, prodigue et reprend son suffrage ;
 Mais à qui, toutefois, vos sublimes talents
 Ravissent depuis soixante ans,
 Le doux plaisir d'être volage.
 O Voltaire ! Venez recueillir son encens !
 C'est à vos pieds qu'il doit fumer sans cesse.
 Vous nous donnez pour de froids compliments,
 Pour de vains applaudissements,
 Esprit, goût, génie et sagesse.
 Vous soutenez encore les frêles fondements
 De notre Parnasse débile.
 Ah ! Vivez pour nous être utile !
 Nous n'existons qu'à vos dépens.

Dès la réception de cette lettre, le patriarche de Ferney, touché par le ton général de l'épître et le dernier vers, y avait promptement répondu. Au long panégyrique de La Dixmerie, Voltaire, toujours souffrant, lui avait adressé un billet dicté à Wagnière, son secrétaire. Ces missives,

échangées le même jour, ont été rapidement communiquées au *Mercur de France*. Elles paraîtront quelques jours plus tard dans la livraison du mois de mars. Ces lettres comme bien d'autres, publiées dans la presse périodique, ne sont pas recensées par Th. Besterman dans son édition « définitive » de la *Correspondance de Voltaire*. Pour sa part, F. Deloffre a fait une lecture erronée du billet de Voltaire : « Alors qu'il honorait La Dixmerie d'une réponse, Voltaire ne songeait apparemment pas à remercier Marie-Joseph Chenier, alors que celui-ci venait de lui envoyer une *Épître*⁴⁰... » En fait, F. Deloffre ignore que les lettres de Voltaire et de La Dixmerie sont publiées dans le *Mercur de France* et l'*Esprit des journaux*.

Par ailleurs, La Harpe, qui s'était rendu à l'hôtel de Villette, a composé quelques vers dans la chambre même de Voltaire en présence de trois dames, ferventes admiratrices du philosophe. Il s'agit d'Amélie de Boufflers, de Madame la duchesse de Lauzun et de la marquise de Villette, récemment mariée à Ferney. Le poème de La Harpe paraît, quelques jours après sa composition, dans le *Journal de Paris* (29 mars 1778). Il synthétise en quelques vers, un sentiment partagé par ces dames, leur voltairisme passionné⁴¹ :

Quels sont ces objets ravissants
 Que je vois du génie orner le sanctuaire ?
 Trois divinités chez Voltaire
 Viennent lui porter cet encens
 Que brûle à leurs genoux le reste de la terre.

Mais à quatre-vingt-quatre ans, la santé du patriarche de Ferney est plus que jamais fragile, voire même inquiétante. Toujours est-il, les soins de Tronchin, son médecin, ne paraissent pas atténuer les fatigues du voyage ni même les douleurs physiques, liées à la vieillesse⁴². Le *Journal de Paris*, feuille bien informée, a publié dans sa livraison du 21 mars 1778, des « Vers présentés à M. de Voltaire par une jeune paysanne de Montmorenci, qui apportait des œufs à l'hôtel de M. de Villette⁴³ » pour soulager ses maux oculaires. Toutefois, l'aggravation de l'état de santé de Voltaire, qui « s'était rompu un vaisseau dans la

poitrine⁴⁴ » ne recevait plus que ses proches et quelques amis intimes, a engendré des rumeurs relatifs à son décès. Relayées dans la presse, ces informations ont suscité de sérieuses inquiétudes parmi les correspondants du philosophe non seulement en France, mais aussi à travers l'Europe des Lumières. Datée du 18 février 1778, la lettre de Voltaire, adressée « à M. le Prince de Ligne, au sujet du faux bruit de sa mort annoncée dans la *Gazette de Bruxelles* », dément non sans ironie et une pointe d'humour, la nouvelle de sa disparition⁴⁵ :

Prince dont le charmant esprit
 Avec tant de grâces m'attire,
 Si j'étais mort, comme on l'a dit,
 N'auriez-vous pas eu le crédit (...).
 Lorsqu'on parlait de mon trépas,
 Ce n'était pas chose indiscrete ;
 Ces Messieurs ne se trompaient pas.

Cependant, l'éternel malade continue d'écrire et de produire des œuvres théâtrales. Son inspiration, toujours vigoureuse et soutenue, semble intarissable. « Cet homme est une merveille physiologique. Il est la vitalité même, usant et abusant d'un corps fragile », disait Paul Valéry⁴⁶. Informés de la composition d'une nouvelle pièce, plusieurs journaux ont annoncé, à la veille du retour de Voltaire à Paris, la présentation d'*Irène* à la Comédie française. *L'Esprit des journaux* puise cette information dans six feuilles périodiques : *Journal de Paris*, *Mercure de France*, *Journal des théâtres*, *Journal de politique et de littérature*, *Journal français* et *Affiches de Paris*. Ce qui en dit long sur la notoriété du patriarche de Ferney, de nouveau contrarié par la maladie : « Nous aimons à croire cependant que la représentation de cette tragédie n'est que différée, et que le Nestor de notre littérature jouira de la gloire si rare de s'entendre appliquer ce beau vers de Corneille : Tel Sophocle, à cent ans, charmait encore Athènes⁴⁷. » Effectivement, le Sophocle français possède encore ce pouvoir, celui de charmer Paris — sens étymologique du terme. C'est du moins, ce que suggèrent les journalistes, à l'affût de la moindre nouvelle concernant

Voltaire. Dans la rubrique « Anecdotes. Singularités », *l'Esprit des journaux* relate les faits et gestes du patriarche de Ferney, dont la présence au théâtre déchaîne les acclamations nourries du public : « Dans un de ces moments de transport et d'ivresse, M. de V[oltaire], hors de lui, s'élançait à demi-corps hors de sa loge, et s'écriait de toutes ses forces : *Applaudissez, braves Athéniens ! C'est du Sophocle tout pur [sic]*⁴⁸. » Voltaire enthousiasmé par cet accueil réagit en s'adressant aux spectateurs. Ce n'est pas une nouveauté. Les Lyonnais lui avaient réservé en 1754, un accueil chaleureux⁴⁹. On observe le même phénomène à Paris, mais nettement plus accentué. Ainsi chaque apparition de Voltaire à la Comédie française suscitait beaucoup d'applaudissements, mêlés de cris de joie. Voltaire fut sans doute un dramaturge populaire⁵⁰ :

Le lundi 30 mars, on a donné la sixième représentation d'*Irène*, qui fut suivie de *Nanine* ; M. de Voltaire y assista. Après avoir percé, avec beaucoup de peine, la foule qui s'empressait autour de lui pour jouir du bonheur de le voir, il entra dans sa loge au milieu des cris de joie et des éclats de toute la salle (...). La tragédie fut jouée et plus applaudie qu'elle ne l'avait encore été. À peine était-elle achevée que la toile se leva, et laissa voir aux spectateurs le buste de M. de Voltaire, placé au milieu de la scène, entouré de tous les comédiens venant y placer tour à tour des couronnes de laurier. La dame Vestris s'avança, et eut bien de la peine à faire écouter les vers suivants, que M. le marquis de Saint-Marc avait composés sur-le-champ.

La relation du journaliste de cette représentation mémorable est fort réaliste, car son récit décrit par le menu détail la cérémonie de célébration de Voltaire, une scène illustrée par des estampes. L'information sera publiée sous la rubrique « Gravures⁵¹ ». Quant aux vers de Saint-Marc, publiés dans cet article, ils n'ont pas laissé Voltaire insensibles. Touché par « ces hommages extraordinaires⁵² », Voltaire a envoyé, « quelques jours après, à M. de Saint-Marc », un court poème pour le remercier, imprimé ensuite dans les journaux⁵³. Par ailleurs, *l'Esprit des*



Charles de Villette (1736-1793). - Nicolas François de Neufchâteau (1750-1828). - *Couronnement de Voltaire au Théâtre-Français* (30 mars 1778), estampe gravée par Gabriel de Saint-Aubin (1724-1780).

journaux a publié, sous la rubrique « Spectacles », d'autres informations concernant le triomphe de Voltaire à la Comédie française⁵⁴ :

M. Caffieri, l'un des plus habiles sculpteurs, et l'auteur des bustes de Corneille et de Piron, que l'on voit dans le foyer de la Comédie, était propriétaire d'un buste de M. de Voltaire, ouvrage du célèbre Lemoine, fait en 1744. Au mois de mars dernier, il écrivit à la Comédie pour le lui offrir, et elle l'accepta avec reconnaissance ; mais en même temps, elle délibéra qu'en exposant à l'admiration publique le portrait de M. de Voltaire, de son vivant, c'était une exception à l'usage qu'elle s'était promis de suivre constamment.

Publiés dans la livraison de juin 1778, ces tableaux journalistiques offraient des peintures réalistes de ces manifestations publiques. Après le décès du patriarche de Ferney, intervenu le 30 mai 1778, *l'Esprit des journaux* avait poursuivi la publication de ces récits, ou « Honneurs rendus à M. de Voltaire⁵⁵ ». En effet, les comptes rendus de l'apothéose de Voltaire sont circonstanciés⁵⁶ :

On donna ensuite une représentation d'*Alzire*. M. de Voltaire s'y trouva. Il était dans la loge de Madame Hébert ; mais le public ne l'aperçut que dans l'intervalle du quatrième au cinquième acte : ce furent aussitôt des battements de main, des cris de joie presque immodérés par leur longue durée. Madame Vestris, qui devait commencer le cinquième acte, essaya trois ou quatre fois de se faire entendre, sans y pouvoir réussir ; M. de Voltaire se levait et semblait par ses gestes remercier le parterre de son transport, et le supplier de permettre qu'on achevât la pièce. Les cris cessaient un instant, l'auteur reprenait sa place, l'actrice voulait parler, et le bruit recommençait encore. Cet entracte dura très longtemps ; mais heureusement l'effet de la pièce n'en souffrit point (...). Au milieu de l'enthousiasme général, à l'aspect de celui qui le produisait, la verve d'un militaire (M. le chevalier de Lescure, officier au régiment d'Orléans infanterie) s'est échauffée, et il a présenté à l'illustre auteur, sortant de sa loge, l'impromptu suivant : Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés, / Les enfants du soleil, dont nous

suivons l'exemple : / (...) M. de Voltaire l'a reçu avec reconnaissance, et lui a répondu sur-le-champ par ces deux vers : Des chevaliers français tel est le caractère ; / Leur noblesse en tout temps me fut utile et chère.

Toujours l'esprit alerte, Voltaire réplique par un distique, noté avec précision par le journaliste. La popularité du défenseur de Calas se vérifiera ensuite à l'Académie française. Les lecteurs des journaux retrouvent les mêmes scènes, à savoir un enthousiasme admiratif pour Voltaire, désormais au zénith de la gloire⁵⁷ :

Dans son assemblée du jeudi 19 mars, l'Académie a chargé quelques-uns de ses membres d'aller aussi en députation faire compliment à M. de Voltaire sur le succès de sa nouvelle tragédie d'*Irène*. Enfin le lundi 31 [plutôt 30] du même mois, M. de Voltaire s'est rendu à l'assemblée particulière de l'Académie, qui était très nombreuse. Les portes et les avenues étaient assiégées d'une multitude avide de le voir, et il ne passa qu'au travers des battements de main et des acclamations. L'Académie alla au-devant de lui jusque dans la première salle ; on le fit asseoir à la place du directeur, et quand tous les confrères lui eurent témoigné la joie qu'ils avaient de le revoir après une si longue absence, M. d'Alembert crut ne pouvoir mieux faire que de lire l'éloge du législateur du goût dans le dernier siècle, à celui qui en a été l'héritier et le soutien dans le nôtre. Après cette lecture, qui fit un extrême plaisir à l'assemblée et à M. de Voltaire, on lui proposa d'accepter extraordinairement, et par un choix unanime, la place de directeur qu'on a coutume de tirer au sort et qui allait être vacante à la fin du trimestre de janvier. Il la reçut avec reconnaissance. Rien de ce qui s'est passé ce jour-là ne s'était jamais pratiqué pour personne.

Les académiciens ont en effet réservé à leur célèbre confrère, un accueil exceptionnel. Comme à la Comédie française, l'Académie a honoré le philosophe de Ferney avec faste. Après le discours de d'Alembert, Voltaire a pris la parole, rapporte le *Journal de Paris* ; il « se plaignit à ses confrères de la pauvreté de la langue française. (...)

M. de Voltaire parla ensuite de quelques mots peu usités, et qu'il serait à désirer que l'on adoptât, celui de tragédien par exemple. Car il est bizarre d'appeler comédien un homme dont l'état est de jouer des rôles de tragédie⁵⁸ ». À l'Académie des sciences, Voltaire, répondant à l'invitation de plusieurs de ses confrères, fut reçu avec les mêmes égards. L'assemblée publique, tenue le 29 avril 1778, s'est déroulée dans la même ambiance que celle de l'Académie française⁵⁹ :

Il [Voltaire] fut placé avec distinction au rang des honoraires à l'Académie, et reçu de toute l'assemblée avec les plus grands applaudissements ; ces applaudissements redoublèrent, lorsque M. de Voltaire et M. Franklin s'embrassèrent en présence du public : tous les spectateurs virent avec transport et avec attendrissement la marque touchante d'estime et d'amitié réciproque que se donnaient aux yeux de la nation ces deux vénérables vieillards.

Que d'émotions pour Voltaire, adulé par la République des Lettres et tout Paris, « un peuple enchanté », pour reprendre l'expression du marquis de Villette⁶⁰. Que d'honneurs qui contrastent avec le silence de Louis XVI. « Ayant assisté à son apothéose, le philosophe manifesta l'intention de retourner à Ferney⁶¹. » Mais ce projet ne faisait guère l'unanimité à l'hôtel de Villette. Pierre Rousseau, rédacteur du *Journal encyclopédique*, constate que l'auteur de *Candide* a rapidement renoncé à l'idée de ce voyage, périlleux pour sa santé : « M. de Voltaire, prêt de retourner à Ferney, a fait ces vers d'adieux à Paris ; il ne part plus, et Paris jouit de sa présence et de ses vers pleins de grâce, de noblesse, de facilité et de sensibilité⁶². » Objet de quelques vers, intitulés les « Adieux du vieillard », Voltaire quelque peu nostalgique s'adresse au marquis de Vilette⁶³ :

Adieu, mon cher Tibulle, autrefois si volage,
 Mais toujours chéri d'Apollon,
 Au Parnasse fêté comme aux bords du Lignon,
 Et dont l'amour a fait un sage (...).
 Je m'arrache en pleurant à son charmant empire.

Ce fut l'ultime poème composé par le Sophocle français : « On ne peut remarquer sans attendrissement que voilà les derniers vers qu'a faits M. de Voltaire⁶⁴. » *L'Esprit des journaux*, comme en deuil, accordera à Voltaire une place de choix dans ses livraisons, jusqu'à l'avènement de la Révolution⁶⁵ :

Ô Parnasse ! frémis de douleurs et d'effroi !
 Pleurez, muses, brisez vos lyres immortelles !
 Toi dont il fatigua les cent voix et les ailes,
 Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

Ces vers anonymes ont été composés par P.-D. Écouchard Le Brun (1729-1807), publiés dans le *Mercur de France* (5 septembre 1778).

CONCLUSION

La presse périodique du second XVIII^e siècle confère à la vie intellectuelle un grand intérêt. Aussi *l'Esprit des journaux*, une feuille européenne d'expression française, a participé à ce mouvement de diffusion des idées. Conscient de l'évolution du goût du public, les journalistes de la feuille de Liège mettaient en évidence la réception des œuvres littéraires : « Nous sommes, dit M. Dorat, dans un siècle où il faut se borner à faire des contes : c'est un moyen de l'instruire sans qu'il s'en doute ; et l'on serait bien dupe de se mettre en frais d'une morale sérieuse, pour ne réussir qu'à l'ennuyer⁶⁶. » *Candide*, ouvrage traduit en plusieurs langues, est un best-seller européen⁶⁷.

L'enthousiasme admiratif caractérise public et lecteurs de Voltaire, la poésie en est un mode d'expression privilégié. Dans sa présentation de *l'Épître à M. de Voltaire*, publiée à Genève en 1778, le journaliste du *Mercur de France* note : « Cette pièce est un nouveau tribut d'admiration payé à ce génie heureux et extraordinaire, à ce vieillard illustre qui revient enfin, chargé d'ans et de lauriers, recevoir les hommages de sa patrie, après avoir reçu ceux de l'univers⁶⁸. » L'actualité de Voltaire dans *l'Esprit des journaux* n'a donc rien

d'exceptionnel, elle reflète un choix éditorial des feuilles littéraires, vendues en Europe. Si les *Affiches de Paris* (18 mars 1778) dénoncent certains excès, en publiant des « Vers sur les vers dont on accable M. de Voltaire, tous les jours », les récits concernant l'apothéose n'avaient rien d'excessif⁶⁹ :

Arrivé dans la cour des Tuileries, il [Voltaire] a eu toute la peine possible à traverser en voiture, la foule qui l'accablait d'applaudissements, et toute la garde française a été obligée de faire les plus grands efforts pour lui ouvrir un passage jusqu'à la loge des p[rinces] gentilshommes. Jugez les applaudissements qu'il a reçus en paraissant dans la salle. Jamais on a vu, ou n'a rien entendu de pareil. Jamais il n'y a eu de triomphe aussi flatteur.

Lors de son séjour à Paris, Voltaire fut l'objet d'une attention particulière de la part de la presse et des journalistes. Ainsi sa réception à la loge maçonnique des Neuf Sœurs fut relatée dans la *Gazette d'Amsterdam*, 21 avril 1778 : « M. de Voltaire, déterminé par les sollicitations du marquis de Vilette, vient d'être reçu franc-maçon avec les plus grandes pompes dans la loge des Neuf Sœurs. » Bricaire de La Dixmerie, François de Neufchâteau, Benjamin Franklin étaient aussi membres de cette loge. Loin d'exploiter tous les matériaux relatifs au patriarche de Ferney, publiés dans *L'Esprit des journaux*, livraisons de 1778, la présente enquête démontre que la feuille de Liège demeure une source d'informations incontournable, pour l'étude de la réception de Voltaire et l'édition de ses œuvres notamment sa correspondance.

NOTES

1. *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, dir. J. Sgard, Paris, Universitas, 1991, art. « L'Esprit des journaux (1772-1818) ». Voir aussi D. Droixhe, *Une Histoire des Lumières au pays de Liège : livre, idées, société*, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 191-195.
2. Voir M. J. Küntziger, « Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, Hayez, 1880, t. XXX, p. 97.

3. *EdJ*, mars 1778, p. 391.
4. *EdJ*, avril 1778, p. 365. Cet article, intitulé *Della pena di morte*, est traduit de l'*Effemeridi di Roma*, avril 1777. Le livre de Paul Vergani, *De la peine de mort*, fut également recensé dans le *Journal encyclopédique*, avril 1778, p. 231-240.
5. Voir *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1977, t. 135 : Th. Bersterman recense dans « Bibliography of the letters », année 1778, 11 lettres (3 actives et 8 passives). Point consulté par Th. Besterman, l'*EdJ* a publié en 1778, 9 lettres de Voltaire.
6. *EdJ*, avril 1778, p. 60.
7. Voir J. M. de Bujanda, *Index librorum prohibitorum, 1600-1966*, Montréal, Médiapaul, 2002, p. 928-932 ; A. Messaoudi, dans « Voltaire et la censure en France », *Papers of French Seventeenth Century Literature*, XXXVI, 71, 2009, p. 445-457.
8. *Dictionnaire Voltaire*, dir. R. Trousson, J. Vercausse et J. Lemaire, [Paris], Hachette, 1994, art. « Poésie ». Voir aussi *Poésies de Voltaire*, éd. A. Beuchot, Paris, P. Didot, 1823, 5 vol., F. Lachèvre, *Bibliographie sommaire de l'Almanach des Muses (1765-1833)*, Paris, L. Giraud-Badin, 1928, p. 153.
9. *Dictionnaire Voltaire*, *op. cit.*, art. « Poésie ».
10. *EdJ*, juin 1778, p. 241-242. Ce poème a été publié dans le *Mercur de France* (avril 1778, p. 11), et le *Journal encyclopédique* (mai 1778, p. 104). Voir G. Bengesco, *Voltaire : Bibliographie de ses œuvres*, Paris, E. Rouveyre, G. Blond, 1882, t. I, n° 1149. Voir aussi J. Roger, *Voltaire malade, étude historique et médicale*, Paris, Marpon, 1883, p. 192-193.
11. Voir G. Apgar, *L'Art singulier de Jean Huber : voir Voltaire*, Paris, Biro, 1995, p. 99 « Le lever de Voltaire » ; *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, éd. Cl.-S. Sautreau de Marsy, Londres, 1782, p. 28. Il s'agit de vers de La Beaumelle († 1773) sur Voltaire « représenté en chemise, sortant de son lit et dictant à son secrétaire ».
12. Voir *Dictionnaire général de Voltaire*, dir. R. Trousson et J. Vercausse, Paris, Champion, 2003, art. « Darget ».
13. *EdJ*, octobre 1778, p. 282.
14. *Ibid.*, p. 283. Voir F. Bessire, « Entre poètes. La poésie dans la correspondance entre Voltaire et le prince royal de Prusse (1736-1740) », *Voltaire en Europe*, dir. M. Delon et C. Seth, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 263-271.
15. *EdJ*, octobre 1778, p. 284.
16. Voir t. III, p. 62-63 (Paris, Gallimard, 1975, éd. traduite par F. Deloffre) : la lettre de Voltaire est datée du 28 juin 1749, le poème contient 40 vers. La version de cette lettre, publiée dans l'*EdJ*, est rééditée dans les

- Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, Amsterdam, Aux Dépens de la Compagnie, 1779, p. 88-90 (lettre non datée) ; *Lettres curieuses et intéressantes de M. de Voltaire*, 1781, p. 6-7. Sur les lettres de Voltaire, publiées dans les périodiques et non recensées par Th. Besterman, voir S. Ben Messaoud, « Trois lettres de Voltaire à Lemierre », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, n° 358, p. 21-25.
17. Voir P. Conlon, *Le Siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1998, t. XVIII, 78 : 857.
 18. *EdJ*, avril 1778, p. 101. Voir *Dictionnaire de biographie française*, dir. J.-Ch. Roman d'Amat, Paris, Letouzey, 1960, t. IX, col. 732 : « Il [Desmahis] rencontra Voltaire qui le prit en amitié, l'introduisit dans les salons et se fit son protecteur, payé du reste par des vers traduisant une profonde admiration, auxquels Voltaire ripostait avec bienveillance. » Desmahis est l'auteur de deux articles (« Fat » et « Femmes »), publiés dans l'*Encyclopédie*, voir J. Lough, *The Contributors to the Encyclopédie*, London, Grant & Cutler, 1973, p. 78. Sur l'article « Femmes », critiqué par le patriarche de Ferney, voir R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, Paris, Fayard, 1995, t. I, p. 832.
 19. *EdJ*, avril 1778, p. 100-101.
 20. *Ibid.*, p. 102-103.
 21. G. Boucher, *La poésie philosophique de Voltaire*, suivi de *Voltaire and the temple of bad taste. A study of La Pucelle d'Orléans* de Jennifer Tsien, Oxford, Voltaire Foundation, *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 2003/05, p. 226.
 22. *EdJ*, avril 1778, p. 101 ; quoique mieux informée, l'analyse du *Journal encyclopédique* (avril 1778, p. 92) demeure proche de la feuille de Liège.
 23. *EdJ*, avril 1778, p. 105. Voir *Mercure de France*, janvier 1778, p. 128. Sur la poésie de Desmahis, voir J.-B. Champagnac, *Poètes français, ou choix de poésies des auteurs du second et troisième ordre, des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ménard et Desenne, 1825, t. V, p. 97-115.
 24. *EdJ*, avril 1778, p. 102.
 25. *Ibid.*, p. 223 ; un seul volume de cette édition est conservé dans la *Bibliothèque de Voltaire : catalogue de ses livres*, Moscou, Académie des sciences de l'URSS, 1961, n° 1 010.
 26. *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, dir. J. Sgard, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, art. « François de Neufchâteau, Nicolas (1750-1828) ». Mais « qui nous parle en effet de François de Neufchâteau, et comment ? Le *Mercure*, les *Mémoires secrets*, le *Journal de politique et de littérature*, (...) repris à l'occasion par l'*Esprit des journaux*, des périodiques

- ournés de façon privilégiée, mais non exclusive, vers les lettres », observe D. Margairaz, *François de Neufchâteau : biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, ch. III, p. 94.
27. *EdJ*, juillet 1778, p. 259. Voir le *Journal de Paris*, lundi 9 février 1778, n° 40 : « Lettre de M. de Voltaire à M. François de Neufchâteau, qui lui avait envoyé une copie de son *Discours sur les dégoûts de la littérature*, et qui l'avait consulté sur son projet d'une édition de ses œuvres. » Ce poème fut également publié dans l'*Almanach des Muses*, 1778, p. 263-274, voir les *Œuvres de Voltaire*, éd. A. Beuchot, Paris, Lefèvre, 1834, t. LXX, p. 387. Voir Voltaire, *Correspondance*, éd. Th. Besterman, additions et corrections par F. Deloffre, Paris, Gallimard, 1993, t. XIII, p. 287, note 3 : « Il devrait s'agir d'un *Discours sur les inconvénients de la littérature*, qui parut dans l'*Almanach des Muses* (1777), dont le manuscrit était accompagné d'une lettre du 12 octobre. » Contrairement à l'affirmation de F. Deloffre, l'*Almanach des Muses* a publié dans le volume de l'année 1777, p. 227-230, ce poème de François de Neufchâteau : *La Consultation épineuse*.
28. *Journal de Paris*, livraison du 20 février 1778. Voir *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Banbury, The Voltaire Foundation, 1976, t. 129 : *Correspondance and related documents*, éd. Th. Bersterman, p. 223 (D 21063, 19 février 1778).
29. *EdJ*, janvier 1778, p. 238. Voir R. Trousson, *Voltaire*, Paris, Tallandier, 2008, ch. XVIII, p. 686 : « Le contrat est signé le 12 novembre, le mariage célébré le 19, à minuit, dans la chapelle du château. La lune de miel se passa à Ferney » ; J. Stern, *Belle et bonne : une fervente amie de Voltaire (1757-1822)*, Paris, Hachette, 1938, « Appendices », p. 211-212 : « Acte de mariage de Charles de Villette et Reine-Philiberte de Varicourt » (Extrait du registre paroissial de Ferney).
30. Voir U. Kölving, *Provisional table of contents for The Complete works of Voltaire*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1983, 80 : 603 ; G. Bengesco, *Voltaire : Bibliographie de ses œuvres, op. cit.*, n° 834 : « L'épître à Villette (qui n'est pas une traduction de Properce), parut dans le *Mercure* de décembre 1777, p. 73, et dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 décembre 1777. Réimprimée dans l'*Almanach des Muses* de 1778, p. 257, cette épître est au tome XIII de l'édition de Khel, p. 288. » Ce poème fut aussi publié dans le *Mercure de France*, janvier 1778, 2^e partie, p. 41-43 ; et réédité dans les *Œuvres du marquis de Vilette*, Édimbourg, Clousier, 1788, p. 306, et *Poésies de Voltaire, op. cit.*, t. III, p. 12-13.
31. *EdJ*, janvier 1778, p. 238.
32. *EdJ*, mai 1778, p. 425-426. Sur l'*Encyclopédie poétique*, voir P. Conlon, *Le Siècle des Lumières, op. cit.*, 78 : 979.
33. *Journal des sciences et des beaux-arts*, 15 mai 1778, p. 445.

34. Voir S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, éd. S. Eigeldinger et R. Trousson, Paris, Champion, 2009, p. 275 : « En débouchant de la rue de Seine, j'aperçus de loin beaucoup de monde rassemblé sur le quai, près le Pont-Royal. En m'approchant je reconnus que ce groupe était formé devant l'hôtel du marquis de Villette, au coin de la rue de Beaune. Je demandai aux curieux ce qu'il y avait d'extraordinaire. On me répondit que M. de Voltaire était logé dans cette maison, et qu'on attendait pour le voir passer quand il en sortirait. »
35. Voir J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, Minuit, 1963, art. « Voltaire (quai) ».
36. *Journal de Paris*, 16 février 1778, n° 47. Voir I. Davidson, *Voltaire en exil*, trad. de l'anglais par J.-F. Sené, Paris, Seuil, 2007, p. 326 : « Le lendemain de son arrivée [Voltaire], l'hôtel de Villette fut assiégé par une foule de visiteurs et admirateurs de tous horizons. »
37. *EdJ*, avril 1778, p. 260-261. Le poème de Barthélemy Imbert est suivi par les « Vers à M. de Voltaire, par Madame la Comtesse de Bussy », *ibid.*, p. 262-263. Sur ce poème publié dans le *Journal de Paris*, 22 février 1778, voir S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, *op. cit.*, p. 285.
38. *EdJ*, avril 1778, p. 262. Le décès de Lekain fut annoncé dans le *Journal de Paris*, livraison du 9 février 1778 : « On vient de perdre l'un des plus grands acteurs qui aient jamais paru sur la scène française, le sieur Lekain est mort hier mardi vers midi, d'une maladie inflammatoire dans la quarante-neuvième année de son âge. » Le *Journal de Paris*, 10 février 1778, annonce l'enterrement de Lekain. Voir l'*EdJ*, avril 1778, p. 284-292 (article nécrologique), particulièrement, p. 285-290 portant sur les collaborations du défunt comédien avec Voltaire. Voir *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, *op. cit.*, art. « Imbert, Barthélemy (1747-1790) ».
39. *EdJ*, mai 1778, p. 258-259. Voir S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, *op. cit.*, p. 288-289 (poème de Bricaire de La Dixmerie) ; *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, *op. cit.*, art. « Bricaire de La Dixmerie, Nicolas (1731-1791) ».
40. Voltaire, *Correspondance*, *op. cit.*, t. XIII, p. 323.
41. *EdJ*, mai 1778, p. 256-257. Voir Ch. Todd, *Bibliographie des œuvres de Jean-François de La Harpe*, Oxford, Voltaire Foundation, 1979, n° 461 ; S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, *op. cit.*, p. 286.
42. Voir R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, *op. cit.*, t. II, ch. XVII, p. 587-589.
43. Voir S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, *op. cit.*, p. 285.

44. *Les Registres de l'Académie française 1672-1793*, Genève, Slatkine reprints (Réimpression de l'édition de Paris, 1895-1906), 1971, t. III, p. 426.
45. *EdJ*, juin 1778, p. 242 ; poème publié aussi dans le *Journal encyclopédique*, mai 1778, p. 487-488. Voir Voltaire, *Correspondance and related documents*, *op. cit.*, p. 217. Th. Besterman mentionne l'*Almanach des Muses* (1779, p. 42), comme la première édition de cette lettre. En fait, Th. Besterman se contente de suivre G. Bengesco, *Voltaire : Bibliographie de ses œuvres*, *op. cit.*, n° 835.
46. *Voltaire*, Paris, Domat-Montchrestien, 1945, p. X.
47. *EdJ*, février 1778, p. 280. Voir *EdJ*, mai 1778, p. 293-296 : présentation d'*Irène*.
48. *EdJ*, mai 1778, p. 366.
49. Voir S. Ben Messaoud, « Voltaire et Lyon », *Bulletin de la Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon*, t. XXXIII, 2005, p. 47-93, particulièrement, p. 67-73.
50. *EdJ*, mai 1778, p. 296. La 7^e représentation d'*Irène*, 4 avril 1778, fut suivie par un discours de François-René Molé (1734-1802) ; l'orateur y fait allusion au « grand homme qui vous [auditoire] rassemble aujourd'hui », *EdJ*, juin 1778, p. 275. Voir Voltaire, *Correspondance and related documents*, *op. cit.*, p. 275 : « Je viens de lire Monsieur dans un journal votre discours avec autant de plaisir et de reconnaissance que je l'ai entendu à votre brillant spectacle », écrit Voltaire à Molé.
51. *EdJ*, juillet 1778, p. 412 : « Le couronnement du Nestor des poètes français dans le lieu même où il a remporté tant de victoires a enflammé l'imagination d'un artiste [Gabriel de Saint-Aubin] témoin d'un triomphe, aussi honorable pour le grand homme qui le reçoit, que pour la nation qui l'accorde. On a cru devoir consacrer cette époque par la gravure. (...) Le fond du tableau est occupé par la décoration d'*Irène*, dessinée sur le lieu pour l'effet théâtral. »
52. *EdJ*, mai 1778, p. 297.
53. *EdJ*, juin 1778, p. 241. Ce poème a été publié dans le *Journal de Paris*, 6 avril 1778 et le *Journal encyclopédique*, mai 1778, p. 104 ; puis réédité dans les *Poésies de Voltaire*, *op. cit.*, t. V, p. 333. Voir G. Bengesco, *Voltaire : Bibliographie de ses œuvres*, *op. cit.*, n° 1150 ; U. Kölving, *Provisional table of contents for The Complete works of Voltaire*, *op. cit.*, 80 : 911. Notons que le poème de Voltaire est publié à la suite de la « Lettre écrite à M. de Saint-Marc par M. de Voltaire, le lendemain du couronnement de son buste sur le théâtre de la Comédie », *EdJ*, juin 1778, p. 240-241. Cette lettre a été publiée dans le *Mercure de France*, avril 1778, p. 5-6. Voir Voltaire, *Correspondance and related documents*, *op. cit.*, p. 275 : Th.

- Besterman signale la première édition de cette lettre dans l'*Almanach des Muses*, 1779, p. 76.
54. *EdJ*, juin 1778, p. 273.
 55. *EdJ*, mai 1778, p. 296.
 56. *EdJ*, juillet 1778, p. 289-291. Cet article est initialement publié dans le *Journal de Paris*, 29 avril 1778, p. 474-476.
 57. *EdJ*, mai 1778, p. 262. Voir *Les Registres de l'Académie française 1672-1793*, *op. cit.*, t. III, p. 429-430 : « M. de Voltaire est venu à l'Académie sur les quatre heures. M. le Directeur et tous les académiciens présents ont été au-devant de lui dans la première salle. (...) Après cette lecture [Éloge de Despréaux] la Compagnie s'est levée, et M. de Voltaire est sorti en lui réitérant avec les expressions les plus vives tous ses remerciements. »
 58. *EdJ*, juillet 1778, p. 270-271.
 59. *Ibid.*, p. 271-272.
 60. *Ibid.*, p. 264.
 61. J. Stern, *Belle et bonne : une fervente amie de Voltaire (1757-1822)*, *op. cit.*, p. 78.
 62. 1778, IV, p. 499 ; extrait réédité dans l'*EdJ*, juillet 1778, p. 263.
 63. *EdJ*, juillet 1778, p. 263-264 ; poème publié dans le *Journal encyclopédique*, 1778, IV, p. 499-500. Voir G. Bengesco, *Voltaire : Bibliographie de ses œuvres*, *op. cit.*, n° 836 ; *Poésies de Voltaire*, *op. cit.*, t. III, p. 115-116 ; U. Kölving, *Provisional table of contents for The Complete works of Voltaire*, *op. cit.*, 80 : 605.
 64. *Œuvres du marquis de Vilette*, *op. cit.*, p. 316.
 65. *EdJ*, novembre 1778, p. 264. Voir Palissot, *Éloges de Voltaire*, Paris, J.-F. Bastien, 1778, p. 96 : « M. Le Brun, toujours pénétré des mêmes sentiments pour M. de Voltaire, a fait sur la mort de ce grand homme ces quatre vers dignes du sujet, et dont le dernier a paru sublime » ; S. Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, *op. cit.*, p. 290.
 66. *EdJ*, avril 1778, p. 84.
 67. Voir l'*EdJ*, octobre 1778, p. 420-421.
 68. Avril 1778, p. 120. Sur cette épître, voir P. Conlon, *Le Siècle des Lumières*, *op. cit.*, 78 : 246.
 69. Voltaire, *Correspondance and related documents*, *op. cit.*, p. 280 : lettre de Saint-Marc à Linguet, 1^{er} avril 1778. Voir D. Roche, « Voltaire, du voyage à la philosophie », *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIIIe-XXIe siècles*, Oxford, Voltaire Foundation, Studies on Voltaire and the eighteenth century, 2008/04, p. 58-59.

Roucher dans l'*Esprit des journaux* : une poésie en quête de renouvellement

MARIE BREGUET (PARIS)

Le XVIII^e siècle se passionne pour la poésie. La plupart des périodiques réservent une place importante aux textes poétiques. *L'Esprit des journaux* ne déroge pas à la règle. Il propose ainsi non seulement des poésies fugitives mais aussi de longues analyses de poèmes parmi les comptes rendus d'ouvrages qui constituent l'essentiel de ses pages, enfin il donne la liste des nouveautés. Le cas du poète Roucher (1745-1794) est exemplaire à cet égard : on le retrouve dans ces diverses catégories. À travers lui, on peut voir comment s'élaborait *l'Esprit des journaux*, recueil d'articles de diverses provenances avec un minimum d'aménagements et de corrections.

Les sélections de morceaux poétiques et de critiques ayant trait à Roucher sont toutes déjà parues dans d'autres périodiques. On perçoit l'orientation et la sensibilité de *l'Esprit des journaux* à travers le choix des articles le concernant. Comparer ce choix avec celui qui fut réservé à d'autres poètes, comme Le Mierre (1733-1793), par exemple, qui publia les *Fastes*, un an à peine avant les *Mois* de Roucher, permet sans doute de mieux comprendre l'ouverture de cet organe de presse aux idées nouvelles et à une certaine modernité.

La première apparition de Roucher dans *l'Esprit des journaux* date du mois de février 1777, sous la rubrique « Poésies fugitives », aux

pages 228 à 230. En tête du morceau et non à la fin comme il est habituel, est clairement précisé : « Article extrait du *Journal de Paris*. » Il s'agit du deuxième article emprunté par le périodique liégeois au *Journal de Paris* nouvellement créé¹. La présentation de la pièce poétique est placée entre guillemets. C'est en effet la reprise d'un texte paru en tête du numéro du dimanche 5 janvier 1777, sous la rubrique « Belles-Lettres ». Trois semaines séparent les deux parutions qui ont pour objet de donner un avant-goût des *Mois*, poème en douze chants, en cours d'élaboration, et dont Roucher multiplie les lectures dans les salons parisiens depuis 1775. On remarque quelques modifications de détails : alors que le *Journal de Paris* a opté pour le nom de Roucher, *l'Esprit des journaux* donne celui de Rocher. Cette différence mérite que l'on s'y arrête. Il faut savoir que Jean-Antoine Roucher est né à Montpellier sous le nom de Rocher en 1745. Il est arrivé dans la capitale française à l'âge de vingt ans, où il bénéficia du soutien de l'abbé Gros de Besplas, et publia son premier poème, en 1770, sous ce même nom de Rocher. Quatre ans plus tard, il adoptait le nom de Roucher, fidèle à la prononciation méridionale, à l'occasion de son mariage, le 21 février 1774. Il signerait dorénavant du nom de Roucher. Pourquoi *l'Esprit des journaux* a-t-il repris le nom de Rocher et n'a pas conservé celui de Roucher utilisé par le *Journal de Paris* ? Est-ce une erreur typographique ? Est-ce pour se conformer à un usage, le poète s'étant d'abord fait connaître sous le nom de Rocher ?

Deux légères corrections ont été apportées à la présentation du morceau poétique. Dès la première phrase, « les vers dont nous allons enrichir cette Feuille » est remplacé par « les vers que nous allons transcrire ». Puis une erreur qui s'était manifestement glissée dans le *Journal de Paris* est rectifiée : le mot « matière » est remplacée par le mot « nature » plus adéquat, dans la phrase suivante : « Cet Ouvrage, riche et fécond comme la *nature* dont il embrasse tous les grands phénomènes, s'élève par un style brillant et pittoresque à la hauteur du sujet. »

La même exactitude se remarque dans la transcription du morceau, ponctuation y comprise, mises à part deux modifications qui n'altèrent pas le sens bien au contraire. L'extrait présenté comme appartenant au mois d'octobre allait se retrouver dans le mois de novembre de la

version imprimée et serait introduit comme un enseignement de Pythagore². Sur les quarante-deux vers, dix-huit seraient revus et corrigés, soit près de la moitié d'entre eux. Dans le *Journal de Paris* du 1^{er} février 1777, fut insérée une lettre du poète pour protester contre l'excès d'éloges, dont ce fragment avait bénéficié en avant-première.

Le Public est un juge sévère qui se prévient contre les sollicitations ;
d'ailleurs quelle idée trente ou quarante Vers peuvent-ils donner
d'un long Poème ? Ces sortes d'Ouvrages ne valent que par un
grand ensemble, où les détails tirent leur prix de leur place, et
rachètent les négligences par quelques beautés³.

Nul écho de cette lettre dans l'*Esprit des journaux* !

La publication du morceau est intéressante à plus d'un titre. Elle nous renseigne sur un état intermédiaire des *Mois* que nous ignorions sans cela. Elle permet en outre de dater avec plus de précision le seul manuscrit, non autographe, qui subsiste encore, des *Mois*, et que François Moureau a présenté en 1985 dans les *Cahiers Roucher-André Chénier*. Cette copie, selon toute vraisemblance destinée à Cabanis, fut réalisée entre 1776 et 1777. Le morceau publié dans le *Journal de Paris* et l'*Esprit des journaux*, donné comme un extrait du mois d'octobre, ne peut être qu'une version antérieure. En effet le mois d'octobre du manuscrit Cabanis ne contient déjà plus le passage. Cela peut nous amener à penser que la copie manuscrite fut probablement réalisée dans l'année 1777. Le poète devait être en train de recomposer le mois de novembre, l'un des deux chants à ne pas figurer dans le manuscrit. Novembre et janvier manquent en effet. Est-ce une coïncidence ? Ce furent dans ces deux mois que la censure exigea la suppression d'un certain nombre de vers : l'éloge de Dupaty, magistrat du parlement de Bordeaux, engagé dans l'affaire des Trois Roués, et l'indignation provoquée par le refus de sépulture à Voltaire, ces derniers vers n'ayant pu être composés qu'après la mort du grand homme en mai 1778. Jusqu'à la fin, Roucher ne cessa de revoir et corriger son texte. En février 1777, l'*Esprit des journaux*, à la suite du *Journal de Paris*, situe l'extrait dans son contexte primitif du mois d'octobre : « (...) après

nous avoir peint les beautés de la campagne flétries par les vents, les brouillards et les pluies, après nous avoir montré que tous les Êtres doivent s'altérer et périr, [Roucher] oppose à ce tableau, le tableau sublime de leur reproduction. »

Rien ne s'anéantit, non rien ; et la matière
 Comme un fleuve éternel roule toujours entière.
 Qui pourrait au grand tout fournir des aliments,
 Si les êtres, détruits jusqu'en leurs éléments,
 Du néant chimérique étaient jamais la proie ?
 Cet azur, que l'éther sur nos têtes déploie,
 Ces lampes dont l'éclat brille aux voûtes des airs,
 Du profond Océan les immenses déserts,
 L'essaim brillant des fleurs ramenés [*sic*] par Zéphire,
 Ces rochers, dont les flancs sont veinés de porphyre,
 Et ces vieilles forêts aux rameaux chevelus ;
 Tout enfin, dès longtemps ne serait déjà plus,
 Si, de ses propres suc, tout ne pouvait renaître.
 Ne crains point que jamais les germes de ton être,
 D'une éternelle mort puissent être frappés :
 Non, tes premiers esprits, de la tombe échappés,
 À des êtres encor iront prêter la vie.

Vois-tu, lorsqu'à sa table un ami te convie,
 Vois-tu de main en main passer rapidement
 La fougère, où pétille un breuvage écumant ?
 Eh bien ! de l'univers ce banquet est l'image :
 Du flambeau de la vie on s'y prête l'usage.
 Les prés et les forêts, les champs et les coteaux,
 À la jeune Brebis livrent leurs végétaux ;
 La Brebis à nos corps fournit leur nourriture ;
 Du Lion, du Vautour nos corps sont la pâture ;
 Et comme nous enfin le Lion, le Vautour,
 À la terre rendu [*sic*], la nourrit à son tour.
 Aujourd'hui que les vents, aux fougueuses haleines,
 Du bruit de leurs combats font retentir nos plaines,

Déshonorent le front du huitième des mois,
 Et viennent lui ravir la parure des bois,
 Nos regards attristés contemplant ce ravage :
 Mélancoliquement, le long de ce rivage,
 Nous foulons à regret ces feuillages séchés,
 Par l'aquilon jaloux, de leur tige arrachés.
 Il changera pourtant ce tableau monotone,
 Et le printemps naîtra des débris de l'automne :
 Oui, ces feuilles, naguère ornement des forêts,
 Se transformant bientôt en fertiles engrais,
 De leurs suc immortels iront former encore
 Le panache ondoyant, dont l'arbre se décore, etc.

Afin de justifier cette imitation de Lucrèce dans le poème définitif, Roucher allait donner en notes une partie du texte latin et une longue explication⁴. Il s'efforçait ainsi de légitimer son emprunt et de répondre à une éventuelle accusation de matérialisme voire d'athéisme. Le choix de ce morceau n'est sans doute pas innocent ! Il ne fut pas sélectionné au hasard. Le caractère sulfureux que pouvait alors revêtir cet extrait fut implicitement souligné par le poète dans les remarques de la version finale. Sans le nommer précisément, il empruntait un intéressant développement au *Système de la Nature* de d'Holbach, ouvrage interdit lors de sa parution en 1770. Arrêtons-nous un instant à ce commentaire, exemple type de l'importance des notes et du caractère résolument engagé du poème.

« La Nature, dit un Écrivain Philosophe, est dans un mouvement continu : aucune de ses parties n'est dans un vrai repos ; c'est un tout agissant, dans lequel sans mouvement rien ne pourrait se produire, rien ne pourrait se conserver. Les éléments des corps que nos sens ne nous montrent jamais purs, étant mis continuellement en action les uns par les autres, toujours se combinant et se séparant, s'attirant et se repoussant expliquent la formation de tous les Êtres, et font que la Nature, semblable au phœnix, renaît continuellement de ses cendres. En effet les animaux, les plantes et les minéraux

rendent au bout d'un certain temps à la masse générale des Êtres, au magasin universel, les éléments ou principes qu'ils ont empruntés. La Terre reprend alors la portion du corps dont elle fait la base et la solidité : l'Air se charge des parties analogues à lui-même, et de celles qui sont les plus subtiles et les plus légères : l'Eau entraîne celles qu'elle est propre à dissoudre : le Feu rompt ses liens, se dégage pour aller se combiner avec d'autres corps. Les parties élémentaires de l'animal ainsi désunies, dissoutes, élaborées, dispersées vont former de nouvelles combinaisons : elles servent à nourrir, à conserver ou à détruire de nouveaux Êtres, et entre autres des plantes, qui parvenues à leur maturité, nourrissent et conservent de nouveaux animaux. Ceux-ci subissent à leur tour le même sort que les premiers⁵. »

Mais c'est dans Lucrèce qu'il faut voir ce principe de Physique développé d'une manière brillante. Ce Poète, que les nôtres n'étudient pas assez, et qu'ils regardent comme bien inférieur à Virgile dans tout ce qui n'est point Philosophie, leur prouvera dans le morceau que je vais citer, que s'il le cède à son successeur quant à la grâce et à l'harmonie des vers, il l'emporte du moins sur lui par la grandeur, la force et la hauteur des images.

Tel est le fond riche et brillant, d'où j'ai tiré le tableau de la destruction et de la reproduction successive et éternelle des Êtres. Je n'en ai pas conclu, il est vrai, comme Lucrèce, que le Monde entier sera détruit un jour ; c'est une inconséquence dans notre Poète : il prouve, il démontre aux yeux et à l'esprit que tout se régénère et revit par la Mort, et lorsque ce développement devrait le conduire à une existence de l'Univers toujours la même, il n'y voit que la fin de toutes choses. Pour nous, si nous croyons à cette dissolution universelle, ce n'est point sur le témoignage de notre raison et de nos sens qui la démentent mais en écoutant celui de la révélation : sa voix nous enseigne que l'Intelligence suprême, par un acte exprès de sa volonté, détruira ce magnifique ouvrage, qu'il ne lui a plu de créer que pour un temps. Il est à remarquer cependant que cette croyance du Monde qui doit finir, et finir par le feu, était répandue dans l'Antiquité, soit, comme le veulent certains Interprètes, que les

Hommes l'eussent reçue par tradition des enfants de Noé, soit plutôt qu'elle fût un effet des grandes catastrophes et des embrasements qui avaient déjà plus d'une fois bouleversé ce globe. Les Poètes qui ont toujours saisi avidement ce qui pouvait leur fournir de grands tableaux, n'ont pas manqué de nous représenter ce dernier état du Monde, comme nous le représentent encore aujourd'hui nos Livres et nos Docteurs Sacrés.

*Esse quoque in fati reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque regia coeli
Ardeat, etc.* (Métamorph. lib. I⁶)

Avec prudence mais non sans ironie, le poète se retranche derrière l'autorité des textes sacrés pour se dédouaner de toute accusation matérialiste. Dans l'extrait présenté en 1777, il n'est évidemment pas question de ce long développement qui permet d'entrevoir l'assise intellectuelle du poème.

Le deuxième fragment des *Mois* que publia, toujours en avant-première, l'*Esprit des journaux*, en juillet 1779, ne se réfère explicitement à aucun autre périodique. Néanmoins, il est manifestement repris cette fois-ci du *Journal encyclopédique* du mois de mai précédent (p. 487-491). Deux mois séparent les deux parutions. Dans la présentation qui accompagne le texte poétique, on relève trois modifications dont deux suppressions pures et simples. Est-ce dans un souci de neutralité ou de concision ? Une appréciation trop sentimentale et une phrase entière sont gommées.

Ce poème, annoncé depuis quelques temps avec une sorte d'estime, entendu en partie dans plusieurs cercles, et toujours applaudi avec transport, aurait déjà dû paraître. (...) Nous croyons inutile de relever ici les beautés touchantes de ce morceau, qu'on ne peut lire les larmes aux yeux.

Ce dernier ajout : « qu'on ne peut lire les larmes aux yeux » a été retiré ainsi que la phrase suivante : « Nous y reviendrons quand nous rendrons un compte détaillé de ce poème. »

La première appréciation faisait peut-être allusion à un événement parisien dont l'*Esprit des journaux* n'avait que faire. En effet une expérience comme le siècle des Lumières les affectionnait avait été mise en œuvre chez Marmontel. Roucher avait lu la prière du laboureur (*Mois*, I, v. 312-334) devant un vigneron et ce dernier avait été ému aux larmes : « Deux ruisseaux de larmes coulaient de ses yeux pendant cette lecture⁷. » Quant à la dernière phrase, le rédacteur aurait pu la conserver puisqu'il allait effectivement donner le compte rendu du poème moins d'un an plus tard, compte rendu qu'il emprunterait d'ailleurs à ce même *Journal encyclopédique*. Enfin dans la présentation d'un des passages : « Nous nous rappellerons encore ces vers sur la sensitive » comme si le commentateur parisien les avait entendus lui-même, lus par l'auteur, est remplacé par la formule plus impersonnelle : « Nous citerons encore ces vers sur la sensitive. »

Les cinq morceaux poétiques, tirés des *Mois*, non encore parus, sont fidèlement retranscrits dans l'ordre suivant : l'exposition du poème, la prière du laboureur, la vocation du poète, l'épisode de la sensitive, enfin l'éloge du ministre Turgot.

Les trente-deux vers de l'invocation sont rigoureusement semblables à ceux du *Journal encyclopédique* et présentent les mêmes deux corrections par rapport au texte imprimé de l'édition originale : vers 5, l'apocope sur l'adverbe « encore » qui n'avait pas lieu d'être, est abandonnée à juste titre, et vers 14, « Et d'un fleuve tombant par bruyantes cascades » remplace « Et du fleuve tombant par bruyantes cascades ». Les autres morceaux reproduits sans variantes, reprennent divers passages du premier chant, mois de mars : la vocation du poète (vers 180-181 et 197-219), la prière du laboureur (vers 312-334 du chant 1), l'éloge de Turgot (vers 474-484 qui terminent le chant 1), et un extrait du chant 3, mois de mai, une partie de l'épisode de la sensitive inventée par Roucher sur le modèle des *Métamorphoses* d'Ovide.

La même appréciation finale clôt la publication de ces quelques échantillons du poème :

Nous avons cru ces différents morceaux dignes de justifier la réputation dont jouit d'avance le poème des *Douze Mois*, honoré déjà

des suffrages les plus distingués, et nous attendons avec impatience le moment où l'ouvrage entier, en paraissant, méritera sans doute ceux du public, à qui seul il appartient de distribuer la gloire.

Il fallut attendre huit mois aux lecteurs de l'*Esprit des journaux* pour voir enfin annoncer dans le « Catalogue des Livres nouveaux », en avril 1780 : « *Les Mois, poème en douze chants*, par M. Roucher, 2 vol., in-4°. grand papier, figures. Le même, 4 vol. in-12. Petit format sans figures, brochés. Paris, chez Pissot, Le quai des Augustins. » *Les Mois* sont effectivement parus le 21 février précédent, chez Quillau, imprimeur de SAS Monseigneur le Prince de Conti, sous la date de 1779, mais c'est bien le libraire Pissot qui est chargé de leur distribution. Remarquons-le au passage : il n'est pas encore question d'une éventuelle édition belge. En juillet suivant, deux mois plus tard, le périodique liégeois fait paraître un long compte rendu du poème, emprunté encore et, cette fois-ci explicitement, au *Journal encyclopédique*, numéros des 15 avril, 1^{er} et 15 mai. En effet l'*Esprit des journaux* rassemble en un seul article ce qui était paru en trois livraisons dans le *Journal encyclopédique*.

Autre particularité de l'*Esprit des journaux*, il signale non seulement les deux éditions officielles parisiennes, 2 vol., in-4°, et 4 vol., in-12, mais aussi la contrefaçon réalisée à Liège par Lemarié, libraire, à la couronne, sous la tour de Saint-Lambert, 1780. Cette dernière édition a fait l'objet d'une étude circonstanciée par Lucienne Strivay, en 1980, aussi bien dans les *Cahiers Roucher-André Chénier* que dans l'ouvrage collectif, *Livres et Lumières au pays de Liège*⁸. Cette édition pirate avait l'impardonnable défaut d'avoir supprimé la quasi-totalité des notes qui accompagnaient le poème, et de les avoir réduites à « des explications insignifiantes ». Faute grave, erreur d'appréciation fatale puisque ces notes étaient aussi abondantes que le texte poétique proprement dit et lui étaient aussi indissociables que la tête du corps ! Dès qu'il eut connaissance de cette impression clandestine, Roucher adressa à divers journaux une lettre de protestation véhémement. Datée du 29 août 1780, la première parut dans le *Journal de Paris*, le 5 septembre 1780, la seconde dans le *Mercure de France*, le 16 septembre, enfin la troisième

dans le *Journal encyclopédique* d'octobre 1780, cette fois-ci datée du 10 septembre. Si l'envoi fut modifié à chaque fois, le contenu de la lettre demeurerait inchangé. En voici quelques extraits :

Il s'est déjà répandu furtivement dans Paris et dans les Provinces, une contrefaçon en 2 vol. in-12 du Poème des Mois, portant à la tête du premier volume, à Liège, chez Lemarié, à la Couronne, sous la Tour de S. Lambert ; et à la fin du deuxième, *fini d'imprimer, pour la troisième fois, le 2 Juin 1780.*

Si cette Édition était conforme aux deux Éditions faites à Paris, je me tairais, bien convaincu de l'inutilité d'une réclamation contre un brigandage étranger, que toute la vigilance des Magistrats ne peut réprimer ; mais l'Éditeur ne s'est pas contenté de violer les droits sacrés de la propriété ; il a mutilé, tronqué, altéré l'Ouvrage, en le réduisant à moitié, sans toutefois en avertir le Public, qui, en achetant sa contrefaçon, croit acquérir l'Ouvrage tel qu'il est sorti de mes mains. (...) Parmi les morceaux de prose considérables qu'on lit dans les Éditions originales, vous aviez distingué, MM., une dissertation sur le Divorce, une autre sur l'Esclavage des Nègres, une troisième sur la Poésie hébraïque, et surtout quatre Lettres de M. J. J. Rousseau qui n'avaient pas encore été publiées. Le Contrefacteur les a faits disparaître. Ce n'est pas tout MM., il m'a imprimé avec tant de maladresse, qu'il a conservé des remarques entières où je renvoie à d'autres remarques, et ces dernières se trouvent supprimées⁹. (...)

Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur cette affaire minutieusement étudiée par Lucienne Strivay. Deux choses à ajouter cependant. Le libraire François Lemarié figure sur la liste des souscripteurs des *Mois*, pour deux exemplaires, édition de luxe, cela va sans dire. Il ne put recevoir les deux volumes avant la fin du mois de février, puisque leur parution fut retardée jusqu'au 21 de ce mois. Il se mit donc au travail très rapidement pour que l'édition pirate fût prête, le 2 juin suivant, comme annoncé à la fin du deuxième volume. D'autre part, il reprit le texte de l'Approbation du censeur Cardonne, datée du 9 juillet 1779,

comme s'il voulait donner à sa propre édition un semblant de légitimité. Il ne négligea rien pour laisser entendre qu'il s'agissait d'une édition avouée par l'auteur, la troisième, avec des corrections. On comprend la colère de Roucher. Ironie supplémentaire : les deux passages censurés et laissés délibérément en blanc par le poète bénéficiaient chacun d'une petite note vengeresse, totalement absente de l'édition officielle. Pour les vers sur Dupaty en novembre, on lit en effet : « Si le lecteur était mécontent de cette lacune, qu'il s'en prenne à la police » (t. II, p. 69) ; et pour les vers sur le refus de sépulture à Voltaire, en janvier : « Si le lecteur était encore mécontent de cette lacune, qu'il s'en prenne à la Sorbonne. Au reste, on a laissé ces vides, afin de pouvoir restituer à la main les passages, si on les découvrait » (t. II, p. 119). On voit mal l'auteur ajoutant une petite note perfide à ce qui était déjà perçu comme une provocation à l'égard du pouvoir. Le silence convenait à ces pages laissées blanches et parlait mieux que la moindre annotation. Le contrefacteur quant à lui ne put s'empêcher d'écrire en toutes lettres ce que chacun pensait tout bas.

L'Esprit des journaux servit à faire connaître cette parution non autorisée. Il ne fut fait aucune allusion à l'autre contrefaçon des *Mois*, imprimée à Mons par H. Hoyois, et cette fois-ci conforme à l'original avec les notes. Le commentaire publié par *L'Esprit des journaux* sur trente-six pages était repris intégralement du *Journal encyclopédique*, avec d'infimes corrections qui le plus souvent modèrent l'enthousiasme du premier critique et adaptent si nécessaire le texte au nouveau périodique.

Le choix de *L'Esprit des journaux* est révélateur de l'intérêt que son rédacteur portait à Roucher et de l'opinion favorable qu'il voulait donner de l'ouvrage. La réception des *Mois* provoqua en effet une violente polémique dont les journaux parisiens se firent l'écho : le *Journal de Paris* dès le 3 mars, le *Mercur de France* dès le 4 mars puis *l'Année littéraire* peu après, pour ne citer que les plus importants¹⁰. Dans ce concert discordant, le *Journal encyclopédique* tint une place à part ; il entreprenait « une défense serrée¹¹ » du poème, reprise par *L'Esprit des journaux*.

Le critique passe rapidement sur les défauts qui « n'ont pu, d'après lui, affaiblir le sentiment des beautés répandues [« en foule », avait ajouté le *Journal encyclopédique*] dans cet ouvrage ; et nous ignorons comment on peut parler avec mépris ou dénigrement d'un talent rare [« si rare » avait dit le *Journal encyclopédique*], et d'une production distinguée [« si distinguée », avait encore dit le *Journal encyclopédique*]. Il nous semble que notre indulgence (si ce mot même n'est pas déplacé, quand elle se change quelquefois en admiration) sera entièrement justifiée de nos lecteurs, lorsque nous leur aurons présenté une partie des beautés de ce poème, en suivant l'auteur dans sa marche tracée par le sujet lui-même ». On est loin des atermoiements, des gênes exprimées par Imbert dans le *Mercur de France* ou par le critique du *Journal de Paris*, tous amis de Roucher mais embarrassés dans leur mission de juges impartiaux. Ici, aucun état d'âme, un enthousiasme sincère et presque sans mélange, avec toutefois, plus de sobriété dans l'*Esprit des journaux*.

En voici un nouvel exemple (p. 143), au sujet du chant 8, Octobre, à propos des « idées sombres et mélancoliques qu'inspire la destination de ces chênes antiques qui ont vu passer plusieurs générations, des platanes qui ont couvert de leur ombrage les plaisirs des buveurs et des amants ; de ces sapins des Pyrénées qui ont vu le passage des Pompée, des César, et qui tressaillent d'orgueil » lorsque Louis XIV « choisit dans ses neveux un monarque à l'Espagne » : « Ces idées nobles et imposantes, liées aux sentiments qu'elles font naître, sont développées avec une richesse et une abondance vraiment poétiques, qui font pardonner quelques rapprochements un peu forcés, quelques défauts d'ordre et de liaison, qu'on a reprochés à l'auteur », ajoute l'*Esprit des journaux*, là où le *Journal encyclopédique* avait écrit « qui disparaissent dans l'effet général de ce morceau, qui termine le chant¹² ».

Les deux périodiques ne cachent pas ce qui fut alors perçu comme les deux principaux défauts de la poétique et de la rhétorique de Roucher : la désarticulation de l'alexandrin et la faiblesse des transitions. Mais ces imperfections ne leur semblent pas étouffer la richesse et la valeur de l'ouvrage. L'intérêt de l'article du *Journal encyclopédique*, repris dans l'*Esprit des journaux* est de mettre délibérément sous les

yeux du lecteur les beautés du poème, sans les couper néanmoins de l'unité d'ensemble. C'est un guide de lecture dont l'objet est de donner envie de lire les *Mois* sans s'inquiéter des avis contraires.

L'accueil réservé aux *Fastes* de Le Mierre, parus en juin 1779, met encore mieux en valeur le traitement de faveur dont bénéficia Roucher dans l'*Esprit des journaux*. Les *Fastes ou les Usages de l'année*, dont on a conservé en mémoire le vers fameux, « Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes », offrent une parenté intéressante avec les *Mois* : un long poème descriptif de seize chants ; une succession de tableaux qui suivent l'année de janvier à décembre, à peu près quatre chants par saisons ; la vocation universelle du poème ; un éloge prononcé de l'agriculture ; un plaidoyer contre l'esclavage¹³. Plusieurs différences de taille : Le Mierre était un homme de lettres déjà connu comme dramaturge et comme poète et sa présence dans les colonnes du périodique beaucoup plus fréquente ; au déisme déclaré et au paganisme antique des *Mois* s'oppose le christianisme éclairé des *Fastes* ; les notes du premier poème sont beaucoup moins abondantes que celles du second. L'engagement philosophique de Le Mierre demeurait plus discret.

De la même façon que pour Roucher, à deux reprises, l'*Esprit des journaux* emprunta au *Journal encyclopédique* des extraits en avant-première, en octobre et novembre 1776. Mais dans le compte rendu du poème, en octobre 1779, il opéra différemment. Il reprit deux articles pour les fondre adroitement : l'un était tiré du *Journal de Paris*, 1^{er} juillet 1779, et l'autre de l'*Année littéraire*, tome IV de l'année 1779. Ces deux périodiques de sensibilité opposée, se rejoignaient dans leurs critiques qui ne ménageaient ni les *Fastes* ni leur auteur. Les reproches dominent les éloges.

L'*Esprit des journaux* donne un écho apaisé des agitations littéraires parisiennes. Dans le cas de Roucher, il prend ouvertement sa défense. Il manifeste une réelle volonté de faire connaître ce nouveau poète qui a soulevé les passions dans la capitale française. Sensible à ses efforts de renouvellement, aussi bien par le sujet que par les moyens poétiques mis en œuvre, il participe à sa promotion. Dans le cas de Le Mierre, son engagement a été plus mitigé. Mais Le Mierre,

homme de lettres reconnu déjà, avait sans doute moins besoin de l'indulgence du public. Toujours est-il que dix ans avant la Révolution française, ces deux poètes « véhiculaient les aspirations profondes, les nostalgies et les rêves d'une époque de mutation¹⁴ » dont l'*Esprit des journaux* était sans nul doute l'ardent propagateur.

ANNEXE

L'Esprit des journaux, juillet 1780, p. 144-146

Dans le 9^e chant, consacré au mois de Novembre, on trouve d'abord les premiers tableaux attristants que présente l'automne. (...) L'auteur peint le ravage de la pluie et des inondations. (...) On a admiré le morceau suivant sur la reproduction des êtres. Il était déjà connu (*) mais l'auteur y a fait d'heureux changements, d'après les conseils éclairés de ses amis.

Rien ne s'anéantit, non rien ; et la matière,
 Comme un fleuve de feu¹⁵, roule toujours entière.
 Qui pourrait au grand tout fournir les¹⁶ aliments,
 Si les êtres, détruits jusqu'en leurs éléments,
 Du néant *chimérique* étaient jamais la proie ?
 Ce vêtement de feu que le soleil déploie,
 Mars, Vénus et Phébé, Mercure et Jupiter,
 Errants avec Saturne aux plaines de l'Ether,
 Nos fleurs, nos grains, nos fruits, éclos au doux zéphyr,
 Et ces rocs dont les flancs sont veinés de porphyre,
 Et ces vieilles forêts aux rameaux chevelus ;
 Tout l'ouvrage des dieux enfin ne serait plus,
 Si de sa propre cendre il ne pouvait renaître.
 Je mourrai ; cependant les germes de mon être,
 D'une éternelle mort ne seront point frappés.
 Non, de la tombe un jour mes esprits échappés,
 Soutiens d'un autre corps, y nourriront la vie.
 Vois-tu, lorsqu'à sa table un ami te convie,
 Vois-tu de main en main passer rapidement
 La fougère où pétille un breuvage écumant ?

Eh bien, de l'univers ce banquet est l'image :
 Du flambeau de la vie on s'y prête l'usage.
 Les prés et les forêts, les champs et les coteaux,
 À la jeune brebis livrent leurs végétaux ;
 La brebis à nos corps fournit leur nourriture ;
 D'un peuple dévorant nos corps sont la pâture ;
 Et, comme nous, enfin ce peuple qui périt,
 À la terre rendu, de ses suc la nourrit.
 Aujourd'hui que les vents, à la bruyante haleine,
 Ont d'un voile grisâtre enveloppé la plaine,
 Et courbant, fracassant le front noirci des bois,
 Vont laisser sans honneur le neuvième des mois,
 Nos regards attristés contemplant ce ravage ;
 Mélancoliquement, le long de ce rivage,
 Nous foulons à regret ces feuillages séchés,
 Par l'aiglon jaloux de leur tige arrachés.
 Il changera pourtant ce tableau monotone,
 Et le printemps naîtra, des débris de l'automne :
 Oui, ces feuilles, naguère ornement des forêts,
 Se transformant bientôt en fertiles engrais,
 De leurs suc immortels iront former encore
 Le panache ondoyant, dont l'arbre se décore.
 Oh ! Que, sans peine alors, dans les bois renaissants,
 Nous oublierons l'automne et ses jours languissants !
 (*) Voyez le journal de *février* 1777, p. 228.

NOTES

1. Parmi les fondateurs du *Journal de Paris*, dont le premier numéro parut le 1^{er} janvier 1777, figure Louis d'Ussieux, un ami intime de Roucher. Le premier article repris de ce quotidien par l'*Esprit des journaux* concerne les cérémonies du rite syrien, à l'occasion de la venue d'un prélat maronite à Paris. Il est placé en tête des « Mélanges », p. 191-192 du même volume de février 1777.
2. *Les Mois*, Paris, Quillau, 1779, éd. in-4°, t. II, p. 129-131, chant IX, v. 33-74.

3. *Journal de Paris*, samedi 1^{er} février 1777, p. 1 : « Lettres à l'un des Auteurs du Journal de Paris. De Montfort-l'Amaury, ce 10 Janvier 1777. »
4. *De natura rerum*, I et V. Pour permettre la comparaison des deux versions de Roucher, est donné, en annexe, le morceau tel qu'il fut publié par l'*Esprit des journaux* en juillet 1780.
5. Dans cette citation entre guillemets, Roucher réunit quatre courts passages, tirés des 2^e et 3^e chapitres de la première partie du *Système de la Nature*, en les adaptant très légèrement. Cf. *Système de la Nature ou des Lois du monde physique et du monde moral*, éd. Jean-Pierre Jackson, Paris, Coda, 2008, p. 19, 24, 25 et 30.
6. *Métamorphoses*, I, 256-258, trad. Ange-François de Saint-Ange (1808) : « Il se souvient encor qu'un temps est annoncé, / Où d'un embrasement le monde menacé / Verra cieus, terres et mers, tous consumés... »
7. Grimm, Diderot, Raynal, Meister, *Correspondance littéraire*, août 1778, éd. Maurice Tourneux, t. XII, Paris, Garnier frères, 1880, p. 156.
8. Lucienne Strivay, « Une approche de la réception liégeoise du poème des *Mois* », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 1, 1980, p. 25-44. *Idem*, « J.-A. Roucher : *Les Mois*, Liège, F. Lemarié, 1780. Petites questions à la librairie et à la censure », *Livres et Lumières au pays de Liège*, Liège, Halbart-Desoer, 1980, p. 237-261. Cet article est rapidement évoqué par Daniel Droixhe dans *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 235-236.
9. *Journal de Paris*, mardi 5 septembre 1780, « Lettre de M. Roucher Aux Auteurs du Journal. De Montfort-l'Amaury, ce 29 Août 1780. », p. 1 009.
10. Sur la réception des *Mois*, voir l'article de Georges Buisson, « Roucher après les *Mois* : Une "réputation étouffée" ? I. L'année 1780 », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 5, 1985, p. 127-178.
11. Lucienne Strivay, « Une approche de la réception liégeoise du poème des *Mois* », *op. cit.*, p. 32.
12. *Journal encyclopédique*, 1^{er} mai 1780, p. 457.
13. Sur les *Fastes*, voir Édouard Guitton, *Jacques Delille (1738-1813) et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Paris, C. Klincksieck, p. 292-296.
14. Roland Mortier, « Prélude à la fête révolutionnaire : la "fête bocagère" dans la poésie descriptive de la fin du XVIII^e siècle », *Les fêtes de la Révolution*, colloque de Clermont-Ferrand (juin 1974), actes recueillis et présentés par Jean Ehrard et Paul Viallaneix, Paris, Société des Études Robespierriéristes, 1977, p. 76.
15. Var. *Les Mois*, 1779 : « éternel ».
16. Var. *Les Mois*, 1779 : « des ».

Les échos relatifs à Spa et à son rôle de diffusion culturelle dans l'*Esprit des journaux*

BRUNO BERNARD (BRUXELLES)

Ville d'eaux depuis le xvi^e siècle¹, jouissant d'une réputation internationale dès la seconde moitié du xvii^e, Spa, petite cité agreste de la Principauté de Liège, devient véritablement, au xviii^e siècle, selon l'expression consacrée, le « café de l'Europe² ». Toute l'aristocratie européenne s'y retrouve en effet à la belle saison, des Britanniques, sans doute les plus nombreux, aux sujets du tsar, tout comme d'ailleurs l'ensemble de la « bonne société » des pays environnants. Il est donc intéressant de se demander si l'*Esprit des journaux*, revue liégeoise, accorde à la cité thermale une place particulière en matière politique, diplomatique et culturelle.

Avant de répondre à cette question, quelques précisions sont nécessaires à propos du contexte intellectuel et culturel de la petite cité ardennaise dans les dernières décennies du xviii^e siècle. Disons-le tout de suite : si elle est alors incontestablement au firmament européen pour ce qui concerne les loisirs des classes aisées, Spa ne brille pas par contre du même éclat pour ce qui est des activités culturelles.

La première librairie n'y a ouvert ses portes qu'au milieu du siècle — son catalogue comprendra tout de même, en 1785, un bon millier de titres français et anglais —, et ce n'est qu'en 1762 qu'est venue s'y

adjoindre une imprimerie dont l'une des principales activités est l'impression périodique d'une *Liste des Seigneurs et Dames venus aux eaux minérales de Spa*, ouvrage fort utile aux curistes — ou *bobelins*, selon la terminologie locale — en mal de mondanités, comme d'ailleurs à l'historien d'aujourd'hui³.

Autre indice d'une sociabilité autre que purement mondaine, la création, en juin 1777, de la loge maçonnique l'*Indivisible*, dont le temple ouvre le 3 mai 1778 mais qui n'est officiellement installée que le 4 août 1779 par trois « frères » liégeois de la *Parfaite Intelligence*⁴. Sa composition, purement locale⁵ ne révèle toutefois aucun contact entre Spadois et bobelins étrangers.

Toute une sociabilité de loisirs se développe naturellement autour des sept fontaines présentes à Spa et dans ses environs immédiats, sur les promenades de Quatre-heures et de Sept-heures, dans le jardin des Capucins, lieu de rendez-vous plus intime⁶, mais aussi, le soir, dans les « salles d'assemblée » et de jeu que sont la Redoute, ouverte en 1762, le Waux-Hall (1770) et le salon Levoz (1787) ou bien, depuis 1766 et de façon plus sélective, au Club Anglais⁷. Se rencontrent dans la cité thermale, au fil des dernières décennies de l'Ancien Régime, de nombreux hommes d'État — parlementaires anglais et petits souverains allemands notamment —, mais aussi quelques intellectuels en vue. Ainsi, le 19 juillet 1781, l'empereur Joseph II et le prince Henri de Prusse, frère du roi Frédéric II, y partagent-ils un repas à l'hôtel du *Lion Noir* avec l'abbé Guillaume-Thomas Raynal — proscrit de France après la publication, avec l'aide de Diderot, d'une nouvelle édition sulfureuse de l'*Histoire des deux Indes* — et le baron Melchior von Grimm, principal rédacteur de la *Correspondance littéraire*, cette feuille manuscrite qui informe quelques grands souverains européens, abonnés privilégiés, des principales nouvelles littéraires et philosophiques de la capitale française.

À partir de 1790 environ, suite à la Révolution liégeoise et aux turbulences issues de la Révolution française, la cité spadoise entre dans une longue somnolence dont elle ne sortira pratiquement qu'au milieu du XIX^e siècle, à la faveur tant de l'essor économique que de la vogue du thermalisme qui envahit alors toute l'Europe. Il est donc sage, si

l'on analyse la place occupée par Spa dans les comptes rendus publiés par *l'Esprit des journaux* entre 1772 et 1818, de distinguer deux grandes périodes : celle de la pleine activité d'avant 1789 et celle de l'assoupissement, qui la suit.

L'examen systématique de cette production laisse apparaître quatre grandes thématiques associées, dans une mesure assez variable cependant, à l'évocation de la vie spadoise dans les colonnes de *l'Esprit des journaux* : le thermalisme ; le tourisme, les jeux et leurs aléas ; Spa comme lieu d'inspiration poétique et littéraire ; Spa comme lieu et vecteur de transmission culturelle

THERMALISME ET MÉDECINE

C'est surtout dans ses premières années de parution que *l'Esprit des journaux* évoque régulièrement la question de l'efficacité curative des eaux de Spa et du thermalisme en général, notamment à l'occasion de la parution répétée d'ouvrages de médecins. Ainsi annonce-t-il, le 15 janvier 1773, la réédition augmentée de *l'Essay on the Bath Waters* du médecin anglais William Falconer (1744-1824), originaire de Chester mais installé à Bath depuis 1770, et dont on souligne qu'il fait dans son ouvrage l'éloge des eaux de Spa et a été en contact avec le médecin de la ville d'eaux, Jean-Philippe de Limbourg⁸. De même évoque-t-on, le 30 mai 1774, *l'Advice to the People afflicted with the Gout* (1772) du médecin John Williams, lequel conseille aux malades de terminer leur traitement soit à Spa, soit à Pymont en Westphalie. Plus célèbre, le médecin vaudois Samuel Tissot (1728-1797) publie en 1774 ses *Observations sur l'efficacité des eaux de Spa* dont *l'Esprit des journaux* se plaît à noter « qu'elles ont rétabli son estomac » et qu'avec celles des petites cités hessoises de « Seltzer⁹ » et Schwalbach, il les considère comme les meilleures d'Europe à cet effet¹⁰. La question thermale est beaucoup moins évoquée par la suite dans les colonnes du périodique, sinon en 1787-1788 à l'occasion d'un débat relatif à la mention par Pline des eaux de « Tongres » que certains voudraient voir désigner, en fait, celles de Spa¹¹.

LE TOURISME, LES JEUX ET LEURS ALÉAS

Cela va de soi, il n'est pas question de laisser le curiste arrivant à Spa dans l'ignorance des distractions et curiosités qu'offrent la petite cité et ses alentours. Parmi les « guides touristiques » et autres mémentos disponibles, le plus célèbre, et sans doute le plus fiable, est certainement celui édité pour la première fois en 1763 par le médecin en chef de la ville d'eaux, Jean-Philippe de Limbourg : les *Nouveaux Amusemens des eaux de Spa*¹². En 1783¹³, l'*Esprit des journaux* signale la sortie d'une réédition augmentée de cet ouvrage — très complet et pas seulement « amusant¹⁴ » commente-t-on — et y revient plus longuement en mai de l'année suivante¹⁵.

À cette occasion, allusion est faite, à propos du « seizième amusement » décrit par J.-Ph. de Limbourg¹⁶, au problème de la sécurité et du maintien de l'ordre dans une ville d'eaux où la présence simultanée de richissimes aristocrates et de bourgeois aisés attire inévitablement des personnages « dangereux », « faux princes ou marquis », qui y voient de prometteuses perspectives d'escroquerie : « On pourrait citer nombre d'aventuriers démasqués à Spa en différents temps, comme le soi-disant prince Albaissi de Palestine » habillé à la turque et « reconnu comme prince en Allemagne et en Angleterre¹⁷ » mais qui, heureusement démasqué, dut quitter la ville dans les vingt-quatre heures. En 1810¹⁸, à l'occasion d'une traduction de l'allemand de l'*Histoire de Schinder Hannes et autres brigands, dits garotteurs ou chauffeurs, qui ont désolé les deux rives du Rhin et la Belgique, pendant les dernières années de la révolution*, est évoqué le passage à Spa du célèbre bandit allemand qui s'y est fait passer pour « un baron allemand ou un négociant hollandais¹⁹ ».

De même l'auteur attire-t-il l'attention²⁰ sur la nécessité particulière d'assurer le maintien de l'ordre sur les promenades comme dans les salles de jeu et d'assemblées, lieux où la dissipation générale peut toujours faire craindre des excès²¹, tâche dont se chargent heureusement, à Spa, rassure-t-on le lecteur, « une douzaine de soldats et deux bas officiers » secondés par « trois archers armés ». De plus, la nuit — devenue moins obscure depuis l'installation de réverbères, en 1778 — deux veilleurs font des rondes.

Les polémiques consécutives à l'ouverture du salon Levoz et à l'envoi par le prince-évêque, pour en obtenir la fermeture en juin 1787, de deux cents hommes en armes et de deux canons²², sont bien évidemment évoquées par l'*Esprit des journaux*. Notamment, en novembre 1790, à l'occasion de la parution d'un *Exposé de la Révolution de Liège en 1789, et la conduite qu'a tenue à ce sujet S. M. le roi de Prusse*²³, ouvrage publié par le diplomate prussien Chrétien Guillaume von Dohm (1751-1820) et à propos duquel le périodique s'interroge sur « la légalité des octrois de jeu accordés par l'évêque sans le consentement des états²⁴ ».

SPA COMME LIEU D'INSPIRATION POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE

Petite cité sise au cœur de l'environnement bucolique des Ardennes, Spa inspire manifestement les poètes. En juillet 1776, dans une rubrique intitulée « Poésies fugitives », l'*Esprit des journaux* note par exemple que « les vers suivants sont été présentés à LL. AA. S. & R. [Guillaume de Nassau-Orange, stathouder des Provinces-Unies et son épouse Frédérique Sophie de Prusse] à Spa le 22 du mois dernier » et ajoute : « ces vers ont eu à Spa le mérite de l'à propos autant qu'ils l'auraient eu à Liège », lieu initialement prévu pour cette dédicace²⁵.

En mars 1784, on signale l'impression du poème les *Trois sœurs nayades*, à M. le comte de Châteauroux pour son arrivée à Spa du poète français Saint-Péravi, installé à Liège²⁶. Puis, en mai 1788, on présente, de nouveau dans la rubrique des « Poésies fugitives », la traduction des *Adieux* faits par M. Ellis, ancien gouverneur de la Géorgie, à son ami Bertrand, de Marseille, à l'occasion de son départ pour Spa, couplets chantés qui ont été présentés dans la ville d'eaux à la princesse de Ligne et auxquels celle-ci a aussitôt répondu sur le même mode²⁷.

Et puis il y a évidemment la très célèbre et touchante histoire d'« Annette et Lubin²⁸ », cette pastorale inspirée par le cas de Gilles Dewalt et Marie Schmitz, deux cousins devenus orphelins à l'âge de 14 ans et qui, mendiant leur pain ou vendant quelques productions de vannerie, attendrissent les passants. Marie étant tombée enceinte des œuvres de son cousin, le pape Benoît XIV, connu par ailleurs pour sa

bénévolence, leur a selon la rumeur donné son absolution²⁹, et le couple ouvre, en 1764, sur la colline de Spaloumont qui domine la ville — et qui porte leur nom depuis lors — un débit de boissons qui rencontre un grand succès de curiosité. On vient de loin pour voir les deux amoureux, bientôt surnommés « Annette et Lubin » en référence au célèbre conte de Marmontel³⁰. Poèmes, pièces de théâtre et même opéras-comiques fleurissent à propos du couple de jeunes gens, lesquels paraissent personnifier les personnages popularisés par l'auteur des *Contes moraux*. En septembre 1789 encore, l'*Esprit des journaux* rend compte de la reprise, au Théâtre des Italiens à Paris, de la *Vieillesse d'Annette et Lubin*, opéra-comique en un acte créé en 1762 par Charles Simon Favart (1710-1792).

Fleurissent aussi, bien entendu, pièces et romans situés à Spa, ville dont la fréquentation mondaine fait en effet un cadre idéal pour toutes sortes d'intrigues. En avril 1780³¹, on rend ainsi compte de l'*Aveugle de Spa*, pièce publiée dans un recueil de la comtesse Félicité de Genlis³² intitulé *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*³³. Dans cette œuvre édifiante, tirée nous dit-on d'une histoire véridique³⁴, sont mis en évidence les bons sentiments voués par « Miladi Semur » à la jeune aveugle de naissance « Goton », recueillie à Spa par la famille Aglebert, « la plus pauvre et honnête du lieu », pourtant déjà chargée de cinq enfants mais qui a été incitée à ce geste d'humanité par le bon père capucin Antoine. « C'est une scène de Greuze » commente l'*Esprit des journaux* lorsque Milady Semur, attendrie par le sort de la jeune infirme et la bonté de ses parents adoptifs, donne finalement 50 louis à ces derniers.

Dans un tout autre style, il est question en juillet 1786³⁵ d'un roman épistolaire anglais intitulé *Francis the Philanthropist: an unfashionable tale*³⁶ qui conte l'histoire d'un « écuyer du comté d'Yorck » qui connaît, sur le chemin de Varsovie, la suite d'avatars habituellement rencontrée par ce genre de héros voyageur. Un extrait, présenté par l'*Esprit des journaux*, évoque deux amis, « M. Bellecour et M. Grumpall », qui se proposent de faire ensemble un tour sur le continent : « Allons passer quelques semaines à Spa, dit M. Bellecour.

À Spa, dit M. Grumpall ; fi donc, je hais tout ce qui avoisine les Allemands. C'est d'ailleurs un séjour si malpropre, si infect et si dénué des plaisirs de l'esprit ! À Paris pour quelques jours si vous voulez. » On a ici l'écho de la réputation pas toujours flatteuse de la ville d'eaux, réputation qui allait bientôt devenir monnaie courante quelques années plus tard, lors de la phase de déclin d'après 1789 que nous avons déjà évoquée³⁷.

En janvier 1790³⁸, c'est un roman de l'acteur viennois Johann Friedel (1751-1789) qui est cette fois recensé, mais dans une traduction néerlandaise intitulée : *Leonore, geen Roman, een waare geschiedenis in brieven*³⁹. Par ordre de la cour, le comte de Flette doit épouser la vertueuse Eléonore. Cependant, entraîné par ses passions — le jeu, les femmes... et donc les dettes ! — et ayant assassiné l'un de ses créanciers, il se réfugie à Spa. Il y rencontre l'abbé Véronèse, lui-même fugitif de la ville de Parme où on l'accuse d'empoisonnement ! On voit qu'ici encore, la ville d'eaux, conformément à l'un des poncifs évoqués plus haut, est présentée au lecteur comme le refuge idéal pour toutes sortes de malandrins et d'aventuriers sans scrupules.

Dernier exemple, enfin, de la place de Spa dans l'imaginaire littéraire de ces époques successives, les *Émigrés à Spa*⁴⁰, une médiocre comédie en un acte du dramaturge parisien Charles Jacob Guillemain (1750-1799), pièce représentée au Théâtre du Vaudeville à Paris et dont le prologue est déjà tout un programme :

Cette scène se passe à Spa
Où règne encore le despotisme
Pouvons-nous dans ce pays-là
Porter la marque du civisme ?

Cinq émigrés, une duchesse, un marquis, une abbesse, un évêque et un capucin sont réunis autour d'une fontaine. L'aubergiste qui les a sustentés a du mal à se faire payer et la veuve Bourguignon, propriétaire de l'*Almanach de Liège*, leur a elle-même plusieurs fois déjà prêté de l'argent. Inquiétés soudain par un bruit de trompette, nos émigrés croient voir arriver les révolutionnaires français, mais ce n'est que

« M. Oremus » qui vient vendre ses bondieuseries ! Ces bobelins attardés seront finalement mis en fuite par le bonnet rouge d'un sans-culotte spadois. Image assez dérisoire d'une ville d'eaux confite en dévotions et réduite à n'être plus que le piteux refuge d'aristocrates et d'ecclésiastiques désargentés, cette pièce, pour médiocre qu'elle soit, reflète bien l'atmosphère de déréliction qui commence à s'étendre sur Spa au cours de ces années mouvementées.

SPA COMME LIEU ET VECTEUR DE TRANSMISSION CULTURELLE

Au fil de ses parutions, *l'Esprit des journaux* fait sporadiquement allusion à des contacts de diverses natures — politique, scientifique et culturelle notamment — que l'atmosphère à la fois mondaine et détendue de la ville d'eaux, tout comme son caractère excentré, facilitent à l'évidence.

On devine d'abord aisément que la présence simultanée et prolongée de nombre de personnalités de toutes nationalités attire tout naturellement les espions. À titre d'exemple — et même si cela ne peut évidemment figurer dans *l'Esprit des journaux*, puisqu'il s'agit d'une affaire antérieure à sa parution et qui ne concerne pas directement les thématiques abordées par le périodique — il est intéressant de noter que la présence de nombreux espions anglais est dûment signalée à Spa en juillet 1757⁴¹, au début de la guerre de Sept Ans. On ne peut douter qu'il s'agisse là d'un phénomène assez courant pendant la « saison », et que la ville soit régulièrement le théâtre de contacts discrets entre représentants des différentes nations.

En janvier 1782⁴², à l'occasion de la parution l'année précédente, à Rostock, du *Repertorium Juris Mecklenburgici* de Joachim Heinrich Spalding, *l'Esprit des journaux* signale que lors de son récent séjour à Spa, en juillet 1780, le roi de Suède Gustave III, y rencontrant le nonce de Cologne, « lui parla par hasard d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican contenant différentes constitutions suédoises anciennes et nouvelles et qui devait avoir appartenu à la reine Christine, duquel S.M. se souvenait d'avoir lu quelque chose ». Afin d'être agréable au

souverain, le nonce a pris l'initiative de faire envoyer de Rome une copie du manuscrit, laquelle se trouve désormais à Stockholm dans « la bibliothèque particulière » du roi.

En février 1780⁴³, le géologue et vulcanologue Robert de Limbourg (1731-1792⁴⁴), frère cadet du médecin de la ville d'eaux, écrit aux rédacteurs de notre périodique afin de se plaindre de ce que son collègue anglais William Hamilton (1730-1803⁴⁵) a paru, lors d'une communication faite en 1778 devant la Royal Society de Londres, ignorer ses travaux à propos de l'ancien volcan d'Andernach sur la rive gauche du Rhin. Or, souligne-t-il « M. Hamilton est venu à Spa en 1777. J'ai eu l'honneur alors de lui parler de ce volcan ; il a pris même la peine de se rendre à Theux (...) pour voir les pièces que j'en avais dans ma collection... ».

Un dernier exemple de ce que la ville de Spa pouvait encore offrir en matière culturelle, sous l'Empire, au visiteur ou au curiste, nous est donné par la mention, en novembre 1807⁴⁶, de l'incendie du cabinet d'histoire naturelle que le peintre et minéralogiste spadois Jean Louis Duloup, dit Wolff (1756-1838) venait juste d'ouvrir. « Ce cabinet, le plus complet qu'on ait vu dans ces contrées, était le résultat de plus de dix ans de travaux constants, de courses pénibles, de voyages entrepris vers la Meuse, la Moselle et le Rhin » se désole le rédacteur. Wolff ayant « formé un petit cabinet portatif de minéralogie du département de l'Ourthe (...), ce cabinet ingénieux, d'un genre neuf, avait par ailleurs mérité l'approbation de M. Monge⁴⁷, qui visita et encouragea l'auteur ». Cette riche collection, — conclut-il avant de proposer une souscription en faveur du malheureux propriétaire —, était vraiment la « source d'agréments et d'instruction » qui manquait jusqu'alors à Spa.

On le constate sans grande surprise, les échos relatifs à Spa occupent finalement peu de place dans les colonnes de *l'Esprit des journaux*. Loin, en effet, d'être elle-même un foyer de culture, la ville d'eaux ne peut guère revendiquer en la matière qu'un modeste rôle de plaque tournante, conséquence naturelle de son caractère éminemment mondain. Encore cette réputation n'est-elle un tant soit peu méritée que

sous l'Ancien Régime, puisque les décennies suivantes voient, on le sait, la petite cité thermale sombrer dans un relatif anonymat.

Bien que Principautaires, les rédacteurs de notre périodique eux-mêmes ne paraissent d'ailleurs pas accorder grand crédit au rôle de Spa en matière culturelle puisque l'allusion, déjà relevée plus haut, de l'auteur du roman *Francis the Philanthropist* à un séjour spadois « dénué des plaisirs de l'esprit » ne suscite de leur part aucun commentaire !

NOTES

1. En l'absence, malheureusement, d'études scientifiques récentes sur l'histoire de la ville d'eaux au XVIII^e siècle, on se reportera essentiellement à A. Body, *Spa : histoire et bibliographie*, 2 vol., Liège, 1888, et aux nombreux articles consacrés au XVIII^e siècle par la revue *Histoire et archéologie spadoises. Bulletin trimestriel*, Spa, Musée de la Ville d'eaux, 1975-2009. Voir aussi e.a. A. Body, *Pierre le Grand aux eaux de Spa*, Bruxelles, 1872, et *Id.*, *Gustave III : roi de Suède aux eaux de Spa*, Bruxelles, 1879 ; P. Lafagne, *Spa-Ancien. Figures de Bobelins et pages d'histoire*, Spa, 1934 ; G. Spailier, *Histoire de Spa : la plus ancienne ville d'eaux*, Spa, 1961 ; *Le Centenaire de l'établissement des bains à Spa (1868-1968) : les eaux de Spa, les bains de Spa, leur histoire*, Verviers, 1968 ; *Spa, café de l'Europe (1750-1789)*, Exposition, Villa royale Marie-Henriette, Spa, 1976, ainsi que l'essentielle source contemporaine que constitue l'ouvrage du médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811), *Nouveaux Amusemens des eaux de Spa*, Paris-Liège, 1763 (rééd. Amsterdam, 1782).
2. L'expression, souvent attribuée à Joseph II, remonte en fait à une chanson datant de 1772 : « Brillant café de l'Europe / Spa, je te chante en ce jour. » Voir A. Body, *Spa : histoire et bibliographie, op. cit.*, t. I, p. III.
3. Voir G. Mine, « La vie littéraire à Spa », *Histoire et archéologie spadoises*, 77, mars 1994, p. 43 *sqq.*, et D. Rigo, *Les étrangers à Spa : interprétation des listes imprimées au XVIII^e siècle*, Université de Liège, mémoire de licence inédit, 1997.
4. Voir G. E. Jacobs, « Les débuts de la loge maçonnique de Spa », *Histoire et archéologie spadoises*, 32, décembre 1982, p. 157 *sqq.*
5. Ils sont propriétaires, négociants, notaire, pharmacien, instituteur, ou encore artisans et artistes, notamment quelques peintres en « bois de Spa » ou *jolités*. Les travaux de la loge, interrompus en 1780, ne reprennent qu'en février 1784.

6. Voir B. Bernard, « Promenades et promeneurs à Spa et dans ses environs immédiats au XVIII^e siècle », à paraître dans *La promenade au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Belgique-Europe*, Actes du colloque de Bruxelles, 19-20 février 2009 (*Études sur le XVIII^e siècle*, 38, 2011).
7. Fondé le 20 avril 1766 par trente-quatre Anglais, le Club Anglais recevra quelques invités prestigieux tels le poète et écrivain italien Vittorio Alfieri (1770), le prince de Ligne (1771), le duc de Lauzun (1773), l'industriel anglais Matthew Boulton (1774), les scientifiques Henry Cavendish et John Turberville Needham (1775), ou encore, en 1784, le ministre plénipotentiaire de l'empereur à Bruxelles, Georges Adam de Starhemberg. Voir A. Body, *Spa : histoire et bibliographie*, op. cit., t. I, p. 299.
8. Voir la notice de G. Dewalque, *Biographie nationale*, t. XII, 1892-1893, col. 197-201.
9. En fait, Nidierselters.
10. *EdJ*, mai 1775, p. 342-344.
11. *EdJ*, juillet 1787, p. 220. En 1787, Hilarion Noël de Villenfagne d'Ingihoul (1753-1826), chanoine de Tongres et de Saint-Denis à Liège, publie notamment un *Supplément aux recherches historiques sur Spa en réponse aux Observations de Mr J. Ph. De Limbourg*. Voir la notice de M. Yans, *Biographie nationale*, t. XXVI, Bruxelles, 1897, col. 757 sqq.
12. Paris et Liège, chez J. Desoer, un vol. in-12.
13. *EdJ*, octobre 1783, p. 484-485.
14. Amsterdam, Les Libraires Associés, 1782-1783, 2 vol. in-8°.
15. *EdJ*, mai 1784, p. 138-160.
16. « Amusement XVI. Des personnages dangereux, singuliers et supposés, qui se rencontrent dans le nombre des étrangers à Spa », J.-Ph. de Limbourg, *Nouveaux amusemens des eaux de Spa*, op. cit., t. II, p. 34 sqq.
17. L'affaire se passe en 1774, voir *ibid.*, p. 38.
18. Paris, 2 vol. in-12. Il s'agit en fait de Johann Becker, dit aussi « Jean l'Ecorcheur ». Voir l'*EdJ*, avril 1810, p. 49.
19. *Ibid.*, p. 58.
20. « Amusement XIX », *Nouveaux amusemens de Spa*, op. cit., p. 166 sqq.
21. On a notamment, pour cette raison, interdit les bals masqués.
22. Voir E. Hélin, « Les jeux de Spa : intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une Révolution », *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, XXXIV-XXXVI, 1970-1972, p. 31-58.
23. Liège, Imprimerie de la Société Typographique, 1790, un vol. in-8°.
24. *EdJ*, novembre 1790, p. 6.
25. *EdJ*, juillet 1776, p. 247. Il s'agissait des vers accompagnant la remise au prince du dernier exemplaire de l'*EdJ*.

26. *EdJ*, mars 1784, p. 267-270. Jean-Nicolas Guérineau de Saint-Pé ravi (1732-1789). Littérateur, compilateur et économiste, il avait notamment collaboré dans les années 1760-1770 aux travaux des physiocrates et tenté sans succès, en 1783, d'établir un journal écrit en vers : le *Poète voyageur et impartial*. Voir *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Dix-huitième siècle*, dir. C^{al} G. Grente, Paris, 1995 (rééd. augm., dir. F. Moureau), p. 1 196-1 197.
27. *EdJ*, mai 1788, p. 165. Il s'agit du navigateur irlandais Henry Ellis (1721-1806), gouverneur de la Géorgie pour le compte des Anglais de 1757 à 1760.
28. A. Body, *Annette et Lubin : la légende et l'histoire*, Bruxelles, 1872, à compléter et corriger par les récentes observations de Guy Peeters : <http://membres.lycos.fr/histoirespadoise/marmontel.html>.
29. Voir B. Bernard, « Benoît XIV (1740-1758), un pape idéal pour le siècle des Lumières ? », *Les papes imaginaires des Lumières françaises. Pausbeelden in de Verlichte Franse en Franstalige letteren (1713-1789)*, Actes du colloque de Rome, 13-15 mars 2008, à paraître. Rien ne prouve que le pape Benoît XIV soit intervenu en faveur des deux cousins.
30. *Contes moraux par M. Marmontel*, La Haye, 1761, 2 vol. in-12. Marmontel situe à Paris l'histoire d'Annette et Lubin, et il dit s'être inspiré d'un autre couple de cousins germains originaires de Cormeilles-en-Paris. Il ne séjournera d'ailleurs à Spa qu'en 1767.
31. *EdJ*, avril 1780, p. 17
32. Elle a séjourné à Spa en 1775, et y reviendra en 1787 en tant que gouvernante des enfants du duc d'Orléans. Voir A. Body, *Les d'Orléans à Spa*, Liège, 1887, p. 14 et 20, n. 2.
33. « En Suisse », *Libraires Associés*, t. 2, p. 1-42.
34. « On a vu à Spa, il y a trois ans (dit l'auteur dans un avertissement), cette vertueuse Mde. Aglebert, et l'on tient son histoire de la pauvre aveugle elle-même (...) Il est vrai aussi qu'une dame angloise, qui était alors à Spa, fit beaucoup de bien à cette famille respectable. » *EdJ*, avril 1780, p. 17.
35. *EdJ*, juillet 1786, p. 56.
36. Londres, W. Lane, 1785. L'auteur, une certaine « Mrs Johnson », n'a pu être identifié avec certitude.
37. Sur l'état, parfois pitoyable, de la ville et de ses infrastructures pendant la Révolution et l'Empire, voir mon article à paraître déjà signalé : « Promenades et promeneurs à Spa et dans ses environs immédiats au xviii^e siècle. »
38. *EdJ*, janvier 1790, p. 163.

39. La Haye, Van Cleef, 1788.
40. *EdJ*, décembre 1794, rubrique « Théâtre du Vaudeville », p. 281 *sqq.*
41. Voir Mr. Hendriks, « Spa, l'oreille de l'Europe », *Histoire et archéologie spadoises*, 52, décembre 1987, p. 171.
42. *EdJ*, janvier 1782, p. 419-420.
43. *EdJ*, février 1780, p. 331. La communication de W. Hamilton venait de paraître dans les *Philosophical Transactions*, l'organe de la Royal Society, académie anglaise des sciences et techniques.
44. Voir la notice de G. Dewalque, *Biographie nationale*, t. XII, 1892-1893, col. 202-203.
45. Également diplomate — il fut ambassadeur à Naples de 1764 à 1800 —, il n'était peut-être pas uniquement venu à Spa pour y prendre les eaux et s'entretenir avec son collègue theutois. Un des premiers à s'intéresser aux sites de Pompéi et d'Herculanum il était aussi un collectionneur réputé.
46. *EdJ*, novembre 1807, p. 96.
47. Gaspard Monge (1746-1818), membre de l'Académie des sciences de Paris.

L'Esprit des journaux entre tourmente et désespérance (1793-1800)¹ !

DANIEL JOZIC (LIÈGE)

En ce début d'année 1793, l'*Esprit des journaux*, fier de ses vingt ans accomplis, se présente à ses lecteurs sous ses plus beaux atours². Chaque volume, fort de 432 pages, imprimées sur un papier de qualité, se compose d'un ensemble de rubriques aussi nombreuses que variées³ et d'une haute tenue rédactionnelle. Il est imprimé chaque mois à Liège, dans un immeuble sis en Vinâve d'Île, à la fois siège du bureau du journal et domicile du propriétaire-éditeur, Jean Jacques Tutot⁴. Autre signe de bonne santé de l'entreprise — du moins on peut le supposer — la présence à Bruxelles, depuis l'automne 1792, longue rue des Bouchers, d'un relais du périodique. Bref, cette année nouvelle s'annonce sous les plus favorables auspices⁵.

Pourtant, au moins de mars, un élément fortuit, mais d'une importance capitale pour l'avenir du journal, se produit : l'annonce le 9 du proche retour du prince-évêque, Antoine Charles de Méan, dans ses états⁶. Cette restauration est signalée aux lecteurs en ces termes par le propriétaire :

Les souscripteurs de l'Esprit des Journaux voudront bien agréer, de la part de l'éditeur, ses témoignages de regret sur le retard qu'a souffert cette fois un ouvrage qui a eu tant à se louer de la faveur du

public. Ce qui le console, c'est que ce retard ne provient pas de sa faute. Ce volume de Mars était composé comme à l'ordinaire, pour le commencement du mois et les douze premières feuilles étaient tirées, lorsque le scellé mis sur les imprimeries un peu considérables de Liège, dispersa les ouvriers, et mit ainsi l'éditeur dans l'impossibilité de faire recomposer et imprimer les six feuilles restantes, même chez un autre imprimeur. Il fallut former un nouvel établissement et lui obtenir un asile, sous un gouvernement plus porté à la clémence, et plus sensible à la gloire de contribuer aux progrès des sciences et des belles-lettres⁷.

Si, jusqu'à cette époque, Tutot n'avait pas été inquiété par le pouvoir princier, il n'en va plus de même cette fois-ci. Ce fervent adepte des Lumières, largement impliqué dans les événements révolutionnaires⁸, se voit contraint pour échapper à l'emprisonnement de prendre le chemin de l'exil⁹. Ses pas vont le conduire tout naturellement à Bruxelles, où il possède un relais et même davantage. En effet, anticipation, ou souci de diversification, Tutot a établi dans la capitale brabançonne une officine, aux ordres de « la Société académique » de Bruxelles, équipée de cinq presses et d'un matériel flambant neuf¹⁰, où se retrouvent son épouse¹¹, ses deux fils, Charles¹² et Louis¹³, ainsi que sa fille Lambertine¹⁴.

Grâce à cette prévoyance, la livraison paraît comme à l'accoutumée, avec cependant une légère modification : la disparition de l'adresse de Liège¹⁵, suivie deux mois plus tard d'un autre changement, le nom de Jean Jacques Tutot fait place à un nouvel intitulé, Tutot, frère et sœur, au singulier¹⁶. Enfin, en août, on constate une petite diminution du nombre de pages (24), l'équivalent d'un cahier¹⁷.

Octobre est annonciateur d'un nouveau bouleversement. Cette fois, ce n'est plus la présentation matérielle du périodique qui est en cause mais le contenu journalistique. Ainsi, avis est donné aux lecteurs que, suite au déclin que connaît la presse en France — disparition de titres, parution irrégulière, changement d'orientation¹⁸ —, il devient de plus en plus difficile pour les rédacteurs de *l'Esprit des journaux*, « alors qu'il est presque le seul parmi tous les journaux français qui ont

pour objet la littérature » à être « sauvé du naufrage », de « trouver des morceaux dignes d'intérêt » pour les lecteurs. Par ailleurs, les nouvelles feuilles, tels le *Journal des spectacles* et le *Journal du lycée de Paris* ne peuvent combler cette lacune, « n'étant pas d'un intérêt général » et se révélant « trop dispendieux pour l'étranger¹⁹ ». Heureusement, l'établissement de l'*Esprit* dans les Pays-Bas ouvre « un nouveau champ à moissonner » : la Belgique, riche « de plusieurs savants de premier ordre que l'Académie impériale et royale des sciences et des belles-lettres » renferme en son sein²⁰. Enfin, « une correspondance des plus étendues en librairie » mettra le périodique en état de rendre compte « de tous les nouveaux ouvrages dignes » d'attention²¹.

Cet avis suggère deux remarques. Tout d'abord, nous trouvons ici une explication de la prolifération de recensions d'ouvrages scientifiques, due à la plume d'éminents professeurs belges²² qui ira sans cesse croissant. Ensuite, ce tarissement des sources du périodique va entraîner une nouvelle diminution du nombre de pages des futures livraisons, à savoir un cahier²³.

L'année 1794 n'apporte guère de changements dans la composition et la rédaction de l'*Esprit*, si ce n'est qu'une fois encore le nombre de pages se réduit pour passer à 360 et, qu'en septembre, le journal emménage dans de nouveaux locaux situés cette fois, marché au Foin vis-à-vis de l'Entrepôt²⁴.

Mais deux événements, aussi inattendus l'un que l'autre, vont gravement peser sur les destinées du périodique.

Le premier a lieu le 27 juillet. Le prince-évêque de Liège va être définitivement chassé de ses états, suite à la reconquête de la principauté par les Français²⁵. Le second se produit peu de temps après, le 20 septembre. Ce jour-là, Jean Jacques Tutot décède dans son officine parisienne, l'Imprimerie patriotique des Républicains, sise rue du Bac, au numéro 264, qu'il avait remontée avec l'aide de sa femme et de son fils aîné, vraisemblablement dans le courant de l'année 1793²⁶.

Si Charles demeure à Paris où il va perpétuer la tradition familiale d'imprimeur sous son propre patronyme²⁷, par contre, sa mère, Marie Adélaïde Painsmay, regagne Liège pour y poursuivre, elle aussi, la profession d'imprimeur-libraire, jusqu'à ce que la mort la

surprenne²⁸. Ce décès va amener l'éclatement de la librairie paternelle²⁹.

1795-1798. Ces années peuvent être considérées comme les plus noires de toute l'existence de *l'Esprit*.

1795 est marqué par la poursuite des conquêtes militaires³⁰. Si elles repoussent de plus en plus loin les frontières de la France, ces dernières aggravent considérablement « le défaut de communication » — pour reprendre l'expression de l'époque — avec la plus grande partie de l'Europe. Cet état de belligérance quasi permanent a évidemment des effets néfastes sur la circulation du journal³¹. Par ailleurs, phénomène nouveau, l'importance prise par la politique dans l'opinion publique, a pour conséquence de provoquer chez le lecteur un certain désintérêt pour les productions littéraires³². Afin de faire face à cette désaffection, les rédacteurs de *l'Esprit* décident de réduire, du moins provisoirement, de moitié les livraisons annuelles. De 12 volumes, elles passent à 6, de 360 pages chacun, afin « de ne point diminuer le mérite de la collection par d'insipides remplissages » et ainsi conserver au périodique une haute tenue journalistique. Cette décision a pour conséquence de provoquer une diminution drastique des rubriques : de quatorze, elles chutent à sept³³.

Au climat belliciste existant et aux troubles politiques qui émaillent toute l'année 1795³⁴ s'ajoute, un problème crucial pour la presse : une cruelle pénurie de papier qui perdurera plusieurs années³⁵.

Pourtant le journal n'est pas au bout de ses peines. À la fin de l'été surgissent de nouveaux événements, annonciateurs de crise.

Tout d'abord, le mariage³⁶ de Lambertine Tutot avec Hyacinthe Fabry³⁷, union couronnée le 13 novembre 1795 par la naissance d'un garçon, Émile³⁸. Ensuite, la dégradation de l'état de santé de Marie Adélaïde Painsmay qui rend l'âme le 10 octobre 1795³⁹.

Cette maladie est peut-être à l'origine de la volonté manifestée par Lambertine, le 10 août 1795, de « vendre, engager et cautionner en son absence les biens meubles, immeubles et marchandises appartenant à la maison de commerce connue sous la raison de Tutot, frère et sœur à Bruxelles⁴⁰ ». Mais défaut d'acquéreur, désir de sauvegarder

l'entreprise ou simplement raisons affectives, la question reste posée, toujours est-il que *l'Esprit des journaux* continuera en 1796 à paraître dans les mêmes conditions que l'année précédente⁴¹.

Si le journal est momentanément sauvé, son existence, comme d'ailleurs celle de la société, demeurent des plus incertaines, d'autant que la conjoncture internationale est des plus sombres. Les nouveaux départements — depuis le 1^{er} octobre, Liège et les Pays-Bas autrichiens sont rattachés à la France⁴² — se trouvent en proie à une extrême misère⁴³ suite aux nouvelles impositions et à la dévaluation de la monnaie⁴⁴. Dans l'ancienne principauté, « ruinée de fond en comble », « la pénurie d'argent est générale⁴⁵ ».

Cet ensemble de circonstances, joint à « la stérilité du champ littéraire », impose aux éditeurs de se limiter, cette année encore, à ne publier que 6 volumes, de 348 pages chacun⁴⁶.

À peine remise de son accouchement, Lambertine va s'empresse, à l'été 1796, de regagner la rue de Namur à Bruxelles, siège du journal depuis plus d'un an⁴⁷, « afin de réaliser quelques projets pour l'imprimerie... et donner à son atelier de Bruxelles la direction et l'emploi... de son choix⁴⁸ ». Bref, sa décision de relancer *l'Esprit des journaux* semble bien être arrêtée⁴⁹. À ce propos, son beau-père, Jacques-Joseph Fabry⁵⁰ exprimait son désir de « pouvoir contribuer à la résurrection de l'esprit des journaux. J'ai les 3 volumes nouveaux et j'ai presque achevé le troisième. Il mérite en effet la résurrection⁵¹ ».

Pour ce faire, la jeune femme envisage, dès lors, de transplanter son activité journalistique à Liège. Preuve de cette intention, les lettres de son mari, Hyacinthe, à son père⁵². Ce dernier, plus qu'enchanté à l'idée de voir revenir son fils auprès de lui, s'enquiert de trouver au jeune couple une maison. Celle-ci devra être spacieuse, confortable autant qu'agréable ; elle aura un jardin et surtout sera susceptible d'accueillir une presse⁵³ ! Après maintes recherches, un immeuble est trouvé, place Saint-Pierre. Mais la famille ne pourra l'occuper qu'à condition de mettre la presse dans... l'écurie⁵⁴. Il semble bien, d'ailleurs, que Lambertine, pour donner plus de poids à ce projet de retour, ait sollicité le concours de l'imprimeur-libraire Jacques Albert Latour, le correspondant liégeois de *l'Esprit des journaux* depuis 1795⁵⁵.

Toujours est-il qu'à la fin de l'année, la petite famille a regagné Liège où Lambertine donne naissance à un second enfant, une petite fille, cette fois⁵⁶. Et le premier volume de 1797 de *l'Esprit des journaux* porte l'adresse suivante : À Liège, de l'Imprimerie de Lambertine Tutot, épouse Fabry⁵⁷.

Mais cette réinstallation sera de courte durée, suite à la carrière d'Hyacinthe. En effet, ses concitoyens vont le plébisciter le 11 avril pour représenter le département de l'Ourthe au Conseil des Cinq Cents⁵⁸. Cette fonction exigeant de son détenteur d'être sur place, à Paris, que peut faire une épouse en pareil cas, sinon suivre son mari⁵⁹. Les retrouvailles auront lieu à la mi-juin⁶⁰.

Durant ces deux mois, la jeune femme va s'efforcer de trouver un moyen en vue de poursuivre la publication du journal. En fin de compte, il sera à nouveau imprimé sur les presses de son frère Louis, toujours établi à Bruxelles, et Latour fournira le papier nécessaire⁶¹. Mais cet arrangement ne se révèle guère pleinement satisfaisant, surtout en matière de régularité de parution. Ainsi, la seconde livraison, celle de mars-avril, ne sera distribuée aux souscripteurs qu'en septembre, soit avec un retard de 4 mois⁶².

Mais un plus grave danger guette le journal : le pressant besoin d'argent de la République. Afin de remplir ses caisses, elle envisage, entre autres mesures, une taxation sur les feuilles périodiques ainsi qu'un droit de timbre et de port⁶³, toutes décisions qui, si elles devenaient d'application, entraîneraient inéluctablement la disparition de *l'Esprit*, suite aux surcoûts⁶⁴. Heureusement, les journaux littéraires finalement ne seront pas concernés⁶⁵.

Mais une nouvelle alarme allait inquiéter Lambertine : la nomination d'André Rozin⁶⁶, en qualité de professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du département de la Dyle. Or, depuis plus de deux ans, l'homme de sciences était devenu le pion majeur du journal. Il était à la fois collecteur de l'information, metteur en pages et rédacteur en chef⁶⁷. Sans lui, *l'Esprit* cesserait d'exister !

D'ailleurs, Jacques-Joseph Fabry, pleinement conscient du drame que revêtait cette désignation, déclarait : même de « courtes durées », ces absences de Rozin ne manqueraient pas de « laisser l'imprimerie à

la merci des ouvriers et déranger par là, la machine ». Mais pire encore, « la gazette surveillée par Weissenbruch⁶⁸ », ne serait plus « un objet bien productif⁶⁹ ». Et de partager avec son fils Hyacinthe l'idée « d'abandonner l'établissement ». Jamais, au grand jamais, *l'Esprit des journaux* ne courut un aussi grand péril⁷⁰.

Quoiqu'il en soit, le périodique fournira à ses lecteurs, l'année échuë, 6 volumes de 348 pages chacun, subdivisés en 7 rubriques principales. Enfin, il convient de signaler que dans sa dernière livraison qui ne compte plus que 320 pages, *l'Esprit*, air du temps, prend une tournure de plus en plus politique que les rédacteurs justifient par les événements tragiques que connaît la République⁷¹. Et d'écrire : « Quoique ce journal soit principalement consacré à la littérature dont il a toujours présenté un tableau fidèle, les rédacteurs ont aussi cru devoir y consigner les grands événements politiques qui influent sur l'esprit du siècle et les destinées de la nation⁷². »

C'est dans ce climat, à la fois teinté de morosité et d'exaltation politique, que tombe la nouvelle de la signature, le 17 octobre 1797, du traité de Campoformio, mettant enfin un terme à une guerre qui n'en finissait pas⁷³.

L'Esprit se devait de rapporter l'événement : « Le rétablissement de la paix entre les principales puissances de l'Europe », publiait-il, va inciter « les éditeurs de *l'Esprit des journaux*... qui malgré les difficultés des circonstances, n'a jamais essayé d'interruption », à en revenir à 12 livraisons annuelles, comme avant 1795, le début des années noires⁷⁴.

Face à cette volonté de revenir à une périodicité mensuelle, Jacques-Joseph Fabry écrivait à Hyacinthe : « Avez-vous quelque espérance d'une plus forte circulation ? Je le souhaite bien fort. » Et à la réception des derniers volumes de *l'Esprit* de déclarer : « Le dernier n'est pas merveilleux. Il y a des bonnes choses mais trop connues⁷⁵. » C'est sur ce constat peu encourageant et ces réflexions pessimistes que se referme notre information. La mort du patriarche, survenue le 11 février 1798, mettant un terme à sa correspondance avec son fils⁷⁶.

Et de fait, le journal ne pourra pas tenir ses engagements. Au lieu de prendre un nouvel essor, le périodique va périlcliter. Et malgré une réduction drastique du nombre de pages, d'ailleurs annoncée, « les

volumes seront moins considérables qu'anciennement », seules 9 livraisons verront le jour cette année-là, faisant l'impasse sur les trois derniers mois⁷⁷.

Il ne nous a pas été possible de consulter les années 1801 et 1802, absentes de la collection détenue par l'Université de Liège⁷⁸.

Heureusement, le numéro de janvier 1803 nous renseigne de manière précise sur les principales modifications subies par l'*Esprit des journaux* au cours de cette période. Après avoir rappelé que « de tous les ouvrages périodiques connus avant la Révolution française, l'*Esprit des journaux* est le seul qui n'ait pas souffert d'interruption depuis trente et un an », les rédacteurs ajoutent, qu'à côté de ses qualités rédactionnelles bien connues, le périodique « est imprimé avec un nouveau caractère, sur un très bon papier » et que le prix de l'abonnement — douze volumes annuels — est des plus modiques⁷⁹. Un bémol cependant. Le nombre de pages reste toujours limité à 250 et dans les recensions d'ouvrages, la place accordée aux sciences et à la politique reste prépondérante⁸⁰. Néanmoins, il est plus que probable que les souscripteurs durent avoir l'impression à la lecture de ce numéro que l'*Esprit des journaux* prenait un nouvel essor et tel le phénix allait renaître de ses cendres. Mais il n'en est rien. Deux volumes suivent, puis plus rien⁸¹.

Lorsque le journal reparait enfin, après une interruption de quatre mois, c'est sous l'enseigne d'Emmanuel Flon, imprimeur-libraire établi de longue date à Bruxelles⁸². Mais lui aussi ne donnera que trois livraisons⁸³. En effet, le volume de décembre sort avec un titre légèrement modifié, l'ajout d'un mot, le *Nouvel Esprit des journaux*. Mais le terme est hautement significatif. Une nouvelle vie débute pour le périodique avec un nouveau propriétaire, Weissenbruch⁸⁴, et une présentation remaniée⁸⁵. Ce double changement va permettre à ce journal hors du commun de poursuivre son existence durant encore quelques lustres⁸⁶.

Finalement, les efforts déployés par Lambertine Tutot pour assurer la pérennité de l'entreprise furent couronnés de succès puisque l'*Esprit* continuera d'exister sous l'enseigne familiale jusqu'en 1803. Mais au prix de grandes difficultés et de lourds sacrifices. Il convient

de saluer ici le courage et la ténacité de cette jeune femme qui mit tout en œuvre pour perpétuer l'œuvre paternelle.

Au terme de cette étude maintes questions subsistent. Ainsi l'écheveau de la succession Tutot, ainsi les coulisses des éditions bruxelloises de *l'Esprit*. Un lieu, certes, mais quelle officine ? Bref, de multiples pistes restent à explorer et nombreuses demeurent les recherches à entreprendre, notamment dans les archives de Bruxelles. Puisse cet article susciter de nouveaux élans.

NOTES

1. L'essentiel de notre documentation est tiré de *l'Esprit des journaux* et d'archives familiales, les *papiers Fabry* que Monsieur Paul Émile Renault, l'actuel descendant du célèbre bourgmestre, nous a aimablement communiqués. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Ce fonds recèle un important ensemble de lettres émanant de Jacques-Joseph Fabry, de ses fils, Hyacinthe et Albert, et dans une moindre mesure, de sa bru, Lambertine Tutot.
2. La parution du premier numéro de *l'Esprit des journaux*, dédié au prince-évêque François Charles de Velbruck, date de juillet 1772. « L'octroi et le privilège d'imprimer, de vendre et débiter » le périodique avait été accordé à Jean Jacques Tutot quatre semaines auparavant. A.É.L., *Conseil privé*, 135, 4 juin 1772 ; notice de P. Vanden Broeck, *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, dir. J. Sgard, Paris, Universitas, 1991, t. I, n° 397, p. 374-378 ; P. Gilissen, « Jean-Jacques Tutot, imprimeur, libraire et éditeur au pays de Liège à la fin du XVIII^e siècle », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 112, 2003-2004, p. 139-141.
3. Sur la description des volumes et le détail précis des quatorze rubriques, voir *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 375-376.
4. *EdJ*, janvier 1793, p. 1. Sur Jean Jacques Tutot (Liège, 1744-Paris, 1794), outre la notice de P. Verhaegen dans la *Biographie nationale de Belgique*, 25, 1930-1932, col. 856-858, voir D. Droixhe, *Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995, p. 27-33, 37 ; *Idem*, *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 183, 190-198, 211 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 133-200.
5. Charles Tutot, accompagné du directeur, du sous-directeur et de deux ouvriers de la maison mère, s'était rendu dans la capitale brabançonne le

- 5 juin 1792 « à effet d'y disposer et arranger une imprimerie et magasin de livres ». Sa sœur Lambertine et une de ses tantes le rejoindront le 25 juillet suivant. A.É.L., *Notaire G. A. Hubens*, 26 juillet 1792, *Notaire J. M. Berleur*, 8 août 1792 ; *EdJ*, septembre 1792, p. [433], octobre 1792, p. 1 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 375 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 194-196.
6. A. Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789*, Liège, L. de Thier & F. Lovinfosse, 1865, t. II, p. 294 ; P. Harsin, *La Révolution liégeoise de 1789*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1954, p. 171 ; *La Révolution liégeoise de 1789, catalogue de l'exposition*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 188.
7. *EdJ*, mars 1793, p. 432.
8. La Révolution liégeoise constitua, au dire de Pierre Gilissen, la période la plus intense et la plus féconde de la vie de Jean Jacques Tutot, époque qui verra d'ailleurs la fin de l'existence du personnage. Prenant conscience de l'importance et de la gravité des circonstances, l'imprimeur-libraire s'investit dès les premiers jours pleinement dans les événements révolutionnaires. À preuve, le foisonnement de publications sorties de ses presses, au cours des années 1789-1793, dont les titres particulièrement évocateurs témoignent de cet indéfectible engagement. P. Gilissen, *op. cit.*, p. 176-196.
9. Si Hoensbroeck fit preuve de mansuétude à l'égard de Tutot, Méan par contre ne lui pardonna pas sa « trahison » puisqu'il figurera sur la liste des imprimeurs félons, décrétés de prise de corps le 15 mars 1793. M. L. Polain, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 3-2-2, Bruxelles, 1860, p. 980-981, 982-983, 9 mars, 29 avril 1793 ; A. Borgnet, *op. cit.*, p. 41-43, 296-297 ; J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, Liège, 1868, t. II, p. 400-404 ; Th. Gobert, « Mémoires inédits de Nicolas van der Heyden a Hauzeur sur la Révolution liégeoise de 1789 et sur les événements qui la suivirent », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 36, 1906, p. 69, 82 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 378 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 196-198.
10. A.É.L., *Notaire J. M. Berleur*, 8 août 1792 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 195.
11. Marie Adélaïde Painsmay, fille de Lambert et de Pétronille Henket naquit en 1744. Le 29 novembre 1766, elle épousa à Liège, en l'église Saint-Jean-Baptiste, Jean Jacques Tutot dont elle eut quatorze enfants. En 1789, dix étaient toujours en vie. A.É.L., *États*, 2208, supplique de J. J. Tutot aux États, [Liège], 27 août 1789, imprimé, original ; P. Bertholet, « Les jeux de hasard à Spa au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société verviétoise d'art et d'histoire*, 66, 1988, p. 186 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 135-136.

12. Probablement né entre 1768 et 1771, Charles Marie Jacques Joseph Tutot était le fils aîné de Jean Jacques et de Marie Adélaïde Painsmay. Suite, selon toute vraisemblance, aux revers de fortune essuyés par son père, le jeune homme embrassa le métier des armes et devint le 3 août 1789 enseigne au régiment de Liège. Peu de temps après, poussé par les événements révolutionnaires, il rejoignit le 19 juillet 1790 le régiment de Fyon en qualité de lieutenant en second. La restauration du prince-évêque va obliger Charles à renoncer à la carrière militaire pour exercer à son tour la profession d'imprimeur-libraire. En 1792, il se trouve établi à Bruxelles, longue rue des Bouchers. L'année suivante, il suit son père en exil à Paris et l'aide à remonter en compagnie de sa mère une officine intitulée Imprimerie patriotique des Républicains, sise rue du Bac. À la mort du fondateur de l'entreprise, Charles reprend seul l'atelier parisien. En février 1795, il est cosignataire d'une pétition adressée à la Convention pour protester contre les monopoles des imprimeries centrales des lois et administrations. L'année suivante, il déménage au 427 rue Favart et diffuse les « œuvres philosophiques de La Mettrie ». En décembre, il annonce la naissance d'un nouveau journal, le *Déjeuner* (247 numéros, échelonnés de janvier à juillet 1797). Taxé de royalisme, le périodique sera supprimé par le Directoire le 4 septembre 1797 et Tutot déporté à l'île d'Oléron. Heureusement, cette relégation sera de courte durée. Dès novembre de la même année, il lance un « journal littéraire et politique », l'*Ami des arts* qui connaîtra une existence plus qu'éphémère (22 numéros du 25 novembre au 16 décembre). Par la suite, il imprimera principalement des pièces de théâtre. En 1798, il est installé rue Neuve Saint-Roch. À partir de 1799, on perd sa trace. A.É.L., *Conseil privé*, 3052, Des Preats à Gretzmiller, Liège, 20 janvier 1787, orig. ; Archives Renault, Reynier à J. J. Fabry, Hersel, 24 août 1791, orig. ; *EdJ*, mars-avril 1796, p. 2, 5-13, janvier 1798, p. 2 ; U. Capitaine, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et écrits périodiques liégeois*, Liège, Desoer, 1850, p. 146 ; L. Leconte, « Les événements militaires et les troupes de la Révolution liégeoise (1789-1791) », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 56, 1932, p. 72 ; A. Söderhjelm, *Le régime de la presse pendant la Révolution française*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, t. II, p. 51, 107, 180-181 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 175, 188, 198-199.
13. Les informations sur ce fils puîné de Jean Jacques Tutot et de Marie Adélaïde Painsmay sont des plus lacunaires. Il se retrouve à Bruxelles avec sa sœur Lambertine à la tête de l'*Esprit des journaux* à partir de 1793. Ensuite, il volera de ses propres ailes avec la publication d'un quotidien le *Républicain du Nord* (1 253 numéros du 5 novembre 1795 au 19 avril

- 1799), journal in-4° de 4 pages, dont il tentera de lancer en 1797 une version flamande à destination des campagnes, *Den Republicaen dut*. À côté de ce périodique, il édite essentiellement des documents officiels et quelques productions littéraires (P. Vidal, M. Couret-Villeneuve) ainsi qu'un ouvrage d'André Rozin, *Essai sur l'étude de la minéralogie...*, (1803). Selon toute probabilité, *l'Esprit des journaux* fut imprimé sur ses presses de 1795 à 1803, exception faite du bref intermède liégeois de 1797. Louis Tutot disparaît du paysage de l'édition en 1804. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 15 juin, 5 août 1797, orig. ; A. Warzée, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, Gand-Bruxelles, 1845, p. 32, 34 ; U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 145 ; E. Hubert, *Correspondance de Bouteville (1795-1797)*, Bruxelles, 1929, t. I, p. III ; A. Söderhjelm, *op. cit.*, p. 33.
14. Lambertine Tutot, fille de Jean Jacques et de Marie Adélaïde Painsmay, naquit à Liège et fut baptisée à Notre-Dame-aux-Fonts le 7 janvier 1769. Elle épousa Hyacinthe Jacques Fabry dont elle eut cinq enfants. Elle décéda dans sa ville natale le 22 novembre 1836. Elle dut très certainement se marier au cours de l'année 1795 puisque dans l'acte de naissance de son premier enfant, daté du 24 juin 1796, elle est présentée comme « épouse en légitime mariage ». A.É.L., R. P., *Notre-Dame aux-Fonts, naissances*, n° 36 ; Archives de la Ville de Liège, *État civil, naissances*, registre n° 2, acte n° 2, 24 juin 1796 ; *mariages*, registre n° 237, acte n° 352 ; *décès*, registre n° 451, acte n° 1740.
15. « À Bruxelles, chez Tutot Imp.-Lib. au Bureau Général de ce Journal, rue longue des Bouchers. » *EdJ*, avril 1793, p. 1.
16. « À Bruxelles, chez Tutot, frère et sœur... » *EdJ*, juin 1793, p. 1 ; A. Vincent, « La typographie bruxelloise au XVII^e et au XVIII^e siècle », *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, Bruxelles, Musée du Livre, 1925-1926, t. IV, p. 41.
17. *EdJ*, août 1793.
18. *EdJ*, octobre 1793, p. [409-412] ; C. Cave, 1793, *L'esprit des journaux*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1993, p. 246-247.
19. C. Cave, *op. cit.*, p. 246-247.
20. M. Florkin, *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au pays de Liège sous le despotisme éclairé (1771-1830)*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1957, p. 96.
21. *EdJ*, octobre 1793, p. [411-412].
22. Il s'agit principalement de deux éminents scientifiques, Joseph van der Stegen de Putte (Bruxelles, 1754-1799) et de Jean Baptiste van Mons (Bruxelles, 1765-Louvain, 1842). U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*,

- p. 81 ; *Du Journal encyclopédique à la quadrichromie. Deux siècles d'imprimerie, catalogue de l'exposition*, Bruxelles, 1957, p. 58-59.
23. *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 378.
 24. *EdJ*, septembre 1794, p. 1.
 25. A. Borgnet, *op. cit.*, p. 416-419 ; J. Daris, *op. cit.*, p. 417.
 26. A.É.L., *Notaire J. F. N. Piette*, 8 mai, 9 septembre 1795 ; « Chasseurs A Cheval De La Republique Francaise. Services des officiers de tous grades. Paris, Imprimerie patriotique des Republicains Tutot et fils, 1793 », in-4° ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 198.
 27. Voir la note n° 11.
 28. A.É.L., *Fonds Français, Préfecture*, 1262, « Imprimeur vve Tutot », factures des 18 octobre, 7 novembre, 29 décembre 1794, 25, 26 janvier, 20 février, 13, 24 avril, 6 juillet 1795 ; X. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, Desclée de Brouwer, 1885, col. 780 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 199.
 29. A.É.L., *Notaire G. J. Jaymaert*, 10 août 1795.
 30. Sur l'ensemble de ces événements, voir F. Furet et M. Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 171-174, 748.
 31. *EdJ*, janvier 1795 ; F. Clément, « Pierre Rousseau et les journaux de Bouillon », *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 112-113, 1981-1982, p. 89.
 32. *EdJ*, janvier 1795 ; F. Clément, *op. cit.*, p. 87.
 33. « Analyses d'ouvrages nouveaux, Mélanges, Poésies fugitives, Académies, Spectacles, Histoire naturelle, physique..., Agriculture, économie... » sont les rubriques les plus souvent abordées. *EdJ*, année 1795, passim.
 34. Il s'agit principalement des journées des 1^{er} avril, 20-24 mai et 5 octobre 1795. Sur ces événements, voir F. Furet et M. Ozouf, *op. cit.*, p. 123-125.
 35. *EdJ*, septembre-octobre 1795, p. [356] ; F. Clément, *op. cit.*, p. 89 ; C. Cave, *op. cit.*, p. 10 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 378. « Ne faites point attention au papier. Je suis chez le Cit. Baillen... de qui j'ai le morceau de papier, encore fort heureux de l'avoir. » Archives Renault, Niquet à J. J. Fabry, s.l.s.d. [Liège, 14-15 juillet 1797], orig. ; « Voici comment on écrit sur du vieux papier. » Archives Renault, M^{me} Fabry à son fils Hyacinthe, Liège, 11.vi.1799, orig.
 36. Voici ce qu'écrivait le patriarche à son fils cadet au sujet de cette union : « Le mariage du cher Hyacinthe dérange tous mes plans de retraite, de réunion et tous mes beaux projets. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 10 juillet 1796, orig.

37. Sur Jacques Hyacinthe Fabry (Liège, 1758-1851), juriste, homme de lettres, publiciste, politique et magistrat, voir U. Capitaine, *Notice sur Hyacinthe Fabry dernier représentant politique de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1851 ; *Biographie nationale de Belgique*, 6, 1878, col. 821-827, notice de A. Leroy.
38. Archives de la Ville de Liège, *État civil, naissances*, registre n° 2, acte n° 2, 24 juin 1796.
39. A.É.L., *R. P., Saint-Martin en Île, décès*, registre, n° 170 ; P. Gilissen, *op. cit.*, p. 199.
40. Procuration donnée par Lambertine Tutot à Frédéric André Rozin. Il est intéressant de constater la présence d'Hyacinthe Fabry parmi les témoins de l'acte. A.É.L., *Notaire G. J. Jaymaert*, 10 août 1795.
41. *EdJ*, septembre-octobre 1795, p. [356].
42. P. Harsin, *La Révolution liégeoise de 1789*, *op. cit.*, p. 177-178.
43. « La misère est générale ici, faute d'ouvrage ou plutôt faute de moyen d'en payer. » « La municipalité [...] demande que pour ce département, ruiné de fond en comble, on ajourne au moins pour un an ou deux » toute imposition. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 11, 12 octobre [1796], orig.
44. « Entre-temps, nouvelles réquisitions encore ici : établissements de patentes, d'impôts fonciers, d'histoires hypothécaires, etc. Il y a de quoi devenir fou. » « On vole, on cabale à l'ordinaire avec impunité et puis des réquisitions, des droits de patentes, des emprunts forcés, des droits hypothécaires et le diable. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 11 septembre, 8 octobre [1796], orig. L'année 1795 voit se développer pleinement l'hyperinflation. Par rapport à l'indice 100, en janvier l'assignat ne représente plus que 25,16 % de sa valeur et en décembre 0,81 %. F. Furet et M. Ozouf, *op. cit.*, p. 469-471 ; A. Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989, p. 52-53.
45. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 2 juin 1796, orig.
46. *EdJ*, année 1796 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 378.
47. Finalement le jeune couple et leur enfant quitteront Liège à destination de Bruxelles le samedi 2 juillet 1796, de grand matin. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 13, 22, 30 juin, 1^{er}, 2, 12, 16 juillet 1796, orig. ; J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 29 août 1796, orig. ; *EdJ*, septembre-octobre 1795, p. 1-3.
48. Archives Renault, Hyacinthe Fabry, J. J. Fabry à Albert Fabry, [Liège], 1^{er}, 2 juillet [1796], orig.
49. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 18, 26 juillet, 13, 14, 22 août 1796, orig. ; Hyacinthe à Albert, Liège, 13 août 1796, orig.

50. Sur J. J. Fabry, figure emblématique de la Révolution liégeoise de 1789, voir A. Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1795)*, 2 vol., *op. cit.* ; D. Jozic, *Jacques-Joseph Fabry, père de la Révolution liégeoise (1722-18 août 1789)*, mémoire de licence, Université de Liège, 1966-1967, XXX+190 p. in-4 ; *Idem*, « Trois autographes inédits du prince évêque de Liège, François Charles de Velbruck », *La Vie Wallonne*, 54, 1980, p. 134-136.
51. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 29 août [1796], orig.
52. Prévu pour le début du mois de novembre, le retour du jeune couple à Liège aura finalement lieu avec un mois de retard. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 27 août, 2, 4, septembre, 8, 22 octobre, 23 novembre 1796, orig. ; J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 2, 3, 27 septembre, 24 octobre, 19 novembre 1796, orig.
53. La maison appartenait à l'échevin Troussel et la location devait débiter au 1^{er} novembre 1796. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 7, 11, 20, 21, 29 septembre, 4 octobre 1796, orig. ; J. J. Fabry à son fils Albert, [Liège], 17 septembre, 8, 30 octobre 1796, orig. ; Th. Gobert, *Liège à travers les âges...*, 9, Liège, 1977, p. 333.
54. « Je donne ma parole au citoyen troussel que s'il est question de mettre une presse dans sa maison, ce ne sera que dans la petite écurie. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 29 octobre 1796, orig.
55. « LIÈGE : LATOUR imprimeur-libraire, sur le Pont d'Isle. » *EdJ*, mai-juin 1795, p. 1-3.
56. Comparation de Hyacinthe Fabry, « député à la législature », en date du 28 avril 1797 pour déclarer que « Lambertine Tutot sa légitime épouse est accouchée [le 26] d'un enfant femelle a laquelle il a donné le prénom de Lambertine ». Archives de la Ville de Liège, *État civil, naissances*, registre n° 4, acte n° 828.
57. *EdJ*, janvier-février 1797, p. 1.
58. U. Capitaine, *Notice sur Hyacinthe Fabry...*, *op. cit.*, p. 10.
59. Archives Renault, Lambertine à Hyacinthe, Liège, 28 mai 1797, orig. ; J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 2, 7, 10, 15, 18, 21 juin 1797 ; Albert Fabry à son frère, [Liège], 22 juillet 1797, orig.
60. Le couple s'était installé à Paris, « rue des citoiennes près le Luxembourg 1239 ». Archives Renault, Albert Fabry à son frère, [Liège], 22 juillet 1797, orig.
61. « (...) pour tâcher de prendre des arrangements avec lui pour le papier de l'Esprit des journaux et de la Gazette à envoyer à Bruxelles. »

- Archives Renault, Lambertine à Hyacinthe, Liège, 28 mai 1797, orig. ; J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 2 juin 1797, orig.
62. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 15 septembre 1797, orig.
63. A. Söderhjelm, *op. cit.*, 2, p. 87-90 ; U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 319-320.
64. « Si la nouvelle taxe sur les journaux a lieu, je sens avec douleur qu'elle va tuer l'esprit des journaux ; ce sera encore un malheur de plus. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 15 septembre 1797, orig.
65. « J'ai vu avec plaisir que l'esprit des journaux ne sera pas frappé des timbres. Puisse-t-il reprendre comme je le voudrais. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 28 septembre 1797, orig. ; A. Söderhjelm, *op. cit.*, 2, p. 127-128.
66. Frédéric André Rozin vit le jour en 1752 à Gripwale, en Poméranie suédoise. Élève et disciple du célèbre naturaliste Carl Linné, il fréquenta l'Université d'Uppsala où il obtint un diplôme de docteur en médecine. Vers 1790, il s'installa à Liège pour s'adonner selon toute vraisemblance à des travaux de botanique puisque l'année suivante, il donna un ouvrage descriptif de la flore liégeoise (*Herbier portatif...*), publié chez Jean Jacques Tutot. Ce premier contact incita très certainement l'imprimeur liégeois à prier Rozin de collaborer à l'*Esprit des journaux*, invitation que ce dernier s'empressa d'accepter, vu qu'à partir de 1793, le nombre de comptes rendus à caractère scientifique publiés sous sa signature ne va cesser de croître. Cette intense collaboration se poursuivra jusqu'en 1803. La mort de la veuve Tutot va amener le médecin journaliste à s'établir à Bruxelles au bureau du journal pour y occuper à partir de janvier 1796 le poste de rédacteur. Nommé à la fin de l'année suivante professeur de minéralogie, botanique et zoologie à l'École centrale du département de la Dyle, il remplit cette charge jusqu'en 1802, date de suppression de l'institution. À la reprise de l'*Esprit des journaux* par Emmanuel Flon, Rozin quitta la capitale brabançonne pour s'établir en Moselle. En 1805, il fut appelé à enseigner, au collège de Phalsbourg, les langues orientales, l'histoire naturelle et la physique expérimentale. En 1825, âgé de plus de septante ans, il s'établit à Sarrebourg où il devait décéder quelques années plus tard. J. Beaujean, « Le voyage de Liège de A. P. de Candolle, 2 juin-2 octobre 1810 », *Lejeunia*, n° 184, décembre 2008 ; *Idem, André Rozin, premier botaniste liégeois*, article en attente de publication, aimablement communiqué par l'auteur auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

67. « Madelon a été... chercher les feuilles pour Rozin et je les envoie aujourd'hui à ce brave homme. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 21 juillet, 26 septembre, 14 novembre 1797, orig.
68. Charles Auguste Guillaume Weissenbruch (Sarrebuck, 1744-Bruxelles, 1826) était le fils de Henry Chrétien, avocat et conseiller de régence du prince de Nassau-Sarrebuck. Il arriva à Liège à l'âge de douze ans, en compagnie de sa mère, pour assister au mariage de sa sœur aînée avec Pierre Rousseau, installé depuis peu dans la capitale principautaire. Toute sa carrière va se dérouler sous l'égide de son beau-frère. En mars 1759, il devient « Directeur du bureau du Journal Encyclopédique ». L'année suivante, toute la famille déménage à Bouillon dans une luxueuse demeure bourgeoise, située rue du Pont. En 1769, Charles Auguste figure parmi les quatre collaborateurs de la Société Typographique de Bouillon, poste qu'il occupera pendant près de vingt ans, jusqu'à la dissolution de l'entreprise le 1^{er} juillet 1788. À la mort de Rousseau, Weissenbruch et sa sœur obtiennent du duc régnant la continuation du privilège des différents journaux octroyés au défunt. Cette activité journalistique ne l'empêchera pas de continuer à éditer des ouvrages à caractère scientifique et littéraire jusqu'à la fin de l'année 1793. À cette époque, suite à leur implication dans les événements révolutionnaires, Charles Auguste et son fils « sont dans les cachots de Bouillon, au pouvoir de leurs cruels ennemis, les aristocrates de l'endroit ». Cet incident sera à l'origine du transfert, en 1795, de la Société Typographique à Bruxelles, dans l'Hôtel de la Corporation des Brasseurs, sis place du Musée où Weissenbruch va poursuivre avec succès ses activités d'imprimeur-libraire. Il donnera, à côté d'œuvres musicales dont il se fait une spécialité, de nombreux ouvrages administratifs. Il continuera également à publier de nombreux périodiques tels le *Journal Général des Pays-Bas*, le *Mercure Belge*, le *Journal de Bruxelles*, etc. Le 21 juin 1771, il épousa à Amsterdam, Jeanne Marguerite Rey, la fille du célèbre imprimeur, dont il eut un fils, Louis Jule Michel Henry. B.U.L., Ms, 1039, n° 37, J. J. Fabry à Henkart, s.l., 1^{er}, 9 mai [1794], orig. ; H. Liebrecht, « Les grandes maisons actuelles », *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, 6-2, Bruxelles, 1934, p. 141 ; G. Charlier, R. Mortier, *Une suite de l'Encyclopédie. Le Journal encyclopédique (1756-1793)*, Paris, Nizet, 1952, p. 26-27, 38, 68-71 ; G. de Froidcourt, « Pierre Rousseau et le *Journal encyclopédique* à Liège (1756-1759) », *La vie wallonne*, 27, 1953, p. 60, 65 ; *Le journal encyclopédique et la Société Typographique, catalogue de l'exposition*, Bouillon, 1955, p. 24-25, 35-37, 63-65, 70, 83-84, 94-96, 127 ; *Du Journal encyclopédique à la quadrichro-*

- mie...*, *op. cit.*, p. 17, 21, 29, 32-33, 35, 49, 57-58, 60-63 ; F. Clément, *op. cit.*, p. 73, 79, 87, 88, 90 ; G. Biart, « Pierre Rousseau, chef d'une maison d'édition au Siècle des Lumières », *Archives et bibliothèques de Belgique*, 54, 1983, p. 57-59, 62 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. II, n° 730, p. 573, notice de J. Wagner.
69. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 13 novembre 1797, orig.
70. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 19 septembre, 13 novembre 1797, orig.
71. *EdJ*, septembre-octobre 1797, p. 157 ; novembre-décembre 1797.
72. *EdJ*, juillet-août 1797, p. 137 ; F. Clément, *op. cit.*, p. 87.
73. A. Soboul, *op. cit.*, p. 185-186. « (...) Il faut premièrement rendre hommage à cette fameuse paix ; enfin la voilà venue, l'humanité pourra respirer un peu ; je crois qu'on la doit à buonaparte ; quel homme ! » Archives Renault, Albert Fabry à son frère Hyacinthe, Liège, 14 novembre 1797, orig.
74. *EdJ*, septembre-octobre 1797, p. 348 ; janvier 1798, p. 1-2 ; Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 24 janvier 1798, orig.
75. Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 31 janvier 1798, orig.
76. « Le brave Jacques [Desoer] vint hier au soir, je lui parlai de payer son timbre et pour vous et pour moi. Il me dit en riant, qu'on me donne L'esprit des journaux. J'ai dit oh le pauvre esprit des journaux périclite. » Archives Renault, J. J. Fabry à son fils Hyacinthe, [Liège], 18 janvier 1798, orig.
77. *EdJ*, janvier 1798, p. 1-2 ; année 1798, passim ; A Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 2^e éd., t. I, Paris, 1822, p. 414, n° 5429 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 375.
78. Le département des fonds patrimoniaux de la Ville de Liège possède ces deux années mais les volumes ne peuvent être communiqués au public car ils n'ont pas encore été remis en magasin.
79. « Le prix, *franc de port pour la poste*, est de 27 francs l'année. » *EdJ*, janvier 1803, p. 1-3.
80. *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 375.
81. Le numéro de mars 1803 est le dernier à être publié sous l'adresse, « À Bruxelles de l'Imprimerie du Journal ». *L'Esprit des journaux*, mars 1803, p. 1.
82. Emmanuel Flon, libraire-imprimeur en activité à Bruxelles de 1766 à 1810 (?). Il fut reçu imprimeur par octroi du 24 février 1775. Il s'installa d'abord rue des Fripiers puis déménagea rue de la Putterie. Il obtint le

- privilège des éditions de la Société de médecine de Bruxelles puis publia sous la raison « Imprimerie patriotique » à partir de 1789. U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 83-84 ; A. Vincent, *op. cit.*, p. 21-22, 40-41.
83. *EdJ*, septembre, octobre, novembre 1803 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 374-375.
84. « À Bruxelles : chez Weissenbruch, libraire, éditeur et marchand de musique, imprimeur de la préfecture et de la mairie, propriétaire et directeur de ce journal, place de la ci-devant Cour n° 1085. » *Le Nouvel Esprit des journaux*, juin 1804, p. 1.
85. *Le Nouvel Esprit des journaux*, décembre 1803, p. 1 ; janvier 1804, p. 1 ; U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 80-84 ; *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, *op. cit.*, t. I, p. 375.
86. Le périodique continuera à paraître jusqu'en avril 1818. *Du Journal encyclopédique à la quadrichromie...*, *op. cit.*, p. 58. À la date de la reprise du périodique par Ch. A. Weissenbruch, en décembre 1803, *l'Esprit des journaux* ne comptait plus que 47 abonnés. Sept ans plus tard, leur nombre s'éleva à 420, preuve indéniable de la renaissance du journal. U. Capitaine, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 84, n. 2.

La vie littéraire et savante allemande dans l'*Esprit des journaux* de 1772 À 1789

GÉRARD LAUDIN (PARIS)

Au début des années 1770, l'Allemagne connaît une intense effervescence affectant la création littéraire et la réflexion philosophique : c'est le moment où Goethe commence à publier, mais lui-même se trouve au cœur d'un bouillonnement polycentrique dans lequel plusieurs groupes, constitués de jeunes gens dont beaucoup sont nés autour de 1750, représentent une véritable avant-garde perçue immédiatement comme spécifique, un peu comme quelque temps plus tôt en France le groupe encyclopédiste. En France, les années 1770 sont marquées aussi par le début d'une ouverture aux littératures du « Nord », en particulier à leur théâtre : c'est entre 1769 et 1772 que Jean-François Ducis propose de nouvelles traductions-adaptations de pièces de Shakespeare, montées de surcroît à la Comédie-Française. Exactement au même moment paraissent les premières anthologies de pièces allemandes, intitulées toutes deux *Théâtre allemand*, l'une de Carrière-Doisin en 1769, l'autre de Junker et Liébault en 1772. L'intérêt des Français envers les productions allemandes s'accroît, même s'il demeure un peu confidentiel. Le nombre des traductions de textes littéraires de l'allemand vers le français augmente régulièrement et considérablement, passant de 14 dans les années 1750 à plus de 120 dans les années 1780. Aux deux volumes de l'anthologie dramatique de

Junker et Liébault, succèdent les 12 volumes du *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel et Bonneville (1782-1785), qui présentent un vaste choix de 28 pièces. Après un reflux relatif qui s'amorce entre 1786 et 1790 (42 traductions) et surtout durant la décennie révolutionnaire (49 entre 1790 et 1799), l'augmentation est très forte ensuite avec 210 traductions entre 1800 et 1815¹. De nombreux textes qui se disent « imités de l'allemand » témoignent de cette « mode allemande » repérable dès les années 1760², de l'amorce de constitution d'un espace de circulation et de réception productive d'œuvres allemandes en France. Un des principaux traducteurs de l'allemand, Bonneville, publie en 1786 un *Choix de petits romans imités de l'allemand*, suivis de quelques essais de poésie lyrique, dédiés à la reine, dont l'*Esprit des journaux* rend compte³.

Cette intensification de la réception des productions littéraires d'outre-Rhin est induite par les médiateurs culturels que furent des traducteurs, occasionnels comme Turgot ou Mirabeau, ou « professionnels » (essentiellement Huber, Friedel, Junker). La qualité des traductions, insuffisamment soulignée par la recherche, a pu avoir des effets positifs. Plusieurs binômes de traducteurs, Junker et Liébault, Friedel et Bonneville, ont érigé la collaboration franco-germanophone en quasi-principe et su réaliser des traductions à la fois fidèles et lisibles : l'*Esprit des journaux* fait d'ailleurs état d'une déclaration de Junker pour qui « les traductions françaises des écrivains allemands exigent, pour être bonnes, les soins réunis d'un Allemand et d'un Français qui sachent l'une et l'autre langue⁴ ».

La connaissance des littératures étrangères autres qu'italienne, relativement mieux connue, gagne en qualité aussi du fait des périodiques « internationaux ». Avant l'*Esprit des journaux*, d'autres journaux ont rendu compte de la vie intellectuelle de l'Europe littéraire et savante : le *Journal étranger* (1754-1762) et le *Journal encyclopédique* (1756-1793), précédés pour le Saint-Empire de la *Bibliothèque germanique* (1720-1759). Pour des raisons diverses, tous se montrent attentifs à la vie intellectuelle du Saint-Empire. Les lecteurs français sont ainsi familiarisés avec les œuvres de Gottsched, Gellert, Winckelmann, Lessing, Ewald von Kleist, Rabener, Wieland, Klopstock et bien

entendu Gessner, le plus apprécié de tous⁵. Dans l'*Esprit des journaux*, l'abbé Outin, selon Ulysse Capitaine, soignait « particulièrement la partie allemande du recueil⁶ ». On notera que l'article liminaire de l'*Esprit des journaux* est un texte de Frédéric II « Sur l'utilité des Sciences et des Arts dans un État ». Ce même premier numéro contient aussi un compte rendu du *Phädon* de Moses Mendelssohn.

On observe toutefois une évolution dans le nombre et le format des comptes rendus. S'il est déjà rendu compte durant les trois premières années d'œuvres littéraires (Wieland, Gessner, Rabener, Ramler, Nicolai, J. J. Engel...) et d'ouvrages savants (Sulzer, Zimmermann, Heyne, Meiners...), le nombre de comptes rendus de livres allemands augmente régulièrement à partir de 1775. L'Allemagne bénéficie essentiellement de l'extension prise par la rubrique « Bibliographie de l'Europe » qui regroupe des comptes rendus plus ou moins brefs (de 5 lignes à 5/6 pages), le plus souvent consacrés à des ouvrages savants. Quelques grands articles de la première partie des volumes sont consacrés à l'Allemagne ; comprenant entre 20 et 30 pages, parfois publiés sans indication d'origine (articles originaux ?), parfois empruntés à des périodiques en langue française, très fréquemment au *Journal encyclopédique* et à la *Gazette universelle de littérature* de Deux-Ponts, autre périodique de « zone frontière », souvent aussi au *Mercur de France* et à l'*Année littéraire* ainsi qu'au *Journal de Paris*. Il est remarquable qu'à l'inverse des notices concernant l'Angleterre et l'Italie, pour lesquels la source n'est jamais omise, les petits comptes rendus sur l'Allemagne ne portent presque jamais d'indication d'origine.

En 1775 et en 1776, c'est la rubrique italienne qui contient encore le plus grand nombre de comptes rendus, suivie de la rubrique anglaise alors que la rubrique allemande est en troisième position. De 1778 à 1782, c'est exactement l'inverse, à l'avantage de la rubrique allemande. Après un léger tassement après 1783-1784, où l'Italie et l'Angleterre repassent, en nombre de pages, devant l'Allemagne, les comptes rendus relatifs à l'Allemagne augmentent de nouveau à la fin de la décennie. Il semble alors que s'amplifie une évolution déjà perceptible aupa-

ravant : le nombre des brèves annonces diminue au profit de comptes rendus longs d'un nombre de livres plus restreints, tandis que la rubrique « Spectacles », grande pourvoyeuse de comptes rendus brefs, s'est amenuisée⁷. Le record absolu de longueur est établi avec *Geschichte der Deutschen* de Michael Ignaz Schmidt, dont les comptes rendus des nombreux volumes occupent plus de 200 pages en 1784, suivis de plusieurs autres au cours des années suivantes. Mais cette régression se fait surtout au détriment de la littérature, essentiellement représentée dans les années 1780 par les comptes rendus de l'anthologie de Friedel et Bonneville.

I. LES COMPTES RENDUS D'ANTHOLOGIES ET D'OUVRAGES GÉNÉRAUX : L'AFFIRMATION DU RELATIVISME HISTORIQUE ET CULTUREL DU GOÛT

Les premiers recueils de pièces allemandes parus en France, tant le *Théâtre allemand* de Carrière-Doisin que celui de Junker et Liébault, sont précédés de préfaces qui retracent l'histoire de la littérature allemande depuis le Moyen Âge (laquelle a commencé à intéresser les professeurs de rhétorique, comme Bodmer à Zurich ou Gottsched à Leipzig, à partir de la première moitié du XVIII^e siècle). Il y a là une démarche pédagogique d'autant plus nécessaire que les lecteurs français, s'ils sont déjà quelque peu familiarisés avec les lettres allemandes, en connaissent depuis le *Journal étranger* avant tout la poésie alors que le théâtre demeure largement *terra incognita*.

Dans le compte rendu du *Théâtre allemand* de Junker et Liébault⁸ sont reproduits ou résumés de très larges extraits de la préface vantée pour la précision avec laquelle elle initie le lecteur français aux « richesses » du théâtre allemand. *L'Esprit des journaux* évoque les *Minnesänger* et les jeux de carnaval du XV^e siècle, porte un jugement négatif sur ces pièces et rappelle qu'elles demeurèrent fréquentes alors même que les Allemands n'ignoraient pourtant plus ni Térence et Plaute, ni certaines tragédies grecques. Mais ces critiques sont immédiatement replacées dans le contexte européen du XVI^e siècle : citant le

(long) titre d'une farce française, le compte rendu invite le lecteur qui trouve « pareilles sottises » dans sa propre littérature à se montrer « un peu indulgent pour celles des autres » ; et si « nous sommes bien revenus (...) de cette barbarie » et avons « racheté nos fautes », « les Allemands ont aussi corrigé les leurs ; ils ont donné plus de régularité à leurs Drames » (p. 115). La démarche est pédagogique : on commence par offrir au lecteur ce qu'il attend — en l'occurrence l'affirmation de l'arriération de la scène allemande — avant d'enchaîner sur une mise en perspective des défauts communs aux œuvres françaises et allemandes du xvi^e siècle. Un paradigme historique qui met le mauvais goût en relation avec les temps passés et y voit des maladies infantiles des littératures concurrence, voire supplante l'imputation à des caractères nationaux⁹, d'une manière conforme au relativisme historique et culturel du goût formulé en particulier par Voltaire dès l'*Essai sur la poésie épique* (1725) : Shakespeare pourra désormais être vu comme un auteur de génie en des temps encore grossiers.

Il est mentionné ensuite qu'au xvii^e siècle Opitz « donna une idée de la régularité nécessaire dans les pièces », mais « n'eut pas le bonheur qu'eut ensuite en France le grand Corneille ; il ne forma point d'émules, ni de rivaux ; ses imitateurs ne suivirent pas la route qu'il avait tracée » (p. 115), de sorte que le bouffon Hanswurst continua de triompher jusqu'à ce que Gottsched le bannît de la scène. Gottsched a donc induit une heureuse révolution, mais celle-ci n'a pas encore produit tout l'effet qu'on en doit attendre. En effet, « les Allemands, au lieu de se livrer à leur génie, s'attachent trop à imiter » (p. 116), de sorte que les uns, partisans de la réforme de Gottsched, ne songent qu'à observer scrupuleusement les trois unités et à imiter la régularité française, tandis que ceux qui cherchent à s'affranchir de lui empruntent le chemin inverse et imitent le goût anglais.

Le compte rendu de la *Lettre sur la littérature allemande* à S.A.R. Mde. la duchesse douairière de Brunswick-Wolfenbüttel (Berlin 1781) exprime une perspective à la fois voisine et complémentaire¹⁰. Cet opuscule, dont l'auteur est Karl Wilhelm Jerusalem, professeur à Brunswick, est une réponse au pamphlet de Frédéric II *De la Littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher ; quelles en sont*

les causes ; et par quels moyens on peut les corriger (Berlin 1780), très acerbe envers les productions allemandes. *L'Esprit des journaux* en avait rendu compte en en citant de larges passages sur un ton très détaché qui ne paraissait pas être celui de l'adhésion¹¹. Dans sa *Lettre*, Jerusalem s'attache avant tout à « montrer les obstacles qui ont tant retardé jusqu'ici les progrès de la littérature allemande » : les guerres certes, mais aussi l'absence de capitale et de véritable mécénat, de sorte que les muses allemandes n'ont « ni patrie propre, ni siège fixe, ni protecteur commun », que la plupart de « nos génies » vivent « épars dans cent endroits différents » avec de minces revenus, alors qu'en France les grands les protègent. En Allemagne, la noblesse donne plus de considération que les lettres. Il n'est pas question ici de goût national, mais de conditions de la production littéraire.

Un autre bref article évoque les efforts accomplis en Allemagne, en particulier par Lessing, pour remédier à cette situation en fondant un « théâtre national ». Il y est fait allusion à ce qu'on a appelé le « concours » de Hambourg, par lequel Charlotte Ackermann proposa en 1775 un « prix » pour rémunérer l'auteur d'une pièce de bonne qualité et susceptible d'être jouée avec succès :

Madame Ackermann, Directrice de la troupe Allemande, a publié une annonce par laquelle elle promet les plus grands avantages aux Auteurs dramatiques dont les talents contribueront à la gloire du Théâtre national. Il s'en faut de beaucoup que les Comédiens de tous les pays se conduisent avec la même équité¹².

L'éloge de cette heureuse initiative, « qu'on ne retrouve pas chez tous les peuples qui ont un Théâtre », et de l'équité des acteurs allemands envers les auteurs constitue une allusion transparente aux rapports souvent tendus entre comédiens et auteurs en France dont *L'Esprit des journaux* apportera bientôt une illustration par le récit des déboires de Mercier avec les Comédiens Français¹³.

À l'historicité du goût fait écho le relativisme culturel. Il est souvent fait état des difficultés quasi insurmontables des adaptations, tant de pièces étrangères en Allemagne que de pièces allemandes à l'étran-

ger. De même que les pièces étrangères ne peuvent guère être montées en France sans qu'on y apporte des modifications, les disciples trop zélés de Gottsched ont le défaut de mettre « souvent sur la scène Allemande des mœurs et des ridicules qui ne se trouvent qu'à Paris¹⁴ », ils s'engagent dans une impasse quand ils cherchent à « *nationaliser*, si l'on peut se servir de cette expression, les personnages étrangers des Comédies qu'ils traduisent », à faire par exemple du *Bourru bienfaisant* « un honnête habitant du Mecklembourg¹⁵ », à transporter « les héros des pièces Anglaises (...) en différents cantons de l'Allemagne¹⁶ » :

(...) nous croyons qu'il faut ensuite beaucoup d'art pour conserver la finesse et l'agrément des originaux, et que surtout les pièces françaises doivent perdre en subissant ces métamorphoses. Aussi, de l'aveu des Allemands, nos comédies réussissent à Vienne, à Berlin et partout où il y a des comédiens français, tandis qu'elles n'obtiennent que des succès médiocres adaptées au Théâtre Allemand¹⁷.

Cette même idée est reprise dans le compte rendu de la réédition du *Théâtre allemand* de Junker et Liébault en 1786¹⁸, un compte rendu repris du *Journal général de France*, du *Journal des savants* et de l'*Année littéraire*. De nouveau, il est fait une large place à la préface, qui retrace l'histoire du théâtre allemand et montre l'étonnante rapidité des progrès accomplis par les Allemands dans un genre qui demande un tel nombre de circonstances favorables (à commencer par l'existence de vrais théâtres fixes germanophones, bien trop peu nombreux). Mais si plusieurs des pièces réunies dans cette anthologie, « par leur invention, leur force, leur esprit, et leur économie, surprendront tous ceux qui jusqu'ici n'ont eu qu'une opinion médiocre du théâtre allemand » (p. 85), les traducteurs se disent « convaincus que pas une [de ces pièces] ne pourrait être mise sur la scène française, sans des changements considérables » (p. 84). Et le compte rendu de conclure plaisamment : il n'a sans doute manqué à Lessing et à Weisse « pour égaler ce que nous avons de plus grand dans le genre dramatique, que d'être nés

à Paris » (p. 85).

2. LE RÉPERTOIRE DRAMATIQUE ET LESSING

Le nombre de pièces évoquées, relativement élevé, donne un bon aperçu de la production dramatique et de sa variété. Les lacunes tiennent largement au caractère aléatoire de la collecte de l'information : certaines œuvres sont mentionnées lors de leur (première) parution en allemand, d'autres lors d'une représentation, d'autres enfin quand il en paraît une traduction. Néanmoins, on ne peut guère expliquer par exemple que *Minna von Barnhelm* et *Emilia Galotti*, souvent montées dans les années 1775-1776 (*Minna* atteint vingt-huit représentations en 1776 selon le *Theaterkalender* de Reichard), ne soient mentionnées pour la première fois l'une et l'autre qu'en 1778.

Des comptes rendus donnent une vue d'ensemble ou du moins regroupent des informations qui se veulent variées sans être systématiques, venant en complément de l'histoire du théâtre. Est ainsi mentionné à plusieurs reprises le *Taschenbuch für die Schaubühne* de Reichard, un répertoire annuel des spectacles¹⁹ : on trouve à cette occasion des informations ponctuelles qui ne s'inscrivent dans aucun ensemble composé, comme un portrait de Konrad Ekhof, « le Garrick allemand », quelques morceaux de la *Dramaturgie de Hambourg* de Lessing, un compte rendu assez précis, tiré du *Mercure de France*, de *Iphigénie en Aulide* de Christoph Willibald von Gluck²⁰.

Un article intitulé « Traduction d'une lettre écrite de Berlin, sur les Spectacles de cette Ville²¹ », datée de Berlin, le 3 février 1777, sans indication de provenance (lettre d'un informateur régulier ou d'un lecteur ?) qui souligne la variété des divertissements berlinois, théâtre et opéra, évoque le responsable de troupe, Johann Reichardt, qui a remplacé Graun, la mort de Henisch. Il déplore la très médiocre qualité de la troupe française (« la France sait conserver ses bons acteurs »), qui a néanmoins l'honneur de jouer dans le « Théâtre Français », « magnifiquement décoré », alors que ses « ballets ne valent pas qu'on en parle » et que la troupe allemande de Doebbelin, « sans contredit, une des meilleures d'Allemagne », joue dans le mauvais bâtiment du théâtre allemand. Est relevée aussi la qualité

de plusieurs membres de la troupe allemande, M^{lle} Doebbelin, M^{lle} Huber et Bruckner, ainsi que de Lanz, le maître de ballet, ce qui mérite, dit l'auteur de la lettre, d'autant plus d'être souligné qu'on n'a guère l'habitude de vanter les ballets allemands. C'est la « politique culturelle » du roi, la francophilie pratiquée et encouragée par Frédéric II, qui se trouve presque explicitement critiquée ici dans une perspective de défense d'un « théâtre national » non asservi aux influences étrangères.

Des tragédies, comme *Der Aufruhr zu Pisa* (1776) de Ludwig Philipp Hahn²² (avec une allusion à l'*Ugolino* de Gerstenberg), le *Jean Calas* (1780) de Christian Felix Weisse²³ ou le *Thamos* de Gabler, aujourd'hui bien oublié, sont l'objet de comptes rendus souvent positifs, mais peu précis et sans guère de jugements. La traduction-adaptation de *Roméo et Juliette* par Weisse est déclarée meilleure que celle de Ducis. Le *Codrus* (1757) de Cronegk est parsemé de « sentences brillantes » mais il plaît surtout parce qu'« il y a peu d'hommes assez délicats, assez amis de la nature pour ne pas préférer une belle pensée à un sentiment vrai²⁴ ». En un mot, c'est un drame du dire manquant de naturel.

Les jugements sur les comédies sont globalement moins favorables. Il arrive certes qu'on loue la « manière naturelle » dans la conduite d'une intrigue, mais on critique non moins souvent « l'outrance » un peu « anglomane²⁵ » de certaines plumes.

Les Allemands nous sont très inférieurs dans la comédie ; dans la tragédie, ils ont de l'invention et de la force théâtrale ; leurs mœurs les tiennent plus près que nous de la nature et de la simplicité antique ; leur pathétique est plus vrai ; mais ils font languir l'action par des détails minutieux ; ils sont outrés, et inspirent souvent plus d'horreur et de dégoût que de terreur et de pitié : en général, ils manquent de goût²⁶.

Deux pièces remportent les suffrages, toutes deux de Lessing, *Minna von Barnhelm* et *Emilia Galotti*, une comédie et une tragédie. Les pièces plus anciennes de Lessing, à l'exception du *Misogyne*, « indigne

de l'auteur de *Minna von Barnhelm*²⁷ », sont ignorées, et *Nathan der Weise* est longuement résumé, avec précision mais sans aucune appréciation²⁸.

La comédie *Minna von Barnhelm* (1767), qui fut déjà mentionnée à l'occasion d'une représentation donnée à Mannheim²⁹, est « le chef-d'œuvre de M. Lessing », « le seul drame allemand qu'on ait transporté avec succès sur notre scène », et beaucoup regardent les *Amants généreux* de Rochon de Chabannes comme « une copie fort inférieure à l'original³⁰ ».

Cette adaptation possible sur la scène française distingue *Minna d'Emilia Galotti* (1772), mentionnée pour la première fois à l'occasion de sa parution en traduction latine³¹. Cette pièce, qui eut en Allemagne « le plus brillant succès », est « un des meilleurs ouvrages de M. Lessing », « le plus estimable des écrivains qui se soient illustrés en Allemagne dans ce siècle ». Le terme de « beautés » apparaît à trois reprises dans le compte rendu : la pièce « étincelle de beautés », malgré ses défauts, on y trouve « des beautés sublimes », à moins qu'il faille plutôt parler de « féroces beautés ». Toutefois, il est douteux « que le plan, l'intrigue, la conduite, et surtout les caractères des personnages de ce drame, fissent la même impression sur le lecteur français, italien ou même anglais », même aux Anglais, « quoiqu'on ne puisse plaire à ces derniers qu'à force d'outrer les passions, et en offrant sur la scène des viols, du moins commencés, des meurtres, des assassinats et des noirceurs ». *Emilia* représente aux yeux du rédacteur du compte rendu une surenchère dans l'imitation de Shakespeare : la pièce est un « mélange monstrueux de situations terribles, et de bouffonneries qu'à peine le grand Shakespeare se serait permises. Il est dans ce drame, des scènes où l'on est vraiment oppressé par la terreur ; mais le moment d'ensuite on est fatigué jusqu'au dégoût des propos bassement plaisants des Marinelli, des Pyro, des Angelo ».

Il est remarquable toutefois que ne soit pas souligné ce qui aurait pu être vu comme une contradiction, au regard de la dramaturgie classique française, entre la vilénie des personnages et les exigences du tragique. En effet, la pièce présente « une foule de scélérats subalternes »,

« un prince imbécile » qui n'agit « que d'après les impulsions de cette troupe lâche et vile d'adulateurs », Marinelli, « le plus corrompu des courtisans » qui s'exprime « en bouffon dégoûtant » et « agit en Cartouche ». Ce n'est toutefois pas la bassesse des personnages qui est soulignée, mais une invraisemblance socioculturelle : Marinelli est « un caractère qui ne peut exister dans les cours, où du moins l'infamie est plus artistement gazée ».

Deux autres comptes rendus ultérieurs souligneront, l'un, la « véhémence censure des vices des grands » que contient cette pièce qui a des défauts, mais qui est parfaitement dialoguée³² ; l'autre, le tableau « sublime de l'égarément des passions dans un souverain³³ » ainsi qu'un léger manque ponctuel de motivation (le dénouement paraît « brusqué, et manquer d'assez forts motifs »).

Le cas de Lessing est exemplaire. Il suscite une sincère admiration, mais il lui est fait des reproches sur des points qui paraissent caractéristiques des défauts de sa nation, une perspective imagologique qui réapparaît ici sous une forme très atténuée par rapport aux jugements inspirés par Bouhours. L'un d'eux est la prolixité, défaut commun « aux plus grands auteurs dramatiques » allemands et qui « se trouve en particulier d'une manière quelquefois révoltante dans les plus belles pièces de M. Lessing. Qu'on lise ou relise *Miss Sara Sampson* ; on ne comprendra pas d'où vient la profusion de paroles pour les choses les moins intéressantes ; ce serait peut-être ici le cas de dire : voilà les Allemands³⁴ ». Hors du champ de la littérature dramatique, cette même critique reviendra à propos de *Werther*³⁵.

Le second défaut est le goût abusif de l'imitation (« les Allemands, au lieu de se livrer à leur génie, s'attachent trop à imiter³⁶ ») que les contemporains ont souvent cru discerner chez Gottsched dont les disciples sont déclarés dans *l'Esprit des journaux* imitateurs quasi serviles des formes dramaturgiques françaises, tandis que d'autres imitent « le goût anglais ». C'est ainsi que Lessing a sur le théâtre des idées qui peuvent « paraître révoltantes » aux Français : il préfère « le monstrueux Shakespeare aux sublimes auteurs de *Cinna* et d'*Athalie* », rejette les trois unités et affirme qu'il suffit à la tragédie, pour qu'elle atteigne son but, qu'elle suscite « terreur et pitié³⁷ ».

La réflexion de Lessing sur la traduction de *phobos* semble ignorée (il rejette l'« effroi » au profit de la « crainte »).

3. LE THÉÂTRE DES *STÜRMER UND DRÄNGER* – L'AVANT-GARDE DES ANNÉES 1770

Que les pièces de l'avant-garde autour du jeune Goethe, dont la « shakespeareomanie » est soulignée par tous les théâtrologues, suscitent des réserves n'étonnera guère.

On ne tarde pas à évoquer *Götz von Berlichingen* (1773), vu comme une imitation de Shakespeare (alternance rapide des scènes, mélange des genres), mais sans les qualités de sublime. Le compte rendu note que la pièce, conforme au naturel, est bien dialoguée (critère récurrent d'évaluation de la qualité d'une pièce) et conclut en souhaitant que « l'auteur » (alors encore anonyme) poursuive sa carrière, mais qu'il s'écarte de la voie shakespearienne, car sinon il aura « des imitateurs qui, par des monstres de drames, replongeront l'Allemagne dans la barbarie » (allusion aux dramaturges baroques Gryphius et Lohenstein)³⁸. Ce jugement, en partie positif en partie négatif, correspond à la tendance générale de la presse allemande, où quelques comptes rendus sont d'ailleurs moins favorables, mais reconnaissent néanmoins eux aussi la force d'une pièce qui déconcerte.

À propos de *Claudine von Villabella* (1776), autre pièce de Goethe, l'*Esprit des journaux* note que « les têtes allemandes paraissent s'angliser [*sic*], se plaire à la confusion et au tumulte, au mélange monstrueux du Tragique le plus sombre et du Comique le plus burlesque³⁹ ». On regrette que Goethe, une nouvelle fois, viole les règles, mais on trouve « dans cette pièce, comme dans tout ce qu'a produit M. Goethe, de très beaux détails, des situations fort touchantes (...) ». Ces propos sont beaucoup moins négatifs que ceux tenus par les *Rheinische Beyträge* à propos de *Clavigo*, dans un compte rendu repris par l'*Esprit des journaux* : la pièce « n'a que des beautés de détails. Le spectateur n'y est préparé à aucun grand trait, et la gradation des passions n'y est point observée (...) ; la pièce eût pu finir au troisième [acte], et c'eût été une espèce de comédie⁴⁰ ».

Ces mêmes idées réapparaissent souvent ; on ne cesse de dénon-

cer le mélange des genres et de déplorer que les règles, rapportées à une exigence de clarté, soient enfreintes. La pièce *Sturm und Drang* (1776) de Klinger est l'objet d'un commentaire lapidaire : l'auteur « n'offense ni les lois ni les mœurs, mais seulement les règles du théâtre⁴¹ ». On s'amuse qu'il faille au moins six lectures pour comprendre quelque chose à cette pièce extrêmement embrouillée. C'est également la confusion que la *Gazette universelle de littérature* reproche à *Der Hofmeister*, pièce labyrinthique parce que trop insoucieuse des règles et dans laquelle surgissent à chaque instant des incidents peu préparés⁴².

Stella (1776), de Goethe également, qui s'achève par un cas caractérisé de bigamie et fut rapidement interdite de scène en Allemagne, est jugé au pays du marivaudage avec une bienveillance amusée par le *Mercur de France*, dans un compte rendu repris par le *Journal encyclopédique* et l'*Esprit des journaux* : il s'agit, dit-on avec un certain art de la litote, d'une pièce bien singulière « pour ne pas dire plus », mais dont les beautés « font tout oublier » ; « on est séduit, entraîné », bien que cette pièce ne soit pas « dans l'exacte sévérité des mœurs⁴³ ».

À l'exception de ce dernier compte rendu, issu d'un périodique de France, les perspectives qui s'expriment dans l'*Esprit des journaux* ne diffèrent guère de celles de la presse allemand, dont proviennent certaines expressions récurrentes, en particulier « le beau monstre » (que la *Gazette universelle de littérature* applique par exemple aussi à l'*Ugolino* de Gerstenberg⁴⁴) et « les beautés de détails » employée pour qualifier des œuvres de qualité qui n'emportent pourtant pas l'adhésion, qui séduisent alors qu'on croit n'avoir que de bonnes raisons de les rejeter tant elles ignorent les règles.

4. L'ENTHOUSIASME DES ANNÉES 1780 ET SES ENJEUX IDÉOLOGIQUES

Lors de la parution du premier volume du *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel et Bonneville, l'*Esprit des journaux* souligne que cette anthologie montre les progrès accomplis par la littérature allemande au cours des trente dernières années :

on ne peut dissimuler que plusieurs de ces auteurs se sont réellement distingués dans plus d'un genre ; qu'on trouve dans leurs ouvrages l'observation, quelquefois minutieuse, mais presque toujours vraie, de la nature, et qu'en un mot, on peut les lire, non seulement avec plaisir, mais encore avec fruit⁴⁵.

Dans le compte rendu du second tome du *Nouveau Théâtre allemand*, l'éloge devient emphatique (« on y trouvera les fastes de la gloire dramatique des Allemands⁴⁶ »). Barthélémy Imbert écrit de même dans le *Mercur de France* :

M. Friedel (...) croit être utile à la gloire de son pays et à nos amateurs dramatiques, en donnant en français une traduction des meilleures pièces allemandes. Nous pensons qu'on ne pouvait choisir une époque plus favorable ; et qu'une pareille entreprise mérite d'être encouragée. Voici sans doute le plus beau moment qu'aient eu les Muses Germaniques. Une telle importation ne peut qu'être utile à la littérature française⁴⁷.

Mais surtout, on souligne désormais fréquemment l'utilité de la « communication de richesses littéraires qui semble s'établir tous les jours de plus en plus entre les différents peuples d'Europe⁴⁸ ». Le théâtre allemand peut constituer « une nouvelle école pour les auteurs français qui entrent dans la carrière du théâtre⁴⁹ ». Comme le suggérera bientôt le compte rendu de la réédition du *Théâtre allemand* de Junker et Liébault, cette utilité peut être d'autant plus grande que les écrivains français sont « remplis des bons principes d'Aristote, Horace et Boileau, et par conséquent à l'abri de la surprise des innovations bizarres⁵⁰ ».

Cette circulation des œuvres littéraires est l'objet de deux appréciations différentes, quasi opposées. Les uns y voient un gage de fécondité et une promesse de progrès, dans une sorte d'extension, au domaine des belles-lettres, de l'idée d'Europe savante. Une cinquantaine d'années plus tard, Goethe vantera de même l'utilité pour des auteurs de cultures et de langues différentes de se corriger mutuellement :

Es ist aber sehr artig, dass wir jetzt, bei dem engen Verkehr zwischen Franzosen, Engländern und Deutschen, in den Fall kommen, uns einander zu korrigieren. Das ist der grosse Nutzen, der bei einer Weltliteratur herauskommt und der sich immer mehr zeigen wird⁵¹.

D'autres au contraire mettent en avant ce qu'ils considèrent comme l'état de décadence de la littérature française :

Nos auteurs, dont l'imagination est naturellement stérile, croyaient avoir trouvé, dans leur théâtre, une abondante moisson de pièces presque toutes faites⁵².

Dans certains comptes rendus, la glorification de la littérature allemande laisse entrevoir d'autres enjeux que purement littéraires. En 1773, *l'Esprit des journaux* reproduit un article original intitulé « Sur la littérature allemande » tiré de *l'Observateur français* et dans lequel on peut lire :

Excepté le poème de Milton, les Anglais n'en ont point de supérieur à celui d'*Abel*, au *Messie* de Klopstock, au *Mont-Vésuve* d'Epitz [*sic*], aux *Alpes* de M. Haller. Le *Noé* de M. Bodmer est estimé des connaisseurs. (...) *L'Ode à Dieu* de Junther ferait honneur à Rousseau⁵³.

Les exemples cités ici sont presque tous des textes d'inspiration religieuse, alors que Haller, Klopstock et Opitz ont écrit dans bien d'autres registres. Ce choix est tout à fait symptomatique d'un des espaces de réception de la littérature allemande en France à partir des années 1760 : certains milieux, souvent proches des *Nouvelles ecclésiastiques*, le périodique janséniste, hostiles aux Lumières, y cherchent des perspectives religieuses trop absentes à leurs yeux de la littérature française⁵⁴.

C'est aussi une fausse proximité avec le compte rendu de *l'Esprit des journaux* qu'exprime par exemple Fréron en 1771 :

Qui aurait pu prévoir, il y a quarante ans, que la littérature allemande deviendrait si tôt la rivale de la nôtre ? Quelle surprise n'ont pas causée parmi nous les productions des Hallers, des Klopstocks, des Gleims, des Wielands, et surtout celles de l'inimitable Gessner. On ne s'attendait pas à voir naître tout à coup tant d'excellents poètes dans tous les genres chez des peuples qui jusque-là n'avaient paru destinés qu'aux travaux infatigables d'une pesante érudition. Nous avons même été forcés d'avouer qu'il y a des genres auxquels les Allemands se sont montrés plus propres que les Français. Nous n'avons point d'Eglogue à opposer à celles de Gessner. Les poésies lyriques de cette nation ont plus de feu et d'enthousiasme que les nôtres⁵⁵.

Fréron entend jouer ici les mérites de la littérature allemande contre ce « philosophisme » dont l'archevêque de Malines a d'ailleurs accusé l'*Esprit des journaux*⁵⁶. La coïncidence entre cette position (et plus encore celle de l'*Observateur français* dans l'article mentionné plus haut) et celle des défenseurs d'une circulation intense des thèmes et formes littéraires à l'intérieur de l'Europe n'est que très partielle.

5. ROMAN ET POÉSIE

On ne s'étonnera pas que, dans une revue qui se veut « sérieuse », les comptes rendus de romans soient moins nombreux. Les commentaires détaillés sont rares, réduits le plus souvent à de simples annonces.

Les comptes rendus de *Der Goldene Spiegel* (1772) de Wieland⁵⁷, ainsi que du *Sebaldu Nothanker* (1773-1776) de Nicolai⁵⁸ sont élogieux mais peu précis. *Fräulein von Sternheim* (1771) de Sophie von La Roche est jugé « plein d'intérêt⁵⁹ ». En revanche, le *Siegwart* (1776) de Johann Martin Miller, membre de l'avant-garde de Göttingen, est peu apprécié à cause de la sentimentalité à la manière de Richardson qui s'y déploie⁶⁰.

Werther, ignoré lors de sa parution qui a pourtant agité la presse allemande, est évoqué pour la première fois lors de la publication de sa

traduction française en mai 1778. Comme les anthologies de théâtre et comme par exemple le *Sélim et Sélima* de Dorat⁶¹, cette traduction est précédée d'une préface présentant la littérature allemande des années 1750-1770. On nous dit que le « roman de M. Goethe a les défauts et les beautés des écrivains de sa nation » (p. 93). Mais ce sont avant tout les défauts qui sont soulignés : le style en est « vague et décousu » (certes desservi par une traduction médiocre), mais surtout :

il règne un ton frénétique qui fatigue excessivement. Plusieurs lettres de Werther présentent moins le développement d'une passion tendre, que le désespoir d'un homme qui a le transport au cerveau ; il grince des dents : au lieu d'intéresser, il fait peur (p. 100).

Toutefois, on y relève un trait de génie dramatique : au moment où Werther décide de se suicider, il va chercher les pistolets chez Lotte, qu'il aime, et Albert, son rival : Lotte pressent le drame, Albert ne pressent rien.

L'Esprit des journaux propose aussi un compte rendu relativement détaillé du traité de Blankenburg sur le genre romanesque⁶² et se montre un peu réservé face à la traduction française du *Musarion* de Wieland⁶³, très élogieux envers *Oberon*, poème épique du même auteur⁶⁴.

L'Esprit des journaux continue de se montrer très sensible aux poètes anacréontiques comme Klopstock, Hagedorn, Uz ou Ramler révélés par le *Journal étranger*. Il est rendu compte d'œuvres de Gessner⁶⁵, Gleim⁶⁶, Gellert⁶⁷, dont on loue le style, « toujours vrai, pur », et qui a su rompre avec l'emphase coutumière des poètes allemands de son temps qui « visaient au grand et à l'extraordinaire⁶⁸ ». Un long compte rendu repris du *Journal encyclopédique* présente des *Mélanges amusants, récréatifs & satyriques de Littérature Allemande*, traduits librement de M. Rabener⁶⁹.

En revanche, il faut attendre 1780 pour que *l'Esprit des journaux* rende compte, dans un article repris d'un périodique allemand, de poèmes de Bürger et mentionne à cette occasion l'émergence de formes distinctes de celles de l'anacréontisme, le nouveau lyrisme des

années 1770, celui du jeune Goethe et des poètes de Göttingen autour du *Musen Almanach*⁷⁰. La *Gazette universelle de littérature* avait pourtant déjà mentionné le *Musen Almanach* de Voss à plusieurs reprises, une première fois dès 1773 (p. 540).

Toutefois, si l'*Esprit des journaux* ne fut pas le plus rapide, il procède comme pour le théâtre et la traduction française de *Werther* et tente de faire un bilan de la poésie allemande depuis l'époque de Gottsched. L'auteur profite de l'occasion pour répéter à quel point Gellert, Gleim, Klopstock, Ramler, Uz, Hagedorn, Haller, Wieland (*Musarion*) sont admirables. Mais il ajoute que désormais les poèmes de « Burger, Stollberg, et quelques autres » savent « allier la beauté des formes avec la simplicité et la vérité des idées » (p. 420). Hahn, Miller et Hölty ne sont pas mentionnés nommément et sont visiblement compris dans les « quelques autres ». On doit considérer comme une vraie lacune que le débat autour de la poésie populaire comme source d'inspiration et modèle d'imitation ne soit pas évoqué et surtout que l'*Esprit des journaux* ne renoue pas plus que le *Journal encyclopédique* et la *Gazette universelle de littérature* avec la pratique du *Journal étranger* qui publiait des traductions de poèmes. Toutefois, le compte rendu souligne à quel point ces poètes ont su se détacher habilement des voies tracées par Gellert et Wieland ainsi que des modèles antiques d'inspiration française.

Incontestablement, ce texte diffuse une image très favorable du lyrisme allemand des années 1770 et exprime, mais seulement implicitement, que certains poètes ont su créer un vaste renouvellement thématique et formel distinct de l'anacréontisme. Mais il est absolument impossible, à la lecture de ce compte rendu, de seulement pressentir ce qui distingue la poésie d'un Bürger de celle d'un Hagedorn.

Longtemps plus tard, il est rendu compte, en termes très élogieux, des *Sämtliche Gedichte* de Christian Daniel Schubart, dont beaucoup de chefs-d'œuvre allient des formes populaires et politiques : il écrit une poésie « pleine de force et de chaleur », « digne d'éloges » et dont bien des pièces comptent parmi les meilleures de la littérature allemande⁷¹.

6. LES COMPTES RENDUS DE LITTÉRATURE – ESSAI DE BILAN

Le fait que l'*Esprit des journaux* tire son information sur la littérature allemande assez peu de la presse française, mais bien plutôt de la presse allemande, soit directement, soit *via* la *Gazette universelle de littérature* ou le *Journal encyclopédique*, lui permet de fournir un tableau relativement riche des productions allemandes dans lequel la stéréotypie traditionnelle des traits nationaux s'estompe largement sans toutefois disparaître totalement. Cependant, l'information sur les avant-gardes demeure fragmentaire, un peu plus que dans *Gazette universelle de littérature*, pour le théâtre, mais plus encore pour la poésie.

Il manque à l'évidence le compte rendu des débats qui se sont déroulés autour des *Stürmer und Dränger*, de leur campagne contre le goût français. Cette lacune tient sans doute au fait que l'*Esprit des journaux*, tout comme le *Journal encyclopédique* et la *Gazette universelle de littérature*, ignore les journaux de l'avant-garde allemande, les *Frankfurter Gelehrte Anzeigen*, le *Deutsches Museum* ou la *Deutsche Chronik* ; même le *Teutscher Merkur* de Wieland est rarement cité. Si l'*Esprit des journaux* apparaît rétrospectivement comme peu attentif aux plus grandes innovations du moment, il reflète bien ainsi les rapports quantitatifs tels qu'ils pouvaient apparaître à bien des Allemands dans les années 1770-1780, en particulier pour le théâtre : les pièces publiées et surtout jouées sont très majoritairement alors celles de l'esthétique « postgottschédienne », ainsi que des drames bourgeois, et non pas celles de l'avant-garde. Néanmoins, on ne peut que s'étonner de l'absence totale de Schiller, qui commence à écrire au début des années 1780, ainsi que de la « disparition » de Goethe dont manquent les deux grandes pièces de la fin des années 1780, *Iphigénie auf Tauris* (1787) et *Egmont* (1788). Mais ces œuvres manquent également du *Journal encyclopédique*.

Par rapport au *Journal étranger* qui avait fait connaître la poésie anacréontique allemande, l'*Esprit des journaux* franchit un pas de plus : il reconnaît le mérite de Lessing, le grand auteur des années 1760-1770. Mais il est sans doute très significatif que le dernier compte

rendu consacré à Friedel (tomes 7 à 10 de l'anthologie) énumère une nouvelle fois ceux qu'il tient pour les bons auteurs : Schlegel, Cronegk, Weisse, Brandt, Lessing, Gellert et Klopstock... Tous appartiennent à la génération qui a commencé à écrire bien avant 1770. Avec modération, l'*Esprit des journaux*, tout comme le *Journal encyclopédique* et la *Gazette universelle de littérature*, est à la fois le révélateur et l'agent d'un début d'assouplissement des canons esthétiques autour de 1780, avec une ouverture vers Shakespeare qui continue de ne pas emporter l'adhésion même si son génie est reconnu. Les grandes anthologies des années 1770-1780, celle de Junker et Liébault comme de Friedel et Bonneville, réservent peu de place aux plus jeunes auteurs, elles consacrent des *poetae laureati* à côté de quelques obscurs auteurs de drames bourgeois auxquels elles assurent un moment de diffusion.

7. LES OUVRAGES SAVANTS

L'Allemagne intellectuelle s'est depuis longtemps signalée à l'attention des érudits européens. La plus grande part des traductions de l'allemand vers le français (environ 2 000 au XVIII^e siècle dont les deux tiers après 1760) concerne des ouvrages savants. La dénonciation de pesanteur, rhétorique et intellectuelle, de nombreuses productions allemandes fait écho à l'accusation, récurrente elle aussi, de manque de goût et d'esprit, mais elle identifie elle aussi désormais des causes culturelles. Rappelant que Swift a bien tort de dire dans *The Tale of the tub* que « l'usage de la boussole, de la poudre à canon et de l'imprimerie, fut tirés [*sic*] des ténèbres par la Nation la plus stupide⁷² », l'article « Sur la littérature allemande », repris de l'*Observateur français*, s'exclame :

Ces Universités ont certainement produit de très grands hommes, il n'en est point dans toute l'Europe, où le Droit public et naturel, celui des gens, le Droit civil, soient mieux enseignés. Peut-être n'y donne-t-on pas assez d'attention à ce qui peut former l'esprit et le goût. On y prend d'ordinaire ce ton de pédanterie qui n'est jamais celui du véritable savant. Ce n'était point celui des

Corpernic, de Kepler, des Puffendorf, des Leibnitz, des Bernoulli, de Wolf, des Euler, qui ont tous illustré leur patrie, et éclairé l'Europe⁷³.

La palette des ouvrages savants recensés est relativement large, comprend bien entendu des comptes rendus de communications faites à l'Académie de Berlin⁷⁴, parfois d'ailleurs⁷⁵, mais demeure plus réduite que dans le *Journal encyclopédique* et souvent moins informative que dans la *Gazette universelle de littérature*.

Tout comme dans le cas des œuvres littéraires, il entre une dimension aléatoire dans les ouvrages dont il est rendu compte. Le fait que plusieurs comptes rendus soient consacrés au juriste de Göttinger Pütter et aucun à son collègue von Selchow est-il significatif ? Il semblerait, dans les années 1770, que l'*Esprit des journaux* évite de rendre compte de certaines polémiques, comme de celle qui opposa Schlözer à Herder.

Il est rendu compte d'ouvrages livrant une information sur le Saint-Empire : de droit public allemand, un champ relativement bien connu dans la France du xviii^e siècle ; d'histoire régionale ou locale allemande⁷⁶, avec souvent une grande précision ; sur le voyage de Joseph II dans le Sud de la France⁷⁷ ; sur la personnalité de Frédéric II⁷⁸ et sur ses guerres⁷⁹. Brûlot des années après 1786, l'autobiographie de von Trenck⁸⁰, qui révèle l'envers du despotisme éclairé fédéricien, est présent aussi. Est reproduit aussi un discours de Carlo Denina à la gloire des Hohenzollern et de leur action en faveur des lettres et des savoirs⁸¹. Denina souligne que « si le grand Frédéric a procuré à ses sujets les moyens de se nourrir des productions d'un peuple spirituel, et dont le goût lui parut le plus sûr, Frédéric-Guillaume II semble les mettre en état de subsister par leurs propres forces et de leurs fonds », car il se montre plus favorable au « génie de sa nation, en élève les sentiments, et la rend capable d'offrir encore des modèles aux nations étrangères » (p. 201). Il s'agit sans nul doute de ménager le nouveau souverain, mais il n'est pas faux que la mort de Frédéric II marque, y compris à l'Académie, un reflux de l'influence française et une présence accrue de la science « germanophone », encouragée par le nou-

veau roi et son entourage, mais aussi par de fidèles fédériciens comme Hertzberg. On notera au demeurant que *l'Esprit des journaux* ne donne pas comme le *Journal encyclopédique* dans l'hagiographie fédéricienne⁸².

Il est rendu compte aussi de relations de voyages d'Allemands vers les pays étrangers, voyages à finalité scientifique comme ceux de Pallas et de Georgi en Sibérie⁸³, voyages plus « politiques » comme celui d'Archenholz en Italie et en Angleterre⁸⁴. Les sciences naturelles sont représentées (Blumenbach, Voigt, Erxleben...), y compris sporadiquement des champs d'exploration relativement nouveaux comme la médecine vétérinaire⁸⁵, et l'intérêt pour les domaines technologiques est vif également.

La traduction de deux œuvres de Winckelmann est saluée comme il se doit par deux assez longs comptes rendus, l'un des *Lettres familières*, précédées d'un éloge par Christian Gottlob Heyne, le grand philologue⁸⁶, l'autre de *l'Histoire de l'art de l'antiquité*, traduite par Huber, qualifiée de premier ouvrage « satisfaisant à tous égards, sur l'origine, les progrès, les variations, la perfection, la décadence, la chute et l'extinction de l'art chez les anciens⁸⁷ ».

La théologie est très bien représentée, ainsi que la philosophie, en particulier celle soucieuse d'interrogations religieuses ou métaphysiques : plusieurs comptes rendus concernent Jacobi⁸⁸, d'autres Mendelssohn, qu'on loue de marquer dans les *Morgenstunden* sa distance avec « la philosophie de son siècle⁸⁹ ». Un autre compte rendu s'agace de voir Mendelssohn dans le rôle du savant arrogant, « dogmatique et décisif », stigmatiser la « légèreté française » et se laisser ainsi « trop aller aussi aux préjugés nationaux ». Qu'est-ce qui justifie une telle morgue ? demande *l'Esprit des journaux* : mis à part Leibniz, qui sont les philosophes que l'Allemagne peut opposer « pour figurer » avec Descartes, Fontenelle, Mairan, Buffon, d'Alembert, Condillac ? Et le compte rendu de conclure en conseillant à Mendelssohn de « baisser le ton » : on lui reconnaîtrait alors « une place distinguée parmi les bons écrivains de sa nation⁹⁰ ».

Sont évoqués également le fait divers Gassner⁹¹, une affaire de possession diabolique qui a inspiré à Friedrich Nicolai maints com-

mentaires ironiques, ainsi que d'autres histoires d'apparitions⁹². Il est rendu compte abondamment aussi du pamphlet de Ernst August von Göchhausen, *Enthüllung des Systems der Weltbürger-Republic* (Le système de la république des cosmopolites dévoilé), paru à Rome en 1786, qui « dévoile » un complot associant francs-maçons et illuminés de Bavière.

La « première philosophie de l'histoire » de Herder, *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*, est l'objet d'un compte rendu flatteur, mais très décevant, tiré de la *Gazette universelle de littérature*. La teneur du livre est très déformée : il devient un texte apologétique assez banal, réduit à une polémique contre le « despotisme oriental » tel que le conçoit Boulanger. La double cyclicité, qui est une des principales thèses originales du livre, n'est même pas mentionnée, et s'il est dit que Herder défend la spécificité de la civilisation égyptienne, vue à tort avec des yeux grecs même par « le célèbre Winckelmann », le compte rendu omet ce qui constitue un important enjeu intellectuel de cet écrit, un paradigme herméneutique auquel tout penseur de l'histoire doit satisfaire : chaque civilisation doit être étudiée et évaluée selon sa propre cohérence et non à l'aune des autres⁹³.

Il est rendu compte aussi d'écrits pédagogiques, de ceux de Karl Abraham von Zedlitz⁹⁴, mais aussi de la *Practische Philosophie* de Basedow, d'abord par une notice très brève (février 1778, p. 381), puis par un long article en juin 1778. Malgré quelques réserves sur le fait que Basedow fasse dériver sa morale de l'intérêt personnel et non de la foi chrétienne, le ton général, plutôt laudatif et apaisé, contraste avec les polémiques qui entouraient ses publications en Allemagne.

Autre personnage controversé, Lavater est qualifié de « sage observateur » et son *Geheimes Tagebuch* d'« intéressant ouvrage » dans un compte rendu tiré de la *Bibliothèque hollandaise des Sciences & des beaux-arts* (exemple atypique d'origine pour un compte rendu d'ouvrage allemand)⁹⁵. Si les rares échos de la polémique qui a opposé Lavater et Lichtenberg sur la physiognomonie⁹⁶ affichent une position clairement favorable à Lichtenberg et contre l'« inutile

science⁹⁷ » que veut promouvoir Lavater, le ton très mesuré contraste avec les invectives régulièrement proférées contre Lavater par la *Gazette universelle de littérature* dès 1773. Dans le domaine des idées aussi, l'*Esprit des journaux* semble plus désireux de fournir un tableau assez complet des productions allemandes que de rendre compte des polémiques philosophiques et littéraires qui agitent le Saint-Empire des années 1770-1780.

NOTES

1. Ce comptage se fonde sur le répertoire de L. Bihl et K. Epting : *Bibliographie französischer Übersetzungen aus dem Deutschen. 1487-1944*, Tübingen, Niemeyer, 1987, qui repose sur le catalogue de la Bibliothèque nationale de France. L'hétérogénéité des publications rend difficile un décompte exact : outre les anthologies, il est des ouvrages regroupant des traductions et des adaptations plus ou moins libres.
2. F. Genton, « *Des beautés plus hardies...* » *Le théâtre allemand dans la France de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Suger, 1999 (thèse Metz, 1988), p. 173 sqq. Les ouvrages plus anciens de L. Reynaud, K. Wais ou P. Lévy en ont depuis longtemps apporté la preuve documentaire.
3. *EdJ*, septembre 1786, t. IX, p. 185-199 ; repris du *Mercur de France* et du *Journal de Paris*.
4. *EdJ*, août 1772, t. II, p. 114.
5. Sur ces deux périodiques et l'Allemagne, voir J. Gärtner, *Das Journal Etranger und seine Bedeutung für die Verbreitung deutscher Literatur in Frankreich* (thèse Heidelberg, 1905-1906), 1905 ; G. Laudin, « L'Allemagne littéraire et savante dans le *Journal encyclopédique* », *L'Encyclopédisme au XVIII^e siècle*, dir. Fr. Tilkin, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 2008, p. 143-167.
6. U. Capitaine, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850, p. 81.
7. En 1777-1778 par exemple, il a été question des scènes de Vienne, Berlin, Düsseldorf, Magdebourg, Münster, Francfort, Mannheim, Cologne, Salzbourg, Minden (ailleurs, on a eu Hambourg et Hanovre). Les grandes scènes allemandes ont donc été passées en revue. Il en va de même pour l'Italie. Or, progressivement, à partir de 1781-1782, il n'est plus question que des scènes de Paris et de Londres, surtout de Paris.
8. *Théâtre allemand, ou Recueil des meilleures pièces dramatiques, tant*

- anciennes que modernes, qui ont paru en langue allemande ; précédé d'une dissertation sur l'origine, les progrès & l'état actuel de la Poésie Théâtrale en Allemagne ; par MM. Junker & Liebault, Paris, 2 vol. 1772. Compte rendu dans l'EdJ d'octobre 1772, t. IV, p. 112-117 ; repris de la Gazette universelle de littérature.*
9. Sur un corpus comprenant aussi les comptes rendus de théâtre anglais, voir notre article : « Émulation internationale, circulation des modèles et relativisme esthétique dans la presse francophone de Liège, Bouillon et Deux-Ponts (1770-1783) », *Théâtre et « Publizistik » dans l'espace germanophone au XVIII^e siècle / Theater und Publizistik im deutschen Sprachraum im 18. Jahrhundert*, dir. R. Heitz et R. Krebs, Bern, Peter Lang, 2001, p. 191-219.
 10. *EdJ*, juillet 1781, p. 76-85 ; repris du *Journal encyclopédique*.
 11. *EdJ*, mars 1781, p. 23-35 ; repris du *Journal encyclopédique*.
 12. *EdJ*, août 1775, p. 290-291.
 13. *EdJ*, octobre 1775, p. 135-138.
 14. *EdJ*, octobre 1772, t. IV, p. 116.
 15. *EdJ*, août 1775, p. 290-291.
 16. Il y a dans cette remarque un faux sens sur les objectifs poursuivis par Gottsched à partir de 1725. Cette erreur n'a été corrigée que récemment par R. Krebs, *L'idée de « théâtre national » dans l'Allemagne des Lumières*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1985. Voir aussi E. Jaubert-Michel, *De la scène au salon. La réception du modèle français dans la comédie allemande des Lumières (1741-1766)*, thèse Paris IV, 2005.
 17. *EdJ*, août 1775, p. 290-291.
 18. *EdJ*, février 1786, p. 72-92.
 19. *EdJ*, juillet 1775, p. 80-90 ; juin 1778, p. 133-139...
 20. *EdJ*, juillet 1774, t. I, partie II, p. 112-119.
 21. *EdJ*, décembre 1777, p. 281-290.
 22. *EdJ*, novembre 1776, p. 80-84 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
 23. *EdJ*, avril 1781, p. 420-421.
 24. *EdJ*, février 1786, p. 90-91.
 25. Par exemple *EdJ*, septembre 1775, p. 290-291.
 26. *EdJ*, février 1786, p. 91.
 27. *Ibid.*, p. 88.
 28. *EdJ*, juillet 1779, p. 420 ; repris du *Mercur de Altona*.
 29. *EdJ*, février 1778, p. 294.
 30. *EdJ*, février 1786, p. 88.
 31. *EdJ*, juin 1778, p. 25-28 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.

32. *EdJ*, décembre 1781, p. 324, à l'occasion d'une représentation à Mannheim.
33. *EdJ*, avril 1783, p. 159, dans le compte rendu du *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel ; repris du *Journal encyclopédique*.
34. *EdJ*, septembre 1775, p. 292 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
35. *EdJ*, mars 1778, p. 93.
36. *EdJ*, octobre 1772, t. IV, p. 116.
37. *EdJ*, février 1786, p. 88-89.
38. *EdJ*, septembre 1774, t. IX, p. 82 ; repris du *Journal encyclopédique*.
39. *EdJ*, janvier 1777, p. 290 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
40. *EdJ*, septembre 1780, p. 304.
41. *EdJ*, avril 1778, p. 53-55 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
42. *Gazette universelle de littérature*, 1774, p. 598.
43. *EdJ*, juillet 1783, p. 202-207.
44. *Gazette universelle de littérature*, 1770, t. I, p. 78.
45. *EdJ*, avril 1783, p. 146-147 ; repris du *Journal encyclopédique*.
46. *EdJ*, mai 1783, p. 79 ; repris du *Journal encyclopédique*.
47. *Mercur de France*, 4 mai 1782, p. 10-11.
48. *EdJ*, avril 1783, p. 146-147.
49. *EdJ*, mai 1783, p. 79 ; repris du *Journal encyclopédique*.
50. *EdJ*, février 1786, t. II, p. 92.
51. 15 juillet 1827 (Gespräche mit Eckermann). Les déclarations de Goethe sur la « Weltliteratur » sont regroupées sur quelques pages de la « Hamburger Ausgabe » (E. Trunz), Hambourg 1948-1960, t. XIII, p. 361-364. Voir G. Laudin, « Vers la notion de littérature universelle ? Aspects de la réception de la vie intellectuelle allemande de la seconde moitié du 18^e siècle dans la presse francophone de Liège, Bouillon et Deux-Ponts », *Images de l'altérité dans l'Europe des Lumières (...)*, éd. É. Déteis, Presses de l'Université de Montpellier, 2000, t. I, p. 147-168.
52. *EdJ*, février 1786, p. 91.
53. *EdJ*, 30 août 1773, tome II, partie II, p. 110.
54. K. Wais, *Das antiphilosophische Weltbild des französischen Sturm und Drang. 1760-1789*, Berlin, Junker und Dünnhaupt, 1934.
55. *L'Année littéraire*, 1771, t. VII, p. 96. Ces phrases se trouvent au début d'un long compte rendu intitulé « Traduction de diverses œuvres composées en Allemand en vers & en prose ; par M. Jacobi, Chanoine d'Halberstat, un volume in-4° de 300 pages (...) Paris ».
56. M. Florquin. *Un prince, deux évêques. Le mouvement scientifique et médico-social au Pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*, Liège, 1957, p. 91.

57. *EdJ*, mars 1773, t. III, p. 117 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
58. *EdJ*, mars 1775, p. 106.
59. *EdJ*, janvier 1775, p. 146-155.
60. *EdJ*, mai 1780, p. 421.
61. « Idée de la poésie allemande », qui sert de préface à *Sélim et Sélima*, « poème imité de l'allemand », Leipzig, 1769, p. 7-32.
62. *EdJ*, juillet 1776, p. 40-48.
63. *EdJ*, décembre 1783, p. 155-165.
64. *EdJ*, décembre 1784, p. 195-203.
65. *EdJ*, 30 septembre 1774, t. III, partie II, p. 153-156 ; avril 1776, p. 58-70 ; en février 1778 est reproduit un poème original « imitée de Gessner ».
66. *EdJ*, juin 1776, p. 147-153.
67. *EdJ*, février 1778, p. 86-92.
68. *EdJ*, septembre 1787, p. 3-27.
69. *EdJ*, octobre 1776, p. 76-91.
70. *EdJ*, mai 1780, p. 419.
71. *EdJ*, juillet 1789, p. 211-214.
72. *EdJ*, 30 août 1773, t. II, partie II, p. 109.
73. *Ibid.*, p. 108-112.
74. *EdJ*, juin 1786, p. 124-140 (Ancillon) ; décembre 1788, p. 190-212 (Jean-Pierre Erman) ; janvier 1789, p. 195-201 (Denina) ; avril 1789, p. 3-30 ; mai 1789, p. 3-58 ; octobre 1789, p. 84-95 (Ancillon).
75. Munich (*EdJ*, 15 décembre 1773, t. VI, partie I, p. 202-204) ou Göttingen (*EdJ*, juillet 1786, p. 102-112).
76. Comme par exemple de la *Aachensche Geschichte* de Karl Franz Meyer, *EdJ*, janvier 1782, p. 167-188, avec des « suites » en mars, avril, mai, juin, juillet, août...
77. *EdJ*, août 1777, p. 250-251 et octobre 1777, p. 246.
78. *EdJ*, mars 1789, p. 149-153.
79. *EdJ*, janvier 1788, p. 64-80.
80. *EdJ*, mars 1788, p. 54-60.
81. *Discours sur les progrès de la littérature dans le nord de l'Allemagne*, lu à l'Académie des sciences de Berlin, dans l'assemblée publique du 26 septembre 1788. Compte rendu dans l'*EdJ* de janvier 1789, p. 195-201 ; repris du *Journal encyclopédique*.
82. Sur le *Journal encyclopédique* et Frédéric II, voir G. Laudin, « L'Allemagne littéraire et savante dans le *Journal encyclopédique* », art. cit., p. 145-148.
83. *EdJ*, octobre 1774, t. X ; mars 1777 ; octobre 1777.
84. *EdJ*, novembre 1786, p. 48-66.

85. Compte rendu dans l'*EdJ* de mars 1782, p. 202-218, d'un ouvrage d'Ulrich Christoph Salchow sur les maladies de bovins.
86. *EdJ*, mai 1782, p. 49-76.
87. *EdJ*, février 1783, p. 3-32.
88. *EdJ*, 15 avril 1774, t. X, partie I, p. 45-48 ; mai 1777, p. 75-77 ; août 1777, p. 185-189.
89. *EdJ*, juillet 1786, p. 170-177 ; repris des *Göttingische Gelehrte Anzeigen*.
90. *EdJ*, septembre 1772, t. III, p. 101-104, compte rendu des *Philosophische Schriften*, Berlin, 2 vol., 1771 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.
91. *EdJ*, mai 1776, p. 31-42.
92. *EdJ*, janvier 1778, p. 89-93.
93. Herder, *Sämmlische Werke*, éd. B. Suphan, t. V, p. 489-490.
94. *Sur le patriotisme considéré comme objet d'éducation* (*EdJ*, avril 1777, t. IV, p. 78-87) ; *Plan d'une pépinière de pédagogues (...) établie à Halle* (*EdJ*, juin 1778, p. 197-199).
95. *EdJ*, mai 1779, p. 166-184.
96. Après publication par Lavater de *Über die Physiognomik* (à partir de 1773), puis des *Physiognomische Fragmente* (1775-1778), Lichtenberg a répondu par un pamphlet intitulé *Über die Physiognomie wider die Physiognomen* (1778).
97. *EdJ*, septembre 1778, p. 50-54 ; repris de la *Gazette universelle de littérature*.

La Russie dans l'*Esprit des journaux* (années 1770-1780)

ALEXANDRE STROEV (PARIS)

Le corpus des articles de l'*Esprit des journaux* consacrés à la Russie impressionne. Il témoigne de l'intérêt constant porté aux affaires russes. Chaque année, plusieurs notices paraissent, et leur ensemble permet au lecteur d'avoir une vision globale de la Russie, dès ses origines jusqu'aux temps modernes. Grâce à l'*Esprit des journaux*, le public francophone dispose des informations publiées en français, aussi bien que des comptes rendus des ouvrages imprimés en allemand, en anglais et en italien¹. À de rares exceptions², les livres russes sont résumés d'après leurs traductions allemandes ou anglaises, ou, quelquefois, d'après les traductions françaises de ces adaptations³. C'est le cas, par exemples, des œuvres de Catherine II⁴.

Ce corpus, bien évidemment, est très disparate. Les opinions politiques et philosophiques des journalistes et des écrivains de plusieurs pays et de périodiques rivaux divergent considérablement. Cela n'empêche pas les rédacteurs de l'*Esprit des journaux* de faire des montages astucieux de notices, en réunissant, par exemple, les comptes rendus de l'*Année littéraire* et du *Journal encyclopédique*. Les périodiques reflètent l'évolution de la situation diplomatique au cours des années 1770-1780 quand l'hostilité de la France et de l'Autriche par

rapport à la Russie fait place au rapprochement, à la conclusion des traités militaires et commerciaux.

Le type de publications varie. Les comptes rendus dominant sans, cependant, exclure d'autres formes : annonces des faits sensationnels (comme la découverte des restes d'un rhinocéros en Sibérie, à Irkoutsk, qui avait bien intriguée Voltaire⁵), lettres polémiques et poèmes adressés par des Russes, articles des journalistes français consacrés à la musique et au théâtre russes, extrait d'un mémoire anonyme, etc. Les livres examinés appartiennent aux genres divers : récits de voyages⁶, histoires de Russie⁷, mémoires⁸, compilations géographiques et historiques⁹, textes de fiction (tragédie, poème dramatique, histoire romancée), traités politiques, philosophiques, pédagogiques, etc. Les listes bibliographiques de l'*Esprit des journaux* fournissent des éléments supplémentaires¹⁰.

Le lecteur reçoit des informations considérables sur les mœurs et les coutumes des Russes et d'autres nations de l'Empire, sur l'organisation du gouvernement, sur l'histoire ancienne et moderne, sur la religion païenne et la religion orthodoxe, sur la politique, le commerce et l'état militaire du pays, sur les découvertes géographiques et les expéditions savantes, sur les arts. Les textes d'actualité ne manquent pas : on évoque la guerre entre la Russie et la Turquie (1768-1774), le partage de la Pologne (1772)¹¹, les émeutes à Moscou, provoquées par la peste (1771)¹², et la révolte de Pougatchev (1773-1774)¹³, le décès de la grande-duchesse Natalia Alekseevna (1776)¹⁴, le second mariage du grand-duc Paul (1776), son voyage en Europe (1782), l'éducation de ses enfants, etc.

Plusieurs œuvres littéraires russes sont traduites en français, même si les vers se transforment en prose, même si l'on passe par l'intermédiaire d'autres langues. Néanmoins, le public peut prendre connaissance des poèmes de Mikhaïl Lomonossov, d'Alexandre Soumarokov et de Mikhaïl Kheraskov¹⁵, d'un poème dramatique de Pavel Potemkine¹⁶, des contes pédagogiques de Catherine II, aussi bien que des vers, rédigés en français par le comte Chouvalov¹⁷, etc. Par surcroît, on analyse les textes littéraires français, inspirés par l'histoire russe du XVIII^e siècle¹⁸.

Le choix arbitraire et le caractère disparate des textes interdisent des généralisations. Cependant, on ne peut pas ignorer une certaine cohérence de publications qui permet de dégager quelques tendances majeures. Certes, les auteurs sont souvent subjectifs et la présentation de leurs idées par les journalistes rend les textes encore plus tendancieux. Les écrits ne sont pas exempts de bévues : il suffit de citer des élucubrations linguistiques de Nicolas-Gabriel Le Clerc qui parle du manque de notions abstraites en russe¹⁹ et compare les langues slaves avec celles des Indiens de l'Amérique du Nord²⁰. Toutefois, en général les faits ne sont pas défigurés, mais plutôt présentés dans une certaine optique capable, évidemment, de changer leur sens. Le fameux « mirage russe », évoqué il y a plus de cinquante ans par Albert Lortholary²¹, n'existe pas, au moins dans la presse. Les journalistes restent perspicaces. La flagornerie et les éloges conventionnels des monarques, surtout de l'impératrice régnante, souvent ne servent qu'à mettre en relief la critique acerbe du pouvoir despotique russe et les abus du servage :

Le premier dessein de l'Auteur (...) a été de faire connaître à l'Auguste Souveraine de Russie et à son Conseil, combien on a peu d'égards pour les ordres que l'humanité et le cœur bienfaisant de cette Princesse lui suggèrent en faveur de ceux qui sont relégués en Sibérie (...)²².

Les paysans russes sont malheureux ; ils travaillent autant qu'ils le peuvent, et tout ce qu'ils recueillent leur est presque toujours enlevé par le premier gentilhomme du voisinage, qui juge à propos de les voler et de les battre. L'Impératrice de Russie s'occupe des moyens d'extirper ces abus²³.

CHAMP D'EXPÉRIENCE DES LUMIÈRES

Dans l'*Esprit des journaux*, la Russie apparaît comme un champ d'expérience des Lumières, comme modèle à suivre ou à éviter, comme exemple et repoussoir pour les nations européennes. D'une manière

ou d'une autre, les auteurs posent les questions, discutées par Montesquieu et Voltaire, Rousseau et Mirabeau. Cela ne veut pas dire qu'ils n'entrent pas en polémique avec les philosophes pour valoriser leurs propres écrits.

Beaucoup d'écrivains, Montesquieu entre autres, ont prétendu que l'empire du climat est le premier des empires. M. Le Clerc pense tout le contraire (...). Selon lui, l'empire le plus fort est celui des tempéraments²⁴.

De reste il ne faut pas croire, comme l'a pensé M. de Montesquieu, qu'il n'y a en Russie que des seigneurs et des esclaves. (...) Ce sont des paysans libres qui possèdent des terres en propre (...)²⁵.

Les historiens et les journalises qui résument leurs écrits ne se privent pas du malin plaisir d'égratigner Voltaire, de rectifier ses inexactitudes²⁶ et de dénigrer son *Histoire de l'Empire de Russie* :

M. de Voltaire était absolument incapable de bien écrire l'histoire. Il avait, dit-on, trop d'imagination pour s'assujettir aux froides lenteurs de la discussion ; et ce grand écrivain, qui s'affichait comme l'ennemi infatigable des préjugés, en était souvent l'aveugle jouet²⁷.

Sans sortir de Ferney, Voltaire a composé une histoire de Russie sur des mémoires particuliers qui lui ont été fournis ; et cette histoire n'est ni exacte, ni satisfaisante²⁸.

Nicolas-Jean de Bassville déclare ne pas avoir trouvé à la bibliothèque de Genève les fameux manuscrits russes reçus par Voltaire²⁹ ; il aurait pu lire dans l'*Esprit des journaux* la réimpression de la lettre de Catherine II à M^{me} Denis du 15 (26) octobre 1778, consacrée à l'achat de la bibliothèque de Voltaire, et apprendre que les manuscrits étaient revenus à Saint-Pétersbourg³⁰.

Ajoutons que le journaliste nous fait grâce de l'opinion de Thesby de Belcour qui estime « rectifier les fausses notions » sur la Russie, données par plusieurs auteurs, surtout par M. de Voltaire, qui « n'en a connu au vrai que les roubles³¹ ».

Pourtant, malgré toutes leurs boutades, les voyageurs et les historiens recourent constamment aux notions centrales des philosophes et à leurs systèmes d'argumentation. Ils doivent décider si la Russie est un pays barbare ou civilisé, européen ou asiatique, tolérant ou despotique. Le développement accéléré, lancé par Pierre le Grand, l'avait-il mis sur une bonne ou sur une mauvaise voie ? Est-ce que la Russie doit suivre l'exemple des nations européennes pour se diriger vers le progrès ou chercher nécessairement son propre chemin ? Serait-elle un pays ennemi ou allié ? Présente-t-elle une menace ou un espoir pour l'Europe ?

On connaît bien les solutions opposées, défendues par Voltaire et par Rousseau : « *policer* » (*polir*) le pays, commencer les réformes par le haut pour rendre l'empire puissant, ou le *civiliser*, c'est-à-dire, aller d'en bas pour assurer la prospérité et le bonheur de la nation. Les physiocrates et Diderot développent la thèse de Jean-Jacques pour démontrer que la vraie civilisation ne peut pas être importée, mais doit naître et se développer dans le pays. En 1768, le marquis de Mirabeau affirme dans les *Éphémérides du citoyen* que Pierre le Grand, en faisant venir de l'étranger des arts, a confondu les effets et les causes et n'a introduit qu'une fausse civilisation, contraire à l'ordre naturel des sociétés³².

La majeure partie des auteurs n'ignore pas la doctrine des physiocrates, même si des évocations directes sont rares. Ils montrent un État hybride où le vernis européen, les arts et le luxe cohabitent, bien ou mal, avec le servage et le gouvernement autoritaire.

Selon un anonyme français qui ne porte pas la Russie dans son cœur, seuls les arts pratiques introduits par Pierre le Grand fleurissent en Russie, tandis que les « arts agréables » se heurtent à deux obstacles majeurs : le climat et la nature du gouvernement.

Où règne le despotisme, il ne peut y avoir d'émulation, et l'imagination est sans chaleur dans un climat glacé. Quand le tsar [Pierre I^{er}] voulut peupler d'oiseaux la triste forêt au travers de laquelle passe la Neva, il en fit transporter de nombreuses colonies des parties méridionales de son Empire. Jamais on n'entendit le chant

mélodieux de ces nouveaux hôtes ; tous périrent en peu de temps, sans essayer de laisser de leur postérité. Il en serait de même du génie de ces artistes célèbres que produisent l'Italie et la France ; transportés en Russie, ils y seraient sans force et sans chaleur³³.

Ajoutons que la même année, Diderot, dans le fragment *Qu'il faut commencer par le commencement*, transmis à Catherine II par la *Correspondance littéraire* de Grimm (15 novembre 1772), recourt à une métaphore analogique, en comparant les arts aux plantes, comme l'avait fait le marquis de Mirabeau :

Vous voulez civiliser vos peuples, leur inspirer le goût des lettres, la passion des beaux-arts ; mais vous commencez votre édifice par le faite, en appelant auprès de vous des hommes de génie de toutes les contrées. Que produiront ces rares plantes exotiques ? Rien. Elles périront dans le pays comme les plantes étrangères périssent dans nos serres³⁴.

MISSION HISTORIQUE DE PIERRE I^{er}

L'image du souverain incarne l'image du pays. La mission historique de Pierre I^{er} reste au centre des débats. Certains articles mettent en relief les singularités et les bizarreries de l'empereur³⁵, sa hardiesse et sa cruauté, le montrent comme héros légendaire ou romanesque. D'autres rejettent toute la faute sur le prince Menchikov, le présentant comme criminel, comme mauvais génie de l'empereur³⁶. On refait le procès de tsarévitch Aleksei, en accusant Pierre le Grand d'avoir fait empoisonner son fils³⁷. On défend la bonne réputation d'Eudoxie, première femme du tsar, et celle de François Le Fort que Voltaire aurait abaissée³⁸.

Nathaniel Wraxall trouve pernicieuse la décision de Pierre le Grand de transporter la capitale à Saint-Pétersbourg, dans un « climat disgracié de la nature », à la frontière de l'État, au lieu de la laisser à Moscou, au centre du pays qui possède des immenses territoires en Asie. Il estime que « Les vrais Russes qui ne sont point encore gâtés

par le commerce des autres nations (...) tiennent plus des mœurs des Asiatiques que des Européens³⁹ ». L'ambition de Pierre I^{er} de figurer parmi les souverains de l'Europe l'a fait sacrifier la sûreté de ses provinces d'Asie pour posséder « deux ou trois provinces stériles de la Suède⁴⁰ ». Il semble que le voyageur anglais reprend les thèses de Mirabeau qui n'apprécie pas le transport de la capitale, effectué par Pierre I^{er} : « il convoite quelque province maritime du Nord, quelque coin de terre qui puisse lui donner entrée et voix délibérative aux Diètes de l'Allemagne⁴¹ ».

Diderot, lui aussi, conseille à Catherine II de déplacer la capitale au centre de l'Empire⁴² ; Wraxall l'ignore. Il n'évoque pas la menace russe⁴³, mais l'on devine les suites logiques de son raisonnement, en se rappelant les prédictions de Jean-Jacques :

L'Empire de Russie voudra subjuguier l'Europe et sera subjugué lui-même. Les Tartares ses sujets ou ses voisins deviendront ses maîtres et les nôtres : cette révolution me paraît infaillible⁴⁴.

Les auteurs qui embrassent sans ambages la cause russe utilisent ces arguments pour coller les étiquettes « despotique » et « asiatique » à l'ennemie de la Russie, la Porte Ottomane. Le chevalier de Keralio estime, comme Voltaire, que la guerre démontre « la supériorité d'un peuple instruit des arts et des sciences sur un peuple tenu dans l'ignorance et gouverné par une crainte animale ». Il prophétise :

Tous les Empires despotiques élevés dans l'Asie ont été renversés les uns par les autres, ou par les Monarchies voisines : le même destin poursuit celui des Ottomans qu'ébranlent aujourd'hui si puissamment les forces de la Russie, dirigées par le génie de Catherine II⁴⁵.

La majeure partie des auteurs indique clairement les tares fondamentales de l'Empire de Russie : le servage et sa suite naturelle, l'absence de liberté. Ils ne se permettent pas d'appeler son abolition ; ils préconisent la voie de réformes, basée sur le respect de lois. L'abbé de Mably met dans la bouche de François Le Fort les leçons adressées à

Pierre I^{er} : les hommes ne doivent pas commander à la place des lois ; autrement, il ne reste dans la nation que des oppresseurs et des opprimés⁴⁶.

DÉPASSER LES DICHOTOMIES

L'historien Pierre-Charles Levesque, protégé de Diderot⁴⁷, tente de dépasser les dichotomies, imposées par Voltaire et Rousseau. Il est seul à défendre avec vigueur l'opinion que sous Pierre le Grand, la Russie était prête à s'avancer sur la voie du développement et que les réformes imposées par le tsar ont été nuisibles, parce qu'elles étaient autoritaires. Dans son *Histoire de Russie, tirée des chroniques originaires, de pièces authentiques, et des meilleurs historiens de la nation* (1782), il s'oppose aux thèses, défendues par Fontenelle⁴⁸ et Voltaire (et, ajoutons, par Staline deux cents ans plus tard), que Pierre le Grand a été contraint de combattre la barbarie par des méthodes barbares⁴⁹.

Levesque utilise les thèses du *Contrat social* pour mieux le réfuter ensuite, et le compte rendu du *Journal encyclopédique*, repris par l'*Esprit des journaux*, met en relief les parallèles (dans les citations suivantes, le second alinéa cite le texte de Levesque, le premier et le troisième le résumé) :

Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avait le génie imitatif ; il n'avait pas le vrai génie (...). Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il l'a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russes ; il a empêché à ses

On a peut-être été fondé à lui [Pierre le Grand] refuser le titre d'homme de génie, puisque voulant former sa nation, il n'a su qu'imiter les autres peuples. (...)

Il aggravait leur servitude [des Russes] (...) en leur ordonnant de ressembler à des hommes libres ; il les chargeait de chaînes, et voulait les voir voler dans la carrière des sciences et des arts. On est

sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas.

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, L. II, ch. 8.

étonné de leur progrès, et l'on dit qu'ils ont été civilisés par Pierre I^{er} : je dirais plutôt qu'il leur a montré la route, et qu'ils y sont entrés d'eux-mêmes malgré le gouvernement de ce prince. (...)

L'illustre citoyen de Genève a cru que, sous Pierre le Grand, les Russes n'étaient pas encore mûrs pour la police. Notre auteur observe qu'ils tendaient depuis longtemps à se policer ; que le tsar n'a pu changer la nature de ses sujets, leur esprit, leurs dispositions, leurs organes ; que dès le commencement de son règne, il a vu des talents supérieurs briller autour de lui

Comme tous les autres, Levesque sait que le « tiers-état est presque nul en Russie⁵¹ » et que le servage tue les talents. Or, il en tire des arguments en faveur des Russes :

Si Descartes, Boileau ou Molière étaient nés dans la servitude, si leur maître leur avait fait labourer ses champs, balayer son hôtel, ou s'il les eût donnés à la couronne en qualité de soldats, croit-on qu'il eussent laissé après eux une grande renommée⁵² ?

L'apparition dans ces conditions d'un génie authentique, Mikhaïl Lomonossov, prouve les talents de la nation. La description des progrès de la littérature russe, ainsi que les traductions, faites par Levesque, renforcent sa démonstration⁵³.

VOYAGE DANS LE PASSÉ

Cependant la majeure partie des auteurs tiennent à la dichotomie et en tirent des effets esthétiques et des leçons politiques. La Russie effraye, étonne et fascine. La description du toit européen et des fondements asiatiques, d'un amalgame du luxe et de la barbarie⁵⁴, du raffinement et de la cruauté, de la philosophie au pouvoir et des mœurs sauvages correspond parfaitement à la rhétorique de contrastes, prônée par la littérature viatique, aussi bien qu'aux goûts littéraires de la fin du XVIII^e siècle.

Le voyage en Russie, c'est un voyage dans le passé. Si les coutumes russes de l'époque ne paraissent pas suffisamment exotiques⁵⁵, on décrit les mœurs des peuples asiatiques et septentrionaux qui font partie de l'Empire, ayant tous leurs religions et rites de mariage archaïques⁵⁶. En parlant du théâtre et de la musique russes, on préfère présenter leurs débuts grossiers et pittoresques qui font penser au Moyen Âge ou à l'Antiquité : « On retrouve encore aujourd'hui dans la musique du peuple Russe, toute la simplicité de la première musique des hommes⁵⁷. » Le sauvage est un éternel enfant : « Les arts et l'industrie sont encore dans l'enfance chez les Russes », estime John Williams⁵⁸. Le journaliste anglais qui résume les idées de William Richardson renchérit :

L'agriculture étant toujours dans son enfance, en Russie, à cause de l'esclavage des paysans, l'impératrice s'efforce d'étendre la connaissance de cet art nécessaire, en formant des colonies d'étrangers⁵⁹.

Cependant, le bon sauvage, comme il se doit, peut paraître philosophe. On présente de cette façon les lois de Samoïedes, basées sur la morale naturelle, présentées à la Commission législative⁶⁰, ou la punition infligée aux auteurs des libelles, contraints à manger publiquement leurs écrits (l'auteur de l'entrefilet voudrait bien introduire cette mesure en Angleterre)⁶¹.

Le voyage en Russie, c'est un voyage dans l'enfance de la civilisation. Cette métaphore se réalise sous la plume des savants russes qui explorent le pays. Plusieurs articles sont consacrés aux expéditions,

organisées par l'Académie des sciences de Russie, aux découvertes géographiques et ethnographiques, zoologiques et paléontologiques, linguistiques et archéologiques. Les voyages de Pallas, Gmelin, Lepechine, Georgi, etc., font repenser l'histoire de l'humanité et celle de la migration des peuples⁶². La Sibérie se métamorphose, un pays sous-développé se transforme en berceau de l'humanité. La Russie, comme l'Italie, la Grèce ou l'Égypte devient la terre des antiquités ; l'endroit unique où l'on trouve les restes congelés des mammouths et des os des rhinocéros.

LA PETITE MÈRE DES PEUPLES

Les articles de l'*Esprit des journaux* présentent l'histoire moderne de la Russie comme choc de deux figures, de deux divinités titulaires, de deux éléments, masculin et féminin. Les tsars et les brigands russes, Ivan le Terrible et Pierre le Grand, Ermak⁶³ et Pougatchev⁶⁴, figurent comme des héros providentiels, capables de changer le destin du pays, pour le bien ou pour le mal. Contrairement à eux, Catherine II incarne un tout autre mythe, celui de la petite mère des peuples. On la montre comme héritière spirituelle de Pierre le Grand et comme son antipode. Elle est compétente, comme lui, dans plusieurs domaines : elle élabore les plans de guerre et anime les hommes, elle voyage et rédige des lois, elle écrit des ouvrages pédagogiques et historiques, des textes littéraires. Elle réalise les projets, conçus par l'empereur, mais choisit un tout autre chemin, celui des réformes, de la tolérance et de l'éducation. Sa réforme du gouvernement des provinces, l'introduction des cours d'équité sont adulées et jugées dignes d'être imitées par d'autres pays d'Europe⁶⁵. Les auteurs et les journalistes ne tarissent pas d'éloges, mais, répétons-le encore une fois, ils ne sont pas dupes. William Richardson décrit l'ordre du jour d'une souveraine parfaite, modeste, travailleuse, aimable, bienfaitrice. Cependant, il analyse d'une manière perspicace les mobiles de ses actions qui proviennent « plus du désir de faire du bien, que de l'amour du bien », du « désir de faire parler d'elle », d'obtenir la « louange de l'humanité⁶⁶ ». Tout en

refusant les titres flatteurs de grande et de sage, proposés par la Commission législative, la tsarine dirige d'une main ferme les travaux de l'assemblée qui, prétend l'auteur anglais, « n'avait aucun droit à la liberté de discuter⁶⁷ ». L'humanité de la tsarine qui s'occupe soigneusement de l'éducation des jeunes filles nobles de l'Institut Smolny⁶⁸, son image du philosophe bienfaisant entrent en contradiction avec le système du gouvernement, basé sur la peur, la censure et le servage. D'une manière presque symbolique apparaît une autre femme, Saltykova, qui s'amuse à faire mourir 70 paysans sous des tortures diverses et variées⁶⁹.

Cet exemple barbare sert de repoussoir pour Catherine II. Dans les publications, reprises par l'*Esprit des journaux*, l'impératrice n'apparaît que rarement comme femme guerrière ou Pallas moderne⁷⁰. Dans les années 1780, les journalistes élaborent soigneusement l'image de grand-mère qui éduque ses sujets de la même façon que ses petits-enfants⁶⁷ :

Pendant que le digne héritier du plus vaste empire de l'univers visitait, avec une épouse chérie [Pavel Petrovitch et Maria Feodorovna], un des pays de l'Europe [la France] où les beautés de la nature et de l'art, l'état des lettres et des sciences, surtout de la politique, méritent le plus d'être observés, son auguste mère se délaissait des travaux d'administration en montrant à ses petits-fils, sous le voile d'une ingénieuse allégorie, la route vers la vertu, dont elle a fait la base inébranlable de son bonheur et de celui de ses peuples⁷¹.

Tel est ce conte, où la puissante voix qui, dans l'Europe et l'Asie, commande à cent peuples divers, instruit du premier des devoirs, avec la plus douce familiarité, non seulement les enfants nés pour gouverner les hommes, mais ceux de toutes les autres conditions (...) ⁷².

Dans les textes antérieurs, on confie cette tâche pédagogique au jeune grand-duc Paul⁷³. Les articles indiquent une voie exemplaire de réformes qui, hélas, ne sera utilisée ni par la France révolutionnaire, ni par la Russie.

NOTES

1. Giacomo Casanova, *Istoria delle turbolenze della Polonia etc. Histoire des troubles de la Pologne depuis la mort d'Elisabeth Petrowna, jusqu'à la paix entre la Russie et la Porte Ottomane : Ouvrage dans lequel on rapporte tous les événements qui ont causé la révolution de ce royaume. t. 2, part. 1^{re}*, EdJ, juillet 1776, p. 106-112 (*Journal encyclopédique*).
2. Pavel Potemkine, *Rossei w' Archipelaghie, &c. Les Russes dans l'Archipel, drame en trois actes et en vers alexandrins [1772]*, EdJ, janvier 1777, p. 178-181 (*Gazette universelle de littérature*).
3. William Coxe, *Account of the Russian Discoveries, &c. Relation des découvertes faites par les Russes entre l'Asie et l'Amérique, suivie d'une histoire de la conquête de la Sibérie, avec celle des transactions et du commerce de la Chine et de la Russie*, EdJ, novembre 1780, p. 119-39 (*Monthly Review* ; *Critical Review* ; *Universal Magazine*) ; William Coxe, *Les nouvelles découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique, avec l'histoire de la conquête de la Sibérie, et du commerce des Russes et des Chinois*, traduit par Jean-Nicolas Dêmeunier, EdJ, juillet 1781, p. 3-27 (*Mercure de France* ; *Journal de littérature, des sciences et des arts*).
4. *Règlements de Sa Majesté Impériale Catherine II, pour l'administration des gouvernements de l'Empire des Russies, traduits d'après l'original allemand* (Liège, 1778), EdJ, novembre 1778, p. 69-76 (*Mercure de France*) ; *Le czarowitz Chlore, conte moral* (Berlin, 1782), EdJ, août 1782, p. 114-123 (*Journal encyclopédique*) ; *Erzahlungen und gesprache von I. K. M. d. K. a R. Entretiens & dialogues ; par S. M. I. l'Imp. de Russie* (Berlin & Stettin, 1783), EdJ, juin 1784, p. 70-74 (*Journal encyclopédique*) ; *Bibliothek der grossfürsten Alexander und Constantin, &c. Bibliothèque des grands-ducs Alexandre et Constantin* ; par Sa Majesté l'impératrice de Russie, t. I-II (Berlin, 1784), EdJ, juillet 1785, p. 16-42 (*Journal encyclopédique* ; *Journal général de France*).
5. « Lettre de l'académicien Peter Pallas à l'Académie des sciences de Russie », EdJ, octobre 1772, t. X, p. 127. Catherine II joint ce document à sa lettre à Voltaire du 11 (22) août 1772. Le philosophe propose son explication des faits dans sa réponse du 29 septembre 1772 et en reparle dans sa lettre à d'Alembert du 14 décembre 1772 : « Vous ai-je mandé qu'on a trouvé un rhinocéros pétrifié en Sibérie ? Les Russes en concluent que ce pays était autrefois la patrie des rhinocéros et des éléphants. J'y consens, pourvu que cette patrie ne soit pas la mienne... » (D18083).
6. Joseph Marshall, *Travels through Holland, Flanders, Germany, etc. Voyages en Hollande, en Flandres, en Allemagne, Danemark, Suède, Laponie, Russie*,

- Ukraine et Pologne, pendant les années 1768, 1769 et 1770*, EdJ, septembre 1772, t. III, p. 104-108 (*Journal encyclopédique*) ; Joseph Marshall, *Voyage dans la partie septentrionale de l'Europe pendant les années 1768, 1769 et 1770, etc. dans lesquels on trouve les plus grands détails sur la Hollande, la Flandre, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Laponie, la Russie, l'Ukraine et la Pologne, relativement à l'agriculture, la population, les manufactures, le commerce, l'état des arts et les entreprises utiles*. Traduit de l'anglais, EdJ, août 1776, p. 90-104 (*Journal anglais* ; *Mercure de France* ; *Gazette universelle de littérature*) ; Nathaniel William Wraxall, *Remarques faites dans un voyage aux pays septentrionaux de l'Europe, particulièrement Copenhague, Stockholm et Pétersbourg*, EdJ, septembre 1775, p. 159-171 (*Monthly Review* ; *Critical Review*) ; William Richardson, *Anecdotes of the Russian empire, &c. Anecdotes de l'empire de Russie, dans une suite de lettres écrites il y a peu d'années de St. Pétersbourg*, EdJ, avril 1784, p. 3-33 (*Critical Review*) ; William Coxe, *Travel, into Poland, &c. Voyages en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemark*, EdJ, novembre 1784, p. 44-74 (*Critical Review*).
7. Michel de Lomonossow, *Nouvelle histoire de la Russie, depuis l'origine de la Nation russe, jusqu'à la mort du Grand-Duc Jaroslow I. traduite de l'allemand par M. E**** (Paris, 1777), EdJ, mai 1777, p. 56-62 (*Journal des savants* ; *Mercure de France*) ; D'Anville, *L'Empire de Russie, son origine et ses accroissements*, Paris, 1772, EdJ, février 1773, t. II, partie I, p. 90-92 (*Journal des savants*) ; Pierre-Charles Levesque, *Histoire de Russie, tirée des chroniques originales, de pièces authentiques, et des meilleurs historiens de la nation*, EdJ, juin 1782, p. 3-43, juillet 1782, p. 87-140 (*Année littéraire* ; *Journal encyclopédique* ; *Affiches & annonces de Paris*) ; Nicolas-Gabriel Le Clerc, *Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie ancienne et moderne*, EdJ, septembre 1783, p. 3-46 (*Journal de Monsieur* ; *Journal des savants* ; *Journal de Paris*).
 8. Christoph Hermann von Manstein, *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, etc.*, EdJ, août 1772, t. II, p. 11-18 (*Année littéraire* ; *Mercure de France*) ; Memoirs of Peter Henry Bruce, esq. *Mémoires de Pierre-Henri Bruce, écuyer, officier au service de Prusse, de Russie, et de la Grande-Bretagne*, EdJ, mai 1783, p. 89-116 (*Critical Review*).
 9. John Williams, *The rise, progress, and present state, &c. Naissance, progrès, et état actuel des gouvernements du Nord, savoir des Provinces-Unies, du Danemark, de la Suède, de la Russie, et de la Pologne*, EdJ, mai 1778, p. 68-81 (*Critical Review*).
 10. Par exemple, les *Lettres d'un scythe franc et loyal* (1771), adressées à l'éditeur du *Journal encyclopédique*, ne sont que mentionnées, sans être

- reprises ou résumées, contrairement à la *Lettre d'un Russe sur la peine du Knout, adressée aux Auteurs du Journal encyclopédique* (EdJ, 30 septembre 1773, t. III, partie II, p. 165-168). Voir Michel Mervaud, « Le knout et l'honneur des Russes (à propos de deux articles de l'*Encyclopédie*) », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, XIV, 1993, p. III-124.
11. G. Casanova, *Histoire des troubles de la Pologne*, EdJ, art. cit.
 12. Anton Friedrich Büsching, *Magazin für die neue Historie und Geographie, etc. Magazin pour l'Histoire moderne et pour la géographie*, EdJ, 15 septembre 1773, t. III, partie I, p. 18-21 (*Gazette de littérature*).
 13. *Le faux Pierre III, ou la Vie et les Aventures du rebelle Jemelian Pugatschew, d'après l'original russe de M.F.S.G.W.D.B. avec le portrait de l'impôsteur, et des notes historiques et politiques*, EdJ, avril 1776, p. 119-125 (*Gazette universelle de littérature*).
 14. Comte de Sch** [A.P. Chouvalov], « Vers sur la mort de S. A. I. Madame la grande-duchesse de Russie », EdJ, novembre 1776, p. 251-252.
 15. Pierre-Charles Levesque traduit les fables d'Alexandre Soumarokov (*Le Moraliseur, Le Paysan et la Valise*), insère dans son *Histoire de Russie* des fragments de l'ode de Mikhaïl Lomonossov à l'impératrice Elisabeth et du poème épique de Mikhaïl Kheraskov, consacré à la prise de Kazan par Ivan le Terrible, EdJ, avril 1782, p. 260-261 (*Journal de littérature, des sciences et des arts*) ; mai 1782, p. 261-262 (*Journal de littérature, des sciences et des arts*) ; juillet 1782, p. 130-133, 135-138 (*Journal encyclopédique*, mai 1782, p. 403-410).
- Nicolas-Gabriel Le Clerc dans son *Histoire de la Russie ancienne et moderne* traduit, lui aussi, des fragments d'autres poèmes de Kheraskov de Lomonossov, mais ces textes ne sont pas repris dans le compte rendu ; par ailleurs, il cite quelques proverbes populaires russes ; il y en aurait, selon lui, 4 291, EdJ, septembre 1783, p. 32, 34 (emprunté au *Journal des savants*, juillet 1783, p. 452-454).
16. P. Potemkine, *Les Russes dans l'Archipel*, EdJ, art. cit.
 17. Comte de Sch**, « Vers sur la mort de S. A. I. Madame la grande-duchesse de Russie », EdJ, art. cit.
 18. « Lettre sur Menzikoff », EdJ, février 1776, p. 209-217 (*Spectateur français*). L'auteur analyse la tragédie de Jean-François de La Harpe *Menzicoff ou les Exilés*, représentée sur le théâtre de Fontainebleau, le 10 novembre 1775 (elle ne sera imprimée qu'en 1781) et offre sa propre version de la vie d'Alexandre Menchikov. Voir EdJ, décembre 1775, p. 305-306 (*Journal de politique et de littérature ; Mercure de France*). L'auteur du compte rendu du *Faux Pierre III, ou la Vie et les Aventures du rebelle Jemelian Pugatschew* dit avec justesse que le livre qui se

donne pour une traduction d'une histoire russe est, en fait, un roman français.

19. Depuis John Perry, *État présent de la grande Russie ou Moscovie* (Paris, 1718, p. 262), dont les affirmations ont été reprises par Montesquieu (*De l'Esprit des Lois*, L. III, ch. IX), des auteurs évoquent, à tort, l'absence dans la langue russe de mot signifiant l'honneur, notion qui serait inconnue aux États despotiques. Cependant, au XVIII^e siècle, la langue russe dans certains domaines est moins riche que la langue française.
20. N.-G. Le Clerc, *Histoire de la Russie*, EdJ, art. cit., p. 30-31.
21. Albert Lortholary, *Les Philosophes du XVIII^e siècle et la Russie. Le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1951 ; *Le Mirage russe au XVIII^e siècle*, éd. Sergueï Karp et Larry Wolf, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2001.
22. [François Auguste Thesby de Belcour], *Relation, ou Journal d'un officier français au service de la confédération de Pologne, pris par les Russes, et relégué en Sibérie*, EdJ, novembre 1776, p. 107-116 (*Gazette universelle de littérature ; Journal encyclopédique*).
23. J. Marshall, *Voyages en Hollande*, EdJ, septembre 1772, t. III, p. 108.
24. N.-G. Le Clerc, *Histoire de la Russie*, EdJ, art. cit., p. 10 (emprunté au *Journal de Monsieur, frère du Roi*, par M. l'abbé Royou, 1783, t. II, p. 395 ; le journaliste est un antiphilosophe farouche).
25. *Ibid.*, p. 39.
26. *Ibid.*, p. 31 : « (...) fixe avec plus de précision l'étendue de la Russie. M. de Voltaire lui donnait plus de onze cent mille de nos lieues carrées ; M. l'Evêque a dit qu'elle comprend à peu près la cinquième partie des terres connues du globe ; Busching ne lui donne qu'un peu au-delà de trois cent mille lieues géographiques carrées ; d'après les détails de M. le Clerc, la Russie a 949,375 lieues. » *Observations on the present state of Denmark, &c. Observations sur l'état présent du Danemark, de la Russie et de la Suisse ; dans une suite de lettres*, EdJ, octobre 1784, p. 44 (*Monthly Review*) : « M. de Voltaire a fait monter le nombre des habitants de la Russie à vingt-quatre millions ; mais selon notre auteur, il n'excède point dix-neuf millions. »
27. C'est l'opinion du journaliste, reprise par l'EdJ, juillet 1782, p. 139 ; Levesque estime que Voltaire a été desservi par ceux qui lui avaient communiqué des mémoires incomplets (*ibid.*, p. 138-139) ; Voir S. A. Mezine, *Regard européen : Pierre I^{er} vu par les auteurs français du XVIII^e siècle* (en russe), Éditions de l'Université de Saratov, 1999, p. 187-189.
28. N.-G. Le Clerc, *Histoire de la Russie*, EdJ, art. cit., p. 5 (opinion du journaliste). L'EdJ adoucit la formule cinglante de l'abbé Royou, rédacteur

- du *Journal de Monsieur*, qui écrit : « et rien au monde de moins exacte et de moins satisfaisant que ce froid et philosophique squelette » (1783, t. II, p. 388).
29. Nicolas-Jean Hugou de Bassville, *Précis sur la vie et les ouvrages de François Le Fort, citoyen de Genève, général et grand amiral de Russie, vice-roi du Nowogorod et principal ministre de Pierre-le-Grand, empereur de Moscovie*, EdJ, décembre 1785, p. 89-96 (*Journal de Paris* ; *Mercur de France* ; *Journal général de France*). « Voltaire nous dit (c'est M. de Bassville qui parle) qu'il a déposé dans la bibliothèque publique de Genève tous les manuscrits qu'il avait reçus de St. Pétersbourg pour son histoire de Pierre I^{er}. Je les y ai cherchés en vain. M. Senebier, bibliothécaire de la ville de Genève, n'a jamais vu ces manuscrits », *op. cit.*, p. 94. Cependant, la BPU possède les *Mémoires concernant l'histoire et la vie du Général et Grand Amiral Lefort* (Ms F. 1015), compilés en 1732, et, selon Jean-Daniel Candaux, communiqués à Voltaire par Isaac Lefort (voir la lettre de remerciement de Voltaire du 6 septembre 1757, D7369). Nicolas-Jean Hugou de Bassville avait utilisé ces mémoires, voir Voltaire, *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand. Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, éd. Michel Mervaud, etc., *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, t. 46, p. 165, n. 28.
30. « Article extrait du *Mercur de France* », EdJ, février 1779, p. 228-230.
31. François Auguste Thesby de Belcour, *Relation ou Journal d'un officier français au service de la confédération de Pologne, pris par les Russes et relégué en Sibérie*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1776 (« Préface de l'Éditeur »).
32. « Si jamais un homme naquit doué de ce génie créateur, fait pour s'élever au-dessus des brouillards de son atmosphère, ce fut assurément celui-là. Mais si l'étendue de son génie et la force de son caractère le firent à cet égard dépasser les barrières de son Empire, il n'échappa aux préjugés de la barbarie invétérée, que pour adopter ceux de la barbarie récente et revêtue de clinquant trompeur de la fausse civilisation. Il ne put démêler au milieu de cette foule de prestiges, l'effet d'avec la cause (...). (...) regardant dès lors la civilisation et la prospérité d'un État comme des plantes qui prennent de bouture, tout l'objet de sa politique fut de transporter dans son Empire l'industrie et les arts », [Victor Riqueti de Mirabeau], *Sixième lettre de M. B. à M. sur la Dépravation de l'Ordre légal* (8 août 1767), *Éphémérides du citoyen ou Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, 1768, t. II, p. 12-14. Voir Gianluigi Goggi, Georges Dulac, « Diderot et l'abbé Baudeau : les colonies de

- Saratov et la civilisation de la Russie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, XIV, 1993, p. 23-83.
33. « Extrait d'un mémoire sur la Russie », *EdJ*, 30 novembre 1772, t. V, partie II, p. 138 (*L'Observateur français*).
 34. Denis Diderot, *Œuvres complètes (OC)*, Paris, Société encyclopédique française et Club français du livre, 1969-1973, t. X, p. 102.
 35. « Anecdotes sur Pierre-le-Grand », *EdJ*, juillet 1779, p. 230-235 (*Journal encyclopédique*).
 36. « Lettre sur Menzikoff », *EdJ*, art. cit.
 37. *Mémoires de Pierre-Henri Bruce*, *EdJ*, art. cit., p. III-112.
 38. N.-J. Hugou de Bassville, *Précis sur la vie et les ouvrages de François le Fort*, *EdJ*, art. cit., p. 89, 94.
 39. N. W. Wraxall, *Remarques faites dans un voyage aux pays septentrionaux de l'Europe*, *EdJ*, art. cit., p. 168.
 40. *Ibid.*, p. 167.
 41. Mirabeau, *Sixième lettre, Éphémérides du citoyen*, 1768, t. II, p. 17.
 42. Le philosophe en parle à la tsarine à Saint-Petersbourg (Diderot, « De la capitale ou du véritable siège d'un empire », *Mémoires pour Catherine II*, *OC*, t. X, p. 692-703) et le répète dans ses *Observations sur l'Instruction de Sa Majesté Impériale aux députés pour la confection des lois* : « Une chose qui me semblerait très sage, ce serait d'abord de porter la capitale au centre ; le cœur est mal placé à l'extrémité du doigt » (*OC*, t. XI, p. 214).
 43. Dans les années 1760-1770, ce sujet apparaît constamment dans la correspondance diplomatique française.
 44. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, L. II, ch. 8 (*OC*, t. III, p. 386).
 45. [Louis-Félix Guinement, chevalier de Keralio], *Histoire de la guerre contre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de 1769* (Saint-Petersbourg, 1773), *EdJ*, 15 mars 1774, t. IX, partie I, p. 22-29 (*Gazette de littérature*).
 46. Gabriel de Mably, *De l'étude de l'histoire, à Mgr. le prince de Parme*, *EdJ*, mai 1778, p. 92-102 (*Journal français*).
 47. Voir André Mazon, « Pierre-Charles Levesque humaniste, historien et moraliste », *Revue des études slaves*, 1963, t. 42, fascicules 1-4, p. 7-66 ; Vladimir Somov, « Pierre-Charles Levesque, protégé de Diderot et historien de la Russie », *Cahiers du monde russe*, 43/2-3, 2002, p. 275-294.
 48. Fontenelle, « Éloge du Czar Pierre I^{er} » (1727), *Œuvres complètes*, t. VII, Paris, Fayard, 1996, p. 33-59.
 49. Voir S. A. Mezine, *op. cit.*, p. 198-199.
 50. *Journal encyclopédique*, 1782, t. III, partie II, p. 242-243 ; *EdJ*, juillet 1782, p. 108-109.

51. Catherine II en parle dans son *Instruction*, adressée à la Commission législative qui, ensuite, traite ce problème lors des séances d'une sous-commission (*Instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II pour la Commission chargée de dresser le projet d'un nouveau Code de lois*, 1767-1768). Diderot évoque la nécessité du développement du tiers-état durant ses conversations avec la tsarine à Saint-Pétersbourg, en hiver 1773-1774 (« Du jeu du souverain et d'un tiers-état », *Mémoires pour Catherine II*, OC, t. X, p. 765-766).
52. *Journal encyclopédique*, 1782, t. III, partie II, p. 244 ; *EdJ*, juillet 1782, p. III.
53. « Toutes ces traductions prouvent que les Russes sont fort éloignés de l'état de barbarie que beaucoup d'étrangers leur reprochent : elles peuvent aussi faire prévoir ce qu'ils deviendront quand la littérature nationale sera plus généralement encouragée ; mais, ajoute le judicieux historien, elle risque de périr dans son berceau, si les efforts des auteurs, loin de leur mériter des récompenses et de la considération, ne sont payés que par le ridicule », *EdJ*, juillet 1782, p. 138.
54. Voir les descriptions des cabanes misérables des paysans russes et de la cour brillante de Catherine II dans : W. Coxe, *Voyages en Pologne, en Russie*, *EdJ*, art. cit., p. 64-65, 68-72 ; ou la formule laconique : « La Cour de Pétersbourg, selon le Voyageur, est d'un luxe étonnant, et ce faste ruineux tourne au grand désavantage de la classe inférieure de la nation », J. Marshall, *Voyages en Hollande*, *EdJ*, art. cit., p. 107.
55. « Les usages des nations non policées sont souvent accompagnés d'une simplicité innocente des mœurs ; mais un usage, représenté par notre auteur, comme non rare dans le commun des Russes, est une preuve de barbarie trop extraordinaire pour ne pas être mentionnée » (W. Coxe, *Voyages en Pologne, en Russie*, *EdJ*, art. cit., p. 65). Coxe parle des relations sexuelles entre le beau-père et la bru.
56. [Johann Gottlieb Georgi], *Beschreibung, &c. ou Description de toutes les nations de l'empire russe, où l'on rend compte de leur manière de vivre, de leur religion, de leurs usages, de leurs demeures, de leurs habillements et des autres particularités remarquables qui les concernent*, *EdJ*, novembre 1777, p. 30-37 (*Gazette universelle de littérature*) ; *La Russie, ou histoire générale de toutes les nations qui composent cet Empire* (Londres, 1780), *EdJ*, juin 1780, p. 3-12 (*Critical Review*).
57. « Des progrès de la musique en Russie », *EdJ*, 15 avril 1774, t. X, partie I, p. 67-70 (*Gazette de littérature*) ; « Essai sur l'ancien théâtre russe », *EdJ*, mai 1776, p. 227-234 (*Gazette universelle de littérature*).
58. J. Williams, *Naissance, progrès, et état actuel des gouvernements du Nord*, *EdJ*, art. cit., p. 76.

59. W. Richardson, *Anecdotes de l'empire de Russie*, EdJ, art. cit., p. 23.
60. *Ibid.*, p. 9-10.
61. « *Méthode singulière de punir les auteurs de libelles en Russie*. Morceau traduit de l'anglais », EdJ, février 1780, p. 225-226 (*Universal Magazine*).
62. Peter Simon Pallas, *Merkwürdigkeiten, &c. Particularités remarquables concernant les Merduans, les Cosaques, les Calmouques, &c.* (Francfort et Leipzig, 1774), EdJ, 30 octobre 1774, t. IV, partie II, p. 125-135 (sans indication de source) ; Peter Simon Pallas, *Reise durch verschiedene Provinzen des Russischen Reichs &c. Voyage à travers plusieurs provinces de l'Empire de Russie ; 3^e partie, ornée de figures et de cartes de géographie* (Saint-Pétersbourg, 1776), EdJ, mars 1777, p. 173-180 (*Gazette littéraire de Halle*) ; [Ivan Lepekhine], *Dnewn'uya Zapiski, &c. Journal du voyage du Docteur et Adjoint de l'Académie des sciences, M. Jean Lepechin, par diverses provinces de l'Empire de Russie, dans les années 1768 et 1769* (Saint-Pétersbourg, s.d.), EdJ, novembre 1775, p. 54-63 (*Gazette universelle de littérature ; Russische Bibliothek*) ; Johann Gottlieb Georgi, *Bemerkungen einer Reise im Russischen Reich im Jahr, 1772, &c. Relation d'un voyage fait dans l'empire russe en 1772* (Saint-Pétersbourg, 1775), EdJ, avril 1777, p. 64-71 (*Gazette littéraire de Halle*).
63. Le compte rendu de l'*Histoire* de Levesque consacre dix pages à la conquête de la Sibérie, EdJ, juin 1782, p. 33-43.
64. *Le faux Pierre III, ou la Vie et les Aventures du rebelle Jemeljan Pugatschew*, *op. cit.* À deux reprises, les *Mémoires de Pierre-Henri Bruce* montrent Pierre le Grand combattant les brigands ou pactisant avec eux (art. cit., p. 105-107).
65. *Règlements de Sa Majesté Impériale Catherine II*, EdJ, art. cit.
66. W. Richardson, *Anecdotes de l'empire de Russie*, EdJ, art. cit., p. 7.
67. *Ibid.*, p. 9.
68. *Ibid.*, p. 14-17.
69. *Ibid.*, p. 25.
70. *Le Jugement de Junon, Poème adressé à Catherine II* (Saint-Pétersbourg, 1773), EdJ, 15 mars 1774, t. IX, partie I, p. 49-54 (*Gazette de littérature*).
71. [Catherine II], *Le czarewitz Chlore, conte moral* (Berlin, 1782), EdJ, août 1782, p. 114 (*Journal encyclopédique*).
72. *Ibid.*, p. 123.
73. W. Richardson, *Anecdotes de l'empire de Russie*, EdJ, art. cit., p. 12-13.

L'Esprit des journaux et la Pologne

MARIAN SKRZYPEK (VARSOVIE)

Les informations sur la Pologne contenues dans *l'Esprit des journaux* concernent une période assez courte s'étendant entre les années 1772-1778. Ces deux dates sont pourtant symboliques car la première coïncide avec le premier partage de la Pologne et la seconde avec la date d'ouverture des débats de la Diète de Quatre Ans qui, en 1791, vota la Constitution du 3 mai proposant une réforme fondamentale de l'État conformément aux idées des Lumières. Cette réforme, réalisée partiellement, accéléra paradoxalement la perte de l'indépendance de la Pologne en 1795 — les monarques copartageant ce pays n'ayant pas attendu son renforcement et ayant intensifié leurs efforts à le partager aussitôt entre eux.

Les textes parus dans *l'Esprit des journaux* montrent l'intérêt des lecteurs francophones occidentaux pour le sort d'une monarchie élective qui restait en même temps une république nobiliaire. Ils dévoilent aussi les liens politiques, scientifiques et culturels entre la France et la Pologne vers la fin du XVIII^e siècle. Ces liens furent traditionnellement bons.

Rappelons, de façon lapidaire, les faits essentiels de l'histoire des relations franco-polonaises.

I. LE CADRE HISTORIQUE GÉNÉRAL

L'orientation française se dessina nettement en Pologne vers la fin du *xvi^e* siècle. Henri de Valois fut élu roi de Pologne en 1573, mais préféra peu après succéder à Charles IX au trône de France et devint Henri III. Vers la fin du *xvii^e* siècle, Jean Sobieski épousa une Française, Marie d'Arquien, qui attira à sa cour de nombreux savants et hommes de lettres français. Après la mort de Sobieski en 1697, les Polonais élièrent leur roi en la personne du prince Louis François Conti de Bourbon qui, arrivé à Varsovie, trouva son trône occupé par un intrus saxon, Auguste II. Celui-ci fut remplacé dans les années 1704-1709 par Stanislas Leszczyński, futur beau-père de Louis XV qui épousa sa fille Marie Leszczyńska. Sous la pression de la Russie et de la Saxe, le roi Stanislas dut céder son trône à Auguste II. Après la mort de celui-ci, en 1733, la France contribua à la réélection de Stanislas, mais une partie de la noblesse lui préféra Auguste III, fils d'Auguste II. L'intervention militaire française à Gdansk (par la voie maritime) se montra inefficace et Stanislas Leszczyński dut se réfugier en France où il devint souverain du Duché de Lorraine.

À l'époque qui nous intéresse maintenant, c'est-à-dire après l'élection en 1764 de Stanislas Auguste Poniatowski, celui-ci, orienté avec la famille Czartoryski vers la Russie, aspirait sous la protection de Catherine II à renforcer le pouvoir royal et à s'opposer à l'anarchie nobiliaire pour réformer l'État, conformément aux idées philosophiques et politiques des Lumières. Il rencontra cependant une opposition des familles aristocratiques conservatrices et des nobles qui représentaient l'esprit traditionaliste « sarmate » et catholique. L'opposition politique s'unit donc à l'opposition religieuse des catholiques, ennemis des « nouveautés » occidentales. En même temps, les protestants et les orthodoxes nommés « pravoslaves » se confédéraient en réclamant d'une part la restitution de leurs anciens droits politiques, perdus à l'époque de la contre-réforme catholique, et d'autre part la tolérance pour leurs religions. Leur mouvement fut appuyé par les États protestants (Prusse, Danemark, Angleterre) et par la Russie, qui soutenait les orthodoxes. Toutefois, l'appui des religions hétéro-

doxes servit de prétexte à l'ingérence des États voisins dans les affaires de la Pologne. La présence des troupes étrangères, surtout russes, autorisée par la diète de 1717, facilita des provocations contre les députés qui s'opposaient au vote d'une loi de tolérance. En 1767, deux évêques catholiques — Kajetan Soltyk et Józef Andrzej Zaluski — et deux sénateurs — Waclaw et Seweryn Rzewuski — furent arrêtés pendant la nuit par des soldats et transportés à Kaluga en Russie. Ces incidents, ainsi que beaucoup d'autres analogues, provoquèrent l'effervescence parmi les nobles catholiques et patriotiques. Ceux-ci formèrent en 1768 une confédération à Bar — petite ville située près de la frontière turque, choisie dans la mesure où la Turquie leur semblait être un allié potentiel contre la Russie. Leur allié réel, mais géographiquement trop éloigné, devint la France. Les troupes françaises, avec le général Dumouriez à leur tête, vinrent en 1771 à l'aide des confédérés. La confédération de Bar devint ainsi, dans les années 1768-1772, le foyer d'une insurrection nationale qui entraîna la petite noblesse et la plèbe. Elle envoya Michal Wielhorski comme délégué des insurgés à Paris. Wielhorski noua des contacts non seulement avec Choiseul, mais aussi avec des philosophes. C'est à sa demande que Rousseau rédigea les *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation politique*. De son côté, Mably présenta son point de vue sur les affaires polonaises dans *Des gouvernements et des lois de Pologne*. Wielhorski publia à l'aide de ses amis parisiens un gros volume contenant le *Manifeste de la République confédérée de Pologne* (1770). Celui-ci offrait de nombreuses pièces liminaires visant à renseigner les Français sur le programme politique de l'insurrection. À l'édition de ce volume collaborèrent Mably et Rulhière.

La confédération fut étouffée par les troupes russes et prussiennes, avec l'aide des détachements de l'armée royale polonaise de Stanislas Auguste. L'année 1771 s'avéra critique. L'action militaire dirigée contre les insurgés s'accompagna de la révolte des paysans ukrainiens, qui saccagèrent les biens des nobles polonais et massacrèrent la population d'origine polonaise et juive. La Turquie connut en même temps la défaite et perdit finalement la guerre contre la Russie. Le 21 mai 1771, le détachement de Dumouriez fut dispersé par les Russes.

Les prisonniers français qui survécurent furent déportés avec les Polonais en Sibérie. Les confédérés qui résistaient à Czestochowa organisèrent vers la fin de 1771 un groupe de membres particulièrement déterminés qui, à Varsovie, essayèrent d'enlever le roi pour le mener dans la « ville sainte » et le faire associer à la cause de la patrie et de la religion catholique. Ce « régicide » fut raté et détourna de la confédération un grand nombre de ses partisans tant en Pologne qu'à l'étranger. Le chef de la conspiration, Kazimierz Pulaski, dut s'échapper du territoire polonais et trouva la mort dans la guerre d'indépendance américaine. Dumouriez, découragé, rentra en France et critiqua dans ses mémoires une drôle de guerre, menée par des nobles indisciplinés, vêtus à l'orientale mais parlant latin. Finalement vaincus, ceux-ci virent leur défaite soldée en 1772 par le premier partage de la Pologne.

2. JANOCKI : L'ENLÈVEMENT RATÉ DU ROI STANISLAS AUGUSTE PONIATOWSKI

Tous ces faits ont trouvé leur écho dans les articles publiés ou réimprimés dans *l'Esprit des journaux*. Puisqu'ils relatent presque exclusivement les événements actuels polonais, nous les présenterons dans l'ordre chronologique. Évidemment, la plus grande place y est donnée à ceux qui se présentèrent comme les plus spectaculaires et les plus impressionnants. Tel fut l'essai d'enlèvement du roi. C'est Jan Andrzej Daniel Janocki, bibliothécaire de l'évêque Andrzej Stanislaw Zaluski et protégé du roi, qui en publia une relation apologétique dans une brochure latine dont le titre français est donné par *l'Esprit des journaux* : *Stanislas Auguste, père de la patrie, l'un des plus grands et des plus courageux rois de Pologne, arraché à des mains parricides et rendu à ses fidèles sujets*¹.

La relation de la brochure de Janocki est pathétique, mais privée du contexte politique de l'attentat. Elle se montre pleine de compassion pour le roi, maltraité pendant le rapt, et insiste sur la bonté de son caractère. De fait, les ravisseurs ont saisi le carrosse du souverain alors qu'il quittait, au soir du 3 novembre 1771, le palais de son oncle

maternel Czartoryski. Après avoir tué un écuyer qui leur résistait, ils tirèrent le monarque de son carrosse et l'emmenèrent hors de Varsovie. Ayant rencontré les gardes russes dans la région de l'actuel Bois de Bielany, ils laissèrent le roi sain et sauf et s'échappèrent.

3. UN ENGAGÉ FRANÇAIS PRISONNIER DES RUSSES

Le sort d'un officier français pris par le Russes et relégué en Sibérie est relaté d'après son livre publié en 1776 à Amsterdam. Thesby de Belcour² luttait depuis le mois de mai 1769 dans le détachement du maréchal de la confédération de Cracovie, Lubomirski, et servit ensuite sous le comte Joachim Potocki. Sa *Relation* dépeint ainsi des adversaires « qui semblaient n'être en Pologne qu'à piller, ravager et commettre les barbaries les plus révoltantes et les plus atroces ». Le récit est résumé par l'*Esprit des journaux*.

Ils n'y ont fait aucune expédition militaire dans les formes ; ils ont dévasté les biens et les terres du Prince Radziwil et de plusieurs autres ; ils en ont emmené les habitants en captivité ; j'ai vu de mes propres yeux, dit M. de Bellecourt, un convoi de plus de cinq cents voitures chargées de leurs pillages que l'on conduisit en Russie³.

Belcour eut la malchance de tomber entre les mains du colonel Drewitz, originaire de la Prusse, connu par les cruautés commises contre les confédérés. Celui-ci, rapporte l'officier français, le

reçut avec la plus grande barbarie, débutant par les injures les plus humiliantes, par des infamies qu'on ne pardonnerait pas au plus vil soldat, et finissant par me dire qu'il me ferait pendre. Ce Drewitz était un monstre de cruauté : il avait mutilé presque tous ceux qui étaient ses prisonniers, faisait couper les mains aux uns, les pieds aux autres, à quelques-uns les parties naturelles... La plume se refuse à transcrire de pareilles horreurs. Il sacrifiait à ses cosaques ceux dont la figure ne lui plaisait pas. Toutes les horreurs s'exécutaient en sa présence, et il y prenait plaisir. Ces faits sont connus de toute la

Pologne et l'on voit encore actuellement dans les rues de Varsovie de ces malheureux mendiants, les uns sans pieds, les autres sans mains.

Un autre capitaine « parut plus humain ; mais ce fut pour escamoter la bourse et les bijoux des officiers prisonniers sous prétexte de les leur garder sans jamais en avoir rien rendu ». La longue marche des prisonniers comportait des stations :

on enferma plus de deux cents officiers ou soldats dans une chambre de village, où on les laissa sans feu et sans pain, si serrés et si gênés qu'il fallait nécessairement qu'ils se tinssent debout⁴.

Encore un exemple des atrocités de Drewitz :

Pendant que nous dévorions le peu de subsistance dont on venait de nous gratifier, entra dans notre logement une femme éplorée qui nous dit que sa fille était attachée par les quatre membres sur la table du lieutenant-colonel Drewitz, et livrée à la discrétion de ses officiers. J'ai servi parmi les sauvages du Canada ; ils n'étaient pas capables de se porter à ces affreux excès⁵.

Les captifs, bien que Français et officiers, ne furent donc pas traités beaucoup mieux que les Polonais. Quand ils réclamaient la justice et l'humanité du général Boyakow, celui-ci leur répondait : « J'en fais encore plus que je ne dois pour des chiens de Français que je ne saurais voir même en peinture⁶. »

Malgré cette attitude pour le moins peu courtoise des soldats russes, l'auteur de la *Relation* suppose que la tsarine ignore ces faits et il rend justice au peuple de la Petite Russie (aujourd'hui la Biélorussie). Celui-ci, dit-il, « s'empressait de nous apporter à manger et à boire, et semblait redoubler d'attention pour nous faire oublier le misérable état de notre captivité ». La restriction concerne également les gouverneurs de Tobolsk et Kazan. Dans cette dernière ville, le gouverneur donna aux prisonniers des « preuves de la plus grande honnêteté » ; « toutes ses démarches à notre égard étaient marquées au coin d'une grandeur d'âme, d'une humanité, d'une générosité peu

communes ». En commentant cette opinion, l'auteur du compte rendu de *l'Esprit des journaux* constate que Belcour « n'est pas moins attentif à rendre justice aux gens d'honneur qu'à caractériser les âmes basses⁷ ». Autrement dit, Belcour n'identifie pas la brutalité des soldats avec la mentalité russe en général. Ceci ne l'empêche pas de constater ce que produit la triste logique du régime, telle qu'elle se manifeste en Sibérie. C'est là — comme disent les fonctionnaires russes — le « purgatoire des catholiques » et confédérés polonais, tandis que le pays offre l'image d'un paradis pour les satrapes locaux. Leur devise est : « Dieu est là-haut ; l'Impératrice est bien loin ; c'est moi qui fais les lois⁸ », à l'écart de Dieu et des hommes.

La conclusion du journaliste auteur de la recension est édifiante pour les Français. Il écrit à propos de l'ouvrage de Belcour : « Sa relation est très propre à nous faire aimer notre patrie en nous faisant connaître un gouvernement dont il paraît que nous avons des idées peu exactes. » Autrement dit : « Soyons heureux de vivre en France et non pas en Russie. »

4. POUR UNE ARMÉE NATIONALE POLONAISE

En 1771 parut à Varsovie une brochure anonyme au titre peu attrayant : *Plata woyska*, c'est-à-dire la *Solde de l'armée*⁹. Le compte rendu de l'ouvrage remarque justement que celui-ci ne relève guère du bon goût littéraire, mais qu'il est digne d'intérêt dans les « circonstances présentes ». Par cette formule étaient désignés la faiblesse militaire de la Pologne et le risque qu'elle encourait de perdre son indépendance nationale. On sait comment des monarques voisins, depuis 1770, détachaient peu à peu des régions extérieures du pays et préparaient son premier partage. Celui-ci eut lieu en 1772 et le troisième, définitif, intervint en 1795.

Le titre banal de l'opuscule ne suggère pas son important contenu. L'auteur y propose pourtant que chaque village polonais fournisse un soldat, ce qui élèverait le corps militaire ainsi formé à plus de 250 000 hommes. Ce nombre eût dépassé celui proposé par la diète

en 1788, qui vota le projet d'une armée comptant 100 000 hommes : il est vrai que le projet ne fut jamais réalisé. Ce n'est cependant pas le nombre de soldats qui constituait le nœud du problème. De fait, il s'agissait de former une armée nationale composée de tous les habitants du pays, et non pas seulement de nobles. Ceux-ci, comme on l'imagine, ne voyaient pas d'un bon œil le fait de se priver des paysans qui, dans la condition de serfs, labouraient leurs terres. Ces derniers, en outre, s'ils gardaient leurs armes, étaient susceptibles de revendiquer dangereusement leur propre liberté. La crainte semblait justifiée par les révoltes des paysans ukrainiens contre les seigneurs polonais.

Pierre le Grand avait ainsi, en Russie, constitué une armée nationale — œuvre poursuivie par Catherine II. On comprend dès lors la conclusion que tire le compte rendu de l'*Esprit des journaux* de la *Solde de l'armée* de Pologne.

Si cet infortuné Royaume avait suivi les principes d'une saine politique, et imité la sagesse du gouvernement des autres États, il n'aurait pas vu arriver une révolution aussi funeste pour lui que celle dont nous sommes aujourd'hui les témoins¹⁰.

5. LES CONFÉDÉRÉS ET LES DISSIDENTS, OU LES EFFETS DU FANATISME

L'une des questions importantes qui firent l'objet de discussions, dans le contexte des événements politiques précédant le premier partage de la Pologne, concerne la tolérance.

Ce point avait servi de prétexte, comme on l'a vu, à l'intervention militaire des états copartageants. Leur action fut préparée par la diffusion d'articles de presse et de brochures qui diffamaient l'intolérance catholique polonaise. Tous ces écrits incitaient les protestants et les orthodoxes — les « pravoslaves », comme on sait — à la révolte. À vrai dire, ces dissidents polonais trouvèrent en grande partie satisfaction, grâce à la loi, votée en 1767 par la diète, qui les émancipait. La question de la tolérance, prenant une importante dimension politique, n'en continua pas moins à servir d'argument pour s'immiscer dans les

affaires polonaises, de la part des trois copartageants potentiels. Il existe une riche littérature russe et allemande fulminant contre les confédérés de Bar, dont l'extrémisme religieux justifiait en somme le droit des puissances étrangères à une intervention antipolonaise.

L'Esprit des journaux nous en donne un exemple en rendant compte d'une pièce de théâtre publiée à Francfort et Leipzig en 1774 : *Die Confederierte und Dissidenten, Les Confédérés et les dissidents, ou les effets du fanatisme*¹¹. Le journaliste constate à son propos :

Cette tragédie peut être mise au nombre des pamphlets satiriques contre les confédérés dont plusieurs ont sans doute mérité d'être accusés d'un fanatisme religieux qui les a rendu cruels ; mais les événements ont prouvé que les persécutés avaient autant de dispositions à être persécuteurs, et que, quand ils ne l'ont pas été, c'est qu'il ne leur a manqué que l'occasion et les circonstances¹².

Le contenu de la pièce explique ce constat désabusé, puisque le père dissident y tue sa fille, amoureuse d'un confédéré catholique. Le spectacle touche même les Turcs musulmans, en raison de leur vœu de ne persécuter personne pour des opinions religieuses. La recension discute la solidité du reproche adressé aux confédérés d'avoir choisi pour alliés des musulmans, contre les chrétiens dissidents et orthodoxes russes. La solution de ce dilemme, selon *L'Esprit des journaux*, peut être la suivante : les controverses religieuses ne se présentent pas en Pologne, vers la fin du xviii^e siècle, comme un problème religieux autonome, spécifique, mais comme un problème essentiellement politique. Voilà pourquoi :

On s'est empressé de faire regarder la religion comme la cause principale des troubles de la Pologne, elle n'y entrant pour rien dans l'origine, elle en est devenue ensuite le prétexte, comme elle a été celui des guerres civiles en France dans les temps malheureux de la Ligue. Les Russes, armés pour soutenir une élection qu'ils avaient fait faire, imaginèrent de dire qu'ils ne voulaient pas protéger les dissidents, et en effet, ils parurent quelque temps après pour les

protéger. Les confédérés, armés de leur côté contre les étrangers qui leur faisaient la loi, s'empressèrent de répondre que leur dessein n'était que de défendre la religion catholique qu'ils professaient ainsi que leur liberté¹³.

6. TOLÉRANCE ET INTOLÉRANCE DANS LA FORMATION DU PATRIOTISME POLONAIS

La question de la tolérance religieuse devint centrale dans les premières années du règne de Stanislas Auguste Poniatowski. À partir de 1764, celui-ci conçut un programme de réformes fondamentales, pour un pays qui, depuis le xvii^e siècle, déclinait dans tous les aspects de la vie sociale et culturelle. De fait, la résolution des tensions créées par la diversité religieuse exigeait la solution préalable de questions économiques, politiques et civiles.

La tolérance caractérisait une longue tradition nationale, qui avait traversé des époques difficiles. Depuis le xiv^e siècle, la Pologne avait été un pays accueillant tous les persécutés venus d'ailleurs. Casimir le Grand avait favorisé l'établissement des Juifs persécutés en Russie et en Allemagne, qui se réfugiaient en masse en Pologne et surtout en Ukraine, alors polonaise. À cet égard, on ne s'étonnera donc pas que, pendant la confédération de Bar, la cible préférée des paysans ukrainiens orthodoxes et des cosaques excités par les libelles de Catherine II fussent les prêtres catholiques, les Juifs et les nobles.

La tradition d'accueil s'était poursuivie au xvi^e siècle. Le pays fut alors un refuge des protestants et des sociniens, qui constituèrent un centre intellectuel. Sozzini, Crellius, auteur de *Vindiciae pro religionis libertate* traduites au xviii^e siècle par Naigeon, ainsi que tant d'autres sociniens ou antitrinitaires, imprimaient librement leurs écrits à Raków. Les frères moraves venaient aussi s'établir en Pologne. Leur dernier représentant éminent, Komensky, y séjourna encore, au xvii^e siècle, donc à l'époque de la contre-réforme triomphante, qui se signala en Pologne par le bannissement des sociniens en 1658, ceux qui souhaitaient rester devant renoncer à leur culte.

À la charnière du XVII^e et du XVIII^e siècle, l'intolérance se concentra sur les incrédules, jugés selon la loi dirigée contre les sociniens. On notera cependant qu'un noble ne pouvait être condamné que par la diète assemblée. En 1689, sous le règne de Jan Sobieski, celle-ci condamna à mort un aristocrate polonais, Kazimierz Lyszczyński, en tant qu'auteur du traité manuscrit intitulé *De non existentia Dei*. Le condamné devait être brûlé publiquement au centre du Marché de la Vieille Ville, à Varsovie, mais le roi usa de son droit de grâce et ordonna de lui couper la tête avant d'être brûlé. Ainsi fut-il fait. On mit ensuite dans l'obus d'un canon les cendres de la victime, qui furent lancées vers la Tartarie. Celui qui avait dénoncé Lyszczyński, débiteur de l'accusé de son vivant, fut ainsi libéré de sa créance et reçut en outre la moitié de la fortune que laissait l'exécuté, l'autre moitié passant au Trésor royal.

Au début du XVIII^e siècle, la campagne contre les athées et les blasphémateurs s'étendait souvent à la « pensée libre » protestante. C'est ainsi qu'en 1715, le tribunal de Piotrków condamna à mort Zygmunt Unrug. Un cahier contenant des notes sur des lectures reconnues dangereuses lui avait été dérobé dans une auberge. La pièce aboutit dans les mains des autorités. On sait aujourd'hui qu'une note était plus particulièrement incriminée : elle contenait un fragment du *Traité de la sagesse* de Pierre Charron sur la tolérance. Unrug réussit à s'échapper grâce à la protection d'un évêque catholique et du roi, mais il perdit ses terres. C'est aussi en 1715 que le tribunal de Piotrków condamna Samuel Willenberg pour la publication d'un *De finibus polygamiae licitae*, où il soutenait que la polygamie était permise par la loi naturelle.

En 1724, une scission intervint entre les Jésuites et les protestants à Thorn (Torun). Ces derniers démolirent un collège des Pères, de sorte que neuf d'entre eux furent condamnés à mort, ainsi que le maire de la ville. En 1773, la diète privera les protestants de leurs droits politiques et de l'accès aux postes civils. La diète de 1776 vota une loi de compromis sans satisfaire ni les uns, ni les autres. Les tensions entre les deux partis augmentant toujours, les choses se compliquèrent d'une

division au sein des catholiques. Depuis l'élection de Stanislas Auguste, la partie éclairée de la diète qui réalisait le programme des réformes se prononçait pour une autonomie de l'État envers l'Église et pour la tolérance des cultes non catholiques. Une autre partie de la diète s'obstinait à bloquer les réformes et à maintenir la domination du catholicisme en tant que religion d'État. Paradoxalement, les efforts réformateurs du roi se heurtaient aux deux obstacles : d'une part, l'intervention des puissances étrangères, qui tendaient à imposer la tolérance par un coup de force avec le concours des dissidents ; d'autre part, l'opposition des traditionalistes Sarmates. On vit ainsi la Russie et la Prusse se montrer favorables aux confédérations protestante et orthodoxe de Sluck, Thorn (Torun) et Radom en 1767, lesquelles exigeaient non seulement la liberté de conscience, mais aussi le maintien du *liberum veto* qui depuis longtemps fut la source de l'anarchie polonaise. À l'ingérence brutale du parti de l'étranger dans les délibérations de la diète s'ajouta l'enlèvement des deux évêques et de deux sénateurs, déportés en Russie.

On imagine combien tout ceci enflamma le patriotisme de la noblesse catholique affiliée à la confédération de Bar. Celle-ci se transforma dès lors en insurrection nationale dirigée contre les dissidents polonais et leurs protecteurs étrangers. Le souverain apparaissait aux confédérés comme incarnant, d'un côté, une rupture avec la tradition nationale et, de l'autre, une attitude de service envers Catherine II.

On conclura donc qu'il y avait, à l'époque de Stanislas Auguste, deux sortes de patriotisme polonais : le patriotisme éclairé du parti royal et le patriotisme sarmate. Au cours des combats qui eurent lieu dans les années 1768-1772, aucune des deux parties en conflit n'épargnait son adversaire. Les confédérés catholiques visaient surtout les biens des « chevaliers de Saint-Martin » (Luther). Vaincus par les armées étrangères et royales, déportés en Sibérie ou massacrés, ils ont été considérés comme des martyrs de la liberté nationale. Les poètes romantiques polonais les chanteront au XIX^e siècle en tant que héros du pays, ainsi que pour leur enthousiasme religieux.

Patriotisme et catholicisme constituèrent ainsi, pendant les 123 ans que dura l'esclavage national, deux pivots autour desquels s'organisaient toutes les insurrections, dont celles de 1794-1795, 1830 et 1863. Les défaites successives contribuèrent à la formation d'une sorte de psychothérapie collective articulée autour de ces deux mots d'ordre : « Dieu, sauveur futur de la Pologne et la Patrie. »

7. CASANOVA ET LE MODÈLE RUSSE : POUR UN DESPOTISME À LA POLONAISE ?

L'histoire des événements polonais entre 1764 et 1771 fut décrite d'une manière détaillée par Giacomo Giovanni Casanova dans son ouvrage publié en italien : *Istoria delle turbolenze della Polonia* (1774-1775). *L'Esprit des journaux* a consacré à cet ouvrage deux analyses décrivant séparément le contenu du premier et du second volume¹⁴. Ces analyses sont notamment précieuses dans la mesure où le tirage de l'*Istoria* fut modeste. Son impression demeura inachevée en raison des problèmes financiers de l'éditeur, de Gorizia. Une partie des matériaux manuscrits fut retrouvée et ajoutée à l'édition récente de l'*Istoria*, en 1974. L'auteur de l'introduction à cette nouvelle édition, G. Spagnoletti, signale qu'il n'a trouvé que trois exemplaires de la première édition. Nous y reviendrons.

Casanova séjourna en Pologne neuf mois, entre le 10 octobre 1765 et le 15 juillet 1766. Sa vie à Varsovie fut partagée entre les aventures amoureuses dans les milieux de la bohème artistique italienne et le jeu de cartes nommé *tre sette*. Casanova fut un homme déchiré entre deux vocations : l'amour des femmes et celui des livres. En arrivant à Varsovie, il s'attira les faveurs de Stanislas Auguste. Il fréquenta l'oncle maternel du roi, Czartoryski, bavardant sur les problèmes de la politique, de l'enseignement, du théâtre et de la littérature ancienne. Il passait aussi des matinées à la Bibliothèque Zaluski. C'est alors qu'il envisagea de devenir le secrétaire du roi et l'historien de son règne.

Malheureusement, la vie libertine dérangerait indirectement ses projets de carrière. En fréquentant les comédiennes et les danseuses

italiennes Binetti, Casacci et Catai, il entra en rivalité avec Ksawery Branicki, cousin et favori du souverain. Branicki le provoqua en duel, bien que celui-ci fût interdit par la loi depuis le xvi^e siècle. L'affrontement au pistolet se termina par des blessures, pour les deux hommes, mais il causa aussi un scandale dans les sociétés aristocratiques, qui reprochèrent à Casanova de n'avoir ni respecté les règles du combat, ni surtout observé l'étiquette. L'ambiance hostile et la perspective de se voir contraint à se présenter devant le tribunal causèrent son éloignement de Varsovie. Le roi l'envoya d'abord aux environs de Lvov, où il profita de l'hospitalité de la famille Potocki, dans l'espoir que les animosités contre le libertin se calmeraient. Mais c'est le contraire qui arriva, et le souverain crut plus sage d'offrir à Casanova mille ducats et un carrosse, en lui suggérant de quitter la Pologne. Ce don généreux obligea certainement Casanova à continuer son travail sur l'histoire récente de la Pologne, et c'est ainsi que l'érudit ouvrage commencé à Varsovie fut achevé à Venise dans les années 1771-1772.

La vie amoureuse et libertine de Casanova, et surtout son duel avec Branicki, occupèrent la chronique européenne. Casanova contribua lui-même à faire connaître cet événement dans le texte intitulé *Il duello* et dans la *Storia della mia vita* publiée d'abord en traduction française sous le titre de *Mémoires*¹⁵. Le duel intéressa aussi — et presque exclusivement — les chercheurs polonais : situation restée inchangée jusqu'à présent¹⁶.

L'Esprit des journaux emprunta au *Journal encyclopédique* le compte rendu de l'*Istoria delle turbolenze della Polonia*. Le public européen eût pu disposer là d'une information solide et objective sur les événements politiques ayant affecté les dernières années de la République Polonaise nobiliaire, nommée Rzeczpospolita (Res-publica) bien qu'ayant à sa tête un roi électif. Cependant, l'auteur des comptes rendus de l'ouvrage ne s'aventura pas à suivre l'enchaînement très compliqué que présentaient les événements de Pologne, avant le premier partage de 1772. Il s'en dédouana en constatant que

les faits dont s'occupe l'auteur, sont trop récents et trop connus pour que nous pensions devoir donner une analyse méthodique de

ces deux volumes ; il suffira d'en extraire les anecdotes les plus curieuses et les moins connues, et les portraits des principaux acteurs de cette histoire¹⁷.

Le journaliste mentionne à peine en trois mots, trois grands thèmes généraux évoqués par Casanova : le « despotisme, la guerre et la religion¹⁸ ». L'attitude de l'auteur à l'égard de ces questions moitié philosophiques, moitié historiques n'est pas précisée. Il faut donc lire le texte même de l'*Istoria* pour savoir que Casanova fut partisan du despotisme. En tant que tel, il critiquait l'œuvre célèbre d'Antoine-Nicolas Boulanger, les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, où l'on soutenait que le despotisme s'est formé au sein de la théocratie, et que, par conséquent, l'humanité souffre à la fois de deux idées fausses et de deux maux. Selon Casanova, l'œuvre de Boulanger n'est qu'une « satire sur le despotisme » : « cet auteur très érudit ne peut être nommé un grand philosophe, car il paraît un mauvais physicien et un dangereux politique¹⁹ ». L'accusation de « mauvais physicien » vise la conviction selon laquelle le déluge universel a causé une peur qui est elle-même à l'origine de la religion, dont la forme dégénérée — la théocratie — s'est transformée en doctrine politique.

En considérant de plus près l'œuvre de Casanova, on ne peut assurer que sa défense du despotisme soit d'ordre essentiel ou instrumental, dans la mesure où il avance souvent que le pouvoir despotique est nécessaire en Pologne, en tant que remède contre l'anarchie des nobles. Il dit même que le pays devrait connaître le gouvernement d'un roi absolu pendant plusieurs générations, pour déraciner le mal du *liberum veto*. En même temps, Casanova transforme souvent la nécessité du despotisme — en pensant certainement au renforcement du pouvoir de Stanislas Auguste — en une règle générale.

Le vrai monarque doit donc être despotique et le devenir pour se maintenir au poste d'un monarque, parce que sans ce despotisme il est impossible qu'il se maintienne avec ce pouvoir nécessaire dont il fut doté quand il s'est constitué monarque²⁰.

C'était là se proclamer partisan du despotisme de la même manière qu'un libertin notoire pouvait se dire catholique, alors que la *Storia della mia vita* ou les *Mémoires* montrent un essai de conciliation entre le libertinage et une sorte de religion déiste. En tant que catholique, Casanova tâchait ainsi d'adapter à la situation polonaise la doctrine de la tolérance. Il était d'avis que celle-ci n'est pas une notion abstraite mais doit être envisagée dans le contexte d'une situation historique concrète. Prêcher la tolérance en Pologne au xvi^e siècle — dit-il — fut une action juste. Mais une chose consiste à la prêcher contre les Polonais catholiques en invoquant l'exemple de Catherine II ou de Frédéric II ; autre chose est de l'imposer à l'aide de leurs armées.

Ainsi, le fragment de l'ouvrage de Casanova que présente la chronique du *Journal encyclopédique* et de *l'Esprit des journaux* n'en donne qu'une idée incomplète quand il écrit que celui-ci

attribue la dernière révolution de la Pologne au projet formé par Catherine II, de détruire la domination exclusive des catholiques de ce royaume et du grand duché de Lituanie, en y établissant une entière liberté de conscience, qui fut chère aux vrais patriotes, ainsi qu'aux étrangers ; la tsarine regardait l'exécution de ce dessein comme un moyen d'augmenter son autorité, son crédit, et de gagner le cœur de son clergé, qui voyait avec douleur ceux qu'il appelle *orthodoxes* opprimés en Pologne par la sévérité des lois uniquement favorables aux catholiques. Les deux tiers, à peu près des habitants de ce royaume professant la religion grecque, tous ceux de l'Ukraine et des environs sont *schismatiques*²¹ : ainsi le projet de l'impératrice de Russie tendait à lui assurer une très grande puissance, soit pour le spirituel, dans un état qui confine à son empire, et si vaste, qu'il contient plus de 600 milles carrés²².

8. CAVALIERS DISTINGUÉS, HÉROS SANS ESPOIR, AVENTURIERS SANS LIMITES : UNE GALERIE POLONAISE

Le tableau que dresse Casanova de la société polonaise de la fin du xviii^e siècle est d'abord dominé par la question de la tolérance. Il

insiste sur l'absence de celle-ci chez les paysans « schismatiques » révoltés, qui « se sont souillés sous les auspices de Catherine II avec la cruauté barbare en tuant, brûlant des milliers des catholiques de chaque sexe, exprimant leur haine religieuse²³ ». Il est plus indulgent pour les protestants et les sociniens, quand il souligne les sources italiennes de la secte²⁴. Bon représentant de la citadelle du catholicisme, il craint tout simplement les protestants, qui ont une doctrine plus moderne, mais dans l'attitude desquels il note la haine et les moqueries insultantes, telles que l'accusation d'idolâtrie, à l'égard des fils de Rome. Certains de ses arguments ressemblent à ceux de Montesquieu qui prévoyait, dans les *Lettres persanes*, que le protestantisme remplacerait la religion catholique avant les cinq cents ans²⁵...

L'Istoria delle turbolenze della Polonia, telle que présentée par *l'Esprit des journaux*²⁶, se concentre sur les thèmes intéressant un large public, comme par exemple le caractère national et les hommes qui le représentent. Évidemment, Casanova ne parle que des hommes qu'il observait à la cour du roi et dans les salons aristocratiques. En ce qui concerne la cour, il y distingue une magnificence unie de politesse.

J'ai vu, à Varsovie, ajoute M. Casanova, de très beaux hommes en qui on ne remarquait rien d'efféminé, humbles sans bassesse, polis sans familiarité, lettrés sans prétention, pleins d'affection pour les étrangers, généreux, affables et magnifiques dans la représentation, au-delà de tout ce qu'on peut croire. J'y ai vu des femmes belles sans vanité, sans hauteur, savantes dans presque toutes les langues vivantes de l'Europe, adonnées aux beaux-arts, élégamment vêtues, remplies de l'estime pour la valeur, faisant avec distinction les honneurs de leurs maisons, et dominées peut-être plus que les hommes mêmes par l'esprit de patriotisme : il est du moins certain qu'elles ont au-dessus d'eux le mérite de la constance et de la sobriété²⁷.

Les nobles polonais en imposent à Casanova par leur bravoure, leur courage et leur fantaisie chevaleresque. Il admire les cavaliers qui, sur leur monture, ressemblent à des centaures. Ces élégants sont cependant indulgents envers ceux qui montent à cheval *en latin*, c'est-à-dire

fort gauchement ; ils veulent les secourir en leur offrant une échelle à cette fin. Casanova note aussi les contrastes dans le caractère des nobles : faisant ostensiblement état de leur piété, ils adorent par ailleurs les bagarres et s'adonnent beaucoup à la boisson. Avec tout cela, ils sont francs et tellement naïfs qu'il est bien facile de les tromper. C'est pourquoi les Italiens utilisent souvent cette formule : *Minchione come un Polacco* ce qui peut signifier « Bonhomme comme un Polonais » ou bien « Sot comme un Polonais ». L'expression put se transformer facilement en « Saoul comme un Polonais »...

Parmi les portraits qu'offre Casanova, le compte rendu du périodique liégeois choisit celui du roi Stanislas Auguste. Celui-ci

brille parmi les grands de sa cour sans les éclipser. Il est beau, et d'une noble prestance : il se concilie, au premier aspect, l'affection de quiconque a l'honneur de l'approcher : il sait accorder le grave maintien de la majesté royale avec cet air de bienveillance et ce regard plein de douceur qui encouragent. La magnanimité de ce prince, sa constance, la bonté de cœur, l'affliction de son esprit, sont peintes sur sa figure. Je n'ai jamais vu de souverain écouter avec plus d'attention, répondre avec plus d'affabilité, raisonner avec plus de justesse et de force. Aucune de ses paroles, aucun de ses gestes, aucune de ses actions ne m'a annoncé l'apparence même de la hauteur : tout est naturel en lui, et il n'est jamais plus le roi que lorsque dans les assemblées choisies qu'il honore de sa présence, il oublie sa dignité et daigne se rendre égal à ses sujets. Il est très libéral sans être prodigue, ni fastueux dans ses dons, protecteur constant, ami fidèle, reconnaissant, humain ; enfin, il est très versé dans la belle littérature, et possède au suprême degré le don de l'éloquence. Il n'y a que des monstres qui puissent haïr un tel souverain²⁸.

Casanova avait plus d'une raison pour chanter la bonté et la magnanimité d'un souverain qui, on l'a vu, appréciait ses talents, voulut l'admettre à son service et le sauva de l'infamie après son duel en lui procurant de quoi s'éclipser avantageusement. En d'autres circonstances,

Bernardin de Saint-Pierre ne reçut qu'une somme de quatre cents ducats pour un service de quatre ans.

Dans cette glorification d'un monarque éclairé, c'est évidemment le Casanova homme de lettres, le « professeur », qui montre son visage. Telle est l'image qu'il entendait entretenir dans une haute société courtisane qui groupait des intellectuels et des écrivains comme Ignacy Krasicki, évêque, poète et historien. L'auteur de *l'Istoria* eut la chance de le rencontrer et de lui parler à Varsovie.

Un autre visage de Casanova, celui de l'aventurier libertin, se laisse apercevoir à travers son intérêt pour les types polonais que l'on dira « romantiques avant la lettre ». Il s'agit de ces héros de la confédération de Bar évoqués plus haut. Parmi ceux que chantèrent nos poètes du XIX^e siècle, une figure de second plan attire l'attention de *l'Esprit des journaux*, comme représentant d'une classe d'hommes obstinés à défendre une cause perdue d'avance. Il s'agit de Michal Dzierzanowski (1725-1808), que Casanova put rencontrer en Pologne ou à propos duquel il put recueillir des racontars circulant dans la tradition orale. Son histoire semble réunir plusieurs épisodes particuliers puisés dans les biographies d'autres aventuriers célèbres de l'époque. Quelques traits lui sont également communs avec Maurice-Auguste Beniowski — un autre confédéré de Bar, pris par les Russes et déporté à Kamtchatka d'où il s'échappa. S'emparant d'un bateau, il entreprit un long périple qui le conduisit au service de la France pour l'envoyer ensuite finir tragiquement sa carrière à Madagascar.

L'Esprit des journaux rapporte ainsi l'histoire de Dzierzanowski, citée dans la traduction française d'après Casanova.

Feu [*sic*] M. Dizerzanowski [*sic*]²⁹, ancien chambellan de S. M. Polonaise servit d'abord aux Indes Orientales, dans les troupes françaises, ensuite sous divers déguisements et différents noms, en aventurier ou en pèlerin, il parcourut plus d'une fois le Mexique, ensuite toute l'Europe ainsi qu'une grande partie de l'Asie. Dans les cours des princes chrétiens, où malgré ses intrigues il joua quelquefois un assez triste rôle, il se faisait passer pour un parent du roi de Pologne. C'était, ajoute l'historien, un bel homme, d'une haute

taille, d'une physionomie agréable, grand parleur, grand buveur, grand dissipateur sans système ni principes. Il parlait la plupart des langues de l'Europe, et personne ne soutenait mieux que lui toutes sortes de débauches. Revenu en Pologne, à l'âge d'environ 40 ans, il se voyait réduit à la dernière misère, lorsque le roi de Pologne lui accorda une charge et une pension considérables ; mais on sait que ce monarque bienfaisant n'obligea qu'un ingrat³⁰.

Casanova pouvait se retrouver lui-même — en exceptant l'ingratitude, évidemment — dans ce fragment consacré à l'aventurier polonais dont les multiples talents se perdaient dans un pays en régression, sans autre avenir que le désastre.

9. JEAN-BAPTISTE DUBOIS, VOLTAIRE, DIDEROT ET LA POLOGNE

Le même avenir fut réservé à des étrangers venus en Pologne pour se mettre au service des réformateurs groupés autour du roi et des familles Czartoryski ou Potocki. Ces personnalités douées et enthousiastes ne purent éviter les pièges d'une situation paradoxale où les meilleures intentions produisaient parfois un fâcheux résultat.

Jean-Baptiste Dubois, dont *l'Esprit des journaux* recensa l'ouvrage sur l'histoire littéraire de la Pologne³¹, peut servir d'exemple. Dubois était Bourguignon. Né à Jancigny, il étudia à Dijon, où il connut Buffon et devint membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres. Il vint à Varsovie en 1775, engagé par le prince Adam Czartoryski, commandant de l'École royale des Cadets, fondée en 1765 par Stanislas Auguste. Il y enseigna l'histoire naturelle et organisa la bibliothèque. En tant que membre de la Commission d'éducation nationale (premier ministère d'éducation en Europe), il élaborait un projet de manuel d'histoire naturelle à l'usage des écoles de la Commission. En 1777, il fut l'un des fondateurs de la Société de physique de Varsovie. En 1775, il publia un drame *Casimir le Grand*, dont le nom jouissait au XVIII^e siècle, en Pologne, d'une image

analogue à celle prêtée à Henri IV par les Lumières françaises. Dubois se prononça pour la suppression du servage des paysans et pour la formation de l'armée nationale incorporant ces paysans libres. Ses idées, justes, parurent cependant trop radicales aux nobles polonais et même au roi. Celui-ci se sentit gêné, dans la mesure où le drame lui était dédié, et il désapprouva tacitement l'ouvrage, imprimé par les presses royales.

L'œuvre et la personne de Dubois ont plus d'une fois éveillé l'attention des chercheurs travaillant sur les relations franco-polonaises à l'époque des Lumières³². Nous nous bornerons ici au problème central qui apparaît dans les textes concernant la Pologne dans l'*Esprit des journaux*. Dubois ne manque pas de traiter de la question de la tolérance dans son œuvre maîtresse, consacrée à l'histoire des lettres et des sciences en Pologne. Son intérêt pour le sujet est lié à la thèse selon laquelle le développement des sciences dépend avant tout de cette ouverture en matière de religion. En ce qui concerne la Pologne, Dubois recourt aux auteurs protestants anglais et allemands, de sorte qu'il coopéra étroitement avec l'Académie de Berlin, dont il devint membre après la publication de son essai.

L'ouvrage se référait à Frédéric II, ainsi que le remarque le compte rendu livré par le périodique : « À la suite d'un éloge aussi brillant que mérité du roi de Prusse, M. Dubois prouve que la liberté de la presse est une suite naturelle de la tolérance³³. » Une telle recommandation ne pouvait susciter l'enthousiasme des Polonais. Le premier partage du pays était intervenu en 1772, après l'écrasement de la confédération de Bar par la Russie et la Prusse. Six ans à peine s'étaient écoulés depuis cette catastrophe nationale quand parut en 1778, et à Berlin, l'*Essai* de Dubois. Il y avait une imprudence à faire l'éloge de Frédéric II et de la Grande Catherine II, dans un contexte de tolérance. Le lecteur polonais ne pouvait surtout pardonner à Dubois une phrase devenue fameuse, que cite aussi l'*Esprit des journaux* : « De la Néva jusqu'au Tage, on voit des citoyens sur le trône ; plus de tournois, plus de croisades ; les souverains se disputent à qui se fera mieux aimer, à qui fera le plus de bien à l'humanité³⁴. » Une autre affirmation dut blesser particulièrement les Sarmates qui se croyaient un peuple élu de Dieu,

capable de les sauver même s'ils persistaient dans leurs défauts en défendant leur foi catholique et leur liberté anarchisante. Or, Dubois tendait à prouver que d'autres « nations plus raisonnables que les Polonais », car plus tolérantes, ont progressé alors que la Pologne reste en état de stagnation.

L'une des sources d'information de Dubois fut la lecture des œuvres de Voltaire — particulièrement l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Églises de Pologne* (1767), le *Discours aux confédérés catholiques de Kamienieck* et les *Lois de Minos*. On connaît Voltaire en tant qu'auteur du *Traité de la tolérance*, à propos de l'affaire Calas. Mais le principe humanitaire ne concerne pas en l'occurrence les mouvements de masse, tels que l'insurrection des camisards ou la protestation pacifique des convulsionnaires de Saint-Médard. Voltaire voit surtout en eux des fanatiques, et rien de plus. Il serait donc étonnant qu'il traitât autrement les confédérés catholiques de Bar. On n'attendra pas qu'il ait su démêler le religieux du politique : comment eût-il donné sa portée à ce fait, sur lequel nous insistons toujours, que l'idée de tolérance servit à Frédéric et Catherine de prétexte pour démembrer la Pologne. Un second trait de l'attitude de Voltaire en matière de tolérance se reflète dans des propos où l'ironie prend la forme d'une sorte de philosophie moqueuse. Dans les *Lois de Minos*, il présente les Polonais comme un peuple gâté par la civilisation et les Russes comme de bons sauvages³⁵.

Une attitude plus compréhensive envers le sort des Polonais fut illustrée par Diderot, qui posa à Catherine la question suivante : si les armées russes sont entrées en Pologne pour préserver les dissidents et les orthodoxes des persécutions de la part des catholiques, pourquoi ne se sont-elles pas retirées après la victoire sur les confédérés de Bar, alors qu'elles servirent à l'accomplissement du partage du pays³⁶ ?

En suivant la perspective voltairienne, Dubois s'attira des critiques non seulement de la part des Sarmates traditionalistes, mais aussi d'écrivains politiques éclairés tels que Ignacy Potocki. Celui-ci se fit connaître un peu plus tard en tant que défenseur des protestants polonais et insista sur leur grand rôle dans la vie économique et scientifique de la nation³⁷. Dans une brochure, parue dans l'anonymat, qui

contient des observations sur l'*Essai* de Dubois, Potocki constate d'abord que la présence d'artistes à la cour de Berlin ou de Saint-Pétersbourg n'offre guère qu'un mirage trompeur, occultant la pauvreté du plus grand nombre, le despotisme des princes et le défaut de Lumières dans l'ensemble de la nation.

Arrêtez-vous un peu dans votre vol précipité de la Néva jusqu'au Tage. Où vivez-vous ? De quel œil voyez-vous le théâtre du monde ? À quoi sert à un peuple que sa capitale renferme des peintres, des sculpteurs, des comédiens, si ailleurs il est accablé de misère, peu sûr de sa propriété et vexé de l'injustice³⁸ ?

Potocki reproche aussi à Dubois de ne pas connaître suffisamment la Pologne. N'en parle-t-il pas à partir de témoins étrangers, écrivant dans le silence du cabinet, alors qu'il eût fallu voyager à travers le pays et parler aux hommes pour se renseigner à leur contact ? Il eût fallu qu'il sente l'esprit de la nation, pour éviter de regarder les choses « à la française ». De là l'appréciation que porte sur Dubois Jean Fabre, grand chercheur polonisant, directeur de l'Institut de France à Varsovie avant la dernière guerre, éminent spécialiste des Lumières. La Pologne, écrit-il, fut pour Dubois

un grand terrain d'expérience et ce fut aussi le cas de plusieurs autres Français de son époque — un champ sur lequel il veut détruire et construire librement, sans prendre en considération ses talents et ses possibilités, ainsi que les désirs des habitants. Cette attitude typique des Français de l'époque paraît chez lui avec des couleurs criardes à cause de son enthousiasme juvénile et de sa naïveté qui, par ailleurs, ne sont pas privés de certains traits sympathiques³⁹.

Ces traits sympathiques sont évoqués par tous ceux qui ont rencontré Dubois à Varsovie ou à Paris. Niemcewicz qui passa les dernières années de sa vie mouvementée en France (il est enterré à Montmorency), le dépeint en « jeune homme, beau et doux ». En ce qui concerne ses qualités spirituelles, celui qu'il qualifie de « meilleur

homme du monde » le présenta « à quelques savants et à M^{me} Fanny de Beauharnais, l'auteur du roman de *Stéphanie*⁴⁰ ».

Par sa personnalité, ses succès et son drame, mais surtout par son effort visant à fournir aux Français une sorte de savoir encyclopédique sur la Pologne du XVIII^e siècle et sa civilisation, Jean-Baptiste Dubois mériterait bien qu'on lui consacre un volume plus épais contenant biographie et bibliographie complètes. Il s'agirait de ramasser ses textes publiés dans le *Journal littéraire de Varsovie* (1777-1778), ainsi que dans les journaux étrangers, où il publia des articles et des comptes rendus sur les ouvrages récents concernant la Pologne mais aussi d'autres pays. *L'Esprit des journaux* ébauche une liste des périodiques susceptibles d'un tel inventaire : le *Journal de littérature des sciences et des arts*, le *Journal encyclopédique* de Liège et de Bouillon, etc. Par ailleurs, lors de nos recherches dans les archives de Paris et de Varsovie, nous avons trouvé plusieurs documents encore inconnus qui pourraient être exploités par de jeunes chercheurs désireux de travailler sur la personnalité si riche et attachante de Jean-Baptiste Dubois.

Son cas, comme celui de Casanova, peut contribuer à une investigation théorique approfondie concernant les échanges et les rencontres, parfois difficiles, qui lient ici deux types de civilisation européenne offrant nombre de points communs, sur un fond de particularités locales. Formées au cours d'une histoire respective différente, ces cultures montrent une dynamique de convergence qui appelle aujourd'hui une nouvelle coopération des États et des chercheurs.

NOTES

1. *Parens Patriae Stanislaus Augustus, Poloniae regum maximus atque invictissimus civibus fidelissimis a parricida ereptus redditusque*, Varsaviae, 1772, 60 p. Le résumé de cette brochure provenant du *Journal encyclo-pédique* est réimprimé dans l'*EdJ*, 15 février 1774, t. VIII, partie I, p. 53-58.
2. Thesby de Belcour, *Relation, ou Journal d'un officier Français au service de la Confédération de Pologne, pris par les Russes, et relégué en Sibérie*, Amsterdam, 1776 ; *EdJ*, novembre 1776, p. 107-116.
3. *EdJ*, novembre 1776, p. 110.

4. *Ibid.*, p. 110-111.
5. *Ibid.*, p. 111.
6. *Ibid.*, p. 112.
7. *Ibid.*, p. 113.
8. *Ibid.*, p. 113, 114.
9. Nous l'avons identifié en tant que *Plata woyska i chleb zasluzonych. To jest taryfy kwart, hyberty, poglownego, lanowego i inne przydatki*, s.l. 1771. L'EdJ donne le début du titre polonais *Plata woyska* avec la traduction française du titre complet *La solde de l'armée, et l'entretien des braves gens, le tarif de tous les deniers levés pour cet usage, avec quelques additions sur des sujets dignes de la curiosité publique, et qu'on a cru devoir publier par l'impression*. À Varsovie in 8-vo.
10. *Plata woyska*, etc. *La solde de l'armée et l'entretien des braves gens...* ; EdJ, 30 juin 1773, t. VI, partie II, p. 160.
11. *Die Conföderierte und Dessidenten. Les Confédérés et les dissidents ou les effets du fanatisme*. Tragédie en prose et en cinq actes, Frankfort et Leipsick, 1774 ; EdJ, 15 octobre 1774, t. IV, partie I, p. 42-48.
12. EdJ, 15 octobre 1774, t. IV, partie I, p. 42.
13. *Ibid.*, p. 47.
14. *Histoire des troubles de la Pologne, depuis la mort d'Elisabeth Petrovna, jusqu'à la paix entre la Russie et la Porte Ottomane*, EdJ, janvier 1775, p. 121-136. *Istoria delle turbolenze della Polonia*, EdJ, juillet 1776, p. 106-112.
15. Voir Jacques Casanova, *Mémoires*, Paris, Paris, Flammarion, s.d., t. VI, p. 139-148.
16. Voir R. Kaleta, « Le duel de Casanova à la lumière des relations polonaises de l'époque » (en polonais), *Przegląd Humanistyczny*, 1967, n° 2, p. 18-26.
17. *Histoire des troubles de la Pologne...*, EdJ, art. cit., p. 122.
18. *Loc. cit.*
19. *Istoria delle turbolenze della Polonia*, EdJ, art. cit., p. 31.
20. *Loc. cit.*
21. Il s'agit des orthodoxes unites qui en 1596 reconnurent le pape pour le chef de l'Église, mais conservèrent la liturgie orthodoxe (pravoslave).
22. *Histoire des troubles de la Pologne...*, EdJ, art. cit., p. 123. Les 600 milles est une superficie dépassant 1 million de km².
23. Giacomo Casanova, *Istoria delle turbolenze della Polonia*, a cura di Giacinto Spagnoletti, Napoli, 1974, p. 366.
24. *Ibid.*, p. 241-244.
25. Voir Montesquieu, *Lettres persanes*, Amsterdam, 1721, lettre CXVII.
26. EdJ, janvier 1775, p. 121-136 et juillet 1776, p. 106-12.

27. *Histoire des troubles de la Pologne...*, EdJ, art. cit., p. 124-125.
28. *Ibid.*, p. 125-126.
29. Il y a deux erreurs dans ce début du texte. La première résulte de la mauvaise traduction de l'italien : « Avea » (= aveva) qui fut traduit par « feu ». Cependant Dzierzanowski a survécu de dix ans à Casanova, car il est mort en 1808. Voir W. Konopczynski, « Dzierzanowski Michal », *Polski słownik biograficzny*, Kraków, 1948, t. IV, p. 157-159.
30. *Istoria delle turbolenze della Polonia*, EdJ, art. cit., p. 108. Ce fragment se retrouve dans l'édition de Napoli, 1974, p. 381-382.
31. *Essai sur l'histoire littéraire de Pologne*, EdJ, juillet 1778, p. 78-82.
32. Voir J. Fabre, « La propagande des idées philosophiques en Pologne sous Stanislas Auguste et l'école varsovienne des cadets », *Revue de Littérature comparée*, 1935 ; *Idem*, « J. B. Dubois i jego działalność w Polsce » [J. B. Dubois et son activité en Pologne], *Pamiętnik Literacki*, 1936, t. 33, cahier 1, p. 88 *sqq.* ; B. Kryda, « Sprawa Jeana Baptiste Dubois » [L'affaire J. -B. Dubois], *Pamiętnik Literacki*, 1970, t. 66, cahier 2, p. 281-307 ; M. Skrzypek, « Jean-Baptiste Dubois. Un Français éclairé en Pologne et ses lecteurs sarmates », *Buffon et la Pologne. Actes du colloque franco-polonais*, Varsovie-Paris 2007, p. 129-140.
33. *Essai sur l'histoire littéraire de Pologne*, EdJ, art. cit., p. 81.
34. *Loc. cit.*
35. Voir D. Beauvois, « Voltaire était-il antipolonais ? », *Les Cahiers de Varsovie*, 1982, t. 10, p. 42-55.
36. Voir M. Skrzypek, « Diderot, Raynal et le mouvement d'indépendance de la Pologne », *Denis Diderot 1713-1784. Actes du Colloque international*, dir. A.-M. Chouillet, Paris, 1985, p. 185-194.
37. *Idem*, « La fonction politique de la Réforme d'après les écrivains des Lumières polonaises », *Odrodzenie i Reformacja w Polsce*, 1995, t. XXXIX, p. 179-188.
38. [Ignacy Potocki], *Observations sur l'ouvrage intitulé Essai de l'histoire littéraire de Pologne*, s. l. n.d. [1788], p. 3-6.
39. J. Fabre, « J. B. Dubois i jego działalność w Polsce », *op. cit.*, p. 88-89.
40. J. U. Niemcewicz, *Pamiętnik czasów moich*, Warszawa, 1957, t. 1, p. 55, 59.

Les Helvetica dans l'*Esprit des journaux*, 1772-1782

JEAN-DANIEL CANDAU (GENÈVE)

La recherche des articles relatifs à la Suisse dans l'*Esprit des journaux* se heurte à des difficultés tout à fait disparates, mais dont le cumul est gênant.

Faut-il rappeler, tout d'abord, qu'à l'exemple des fameux mathématiciens bâlois Bernoulli, nombre de Suisses au XVIII^e siècle ont fait carrière à l'étranger, non seulement dans le service militaire, mais aussi dans l'enseignement, dans la finance, dans quantité d'arts et de métiers et jusque dans la politique ? On sait par exemple à quel point les Académies de Berlin et de Saint-Petersbourg ont été colonisées par des savants d'origine helvétique, que la Suisse considère aujourd'hui encore comme lui appartenant : la Poste suisse a émis en 2007 un timbre à l'effigie de Leonhard Euler pour le tricentenaire de sa naissance et le nouveau *Dictionnaire historique de la Suisse*, dont sept tomes sur treize ont paru, consacre un important article à Johann Albrecht Euler (1734-1800), né et mort en Russie.

Jean-Jacques Rousseau, du moins, avait fait figurer sur le titre de la plupart de ses ouvrages, sa qualité de « citoyen de Genève », mais que dire de Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794), de bonne famille veveysanne, fils d'un officier suisse au service de France, né à Paris, mort à Paris, entièrement intégré au corps français du génie, au point

d'avoir été nommé inspecteur général et premier ingénieur des Ponts et chaussées de France ?

Il faut se souvenir également que l'ancienne Confédération helvétique n'avait pas la cohésion de la Suisse d'après 1848. À côté des treize cantons souverains mais fédérés qui la composaient, on comptait des pays sujets, des bailliages communs, des princes alliés, des villes combourgeoises. Parmi cette mosaïque de territoires, il s'en trouve qui ne font plus partie de la Suisse actuelle : la stratégique Valteline, par exemple, ou cette bonne ville de Mulhouse d'où Montaigne avait daté son entrée en Suisse.

À cela s'ajoute une difficulté d'un tout autre ordre qui relève de la structure même de l'*Esprit des journaux*. Chaque livraison contient, comme on sait, un très important relevé des publications récentes. Dans cette « Bibliographie de l'Europe » (car tel est son intitulé), les livres nouveaux sont présentés d'après leur origine en sections géographiques : la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas (autrichiens), la Hollande, Liège et même Bouillon ont la leur, mais non pas la Suisse, les ouvrages des écrivains alémaniques étant répertoriés sous « Allemagne » et ceux des écrivains suisses-romands sous « France ».

Les bornes qu'imposait une étude destinée à prendre place dans un colloque m'ont conduit à me limiter aux années 1772-1782 du périodique, les Helvetica s'avérant déjà fort nombreux au cours de cette première décennie. Sans tenir compte des livres nouveaux annoncés sans commentaire à la fin de certaines livraisons je suis parvenu en effet à un total de 235 entrées, comme le montre le dépouillement annexé au présent article. Si l'on admet que les années 1772-1782 de l'*Esprit des journaux* totalisent approximativement quelque 15 000 entrées, la proportion des Helvetica s'établit à 1,5 %.

Cet ensemble peut être soumis à trois angles d'approche différents.

Celui des périodiques référenciés tout d'abord. Dans l'ordre décroissant d'importance, les périodiques d'où proviennent les articles relatifs à la Suisse sont les suivants :

<i>Journal encyclopédique</i>	32 entrées
<i>Journal de Paris</i>	21 entrées
<i>Mercure de France</i>	17 entrées
<i>Gazette universelle de littérature</i>	13 entrées
<i>Gazette de littérature</i>	10 entrées
<i>Affiches et annonces de Paris</i>	8 entrées
<i>Effemeridi di Roma</i>	6 entrées
<i>Année littéraire</i>	4 entrées
<i>Journal des savants</i>	4 entrées

Cette liste, au premier abord sans surprise, pose tout de même un problème. Si on la compare à celle qu'avait dressée et publiée en 1991 Philippe Vanden Broeck dans sa notice du *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, on relève ici l'apparition, et même en deuxième rang, du *Journal de Paris* non cité par Vanden Broeck. Comme il s'agit d'une source qui va presque de soi, il est permis de supposer que le problème se réduit à un simple accident typographique.

Pour ce qui est de la *Gazette (universelle) de littérature*, souvent mentionnée dans l'*Esprit des journaux*, on notera qu'elle se trouve rangée dans le *Dictionnaire* de J. Sgard sous l'entrée de *Gazette des Deux-Ponts*, publiée en Allemagne, d'où le nombre d'ouvrages en langue germanique passés en revue.

Du côté des écrivains recensés, deuxième angle d'approche, le palmarès se présente ainsi :

Jean-Jacques Rousseau	30 entrées
Salomon Gessner	18 entrées
Albrecht von Haller	14 entrées
Jacques Necker et son épouse Suzanne Necker-Curchod	10 entrées
Johann Kaspar Lavater	6 entrées
Charles Bonnet	4 entrées

Viennent ensuite, avec 3 entrées chacun, Johann III Bernoulli, Marc-Théodore Bourrit, Jean-Louis Delolme, Leonhard Euler, Jean-Paul

Marat, le D^r Tissot, le baron Tschudi et Johann Georg Zimmermann.

Puis, avec 2 entrées seulement : Jacques Ballexserd, Jean-André Deluc, Samuel Engel, Simon Mattzell, le graveur bâlois Christian von Mechel, Horace-Bénédict de Saussure, le guérisseur Michel Schuppach et Johann Georg Sulzer.

Le seul nom de cette liste qui puisse, me semble-t-il, être qualifié d'inattendu est celui de Simon Mattzell (1733-1802), un ancien Jésuite devenu en 1773 prédicateur du Chapitre de la Collégiale de Fribourg : son Oraison funèbre du pape Clément XIV a fait l'objet de deux recensions retenues par *l'Esprit des journaux*.

La prédominance de Jean-Jacques Rousseau, au contraire, était attendue. Encore faut-il remarquer qu'entre le *Dictionnaire de musique* de 1768 et les *Confessions* dont la première partie voit le jour en 1782, ne paraissent que des ouvrages considérés à l'époque comme mineurs dans l'œuvre de Rousseau : *Pygmalion* (1771) et les énigmatiques *Dialogues* (1780). Sa mort en 1778 avait ouvert en revanche la voie aux éloges funèbres.

Rien d'étonnant non plus dans le bon classement de Salomon Gessner. On sait que le succès de ce charmant poète de la Zurich des Lumières s'est maintenu jusqu'à l'aube du Romantisme. Ses *Idylles* continuent de s'imprimer et leurs traductions se multiplient, soit en vers soit en prose, en langue italienne notamment.

La troisième place occupée par Albrecht von Haller s'explique, elle aussi, sans peine si l'on se souvient que le grand poète et savant bernois est mort en 1777, auréolé par la récente et prestigieuse visite de l'empereur Joseph II, et que les nombreuses académies dont il était membre ont rivalisé dans leur empressement à faire prononcer et publier son éloge.

Il convient d'ailleurs de relever ici l'intérêt porté par *l'Esprit des journaux* aux savants et à l'actualité scientifique et technique, comme en témoigne la place accordée aux productions, à vrai dire incontournables, des grands noms de la Science helvétique : Bonnet, Bernoulli, Euler, Tissot, Deluc et Saussure.

Mais cet hommage aux valeurs sûres n'exclut nullement l'intérêt

suscité par les générations nouvelles. Et cela dans tous les domaines de l'activité humaine. Le Neuchâtelois Jean-Paul Marat n'est connu à cette époque que pour ses « découvertes » sur la lumière et le feu. Les essais de Jean-Louis Delolme sur les institutions anglaises, de Johann Georg Sulzer sur l'esthétique des beaux-arts, de Jacques Ballexserd sur l'éducation physique des enfants n'en sont qu'à leur première édition. Et le haut magistrat vaudois Gabriel Seigneux de Correvon couvre de l'anonymat son plaidoyer « beccarien » en faveur de l'abolition de la torture. Mais l'*Esprit des journaux* ne les a pas manqués pour autant.

Certes, il a paru entre 1772 et 1782 quelques ouvrages auxquels les historiens attachent aujourd'hui une certaine importance et dont l'*Esprit des journaux* ne parle pas, tels le *Traité du luxe* de Jean-François Butini (1774), l'*Art d'observer* de Jean Senebier (1775) ou le *Traité des principes et des règles de la peinture* du fameux portraitiste Jean-Étienne Liotard (1781), d'autres encore. Mais avant de chicaner plus avant, il faudrait savoir si la lacune est imputable à l'*Esprit des journaux* ou aux périodiques qui lui servaient de source.

Enfin, troisième approche, un classement par grands thèmes invite à se pencher sur les entrées relatives à des ouvrages qui concernent la Suisse en général.

Viennent en tête les recensions des voyages en Suisse — et là, on a un nouvel indice de l'attention à l'actualité qui caractérise les journalistes liégeois. Il est avéré en effet que la décennie 1770-1780 a vu la Suisse, et plus spécialement la Suisse alpestre, s'imposer comme but de voyage en elle-même, alors que jusque-là, on ne visitait la Suisse, au mieux, qu'en la traversant sur le chemin de l'Italie. Il est donc révélateur qu'une dizaine de relations de voyages en Suisse fasse l'objet d'une recension retenue par l'*Esprit des journaux* et que le Grand Tour, à tant d'égards fondateur, de William Coxe (1776) ait droit, par son texte et ses traductions, à cinq ou six entrées, à côté de celles qui présentent les relations contemporaines de Boufflers, de John Moore, de Björnstahl et de Roland de La Platière — sans parler des ouvrages publiés par les Suisses Gruner et Bourrit sur les montagnes et les glaciers de leur pro-

pre pays.

Dans la lancée, l'histoire de la Suisse est somme toute assez bien représentée par la première version de ce qui deviendra le grand ouvrage de Johannes von Müller, par un abrégé d'histoire helvétique, par une histoire militaire que l'on consulte encore aujourd'hui et par des ouvrages spécialement consacrés à l'histoire de Genève, à l'Université de Bâle et au monastère de Rheinau. Au fil des pages d'ailleurs, on glane encore un flash sur Zwingli, une anecdote sur Calvin, une correspondance de Bullinger.

L'histoire naturelle n'est pas oubliée non plus, ni la médecine populaire, puisque l'*Esprit des journaux* a retenu des extraits consacrés au catalogue des insectes de la Suisse, aux plantes vénéneuses des Alpes, au traité d'apiculture du chapelain fribourgeois Duché et, à deux reprises, au secret découvert à Morat pour traiter et vaincre le ténia.

Enfin, les principaux événements qui jalonnent l'actualité suisse en ces années 1772-1782 sont presque tous évoqués d'une manière ou d'une autre. À commencer par le renouvellement, si longtemps différé, de l'important traité d'alliance avec la France (25 août 1777), mais sans négliger le projet « saussurien » de réforme du Collège de Genève (1774), l'empoisonnement du vin de la Cène par l'horrible pasteur Waser de Zurich (1776), l'achèvement de l'Encyclopédie d'Yverdon, la fondation de la Société pour l'encouragement des arts et de l'agriculture à Genève, et jusqu'aux problèmes de l'assurance des immeubles de Zurich contre l'incendie.

Avec cette cerise sur le gâteau (ou si l'on préfère ce couronnement du mythe de la Suisse) que constitue en mars 1782 l'annonce simultanée de la « scène lyrique » d'Edelmann la *Bergère des Alpes* et de la gravure du dessinateur parisien Benoît intitulée *Vue d'un chalet suisse*.

Au total donc, l'*Esprit des journaux*, en cette première décennie de sa longue existence, se caractérise par une bonne présence de la Suisse et de son actualité, par un choix éclairé des productions de ses principaux écrivains, par une attention soutenue aux travaux de ses savants, par une nette conscience de l'intérêt nouveau que suscitent les Alpes et le voyage en Suisse. Mais la Révolution française est encore loin, la

liberté du pâtre helvétique reste du domaine de la poésie et du mythe et rien ne laisse soupçonner la force du symbole libertaire dont se chargera au cours de la décennie suivante la figure héroïque de Guillaume Tell.

ANNEXE

ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES NOUVEAUX

Juillet 1772, p. 81-85

Lettres de Mr. le Chevalier de Boufflers, pendant son Voyage en Suisse, à Madame sa Mere... En Suisse, 1772. (Mercure de France)

30 novembre 1772, p. 120-123

Début poétique ; édition corrigée, augmentée d'un chant d'Abel [de Salomon Gessner] & de plusieurs autres Ouvrages en Vers ; par M. Gilbert. A Paris, chez Bastien, in-8vo, 1772. (Année Littéraire)

28 février 1773, p. 140-144

Lettre de M. Bernoulli, Astronome du Roi de Prusse, en réponse à la lettre de Dom Noël.

15 avril 1773, p. 6-13

Catalogus codicum manuscriptorum, &c. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Berne ; par M. Sinner, Bibliothécaire. A Berne, chez Brunner & Haller, 1772, tom. III. (Gazette de Littérature)

30 mai 1773, p. 122-124

J.G. Lavater von der Physiognomick, &c. De la science physionomique, seconde partie ; Par M. Lavater, Pasteur Suisse. A Leipsick, chez les héritiers Weidmann & Reich. In-8vo, 1773. (Gazette de Littérature)

30 mai 1773, p. 158-167

Contes moraux & nouvelles idylles de D... & Salomon Gessner. In-8vo. Ornés de gravures, de vignettes et de culs-de-lampe. A Zurich, chez l'Auteur, 1773. Le prix de cet ouvrage est de 24 liv. (Journal Encyclop. & Mercure de France)

15 novembre 1773, p. 66-73

Die schœnen Künste, &c. Les beaux Arts dans leur origine, leur véritable nature, & leur meilleure application. Par M. J. G. Sulzer. A Lepisick, 1773, chez les héritiers Weidmann & Reich, in-8vo. (Gazette de Littérature)

15 décembre 1773, p. 237

Observation de Physique, lue à l'Académie Royale des Sciences de Paris, le 14 juillet 1773 : « M. de Saussure, Professeur à Genève, a eu occasion de faire une tournée... »

15 janvier 1774, p. 14-20

Histoire Militaire des Suisses dans les différens Services de l'Europe ; composée sur des pieces & ouvrages authentiques, jusqu'en 1771, par M. May de Romainmotier ; *ad majorem gloriam patriae*. A Berne, chez la Société Typographique. 2 vol. in-8vo. 1773. (Gazette de Littérature)

15 mars 1774, p. 30-35

Semire et Melinde, comédie en deux actes [tirée du poème de Salomon

Gessner, Le premier Navigateur]. Les paroles sont de Mr. Anseaux ; la musique de Mr. Philidor. (Journal Encyclop.)

15 mars 1774, p. 59-62
Theorie complete de la construction & de la manœuvre des vaisseaux, mise à la portée de ceux qui s'appliquent à la navigation ; par M. Leonard Euler : A St. Pétersbourg, 1773, à l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences. in-8°. avec XI Planches. (Gazette de Littérature)

15 avril 1774, p. 18-25
Johann Jacob Brechtters... Briefe über des AEmil des Herrn Rousseau, &c. Lettres sur l'Emile de Mr. Rousseau ; par Mr. Brechter. A Zurich, chez Orell & Compagnie. 8vo. 1774. (Gazette de Littérature)

30 juin 1774, p. 164-167
Journal du Voyage de Michel Montaigne, en Italie, par la Suisse & l'Allemagne, en 1580 & 1581, avec des Notes, par M. de Querlon. A Paris, chez Le Jay, 1774. (Journal des Beaux-Arts)

30 septembre 1774, p. 153-156
Extrait de l'Idylle de Mr. Gessner, intitulée : Amyntas. (Journal des Beaux-Arts)

30 novembre 1774, p. 131-137
Œuvres choisies de Gessner, contenant la mort d'Abel, la Nuit, & autres poèmes, avec des idylles, & autres pieces mises en vers Français par différens Auteurs ; précédées d'une notice raisonnée de la vie & des ouvrages de M. Gessner ; suivies d'autres poésies diverses Allemandes, aussi en vers Français ; avec des observations historiques sur la Littérature Allemande. In-12 de 426 pag. A Paris, chez les Libraires Associés. 1774. (Journal Encyclopédique)

15 décembre 1774, p. 40-46
Idylles, par Mr. Berquin [« pour la plupart imitées de Gessner »] (Mercure de France)

15 décembre 1774, p. 60-64
Abrégé de l'Histoire de Genève, & de son Gouvernement ancien & moderne, traduit de l'Anglois de George Keate, par M. A. Lorovich, avec quelques notes du Traducteur, vol. in-12. de 123 pages. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés ; & à Genève, au Magasin bibliographique.

15 décembre 1774, p. 65-69
Projet de réforme pour la Collège de Genève, rédigé par H. B. de Saussure, Professeur de Philosophie ; brochure in-8° de 74 pages.
Nouveau plan raisonné d'éducation publique, ou projet d'une pension qu'on se propose d'établir à Genève, pour l'institution de la jeunesse [], brochure in-12. de 67 pages. A Paris, aux adresses ci-dessus. (Mercure de France)

Juin 1775, p. 92-104
Sur la Législation & le Commerce des Grains [de Jacques Necker], 3me édition, in-8vo. 1775. Avec Privilege. A Paris, chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

Juin 1775, p. 135-141
Pigmalion, Scène Lyrique de M. J. J. Rousseau, mise en vers par M. Berquin. Le texte gravé par Doucet, enrichi de plusieurs dessins de M. Moreau. Grand in.-8°. A Paris, 1775. (Journal Encyclopédique)

Juillet 1775, p. 167-171
The Constitution of England, or an account of the English Government, &c.
La Constitution d'Angleterre, ou Etat du Gouvernement Anglois comparé à la forme du Gouvernement Républicain & des autres Monarchies de l'Europe. Par J. L. de Lolme, Avocat, Citoyen de

- Geneve. 8vo. A Londres, chez Kearsley, prix 10 sols 6 d. sterl.
(The Critical Review)
- Août 1775, p. 144-158
Oraison funèbre du Pape Clément XIV. (Ganganelli), prononcée par M. l'Abbé Simon Mattzell, ancien Membre de la Société de Jésus, Prédicateur actuel du Chapitre de la grande Eglise Collégiale de Fribourg en Suisse [] traduit de l'Allemand sur l'original imprimé, par M. de Fontallard ; à Fribourg en Suisse ; & à Paris, chez la Veuve Desaint []. 1775. in-4to de 47 pages.
(Journal de Politique & de Littérature ; petites Affiches)
- Décembre 1775, p. 3-44
Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, année 1773 ; avec l'Histoire pour la même année. A Berlin, 1775, chez Christian-Frédéric Voss. In-8vo, avec des planches.
(Gazette universelle de Littérature)
- Janvier 1776, p. 97-100
Usage du Thé, ordonné par le Médecin de la Montagne, Michel Schoupach, de Lagnau, en Suisse : précédé de la Description Physique de cet Arbrisseau, & de son usage en Chine. Brochure in-8vo. A Lagnau, & se trouve à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.
(Mercure de France)
- Janvier 1776, p. 100-103
Das Philosophische Kaufmann, &c. Le Marchand Philosophe ; par l'Auteur du Paysan Philosophe [Hans Caspar Hirzel]. A Zurich, 1775, chez Örell & Compagnie, in-8vo.
(Gazette Universelle de Littérature)
- Avril 1776, p. 58-70
Traduction libre en ver d'une partie des Œuvres de M. Gesner, Sénateur de la Ville & République de Zurich. A Berlin, chez Géorge-Jacques Decker,
1775. Un vol. in-8vo, petit format de plus de 350 pages.
(Journal littéraire de Berlin ; Année littéraire)
- Mai 1776, p. 147-166
Lettres du Pape Clément XIV (Ganganelli) précédées de la Vie de ce Pontife, & suivies de l'Oraison Funèbre, prononcée à Fribourg-en-Suisse, par un ancien Membre de la Société de Jésus. Recueil intéressant []. 2 vol. in.-12, avec figures. A Liege, chez J.J. Tutot, Imprimeur-Libraire, place Saint-Barthelemi ; & à Bruxelles, au Bureau de l'Esprit des Journaux, rue de la Magdeleine. 1776
(Mercure de France ; Journal Encyclopédique ; Journal de Politique & de Littérature ; Affiches & Annonces de Paris ; Gazette universelle de Littérature ; Journal des Savans ; Giornale Encyclopedico)
- Novembre 1776, p. 133-135
Magister Ulrich Zwingli Lebensgeschichte, &c. La vie d'Ulrich Zwingli avec son portrait. In-8vo. A Zurich. 1776.
(Gazette Universelle de Littérature)
- Janvier 1777, p. 7-40
Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres (de Berlin) Année 1774 ; avec l'Histoire pour la même année. In-4to avec figures. A Berlin, chez Chrét. Fréd. Voss. 1776
(Journal Encyclopédique ; Gazette Universelle de Littérature)
- Janvier 1777, p. 182-191
Opuscoli di Fisica animale, &c. Opuscules de Physique animale & végétale ; par M. l'Abbé Spallanzani [] ; avec quelques Lettres relatives à ces Opuscules, écrites à l'Auteur par M. Bonnet, de Geneve, & d'autres Savans. Vol. I, in-8vo. Modene, 1776, à la Société Typographique.
(Efemeridi di Roma)

Février 1777, p. 3-26

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres (de Berlin) Année 1774 ; avec l'Histoire pour la même année. In-4to avec figures. A Berlin, chez Chrét. Fréd. Voss. 1776.
(Journal Encyclopédique ; Gazette Universelle de Littérature)

Février 1777, p. 165-171

Opuscoli di Fisica animale & vegetale, &c. Opuscules de physique animale & végétale ; par M. l'Abbé Spallanzani [] avec quelques Lettres relatives à ces Opuscules, écrites à l'Auteur par M. Bonnet, de Geneve, & d'autres Savans. Vol. II, grand in-8vo. Modene, 1776, à la Société Typographique.
(Nouvelle Letterarie ; Efemeridi di Roma)

Mars 1777, p. 20-22

Abhandlung, &c. Dissertation sur l'importante question : pourquoi meurt-il tant d'enfants ? et quels seroient les moyens les plus aisés & les plus sûrs de leur conserver la vie ? Par M. Jacques Ballexserd, Citoyen de Geneve. A Strasbourg, in-8vo. 1776.
(Gazette universelle de Littérature)

Mars 1777, p. 56-60

Recueil pour les Astronomes ; Tome IIIe. Par J. Bernouilli [*sic*] Astronome Royal. A Berlin, chez l'Auteur, & chez les Libraires Haude & Spener. In-8vo. 1776.
(Gazette Universelle de Littérature)

Mars 1777, p. 170-172

Job. Alph. Turretini de sacrae Scripturae interpretatione tractatus bipartitus restitutus variegue auctus per Guill. Abrah. Teller. Traité de l'interprétation de l'Écriture Sainte, composé par Turretin, corrigé & augmenté par Teller. A Francfort-sur-l'Oder.
(Nouvelle Gazette Littéraire de Halle)

Mai 1777, p. 3-32

Novi Commentarii Academia Scientiarum Imperialis Petropolitanae, &c. Nouveaux Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. Tome XX, pour l'année 1775. A Saint-Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie. In-4to. de 80 pag. pour l'Histoire, & de 643 pour les Mémoires, avec 20 planches. 1776.
(Journal Encyclopédique ; Gazette Universelle de Littérature)

Mai 1777, p. 144-158

Ware Geschichte der nacht-mal-vergiftung in Zurich, &c. Histoire véritable de l'empoisonnement du vin de la Cene, arrivé à Zurich, le 12 Septembre 1776. *Der Verbrecher ohne seines Gleichen und sein schicksal, &c.* Le Criminel sans égal & sa destinée. Sermon prêché par M. Lavater à l'occasion de cet affreux attentat. A Francfort-sur-le-Mein, in-8vo. 1777.
(Der Teutsche Mercur ; Never Gelehrter Mercurius)

Décembre 1777, p. 55-61

Dissertation sur cette Question : Quelles sont les Causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'Enfans, & quels sont les préservatifs les plus efficaces & les plus simples pour leur conserver la vie ? par Mr. Jacques Ballexserd, Citoyen de Geneve [] A Geneve, chez Isaac Bardin, Libraire ; & à Paris, chez Merigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins. In-8vo. de 128 pages. Prix 1 liv. 16 sols.
(Gazette de Santé ; Journal de Paris ; Journal François ; Journal des Sciences & des Beaux-Arts)

Février 1778, p. 154-162

Observations sur Londres, & ses environs, avec un précis de la constitution de l'Angleterre & de sa décadence ; par un Athéronome de Berne [François Lacombe], in-12. de 246 pag. A Paris,

chez Lacombe ; & à Londres, chez Lyde, 1777. (prix broché 3 shellings). (Journal encyclopédique)

Avril 1778, p. 61-67

Mémoire sur la plantation du salpêtre, par un membre de la Société économique de Berne [Samuel Engel]. On y a ajouté aussi les observations de M. Neuhaus, ancien banneret de la République de Berne, 1778. (Journal des Savans)

Septembre 1778, p. 37-50

De la transplantation, de la naturalisation, & du perfectionnement des végétaux ; par M. le baron de Tschudy. In-8vo. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Lambert [] ; & Didot, le jeune [], 1778.

(Journal encyclopédique ; Journal des dames ; Journal des sciences & beaux-arts ; Gazette universelle de littérature)

Novembre 1778, p. 131-138

Physiognomische fragmente, &c. Fragmens sur la physionomie, pour servir à la connoissance de l'homme & à l'amour du prochain ; par M. Lavater, 4me essai, 1778. In-folio. A Leipsick, avec fig.

Janvier 1779, p. 35-48

Tragédies d'Euripide ; traduites par M. Pr.... [Pierre Prevost]. A Paris, chez Esprit, au Palais Royal. In-12. de 132 pages. 1778.

(Journal des sciences & beaux-arts ; Journal de Paris ; Gazette universelle de littérature)

Avril 1779, p. 4-24

Lettres physiques & morales sur les montagnes [] par J. A. de Luc []. In-8vo. de 226 pages. A La Haye, chez Detune, libraire ; & à Paris, chez la veuve Duchesne []. 1778.

(Journal des sciences & beaux-arts ; Journal de Paris ; Journal encyclopédique ; Gazette universelle de littérature ; Affiches et annonces de Paris)

Mai 1779, p. 142-147

Relation ou Notice des derniers jours de M. Jean-Jacques Rousseau [] par M. Le Begue de Presle, docteur en médecine [] ; avec une addition relative au même sujet ; par J. H. de Magellan, gentilhomme Portugais []. A Londres, chez B. White [] & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne []. In-8vo. de 48 pages. (Journal de Paris)

Juillet 1779, p. 89-94

Eloge de Jean-Jacques Rousseau, par M. de Lacroix, avocat. In-8vo. de 42 pages. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Le Jay. 1778.

(Journal encyclopédique)

Juillet 1779, p. 120-132

Sketches of the natural, civil, and political state of Swisserland, &c. Esquisse de l'état naturel, civil & politique de la Suisse [] ; par M. Guillaume Coxe, &c. In-8vo. Londres, chez Dodsley.

(Critical Review)

Septembre 1779, p. 35-49

De Wijsgeer voor de Wereld, &c. Le Philosophe pour le Monde. Traduit de l'Allemand de M. [Samuel] Engel, 1778. Aux dépens du traducteur ; & se trouve à Utrecht, chez J. C. ten Bosch, petit in-8vo. de 262 pag.

(Bibliothèque Hollandaise des sciences & des beaux-arts)

Octobre 1779, p. 150-155

Lettres sur l'emprunt & sur l'impôt, adressées à M***, par M. Rilliet de Saussure, citoyen de Geneve, conseiller au grand-conseil. 1779.

(Journal de littérature, des sciences & des arts)

Décembre 1779, p. 45-58

A view of society and manners, &c. Tableau de la société & des mœurs en France, en Suisse & en Allemagne []. Par un gentilhomme [John Moore] qui a

demeuré quelques années dans ces pays.
2 vol. in-8vo. Londres, chez Cadell.
(Critical Review)

Janvier 1780, p. 32-40
Découvertes de M. Marat, docteur en
médecine [], sur le feu, l'électricité &
la lumière []. A Paris, chez Clousier,
imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques,
1779.
(Journal encyclopédique ; Mercure de
France ; Journal de Paris)

Janvier 1780, p. 69-100
Jacob Jonas Bjoernstaohl [] Briefe,
&c. Lettres de M. Bjoernstaohl []
écrites pendant le cours de ses voyages,
à M. Gjoerwell [], traduites du sué-
dois en allemand par M. Groskurd. 1er
vol. contenant les voyages en France &
dans l'Italie inferieure. A Stralsund,
chez Struck, 1777, in-8vo. [Lettres X-
XII : Genève, 7, 10 et 24 octobre 1770].

Mars 1780, p. 160-174.
Almanach litteraire, ou Etrennes
d'Apollon contenant [] deux lettres de
J. J. Rousseau ; [] l'idée du plan de
législation pour la Pologne, de J. J.
Rousseau []. A Athenes, & se trouve
à Paris, chez la veuve Duchesne [].
In-12. de 224 pages, 1780. Prix, 24 sols.
(Mercure de France ; Journal encyclopé-
dique ; Journal de Paris)

Mai 1780 , p. 102-113
Voyages de Geneve & de la Touraine,
suivis de quelques opuscules ; par M***. A
Orléans, chez la veuve Rouzeau-Montaut
[] ; & à Paris, chez Onfroy, libraire, quai
des Augustins. 1779. 1 vol. in-12. d'environ
400 pages. Prix 2 liv. 5 sols, broché.
(Mercure de France ; Journal de Paris ;
Journal encyclopédique ; Affiches &
annonces de Paris)

Juillet 1780, p. 204-212
Lettres à M. D. B. (de Bure, libraire)
sur la réfutation du livre de l'Esprit ; par
J. J. Rousseau, avec quelques lettres de

ces deux auteurs. In-12. de 48 pag. A
Londres, & se trouve à Paris, chez
Barbou, rue des Mathurins.
(Journal de Paris ; Journal encyclopé-
dique ; Journal de littérature, des
sciences & des arts)

Août 1780, p. 83-100
Mémoire sur l'acier [] ; ouvrage
couronné par la société des arts de
Geneve, le 19 décembre 1777 ; par Jean-
Jacques Perret, coutelier []. A Paris,
chez la veuve Desaint [] ; & Nyon
l'aîné [], 1779. In-8vo. de 214 pages.
(Journal de l'agriculture, du commerce,
des arts & des finances ; Journal des
savans ; Journal de littérature, des
sciences & des arts)

Septembre 1780, p. 73-77
Aux Mânes de Jean-Jacques Rousseau
[]. A Geneve, & se trouve à Paris,
chez la veuve Duchesne [] ; Quillau
l'aîné [] ; & Esprit []. Ib-12. de 23
pages. 1780.
(Journal de Paris ; Journal de littérature,
des sciences & des arts)

Septembre 1780, p. 102-126
Analyse des fonctions du système ner-
veux [], par M. [Frédéric] de la
Roche, docteur en médecine, de la
faculté de Geneve. A Geneve, chez du
Villars fils, & Nouffer ; & à Paris, chez
Bastien []. 2 vol. in-8vo.
(Journal encyclopédique ; Mercure de
France ; Affiches & annonces de Paris)

Décembre 1780, p. 126-136
Euvres de J. J. Rousseau, nouvelle
édition. Iere. livraison composée de
4 volumes in-4to., ou de 8 volumes
in-8vo. ou in-12. A Geneve, & à
Bouillon, aux sociétés typographiques
de ces deux villes, 1780.
(Journal encyclopédique)

Janvier 1781, p. 63-83
Emile & Sophie, ou Les Solitaires,
suite d'Emile ou de l'éducation ; par

- J. J. Rousseau, citoyen de Geneve. 1780. (Année Littéraire ; Journal Encyclopédique)
- Juin 1781, p. 3-31
Lettres de M. William Coxe, à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil & naturel de la Suisse, traduites de l'anglois, & augmentées des observations faites dans le même pays, par le traducteur (M. Ramond) []. A Paris, chez Belin []. In-8vo. de 326 pag. Prix 3 liv. relié. 1781.
(Journal de littérature, des sciences & des arts ; Mercure de France)
- Juillet 1781, p. 155-168
Le printemps, poème de feu M. de Kleist, traduit en françois par M. Beguelin, ci-devant instituteur de S.A.R. Mgr le prince de Prusse. In-8vo. A Berlin, chez Decker. 1781.
(Journal encyclopédique)
- Août 1781, p. 190-198
Œuvres du chevalier de Boufflers, A La Haye, chez Detune, & se trouve à Paris, chez les libraires qui vendent des nouveautés. 1781.
(Journal encyclopédique ; Journal de Paris)
- Novembre 1781, p., 15-48
Jacob Jonas Bjoernstaohl... Briefe, &c. Lettres de M. Bjoernstaohl [] adressées durant le cours de ses voyages dans les pays étrangers, à M. Gjoerwell [] ; traduites du suédois en allemand par M. Groskurd. Iere partie du 3me vol. lequel contient les lettres écrites de Savoie & de Suisse. A Leipzig, & à Rostock, chez Koppe. 1779. in-8vo. de 174 pag.
- Février 1782, p. 3-33
Lettres de M. William Coxe, à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil & naturel de la Suisse ; traduites de l'anglois, & augmentées des observations faites dans le pays, par le traducteur (M. Romond.) A Paris, chez Belin [].
- Tome II. In-8vo. de 347 pages. Prix 3 liv. 1781.
(Journal de littérature, des sciences & des arts ; Journal des savans ; Journal de Paris)
- Février 1782, p. 196-198
Exercitatio theologica de nuptiis virginis superadulatae ; ad illustrandum locum. I. Corinth. VII. 36. qua [] submittit Joannes Joachimus Zublimus, Sangallo Helveticus. In-8vo. &c.
(Monthly Review)
- Juillet 1782, p. 3-21
Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile & de Malthe, par M*** [Jean-Marie Roland de la Platière], avocat en parlement [] en 1776, 1777 & 1778. 6 volumes in-12. Amsterdam, & se vend à Paris, chez B. Morin []. 1782. Prix 15 liv. broch. 18 liv. relié.
(Mercure de France ; Journal encyclopédique ; Affiches & annonces de Paris)
- Juillet 1782, p. 141-144
Recherches physiques sur le feu ; par M. Marat []. 1 vol. in-8vo. de 199 pages avec figures. A Paris, chez Jombert l'ainé [].
(Journal encyclopédique ; Journal de littérature, des sciences & des arts ; Mercure de France ; Journal de Paris)
- Juillet 1782, p. 145-154
Découvertes de M. Marat [] sur la lumière []. Seconde édition. A Paris, chez Jombert [].
(Journal encyclopédique ; Journal de littérature, des sciences & des arts ; Mercure de France)
- Juillet 1782, p. 179-199
Cui bono ? or inquiry, what benefits can arise, &c. Cui bono ? ou examen des avantages, qui peuvent résulter pour les Anglois ou les Américains, les François [] dans la guerre actuelle ; en forme de lettres adressées à M. Necker [] par J. Tucker, doyen de Gloucester. In-

8vo. 1781. A Londres, chez Cadell.
(Critical Review)

MÉLANGES

Février 1776, p. 240-244
La Matinée d'automne. Traduit de
l'Allemand de M. Gessner.
(Journal de Lecture)

Mars 1776, p. 233-239
Ménalque et Alexis, traduit de
l'Allemand de M. Gessner.
(Journal de Lecture)

Septembre 1776, p. 196-201
Idylle. Daphnis et Chloé. (Par
M. Gessner, traduite par M. Meister)
(Journal de Lecture)

Décembre 1776, p. 201-203
Idylle. Mirtille. (Par M. Gessner.
Traduction nouvelle ; par M. M**.
(Journal de Lecture)

Août 1777, p. 241-244
Détails sur les Habitans de la Vallée de
Praborgne, en Suisse.
(Journal de Paris)

Octobre 1778, p. 236-245
Extrait de la Vie du baron de Haller,
traduit de l'Allemand.
(Nouveau Mercure savant d'Altona, des
6, 13, 20 & 27 août)

Avril 1779, p. 243-245
Lettre de J. J. Rousseau, à M. R***
[Jean-Edme Romilly]. A
Montmorency, le 6 février 1759.
(Journal de Paris)

Mai 1779, p. 226
Billet de J. J. Rousseau, à une demoiselle
qui lui avoit demandé un lacet de sa
façon pour le jour de ses nœces.
(Journal de Paris)

Août 1779, p. 247-249
Lettre à M. Fréron, sur un monument
élevé à la mémoire de J. J. Rousseau.

Genève, 8 janvier 1779.
(Année littéraire)

Février 1780, p. 226-229
Anecdote sur J. J. Rousseau.
(Mercure de France)

Août 1780, p. 208-213
Lettre sur le docteur Schuppach,
extraite du voyage en Suisse, par le révé-
rend M. [William] Coxe, & traduite
de l'anglois.
(Journal encyclopédique)

Août 1781, p. 222-233
Les adieux du juste.
(Journal Helvétique)

Septembre 1781, p. 243-244
Lettre aux auteurs du Journal de Paris.
(L.C.D.L.) [soit copie d'une lettre de
J.-J. Rousseau écrite de Bourgoin, du 2
décembre 1768]

Décembre 1781, p. 233-237
Lettre de Jane Gray [à Heinrich
Bullinger].
(Nouvelle letterarie)

Février 1782, p. 226-234
Avis aux auteurs du Journal de Paris,
sur la mort de M. Tronchin. (de Br***)
(Journal de Paris)

Avril 1782, p. 248-250
Altamire, idylle. (Par M. le comte
d'Albon.)
(Journal de Neuchâtel)

Juin 1782, p. 243-248
Lettre de M. l'abbé Lambinet à MM.
les rédacteurs de l'Esprit des journaux,
sur une Bible des pauvres, qui se trouve
à la bibliothèque publique de Bâle.
(Bruxelles, 20 avril 1782.)

Septembre 1782, p. 223-231
Relation du voyage d'Henri II
d'Orléans-Longueville, dans sa
principauté de Neuchâtel & Valengin
en 1657.
(Journal littéraire de Neuchâtel)

POÉSIES FUGITIVES

Février 1776, p. 272

Vers Adressés à M. Aufresne. (Par le Président de G.....)

Octobre 1776, p. 249

Romance de M. de L**, mise en musique par M. J. J. Rousseau.

Octobre 1776, p. 251-256

Glycere, ou le pouvoir de la vertu ;
Idille, imitée de M. Gesner, (Par M. Blin de Sainmore.)

Février 1777, p. 239-240

Vers de M. de Voltaire à Madame Necker.

Septembre 1777, p. 252-257

La nature sauvage et la nature cultivée.
Ode. (Par M. le Baron de Tschoudi.)

Décembre 1777, p. 247-248

Stances sur l'Alliance renouvelée entre la France & les Cantons Helvétiques ; jurée dans l'Eglise de Soleure, le 25 Août 1777. (Par M. de Voltaire.)

Mai 1778, p. 255

Vers tirés d'une lettre de M. Le Brun à madame N** [Necker].

Septembre 1778, p. 258-262

Epitre sur le départ de mes Fils pour l'école militaire. (Par M. le Baron de Tschoudi).

Novembre 1778, p. 254-256

Amire, Pastorale, Imitation de Gesner.

Mars 1779, p. 252-254

Requete à M. Necker, directeur-général des finances, pour les habitans de Ferney. (Par M. le Marquis de Villette.)

Novembre 1779, p. 257-258

Couplets. Une dame qui n'a pu accoutumer son mari à la tutoyer, fit dernièrement avec lui un voyage à Ermenonville. Elle demanda au concierge si J. J. Rousseau tutoyait sa

femme. Sur l'affirmative elle fit les couplets suivans.

Janvier 1780, p. 259-260

Vers faits à Ermenonville sur le tombeau de J. J. Rousseau. (Par M. de Choisy.)

Mars 1780, p. 267

A la ville de Lyon, sur ses manufactures. (Par feu J. J. Rousseau.)

Juin 1780, p. 239

Aux détracteurs de J. J. Rousseau.

Mai 1781, p. 309

Vers au sujet du Compte rendu au Roi par M. Necker, directeur-général des Finances. (Par M. Caraccioli.)

Décembre 1781, p. 173

Chanson sur l'air du vaudeville du Devin du village.

Janvier 1782, p. 288-290

Vers faits sur le tombeau de J. J. Rousseau. (Par M. Chauvin.)

ACADÉMIES

Avril 1775, p. 253

Société des Observateurs de la Nature de Zurich.

Novembre 1776, p. 266-275

Société des Arts établie à Genève. (Journal de Politique & de Littérature ; Gazette d'Agriculture, &c)

Avril 1777, p. 282-283

Société Economique de Berne. (Journal Historique & Politique de Geneve)

Janvier 1778, p. 264-265

Société économique de Berne. (Mercure de France)

Juin 1778, p. 262-266

Société des arts, à Genève. (Journal de Paris)

Octobre 1779, p. 238-239
Société économique de Berne.

Mars 1780, p. 292-293
Société de bienfaisance & d'encouragement à Bâle.
(Journal encyclopédique)

Juillet 1780, p. 280-284
Société des arts de Geneve.
(Journal de Paris)

Août 1781, p. 292-293
Société économique de Berne.

Octobre 1781, p. 287-288
Société d'émulation à Bâle.
(Journal encyclopédique)

HISTOIRE NATURELLE

Mars 1775, p. 297-298
Lettre de M. Bonnet de Genève à M. Valmont de Bomare.
(Observations sur la Physique, &c)

Mars 1775, p. 312-316
Lettre à MM. les Rédacteurs de *l'Esprit des Journaux* [datée et signée : Liege le 15 mars 1775. D.S.P.C.] [sur l'article MER de *l'Encyclopédie d'Yverdon*]

Juillet 1775, p. 288-292
Observations sur l'accroissement continu des dents, par M. Achard.
(Journal Littéraire de Berlin)

Janvier 1776, p. 500-506
Sur la cause de la séparation de la terre calcaire & de l'eau par l'ébullition ; par M. Achard.
(Journal Littéraire de Berlin)

Novembre 1776, p. 285-287
Observations sur les différences essentielles qui se trouvent entre les Raisins panachés ou Suisses, & le Raisin monstrueux [] ; par M. [Pierre-Jacques] de Changeux.
(Observations sur la Physique, sur l'Histoire-Naturelle & les Arts)

Février 1778, p. 310-311
Lettre de M. J. J. Rousseau, à Madame de C..... [de Corancez, née Romilly]. A Paris, ce 9 Janvier 1778.
(Journal de Paris)

Mars 1778, p. 310-315
Extrait d'une Lettre de M. Romilly, à M. G. de M. sur le mouvement perpétuel.
(Journal de Paris)

Juin 1780, p. 299-305
Lettre de M. Marc-Théodore Bourrit, citoyen de Geneve, à M. le comte de Buffon, sur l'accroissement des glaciers dans les Hautes-Alpes.
(Mercure de France)

Août 1781, p. 302-312
Idées sur l'inflammation des végétaux [] ; par Jean Senebier, bibliothécaire de la république de Geneve [].
(Journal de Physique)

MÉDECINE, CHIRURGIE

Mai 1775, p. 342-345
Observation sur l'efficacité des Eaux de Spa, tirée de l'Ouvrage qui a pour titre, de la Santé des gens de Lettres, par M. Tissot.

Août 1775, p. 319-326
Précis du traitement contre les Ténias ou Vers solitaires, pratiqué à Morat en Suisse, examiné & éprouvé à Paris [le 15 juillet 1775]. Publié par ordre du Roi.

Juin 1776, p. 325-327
Observations sur un grand buveur d'eau, & sur un grand buveur de vin ; par M. Binninger, Docteur en Médecine [] : traduites du VII. Volume des Actes Helvétiques de Médecine.
(Gazette Salulaire)

Décembre 1776, p. 330-332
Nouvelles observations sur l'efficacité de

l'aimant, extraites d'une Lettre d'un Médecin Genevois [Deharsu].
(Affiches & Annonces de Paris)

Août 1777, p. 310-316
Lettre écrite par M. Bourgelat, à M. le Baron de Haller []. Paris, le 12 Mars 1776.
(Journal des Sciences & des Beaux-Arts)

Avril 1778, p. 328-330
« Voici un fait unique, très-étonnant, & qui paroît même fabuleux, s'il n'étoit point attesté par M. Zimmermann, chirurgien major du régiment d'Esterhazy... »

AGRICULTURE, ÉCONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE

Mars 1775, p. 379-380
Montre d'une nouvelle invention [par M. d'Ivernois, maître horloger de Paris]

Mars 1775, p. 382-385
Chefs-d'œuvre de Mécanique [par H.L. Jacquet-Droz]
(Affiches de Paris)

TRAITS DE BIENFAISANCE

Août 1776, p. 354-357
De Zurich, le 20 juin.

Janvier 1777, p. 354-355
V. « Les deux Faubourgs de la Ville de Bâle du côté de l'Alsace... »

Avril 1777, p. 349
I. « Pendant qu'il se tenoit un conseil de guerre d'Officiers Suisses... »
(Journal Encyclopédique)

Février 1778, p. 340-342
Extrait d'une lettre de M. de Crosne, intendant de Rouen, à M. Necker, Directeur-Général des Finances, datée du 17 décembre 1777.
(Journal de Paris)

Avril 1779, p. 358
IX. « M. Léonard Euler ayant publié un ouvrage en français... »

Avril 1779, p. 358-360
X. « M. Dentan, citoyen de Geneve & membre de l'académie des sciences de Harlem... »

Mai 1779, p. 356-357
X. « Le 20 avril 1770, la Loire étant débordée... » (avec une lettre de Necker, du 21 janvier [1771])

Mars 1780, p. 370
IX. « Vers la fin de janvier dernier, M. Necker alla avec madame Necker visiter les prisons de la conciergerie... »
(Mercure de France)

Novembre 1780, p. 394-395
IV. « M. B***, riche habitant de la campagne à O***, dans le canton de Zurich... »

Novembre 1781, p. 367-368
VI. « On a récemment publié cet extrait d'une lettre écrite de Carouge près de Genève... »
(Journal encyclopédique)

ANECDOTES, SINGULARITÉS

28 février 1773, p. 160-161
« Un jeune Officier François & un Officier Suisse... »

30 août 1774, p. 174-175
Lettre de M. Rousseau de Genève, adressée à M. Huber, qui lui avoit envoyé sa traduction des Idylles de Gesner.
(Gazette Littéraire)

Février 1775, p. 383
I. « Calvin, au sortir d'un sermon... »

Décembre 1778, p. 355
IV. « Deux Jésuites se presenterent un jour chez M. Rousseau de Geneve... »

Avril 1779, p. 363

IV. « L'activité de M. de Haller pour le travail, & son ardeur pour écrire... »

Mai 1780, p. 364

I. « Le célèbre M. Bernoulli fut admis dernièrement à l'audience du roi de Prusse... »

Juin 1781, p. 361

II. « Il [Voltaire] faisoit un jour l'éloge de M. Haller... »

Décembre 1782, p. 358-359

III. « M. M^{***}, en passant par Genève, alla faire une visite à M. de Voltaire... »

NOTICES LITTÉRAIRES

Septembre 1772, p. 146-148

Quelle est l'influence de la Philosophie sur les Belles-Lettres, discours prononcé à Cassel le 8 avril 1772, par M. [Paul-Henri] Mallet. A Francfort, chez Varentrapp, in-8vo.
(Gazette de Littérature)

15 mai 1773, p. 90-91

Discours Apologétique de la Religion Chrétienne, au sujet de plusieurs assertions du Contrat social, & contre les paradoxes des faux Politiques du siècle, présenté au Roi par M. l'Abbé d'Arnavon, Bachelier de Sorbonne, en Licence. [] A Paris, chez Louis Jorry, 1773. in-8vo.
(Journal des Beaux-Arts)

30 mai 1773, p. 180-181

Geschichte der drey Letzten, &c. Histoire des trois dernières années de la vie de J[ésus]. C[hrist], [par Johann Jakob Hess]. A Zurich, chez Orell, Gessner & Compagnie. 4 vol. in-8vo. 1773.
(Gazette de Littérature)

15 juillet 1773, p. 81

Traité des Horloges marines, contenant la théorie, la construction, la main-d'œuvre de ces machines, & la manière

de les éprouver, pour parvenir, par leur moyen, à la rectification des cartes marines, & à la détermination des longitudes en mer [] Par M. [Ferdinand] Berthoud. A Paris, chez Musier, 1773. 1 vol. in-4to. avec 27 planches.
(Journal Encyclopédique)

30 octobre 1773, p. 172-173

Von der Einsamkeit. Sur la solitude : A Leipsick, chez les héritiers Weidmann & Reich, in-8°. 1773.
(Gazette de Littérature)

15 avril 1774, p. 74-75

Culture des Abeilles, ou Méthode expérimentale & raisonnée sur les moyens de tirer meilleur parti des Abeilles, par une construction de ruches mieux assorties à leur instinct, avec une dissertation nouvelle sur l'origine de la cire ; par M. [] Duchet, Chapelain de Remaufens, Canton de Fribourg en Suisse. 1774. A Paris, chez Valade.

30 mai 1774, p. 171-174

Description des Glaciers, Glaciers & amas de Glace du Duché de Savoie ; par M[arc] T[héodore] Bourrit, Chantre de l'Eglise Cathédrale de Genève. A Genève, de l'Imprimerie de Bonnant, au Molard, in-8vo. fig. 1774.
(Gazette des Sciences & des Arts)

15 juillet 1774, p. 86-87

Alfred, König der Angelsachsen, &c. Alfred, Roi des Anglo-Saxons. Par M. Albrecht de Haller. A Gottingue, chez la Veuve Vandenhœck. 1773.
(Journal Encyclopéd.)

30 septembre 1774, p. 178-180

Versuch einer Naturgeschichte des Hamsters, &c. Essai d'une Histoire Naturelle du rat de bled ; par M. F. G. [Friedrich Gabriel] Sulzer : in-8vo. A Gottingue & à Gotha, chez Dietrich. 1774.

30 novembre 1774, p. 187-188
 Sermons nouveaux pour les principales
 solemnités chrétiennes. Par M. F[]
 J[] Durand, Ministre du St. Evangile.
 Seconde édition, revue & corrigée. In-
 8°. de 378 pag. A Lausanne, chez
 Heubach.
 (Journal Encyclopédique)

Mars 1775, p. 405-406
Der neue Emil &c Le nouvel Emile ou
 de l'Education selon des principes cer-
 tains, 2^e partie, 15 feuilles 8° à Erlangen
 chez Walther 1774.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE

Juin 1775, p. 366
*(Histoire complotée des Polypes, de Bonnet
 et Trembley, en Allemand ;
 Considérations sur les corps organisés, de
 Bonnet, traduction par M. Goetze,
 Pasteur à Quelingbourg.)*

Juin 1775, p. 385-386
 Traité de l'Apoplexie [] ouvrage à la
 portée de tout le monde, dans le goût de
 l'*Avis au Peuple sur sa santé*, du célèbre
 Tissot ; par M. G. B. Ponsart, Docteur
 en Médecine, Médecin-consultant de
 S.A.C. le Prince-Evêque de Liege. A
 Liege, chez Demany []. 1775.

Juillet 1775, p. 379
 « La nouvelle Encyclopédie, en 42
 volumes in-4°, publiée à Iverdon, par
 M. le Professeur de Félice, est ache-
 vée... »

Août 1775, p. 406-407
 Lettres sur la nourriture des bestiaux à
 l'étable, par M. Tschiffeli, Secrétaire du
 Consistoire de Berne, & Membre de la
 Société Economique. A Berne, chez
 Emmanuel Haller.

Octobre 1775, p. 382-383
A relation of a journey to the glaciers, &c.
 Relation d'un Voyage aux glaciers de
 Savoie ; par M. Bourrit, traduite du

François par C. & F. Davy. In-8vo. A
 Norwich, 1775 ; de l'Imprimerie de
 Beatusse.

Décembre 1775, p. 402-403
Der Philosoph fur die, &c. La
 Philosophie pour le Monde, publié par
 M. J. J. Engel. Tome I, in-8vo. A
 Leipsick, 1775, chez Dyck

Décembre 1775, p. 405-407
Vermischte Gedanken, &c. Pensées
 mêlées. Manuscrit pour les amis. Par M.
 J. G. Lavater. Publié par un ami
 inconnu de l'Auteur. A Francfort & à
 Leipsick, 1775, chez Fleischer. in-8vo.
 (Gazette de Littérature)

Décembre 1775, p. 409-410
 Ephémérides salutaires, ou Recueil de
 tout ce que les différentes branches de
 l'art de guérir operent de plus nouveau,
 de plus utile & de plus certain chez les
 Nations savantes []. A Yverdon, aux
 dépens de la Société littéraire &
 Typographique, 1775, in-8vo.
 « M. Verdeil [] l'un des Médecins de
 la direction des habitans de Lausanne
 [] est à la tête de cet ouvrage péri-
 odique [] »
 (Journ. De Médec.)

Février 1776, p. 404
 Recueil pour les Astronomes. Par M.
 Jean Bernoulli, Astronome Royal &c.
 Tome 3me. A Berlin, 1776.

Mars 1776, p. 417
*J. G. Fuesslin Verzeichnis der ihm bekann-
 ten schweizerischen insecten, &c.*
 Catalogue des insectes de Suisse,
 connus à M. J. Gaspar Fuesslin, avec
 une planche enluminée & l'annonce
 d'un nouvel ouvrage sur les insectes. A
 Zurich & Winterthur, chez Steiner &
 compagnie. 1775.

Mars 1776, p. 420
 Traitement contre le Tenia, ou ver soli-
 taire, pratiqué à Morat en Suisse, exa-
 miné & éprouvé à Paris, publié par

ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1775.

Avril 1776, p. 401

Gesneri [Johann Matthias Gessner] *primae lineae isagoges in eruditionem universam, &c. Accedunt nunc praelectiones ipsae*; par J. Nicol. Nicolas. Tome II. A Leipsig. 1775

Mai 1776, p. 379-380

Kurze anleitung für das Landvolk, &c. Instruction abrégée pour les Habitans de la Campagne, concernant la plantation & la culture des forêts; avec un calendrier forestier. Par M. J. L. M. A Lausanne, chez Grasset & Compagnie. 1775.

Mai 1776, p. 380

Epistolarum ab eruditis viris ad Albertum Haller scriptarum, P.I. Latinae. Vol. sextum & ultimum. A Berne, aux dépens de la Société Typographique. 1775.

Juillet 1776, p. 411-412

Traité des différentes espèces de Tapisseries, & principalement de la Tapisserie au petit point, & au point long [] par M. Hennezel. In-8vo. A Yverdon, de l'Imprimerie de la Société Littéraire & Typographique. 1776.

Août 1776, p. 388

Kurzer begriff der geschichte der schweizer, &c. Abrégé de l'histoire des Suisses à l'usage des élèves. A Zurich, chez Burgklin. 1775.

Août 1776, p. 388-389

Erklaerungen der bilder und Gemaelde, &c. Explications des Tableaux & Peintures de la Capel-brucke (Pont de la Chapelle) de la Ville de Lucerne. A Zurich, chez Orell, Gessner, Fusslin & Compagnie. 1775.

Octobre 1776, p. 385-387

Philanthopische aussichten reicher junglinge, &c. Vues sur l'amour de l'humanité, présentées à la jeunesse qui pense

& qui sent, par des jeunes gens honnêtes. Par M. Isaac Iselin, A Bâle, chez Schweighoeuser. 1775.

Janvier 1777, p. 403

Kurze ausweisung für das landvolk zu besorgung der waelder, &c. Instruction abrégée en faveur des Gens de la Campagne, sur la culture des forêts; on y a joint un calendrier forestier. Zurich, chez Gesner, Orell, Fusslin & Compagnie. 1776.

Mars 1777, p. 392-393

« La Société Typographique de Berne vient d'imprimer un petit ouvrage intitulé *Christus-köpfe*, c'est-à-dire des têtes de Christ; par C. L. [Karl Ludwig Junker]. (Gazette Littéraire de Hall)

Avril 1777, p. 394-395

Die Staatsverfassung von England, &c. Du Gouvernement de l'Angleterre comparé avec le Républicain [] In-8vo d'un Alphabet 4 feuilles. A Leipsick chez Junius, 1776.

Mai 1777, p. 372-373

Della morte d'Abele, &c. La Mort d'Abel, Poème de M. Gesner; traduction libre par Tessalo Cesallenio. B.A. in-8vo. Siene, 1776, chez François Rossi.

Août 1777, p. 376

Lettres contre les Incrédules modernes, traduites de l'Allemand de M. de Haller, d'après la seconde édition, corrigée, & considérablement augmentée par l'Auteur. 2 vol. in-8vo. A Yverdon, à la Société Typographique. 1777.

Août 1777, p. 376-377

Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse [] rédigée d'après ce qu'on de mieux sur cette matière, & sur-tout d'après l'Histoire des plantes helvétiques de M. le Baron de Haller, mise à la portée de tout le monde [] par M. Vicat, Docteur en Médecine []. A Yverdon, à la Société Typographique. 1777.

- Octobre 1777, p. 370
Scelta d'Idilli di Gesner, &c. Choix d'Idylles de Gesner, traduites de l'Allemand [par le R. P. Bertola]. Naples, 1777, chez les Frères Raimondi. (Efemeridi di Roma)
- Octobre 1777, p. 393-395
Einige Betrachtungen uber Uebel, &c. Sermons sur le mal qui arrive dans le monde, les moyens de se préserver de l'impureté, & divers autres sujets, par M. Zollikofer, Prédicateur à Leipsick. A Leipsick, chez Reich, 1777. In-8vo de 17 feuilles et demie.
- Novembre 1777, p. 377-378
Saggio di una difesa, &c. Essai d'une défense de la révélation divine, par Leonard Euler, traduit de l'Allemand [] Pavie, 1777, chez Joseph Bolzani. (Giornale Enciclopedico)
- Mars 1778, p. 395
Oratio in laudem Alberti de Haller nuper pie defuncti. Eloge d'Albert de Haller ; par M. le professeur Baldinger. A Gottingen, chez Dietrich, 1777, in-4to, de 3 feuilles.
- Avril 1778, p. 373
Idilli di Gessner, &c. Idylles de Gessner, traduites en vers Italiens, par M. Ferdinand Capelli, citoyen de Modene, auxquelles on a ajouté la paraphrase de l'Idylle, intitulée la ferme résolution, par M. le comte Gaston de la Tour de Rezzonico []. In-8vo. Verceil, 1777, de l'imprimerie de la ville. (Efemeridi di Roma)
- Avril 1778, p. 403
 Juin 1778, p. 405-406
Historia reformationis ecclesiarum Suecicarum, &c. Histoire de la réforme des églises de Suède [sic pour Suisse]. Par Pierre-Dominique Rosius de Porta. A Chur en Graubunden / A Coire, au pays des Grisons, chez Jacob, 1777. (Journal encyclopédique)
- Mai 1778, p. 401-402
Alberti de Haller, reg. Soc. Gott. Praesidis, elogium in consessu die 14 feb. 1778 recitatum, &c. Eloge de M. de Haller [] prononcé publiquement le 14 février 1778, par M. Chr. Gottl. Heyne. A Gottingen, chez Dietrich, in.4to de 16 pages.
- Septembre 1778, p. 399
Catii Crispi Sallustii quae extant cura J. J. Hottinger. Les ouvrages de Saluste revus par M. Hottinger. A Zuric, chez Orell, 1778, petit in-8vo d'un alphab. 5 feuell.
- Septembre 1778, p. 406-407
Physisch-Moralische Briefe über die Berge, &c. Lettres physiques & morales de M. de Luc, sur les montagnes [] traduites du français ; par M. Marcard, médecin de la cour de Hanovre. A Leipsick, chez Weidmann & Reich, 1778, in-8vo. de 290 pag.
- Novembre 1778, p. 357-358
 I nuovi Idilli di Gessner, . Nouvelles Idylles de Gesner, traduites en vers Italiens [] par le R. P. François Soave. In-12. Verceil, 1778, de l'imprimerie de la ville. (Efemeridi di Roma)
- Décembre 1778, p. 419-420
 Betrachtungen ueber die Zurcherischen wohnhauser, &c. Considérations sur les maisons de Zurich, relativement à la caisse des assurances contre les incendies [] ; par M. Waser, ancien curé de Creuz []. A Zurich, chez Orell, 1778, in-8vo. de 116 pages.
- Janvier 1779, p. 406
Sammlung von Winkelmanns Briefe an seine freunde in der Schweiz. Recueil des lettres de Winkelmann, écrites à ses amis en Suisse. A Zuric, chez Orell, Gesner, Fuesslin & compagnie, 1778. 15 feuell. in-8vo.
- Février 1779, p. 378-379
Costituzione dell'Inghilterra, &c. Constitution de l'Angleterre, par M. de

Lolme, ouvrage traduit en Italien sur la dernière édition française revue & augmentée par l'auteur. In-8vo. Sienne 1778.

(Efemeridi di Roma)

Février 1779, p. 392-393

Acta Helvetica physico-anatomico-botanico-medica [] Tome 8^e. A Bâle, chez Imhof & fils. 1777.

(Journal encyclopédique)

Février 1779, p. 394

Sammlung einiger predigten, &c. Recueil de quelques sermons de feu M. Hess. A Zurich 1777, 20 feuilles in-8vo.

Février 1779, p. 395-396

Athenae Rauricae, ou catalogue des professeurs de l'université de Basle, depuis l'an 1460 jusqu'en 1778 avec une courte vie de chacun. A Basle, chez Serini, 1778, grand in-8vo. d'un alphabet 7 feuil. d'un caractère très-mince.

Mars 1779, p. 404-405

An Herrn... Hempel, &c. Lettre de M. le médecin Zimmermann à M. le chirurgien Hempel. A Hannovre, 1779. In-8vo de 15 pag.

Mars 1779, p. 420-421

Denkrede, &c. Discours consacré à la mémoire de M. Heidegger, bourgmestre de la république de Zurich ; par M. Hirzel. A Zurich, chez Orell, 1778. in-8vo. de 10 feuil. & dem.

Août 1779, p. 419

Poésies de M. Haller, traduites de l'allemand, édition retouchée & augmentée [].

Octobre 1779, p. 409-412

Essai sur l'usage, l'abus, & les inconvénients de la torture, dans la procédure criminelle ; par M. S. D. C. [Gabriel Seigneux de Correvon]. A Lausanne, chez François Grasset & compagnie []. 1779. Brochure de 112 pag.

Novembre 1779, p. 365

A complete dictionary of music, &c.

Dictionnaire complet de musique []. Traduit du français de Jean-Jacques Rousseau ; par Guillaume Waring, seconde édition. In 8vo. Londres, 1779, chez Murray.

Novembre 1779, p. 379-380

[Gottlieb Sigmund Gruner], *Reisen durch die merkwürdigsten gegenden Helvetiens*. Voyages aux lieux les plus remarquables de la Suisse. A Londres 1778. Iere partie de 251 pag. avec carte & fig. Iie partie de 277 pag. aussi avec carte & fig.

Janvier 1780, p. 406

Bibl. med. pract. Alb. de Haller. La bibliothèque des médecins de feu M. de Haller, tom. IIIeme. [] A Berne, chez Emanuel Haller, 1779. Grand in-4to. de 650 pag.

Avril 1780, p. 401

Jac. Jonas Bjoernstahls briefe aus seinen ausländischen reisen, &c. Lettres de M. Bjoernstahl, écrites dans le cours de ses voyages. Iere partie du 3me. vol. contenant en 12 feuil. les lettres écrites de Savoie & de Suisse []. A Leipzig & Rostoc, chez Koppe, 1780. in-8vo.

Juillet 1780, p. 421

Adumbratio eruditorum Basileensium meritis apud exteros olim hodieque celebris. Tableau des savans de Bâle qui se sont illustrés autrefois ou de notre tems, chez les nations étrangères. A Basle, chez Serin, 1780. In-8vo. de 180 pag.

Août 1780, p. 397

Kurze geschichte der Schweitz, &c.

Abrégé de l'histoire de Suisse []. A Zurich, chez Orell & compagnie, 1779. In-8vo.

Août 1780, p. 397-398

Annua magna Halleri memoria, &c.

Discours prononcé publiquement le 22 décembre 1778 pour célébrer la mémoire

de M. de Haller, par M. Senfft, [], avec des notes historiques & littéraires. A Ulm, chez Stettin, 1779. In-4to. d 60 pag.

Janvier 1781, p. 386-387
Tausendjaeriges schicksal des freyen gottes hauses Rheinau, &c. L'état du libre monastère de Rheinau pendant mille ans [] par le P. Hohenbaum van den Meer. A Constance, 1779. In-fol. de deux alphabets,

Janvier 1781, p. 387
Historisch-diplomatisches jahrzeitbuch. Annales historiques & diplomatiques, par M. Waser, ancien curé de Kreuz []. A Zurich, chez Orell, Fuesslin, Gesner et compagnie, 1779. In-fol. de 152 pag. 30 planches de fig & 20 tables imprimées.

Janvier 1781, p. 387-388
Wasers das unglucklichen briefe, &c. Lettres de l'infortuné Waser à ses parens, accompagnées [] d'un sermon & d'une prière de M. le diacre Lavater sur cet événement. A Schaffouse, 1780. In-8vo. de 58 pag.

Janvier 1781, p. 398
Albrecht von Haller. Poème en trois chants à la gloire d'Albert de Haller ; par M. Staebelin. A Tubingen, chez Heerbrand. 1780. in-8vo. de 193 pag.

Mars 1781, p. 419-420
Geschichte der Schweizer. Histoire des Suisses ; par M. Muller. Iere partie. A Berne, 1780. Grand in-8vo. d'un alphabet cinq feuil.

Avril 1781, p. 385
Principi del diritto della natura, &c. Principes du droit naturel & des gens de Burlamaqui [] traduit du françois. Tom. I. []. In-8vo de 238 pages. A Sienne, chez Louis & Benoît Bindi, 1780 ; & se vend à Florence, chez Bonaiuti, libraire.
(Nouvelle letterarie ; Efemeridi letterarie)

Juillet 1781, p. 367
In morte del grand Alberto di Haller, &c. Sur la mort du célèbre Albert de Haller. A Padoue. 1780. In-8vo de 109.
(Nouvelle letterarie)

Août 1781, p. 398
Rechnung von seiner finanzverwaltung, &c. Compte rendu des finances de France, &c. traduit du françois de M. Necker, &c. A Berlin, chez Vos & fils, 1781. In-8vo. de 142 pages.

Janvier 1782, p. 413-414
Briefe ueber den naturlichen, burgerlichen und politischen zustand der Schweiz, &c. Lettres sur l'état naturel, civil & politique de la Suisse, écrites en anglois par M. Coke [*sic*], & traduites de l'anglois en allemand avec des corrections. A Zurich, 1781. 1 alph. 2 feuil.

Février 1782, p. 393
Leonh. Eulers... Theorie der planeten und cometen, &c. Traduction de la théorie des planetes & des cometes de M. Euler ; par le baron de Paccassi, avec un supplément & des tables. A Vienne, chez Trattner, 1781. In-4to. de 230 [pages], & 3 planches de figures.

Février 1782, p. 396
Job. Bernoullis sammlung kurzer reise beschreibungen, &c. Recueil de relations de voyages ; par M. Jean Bernoulli. A Berlin, chez l'éditeur, 1781. 3 vol. in-8vo.

Avril 1782, p. 408-409
Dissertazione del Sign. Tissot sul pane, &c. Dissertation de M. Tissot sur le pain, sur l'économie & la culture des grains, & sur le pain de pommes de terre, &c. en réponse à une dissertation de M. Linguet, contre l'usage du pain & du grain. On y a joint cette même dissertation traduite du françois en italien, avec des notes, &c. & autres traités de M. Antoine Matani & de M. Parmentier []. A Naples, 1781, chez

Joseph-Marie Parcelli. In-12. de 151 pag.
(Nouvelle letterarie)

Décembre 1782, p. 380-381

*Neue sammlung physisch-oekonomischer
schriften der oekonom. Gesellschaft in Bern.*
Nouveau recueil de mémoires de la
Société économique de Berne. Second
vol. A Zurich, chez Fuesly, 1782.

Décembre 1782, p. 385

« Le Ponce Pilate de M. Lavater se
vend à Zurich, chez Fuessli, petit
in-8vo. de 380 pag. Il est intitulé
*Pontius Pilatus oder die bibel in kleinen
und der mensch in grossen* [] . »

GRAVURES

Mars 1775, p. 430-431

La Pharmacie rustique. (A Bâle en
Suisse, chez M. Chrétien de Mechel, &
se trouve à Paris chez Basan &
Poignant).

Janvier 1777, p. 419

La mort d'Abel, prima mors, primi
parentes, primus luctus (d'après Adrien
Vander-Weff, par M. Porporati) (A
Paris, chez l'Auteur).

Mai 1777, p. 419-421

Tableaux Topographiques, Pittoresques,
Physiques, Historiques, Moraux,
Politiques, Littéraires, de la Suisse &
d'Italie, ornés de 1200 Estampes, gra-
vées par les meilleurs Graveurs [] A
Paris, chez Née & Masquelier, Graveurs
[], 1777.

Août 1778, p. 412-413

« Le sieur Chrétien de Mechel, à Basle
[] vient de mettre au jour les deux
ouvrages suivans :
La galerie électorale de Dusseldorff, ou
catalogue raisonné & figuré de ses
tableaux []

Œuvres du chevalier Heddinge, ou
recueil des médailles de ce célèbre
artiste [] ».

Janvier 1779, p. 419-420

Avis concernant un recueil de musique
de chambre, composée par J. J.
Rousseau.

Juin 1779, p. 414-415

« On trouve chez le même marchand un
portrait de J., J, Rousseau, joliment
gravé... »

Janvier 1780, p. 418

Portrait de J. J. Rousseau, gravé par
Ingouf le jeune, d'après le buste. A
Paris, chez l'auteur, rue St. Jacques, mai-
son de la veuve Duchesne.

Décembre 1781, p. 421

Carte générale de la Suisse, par
Clermont. Prix, 3 livres.

Mars 1782, p. 401

Vue d'un Chalet Suisse [], dessiné &
gravé par Benoît. Prix, 1 livre. A Paris,
chez Bazin [] & Chereau [] .

Juillet 1782, p. 395

Carte du lac de Genève & des pays
circonvoisins [] par Philippe Buache
[] . A Paris, chez Dezauche [] &
Philippe Buache [] .

MUSIQUE

Mars 1775, p. 435

Ouverture du Devin du Village & pan-
tomime [] Par M. Benoist, maître de
clavecin. Prix 2 L. 8 s. A Paris, chez
l'Auteur.

Mars 1782, p. 411

La Bergère des Alpes, scene lyrique
[], par M. Edelmann, œuvre XI.
Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur
[] .

La culture italienne dans l'*Esprit des journaux*. Des chiffres et des lettres

NADINE VANWELKENHUYZEN (LIÈGE)

Si l'on s'en rapportait à l'emphase avec laquelle les journalistes d'Italie annoncent les ouvrages de leurs compatriotes, on pourrait compter dans ce pays dix chefs-d'œuvre nouveaux par semaine, l'un portant l'autre, ce qui ne laisserait pas de faire une somme considérable au bout de l'année. (...) On a dit de certains journalistes, que quand ils jugeaient un ouvrage faible ou médiocre, il y avait lieu de conclure qu'il était bon ou excellent ; on peut appliquer sans beaucoup de risque aux journalistes italiens l'inverse de cette proposition, à quelques exceptions près¹.

C'est par ces propos acerbes que s'ouvrait, en janvier 1777, la recension des *Opusculi di fisica animale* du célèbre abbé Spallanzani², pionnier de l'expérimentation génétique et précurseur de l'imagerie médicale. On sait que l'*Esprit des journaux* a souvent été présenté comme un « digest » de la presse internationale, affichant une forme de neutralité ou d'impartialité absente de la plupart des organes de presse contemporains³. Dans quelle mesure les rédacteurs se contentaient-ils de compiler et de traduire les notices de leurs confrères étrangers ? Jusqu'à quel point se tenaient-ils en retrait des discours reproduits, voire à l'écart de tout esprit de parti ? Sur base de quels critères

sélectionnaient-ils les ouvrages à recenser et recouraient-ils, pour ce faire, à telle source de préférence à telle autre ? On se propose d'examiner ces questions de politique éditoriale à la lumière du traitement que *l'Esprit des journaux* réserve, entre 1772 et 1789, à « l'information italienne ». Sous cette étiquette générique sont compris trois objets de compte rendu : des ouvrages d'auteurs italiens traitant de sujets italiens, des ouvrages d'auteurs italiens traitant de sujets étrangers, des ouvrages d'auteurs étrangers traitant de sujets italiens.

On a soumis ce corpus de 379 recensions à une analyse statistique élémentaire visant à déterminer : 1) le taux d'occupation de l'information italienne ; 2) les matières et disciplines privilégiées ; 3) les sources les plus fréquemment citées. On a par ailleurs envisagé quelle(s) orientation(s) idéologique(s) ces différentes variables traduisaient et quel éventuel infléchissement des normes rédactionnelles leur évolution impliquait.

I. UN TAUX CROISSANT D'OCCUPATION

Entre 1773⁴ et 1789, le nombre annuel de pages relatives à la culture italienne passe de 69 à 330, alors même que le nombre total de pages de *l'Esprit des journaux*, hors dédicaces, gravures et catalogue de livres nouveaux, passe de 804 à 2 646 (graphique 1). Autrement dit, le premier chiffre a pratiquement quintuplé tandis que le second a largement triplé. Cette différence d'évolution est naturellement proportionnelle à l'augmentation du taux d'occupation de l'information italienne au sein du périodique, lequel s'étend au cours de la période envisagée de 3,4 à 12,9 % (graphique 2). Dans le même intervalle de temps, le nombre de recensions italiennes par an et de pages par recension manifeste une croissance relativement similaire, soit 11 recensions comportant en moyenne 6 pages en 1773 contre 38 recensions comportant en moyenne 8 pages en 1789 (graphique 3).

Notons pour commencer qu'aucune des progressions mentionnées n'est strictement linéaire. Les histogrammes indiquent clairement deux pics successifs, respectivement situés en 1775 et en 1776. Le

premier, qui indique une hausse significative du volume global de l'*Esprit des journaux*, surgit précisément l'année où l'abbé Outin et Louis-François de Lignac prennent en charge la direction du journal et lui impriment sa vitesse de croisière. Le second, qui traduit une amplification notable du secteur proprement italien, apparaît l'année suivante⁵, soit vraisemblablement au moment où les nouveaux rédacteurs en chef ont stabilisé leur réseau de correspondants étrangers et fiabilisé leurs circuits d'échange d'informations.

De ces premières tendances convergentes, on retiendra surtout que, quel que soit le référent statistique — nombre absolu de pages, nombre relatif de pages, nombre de recensions —, l'espace réservé à la culture italienne s'est considérablement élargi suite au remaniement de l'équipe rédactionnelle. On observera en outre que le taux moyen d'occupation pour la période considérée avoisine 10 %, les pôles extrêmes se situant respectivement en 1782 (3,7 %) et en 1788 (13,4 %). Cette dernière date coïncide avec celle de la mort de Charles III, promoteur dans les deux Siciles de réformes agraires et financières auxquelles l'*Esprit des journaux* offre, par l'intermédiaire de Pietro Napoli Signorelli⁶ et Giuseppe Maria Galanti⁷, de larges échos. En 1788, l'*Esprit des journaux* intègre par ailleurs parmi ses sources le *Giornale enciclopedico di Vicenza*, périodique incisif et progressiste auquel les publicistes liégeois empruntent d'emblée six comptes rendus⁸. On s'explique plus difficilement le creux des années 1780-1783, époque à laquelle les notices dévolues aux écrivains péninsulaires concernent surtout l'histoire et la géographie des Amériques⁹. Hormis l'actualité de la guerre d'Indépendance, on ne discerne pas quels facteurs relevant du contexte politique et/ou du paysage médiatique international seraient à l'origine de la baisse enregistrée.

Sans doute des calculs effectués sur la totalité des rubriques de l'*Esprit des journaux* permettraient-ils d'interpréter plus précisément ces variations ainsi que d'autres, à première vue plus diffuses ou plus aléatoires. Nous nous bornerons à relever ici l'écart ténu qui s'introduit, à partir de 1786, entre la courbe relative au nombre annuel de notices italiennes, plutôt ascendante, et celle relative au nombre de pages par notice, plutôt descendante (graphique 3). Cette légère

distorsion est directement tributaire de la spécialisation des sujets retenus par les rédacteurs. À la fois plus brefs et plus nombreux parce que plus ciblés, leurs comptes rendus tendent à couvrir l'éclatement des savoirs pratiques manifesté par la littérature du temps, de l'œnologie¹⁰ à l'agro-industrie¹¹, en passant par la météorologie¹², la « minéralogie analogique »¹³, l'obstétrique¹⁴, la chimie hydrothermale¹⁵ ou la planification urbaine¹⁶.

2. LES SUJETS. LA PROGRESSIVE MOBILISATION DES SCIENCES SOCIALES

Calculée en fonction du nombre de pages et proportionnée au volume global des notices italiennes, la répartition des matières s'établit comme suit : varia (4 %) ; beaux-arts (7 %) ; philosophie et religion (11 %) ; histoire (24 %) ; sciences et techniques (25 %)¹⁷ ; langue et littérature (29 %) (graphique 4). Cette échelle de valeurs est-elle indicative de l'économie générale des rubriques au sein de l'*Esprit des journaux* ? Ou bien la priorité accordée au secteur des lettres reflète-t-elle plutôt les préoccupations spécifiques d'une intelligentsia péninsulaire prioritairement mobilisée par la *Questione della lingua* ? On manque d'arguments pour trancher cette question. Notons que le référent statistique joue en l'occurrence un rôle déterminant. En effet, estimée en fonction du nombre de comptes rendus, la distribution des matières manifeste une inversion significative (graphique 5) : le secteur scientifique (115 recensions) prend un léger avantage sur le secteur littéraire (108 recensions). Les ouvrages relevant de ce dernier domaine font en réalité l'objet de comptes rendus généralement plus circonstanciés et plus ouverts à la digression anecdotique ou à l'appréciation critique. Tels sont notamment les articles consacrés aux rééditions, traduites et/ou commentées, des grands auteurs latins et toscans, des *Odes* d'Horace à la *Divine Comédie*, en passant par un *Choix de poésies* pétrarquiques¹⁸. De même, la monumentale *Storia della letteratura italiana* de G. Tiraboschi donne lieu, entre 1772 et 1781, à six comptes rendus particulièrement étoffés, louant « le fonds immense d'érudition » et

« les connaissances en tout genre » qui ont mis l'auteur « en état de suivre les vicissitudes de l'esprit humain, et de pénétrer les causes qui accélèrent ou ralentissent ses progrès¹⁹ ». Rappelons que cette œuvre pionnière du « Muratori de la littérature » (De Sanctis) ambitionnait de saisir dans son contexte sociopolitique non seulement l'évolution de la production écrite en vulgaire mais également celle des institutions en charge de sa transmission (écoles, bibliothèques, académies). Tel projet de systématisation encyclopédique n'invitait pas, on le conçoit, au laconisme.

Une troisième catégorie de publications bénéficie de recensions sensiblement détaillées : les relations de voyages. Souvent le regard extérieur porté sur l'Italie émane d'Angleterre et/ou se focalise sur le Royaume des deux Siciles²⁰. Parmi les récits de lettrés britanniques transitant par la Péninsule à l'occasion du Grand Tour, on épinglera celui du médecin et physicien J. Moore qui, « en sa qualité de protestant » n'hésite pas à « plaisanter sur ce qu'il appelle les superstitions ultramontaines, et les supercheries des moines italiens. Comme sous la plume d'un Anglais, ces sortes de plaisanteries ne tirent point à conséquence », les rédacteurs de la notice se croient autorisés à « transcrire » ces « quelques historiettes dont le docteur a jugé à propos d'égayer son ouvrage²¹ ». Suit une longue citation empreinte d'ironie volairienne sur la rocambolesque épopée de la chapelle Notre-Dame de Lorette, transportée de Galilée en France par une troupe d'anges « infatigables ». Pour réduire au silence les « railleurs qui eussent pu faire mille objections pointilleuses », l'auteur invoque l'autorité de « personnes respectables » qui, parties de Lorette, trouvèrent tous les habitants de Nazareth « plongés dans une surprise dont ils avaient bien de la peine à revenir : on sent en effet que le départ d'une maison, enlevée subitement du milieu de la ville dut sembler bien étrange, même à ceux qui se piquaient le plus de philosophie. Les propriétaires surtout, alarmés au dernier point, avaient fait mille recherches dans la Galilée, promettant une récompense à quiconque leur donnerait des informations sur leur déserteur, sans avoir pu recevoir aucune nouvelle. Ils s'aperçurent bientôt que cet accident était préjudiciable à leur intérêts ; car comme les maisons n'avaient point jusqu'alors été

considérées comme des biens meubles, leur prix baissa immédiatement ; mais aussi faut-il attribuer cela aux discours de gens mal intentionnés qui, tirant avantage de l'alarme publique, firent courir le bruit que plusieurs maisons s'étaient aussi envolées pour disparaître sans doute au bout de quelques jours ». Le discours iconoclaste, on le voit, avance masqué. Nous reviendrons sur ces effets de dissimulation rhétorique favorisant, sous la confusion apparente des instances d'énonciation, l'émergence d'une parole contestataire.

Retour aux chiffres. L'évaluation différenciée, année par année, de la répartition des matières offre elle aussi des indications intéressantes, permettant éventuellement de faire la part entre des orientations propres au cas italien et d'autres, suivies par la rédaction dans son ensemble (graphique 6). Elle fait notamment apparaître pour le secteur des belles-lettres plusieurs phases d'expansion dont la plus marquante est sans conteste celle située entre 1776 et 1778. L'histoire littéraire, la littérature proprement dite et la traduction sont alors les trois disciplines les plus présentes, tant en nombre de pages qu'en nombre de recensions. À la *Storia letteraria italiana* déjà citée du bergamasque Girolamo Tiraboschi fait écho la *Storia dei teatri antichi e moderni* du napolitain Pietro Napoli Signorelli. Tandis que le répertoire lyrique italien connaît dans le dernier quart du siècle, sous l'impulsion conjointe de Carlo Goldoni, Carlo Gozzi et Vittorio Alfieri, de féconds renouvellements, il semble naturel que l'écriture dramatique retienne prioritairement l'attention des publicistes liégeois. Ceux-ci rendent longuement compte, entre autres, du *Nuovo teatro comico* de F. Albergati Capacelli ou des *Trois jumeaux vénitiens* d'A. C. Collalto Mattiuzi.

Un premier changement majeur dans la distribution des rubriques intervient entre 1782 et 1785. Les matières historiques deviennent prépondérantes et s'affirment en relation directe avec la situation politique internationale. Alors que le Vieux Continent suit avec passion le combat des insurgés britanniques, plusieurs recensions sont en effet consacrées au *Saggio di Storia americana* de Filippo Salvatore Gili, missionnaire jésuite, ainsi qu'aux *Lettere americane* de Gianrinaldo Carli. On se souvient que le premier a contribué de

manière décisive à la linguistique amérindienne et à l'anthropologie culturelle du haut Orénoque²². La critique a souligné la rigueur méthodique avec laquelle l'évangéliste italien corrige certaines données fabuleuses figurant dans l'*Orinoco ilustrado y defendido* de son ami et coreligionnaire José Gumilla. Le premier compte rendu de l'*Esprit des journaux* salue précisément la fiabilité de la relation de Gili, fondée sur des sources de première main et une remarquable expérience de vie *in situ*. L'article suivant reproduit scrupuleusement les arguments accumulés en faveur de la religion naturelle des populations indigènes : chez elles, « en dépit de nos philosophes modernes (disent les sages rédacteurs des *Éphémérides littéraires*), non seulement il n'y a point d'athées, (...) mais même de matérialistes²³ ». Dans un même souci d'orthodoxie, la notice d'octobre 1785 met l'accent sur l'opinion convergente de Gili, Buffon et Valmont de Bomare au sujet de l'unité « de race » des habitants du Nouveau Monde : à n'en pas douter, « tous les Américains sortent d'une même souche²⁴ ». Bien que se référant initialement à Raynal et à Robertson, le journaliste relaie avec une ambiguïté calculée le discours anti-esclavagiste du temps. Il louvoie avec prudence entre la position de Gili, révoquant en doute « les exagérations de quelques écrivains mal informés, sur les cruautés inouïes » imposées « aux nègres » et celle de Buffon, se révoltant « contre ces traitements odieux, que l'avidité du gain a mis en usage²⁵ ».

Les *Lettres* de Carli présentent plusieurs similitudes avec l'*Essai* de Gili : affirmation solidaire de l'unité et de la communauté d'origine du genre humain, références partagées à Buffon et à Robertson, interrogation commune sur les modalités de peuplement du continent américain, etc. Les ouvrages offrent néanmoins des divergences significatives, liées à la personnalité respective de leur auteur. Franco Venturi a évoqué la figure aristocratique et cosmopolite de Gianrinaldo Carli, sorte de Court de Gébelin italien, héritier du pré-illuminisme de Muratori et de Maffei. Il a montré comment son intérêt pour la généalogie des dieux et l'enfance des nations le pousse à écrire les chapitres les plus fantaisistes de ses *Lettere americane*, célébrant sur le mode de l'utopie la « ménagerie d'hommes heureux » que représente le Pérou des Incas. C'est donc avec un réel à propos que le

rédacteur de l'*Esprit des journaux* relève : « en mettant à contribution la fable, les traditions, la géographie, l'astronomie, et l'histoire naturelle », l'auteur « a su former un tout, qu'on pouvait appeler un beau roman²⁶ ». On se souviendra que Carli œuvrait en tant que fonctionnaire au service de l'impératrice Marie-Thérèse. Comme l'indique A. Gerbi²⁷, son idéalisation du despotisme philanthropique et paternaliste des Indiens rencontre les intérêts d'un pouvoir soucieux du bien-être économique et de la croissance démographique de ses sujets. Le temps nous fait défaut pour détailler comment les articles relatifs à l'histoire des différents états italiens semblent s'inscrire dans des stratégies politico-patriotiques relativement analogues, que celles-ci s'appliquent au Grand-Duché de Toscane²⁸, aux États pontificaux²⁹ ou au Royaume de Naples³⁰.

On s'attardera davantage, en revanche, sur une seconde inversion de tendances qui affecte, à partir de 1786, la distribution des matières. Les sujets scientifiques et techniques occupent désormais la majorité de l'espace réservé à l'information italienne, récupérant le privilège précédemment octroyé aux lettres et à l'histoire. Deux disciplines situées à la croisée des sciences appliquées et des sciences sociales jouent un rôle moteur dans cette évolution : la médecine et le droit. Dès 1775, il est vrai, un article analysait les théories sur l'irritabilité développées par Felice Fontana dans ses *Opusculi di fisica animale*, œuvre dédiée à A. von Haller avec qui l'Italien était en correspondance. Plus de dix années plus tard, les rédacteurs examinent son *Traité sur le venin de la vipère, sur les poissons américains, sur le laurier-cerise et sur quelques autres poissons végétaux*, imprimé à Florence en deux gros volumes in-quarto. R. G. Mazzolini³¹ a souligné l'éclectisme résolument novateur de cet ouvrage considéré aujourd'hui, notamment en raison de sa section histologique, comme un des classiques de la pharmacologie et de la toxicologie.

On le constate, l'intérêt des rédacteurs se dirige régulièrement vers des savants d'envergure, dont l'œuvre se situe alors à la pointe de la recherche européenne. On a cité en introduction la notice dédiée aux *Opusculi di fisica animale* — un titre qui décidément faisait recette — de Lazzarro Spallanzani, génie polyvalent dont les travaux ont

participé à la remise en cause du principe de génération spontanée qui sera définitivement battu en brèche par Pasteur. On pourrait mentionner également les *Observations médico-légales et politiques pour un système de propreté publique dans la cité de Crémone* d'Alessandro Caccia, lesquelles préfigurent à plus d'un égard nos préoccupations actuelles en matière d'urbanisme³², ou encore les *Réflexions sur la qualité des eaux de tanneries* de Domenico Cirillo, qui posent les premiers jalons de la médecine du travail³³.

La simple énumération des titres illustre combien la pensée médicale intègre dans le dernier quart du siècle des interrogations nouvelles, directement liées aux enjeux démographiques et socio-économiques des politiques de santé publique naissantes. En Italie plus encore qu'ailleurs, le champ d'application de cette discipline croise ceux de l'économie domestique et de l'éducation populaire. Des praticiens soucieux de contribuer au « bonheur de la société », tels Felipo Baldini, inventeur d'un modèle de tétine régulée à succion, ou Francesco Bonsi, fondateur de la première école vétérinaire d'Europe, s'adressent désormais explicitement aux classes laborieuses, qu'il s'agisse d'encourager chez elles l'allaitement maternel ou de les mettre en garde contre la « charlatanerie » de « personnes mercenaires, et destituées de connaissances à tous égards³⁴ ». Inscrit dans la même perspective d'utilitarisme social, le *Mémoire sur les maladies des bestiaux* de Pietro Orlandi est représentatif des connexions qui s'établissent, notamment sous l'influence des théories physiocratiques, entre agromonie et médecine vétérinaire.

La félicité publique : tel est également l'objectif des promoteurs de la nouvelle « economia civile » auxquels la rédaction de l'*Esprit des journaux* accorde une importante tribune. Marco Bianchini a mis en évidence la continuité idéologique qui lie les contributions respectives de Giammaria Ortes, Cesare Beccaria et Gaetano Filangieri à la réforme des institutions juridiques et financières des États d'Italie. Engagés dans une forme de « militantisme au service de la raison individuelle et du prince », ces partisans d'un catholicisme éclairé sont les porte-voix d'un milieu social spécifique. Il s'agit « de nobles qui s'opposaient aux privilèges, coutumes et mentalités de leur caste, d'ec-

clésiastiques qui contestaient à l'Église la censure sur les consciences et les pouvoirs de juridiction en matière civile et fiscale³⁵ ». En octobre 1778, *l'Esprit des journaux* ouvre ses colonnes à la présentation d'*Alcune lettere dell'autore dell'economia nazionale*, Giammaria Ortes, lequel indique dans la réduction du temps de travail le moyen de « soulager les classes des malheureux » et de « rendre la répartition des richesses moins inégales dans la nation³⁶ ». Quelques mois auparavant, les publicistes liégeois présentaient la théorie de l'impôt figurant dans la *Scienza della legislazione* de Gaetano Filangieri, lequel oppose à « l'avidité de la finance » les principes solidaires du partage et de la circulation des ressources au sein de l'état. La division de la propriété et la mobilité sociale figurent aussi au catalogue des mesures préconisées par Giambattista Gherardo D'Arco et Ignazio Donaudi delle Mallere en faveur du bien-être collectif des membres du corps social. « Si on peut descendre de la Noblesse au commerce, à plus forte raison pourra-t-on monter du commerce à la Noblesse (...) tel est l'avis de M. Bonaudi³⁷ » souligne le rédacteur de la notice

La même audace libérale imprègne la recension célébrant le *Traité des délits et des peines* de Cesare Beccaria, « un homme qui connaît le prix des vertus sociales » ou celle qui extrait des *Éléments du droit criminel* de Filippo Maria Renazzi la citation suivante : « Je ne peux voir sans trembler (...) le sort d'un homme soumis aux caprices d'un autre homme ; et si ce dernier est plus sévère que les lois, je l'appelle un tyran. (...) Pour peu qu'on ait d'humanité, on ne pourra s'empêcher de douter avec l'Auteur, si les Hommes ont montré plus de perversité par le nombre infini de leurs crimes, qu'ils n'ont décelé de barbarie par l'horrible variété des supplices qu'ils ont inventés³⁸. » Rappelons que la Toscane de Pietro Leopoldo, foyer de la revendication abolitionniste, fut le premier état européen à retirer, en 1786, la peine capitale et la torture de son code de procédure criminelle.

3. LES SOURCES. DE LA COMPILATION À LA SÉLECTION

Entre 1772 et 1774, aucun organe de presse italien n'apparaît dans les

sources citées par les rédacteurs de l'*Esprit des journaux*. Seuls sont explicitement mentionnés l'*Année littéraire*, l'*Encyclopédie militaire*, la *Gazette de littérature*, le *Journal des savants*, le *Journal encyclopédique* et le *Mercur de France*. Dès 1775, les deux périodiques auxquels les publicistes de Liège empruntent la majorité de leurs comptes rendus sont les *Effemeridi letterarie di Roma*, d'une part, les *Novelle letterarie* de Florence, de l'autre. Les premières, fondées en 1772 sous l'égide d'un médecin de Bologne, Gian Ludovico Bianconi, jouent un rôle central dans la diffusion de la culture archéologique et de l'esthétique néo-classique romaine. Leur ligne éditoriale se caractérise par une forme d'illumination modéré, soucieux de composer avec la tradition conservatrice du pouvoir curial. Selon Marina Caffiero et Giuseppe Monsagrati³⁹, l'entreprise de Bianconi, instrumentalisée par l'église catholique, participe à la légitimation des choix culturels et politiques du gouvernement. De même, pour Carlo Capra⁴⁰, les rédacteurs du journal, sensibles au discours économique et scientifique des Lumières mais radicalement hostiles à la philosophie matérialiste, préparent l'opinion publique au réformisme prudent de Pie VI.

Comparées aux *Effemeridi*, les *Novelle letterarie* semblent davantage engagées en faveur des idées nouvelles. Créées à Florence en 1740 par Giovanni Lami, elles connaissent un important remaniement dans les années 1770, au moment où G. Pelli Bencivenni, succédant à Lami, prend en main leur destinée. La nouvelle rédaction se réclame alors ouvertement du journalisme militant, prenant pour modèle le célèbre *Caffè* milanais des frères Verri. Faisant preuve d'une réelle audace polémique, elle permet aux Florentins cultivés d'entrer en contact avec les grands courants de pensée européens, en particulier avec l'anti-esclavagisme de Raynal⁴¹.

Quelques autres périodiques italiens alimentent, de manière récurrente ou occasionnelle, les rubriques de l'*Esprit des journaux*. Le plus régulier d'entre eux est le *Giornale enciclopedico* fondé à Venise en 1774 par Domenico Caminer, un homme instinctivement rétif à toute forme d'engagement critique, davantage soucieux d'informer que de juger. En 1777, sa fille Elisabetta prend la direction du *Giornale* et lui imprime une orientation nettement plus progressiste. Aux articles

prenant la défense de Voltaire et de Rousseau contre les conservateurs font désormais pendants des recensions d'ouvrages fustigeant la noblesse oisive ou les avocats ignorants.

On a essayé d'évaluer le degré de fidélité avec lequel les journalistes liégeois reproduisaient les notices de leurs homologues italiens. Compte tenu des volumes accessibles, on a limité la comparaison des articles à la période 1772-1776 pour les *Effemeridi di Roma* et aux années 1786-1787 pour les *Novelle letterarie*. Généralement les collaborateurs de l'*Esprit des journaux* se contentent de traduire la notice prise pour modèle. Ce sont des éléments de détail, comme l'étendue des citations, qui font l'objet d'aménagements. Il arrive néanmoins que des divergences plus significatives se fassent jour. Ainsi les débats qui agitent l'Europe savante et auxquels les journalistes font écho sont-ils parfois évoqués de manière différente selon la nationalité du rédacteur. Les *Effemeridi di Roma*, par exemple, prennent ouvertement fait et cause pour Lazzarro Spallanzani dans la querelle qui l'oppose à Needham, réduisant le « système de génération » développé par le biophysicien anglais à « un pur travail de fantaisie ». On a vu en introduction comment, dans l'article correspondant de l'*Esprit des journaux*, ce sursaut d'orgueil patriotique était tourné en dérision.

Des sourdes rivalités culturelles expliquent également le contraste qui sépare les recensions italienne et liégeoise du *Saggio della filosofia di Galileo*, publié en 1774 par le Jésuite Juan Andres : mise en cause revancharde des encyclopédistes qui ont classé Bacon, Newton ou Descartes parmi les « Geni primari » et réduit Galilée à un « Genio di secondo ordine » d'un côté ; réponse en forme de relativisme goguenard, de l'autre. Après tout, observe le rédacteur de l'*Esprit des journaux*, « ce grand homme s'est contenté de répandre ses principes dans ses différents ouvrages, sans s'embarrasser de les réduire en corps de système⁴² ».

D'autres types d'écarts semblent davantage liés à l'ancrage philosophique ou politique des rédactions et aux relations qu'elles entretiennent avec le pouvoir civil ou la censure religieuse. On en veut pour exemple la présentation du *Saggio intorno alle immaginazioni* de Casto Innocente Ansaldo. Celle-ci donne-t-elle lieu, dans les *Effemeridi di*

Roma, à une condamnation particulièrement crispée des « moderni Scrittori che si danno il nome di Pensatori e di Filosofi », condamnation à laquelle fait pendant une apologie également vigoureuse des bienfaits moraux et sociaux de la foi catholique. *L'Esprit des journaux* affiche en l'occurrence une position plus réservée, moins ostensiblement partisane. Dans le même ordre d'idées, on observera que les *Effemeridi* proposent en 1773 une recension très sévère de *l'Histoire des deux Indes*, œuvre « piena di veleno et di massime anticristiane ». L'année suivante, c'est le traité *De l'homme* d'Helvétius qui se voit qualifié d'« uno de' più empì, e de' più scandalosi Libri, che usciti sieno alla luce per disonore di questo preteso Secolo filosofico ». Suit immédiatement après un compte rendu tout aussi indigné du *Bon-Sens* du Baron d'Holbach, présenté comme une amplification « del condannato Sistema della Natura ». L'auteur a rassemblé et ordonné, quasi en forme de « Catechismo istruttivo pel volgo » tous les principes et les « mostruose conseguenze di quell'Opera infame ». Aucun de ces articles ne fait partie de ceux reproduits ou adaptés par *l'Esprit des journaux*.

4. LA VOIX DE SON MAÎTRE ?

Philippe Vanden Broeck a clairement identifié la stratégie éditoriale de *l'Esprit des journaux* : « par son statut d'ouvrage de compilation, ce périodique s'impose comme une voix neutre, impersonnelle, par laquelle l'individu ne s'énonce et *a fortiori* ne s'engage qu'implicitement⁴³. » En conclura-t-on pour autant qu'il ignorait toute forme d'ancrage idéologique ? Qu'il se contentait de reproduire un discours emprunté à d'autres, sans ressentir la nécessité d'y adhérer vraiment ou d'y opposer le sien propre ? Considérera-t-on en définitive que le point de vue de l'équipe rédactionnelle se dissout dans une sorte d'indifférence pluraliste résultant naturellement de la diversité des sources auxquelles elle puise ? L'analyse des 379 articles consacrés à la culture italienne nous inclinerait plutôt à répondre par la négative à ces questions.

Il est vrai que les publicistes liégeois recourent tant aux notices

des *Effemeridi di Roma* qu'à celles des *Novelle letterarie*, alors même que ces périodiques présentent des orientations politiques sensiblement différentes. Le catalogue des œuvres recensées au sein de *l'Esprit des journaux* paraît refléter le même balancement entre défense de la tradition et philosophisme progressiste. Il accueille aussi bien la production éclairée des abolitionnistes et des physiocrates que l'apologétique réactionnaire et la métaphysique rebattue des Ludovico Barbieri, Appiano Buonafede et autres Gioacchino Tosy.

La présence simultanée de ces voix dissonantes semble devoir brouiller l'affirmation d'une ligne éditoriale clairement orientée. Celle-ci transparait pourtant, selon nous, à deux niveaux : d'une part, dans l'absence de certaines sources, de l'autre, dans la présence occasionnelle, au sein des notices, de deux positions énonciatives explicitement dissociées. Eu égard au premier niveau, on observera qu'aucun compte rendu de *l'Esprit des journaux* ne se réfère aux *Notizie del mondo*, publiées à Florence entre 1768 et 1779. Selon Paolo Campi, ce périodique résolument novateur se distinguait des autres gazettes florentines à la fois par son indépendance à l'égard du gouvernement des Habsbourg-Lorraine et par son public, constitué de l'élite des hauts fonctionnaires, des diplomates et des intellectuels les plus ouverts à la nouvelle axiologie des Lumières⁴⁴.

Les rédacteurs de *l'Esprit des journaux* ne recourent jamais non plus aux articles du *Giornale de' Letterati*, fondé en 1771 à Pise par Angelo Fabroni. Ce trimestriel représentait pourtant, selon S. Casini⁴⁵, le plus important périodique toscan de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Très lié à l'Université de Pise, visant prioritairement les milieux académiques et savants, il faisait plutôt partie de la presse d'érudition que de la presse d'opinion.

On conçoit difficilement que l'impasse faite par la rédaction de *l'Esprit des journaux* sur les informations offertes par ces deux organes de presse soit purement fortuite. On l'imagine d'autant moins quand on met cette occultation en rapport avec certaines prises de distance explicites des rédacteurs à l'égard de leurs sources. Des marqueurs typographiques et/ou textuels spécifiques (astérisques, expressions du type « comme le disent... », « selon... », etc. placées entre parenthèses)

signalent visiblement à l'attention du lecteur que les deux positions énonciatives implicitement superposées — celle de l'auteur de la notice et celle de l'auteur du discours cité — se désolidarisent. Nous retiendrons ici deux exemples significatifs. Le premier est tiré de la recension d'une *Dissertazione sull'agricoltura* parue à Foligno en 1786. Son auteur, G. B. de Rossi, y développe un plan d'instruction rurale auquel il s'agit de « rendre dociles les esprits des habitants de la campagne⁴⁶ ». Parmi les moyens évoqués pour emporter l'adhésion du cultivateur figure naturellement le catéchisme. En effet « la religion impose au paysan comme aux autres hommes l'obligation d'aimer leur prochain », devoir auquel le paysan déroge « quand il ne laboure point la terre de la manière la plus parfaite qu'il peut savoir ou apprendre ». L'intervention, explicite et sans appel, du rédacteur de la notice liégeoise est consignée dans trois notes de bas de page. Jouant sur les antagonismes de classe et brandissant les slogans de la physiocratie, le journaliste interpelle Rossi en ces termes :

Quel est le prochain du paysan, qui est son semblable ? Est-ce l'homme doré, frisé, poudré, pimpé, voituré, qui le regarde d'un air de dédain, et qui s'il ne le rudoie pas, lui donne tout au plus, du haut de sa grandeur, quelques légères marques d'une bonté humiliante ? Le paysan connaît mieux son prochain ; il en a appris la définition dans la parabole du Samaritain. Apprenez donc aux messieurs à respecter leurs pères nourriciers, et laissez faire. (...) Propriétaire par-ci, philosophe par-là, et toujours monsieur ou monseigneur le propriétaire ! Mais pourquoi donc des terres à qui ne les cultive pas ? Pourquoi appeler cultivateur l'homme qui jamais ne toucha du bout du doigt le manche d'une charrue ? Pourquoi distinguer le cultivateur monsieur du laboureur paysan ? Je voudrais au moins que l'on me dît enfin une bonne raison de cet arrangement choquant⁴⁷ !

Ces accents égalitaristes sont notamment révélateurs du lectorat que *l'Esprit des journaux* entend toucher, lequel ne saurait s'identifier réellement à celui des *Notizie del Mondo* ou de la *Gazzetta de' Letterati*.

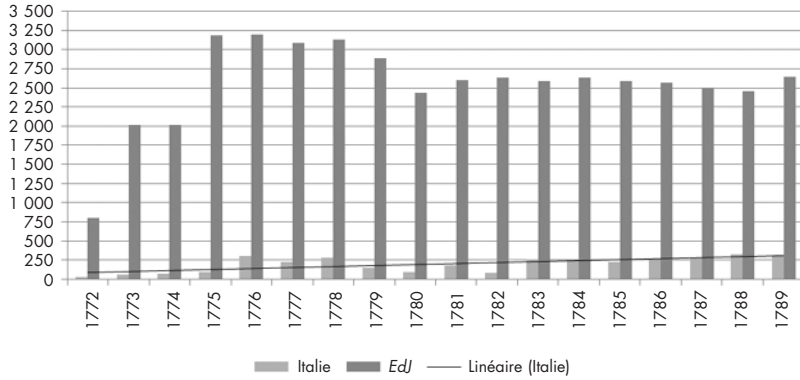
D'autres recensions italiennes pointent ostensiblement vers les classes laborieuses — le cultivateur, le maréchal-ferrant, le tanneur — mobilisées au nom de l'intérêt partagé des citoyens et de l'État.

La rupture d'adhésion au discours rapporté prend des formes plus subtiles dans le compte rendu du *Sistema della tolleranza* de l'abbé D. E. Mariano d'Iturriaga. L'ouvrage s'inscrit dans la polémique, alors d'une brûlante actualité, entre partisans et opposants du joséphisme. On comprend que les *Effemeridi letterarie di Roma*, dont on a souligné l'enrôlement au service de la politique curiale, se rangent du côté d'Iturriaga, adversaire déclaré de la tolérance civile. « Les auteurs des *Éphémérides littéraires* veulent qu'il sorte victorieux du combat, et que les stratagèmes multipliés de son rusé adversaire, loin de le déconcerter, lui ont au contraire procuré l'occasion d'un triomphe plus signalé » observe finement le rédacteur de l'*Esprit des journaux*. En définitive, c'est par le biais d'incises répétées, du type « selon les auteurs des *Éphémérides littéraires* », « disent les auteurs des *Éphémérides littéraires* » et par un révérencieux salut à « l'auguste empereur Joseph II » que le Liégeois, loyal sujet de sa majesté de Habsbourg, tire son épingle du jeu.

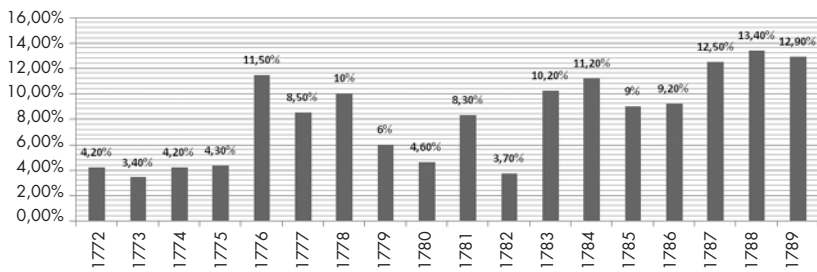
Au terme de notre analyse, la ligne éditoriale adoptée par la rédaction de l'*Esprit des journaux* semble relativement proche de celle suivie par les *Novelle letterarie* de Florence. À l'instar de leurs collègues toscans, les journalistes de Liège optent non pour un journalisme d'érudition à destination des doctes mais pour un journalisme d'opinion à destination du grand public. La progressive mobilisation des sciences sociales, dont le secteur italien témoigne, traduit la volonté de diffuser un modèle de félicité publique que l'opinion pourra identifier à celui que dessinent de part et d'autre des Alpes le réformisme de Pierre-Léopold et le despotisme éclairé de Joseph II. D'autres nous diront dans quelle mesure le traitement de l'information italienne peut servir de paradigme et met en évidence des modes de fonctionnement ou des choix rédactionnels se vérifiant également dans d'autres secteurs du journal.

ANNEXE

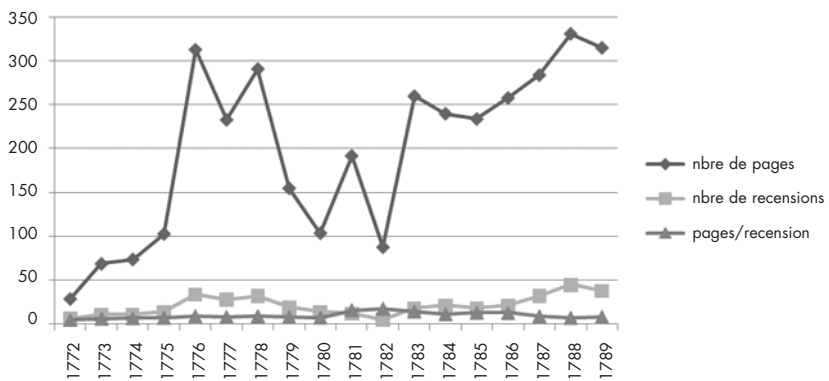
Graphique 1. - Taux d'occupation de l'information italienne calculé en nombre de pages



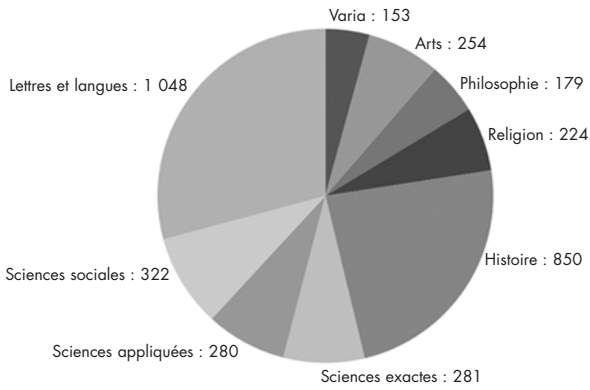
Graphique 2. - Taux d'occupation de l'information italienne calculé en pourcentages



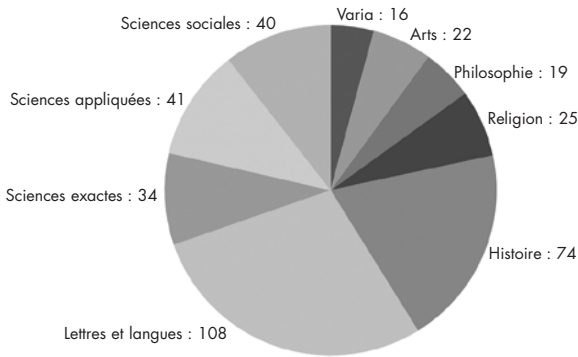
Graphique 3. - Taux d'occupation calculé en fonction du nombre de recensions



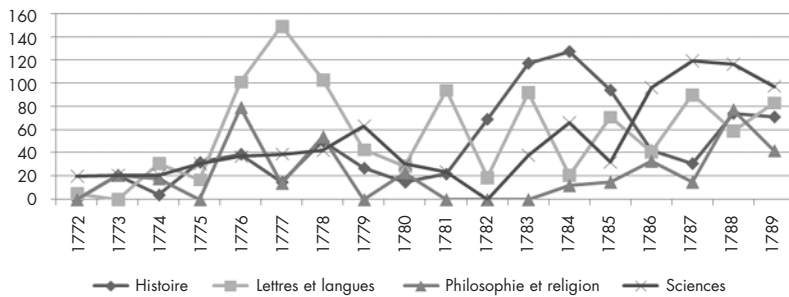
Graphique 4. - Répartition globalisée des matières en fonction du nombre de pages



Graphique 5. - Répartition globalisée des matières en fonction du nombre de recensions



Graphique 6. - Répartition différenciée des matières en fonction du nombre de pages



NOTES

1. *EdJ*, janvier 1777, p. 182-183.
2. Lazzaro Spallanzani était le cousin de la célèbre Laura Bassi, une des très rares femmes alors titulaires d'une chaire universitaire. Rappelons que Spallanzani lui-même est réputé être le premier biologiste à avoir pratiqué une insémination artificielle (effectuée sur son chien).
3. Voir Ph. Vanden Broeck, « Esprit des Journaux », *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, dir. J. Sgard, Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1991, t. I, p. 396-397.
4. 34 pages en 1772 pour une période de six mois.
5. C'est également en 1776 que le volume des comptes rendus atteint son niveau moyen, à savoir 10 p./notice, contre 5 p./notice à la fondation du journal.
6. Ses *Vicende della coltura delle due Sicilie* font en 1788 l'objet d'un double-compte rendu (source : *Effemeridi letterarie di Roma*).
7. *Nuova descrizione istorica e geografica delle Sicilie* (source : *Giornale enciclopedico di Vicenza*).
8. Les notices sont principalement liées aux préoccupations socio-économiques du pouvoir. Elles concernent la santé publique (G. B. Palletta, *Adversaria chirurgica prima* ; G.-P. Florio, *Dissertazione medico-politica*), l'agriculture (G.B. Argentero Brézé, *Memoria intorno alla conservazione de' grani*), l'histoire et l'archéologie locales (G.-M. Galanti, *Nuova descrizione istorica e geografica delle Sicilie* ; [I. Alessi], *Ricerche storico-critiche delle antichità di Este*), solidairement investies dans une stratégie de valorisation patriotique, la minéralogie (A. Fortis, *Del nitro minerale*).
9. Citons par exemple le *Saggio di storia Americana* de F. S. Gili (source : *Effemeridi letterarie di Roma*) ou les *Lettere americane* de G. Carli.
10. A. Fabbroni, *Dell'arte di fare il vino*, *EdJ*, avril 1788, p. 110-114.
11. G. Amico Casa, *Della pianta del sanguineo*, *EdJ*, février 1788, p. 76-83.
12. *Giornale astrometeorologicoper l'anno 1789*, *EdJ*, mai 1789, p. 204-209.
13. S. Volta, *Elementi di mineralogia analogica e sistematica*, *EdJ*, avril 1788, p. 159-162.
14. G. Bortolazzi, *Generali pratici ammaestramenti intorno ai parti*, *EdJ*, novembre 1789, p. 112-114.
15. G. Santi, *Analisi chimica delle acque dei bagni Pisani*, *EdJ*, novembre 1789, p. 205-208.
16. A. Caccia, *Osservazioni medico-legali e politiche per un sistema di pulizia della città di Cremona*, *EdJ*, avril 1787, p. 139-143.

17. 8 % pour les sciences exactes, 8 % pour les sciences appliquées, 9 % pour les sciences sociales.
18. *Choix de Poésies* de Pétrarque (*EdJ*, 30 septembre 1774, t. III, partie II, p. 99-114) ; *La divine comédie* de Dante (*EdJ*, février 1777, p. 97-125).
19. *EdJ*, mai 1776, p. 20.
20. Voir par exemple les six comptes rendus des *Travels in two Sicilies* (entre 1783 et 1788).
21. *EdJ*, août 1781, p. 99.
22. F. Merregalli, « F.S. Gili e l'antropologia culturale », *Italia e Spagna, nella cultura del '700*, Roma, 1992, p. 163-172.
23. *EdJ*, juillet 1784, p. 161.
24. *Ibid.*, p. 164.
25. *EdJ*, octobre 1785, p. 168.
26. *EdJ*, septembre 1783, p. 107.
27. *La disputa del Nuovo Mondo. Storia di una polemica 1750-1900*, Milano-Napoli, 1995, p. 260.
28. Voir R. Galuzzi, *Histoire du grand-duché de Toscane* (*EdJ*, avril, mai, juin 1783 : 65 p.).
29. Voir B.-M. Gudi, *Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome en 1773* (*EdJ*, juillet 1783 : 22 p.).
30. Voir P. Napoli Signorelli, *Révolution des sciences dans les Deux-Siciles, ou histoire raisonnée de leur législation, politique, littérature, commerce, arts et spectacles, depuis les colonies étrangères jusqu'à nous* (*EdJ*, novembre 1784, mars et déc. 1785, janvier 1786, juillet et sept. 1788 : 91 p.) et F.-A. Grimaldi, *Annali del regno di Napoli* (*EdJ*, janvier et février 1785 : 30 p.).
31. « Fontana, Gasparo Ferdinando Felice », *Dizionario biografico degli Italiani*, dir. Alberto M. Ghisalberti, Roma, 1960-, p. 663 *sqq.*
32. Le compte rendu note, par exemple, que A. Caccia « désirerait que toutes les fois qu'ils s'agit de réparer, démolir, rebâtir, dans les rues, on fût obligé d'en donner avis aux inspecteurs de police, que ceux-ci eussent le droit de régler la hauteur des nouvelles maisons proportionnellement à la largeur de la rue, de manière que l'air et la lumière y eussent partout un accès suffisamment libre » (*EdJ*, avril 1787, p. 141).
33. Le compte rendu de l'*EdJ* évoque notamment comment Cirillo conteste l'autorité de Bernardino Ramazzini, auteur d'un important *Essai sur les maladies des artisans*, promoteur de la notion de « pathologie professionnelle » et partisan de mesures de sécurité et d'hygiène visant à prévenir les accidents du travail.
34. *EdJ*, octobre 1787, p. 22 *sqq.*

35. M. Bianchini, *Bonheur public et méthode géométrique. Enquête sur les économistes italiens (1711-1803)*, Paris, Institut national d'études démographiques, 2002, p. 148.
36. *EdJ*, octobre 1778, p. 171.
37. *EdJ*, juin 1777, p. 120.
38. *EdJ*, octobre 1775, p. 36.
39. M. Caffiero et G. Monsagrati, *Dall'erudizione alla politica, giornali, giornalisti ed editori a Roma tra XVII e XX secolo*, Milano, 1997.
40. M. Capra et al., *La Stampa italiana dal Cinquecento all'Ottocento*, Bari, 1986.
41. Voir P. Campi, *Firenze e i suoi giornali. Storia dei quotidiani fiorentini dal '700 ad oggi*, Firenze, 2002.
42. *EdJ*, septembre 1776, p. 68.
43. Ph. Vanden Broeck, *op. cit.*
44. Les nouvelles n'étaient assujetties par aucun lien direct au gouvernement de François de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche, ou de leur fils Pierre-Léopold. Elles bénéficiaient par là d'une liberté de parole sans équivalent au sein de la presse toscane et même péninsulaire. Ce n'est donc pas par hasard, explique Campi, que les rédacteurs ont pris ouvertement parti en faveur de la Révolution américaine alors que leurs confrères observaient une forme de réserve calquée par la politique de neutralité du Grand-Duc de Toscane.
45. « Per una rilettura del Giornale de' Letterati di Pisa », *Periodici toscani del Settecento. a cura di Giuseppe Nicoletti*, Fiesole, 2002, p. 95-153.
46. *EdJ*, décembre 1786, p. 162-168.
47. La première note est également très instructive : « Ce n'est peut-être pas, généralement parlant, de la bonne volonté des laboureurs qu'il faut douter, ni de ce côté-là qu'il y aurait de la résistance à craindre. Le point le plus nécessaire, le seul nécessaire peut-être, pour rendre le paysan docile à tout ce qu'on voudrait lui enseigner, ce serait de commencer par lui faire concevoir et croire, que des gens qui n'ont jamais labouré qu'avec une plume, en savent plus sur le labourage, que lui qui a eu toute sa vie la charre à la main. Raisonnable, raisonnable ! Il rit et hausse les épaules » (p. 164).

Index des noms cités

- Achard, chimiste de l'Académie de
Berlin 324
Ackermann, Charlotte 240
Albaïssi, prince 206
Albergati Capacelli, Francesco 338
Albon, comte d' 322
Alekseevna, Natalia 264
Aleksei, tsarévitch 268
Alembert, Jean le Rond d' 24, 177,
256, 275
Alessi, I. 351
Alfieri, Vittorio 213, 338
Alletz, Pons-Augustin 138
Amico Casa, G. 351
Anacréon 34, 251-253
Anderson, James 18
Andres, Juan 344
Ansaldi, Casto Innocente 344
Anseaume, Louis 316
Anse de Villoison, Jean-Baptiste-
Gaspard d' 55, 71
Archenholz, Johann Wilhelm von 256
Argentero Brézé, G.B. 351
Aristote 248
Armstrong, Louis 25
Arnaud, François 64
Arnavon, Jean-Joseph 326
Arquien, Marie d' 284
Athénée 58
Aufresne, Jean Rival, dit 323
Auguste II, roi de Pologne 284
Auguste III, roi de Pologne 284
Bacon, Francis, 344
Baldinger, Ernst Gottfried 329
Baldini, Felipo 341
Ballexserd, Jaques ou Jakob 312, 313,
318
Barbieri, Ludovico 346
Barletti de Saint-Paul, François-Paul
24
Barthélemy, Jean-Jacques 62, 73
Basedow, Johann Bernhard 257
Bassenge, Nicolas 28, 33
Bassi, Laura 351
Bassompierre, Jean-François 138

- Bassville, Nicolas-Jean Hugou de
266, 279
- Baudeau, Nicolas 118, 119, 120, 123, 147
- Beauharnais, Fanny de 306
- Beccaria, Cesare 94, 95, 111, 341, 342
- Beguelin, Nicolas de 321
- Béguillet, Edme 126
- Beniowski, Maurice-Auguste 301
- Benoît XIV, pape 207
- Bernard, Pierre-Joseph, dit Gentil-
Bernard 36
- Bernardin de Saint-Pierre, Henri 301
- Bernoulli, Jean ou Johann 309-315,
322, 326, 327, 331
- Berquin, Arnaud 122
- Bertholon, Pierre 96, 114
- Berthoud, Ferdinand 326
- Bertier de Sauvigny, Bénigne
François de 140, 143
- Bertòla De' Giorgi Aurelio 329
- Besterman, Théodore 166, 172, 181-186
- Bianchini, Francesco 95
- Bianchini, Marco 341, 352
- Bianconi, Gian Ludovico 343
- Binetti, danseuse 296
- Binninger, médecin 324
- Björnståhl, Jacob Jonas 313
- Blankenburg, Blankenburg, Christian
Friedrich von 251
- Blin de Sainmore, Adrien-Michel-
Hyacinthe 323
- Blumenbach, Johann Friedrich 256
- Bodmer, Johann Jakob 238, 249
- Body, Albin 47, 212, 214
- Boileau, Nicolas 134, 164, 248, 271
- Bonaudi delle Mallere : *voir* Donaudi
delle Mallere
- Bonnet, Charles 311, 312, 317, 318, 324,
327
- Bonneville, Nicolas de 236, 238, 247, 254
- Bonsi, Francesco 341
- Bortolazzi, G. 351
- Bossuet, Jacques Bénigne 25
- Boubers, Denis de 35
- Boufflers, Amélie de 172, chevalier
Stanislas-Jean de 313, 315, 321
- Bougainville, Louis Antoine de 88
- Boulangier, Nicolas-Antoine 257, 297
- Boulton, Matthew 213
- Bourde, André J. 125
- Bourgelat, Claude 325
- Bourguignon, veuve, libraire 209
- Bourlat de Montredon 57
- Bourrit, Marc-Théodore 311, 314, 324-
327
- Boyakow, général 288
- Branicki, Ksawery 296
- Brechter, Johann Jacob 316
- Broussonnet, Pierre-Marie-Auguste
138, 140
- Brun, P. 62, 72
- Brydone, Patrick 94, 97
- Buache, Philippe 322, 332
- Buffon, Georges-Louis Leclerc,
comte de 78, 137, 256, 302, 324, 339
- Bullinger, Heinrich 314, 322
- Buonafede, Appiano 346
- Bure, François-Jean-Noël de 317, 320
- Bürger, Gottfried August 251, 252
- Burlamaqui, Jean-Jacques 331
- Büsching, Anton Friedrich 277, 278
- Butini, Jean-François 313
- Cabanis, Pierre Jean Georges 189
- Caccia, Alessandro 341, 351, 352
- Caffiero, Marina 343
- Calvin, Jean 314, 325
- Caminer, Domenico et Elisabetta 343
- Campi, Paolo 346, 353
- Capelli, Ferdinand 329

- Capra, Carlo 343
 Caraccioli, Louis-Antoine de 323
 Carli, Gianrinaldo 338-340, 351
 Carrière-Doisin, A. 235, 238
 Casacci, danseuse 296
 Casanova, Giacomo Giovanni 295-302, 306
 Casimir le Grand 292, 302
 Casini, S. 346
 Catai, danseuse 296
 Catherine II 263-269, 273-275, 281, 284, 290, 292, 294, 298, 299, 303
 Catulle 34
 Cavallo, Tiberius 94, 95, III
 Cavendish, Henry 213
 Cesallenio, Tessalo 328
 César, Jules 198
 Chabert, Philibert 137
 Changeux, Pierre-Jacques de 324
 Chappe, Claude 95
 Charles III, roi d'Espagne 335
 Charles IX, roi de France 284
 Charron, Pierre 293
 Chastellux, François-Jean de 13, 138
 Chatterton, Thomas, 79,
 Chaulieu, Guillaume Amfrye de 33, 34
 Chauvin 323
 Chénier, Marie-Joseph de 172, Madame 57
 Choiseul, Étienne François 285
 Choiseul-Gouffier, Marie-Gabriel-Florent-Auguste de 54-56, Octave de 56
 Choisy, de 323
 Chouvalov, Andreï Petrovitch 264, 277
 Christine, reine de Suède 210
 Cirillo, Domenico 341, 352
 Clément XIV, pape 26
 Clément, Jean-Marie-Bernard 42, 43, 49
 Clermont, Jacques 332
 Colardeau, Charles-Pierre 35, 37
 Colbert, Jean-Baptiste 117, 118
 Collalto Mattiuzzi, Antonio
 Cristoforo 338
 Colomb, Christophe 82
 Comus, Nicolas-Philippe Ledru, dit 94, 95, 99, 106, III
 Condillac, Étienne Bonnot de 23, 50, 256
 Condorcet, Nicolas de 12, 124
 Conti de Bourbon, Louis François 284
 Cook, James 77, 86-88
 Coqueley de Chaussepierre, Charles-Georges 41
 Corancez, Madame de 324
 Coray, Adamantios 58
 Coster, Jean-Joseph 21, Jean-Louis 14, 47, 118, Joseph-François 118
 Court de Gébelin, Antoine 339
 Coxe, William 275, 276, 281, 313, 319-322
 Crell, Jan, ou Crellius 292
 Cronegk, Johann Friedrich von 243, 254
 Czartoryski, famille 284, 287, 295, 302, Adam, 302
 Dante Alighieri 336
 D'Arco, Giambattista Gherardo 342
 Darget, Claude-Étienne 165, 166
 Daubenton, Louis Jean Marie 137, 140
 Davy, Charles 327
 Debure : voir Bure, François-Jean-Noël de
 De Decker, Jacques 43, 107
 Defrance, Léonard 36
 Deharsu, médecin genevois 325
 Dehousse, J. L. 28
 Delacroix, Jacques-Vincent 13
 Delille, Jacques 32

- Deloffre, Frédéric 172, 183
 Delolme, Jean-Louis 311, 313
 Deluc, Jean-André : voir Luc, Jean
 André de
 Démeunier, Jean-Nicolas 275
 Denina, Carlo 255, 261
 Denis, Madame 266
 Dentan, Genevois, membre de l'aca-
 démie des sciences de Harlem 325
 De Pauw, Cornélius 128
 Descartes, René 256, 271, 344
 Desmahis, Joseph 166, 167, 182
 Desoer, Jacques 233
 Dewalt, Gilles 207
 Diannyère, Antoine 124
 Diderot, Denis 20, 25, 28, 204, 267-
 270, 281, 302, 304
 Doebbelin, troupe de théâtre 242
 Dohm, Chrétien Guillaume von 207
 Donaldson, William 18
 Donaudi delle Mallere, Ignazio 16, 17,
 342
 Dorat, Claude-Joseph 29, 179, 250
 Dreppe, Louis 36, 37
 Drewitz, colonel 287, 288
 Dubois, Jean-Baptiste 302-306
 Duchet, François-Xavier 326
 Ducis, Jean-François 235, 243
 Du Fay 94
 Duloup, Jean Louis, dit Wolff 211
 Dumouriez, Charles-François du
 Périer, dit 285, 286
 Dupaty, Charles 189, 197
 Dupont de Weve 21
 Durand, F. J. 327
 Durival, Claude 128
 Dzierzanowski, Michal 301, 308
 Écouchard-Lebrun : voir Le Brun,
 Ponce-Denis Écouchard
 Edelmann, Jean Frédéric 314, 322
 Eeles, Henry 106
 Ehrard, Jean 25, 45
 Ekhof, Konrad 242
 Elisabeth Petrovna, impératrice de
 Russie 277
 Ellis, Henry 207
 Engel, Johann Jakob 237, 327
 Engel, Samuel 312, 319
 Ermak, Timotheévitch 273
 Erman, Jean-Pierre 261
 Erxleben, Johann Christian Polycarp
 256
 Espagnac, Jean Baptiste Joseph
 d'Amarzit de Sahuguet, chevalier
 d' 141
 Euler, Johann Albrecht 309
 Euler, Leonhard 255, 309, 312, 316, 325,
 329, 331
 Euripide 319
 Everlange de Vitry ou de Witry,
 Louis Hyacinthe d' 95, 114
 Fabbroni, Adamo 351
 Fabre, Jean 305
 Fabroni, Angelo 346
 Fabry famille 219-233, Albert 229,
 230, 233, Jacques-Hyacinthe 219,
 222, 227-233, Jacques-Joseph 220-
 222, 226- 233, Lambertine Tutot,
 épouse Fabry 221, 228
 Falconer, William 77, 80, 81, 205
 Fauvel, Louis-François-Sébastien 56
 Favart, Charles Simon 208
 Félice, Fortunato Bartolomeo de 327
 Fénelon 27
 Feodorovna, Maria 274
 Ferguson, Adam 77
 Feutry, Aimé-Ambroise-Joseph 123
 Filangieri, Gaetano 341, 342

- Florio, G.-P. 351
 Follie : *voir* La Folie
 Fontallard, Jean-François de 317
 Fontana, Felice 95, 340
 Fontenelle, Bernard de 256, 270, 280
 Forster, Georg 77, 86-88
 Forster, Johann Reinhold 77, 88, 140
 Fortis, A. 351
 Fragonard, Jean Honoré 51
 François I^{er}, empereur germanique,
 duc de Lorraine 353
 Franklin, Benjamin 94, 95, 98, 104,
 106, 128, 129, 140, 141, 178, 180
 Frédéric II, roi de Prusse 165, 204, 237,
 239, 243, 255, 261, 298, 303
 Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse
 255
 Frenais, Joseph-Pierre 27
 Fréron, Élie-Catherine 20, 44, 50,
 63, 249, 250, Louis-Marie-Stanislas
 65
 Friedel, Adrien Chrétien 236, 238, 247,
 248, 253, 254
 Friedel, Johann 209
 Fuesslin, Joh. Caspar 327, 329, 331
 Fulgoni, Antonio 130

 Gabler, auteur dramatique 243
 Gaigne, Alexandre-Toussaint de 169
 Galanti, Giuseppe Maria 335, 351
 Galiani, Ferdinando 147
 Galilée 344
 Galuzzi, R. 352
 Gassner, Johann Joseph 256
 Gassonville ou Gassenville, de, capi-
 taine de cavalerie 104
 Gellert, Christian Fürchtegott 236,
 251- 254
 Genlis, Stéphanie-Félicité Du Crest,
 comtesse de 208

 Gentil-Bernard : *voir* Bernard,
 Pierre-Joseph
 Georgi, Johann Gottlieb 256, 273, 281,
 282
 Gerbi, Antonello 340
 Gerhard, de l'Académie de Berlin 94
 Gerstenberg, Heinrich Wilhelm von
 243, 247
 Gessner, Johann Matthias 322, 328,
 329
 Gessner, Salomon 32, 33, 250, 311, 312,
 315, 316, 322, 329
 Gilbert, Nicolas-Joseph-Laurent 315
 Gili, Filippo Salvatore 338, 339, 351
 Gleim, Johann Wilhelm Ludwig 250-
 252
 Gluck, Christoph Willibald von 36,
 39, 242
 Gmelin, Johann Georg 273
 Göchhausen, Ernst August von 257
 Goethe, Johann Wolfgang von 43, 44,
 155, 156, 235, 246-253, 260
 Goetze, traducteur, pasteur à
 Quelingbourg 327
 Goldoni, Carlo 338
 Gossiaux, Pol P. 25
 Gottsched, Johann Christoph 236-
 241, 245, 252, 253, 259
 Goudar, Ange 121
 Gourcy, François-Antoine-Étienne 13
 Gozzi, Carlo 338
 Graun, responsable de troupe drama-
 tique 242
 Gray, Jane 322
 Gray, Stephen 94
 Gregory, George 81, 82, 90
 Gregory, John 13
 Gresset, Jean-Baptiste-Louis 26
 Grétry, André Ernest Modeste 36-39,
 52

- Greuze, Jean-Baptiste 208
 Griffiths, Ralph 76
 Grimaldi, Francesco Antonio 352
 Grimm, Melchior von 204
 Gros de Besplas, Joseph Marie Anne
 13, 188
 Grosier, Jean Baptiste Gabriel
 Alexandre 50
 Groskurd, Just Ernst 320, 321
 Gruner, Gottlieb Sigmund 314, 330
 Gryphius, Andreas 246
 Gudi, B.-M. 352
 Guillemain, Charles Jacob 209
 Gumilla, José 339
 Gustave III, roi de Suède 210
 Guys, Pierre-Augustin 54-65

 Haën, physicien allemand 94
 Hagedorn, Friedrich von 251, 252
 Hahn, Ludwig Philipp 243, 252
 Haller, Albrecht von 94, 249, 250, 252,
 311, 312, 315, 322, 325-331, 340
 Halleux, Robert 113
 Hamilton, Antoine 29
 Hamilton, William 211
 Hanswurst, ou Hans Wurst, type
 comique du théâtre allemand 239
 Hartley, David 89
 Hauksbée, Francis 94
 Hébert, Madame 164, 165, 176
 Heddinge ou Hedlinger, Jean-
 Charles 332
 Heidegger, Johann Conrad, bourg-
 mestre de la république de Zurich
 330
 Helvétius, Claude-Adrien 13-15, 24,
 27, 345
 Hempel, chirurgien 330
 Henkart, Pierre-Joseph 33
 Henket, Pétronille 225

 Hennezel, spécialiste en tapisserie 328
 Henri III, roi de France 284
 Henri de Prusse, prince 204
 Herder, Johann Gottfried von 25
 Hertzberg, Ewald Friedrich, comte
 von 256
 Hess, Johann Jakob 326, 330
 Heusy, Jacques de 17
 Heyne, Christian Gottlob 237, 256, 329
 Hirzel, Hans Caspar 18
 Hoensbroeck, César-Constantin-
 François de 225
 Hogarth, William 43
 Hohenbaum van den Meer, Moritz 331
 Hohenzollern, famille 255
 Holbach, Paul-Henri Thiry, baron d'
 18, 191, 345
 Hollingshead 79
 Hölty, Ludwig Heinrich Christoph
 252
 Homère 54, 55, 58, 68
 Horace 248, 336
 Hottinger, Johann Jakob 329
 Hoyois, Henri 197
 Huber, Jean 165
 Huber, Mademoiselle, actrice 243
 Huber, Michael 236
 Hugou de Bassville, Nicolas-Jean
 279, 280

 Imbert, Barthélémy 41, 141, 147, 150,
 170, 184, 198, 248
 Iselin, Isaac 328
 Ivan le Terrible 273, 277
 Ivernois, Jean Henri d', horloger, 325

 Jacobi, Friedrich Heinrich 256, 260
 Jacquet-Droz, H. L. 325
 Jalabert, Étienne 94
 Janocki, Jan Andrzej Daniel 286

- Jefferson, Thomas 129
 Jerusalem, Karl Wilhelm 239, 240
 Joseph II, empereur germanique 204, 212, 348
 Junker, Georges-Adam 235-241, 248, 254, 259
 Junker, Karl Ludwig 328
- Kames, Henry Home, lord 77-79
 Karthäuser, Sophie 52
 Keate, George 316
 Kepler, Johannes 254
 Keralio, Louis-Félix Guinement, chevalier de 269
 Kheraskov, Mikhaïl 264, 277
 Kleist, chanoine 95
 Kleist, Ewald von 236, 321
 Klinger, Friedrich Maximilian von 247
 Klopstock, Friedrich Gottlieb 44, 156, 236, 249- 252
 Komensky, Jan Amos Komenský, dit Comenius 292
 Krasicki, Ignacy 301
- La Beaumelle, Laurent Angliviel de 181
 Lacombe, François 317, 318, 319
 Lacroix, de : voir Delacroix, Jacques-Vincent
 La Dixmerie, Nicolas Bricaire de 53, 170-172, 180, 184
 Laensbergh, Mathieu 25, 26
 La Folie, ou La Follie, Louis-Guillaume de 109, 110
 La Fontaine, Jean de 146
 La Harpe, Jean-François de 13, 19, 29, 33- 46, 49, 52, 53, 123, 134, 172, 277
 Lambinet, abbé 322
 La Mettrie, Julien Jean Offray de 226
 Lami, Giovanni 343
- Lanz, maître de ballet 243
 La Roche, Frédéric de 320
 La Roche, Sophie von 250
 Latour, Jacques Albert 220, 221
 Laujeon, ou Laujon, Pierre 39
 Lauzun, duc de, 213, duchesse de 172
 Lavater, Johann Caspar 257, 311, 315-319, 327, 331, 332
 Lavoisier, Antoine 104, 113, 138
 Le Begue de Presle, Achille-Guillaume 319
 Le Brun 169, 186
 Le Brun, Ponce-Denis Écouchard 32, 179
 Le Clerc, Nicolas-Gabriel 265, 266, 276, 277, 278
 Ledru, Nicolas-Philippe, dit Comus 99
 Le Fort, François 268, 269, 279
 Lefort, Isaac 279
 Leibniz, Gottfried Wilhelm 256,
 Lekain, Henri-Louis Caïn, dit 170, 184
 Lemarié, François 32-35, 195, 196, 202
 Le Mierre, Antoine-Marin 187, 199
 Lemoine, Jean-Baptiste 176
 Lenoir, Jean-Charles-Pierre 141
 Léonard, Nicolas-Germain 33
 Lepekhn, ou Lepechine, Ivan Ivanovitch 273, 282
 Le Roy, Charles 96, 104, 113
 Le Roy de Filassier 104
 Lessing, Gotthold Ephraim 236, 240-245, 253, 254
 Leszczynska, Marie, reine de France 125, 284
 Leszczynski, Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine 284
 Le Texier, Antoine 64
 Levesque, Pierre-Charles 270, 271, 276, 277, 278

- Lichtenberg, Georg Christoph 257, 262
 Liébault 235-241, 248, 254, 259
 Lignac, Jean-François, ou Louis-François-Luc de 14, 47, 118, 162, 335
 Ligne, Charles Joseph, prince de 173, 213, princesse de, 207
 Limbourg, Jean-Philippe de 205, 206
 Limbourg, Robert de 210
 Linguet, Simon-Nicolas-Henri 19, 118-120, 146, 147, 186, 331
 Linné, Carl 94, 231
 Liotard, Jean-Étienne 313
 Locke, John 23, 27, 156
 Lohenstein, Daniel Caspar von 246
 Lolme, Jean Louis de 311, 313, 316, 330
 Lomonossov, Mikhaïl 264, 271, 277
 Lorovich, A. 316
 Lorraine, Charles de 45, François de : *voir* François I^{er}, empereur germanique
 Lortholary, Albert 265
 Louis XIV, roi de France 198
 Louis XV, roi de France 15, 125, 146, 284
 Louis XVI, roi de France 133, 178
 Lubomirski, maréchal 287
 Luc, Jean André de, ou Deluc 312, 319, 329
 Lucien 54, 70
 Lucrèce 191, 192
 Lully, Giovanni Battista Lulli, dit Jean-Baptiste 39
 Luther, Martin 294
 Lyszczyński, Kazimierz 293
 Mably, Gabriel de 147, 269, 280, 285
 Maffei, Scipione 95, 339
 Magellan, J. H. de 319
 Mahomet 130
 Mailly, Jean-Baptiste 163
 Mairan, Jean-Jacques Dortous de 256
 Malengreau, Thérèse 51
 Malherbe, Dieudonné 32
 Mallet, Paul-Henri 326
 Manstein, Christoph Hermann von 276
 Marat, Jean-Paul 98, 103-107, 110-113, 312, 313, 320, 321
 Marcard, médecin de la cour de Hanovre, traducteur 329
 Mariano d'Iturriaga, Manuel 348
 Marie-Antoinette, reine de France 145
 Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche 340, 353
 Marmontel, Jean-François 32, 37-39, 52, 90, 194, 208, 214
 Marrigues, Jean Baptiste 94
 Marshall, Joseph 275-278, 281
 Masson de Pezai : *voir* Pezay, Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de
 Mattzell, Simon 312, 317
 Mauduyt de La Varenne, ou Mauduit, Pierre-Jean-Claude 94
 Maupin 124-129
 Mauzi, Robert 12, 32, 35
 May de Romainmotier 315
 Mazzolini, Renato Giuseppe 340
 Méan, Antoine Charles de 216, 225
 Mechel, Christian von 312, 332
 Meiners, Christoph 237
 Menant, Sylvain 32, 35
 Menchikov, ou Menzikoff, Alexandre 268, 277
 Mendelssohn, Moses 237, 256
 Mercier, Sébastien 18-22, 31, 44, 240
 Mesmer, Franz-Anton 98-101, 107, 110-112
 Meusnier de Querlon, Anne-Gabriel 110

- Meyer, Karl Franz 261
 Meyssonnier, Lazare 126
 Millar, John 77, 78
 Miller, Johann Martin 250, 252
 Miller, Philip 130
 Millon, Charles 43, 144
 Milly, Nicolas-Christiern de Thy,
 comte de 94, 95, 106
 Milton, John 156, 249
 Mirabeau, Victor Riqueti de 15, 147,
 236, 266-269, 279
 Molé, François-René 185
 Monge, Gaspard 211
 Monsagrati, Giuseppe 343
 Montaigne, Michel de 12
 Montesquieu, Charles-Louis de
 Secondat, baron de La Brède et de
 14, 81, 82, 266, 278, 299
 Moore, John 313, 319, 337
 Mortier, Roland 46, 51, 232
 Moureau, François 189
 Müller, Johannes von 314
 Muratori, Lodovico Antonio 339
 Musschenbroek, Pieter van 94, 95

 Naigeon, Jacques-André 292
 Napoli Signorelli, Pietro 335, 338, 352
 Nassau-Orange, Guillaume de,
 stathouder des Provinces-Unies,
 207, son épouse : *voir* Frédérique
 Sophie de Prusse
 Necker, Jacques 117, 121, 124, 147, 311,
 316, 321-325, 331, Suzanne 311, 323
 Needham, John Turberville 213, 344
 Neufchâteau, François de 167, 168,
 175, 180-183
 Neuhaus, Charles, ancien banneret
 de la République de Berne 319
 Newton, Isaac 344
 Nicolai, Friedrich 237, 250, 256

 Nicolas, Pierre-François 27, 30, 31
 Niemcewicz, Julian Ursyn 305
 Noé, Marc-Antoine de, évêque de
 Lescar 132, 133, 134
 Nollet, Jean-Antoine 94, 98

 Opitz, Martin 239, 249
 Orlandi, Pietro 341
 Orléans, duc d' 106, 111, 214
 Ortes, Giammaria 341, 342
 Outin, abbé 14, 118, 162, 237, 335
 Ovide 34, 194

 Paccassi, Johann von 331
 Paine, Thomas 12, 16
 Painsmay, Marie Adélaïde 218, 219,
 225, 226, 227
 Paley, William 81, 82
 Pallas, Peter Simon 256, 273, 275, 282
 Palletta, G. B. 351
 Parker, Charlie 25
 Parmentier, Antoine Augustin 121,
 138, 139, 141, 142, 150, 331
 Parny, Évariste Désiré de Forges,
 vicomte de 33, 34
 Pascal, Blaise 12
 Paul, grand-duc de Russie 134, 264, 274
 Pausanias 54, 58
 Pelli Bencivenni, Giuseppe 343
 Perret, Jean-Jacques 320
 Perronet, Jean-Rodolphe 309
 Perry, John 278
 Pétrarque 336, 352
 Petrovitch, Pavel 274
 Pezay, Alexandre-Frédéric-Jacques
 Masson, marquis de 33
 Philidor, François-André Danican
 316
 Piccini, Niccolò 36
 Pie VI, pape 343

- Pierre I^{er}, dit Pierre le Grand, empereur de Russie 212, 267-273, 290
- Pietro Leopoldo, grand-duc de Toscane 342, 348, 353
- Pindare 58
- Pirenne, Henri 14
- Piron, Alexis 134, 176
- Pissot, libraire 155, 195
- Plaute 238
- Pline 205
- Plomteux, Clément 32, 36
- Pompée 198
- Poniatowski, Stanislas Auguste 284, 286, 292
- Pons-Alletz : *voir* Alletz, Pons-Augustin
- Ponsart, Gilles Benoît 327
- Porporati 332
- Potemkine, Pavel 264
- Potocki, famille 296, 302, Ignacy 304, 305, Joachim 287
- Pougatchev : *voir* Pugatschew
- Prevost, Pierre 319
- Priestley, Joseph 77, 89, 94
- Properce 168, 183
- Proud, Judith 14, 18, 45-53
- Prusse, Frédérique Sophie de 207
- Puffendorf ou Pufendorf, Samuel von 254
- Pugatschew, Jemelian 264, 273, 277, 282
- Pulaski, Kazimierz 286
- Pütter, juriste 255
- Pythagore 189
- Querlon : *voir* Meusnier de Querlon, Anne-Gabriel
- Quesnay, François 121
- Quillau, imprimeur-libraire 195
- Rabelais, François 11, 155
- Rabener, Gottlieb Wilhelm 236, 237, 251
- Racine, Jean 43, 139, 164, 297
- Radziwil, prince 287
- Ramazzini, Bernardino 352
- Rameau, Jean-Philippe 39
- Ramler, Karl Wilhelm 251, 252
- Raynal, Guillaume-Thomas 25, 204, 339, 343, 345
- Reichardt, Johann 242
- Renazzi, Filippo Maria 342
- Rétif de La Bretonne, Nicolas Edme 31
- Rey, Jeanne Marguerite 232
- Reynier, Augustin-Benoît 33, 226
- Rezzonico Della Torre, Carlo Castone 329
- Richardson, Samuel 159, 250
- Richardson, William 272, 273, 276
- Rilliet de Saussure 319
- Robertson, William 77, 82-85, 339
- Rochon de Chabannes, Marc-Antoine-Jacques 244
- Roland, Madame, ou Philippon, Manon, dite 11
- Roland de la Platière, Jean-Marie 313
- Romilly, Jean-Edme 322, Madame de Corancez, née Romilly 324
- Rose, William 79
- Rosius de Porta, Pierre-Dominique 329
- Rossi, G. B. de 347
- Roubaud, Pierre Joseph André 118-120, 147
- Roubaud de Tresséol, Pierre-Ignace 167
- Roucher, Jean-Antoine 32, 123, 187-202
- Rousseau, Jean-Jacques 26, 30, 43, 79, 89, 122, 157, 196, 249, 266-271, 285,

- 309-312, 316, 319-325, 330, 331, 332, 343
- Rousseau, Pierre 166, 178, 232
- Rozier, François 106, 109, 125-127, 140
- Rozin, Frédéric André 47, 221, 227-232
- Rulhière, Claude-Carloman de 285
- Rzewuski, Waclaw et Seweryn 285
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin 7
- Saint-Lambert, Jean-François de 32, 195
- Saint-Marc, marquis de 174, 185, 186
- Saint-Péravi, Jean-Nicolas-Marcelin Guérineau de 207, 214
- Salchow, Ulrich Christoph 261
- Saltykova 274
- Sans, abbé, physicien 94, 98
- Santi, Giorgio 351
- Santi-Lomaca, Élisabeth, Madame Chénier 57
- Saurin, Bernard-Joseph 121, 123
- Saussure, Horace-Bénédict de 94, 95, 312, 315, 316, 319
- Sauvages, François Boissier de 94
- Schiller, Friedrich von 253
- Schlegel, Friedrich 254
- Schlözer, August Ludwig von 255
- Schmidt, Michael Ignaz 238
- Schmitz, Marie 207
- Schubart, Christian Daniel 252
- Schuppach ou Schoupach, Michel 312, 317, 322
- Seigneux de Correvon, Gabriel 313, 330
- Selchow, Johann Heinrich Christian von 255
- Senebier, Jean 313, 324
- Senfft 331
- Servières, baron de 139
- Shakespeare, William 235, 239, 244-246, 254
- Sigaud de la Fond, Joseph-Aignan 95, 98, 103, III
- Sinner, Jean Rodolphe 315
- Smith, Adam 123
- Smollet, Tobias 76
- Soave, François 329
- Sobieski, Jan 284, 293
- Soltyk, Kajetan 285
- Sophocle 173, 174
- Soumarokov, Alexandre 264, 277
- Sozzini, Lelio 292
- Spagnoletti, Giacinto 295
- Spalding, Joachim Heinrich 210
- Spallanzani, Lazzaro 317, 318, 333, 340, 344, 351
- Spinoza, Baruch 12
- Staeublin 331
- Staline, Joseph 270
- Stanislas I^{er}, roi de Pologne : *voir* Leszczyński, Stanislas
- Stapleton, chevalier 21
- Starhemberg, Georges Adam de 213
- Sterne, Laurence 26-29, 154-157
- Stollberg, Christian von 252
- Strivay, Lucienne 195, 196
- Suard, Jean-Baptiste-Antoine 64
- Sully, Maximilien de Béthune, duc de 121, 123
- Sulzer, Friedrich Gabriel 326
- Sulzer, Johann Georg 237, 312-315
- Suvé, Joseph-Benoît 36
- Swift, Jonathan 254
- Tell, Guillaume 315
- Térence 238
- Terray, Joseph Marie 119, 141
- Tessier, Alexandre-Henri 131, 134-136
- Théocrite 58
- Thesby de Belcour, François Auguste 266, 278

- Theux de Montjardin, Xavier de 35, 36, 51
 Thouret, Michel-Augustin 99, 100
 Thoury, physicien 92, 94, 103
 Thouvenel, Pierre 100, 108
 Tibulle 34, 71, 168, 178
 Tiraboschi, Girolamo 336, 338
 Tissot, Samuel 18, 26, 48, 205, 312, 324, 327, 331
 Todd, Christopher 13
 Toderini, Giambattista 94, 95
 Tosy, Gioacchino 346
 Tour de Rezzonico, Gaston de la :
 voir Rezzonico Della Torre, Carlo Castone
 Trembley, Abraham 327
 Trenck, Friedrich von der 255
 Tronchin, Théodore 172, 322
 Tschiffeli, Johann Rudolf 327
 Tschudi, Louis-Théodore de, baron, 312, 319
 Tucker, Josiah 321
 Turgot, Anne Robert Jacques 12, 25, 117-124, 132, 141, 147, 194, 236
 Turretini, Joh. Alph. 318
 Tutot, famille 216-224, Charles 217, 218, Jean-Jacques 14, 45, 216, 217, 218, Lambertine 217, 219, 221, 223, Louis 217, Madame Jean-Jacques Tutot 217
 Twiss, Richard 144

 Unrug, Zygmunt 293
 Ussieux, Louis d' 201

 Val, Philippe 12
 Valade, imprimeur-libraire 45, 168
 Valéry, Paul 173
 Valmont de Bomare, Jacques Christophe 324, 339

 Vanden Broeck, Philippe 162, 311, 345
 Vandermonde, Charles-Augustin 50
 Van der Stegen de Putte Joseph 227
 Vander-Weff, Adrien 332
 Van Mons, Jean Baptiste 227
 Varicourt, Reine-Philiberte de 168, 183
 Velbruck, François Charles de, prince-évêque de Liège 15, 28, 214
 Venturi, Franco 339
 Verdeil, médecin lausannois, directeur des *Éphémérides salutaires* 327
 Vergani, Paolo 163, 181
 Verri, Alessandro et Pietro 343
 Vestris, Madame 174, 176
 Veyne, Paul 12
 Vicat, Pierre Rodolphe 328
 Vicq d'Azir, Félix 132
 Villenfagne d'Inghoul, Hilarion Noël de 213
 Villette, Charles-Michel, marquis de 168, 169, 172, 175, 178, 183, 184
 Virgile 32, 192
 Voigt, naturaliste allemand 256
 Volta, Alessandro 95
 Volta, Serafino 351
 Voltaire 12, 14, 25, 26, 43, 58, 120, 141, 147, 150, 162-186, 189, 197, 239, 264-270, 275, 278, 279, 302, 304, 323, 326, 337, 343
 Voss, Johann Heinrich 252

 Wagnière 171
 Wallerius, Johan Gottskalk 18
 Waring, Guillaume 330
 Waser, J.-A., curé de Creuz 314, 329, 331
 Weisse, Christian Felix 241, 243, 254
 Weissenbruch, Charles Auguste Guillaume 222, 223, 232
 White, Charles 29, 31

- Wieland, Christoph Martin 236, 237,
250-253
- Wielhorski, Michal 285
- Willenberg, Samuel 293
- Williams, John 205, 272, 276
- Wilson, Alexander 80
- Winckelmann, Johann Joachim 236,
256, 257
- Wolff : *voir* Duloup, Jean Louis, dit
- Wolff, Christian von 255
- Wraxall, Nathaniel William 268,
269, 276
- Xénophon 54
- Young, Arthur 140
- Young, Edward 42, 43
- Zaluski, Andrzej Stanislaw 286, Józef
Andrzej 285, Bibliothèque 295
- Zedlitz, Abraham von 257
- Zetzel, Pehr 94
- Zimmermann, Johann Georg von 237
- Zollikofer, prédicateur à Leipzig 329
- Zwingli, Ulrich 314, 317

Annexe. Programme du colloque

Lundi 16 février 2009

OUVERTURE DU COLLOQUE ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- 9h30-9h50 Allocution d'ouverture de Monsieur Bernard Rentier,
Recteur de l'Université de Liège
Discours de bienvenue de Monsieur Paul-Émile Mottard,
Député provincial en charge de la Culture

UN READER'S DIGEST AU XVIII^e SIÈCLE

Président de séance : Charles Porset (CNRS, Université de Paris Sorbonne Paris IV)

- 9h50-10h30 *L'Esprit des journaux* et la presse européenne : une certaine
idée du bonheur
Daniel Droixhe (Université de Liège)
- 10h30-11h00 Voltaire et *L'Esprit des journaux* : lectures et débats
Samy Ben Messaoud (CNRS, Universités de Lyon II et
Grenoble III)
- 11h15-11h45 *L'Esprit des journaux* et l'histoire naturelle de l'homme en
Grande-Bretagne
Ann Thomson (Université de Paris VIII)
- 11h45-12h15 *L'Esprit des journaux* aux premières loges
Jacques De Decker (Secrétaire perpétuel de l'Académie royale
de langue et de littérature françaises de Belgique)

L'EUROPE DANS L'ESPRIT DES JOURNAUX

*Présidente de séance : Catriona Seth (Université de Nancy, secrétaire générale de
la Société française d'étude du XVIII^e siècle)*

- 14h30-15h00 La Suisse et Jean-Jacques dans *L'Esprit des journaux* entre 1772
et 1782
Jean-Daniel Candaux (Bibliothèque publique et universitaire
de Genève)
- 15h00-15h30 La Russie dans *L'Esprit des journaux*
Alexandre Stroev (Université Sorbonne Nouvelle Paris III)
- 15h45-16h15 La Pologne dans *L'Esprit des journaux*
Marian Skrzypek (Université de Varsovie)

- 16h15-16h45 The Danish Revolution in the eyes of Englishmen as viewed from Liège
Thomas Bredsdorff (Université de Copenhague)
- 16h45-17h15 La culture italienne dans l'*Esprit des journaux*
Nadine Vanwelkenhuyzen (Université de Liège)
- 17h15-17h45 *L'Esprit des journaux* et la vie littéraire et intellectuelle allemande
Gérard Laudin (Université de Paris IV - Sorbonne)

Mardi 17 février 2009

DIFFUSION DES SAVOIRS ET DÉBATS DES LUMIÈRES

Présidente de séance : Françoise Tilkin (Université de Liège)

- 10h00-10h30 La femme dans l'*Esprit des journaux*. Le discours médical, psychologique et social sur les affections vaporeuses
Nicole Masson (Université de Poitiers)
- 10h30-11h00 La diffusion des savoirs et la publicité des débats scientifiques dans l'*Esprit des journaux* : électricité et magnétisme
Anne-Marie Mercier-Faivre (Université de Lyon)
- 11h15-11h45 Les arts mécaniques dans l'*Esprit des journaux* et la presse périodique
Robert Halleux (Institut de France)
- 11h45-12h15 Turneps, forts-bœufs et grosses charrues : l'agriculture dans l'*Esprit des journaux*
Muriel Collart (Université de Liège)

CULTURES AUX FRONTIÈRES ET MODERNITÉ

Président de séance : Bruno Demoulin (Université de Liège)

- 14h30-15h00 P.-A. Guys à Constantinople : un regard méconnu sur le Levant à la fin du XVIII^e siècle
Étienne Famerie (Université de Liège)
- 15h00-15h30 Culture germanique aux frontières : le cas liégeois
Pierre-Marie Gason (Université de Liège)
- 15h45-16h15 Accueil d'une poésie en quête de renouvellement : Roucher dans l'*Esprit des journaux*
Marie Breguet (Société Roucher-Chénier)
- 16h15-16h45 Les échos relatifs à Spa et à son rôle de diffusion de l'information culturelle dans l'*Esprit des journaux*
Bruno Bernard (Université libre de Bruxelles)
- 16h45-17h15 *L'Esprit des journaux* entre tourmente et désespérance (1793-1800)
Daniel Jozic (Université de Liège)

CONTRIBUTIONS DE

Samy Ben Messaoud	CNRS, Universités de Lyon II et Grenoble III
Bruno Bernard	Université libre de Bruxelles
Marie Breguet	Société Roucher-Chénier
Jean-Daniel Candaux	Bibliothèque publique et universitaire de Genève
Muriel Collart	Université de Liège
Jacques De Decker	Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique
Daniel Droixhe	Université de Liège
Étienne Famerie	Université de Liège
Daniel Jozic	Université de Liège
Gérard Laudin	Université de Paris IV - Sorbonne
Anne-Marie Mercier-Faivre	Université de Lyon
Bernard Rentier	Recteur de l'Université de Liège
Marian Skrzypek	Université de Varsovie
Alexandre Stroev	Université Sorbonne Nouvelle Paris III
Ann Thomson	Université de Paris VIII
Nadine Vanwelkenhuyzen	Université de Liège

Cet *Esprit des journaux* était une espèce de journal (disons-le sans injure) voleur et compilateur, qui prenait leurs bons articles aux divers journaux français, qui en traduisait à son tour des principaux journaux anglais et allemands, et qui en donnait aussi quelques-uns de son cru, de sa rédaction propre. Voilà un assez bel idéal de plan, ce semble. *L'Esprit des journaux* le remplissait très-bien. Que n'y ai-je pas retrouvé dans le petit nombre d'années que j'en ai parcourues ! (Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, 1847.)

Actes du colloque « Diffusion et transferts de la modernité dans *l'Esprit des journaux* » organisé par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle (Gedhs) de l'Université de Liège (Liège, 16-17 février 2009). Édités par Daniel Droixhe, avec la collaboration de Muriel Collart. Illustration de couverture : Xénia Ender, sans titre, v.1924-1926, Musée national d'art contemporain - Collection Costakis, Thessalonique.

24,00 €

